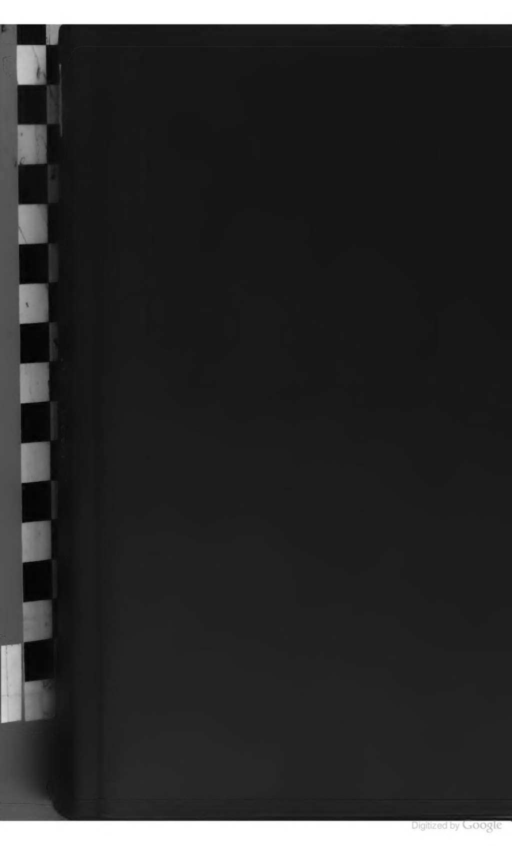

Digitized by Google

? Jur 508.522.9

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

P Jud 508.522.9

1862-70

MISSING NOS. OUT OF PRINT.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

MAI 1862

PARIS
IMPRIMERIE A. WITTERSHEIM
RUE MONTMORENCY, 8

1862

Digitized by Google

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

TENUE LE 10 AVRIL 1862.

La séance est ouverte à huit heures du soir par M. Louis J. Kœnigswarter, président du Comité central provisoire.

M. le président adresse à l'assemblée l'allocution suivante :

I

« Messieurs,

» Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, rien de durable ne se fonde qu'à l'aide du temps, cet indispensable architecte des choses terrestres, comme il en est à la fois le plus irrésistible destructeur.

» L'œuvre à laquelle nous nous sommes dévoués, et qui nous

Digitized by Google

réunit de nouveau dans cette enceinte, n'est point de celles qui doivent apparaître et disparaître avec l'éclat éphémère d'un météore; non, messieurs, l'*Alliance israélite universelle* est une de ces créations qui, accueillies au premier abord seulement par les esprits d'élite et les cœurs chaleureux, ont à combattre plutôt la tiédeur des indifférents que l'opposition des adversaires. Elle est de ces œuvres qui ne peuvent arriver à se fonder d'une manière durable qu'à l'aide du temps, faisant mûrir les fruits de la terre comme il fait mûrir lentement, mais sûrement, les plus graves questions qui agitent l'esprit humain. Et permettez-moi de me servir ici d'une figure allégorique : Puissent un jour les générations futures, abritées sous l'arbre de l'*Alliance*, bénir ceux qui, comme vous, mes chers collaborateurs, avez aidé à le planter et à surveiller les premières années de sa croissance.

» Malgré les encouragements qui, dès son début, ont salué la création de notre Société, ses fondateurs se croient autorisés à penser que nous sommes encore, même à l'heure qu'il est, dans une bien modeste phase de notre existence, et que notre œuvre, avec l'aide divine et le zèle de tous ses adhérents présents et à venir, est appelée à des proportions bien autrement considérables.

» Si en effet on se représente le chiffre imposant de cinq millions d'âmes, auquel la statistique évalue aujourd'hui le nombre de ceux qui suivent la sainte et antique foi du Dieu d'Israël, à quel développement immense ne pouvons-nous point prétendre ? Répandus sur le globe entier, les sectateurs de Moïse se retrouvent dans toutes les zones, sous toutes les latitudes; dans les steppes glacés de la Pologne et de la Russie comme sous le soleil brûlant de l'Asie et de l'Afrique; dans les centres les plus populeux du vieux continent, comme au milieu des forêts à peine défrichées du Nouveau-Monde et sur les bords habités d'hier des fleuves australiens.

» De même, à mesure que les guerres ou les explorations pacifiques font mieux connaître les extrémités de notre hémisphère, on trouve des colonies israélites en Chine, dans l'Indostan, dans l'intérieur et sur les côtes occidentales de l'Afrique; partout ces débris de l'ancien tronc sémitique, quoique séparés depuis plus

Digitized by Google

de deux mille ans du centre de la nationalité juive, puisque selon toutes les probabilités ces immigrations se rattachent à la première dispersion de la nation par les armes victorieuses des Assyriens, des Chaldéens et des Babyloniens ; partout ces débris ont conservé, au milieu des peuples et des cultes les plus divers, un caractère qui les distingue et une foi qui les relie d'une manière incontestable au monothéisme absolu du dogme mosaïque.

II

» Cette race antique, douée d'une vitalité indestructible, possédant une aptitude merveilleuse d'acclimatation physique et morale, après avoir été écrasée pendant une longue suite de siècles par toutes les tyrannies, après avoir traversé des destinées d'une si sombre grandeur, que rien n'en saurait approcher dans l'histoire des peuples, s'est relevée de la façon la plus soudaine et la plus énergique le jour où la plus précieuse, la plus sainte des libertés est descendue des spéculations de la théorie dans le domaine des faits.

» C'est à la France de 1789 qu'a été réservée cette généreuse initiative ; c'est elle qui la première dans le monde moderne donna l'exemple pratique de la liberté de conscience, en établissant l'égalité des cultes ; c'est à la France que les Israélites de toutes les contrées doivent une impérissable reconnaissance.

» Depuis cette mémorable époque, il ne se passe pas un jour sans qu'il disparaisse dans un pays ou dans un autre quelques-unes de ces barrières qui séparaient autrefois, et qui séparent encore, hélas ! aujourd'hui, les citoyens d'une même patrie, parce qu'ils invoquent et prient sous une forme différente l'Éternel, leur Père à tous.

» Quant à nous, Israélites, ayons uue foi inaltérable dans ce progrès lent, mais sûr, de la plus belle conquête du monde moderne ; nous qui en sommes la vaillante avant-garde, nous dont les aïeux ont vécu dans l'isolement et l'oppression, nous dont les pères sont morts sur le bûcher, martyrs de cette sainte cause,

Digitized by Google

nous qui en avons les premiers recueilli les bienfaits; gardons-nous bien de douter un seul instant du véritable progrès religieux de l'humanité. Un jour viendra où l'amour du prochain pénétrera le cœur de tous; où au lieu de se haïr, de se poursuivre, de se calomnier, de se subjuguer, les hommes de tous les cultes se rapprocheront, s'estimeront, s'aimeront. Ce jour, l'humanité ne formera plus qu'une seule famille religieuse, et au-dessus d'elle planera la majestueuse idée d'un Dieu unique, proclamé par Moïse sur les sommets du Sinaï.

» L'*Alliance israélite universelle,* qui, dès son origine, a fait appel aux sentiments qui unissent les hommes, en repoussant ce qui les divise, croit donc être fidèle à sa mission en élevant la voix chaque fois que le principe de la liberté de conscience est mis en question.

III

» Si nous pouvons à bon droit être fiers d'appartenir à cette branche privilégiée de la famille humaine, qui dans les desseins impénétrables de Dieu a déjà servi et doit servir encore si puissamment dans l'avenir au salut de l'humanité, ne soyons pas moins reconnaissants à la Providence divine de nous avoir fait vivre à l'époque où nous sommes, époque de conciliation et de réparation, époque visiblement prédestinée à préparer l'œuvre de la fraternité universelle, en réalisant dès nos jours un rapprochement cordial entre nous et nos frères chrétiens.

» Après un martyre séculaire, pendant lequel ni tortures, ni bûchers, ni violences, ni promesses n'ont pu l'anéantir, Israël étonne croyants et philosophes par la puissante et énergique vitalité de sa foi et de ses adeptes. Quelle plus grande satisfaction pour nous que de voir nos contemporains les plus illustres, théologiens et libres penseurs, historiens et hommes d'État, se confondre en admiration devant le sort divinement prédestiné et les qualités exceptionnelles des descendants de l'antique nationalité juive! Nous nous contenterons d'en citer un exemple remar-

Digitized by

quable. Amené à parler de l'émancipation civile et politique des Israélites français, un des esprits les plus élevés de la France, qui joint au génie historique d'un Tacite le langage pur et élégant d'un Cicéron, a prononcé ces incomparables paroles : « La révolution française de 1789 avait relevé et affranchi les restes de cette nationalité, si petite par l'espace qu'elle a occupé sur la terre, si grande par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire, qui, dispersée pendant tant de siècles au milieu des autres peuples, y a vécu abaissée sous leur mépris sans rien perdre de ses vieux sentiments, opposant la grandeur de ses immortels souvenirs à l'opprobre de ses relations présentes, et résistant à la ruine comme à l'oppression par ses invincibles espérances (1). »

IV

» Un des plus beaux titres de la croyance juive est de joindre au privilége d'être la plus ancienne des religions de l'humanité l'éternel honneur d'avoir donné naissance aux deux formules religieuses les plus importantes par le nombre de leurs adhérents et les plus recommandables par la valeur morale de leurs préceptes, au christianisme et à l'islamisme. Pour ne parler ici que de la religion chrétienne, son origine, sa filiation et son essence juives n'ont jamais pu être révoquées en doute, même par les plus obstinés adversaires du judaïsme. Notre Bible, le livre des livres, est la base commune des deux religions.

» Enfin, parmi les grands services que le christianisme a rendus à l'humanité et à la civilisation, le plus grand et celui qu'il convient surtout de relever en ce lieu, c'est d'avoir propagé les vérités lumineuses et immortelles déposées dans la Bible, et d'avoir semé partout les principes moraux proclamés par les prophètes d'Israël.

(1) Mignet, Notice historique sur Portalis (Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, vol. LIII, p. 405).

Digitized by Google

» Si donc nous saluons dans le catholicisme, dans le protestantisme, dans la doctrine de l'Islam, trois rameaux de l'arbre sacré dont nous sommes le tronc antique et vigoureux; si la séve qui les fait vivre est notre séve; si leurs feuillages et leurs fruits se développent et se nourrissent par les principes vivifiants que leur a transmis notre code immortel, c'est une loi sacrée pour nous de regarder les adeptes de ces religions comme nos frères, et, oubliant les siècles d'injustice et de persécution, nous ne devons voir en eux que les enfants d'un même Dieu, du Dieu d'Israël.

» Mais, qu'ai-je à rappeler ces sentiments de fraternité, de charité et de tolérance à vous, dont la prière la plus solennelle renferme ces belles paroles :

» O Seigneur notre Dieu! que ta miséricorde et tes grâces » s'étendent sur les fidèles, les pieux de ton peuple Israël, *et sur* » *tous les justes des autres nations.* »

V

» Il y a, messieurs, un autre privilége de notre sainte croyance, c'est que seule de toutes les religions positives révélées, elle met d'accord dans l'homme la foi, la raison et le cœur.

» Elle seule n'impose rien qui ne puisse supporter l'examen de l'intelligence et du sentiment, les uniques moyens que l'homme possède pour arriver à la connaissance du vrai. La religion de Moïse ne connaît point de mystères; elle n'exige point de foi aveugle; elle ne proscrit point l'examen; elle ne veut pas que l'homme croie seulement à l'existence de Dieu, mais au contraire qu'il la reconnaisse (2). Toute la doctrine mosaïque est fondée sur

(2) « *Reconnaissez*-le donc aujourd'hui et *pensez en votre cœur* que le Seigneur est Dieu, et dans les hauteurs du ciel et dans les profondeurs de la terre, et qu'il n'en est point d'autre. »

(Deutéronome, IV, 39.)

la liberté et sur la raison humaines, et à chaque pas, notre code sacré en fournit la preuve écrite (1).

VI

» Mais ne nous contentons pas d'être fiers d'avoir été les gardiens de cette religion austère et vénérée, qui a rendu de si inappréciables services à l'humanité; rendons-nous aussi, par tous les moyens en notre pouvoir, dignes de cette difficile mission. Quoique, d'après les impénétrables arrêts de l'Éternel, nous ayons cessé depuis des siècles de former une nation, un corps politique, nous sommes néanmoins appelés, comme société religieuse, à de hautes destinées. Non-seulement nous sommes les plus vivaces représentants de la liberté de conscience, après en avoir été si longtemps les glorieux martyrs, mais notre sainte croyance est visiblement indiquée comme le terrain de conciliation entre la foi et la raison, entre ce qu'on appelle à tort la théologie et la philosophie. Fiers de cette conviction, nous pouvons dire que, si le rôle du dogme mosaïque a été grand dans le passé, il n'est pas appelé à des destinées moins incomparables dans l'avenir.

» Et qu'on ne nous accuse pas d'être un rêveur, un utopiste en émettant un pareil espoir. Ce terrain commun, cette terre promise de la réconciliation religieuse n'est pas si éloignée de nous. A l'heure qu'il est, il y a un certain nombre de vérités fondamentales sur lesquelles tous les hommes éclairés s'entendent, à quelque culte, à quelque contrée qu'ils appartiennent.

» Parmi ces vérités fondamentales, il y en a deux qui dominent

(1) « J'ai placé devant toi le bien et le mal, la vie et la mort; choisis le bien afin que tu vives. »

« Les commandements que je t'ordonne ne sont ni incompréhensibles, ni éloignés. Ils ne sont pas aux cieux, pour que tu dises : Qui montera au ciel pour nous les chercher et nous les faire entendre? Ils ne sont pas au delà des mers... Non, ils sont tout près de toi, dans ta bouche, dans ton cœur; tu n'as qu'à interroger ta raison pour les comprendre et les exécuter. »

(Deutéronome, ch. XXX.)

Digitized by Google

les autres de toute leur hauteur : la notion d'un Dieu unique, Dieu esprit, créateur et régulateur de l'Univers, récompensant les bons et punissant les méchants, et la croyance en l'égalité originelle et permanente de tous les membres de la famille humaine. De ce double dogme de l'unité de Dieu et de l'unité du genre humain, proclamé pour la première fois au monde par la Bible, découlent tous les devoirs de l'homme envers son Créateur et envers ses semblables. Ces deux immortelles croyances rattachent Dieu et l'homme l'un à l'autre par le plus indissoluble des liens. Ces deux éternelles vérités unissent étroitemeut et rallient toutes les créatures humaines par la fraternité et par l'amour, par l'adoration d'un Père commun.

VII

» Permettez-moi, messieurs, avant de terminer, de signaler encore la surprenante conformité entre les tendances du monde moderne et les aspirations de notre antique foi. Le souffle qui pousse l'humanité vers des destinées nouvelles est le même qui a inspiré nos législateurs et nos prophètes; et le judaïsme et la société moderne se rencontrent ainsi de la façon la plus saisissante dans leurs espérances.

» Quelle est cette force mystérieuse, cet espoir invincible qui a soutenu le judaïsme, et lui a fait supporter des épreuves telles qu'aucun peuple ni aucune croyance n'auraient pu les subir sans disparaître de la surface de la terre?

» C'est l'inébranlable foi dans la venue du Messie, époque d'amour et de concorde universelle, écrite et prédite par Moïse et par les prophètes.

» Or cet avénement d'une époque de paix et d'harmonie, où tous les hommes avoueront leur unité d'origine et pratiqueront avec ferveur les devoirs de fraternité qui en découlent, où toutes les fractions de la grande famille humaine seront réunies sous une même loi, dans une même foi, l'adoration du Dieu Un et Éternel; cet accomplissement des promesses divines faites à nos

ancêtres, le monde moderne à son tour le prévoit, l'espère, l'appelle de tous ses vœux. Sous un nom différent c'est des deux côtés la même foi, la même espérance; seulement ce qu'Israël appelle l'*époque messianique*, les penseurs de nos jours le nomment *le progrès* et *la civilisation*.

» Enfin, le meilleur moyen de nous rendre dignes de notre belle mission, c'est d'inspirer le respect à nos frères élevés dans d'autres cultes; or, la première condition pour atteindre ce but est le respect de notre propre dignité, qui est dans ce monde, quoi qu'on en dise, encore la meilleure garantie de sécurité.

» Émanciper, instruire, relever nos frères en Israël, voilà donc le but le plus immédiat que s'est proposé l'*Alliance israélite universelle*, et c'est ainsi qu'elle croit concourir et participer utilement, sérieusement et d'une façon pratique, aux grandes destinées qui nous sont réservées.

» Quant à ses principes, l'*Alliance* les avoue à la face de tous.

» Arborer haut et ferme notre drapeau; nous tenir aussi éloignés d'un rôle agressif que du rôle de victimes résignées; ne jamais provoquer, mais franchement accepter la lutte, chaque fois qu'il s'agit des principes de notre croyance ou de l'honneur et de la dignité de ses adhérents; respecter scrupuleusement la foi d'autrui, mais revendiquer énergiquement le respect de la nôtre; resserrer les liens entre tous nos frères en Israël; travailler par tous les moyens possibles à élever le niveau moral et matériel de nos coreligionnaires dans tous les lieux où ils se trouvent, afin de nous rendre de plus en plus dignes de notre apostolat, de cette glorieuse, noble, mais pénible tâche, d'avoir été les porte-étendards de la vérité religieuse, afin de pouvoir accomplir notre grande mission et réaliser ces figures magnifiques de nos Saintes-Écritures :

« *Il viendra un jour où le loup vivra en paix avec l'agneau, et le bœuf et le lion brouteront ensemble les mêmes pâturages;*

» *Où les glaives seront changés en faucilles, et tous les peuples marcheront à la lumière de la vérité;*

» *Où Jérusalem deviendra la maison de prières de toutes les nations.* »

Digitized by Google

MM. les grands rabbins du Consistoire central et du Consistoire de Paris, M. Cerfbeer, président du Consistoire central, M. Albert Cohn, président du Comité de bienfaisance, M. Achille Ratisbonne, président du Consistoire de Strasbourg, et M. Valabrègue, membre du Consistoire de Marseille, s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le président donne lecture d'une lettre de M. le docteur Pétavel, pasteur à Neuchâtel, par laquelle ce dernier s'excuse également, lui et ses fils, de ne pouvoir assister à la séance en raison des fêtes de Pâques. Cette lettre exprime en même temps des idées de cordiale fraternité qui sont vivement applaudies par l'assemblée.

M. le rabbin Astruc, secrétaire, donne lecture du compte rendu suivant des travaux du Comité depuis l'assemblée générale du 30 mai 1861.

MESSIEURS,

Le but principal que s'est proposé notre Société, c'est de resserrer toujours davantage le lien moral qui unit les Israélites des divers pays. Ce résultat, vers lequel nous tendons, est trop important pour qu'on puisse improviser du jour au lendemain les moyens de l'atteindre. C'est donc vers ce point surtout que nous avons dû continuer à tourner nos efforts.

L'année dernière déjà, nous avons été à même de vous annoncer la formation de plusieurs comités locaux et régionaux, et nous avons publié dans notre bulletin du mois de janvier la liste des membres qui les composent.

L'énumération que nous avons faite de ces comités est déjà incomplète aujourd'hui, et nous avons la satisfaction de vous annoncer la création de deux nouveaux comités locaux à Mondovi et à Reggio, et d'un comité régional à Verceil. En outre, une des plus importantes sociétés israélites de la Hollande, composée en majeure partie des notabilités du pays, vient de voter

à une imposante majorité le principe de l'annexion à notre société.

M. le président interrompt ici M. le secrétaire par les paroles suivantes :

MESSIEURS,

« Aujourd'hui même nous avons reçu l'information officielle de la constitution du comité central pour les Pays-Bas, à Amsterdam, sous la présidence de l'honorable docteur Sarphati.

» Le concours d'un pays dont le nom et l'histoire sont inséparablement liés à la cause de la liberté de conscience, qui a donné, il y a quatre siècles, l'hospitalité aux martyrs du fanatisme, en accueillant des milliers de familles juives fuyant l'inquisition de l'Espagne et du Portugal, qui a produit une foule d'hommes qui ont illustré le nom israélite, ne peut être salué par notre *Alliance* qu'avec la plus vive satisfaction. »

M. le secrétaire continue :

Nous espérions aussi être en mesure de vous annoncer la formation de comités en Allemagne; toutefois, les choses n'ont pu aller assez vite au gré de nos désirs, et nos démarches n'ont pas encore obtenu le résultat que nous en attendons.

Pour ce qui concerne la composition définitive du comité central, il vous a été adressé un projet de statuts nouveaux, basé sur le suffrage universel. Persuadés toutefois que l'esprit de suite est une des conditions essentielles au développement d'une société comme la nôtre, nous nous sommes ralliés au mode d'élection par périodes triennales.

Le concours ouvert l'année dernière pour la question de morale et de dogmes comparés nous a valu quatre mémoires, sur lesquels M. le rapporteur de la commission d'examen va appeler tout à l'heure votre attention.

Permettez-moi ici de vous dire en passant un mot de notre bi-

bliothèque. Vous avez pu voir, par la liste des livres qui nous ont été offerts, que nous sommes déjà parvenus à réunir un certain nombre de volumes relatifs au judaïsme. Depuis, de nouveaux envois nous ont été faits et nous permettent d'espérer que nos adhérents comprendront de plus en plus l'importance que nous attachons à cette partie de notre œuvre.

Nous avons à vous entretenir maintenant des principales questions qui ont occupé votre comité depuis votre dernière séance générale.

Appelés par nos statuts à favoriser les progrès moraux de nos coreligionnaires, nous avons été frappés avant tout de l'insuffisance de l'éducation primaire parmi nos frères des pays lointains. Nous avons donc été heureux de voter un secours pour la création d'une école française dans le Maroc, et de nous associer ainsi à une entreprise qui promet d'être féconde en bons résultats.

A ce sujet, nous avons naturellement songé aussi à nos frères de l'Orient. Persuadés qu'un des meilleurs moyens d'améliorer leur triste condition, c'est de propager parmi eux l'instruction et de fonder des écoles, nous avons entamé sur cette question une correspondance qui, nous l'espérons, aboutira bientôt à un résultat positif.

Il nous reste à vous parler d'autres subventions accordées par l'*Alliance*.

Dans plusieurs circonstances où les intérêts les plus graves de la famille et de l'honneur israélites étaient compromis, notre société a cru de son devoir de venir en aide aux personnes intéressées, afin de contribuer à prévenir le retour des funestes abus dont nous avons été témoins.

Il y a quelques mois, une souscription a été ouverte à Londres pour un littérateur israélite distingué qui se trouve atteint de paralysie et de cécité, et qui a dévoué toute sa vie à la défense de la cause au nom de laquelle l'*Alliance* a été fondée. Nous nous sommes empressés d'y contribuer pour notre part, jaloux de justifier ainsi notre titre d'*Alliance universelle* en nous intéressant partout à la cause israélite, et de donner en même temps un gage de reconnaissance à nos frères d'outre-Manche qui nous ont souvent prêté un appui efficace et empressé.

Digitized by

Plus récemment encore, il s'est formé en Allemagne un comité pour élever une statue à l'illustre auteur de *Nathan le Sage*. Tout le monde connaît les impérissables services rendus par Lessing à la cause de la liberté de conscience et particulièrement aux Israélites, partout encore opprimés de son temps, et auxquels il a, un des premiers, osé témoigner publiquement ses sympathies avec une chaleur de conviction et une saisissante éloquence qui seront pour son nom un éternel honneur. Nous avons été heureux à cette occasion d'apporter notre offrande à la mémoire de l'ami de Mendelssohn, et de montrer ainsi à l'Allemagne qu'Israël a le culte des souvenirs, même quand les efforts tentés pour lui n'ont pas eu tout le succès dont ils étaient dignes.

En dehors de ces secours matériels dont notre société a pris l'initiative, nous n'avons rien négligé non plus pour seconder la cause de nos frères par d'actives démarches qu'on a sollicitées de nous de toutes parts.

Plusieurs cantons de la Suisse, longtemps sourds aux conseils des puissances étrangères, ont enfin cédé à la voix de l'équité et émancipé nos frères, sur lesquels ils avaient fait peser jusqu'ici un implacable ostracisme. Nous ne pouvons certes nous flatter d'avoir amené ce résultat par nos modestes démarches ; toutefois il ne saurait être trop présomptueux de faire observer que ces lois réparatrices ont été rendues pour la plupart à la suite des conférences de l'*Alliance évangélique* à Genève, qui, sur notre prière, avait adressé de solennelles représentations aux gouvernements cantonaux où le principe de la liberté de conscience n'est pas encore suffisamment reconnu.

En Roumanie et en Servie, les droits de nos coreligionnaires ont également été plaidés par les personnages les plus influents. Non-seulement nous avons invoqué l'appui de nos consuls, mais nous avons aussi obtenu des offres de concours de la part de hauts fonctionnaires de ces pays. Grâce à nos amis de Londres, de Verceil et de Turin, les gouvernements britannique et italien ont l'un et l'autre fait intervenir leurs agents. Enfin, sur la bienveillante entremise d'un de nos collègues qui occupe une position éminente auprès de la légation ottomane à Paris, cette dernière s'est empressée à son tour d'en référer à son gouvernement,

Digitized by Google

afin qu'il interpose ses bons offices en faveurs des Israélites.

Les mêmes promesses nous ont été faites pour les Israélites de Tunis, au sujet desquels nous avons tout récemment encore reçu de lamentables nouvelles. Par l'entremise de sir Eardley, président de l'*Alliance évangélique*, qui tant de fois déjà nous a offert un concours si dévoué, lord John Russell, ministre des affaires étrangères en Angleterre, a bien voulu s'intéresser à nos coreligionnaires avec un empressement dont tous les amis de l'humanité lui sauront gré. En outre, l'agent de la Régence à Paris, M. de Lesseps, a chaleureusement recommandé au gouvernement de Tunis la cause pour laquelle nous l'avions sollicité.

A Tripoli, le représentant de l'*Alliance* a obtenu un succès très-significatif. Une grave insulte avait été faite au culte israélite dans cette ville, et c'est grâce aux énergiques réclamations de M. Toledano que le chef de la police, coupable du fait dénoncé, dut exprimer publiquement le regret de ce qui s'était passé et faire amende honorable.

Quant à la Russie, où le gouvernement semble animé de bonnes dispositions, nos coreligionnaires ont surtout à se plaindre de certains de ses agents subalternes, dont le bon plaisir se permet trop souvent contre eux les plus odieux abus. Les Israélites de ce pays n'ont malheureusement aucun recours contre les violences dont ils sont victimes, parce que la publicité leur fait entièrement défaut. L'*Alliance* ne pouvait pas leur rendre de plus grands services que de contribuer à faire connaître les documents propres à éclairer le gouvernement russe sur la situation de ses sujets israélites. C'est ainsi que, tout récemment encore, il nous est parvenu d'une petite ville de la Lithuanie de navrants détails, d'après lesquels toute la population israélite aurait subi des traitements d'une cruauté inouïe, et auxquels nous nous refuserions d'ajouter foi, s'ils ne nous avaient été transmis par des personnes dignes de toute confiance. En ce moment même, l'attention de l'*Alliance* est fixée sur un odieux procès, à la suite duquel soixante et un Israélites, dont plusieurs ont succombé à leurs horribles souffrances, ont été condamnés l'année dernière aux travaux forcés et déportés en Sibérie, sous l'inculpation aussi

monstrueuse qu'absurde, d'avoir versé du sang chrétien pour leurs cérémonies religieuses. Un puissant appui nous est promis de toutes parts.

Enfin, messieurs, nous avons examiné avec une persévérante attention tous les faits qui pouvaient intéresser les principes sur lesquels s'appuie notre œuvre. Les nombreuses communications échangées par l'*Alliance* sur tous les points du globe, et qui, en ce moment déjà, atteignent le chiffre de 800, peuvent vous donner la mesure de l'étendue de nos relations.

Toutefois, nous ne pouvons nous dissimuler que les populations israélites qui auraient surtout besoin du concours de leurs frères plus favorisés par la Providence ne peuvent encore connaître qu'imparfaitement les services qu'une institution comme la nôtre peut leur rendre un jour. Nous avons donc décidé la publication d'une circulaire hébraïque, destinée à annoncer à nos frères de l'Afrique et de l'Orient les principes et le but de notre Société. Ce document est en ce moment sous presse. Nous espérons qu'en le propageant dans les pays reculés où la civilisation européenne a fait si peu de progrès jusqu'à ce jour, nous parviendrons à nous ménager une sphère d'action de plus en plus digne de nos efforts.

Avant de terminer le compte rendu de nos travaux, permettez-nous, messieurs, de vous faire remarquer tout particulièrement que dans toutes les circonstances où l'*Alliance* a été appelée à agir, elle l'a fait au grand jour, sans aucun mystère. Nous avons pensé que si la cause de la justice peut bien voir entraver encore ses progrès et retarder l'heure de son triomphe, le moment est venu au moins pour elle de réclamer sans détour et avec assurance la satisfaction qui lui est due. C'est à l'opinion publique, c'est aux gouvernements eux-mêmes que nous signalons les abus dont nous avons à nous plaindre, sûrs d'en obtenir, au nom de l'humanité, le prompt redressement. Sans doute les résultats obtenus par nous ne répondront pas à l'attente de tous et sont loin de nous satisfaire nous-mêmes; mais, tout imparfait qu'est le fruit de nos démarches, il vous prouvera néanmoins que l'œuvre qui est l'objet de nos soins est pleine de vie et que, conformément à nos statuts, nous avons fait tous nos efforts pour prêter un ap-

pui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite et pour travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux de nos coreligionnaires.

M. Isidore Cahen, rapporteur de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés à la Société pour répondre au concours qu'elle avait ouvert l'an dernier, s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

L'*Alliance israélite universelle* avait proposé pour sujet de prix à décerner le 1er mars 1862 la question suivante :

« Rechercher quels sont, sous le rapport des dogmes religieux comme sous celui de la morale, les éléments que la religion juive a légués aux religions qui l'ont suivie.

» Si la pureté du dogme n'a jamais trouvé que des admirateurs, il n'en a pas toujours été de même pour la morale, attaquée par l'ignorance plus encore que par la malveillance.

» Prouver que la morale qui ressort de l'ensemble des documents religieux du judaïsme n'a rien à redouter de la comparaison avec celle d'aucun autre peuple ni d'aucune autre religion. »

Quatre mémoires nous ont été adressés, et je viens, comme rapporteur de la commission chargée de les examiner, vous faire connaître les résultats de ses travaux.

Des *quatre* mémoires, deux sont écrits en *allemand*, un en *français* et un en *hébreu*.

Le mémoire numéro 1, écrit en allemand, ne mérite même pas ce nom, n'étant qu'une simple dissertation de quelques pages où le sujet est à peine indiqué.

Le mémoire numéro 2, également écrit en allemand, plus développé, atteste des études sérieuses et un esprit familiarisé avec les détails de la question ; mais les lois de la composition paraissent étrangères à l'auteur, qui s'est contenté de prendre pour ainsi dire au hasard un certain nombre de points donnés de mo-

Digitized by

rale privée et publique, et a juxtaposé, sans rien qui ressemble à une liaison, même extérieure, les observations, les rapprochements et les appréciations qu'ils lui suggéraient : avec un pareil procédé, il n'y a plus d'ouvrage, mais des fragments; sans vues d'ensemble, sans systématisation, on ne présente au lecteur que des réflexions dénuées de portée pratique comme de valeur scientifique. Cependant l'auteur du numéro 2 nous paraît en état d'aborder le sujet, mais à la condition de refondre son travail sur un nouveau plan et de compléter ses recherches.

Le mémoire numéro 3, écrit en hébreu et intitulé *Beth Middoth* (système de morale), est conçu sur un plan beaucoup plus méthodique. On n'y rencontre point les vices de forme que nous avons signalés dans le précédent travail, et on ne peut s'empêcher d'admirer la facilité avec laquelle l'auteur sait manier la langue hébraïque; malheureusement, ce mémoire ne répond pas au programme posé par notre société : c'est un assez long traité de psychologie et de morale; il y est question en détail de l'âme, de ses facultés, de ses sentiments et de ses idées; les vertus et les vices y sont aussi décrits; l'auteur traite également de la connaissance et de l'amour de Dieu; mais tout cela y est envisagé sous le point de vue le plus général de la morale : le judaïsme et les doctrines dont il est la source n'y sont pas l'objet d'une comparaison méthodique et approfondie qu'appelait le sujet tel que nous l'avions formulé.

Un quatrième mémoire, écrit en français et composé d'environ 500 pages, nous étant arrivé postérieurement à l'époque fixée pour la clôture du concours, n'a pu être examiné par nous : nous le tenons donc à la disposition de son auteur; un examen très-sommaire aurait suffi, d'ailleurs, pour nous convaincre des graves défauts de composition et surtout de style qui déparent ce travail.

Vous le voyez, messieurs, les résultats de cette première épreuve sont absolument négatifs : le concours ouvert pour la question de morale est donc prorogé au 1er mars 1863, époque à laquelle est fixé aussi le dernier délai pour le concours de statistique dont le programme est ainsi conçu :

« Tracer la statistique actuelle des populations israélites sur

Digitized by Google

tous les points du globe; examiner leur état moral et matériel, leurs professions et moyens de vivre; signaler surtout l'influence qu'a eue sur leur condition la plus ou moins grande somme de libertés dont elles jouissent dans les différentes contrées. »

Espérons que des candidats plus nombreux répondront à ce second appel; mais, dès aujourd'hui, la société a lieu de se féliciter de l'initiative qu'elle a prise, puisqu'elle a réveillé ou fortifié le goût des recherches morales et statistiques sur des sujets qui intéressent notre croyance, et mis à l'ordre du jour, signalé aux méditations des penseurs deux questions d'un incontestable intérêt.

M. Saint-Paul, trésorier, rend compte de la situation financière, d'où il résulte que le solde en caisse au 31 mars 1862 était de 7,588 fr. 50 c. Le nombre des sociétaires s'élevait, à la même date, à 1,112, ainsi répartis :

Paris	301
Départements	398
Algérie	92
Italie	227
Angleterre	19
Suisse	11
Servie	10
Gibraltar	6
Hollande	5
États-Unis	5
Grand-duché de Bade	5
A reporter :	1079
Report :	1079
États barbaresques	5
Prusse	4
Villes libres	4
Russie	3
Belgique, Autriche, Maroc, Vénézuéla, Danemark, Suède, Hesse, Bavière, Wurtemberg, Espagne	17
Total en 151 localités :	1112

Dans cette énumération ne sont pas compris les membres de la société hollandaise *Tot nut van Israel*, qui vient de se joindre à l'*Alliance*.

L'ordre du jour appelle le vote sur les statuts.

M. le président annonce que, si les statuts sont adoptés, il sera procédé, au mois de mai prochain, à l'élection du comité central définitif.

M. N. Leven, membre du comité, lit les statuts.

Cette lecture donne lieu aux observations suivantes :

M. Joseph Cohen, membre du Consistoire de Paris, après avoir développé les motifs qui lui font donner son entière approbation aux travaux du comité, fait observer que l'article premier circonscrit le but de la société dans des limites trop étroites. En effet, le Comité lui-même ne s'est pas contenté de prendre en main la cause des Israélites victimes de l'intolérance, et, certes, tous les hommes de cœur l'en félicitent. L'honorable membre demande donc qu'on élargisse le but de la Société jusqu'aux limites mêmes de l'œuvre accomplie, et que le Comité continue à être l'appui de tous ceux envers lesquels le principe de la liberté de conscience est méconnu.

M. N. Leven, membre du Comité, après avoir remercié l'honorable préopinant de ses paroles bienveillantes pour la Société, répond que, si le Comité a restreint les termes des statuts, c'est qu'il a voulu empêcher toute méprise sur la pensée qui a présidé à la fondation de l'*Alliance*. La Société doit, avant tout, consacrer ses efforts à la défense des intérêts israélites, sans toutefois rester étrangère aux questions qui intéressent la liberté de conscience en général. D'ailleurs, le comité devait, par la rédaction même des statuts, écarter tout soupçon d'ingérence dans des questions politiques. Un but trop vaste pourrait facilement inspirer des appréhensions sur nos tendances.

M. Benoît Lévy, réclame contre le minimum de la cotisation fixé par l'art. 4.

M. Leven fait observer que ce minimum est indispensable afin d'assurer à la société un revenu suffisant pour subvenir à ses charges, et qu'elle accepte, d'ailleurs, les dons les plus modestes.

M. Gaffré demande des éclaircissements sur l'article 8, aux termes duquel le comité central sera nommé par le vote universel des membres de la société.

M. Leven répond que tous les membres seront appelés au vote, quel que soit le pays où ils résident. Dans les départements et à l'étranger, le scrutin sera ouvert au siége des comités locaux et régionaux. Quant aux membres isolés, ils auront le droit d'envoyer leurs bulletins de vote au comité central. L'invitation au vote sera accompagnée d'une liste générale des membres de l'*Alliance*.

M. Gaffré demande, au sujet de l'article 11, que le président soit élu pour trois ans. M. M. Frank, président de la *Société des enfants de Japhet,* s'associe à ce vœu et demande des explications au bureau sur l'article en question.

M. Leven répond qu'une société comme la nôtre exige une grande activité, et que le concours de tous les membres de son comité lui est indispensable. Or, si l'on donne au président un mandat de trop longue durée, il est à craindre que la majorité des membres ne se repose complétement sur lui. Le pouvoir dirigeant ne peut être que le Comité tout entier, qui seul doit administrer la société et en perpétuer les traditions.

M. Benoît Levy demande que la réélection du président soit permise au moment même où expirent ses fonctions.

M. Carvallo répond que, si la réélection immédiate était permise par les statuts, on retomberait dans l'inconvénient d'une présidence prolongée. En effet, les membres du comité seraient entraînés à procéder à des réélections successsives ou à blesser des susceptibilités qui se comprennent. L'expérience est là d'ailleurs pour montrer que, dans toutes les assemblées où le président est changé chaque année, il s'établit et il se conserve un grand esprit de suite et d'indépendance; au contraire, dans celles où la réélection est permise, les mêmes hommes sont toujours portés aux mêmes fonctions et la société disparaît dans l'individualité du président.

D'ailleurs, le président sortant reste membre du Comité cen-

tral; toutes ses relations restent acquises à la société; son action, quoique moins apparente, n'en est pas moins efficace; enfin, la réélection, permise à une année d'intervalle, laisse à la société la faculté d'utiliser de nouveau des services qui ne doivent pas être interrompus.

M. Abraham Cahen, gradué grand rabbin, fait observer que les statuts sont muets sur le lieu où doivent se tenir les assemblées générales. Il exprime le vœu qu'elles aient lieu alternativement dans les différents pays où l'*Alliance* compte des adhérents.

M. Leven répond que c'est à dessein que les statuts ne se prononcent pas à cet égard. La question soulevée par l'honorable préopinant est une de celles qui doivent être réservées à l'avenir. En s'abstenant d'indiquer d'avance le lieu de l'assemblée générale, les statuts ont précisément réservé la faculté de la convoquer dans d'autres pays où la Société sera représentée par un grand nombre d'adhérents.

M. Franck demande si les journaux et les documents que le comité se propose de réunir dans le local de ses séances seront à la disposition de tous les membres.

A la réponse affirmative de M. Leven, M. Carvallo ajoute que les revenus de la Société n'ont pas encore acquis le degré de fixité nécessaire pour que le comité ait pu consacrer une partie des ressources au loyer d'un local et aux frais d'installation, d'éclairage, de personnel, qu'entraînera forcément l'existence de ce local. Quand le moment sera venu, la salle de réunion, la bibliothèque et le secrétariat seront loués par le comité central; chaque membre de l'*Alliance* y trouvera tous les documents qu'il voudra consulter. Ils seront mis par le secrétaire à sa disposition, et l'article 14 recevra ainsi son application.

M. Léonce Lehmann, avocat, fait observer que les statuts n'ont pas prévu le cas où un membre du comité donnerait sa démission ou viendrait à mourir.

M. Leven répond que le comité a voulu éviter des élections trop fréquentes et trop rapprochées. D'ailleurs, l'absence temporaire

de quelques membres ne saurait porter préjudice à l'activité d'un comité de trente personnes.

M. Franck demande des éclaircissements sur l'article 22 qui semble réserver au comité seul le droit de proposer une modification aux statuts.

M. Carvallo répond que le comité a été préoccupé du danger que présenteraient des modifications trop fréquentes. Il a donc cru devoir prendre les plus grandes précautions pour éviter l'instabilité des statuts. Est-ce à dire que le comité exclue l'action individuelle des membres? Nullement : toute communication est examinée dans les séances du comité avec le plus grand soin; seulement, lorsqu'elle a pour objet une modification des statuts, elle devra être approuvée par les deux tiers du comité, pour être présentée à l'assemblée générale.

M. le président prononce la clôture de la discussion, et soumet les statuts à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée les adopte à l'unanimité.

M. Oulry signale au Comité les incapacités civiles dont la municipalité de Baden, dans le grand-duché de Bade, frappe les Israélites, et M. Gaffré appelle l'attention sur un livre distribué dans une école publique et dans lequel les Israélites sont l'objet des plus ridicules allégations.

M. le président répond que le comité examinera l'une et l'autre question.

M. Nathan Astruc s'élève contre un mot échappé à M. le marquis de Larochejaquelein à propos d'une pétition qui avait été soumise au Sénat.

M. Leven répond que, dans cette question comme dans toutes celles qui sont de la compétence des Consistoires, le comité subordonne son action à la leur. Le rôle de l'*Alliance* se borne à signaler aux Consistoires les questions qui lui paraissent dignes d'attirer leur attention.

M. L. Lehmann fait observer que l'honorable sénateur dont il s'agit a regretté lui-même la portée donnée à ses paroles, et qu'il n'a attaché au mot dont il s'est servi aucune intention blessante[1].

M. le docteur Manuel Leven recommande à l'attention du comité une occasion qui lui est offerte d'obtenir des renseignements statistiques sur les intéressantes populations juives de l'Abyssinie. Un agent consulaire, M. Guillaume Lejean, a reçu du gouvernement français la mission d'étudier ce pays; son départ est fixé au 25 avril prochain. L'honorable membre croit utile que le comité entre en relations avec M. Lejean et lui soumette un programme relatif à la situation des Israélites.

M. le président remercie M. le docteur Leven de cette communication. Le Comité en fera l'objet d'un examen très-attentif.

Miss Blundell ayant soumis au Comité une traduction française du chapitre 37, versets 1-14 d'Ézéchiel, relatif à la résurrection d'Israël, le Comité l'autorise à faire distribuer à l'Assemblée ce document qu'elle a fait imprimer à cet effet.

Avant de lever la séance, M. le président remercie M. Javal, membre du Consistoire central, présent à la réunion, de l'empressement avec lequel il a, pour la deuxième fois, offert son local à la Société pour y tenir son assemblée générale.

[1] Dans une lettre écrite depuis à M. Lehmann, et communiquée à l'*Alliance*, M. le marquis de Larochejaquelein a pleinement confirmé cette explication.

Digitized by Google

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

PARIS

IMPRIMERIE A. WITTERSHEIM

RUE MONTMORENCY, 8

1861

Digitized by Google

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

BUT.

ARTICLE PREMIER. La Société l'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE a pour but :

a) De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

b) De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

c) D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

Digitized by

ORGANISATION.

Art. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande ou être présenté à l'un des Comités, qui votera sur l'admission à la simple majorité.

Art. 3. Tout adhérent reconnu indigne pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 4. Le minimum de la cotisation destinée à subvenir aux charges de la Société est de six francs par an.

La Société accepte les dons en livres et en argent.

Comité Central.

Art. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. — Ce Comité Central correspond avec les Comités Régionaux et Locaux.

Art. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **trente.** Ce chiffre pourra être augmenté plus tard, sur la proposition du Comité, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

Art. 7. Les deux tiers des membres du Comité Central devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

Digitized by Google

ART. 8. Le Comité Central sera nommé par le vote universel des membres de la Société.

ART. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Dans les deux premières périodes triennales, le sort désignera les membres sortants.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les trente personnes qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus d'une année de suite les fonctions de Président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de sept membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires,

pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte rendu des Assemblées générales.

Art. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

Comités Locaux et Régionaux.

Art. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité Local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

Art. 16. Des Comités Régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités Locaux.

Art. 17. Les Comités Locaux et Régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus d'une année de suite les fonctions de Président.

Art. 18. Les Comités Locaux et Régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un

intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

Art. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

Art. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

Art. 21. Tout délégué d'un Comité Local ou Régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATION DES STATUTS.

Art. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle.

De plus, la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

Digitized by Google

AVIS

Toutes les communications concernant l'*Alliance Israélite Universelle* devront être adressées soit à M. SAINT-PAUL, trésorier de la Société, 28, rue Bergère, soit à M. NORDMANN, secrétaire-adjoint, 37, quai des Grands-Augustins.

NOTA. Messieurs les membres de la Société sont instamment priés de faire parvenir *franco* au secrétariat leurs adresses exactes.

PJud 508.522.9

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

JUILLET 1864

PARIS
SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE D'ENGHIEN, 23
1864

Digitized by Google

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES ISRAÉLITES DE LA TUNISIE.

Monsieur et cher coreligionnaire,

D'effroyables récits nous arrivent d'outre-mer. Le fanatisme musulman s'est encore une fois déchaîné contre nos frères, dans la régence de Tunis, et ils ont été victimes d'une terrible persécution. Après avoir subi tous les excès d'une inqualifiable barbarie, ils se sont vus, sur divers points de la Régence, dépouillés de tous leurs biens, chassés de leurs demeures et réduits à chercher un refuge dans les villes de Tripoli et de Tunis. Leur malheur est immense, des populations entières sont dans le désespoir et dans un affreux dénûment, elles implorent le secours de leurs coreligionnaires.

L'*Alliance israélite universelle* ne peut rester indifférente à ces cris de détresse. Ses statuts l'obligent à venir en aide à tous ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélites. Mais ses ressources ne lui ont permis de mettre jusqu'à présent à la disposition des Comités de secours institués dans ces villes qu'une somme bien modique, et, pour soulager de si grandes misères, il nous faut faire appel aux inépuisables ressources de la charité de nos coreligionnaires. Il y a cinq ans, la persécution religieuse s'appesantissait sur nos frères du Maroc, et, par un mouvement spontané et magnifique, de tous les points du globe les secours ont afflué vers les malheureuses victimes du fanatisme religieux. Aujourd'hui la Tunisie nous offre le spectacle de misères non moins affligeantes qu'il faut guérir. Ne devons-nous pas faire éclater, dans ces tristes circonstances, la puissance de notre soli-

Digitized by Google

darité fraternelle pour le bien, et venir en aide aux réfugiés de Tunis et de Tripoli?

Le Comité central de l'*Alliance* a décidé, dans sa dernière séance, d'ouvrir une souscription en faveur de ces malheureux par l'intermédiaire de ses Comités locaux et régionaux. La souscription est ouverte au siége du Comité central, à Paris, et au siége des Comités locaux et régionaux.

Persuadés, Monsieur et cher coreligionnaire, que vous voudrez bien y concourir, recevez d'avance nos sincères remercîments et agréez l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président, Ad. Crémieux.

Le Secrétaire, N. Leven.

Paris. — Imprimerie A. Wittersheim, 8, rue Montmorency.

Digitized by Google

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

TENUE LE 31 MAI 1864

La séance est ouverte à 8 heures du soir, dans la salle Herz, sous la présidence de M. Crémieux.

L'Assemblée est nombreuse; on remarque parmi les assistants MM. Cerfberr, président du Consistoire central de France; Isidor, grand rabbin de Paris; Cohn (Albert), président du Comité de bienfaisance; Delaporte, consul de France à Bagdad; Dunant, de Genève; Fircowitch, savant caraïte, d'Eupatoria, en Crimée; Havet, professeur au collége de France; le docteur Pétavel, de Neufchâtel; Emmanuel Pétavel, pasteur à Londres; E. Simon, délégué du gouvernement français en Chine; Jules Simon, membre de l'Institut et du Corps législatif, et plusieurs autres notabilités appartenant aux divers cultes.

MM. Crémieux, Kœnigswarter, Leven et Saint-Paul, membres du bureau, et Allégri, Arnthal, Bloch, Cahen, Carvallo, Charleville, Erlanger, Lévy-Alvarés, Manuel et Munk, membres du Comité Central, sont présents.

M. N. Leven, secrétaire, lit le compte-rendu suivant :

MESSIEURS,

Il y a quatre ans, au mois de juillet 1860, dix-sept Israélites de Paris, réunis dans la demeure de l'un d'eux, échangèrent leurs idées, et, frappés de voir que nul lien n'existait, à part la communauté des croyances religieuses, entre les membres de la grande famille d'Israël, résolurent de créer, en dehors de toute action politique, et sans toucher aux diverses nationalités franchement acceptées, une alliance destinée à mettre en commun, à propager ces idées d'émancipation et de progrès dont quelques pays favorisés avaient seuls le privilége; de telle sorte que les plus heureux tendraient la main à leurs frères déshérités, que les plus instruits combattraient l'ignorance, que ceux qui ont la parole libre l'emploieraient pour les autres, que ceux qui peuvent tenir la plume la tiendraient pour tous; les bases de notre Société furent jetées, et si des difficultés sérieuses purent inquiéter d'abord les premiers fondateurs sur le succès de leur œuvre, d'ardentes sympathies ne tardèrent pas à les soutenir ; et sans s'écarter un instant du but qu'ils se proposaient, sans compromettre ce succès par les témérités que l'on pouvait redouter, sans rien sacrifier cependant des principes qui les inspiraient, ils ont marché d'un pas ferme, et triomphé de toutes les résistances.

Aujourd'hui l'*Alliance* compte environ 3,000 adhérents, et ce nombre même ne donne pas une idée de l'étendue de son action. De tous les points du globe les adhésions isolées ou collectives nous arrivent sans cesse. Nous avons des Comités locaux et régionaux en Asie, en Afrique, en Amérique, et dans la plupart des contrées de l'Europe. Des relations régulières avec ces différents pays permettent au Comité central d'être informé de tout ce qui touche directement aux intérêts israélites, de les défendre, d'en appeler à la bienveillance et à la sagesse des divers gouvernements, d'obtenir des réformes heureuses dans la condition civile et politique des Israélites, et d'inaugurer pour eux le règne du droit dans les pays les plus barbares.

L'*Alliance israélite universelle* a compris surtout que c'est dans l'émancipation intellectuelle et morale que l'émancipation

Digitized by Google

politique trouve son meilleur appui. Des concours ont été ouverts, des publications encouragées pour faire connaître le véritable esprit de la doctrine mosaïque et montrer que l'émancipation des Israélites n'importe pas moins aux peuples au milieu desquels ils vivent qu'à eux-mêmes. Des missions ont été préparées, des programmes confiés à de hardis voyageurs chargés de retrouver les membres de la grande famille Israélite, dispersés jusqu'aux extrémités du monde et ignorés depuis des siècles. Des écoles ont été fondées, d'autres le seront bientôt. Des instituteurs européens vont porter au Maroc, en Turquie, et jusqu'à Bagdad ces connaissances variées qui sont le fondement de la civilisation moderne et sans lesquelles nul peuple ne peut être régénéré.

Telle est l'œuvre dont les membres fondateurs constatent avec satisfaction la prospérité, sans se dissimuler tout ce qui reste encore à faire, et combien les résultats obtenus sont loin de l'avenir qui lui est réservé. Vous allez juger de ses progrès, messieurs, par le détail de nos travaux. Nous vous devons compte tout d'abord de l'augmentation du nombre des adhérents.

En France, les départements de l'est et du midi, en Algérie plusieurs villes nous ont donné de nombreuses adhésions. Quatre nouveaux Comités locaux s'y sont organisés et plusieurs autres Comités sont en voie de formation.

En Italie et en Hollande, il s'est également formé de nouveaux Comités, et la Société s'est étendue et affermie dans toutes les contrées où elle était déjà représentée. Elle s'est constituée dans d'autres contrées où elle était inconnue naguère : nous voulons parler des pays musulmans et des états de l'Amérique centrale.

Un Comité central pour la Turquie s'est organisé à Constantinople. Placé sous la direction des hommes les plus éminents du pays, il a promptement attiré l'attention générale, et, grâce à ses efforts, la Société se propage dans toute la Turquie.

A l'extrémité occidentale du monde musulman, au Maroc, la Société doit à la coopération d'un agent français dévoué à notre cause des adhésions nombreuses, parmi lesquelles nous comptons celle des membres les plus notables des communautés.

L'Amérique centrale aussi nous donne un puissant appui. Là nos coreligionnaires, peu nombreux et bien éloignés de nous,

Digitized by

mais voulant servir la même cause, se sont groupés autour de nous : ils ont formé des Comités qui ont réuni de nombreuses et d'importantes adhésions, et ces Comités nous annoncent qu'ils vont provoquer la formation d'autres Comités dans tous les centres israélites sur la côte du Pacifique. L'Orégon et le territoire du Névada, nous assure-t-on, ne tarderont pas à suivre l'exemple de la Californie. Le succès de l'œuvre est donc assuré dans ces pays lointains.

L'année qui vient de s'écouler a marqué un progrès notable dans la situation de nos frères. Ainsi la Suisse a fait un pas décisif dans la voie de la justice et de la liberté. On se rappelle que l'an dernier, le décret d'émancipation, émané du Grand Conseil du canton d'Argovie, et empreint d'un esprit de libéralisme digne de la Suisse, avait été abrogé par un plébiscite dû à quelques meneurs obscurs et fanatiques. On protesta en Suisse, et nous nous sommes associés aux protestations contre le régime rétabli par le plébiscite : le canton d'Argovie revint à la loi qui donnait à nos frères la plénitude des droits civils et politiques. Nos coreligionnaires, voulant se montrer dignes de la situation qui leur est faite par la loi nouvelle, ont créé une école supérieure d'instruction professionnelle, ouverte à tous les cultes, par une mesure dont la haute portée libérale n'échappe à personne. *L'Alliance* a été heureuse d'apporter son appui moral et matériel à cette utile création.

L'heureux résultat obtenu par nos coreligionnaires de l'Argovie hâtera, nous l'espérons, l'abolition des dispositions restrictives dont les Israélites étrangers sont encore l'objet dans certains cantons. L'argument tiré de la position des Israélites indigènes ne pourra plus être invoqué en faveur du maintien des clauses contre les Israélites, insérées dans les traités. Du reste, nous sommes fondés à croire que les gouvernements européens ne permettront plus que leurs nationaux soient atteints par ces lois iniques. Le gouvernement français a promis formellement d'insérer dans le traité de commerce avec la Suisse une disposition spéciale, garantissant aux Israélites français en Suisse l'intégrité des droits qui leur appartiennent en France. Un ancien administrateur du Haut-Rhin, M. Zickel Kœchlein, bien qu'il

n'appartienne pas à notre culte, a écrit sur cette question un savant et chaleureux plaidoyer que nous nous sommes fait un devoir de publier. En ce moment l'Italie entame, à son tour, avec la Suisse, des négociations qui doivent aboutir à un traité de commerce. Nous avons eu soin d'appeler sur ce sujet l'attention du Comité central italien de notre Société : il va s'adresser à son gouvernement, et nous ne doutons pas que l'Italie, fidèle à ses traditions libérales, ne tienne à honneur, comme la France et les Pays-Bas, d'assurer aux Israélites italiens un traitement identique à celui qui sera concédé à ses autres sujets.

La *Société de Culture israélite*, à Bucharest, a également invoqué les soins officieux de l'*Alliance*. Les Israélites roumains sont encore privés de leurs droits politiques. L'*Alliance* a adressé au prince régnant une requête en leur faveur. La réponse du prince, annonçant la nomination d'un Israélite à des fonctions publiques, est un hommage rendu aux droits de nos frères. Il a chargé son représentant à Paris de se mettre en relations avec l'*Alliance*, et s'il n'a pas été possible encore d'obtenir l'abolition des lois restrictives dont se plaignent nos coreligionnaires, les bonnes dispositions du prince nous rassurent pour l'avenir.

La situation des Israélites de Servie est bien plus malheureuse que celle des Israélites de la Moldo-Valachie. Ce pays a dépouillé les Israélites, à la suite d'une révolution politique, des droits qui leur avaient été garantis par les traités, les a chassés des villes de l'intérieur du pays et les a confinés dans un misérable quartier de Belgrade. En vain ce décret a-t-il été révoqué au moment de la restauration de la famille régnante ; l'assemblée nationale, cédant à une déplorable pression et à des sentiments mesquins de rivalité commerciale, a de nouveau revêtu de sa sanction des mesures odieuses dont l'exécution a plongé nos frères dans la plus affreuse misère. L'*Alliance* a fait tous ses efforts pour hâter le terme d'un état de choses qui rappelle les plus tristes époques des persécutions religieuses. Le gouvernement ottoman, que nous avons trouvé, en toutes circonstances, prêt à servir la cause de la liberté religieuse, a fait, sur notre demande, les plus louables efforts pour appuyer de sa haute autorité une réclamation fondée sur l'immuable et éternel principe de la liberté de conscience.

Digitized by Google

Nous nous sommes, d'un autre côté, adressés au prince Michel lui-même, dont les sentiments personnels inspirent à nos frères une entière confiance, et nous avons lieu de croire que le gouvernement serbe donnera aux réclamations de nos coreligionnaires, appuyées par la Porte, une satisfaction légitime.

Un pays voisin vient de lui donner à cet égard un salutaire exemple. Les Israélites ioniens avaient été privés jusqu'à présent des droits politiques : le sénat des Sept-Iles vient de les leur restituer par un vote solennel et spontané. L'*Alliance*, persuadée que c'est encore servir les intérêts commis à sa défense que de se faire l'interprète des sentiments qu'inspirent de tels actes, a transmis l'expression de sa reconnaissance à l'assemblée éclairée qui a rendu un nouvel hommage au grand principe de l'égalité religieuse.

Une dernière formalité s'oppose encore à la mise en pratique complète de l'émancipation décrétée par le Sénat sept-insulaires : elle est le fait de la constitution qui régit le royaume grec et dont l'article 37 prescrit aux députés un serment incompatible avec la foi juive. L'*Alliance* a transmis une adresse au roi des Hellènes pour solliciter l'abolition de cet article; elle a fait en même temps une démarche auprès du comte de Sponneck, pendant son séjour à Paris, et il lui a promis d'appeler la sérieuse attention du gouvernement sur cette importante question.

Les Israélites de la Turquie n'ont rien à désirer sous le rapport de la législation qui les régit : la Sublime-Porte accorde les mêmes droits à tous ses sujets, sans distinction de culte. Mais ce grand empire contient des populations de religions différentes que le fanatisme a souvent soulevées contre nos coreligionnaires. Nos frères de Smyrne, étaient chaque année, à l'approche de la fête de Pâque, l'objet des plus cruelles persécutions de la part des Grecs de cette ville. Le Comité central de l'*Alliance* pour la Turquie a eu à cœur de prévenir, cette année, de semblables actes de violence : il a réussi, grâce à l'intervention du patriarche œcuménique de Constantinople et du gouverneur de Smyrne. Une lettre pastorale, adressée par l'archevêque aux Chrétiens de Smyrne, a flétri énergiquement des actes inspirés par un fanatisme insensé, et le gouverneur a pris les mesures les plus effi-

Digitized by Google

caces pour rendre la sécurité à nos frères. De tels actes méritent d'être signalés à la reconnaissance de l'Europe civilisée.

Au Maroc, une odieuse persécution a appelé notre attention sur la situation si précaire des Israélites de ce pays. Une terrible condamnation avait été prononcée contre plusieurs Israélites accusés d'un crime imaginaire, et d'affreux supplices furent infligés à ces infortunés. A la première nouvelle de ces faits, notre plus pressant devoir était d'appeler la réprobation publique sur ces horribles réminiscences d'un autre âge, qui eurent un si douloureux retentissement dans la conscience stupéfaite du monde civilisé. Mais il ne suffisait pas que de pareils actes fussent publiquement flétris, il fallait encore en prévenir le retour. Des démarches de l'*Alliance* auprès des gouvernements français, italien, anglais et espagnol, ont eu pour effet d'assurer à nos frères le protectorat de la plupart de ces puissances. La mémorable mission de sir Moses Montefiore leur a valu même, de la part du gouvernement marocain, un décret qui leur garantit une égalité de droits complète avec les musulmans. Malheureusement des événements regrettables nés du fanatisme local nous font craindre que ce décret ne puisse avoir tout son effet, si son exécution n'est énergiquement surveillée par les grandes puissances de l'Europe; et nous avons une garantie de leur vigilance dans l'empressement avec lequel ils sont tous intervenus, et dans l'intérêt moral qu'ils ont à protéger une population si faible et si digne de sympathie.

Nous avons à vous parler encore d'une partie importante de nos coreligionnaires, sur lesquels notre attention est fixée avec une douloureuse anxiété. Ce sont les Israélites de Pologne à qui leurs concitoyens, oubliant d'anciennes et d'affligeantes divisions, ont tendu la main dans une heure solennelle : ils se sont jurés les uns aux autres un dévouement fraternel dans la vie et dans la mort. Hors de leur pays même, les Polonais ont voulu consacrer ce pacte indestructible de fraternité entre les adhérents de toutes les religions, par la création d'une Société dont le nom exprime bien la généreuse pensée : elle s'appelle l'*Alliance polonaise de tous les cultes*. Si les Juifs polonais sont désormais des frères pour les Chrétiens, est-il possible que la loi du pays les divise, en plaçant les Israélites dans une condition différente de celle des

Digitized by Google

autres Polonais? Le gouvernement russe, à qui nous avons demandé l'autorisation de fonder notre Société en Pologne, nous a répondu, par une lettre qui est un document précieux pour nous, que notre Société n'était pas nécessaire à un pays où les Juifs ne sont aucunement placés en dehors du droit commun. Sans discuter la raison invoquée pour refuser à notre Société le droit de cité en Pologne, nous constatons que le gouvernement russe reconnaît les droits de nos coreligionnaires, et nous faisons des vœux pour qu'il les respecte à la fin d'une lutte que nous avons suivie avec une ardente émotion, mais où notre Société a, malgré des sollicitations diverses, gardé une neutralité absolue, par cela même qu'elle s'est interdit tout rôle politique.

Cet examen de la situation de nos coreligionnaires nous montre des progrès véritables dans leur condition civile et politique. Il en reste de grands à faire, et nous ne pouvons nous flatter d'avoir réussi dans toutes les réclamations que nous avons élevées en leur faveur. Reconnaissons qu'elles sont toujours bien accueillies par les gouvernements animés d'un sincère esprit de justice, et que, s'il subsiste dans leur législation quelques traces de l'intolérance d'un autre âge, il suffit, pour les faire disparaître, de faire appel auprès d'eux au grand principe d'égalité civile et politique qu'ils s'honorent de maintenir intact. Mais il y a, même en Europe, des pays qui, malgré un état de civilisation apparent, résistent encore au grand mouvement de liberté religieuse inauguré au dernier siècle et devenu si puissant de nos jours ; leur résistance ne doit point lasser nos efforts. L'avenir dans ce monde est à la justice ; et, pour hâter son triomphe, nous devons lutter sans relâche contre les obstacles que lui suscitent les préjugés et l'intolérance religieuse.

C'est une partie importante de notre tâche, mais elle n'est pas la seule. Notre Société doit travailler à l'émancipation intellectuelle et morale de nos coreligionnaires, et c'est à ce but que servent les concours, les missions scientifiques, les publications d'ouvrages, les créations d'écoles dont il nous reste à vous parler.

Cette année, messieurs, nous avons aidé la publication de l'intéressant ouvrage d'un magistrat de l'Algérie sur la situation légale des Israélites de ce pays ; d'un ouvrage sur la morale juive,

écrit en langue hébraïque et traitant le sujet soumis au concours de l'année dernière; d'un annuaire publié au profit de la caisse des instituteurs israélites d'Allemagne, enfin d'un important travail encyclopédique sur la doctrine du judaïsme et principalement sur la littérature du Talmud. Nous laissons ouvert jusqu'au mois de novembre prochain le concours annoncé l'année dernière sur des questions d'histoire et de statistique dont le texte vous sera lu tout à l'heure.

L'année dernière aussi nous vous parlions des missions confiées par le gouvernement français à des hommes aussi savants que courageux, à M. Lejean, en Abyssinie, à M. Simon, en Chine, pour l'étude de ces pays lointains. Ils ont bien voulu nous promettre de nous donner sur les Juifs de ces pays, sur leur histoire, sur leur état social, tous les détails qu'une observation patiente et suivie leur permettrait de recueillir. M. Lejean a été malheureusement fait prisonnier en Abyssinie, et il a subi une longue captivité; mais rendu à la liberté, il a, sans se décourager, repris sa mission et nous pouvons attendre de lui d'utiles communications. M. Simon nous a donné sur les Juifs de Chine des renseignements qu'il à l'intention de compléter, dès qu'il reprendra une mission déjà si féconde en beaux résultats pour la science; et il nous promet sur les Juifs de la Chine une étude qui nous donnera la solution d'une question bien intéressante pour l'histoire du judaïsme.

Une mission scientifique envoyée par le gouvernement italien en Perse a bien voulu, à la demande du Comité central de l'Italie, faire entrer l'étude de la condition de nos coreligionnaires dans le plan de ses travaux.

Nous avons été nous-mêmes sollicités d'organiser une mission chargée d'entrer en relations avec nos coreligionnaires de l'Abyssinie, d'apporter quelque soulagement à leur profonde misère, de les tirer de l'état d'isolement intellectuel dans lequel ils végètent, à tel point qu'ils sont privés des livres qui peuvent leur enseigner, dans sa pureté, notre doctrine morale et religieuse. Cette mission est une de celles que nous voudrions favoriser le jour où nos ressources y pourront suffire. Il en est d'autres que des hommes dévoués à notre œuvre entreprennent spontanément.

Telle est celle d'un homme bien connu de vous par d'importants services rendus au judaïsme, M. J. Altaras : il a voulu consacrer une belle vieillesse à un voyage en Orient, où il va propager notre Société et les fondations qui s'y rattachent. M. Albert Cohn entreprend également, et pour la troisième fois, un voyage en Egypte et en Palestine. Son concours si précieux nous est acquis, et nous fondons de grandes espérances sur la connaissance qu'il a de ce pays, et sur sa haute expérience.

Il nous reste à vous parler, messieurs, de la mission peut-être la plus sérieuse, de la tâche certainement la plus pratique que l'*Alliance israélite* ait acceptée, de celle qui se concilie toutes les sympathies, de celle qui promet à notre œuvre les résultats les moins contestables. Cette tâche ne pouvait être entreprise que du jour où des ressources suffisantes permettraient de fournir aux premières charges qu'elle nous impose et garantiraient même l'avenir. Nous voulons parler de la fondation ou de l'entretien d'écoles européennes au sein des populations israélites que la misère et l'ignorance empêchent de se donner elles-mêmes cet instrument puissant de civilisation et de progrès.

Ce n'est pas en France, messieurs, vous le pensez bien, que cette participation de notre Société à une œuvre de ce genre est nécessaire; mais il y a en Turquie, au Maroc, en Syrie, en Palestine et dans d'autres parties de l'Asie, des communautés très-nombreuses qui sont demeurées trop étrangères au mouvement des idées modernes et qui n'ont guère changé depuis des siècles. Isolées au milieu de religions différentes, menacées, défiantes, concentrées en elles-mêmes, elles ne peuvent espérer la lumière que de cet Occident qui la recevait d'elles autrefois. Mais comment entamer cette couche épaisse de misère et d'ignorance? Comment hâter le réveil de ces nobles et intéressantes populations, et restituer plus tard ce capital d'intelligence et d'activité aux différents pays qui négligent d'en tirer profit? Commencer l'initiation par l'enfance, faire entrer par elle la lumière au foyer, travailler sur des âmes jeunes et faciles à manier, et, au lieu d'avoir péniblement à combattre des préjugés invétérés, des habitudes anciennes, une ignorance invincible, empêcher les préjugés de naître, les habitudes de se former, l'ignorance de se perpétuer

Digitized by Google

dans les esprits, et prendre une sorte de possession intellectuelle et morale des générations futures, au nom de chaque peuple et au nom de tous : telle est, messieurs, cette mission, dont le seul énoncé pourrait nous effrayer, si déjà l'expérience n'était faite, et si un premier succès ne justifiait notre ambition.

Nous avons contribué à la création de deux écoles à Tétouan, d'une école à Tanger; nous avons voté les fonds de deux autres écoles, l'une à Damas, l'autre à Bagdad.

L'école fondée à Tétouan avec le concours du *Board of Deputies* a exercé la plus heureuse influence : des enfants de toutes les conditions la fréquentent, les représentants de toutes les puissances, qui lui témoignent leurs sympathies par des inspections périodiques, ont exprimé hautement leur satisfaction des résultats obtenus. L'*Alliance* lui a continué cette année la subvention votée l'an dernier.

Le succès de l'œuvre a eu pour résultat la fondation dans la même ville d'une école de filles, également soutenue par nous; c'est la seconde école israélite ouverte pour les filles en Afrique, en dehors des possessions françaises; l'importance d'une telle création n'échappera pas à quiconque sait combien l'éducation de la femme est négligée dans ces malheureuses contrées.

La communauté de Tanger n'a pas voulu tarder à suivre l'exemple de Tétouan. Elle a sollicité à son tour le concours de l'*Alliance* pour la création d'une école. Cette école a été créée avec l'appui du Consistoire central et du *Board of Deputies* : elle est ouverte depuis deux mois environ. Le directeur nommé par la Société a reçu l'accueil le plus sympathique : plus de 300 élèves suivent les cours de cette école.

A Damas, le consul de France, M. Hecquard, a, par une initiative qui l'honore, demandé à l'*Alliance* la création d'une école israélite pour laquelle nous avons voté une subvention. Nous espérons que la communauté tout entière s'associera à une fondation dont elle ne tarderait pas à recueillir les fruits.

Plus loin, à Bagdad, au berceau même de notre race, de notables Israélites nous ont spontanément demandé une création du même genre. Rien de plus touchant que leur plainte de se voir privés de tout moyen d'initier la jeunesse aux connaissances

Digitized by Google

qui leur font défaut à eux-mêmes et dont ils savent si bien apprécier l'importance. Malheureusement nos coreligionnaires de cette ville ne disposent pas de ressources suffisantes pour couvrir les dépenses qu'entraînera cette création. L'*Alliance* a voté une subvention à cette œuvre et elle a ouvert un concours pour le choix d'un professeur.

D'autres écoles s'ouvriront encore. L'*Alliance israélite*, chargée du choix de leurs directeurs, inspirera à ces véritables missionnaires du progrès les idées mêmes dont nous sommes tous ici pénétrés. Déjà un programme des cours élémentaires destinés à des auditeurs si nouveaux a été dressé; il embrasse, dans ce qu'elles ont d'universel, les connaissances les plus propres à initier les jeunes générations à l'histoire générale, aux applications de la science, aux rapports des peuples entre eux et à cette solidarité vers laquelle tout marche. Ces programmes et nos instructions accompagneront partout les hommes dévoués et intelligents qui, en se chargeant de l'éducation de la jeunesse, travailleront aussi à l'œuvre qui nous occupe. Nous voudrions, dès à présent, étendre ces bienfaits à tous les pays auxquels ils sont nécessaires. Mais nos ressources ne sont pas encore assez grandes pour un si grand objet. Plusieurs généreux donateurs l'ont compris et ont affecté à ces écoles d'importantes souscriptions. Cette heureuse inspiration trouvera, nous n'en doutons pas, de nombreux imitateurs parmi tous ceux qui veulent associer leur nom à un bienfait fécond et durable.

Notre prospérité présente, après une si courte période d'existence, nous remplit de confiance dans l'avenir. Qu'un quart de siècle favorise notre œuvre, et le judaïsme, prenant partout sa place légitime, aura fait disparaître les dernières traces des préjugés acharnés contre lui ; il aura fait triompher, partout où pénétrera son action, les droits imprescriptibles de la conscience; et l'Occident émancipé aura payé sa dette à l'Orient régénéré.

Digitized by Google

M. le président ouvre la discussion sur le rapport en donnant la parole à M. Prosper Lunel.

L'honorable membre félicite la Société des bons résultats qu'elle a obtenus pendant l'année écoulée; mais en voyant l'*Alliance* faire le tour du monde, il regrette de la voir négliger des faits qui se sont produits dans notre propre pays et qui auraient été susceptibles d'éveiller sa sollicitude. Il veut parler de deux brochures publiées dans le midi de la France et qui dénaturent de la manière la plus odieuse les événements de Damas en 1840.

M. le président répond que l'*Alliance* s'est inquiétée de cette triste publication, qui renouvelle toutes les calomnies débitées sur notre culte. Elle s'est adressée à ceux qui lui semblaient devoir prendre en main la défense du judaïsme si odieusement outragé; mais le Consistoire central a pensé qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à soulever la question devant les tribunaux. Tel n'était pas l'avis du Comité : il aurait voulu que le pays fût saisi de ce débat et qu'une réponse vigoureuse et éclatante eût montré l'absurdité des calomnies répandues contre nous. Mais quand le pouvoir compétent, qui compte parmi ses membres des hommes éminents du judaïsme français, et des hommes savants dans la science du droit, a jugé à propos de s'abstenir de toute intervention, l'*Alliance* a cru devoir avant tout éviter un conflit avec notre plus haute autorité religieuse.

M. Joseph Cohen pense que l'*Alliance* a fait tout son devoir et qu'il n'était pas besoin d'aller plus loin. En France les sentiments généreux se soulèvent à l'instant contre des imputations aussi diffamatoires : l'opinion publique en a fait justice, et le suffrage universel y a répondu, dans le département même où elles avaient été publiées, en honorant de deux nominations successives un candidat israélite.

Digitized by Google

M. Benoît Lévy demande pourquoi l'*Alliance* ne s'est pas associée à la mission de sir Moses Montefiore au Maroc, et il désire savoir si elle lui a du moins voté une adresse de remercîments.

M. le président répond que, si le Comité n'a pas adjoint un de ses membres à notre éminent coreligionnaire anglais, c'est que son concours ne lui a pas été demandé; mais il s'est empressé de rendre hommage à sa généreuse initiative par une lettre de félicitations et de gratitude. M. le président déplore que les conséquences de cette mission n'aient pas répondu à notre attente et que le décret obtenu du sultan, loin d'apaiser les préjugés de ses sujets musulmans, leur ait au contraire fourni un nouveau prétexte de persécuter nos frères. Ce matin même, il en a conféré avec M. le ministre des affaires étrangères, qui a fait adresser une circulaire à tous nos agents consulaires du Maroc pour recommander les Israélites à leur protection. Il faut malheureusement bien du temps et des épreuves pour détruire les préjugés; mais ce que le président constate avec bonheur, c'est que, dans d'autres pays musulmans, dans la Turquie, si peu connue et si injustement attaquée, il y a un fond immense de tolérance religieuse, qu'un voyage récent à Constantinople lui a permis d'apprécier et qui lui a causé une délicieuse surprise.

M. Albert Cohn confirme les observations de M. le président à cet égard. Le Sultan, qu'il a eu l'occasion de voir après la guerre de Crimée, lui a dit qu'il accorderait à l'avenir les mêmes droits à tous ses sujets sans distinction de culte, et cette parole est devenue une vérité. En ce moment le gouvernement turc traite les Israélites comme nous voudrions qu'ils fussent traités partout.

M. Pétavel s'estime heureux de s'associer à cet hommage rendu à la tolérance musulmane. Il y voit une leçon pour d'autres cultes, qui depuis longtemps auraient dû se réconcilier avec les Israélites, leurs frères aînés, auxquels ils doivent toute la lumière de la civilisation. Il rappelle les efforts tentés par feu

Culling Eardley pour rapprocher les Chrétiens des Israélites, qui ont tant à leur pardonner et qui s'y prêtent si volontiers. Il cite à cette occasion l'empressement avec lequel ils ont les premiers tendu la main aux Chrétiens de Syrie et le sympathique concours que l'*Alliance* a apporté au protestant Matamoros. C'est avec raison qu'Israël oublie le passé et tourne ses yeux vers l'avenir, car son Dieu est le Dieu du pardon et de la charité. L'*Alliance israélite* est un bienfait pour l'humanité entière : l'intérêt de tous veut qu'elle se répande partout. Du reste les idées israélites s'étendent toujours davantage : un des vœux les plus chers à Israël vient de se réaliser en partie par une œuvre philanthropique et internationale, destinée à adoucir les horreurs de la guerre et dont l'initiative revient à M. Dunant, présent à la réunion. Enfin l'honorable membre annonce une nouvelle qu'il croit de nature à intéresser la société : elle concerne le Comité qui s'est formé en Angleterre sous la présidence de lord Shaftesbury et qui se propose avec un généreux désintéressement d'approvisionner d'eau toutes les maisons de Jérusalem. Puisse cette œuvre, ajoute-t-il en terminant, qui, reprenant les travaux de Salomon et d'Hérode, doit étendre ses bienfaits à tous les habitants de la ville sainte sans distinction religieuse, n'être qu'un symptôme de ces temps heureux où il n'y aura plus qu'un seul Dieu et un seul peuple.

M. Saint Paul, trésorier, rend compte de la situation financière. Il résulte de ce rapport que l'actif net de la société au 31 mai 1864, était de 22,100 fr. 85 c.

Le nombre des sociétaires s'élevait, à la même date, à 2,878 membres, défalcation faite des décès et démissions qui ont eu lieu dans le courant de l'année. Les membres se trouvent ainsi répartis :

Digitized by Google

Paris	412	*A reporter* :	1280
Départements	606	Autriche et Vénétie	42
Algérie	177	Angleterre et Gibraltar	36
Italie	405	Suisse	32
Turquie	320	Nouvelle-Grenade	26
Etats-Unis	246	Confédération Germanique	17
Etats barbaresques	175	Egypte	9
Pays-Bas	168	Vénézuela	8
Curaçao	88	Belgique, Suède, Russie, Espagne, Roumanie et Brésil	13
Prusse	53		
Saint-Thomas	45		
Report :	1280	Total	2878

M. Albert Cohn applaudit aux admirables progrès réalisés par l'*Alliance*. Après avoir été au nombre de ceux qui, à l'origine, doutaient de son avenir, il est heureux de reconnaître que ses prévisions ont été trompées et que les craintes qu'il pouvait concevoir au sujet d'une entreprise si vaste et si délicate n'ont pas été justifiées.

Aujourd'hui que le succès de l'œuvre est assuré, il pense qu'à côté de la fondation d'écoles, elle pourrait prendre l'initiative d'une institution non moins utile, qui aurait pour objet de venir en aide aux savants qui dévouent leur vie à la science juive, sans aucun espoir de récompense pour leurs services, heureux s'ils ne rencontrent, au bout d'une carrière si pleine d'abnégation, le dénuement et la misère. Ce serait une œuvre digne de l'*Alliance* que de porter remède à cet état de choses, en fondant une espèce de Sanhédrin ou d'académie juive, dont les membres recevraient une pension viagère et qui offrirait un légitime sujet d'émulation à l'ambition de ceux qui se signalent par leurs services rendus à la science du judaïsme. Comme moyen pratique pour réaliser cette idée, en attendant que des ressources plus abondantes soint mises à la disposition de l'*Alliance*, il lui offre, en son nom personnel, une double souscription annuelle, chacune de 100 francs, dont l'une serait affectée aux dépenses de l'année courante, et dont l'autre ser-

Digitized by Google

virait à former un capital au moyen des intérêts composés, accumulés pendant cent ans. L'*Alliance*, par le caractère d'universalité inhérent à son œuvre, serait bien placée pour fonder une telle institution, qui serait l'honneur et la gloire d'Israël.

M. le président répond : Le Comité soumettra cette proposition au plus sérieux examen ; il serait heureux de fonder une œuvre qui pourrait rendre à la science israélite d'aussi importants services. Il remercie l'honorable membre de l'hommage qu'il vient de rendre aux résultats obtenus par l'*Alliance;* il pense que les progrès réalisés justifient pleinement les espérances qu'elle inspire. La société doit se répandre comme la lumière qu'elle apporte : employons tous nos efforts pour que tout le monde vienne en aide à sa grande mission.

Après avoir fait cette réponse, M. le président continue en ces termes :

Dans cette réunion, j'aurais voulu vous faire passer en revue les divers pays où notre *Alliance* a étendu ses rameaux pendant l'année qui vient de s'écouler, vous faire connaître la situation des Juifs dans chacune de ces contrées; vous auriez mieux compris les résultats si remarquables que nous avons obtenus; mais la voix me manque et cette indisposition ne me permet pas, à mon grand regret, de suivre avec vous la route que j'aurais été heureux de vous faire parcourir.

L'*Alliance israélite universelle* commence à peine et déjà son influence salutaire se fait sentir au loin. C'est qu'elle est le produit d'une de ces pensées généreuses que toutes les âmes bien placées comprennent et que notre siècle aime à propager. L'*Alliance* ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes; elle veut pénétrer dans toutes les religions comme elle pénètre dans toutes les contrées. Israélites de tous les pays, soutenez-la de vos efforts, et vous serez bientôt témoins de ses progrès merveilleux. L'année dernière, nos associés dépassaient à peine le chiffre de treize cents; voici que nous avons aujourd'hui trois

Digitized by

mille souscripteurs; encore un an, et notre nombre sera doublé; encore deux ans et, je n'en doute pas, dix mille signatures couvriront nos registres. Oui, chaque jour multipliera les partisans de notre œuvre grande et sainte.

Et tenez, messieurs, en voyant à notre association un commencement si faible, et en prévoyant pour elle de si vastes développements, un magnifique souvenir me saisit, je veux vous le retracer. Ce souvenir, c'est l'humble commencement du peuple d'Israël, c'est son miraculeux accroissement! (On applaudit.)

Qu'était-elle, en effet, lorsqu'elle sortit d'Egypte, cette famille d'Israël? Une réunion d'esclaves maltraités, méprisés, foulés aux pieds.

Voilà ce qu'étaient devenus les descendants de Joseph, qui avait illustré et sauvé l'Egypte; son nom même était oublié, les fils de ses fils étaient descendus au dernier degré de l'échelle sociale. Hommes, femmes, enfants, vieillards, on pouvait compter au plus six cent mille individus. Six cent mille, quand des millions d'hommes couvraient la surface du globe! Mais arrêtons nos regards sur cette terre. Tous ses habitants sont livrés au paganisme, aux plus détestables superstitions, au culte des idoles, au culte de tous les objets dont ils sont entourés; ce n'est pas seulement au soleil, à la lune, aux étoiles, aux nuages que s'adressent leurs stupides prières, on comprend l'adoration pour cette majestueuse tenture des cieux d'où arrivent la chaleur, la lumière, la fécondité; mais voyez dans l'Egypte même, où tant de science a brillé, on adore depuis le bœuf Apis jusqu'aux légumes des jardins. Ailleurs, quelles divinités! A la séduction des sens, la religion offre un dieu pour chaque plaisir, une déesse pour chaque volupté; à la terreur superstitieuse, elle présente un Moloch pour des hécatombes humaines. Dans ce tohu-bohu de divinités honteuses, qui dégradent comme à l'envi leurs innombrables sectateurs, voyez-vous cette petite peuplade qui s'échappe tremblante, épouvantée? Quelques grains de sable perdus dans l'immensité du désert (Applaudissements). C'est Israël, Israël qui se répandra sur toute la surface du monde. Que de nations disparaîtront ici bas, écrasées par d'autres nations qui disparaîtront à leur tour! Que de religions s'évanouiront, remplacées par d'autres religions

qui s'évanouiront à leur tour! Israël ne finira pas : cette petite peuplade, c'est la grandeur de Dieu. La religion d'Israël ne périra pas : cette religion, c'est l'unité de Dieu (Applaudissements prolongés).

Oui, messieurs, la plus magnifique de toutes les révélations, celle devant qui tomberont et les idoles du paganisme et les innombrables dieux créés par les hommes; la révélation qui, à travers les siècles, se répandra dans tout l'univers, la population juive la recevra comme un dépôt sacré, et quand, nation vaincue, traînée en esclavage, livrée aux persécutions, elle fuira de contrée en contrée, cherchant des lieux d'asile, elle portera toujours avec elle, semence féconde, la religion de l'unité de Dieu, dans les contrées les plus éloignées, les plus inconnues. Quel martyre, mais quelle mission! Unité de Dieu, voilà quels furent tes premiers apôtres! Persécutions impies de dix-huit siècles, avez-vous anéanti les enfants d'Israël? Non, non; malgré les tortures, malgré les bûchers, ils se sont multipliés, remplissant leur destinée sublime (Applaudissements). Jamais ils ne furent plus nombreux. « Savez-vous, » me disait en 1831 notre abbé Grégoire, ce digne prêtre qui, le premier, fit entendre des paroles de bienveillance et d'amour pour les Juifs, « savez-vous que nos statistiques éta-» blissent qu'il y a six millions de Juifs? Six millions! Vous » n'avez jamais atteint ce nombre, même quand vous étiez une » nation florissante, dans les plus beaux temps de votre his-» toire. »

Eh bien, oui, partout refoulés, persécutés partout, les Juifs vivaient au milieu des outrages; les supplices les décimaient en vain, ils renaissaient de leurs cendres, immortels sur cette terre mortelle : c'est qu'ils n'avaient qu'un seul Dieu, c'est que sur leur drapeau, toujours debout, on lisait cette déclaration sublime : *Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un!* (Les plus bruyants applaudissements interrompent l'orateur.)

Mais aussi, messieurs, quelle magnificence dans la parole et quelle majesté dans la pensée de Dieu, se proclamant lui-même à la face de son peuple! Écoutez ce langage divin; laissez-moi d'abord vous le dire dans la langue sacrée :

אנוכי יי אלהיך אשר הוצאתיך מארץ מצרים מבית עבדים לא יהיה לך אלהים אחרים על פני

« Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai retiré de la terre d'Égypte;

» J'ai aboli ton esclavage;

» Tu n'auras pas d'autre Dieu devant ma face. »

Voilà le peuple juif, voilà sa religion dans ces trois paroles de l'Éternel :

« *Je t'ai retiré de la terre d'Égypte;* je te constitue en nation.

» *J'ai aboli ton esclavage;* je t'avais fait homme, je te fais libre. » L'abolition de l'esclavage!

L'esclave fait libre! L'esclavage aboli par la bouche de Dieu! Quelle leçon pour les hommes! Ah! pardonnez-moi, pardonnez-moi un souvenir de joie immense, de bonheur pur et sans mélange : un jour il m'a été donné à moi, oui à moi, fils d'Israël, à moi, membre du Gouvernement provisoire, d'accomplir cette sainte prescription; j'ai aboli l'esclavage! (Un tonnerre d'applaudissements se fait entendre, l'orateur s'arrête quelques minutes, pendant lesquelles les applaudissements continuent, puis il reprend) :

« *Tu n'auras pas d'autre Dieu devant ma face.* »

Ainsi, Dieu seul, Dieu unique!

Nationalité, abolition de l'esclavage, unité de Dieu : tout est là.

Quatre mille ans après le jour où ces trois paroles furent prononcées sur le mont Sinaï, l'aspiration du siècle dans lequel nous vivons se résume encore dans ces trois paroles : *Nationalité, abolition de l'esclavage, unité de Dieu...* (Nouveaux et bruyants applaudissements.)

Et quelle loi que la loi de Sinaï! Fouillez dans toutes les législations païennes, chez tous les peuples du monde, les plus grands : les Grecs, les Romains; rien n'est beau comme le Décalogue : « Tu ne tueras point, tu ne voleras point, tu ne commettras point » d'adultère, tu ne feras pas de faux serment. » Simples énonciations, qui sont la protection de la vie de l'homme, de son bien, de la paix de sa maison, de la pureté de sa conscience.

Et cette délicieuse morale : « Tu ne convoiteras pas la femme » de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, » ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient. »

Et cette touchante et ravissante recommandation : « Honore » ton père et ta mère. » La récompense est immédiate : « Afin » que tu vives longuement sur cette terre. » C'est qu'en effet celui qui honore son père et sa mère trouve, dans ce doux sentiment, une douce existence, une existence qui se prolonge dans le bonheur. Et comme nous le suivons ce précepte! Dans tous les temps, on a cité comme exemple l'union dans les familles juives. Comment en serait-il autrement? La nature nous dicte cette délicieuse union, et Dieu nous la commande (Applaudissements prolongés).

La voilà cette loi qui sera un jour la loi de l'univers. Toutes les religions révélées l'ont prise, en effet, de ce petit peuple, caché dans un pli de l'Asie. La Bible est partout; sa morale devient la morale de tous les peuples qui se civilisent. La religion juive est la mère des religions qui répandent la civilisation. Aussi à mesure que la philosophie émancipe l'esprit humain, les aversions religieuses contre le peuple juif s'effacent. On se demande pourquoi cette odieuse persécution. Comme vous le disait tout-à-l'heure, dans un touchant langage, un digne pasteur protestant, M. Pétavel, on se reproche comme criminelles ces haines séculaires qui ont fait verser tant de sang innocent; on reconnaît que c'est au sein de la religion de Moïse qu'ont pris naissance toutes les religions qui se prosternent devant l'unité de Dieu; on sent je ne sais quelle profonde tristesse succéder à des colères qui tombent. Ah! c'est que l'on peut, dans les ténèbres, lever sur sa mère une main sacrilége, mais quand la lumière apparaît, le repentir éclate. (Applaudissements prolongés).

Mais qu'est-ce que la population qui prend pour guide cette lumière céleste? La plus faible, la plus petite partie du genre humain. Combien de millions d'hommes adorent encore les Dieux créés par leurs mains, combien de millions d'hommes sont encore livrés aux plus absurdes superstitions!

Eh bien, messieurs, continuons notre mission glorieuse. Que les hommes éclairés, sans distinction de culte, s'unissent dans

Digitized by

cette Association israélite universelle, dont le but est si noble, si largement civilisateur. Détruire chez les Juifs les préjugés dont ils se sont imbus dans la persécution qui engendre l'ignorance; fonder au nord, au midi, au levant, au couchant, des écoles nombreuses; mettre en rapport avec les autorités de tous les pays ces populations juives si délaissées, quand elles ne sont pas traitées en ennemies; à la première nouvelle d'une attaque contre un culte, d'une violence excitée par des haines religieuses, nous lever comme un seul homme et réclamer l'appui de tous; faire entendre notre voix dans les cabinets des ministres et jusqu'aux oreilles des princes; quelle que soit la religion qui est méconnue, persécutée ou atteinte, fût-ce même par des mesures écrites dans des lois encore en vigueur, mais repoussées par les lumières de notre temps, nous joindre à tous ceux qui protestent, et agir de tous nos efforts; donner une main amie à tous ces hommes qui, nés dans une autre religion que la nôtre, nous tendent leur main fraternelle, reconnaissant que toutes les religions dont la morale est la base, dont Dieu est le sommet, sont sœurs et doivent être amies entre elles; faire ainsi tomber toutes les barrières qui séparent ce qui doit se réunir un jour, voilà, messieurs, la belle, la grande mission de notre *Alliance israélite universelle*. Universelle en effet, car les Israélites sont dans toutes les contrées, dans tous les lieux connus; qui dit israélite dit *universel*. Marchons fermes et résolus dans la voie qui nous est tracée. J'appelle à notre association nos frères de tous les cultes, qu'ils viennent à nous, qu'ils donnent leur concours à cette grande œuvre de civilisation et d'immense progrès. Qu'ils viennent à nous, avec quel empressement nous irons vers eux! Quand j'avais l'heureuse pensée d'appeler à l'aide des Chrétiens du Liban les Israélites du monde entier, avec quel élan, riches et pauvres répondirent à ma voix par leurs offrandes! (Applaudissements).

Et ces offrandes, elles étaient destinées aux Chrétiens de Damas et du Liban, de cette ville, de cette contrée où s'était réveillée, vingt ans auparavant, contre les Juifs, cette niaise et abominable calomnie, qui présente les Juifs pétrissant, aux fêtes de Pâques, le pain azyme avec le sang des Chrétiens; calomnie qu'au nom des Juifs de tout l'univers, sir Moses Montefiore et moi, nous

Digitized by Google

avons abolie devant le tribunal de ce grand Méhémet-Ali, dont l'esprit égalait le courage.

Allons donc hardiment à l'union de tous les cultes sous un même drapeau : *Union et progrès,* c'est la devise de l'humanité. Répandons à pleines mains l'instruction qui relève l'homme, dissipons les ténèbres de l'ignorance qui le dégrade et l'avilit.

Du sein de cette nation française sont partis en même temps le beau cri de *liberté des cultes,* le beau cri d'*égalité devant la loi.* Voilà notre but, que ce soit notre triomphe.

Pour moi, ma pensée la plus ardente, c'est de donner, dans les jours de ma vieillesse, le concours le plus dévoué à notre belle œuvre. On nous tend une main fraternelle, on nous demande pardon du passé. Le moment est venu de fonder, sur une base indestructible, une immortelle association. La chaîne qui nous unira sur cette terre descend du ciel. La religion, c'est la morale divine dirigeant la sagesse humaine (Applaudissements prolongés). Les lueurs sinistres des bûchers sont à jamais éteintes; éclairons-nous du flambeau céleste, semblable à la colonne de feu qui éclairait dans le désert la marche de nos pères. Voici nos tentes hospitalières, elles sont ouvertes à tous. Verra-t-on un jour tous les peuples ne former qu'un seul peuple, toutes les religions s'unir dans une seule religion? Qu'elle s'accomplisse cette belle prophétie, et lorsque se lèvera ce jour éclatant d'une pure et immense lumière, un de nos descendants s'écriera : « Quand nos aïeux fondèrent l'*Alliance israélite universelle,* ils firent le premier pas vers le but que nous avons atteint; donnons un religieux souvenir à ceux qui nous ont ouvert la carrière » (De longues salves d'applaudissements suivent cette allocution).

M. Albert Cohn demande la parole pour faire observer, à propos de la mention qui vient d'être faite de la généreuse mission accomplie en 1840 pour la défense de nos frères de Damas, qu'il est juste d'associer aux noms de M. le président et de M. Montefiore celui de M. Munk, qui les a accompagnés dans ce mémorable voyage.

Digitized by Google

M. le président répond qu'il n'a pas oublié le concours immense que lui a prêté dans cette circonstance le vaste savoir de son ami M. Munk. Sans lui, le mot de grâce, qui figurait dans la rédaction primitive du firman par lequel Méhémet-Ali acquittait nos coreligionnaires, n'aurait pas été découvert dans le texte de ce document, et aurait toujours pesé sur leur mémoire comme une tache indélébile.

M. le secrétaire donne lecture des sujets de prix mis au concours par l'*Alliance* l'année dernière.

PREMIÈRE QUESTION

Faire l'histoire de la littérature relative à l'émancipation des Israélites. Analyser les écrits qui, depuis le dernier quart du XVIII[e] siècle (Dohm, Grégoire, Mirabeau) et jusqu'à nos jours, ont été publiés en faveur de l'émancipation, notamment par des auteurs non israélites, ainsi que les discours qui ont été prononcés sur ce sujet dans les assemblées publiques. Exposer les solutions plus ou moins complètes que cette question a trouvées dans les différents pays de l'Europe, et résumer les avantages qui en sont résultés tant pour les Israélites que pour les nations européennes en général.

Une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs sera accordée à l'auteur du mémoire qui aura le mieux répondu à la question.

DEUXIÈME QUESTION

Tracer, d'après les documents authentiques et officiels, une statistique sociale et criminelle des Israélites de France, depuis l'année 1830 jusqu'à nos jours, et de cinq ans en cinq ans.

Rechercher, d'une part, dans quelle proportion les Israélites ont participé à toutes les carrières libérales et quelles sont celles qu'ils ont choisies de préférence. Examiner, d'autre part, quels sont les crimes et délits qu'on a pu leur reprocher, et quel a été leur chiffre proportionnel dans les condamnations judiciaires de tous les degrés.

Faire suivre les considérations générales de tableaux statistiques basés sur le rapport proportionnel de la population israélite avec la population générale.

Sera admis également à ce concours tout travail analogue ayant pour objet un des pays d'Europe où la situation des Israélites offre les mêmes points de comparaison.

Une médaille d'or de la valeur de 1,000 francs sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire sur cette seconde question.

Les mémoires écrits en français, en allemand, en anglais, en italien ou en hébreu, devront être déposés, avant le 1er novembre 1864, au secrétariat de la Société, 23, rue d'Enghien, à Paris. Ils devront être pourvus seulement d'une épigraphe ou d'une devise, mais ne pourront être signés. L'auteur fera connaître son nom dans un billet cacheté joint au mémoire, et dans lequel l'épigraphe de ce dernier sera répétée.

L'ordre du jour appelle le vote de modifications aux statuts adoptés par le Comité central après un double vote, conformément à l'article 22 des statuts. Les modifications consistent à substituer au deuxième alinéa des articles 11 et 17, la rédaction suivante :

« Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise. »

M. Schmoll fait observer qu'une proposition de cette nature avait été faite à l'Assemblée générale dans laquelle les statuts ont été votés, et le Comité central l'avait écartée parce qu'il craignait qu'une présidence prolongée n'eût pour effet d'incarner en quelque sorte le Comité dans un seul homme. L'honorable membre demande si les vues du Comité ont changé à cet égard.

M. le secrétaire répond que le principe du Comité est resté le même et que la modification proposée n'y porte pas atteinte. La nouvelle rédaction ne permet pas une réélection indéfinie des présidents, elle autorisera seulement les Comités à conserver leurs

Digitized by Google

présidents pendant trois ans. L'expérience a démontré que l'espace d'un an laisse à peine au président le temps de s'initier à la marche des affaires, et que la Société se voit privée de ses services au moment même où sa direction pourrait lui être le plus utile.

Les modifications proposées sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

M. Brunswick, de Constantinople, demande que l'article relatif à la réélection des présidents ne soit pas applicable aux Comités des pays étrangers et qu'il leur soit laissé à cet égard une entière latitude, parce que, dans certains pays, le choix du président ne pourrait porter que sur un nombre d'adhérents fort restreint, et que l'obligation de le remplacer au bout d'une certaine période entraînerait de graves inconvénients.

M. le président fait observer que l'article 22 des statuts, qui exige pour tout projet de modification, le vote préalable du Comité central, répété dans deux séances consécutives à un mois d'intervalle, s'oppose à la discussion immédiate de la proposition qui vient d'être formulée. Du reste, la réélection des présidents étant désormais permise pendant trois ans de suite, l'*Alliance* peut sans inconvénient soumettre à l'expérience les nouvelles dispositions statutaires, et elle statuera plus tard, s'il y a lieu, sur la réclamation dont il s'agit.

M. Rabbinowicz demande la parole pour faire deux propositions à l'assemblée. M. le président répond que ces propositions ne sauraient être soumises à la discussion, attendu qu'elles n'ont pas été communiquées préalablement au Comité qui, en vertu des statuts, doit fixer à l'avance l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance est levée à onze heures du soir.

Pour extrait conforme :

Le Secretaire,
N. LEVEN.

Le President,
AD. CRÉMIEUX.

Digitized by Google

LISTE DES COMITÉS DE L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE POUR L'ANNÉE 1864-65

Comité central à Paris.

MEMBRES RÉSIDANTS

MM. Crémieux (Ad.), avocat, ancien ministre, président;
Kœnigswarter (Louis-J.), membre correspondant de l'Institut, vice-président;
Manuel (Eugène), professeur agrégé de l'Université; vice-président;
Saint-Paul (Victor), ancien banquier, trésorier;
Leven (Narcisse), avocat, secrétaire;
Allegri, membre du Consistoire central;
Arnthal, ingénieur;
Astruc, rabbin;
Bloch, directeur de l'*Univers israélite;*
Cahen (Isidore), directeur des *Archives israélites,*
Carvallo, membre du Consistoire de Paris;
Charleville, rabbin, directeur de l'hôpital Rothschild;
Créhange (Abraham), membre du Consistoire de Paris;
Erlanger (Michel), membre du Comité consistorial de bienfaisance;
Horn, publiciste;
Javal (Léopold), député au Corps législatif et membre du Consistoire central;

Digitized by Google

MM. Levy Alvarès (Ernest), professeur;
Munk, membre de l'Institut et du Consistoire central.

MEMBRES NON RÉSIDANTS A PARIS.

MM. Ascoli, grand rabbin, à Ferrare;
Benoliel, négociant, à Gibraltar;
Cahen, D., grand rabbin, à Marseille;
Goldsmid (Francis), membre du Parlement, à Londres;
Lévy Giuseppe, rabbin, professeur à Verceil;
Maroni, grand rabbin, à Florence;
Netter (Charles), négociant, à Londres;
Pontremoli (Esdras), rabbin, professeur à Verceil;
Sarphati, docteur-médecin, à Amsterdam.

Comité local de Bayonne.

MM. Fonsèque (Moïse), président;
Castro (Kaleb), secrétaire;
Gommès (Jules);
Gersam (Léon);
Eugène Haïm (Léon).

Comité local de Besançon.

MM. May (Adolphe), avoué à la Cour impériale, président;
Ancel (Alfred), secrétaire;
Ulmann (Émile), trésorier.

Comité local de Bordeaux.

MM. Astruc (Sam.), banquier, président;
Castro (Abraham), ministre officiant, trésorier;
Astruc (Adolphe), secrétaire.

Digitized by

Comité local de Dijon.

MM. Sopher, rabbin, président;
Benlœw, professeur à la Faculté des lettres;
Nathan Oulmann, employé à la préfecture, secrétaire.

Comité local de Lyon.

MM. Luville (Jules) président ;
Marix (A.);
Rosenfeld (S.);
Israel (Arthur);
Brisac (Louis).

Comité local de Nice.

MM. Muscat (Ed.), président;
Conqui (Eph.), vice-président;
Cassin (Mse), trésorier;
Dalsème (Neph.) secrétaire.

Comité local de Rixheim.

MM. Dreyfuss (Mse), président;
Wolf-Meyer;
Hirsch (S.), instituteur, secrétaire.

Comité local de Sarreguemines.

MM. Hertz Gottlieb ;président;
Johanan Marx, secrétaire;
Franck (Moïse), trésorier;
Weil, notaire,
Haas (Jacob);
Heymann (Godchaux).

Digitized by Google

Comité local de Strasbourg.

MM. NETTER (Léon), médecin, président;
NETTER (A), médecin militaire;
HONEL, avocat;
MASSE, avocat, membre du Consistoire;
GOLDSCHMIDT, médecin, secrétaire.

Comité local de Thann.

MM. MOOCK, rabbin, président honoraire;
FÉLIX LÉVY, banquier, président;
BLOCH (Léon), secrétaire-trésorier.

ALGÉRIE.

Comité local de Constantine.

MM. CAHEN (Ab.), grand rabbin, président;
ZIRMATI (Ruben);
SCEBAT (Ab.);
SAFFRAN (Nessim);
WEIL, directeur de l'école, secrétaire.

Comité local de Mostaganem.

MM. CAHEN (Élie-Dd), conseiller municipal, président;
CORIAT (Mse);
MIMOUN-BEN-HAIM;
ÉLIAOU-BEN-GUIGUI;
VALYNCI (Dd.);
MENDELSSOHN (Isid.), trésorier;
SINGER, directeur de l'école, secrétaire.

Comité local de Tlemcen.

MM. DARMON (Mardoché), traducteur-interprète, président;
ABRAHAM (Achach);
SALEM BEN YSCHOU;
SCHWEITZER;
CHANTOUB BELIA;
CHOURAQUI (Moïse);
LAÏM BEN SADOUN;
URI, directeur de l'école israélite française, secrétaire.

ITALIE.

Comité central à Verceil.

MM. GIUSEPPE LEVI et ESDRAS PONTREMOLI, directeurs de *l'Educatore israelita.*

Comité régional pour les Marches et l'Ombrie, à Ancône.

MM. VIVANTI (Isaac), président;
ASCOLI (Giuseppe Angelo);
PACIFICO (Pacifico);
PROF. GUASTALLA;
VIVIANO;
TEDESCHI (Raphaël).

Comité régional de Ferrare pour l'Émilie.

MM. ASCOLI (Isaac), grand rabbin, président;
BASSANI (Salomone), trésorier;
TEDESCHI, (Salomone), dit Abramo;
MAGRINI (Moïse);
RAVENNA (Leone), secrétaire.

Digitized

Comité local de Florence.

MM. Maroni, grand rabbin, président;
Franchetti (Alexandre), docteur en droit;
Trèves (Marc), architecte, secrétaire.

Comité régional pour la Toscane, à Livourne.

MM. Benamosegh, rabbin, président;
Arbib (Henri);
Sannanès (Guill.), docteur;
Montalcino (Joseph), secrétaire.

Comité local de Mondovi.

MM. Debenedetti (Salomon), rabbin, président;
Levi (Benjamin), trésorier;
Momigliano (Benjamin), secrétaire.

Comité local de Monticelli.

MM. D. Bachi (Émile), rabbin, président.

Comité local de Reggio.

MM. Lattes (Joseph), grand rabbin, président;
Modena (Emmanuel);
Rava (Aristide), secrétaire.

Comité régional de Verceil pour la Lombardie et les États sardes à Verceil.

MM. Levi (Giuseppe-Raphael), rabbin, président;
Segre (David), avocat, secrétaire;
Levi (Samuel-Giuseppe).

Digitized

PAYS-BAS.

Comité régional à Amsterdam.

MM. SARPHATI (S.), docteur-médecin, président;
L. DE LÉAÕ LAGUNA (J.), avocat, secrétaire;
L. DE LÉAÕ LAGUNA (D.), greffier, trésorier;
NYKERK (S. R.), avocat;
LIER (E. van), avocat;
WERTHEIM (J.), avocat;
TEIXEIRA DE MATTOS (Jacques);
VAN ES. (D.), docteur-médecin, à Meppel.

Comité local d'Arnhem.

MM. PRINS (L. Ph.), président;
REIMANS (Ad.), secrétaire;
COHEN (A. E.), trésorier.

Comité local de Meppel.

MM. ES (D. van), médecin, président;
WOLFF (D. L.), secrétaire;
KAN (J. L.), trésorier.

PRUSSE.

Comité local à Berlin.

MM. JONAS (Adolphe), docteur en droit, président;
PLATHO (Isidore), banquier, vice-président;
SCHMIDT (Joseph), ancien assesseur à la Cour de justice;
HEYMANN (Théodore), éditeur de la *Gazette de la Banque et du Commerce;*
AMUEL, opticien du roi;
LIEBERMANN JOACHIM (Joseph), fabricant;
SALOMON, négociant.

Digitized by Google

TURQUIE.

Comité central à Constantinople.

MM. CAMONDO (Ab.), banquier, président;
JACQUES DE CASTRO (Dr), vice-président;
VENEZIANI (E. F.), secrétaire;
FERNANDEZ (Daniel), trésorier;
DANON (Samuel);
MANDOLINO FUA;
ALÉVY (Jacob);
MISRACHI (Raph);
NISSIM LÉVI MONTAGNALI.

Comité local de Jaffa en Palestine.

MM. AROASS (Salomon), négociant, président;
BENDAHAN (Salomon), professeur, secrétaire.

Comité local de Jérusalem.

MM. BEN SION LION, président;
GRINGART (Nathan;
UNGAR (Aron Beer);
BRILL (Jéchiel);
CAHN (Michel);
JOEL (Moïse);
BAHRAM.

Comité local de Salonique.

MM. NEHAMA (Léon), rabbin, président;
TEDESCHI (Is.), secrétaire.

Comité local de Smyrne.

MM. NISSIM CRISPIN, président;
JACOB-BEN-GABBAI;
HAZAN (David);
TABIF (Haïm);
DANON (Isaac);
TAKANTO (David);
SHALEM (Joseph);
RUDETTI (Nissim);
SONSINO (Morénu Moshé);
SALOMON-EL-ASRAKI;
USIEL (Jacob).

MAROC.

Comité central à Tanger.

MM. BENCHIMOL (Moses), président;
ÉCHRIGUI (Joseph);
PARIENTE (Moses);
TOLEDANO (Joseph);
BENASAYAG MASSOUD;
ABECAZIZ (Menahem);
BERNARD LÉVY (Dr), secrétaire.

Comité de Casabianca.

M. MASSOUD ISROR, président de la Junte, président.

Comité de Tétuan.

MM. LÉVY CAZEZ, président;
BENZAQUEN (Ab.);
CONIAT (A.).

ANTILLES.

Comité de Curaçao.

MM. Rodriguez Miranda (Isaac);
Maduro (Samuel Lévi);
De Lima (David Abinim);
Jésurun (Angel J.);
Jésurun (Élie Henriquez);
B. De Sola.

ÉTATS-UNIS.

Comité de San Francisco.

MM. Dr E. Cohn, rabbin, président;
Dr Henry, rabbin, vice-président;
Daniel Lévy, secrétaire.
Greenbaum (Jacob);
Heller (M.);
Wertheimer (E.);
Seligmann (Ab.);
Cerf (Jules);
Brandon (J.);
Solomons (Seix.);
Weill (Alex.);
Hecht (J.);
Wormser (J.);

MOLDO-VALACHIE.

Comite provisoire de Bucharest.

MM. Gaster (H.);
Kanner (J);
Weinberg (A.).

Paris. — Imprimerie A. Wittersheim, 8, rue Montmorency.

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Souscription en faveur des Israélites de la Tunisie.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 1864.

Liste des Comités.

NOTA. — Toutes les communications concernant l'*Alliance israélite universelle* devront être adressées au bureau de la Société, 23, rue d'Enghien.

88.—Paris. Typ. A. WITTERSHEIM, rue Montmorency, 8.

Digitized by Google

P Jud 5.8.52

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

OCTOBRE 1864

PARIS
SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE D'ENGHIEN, 23

1864

Digitized by Google

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU COMITÉ CENTRAL

Tenues pendant le deuxième et le troisième trimestre de 1864.

L'analyse des procès-verbaux des mois d'avril et de mai se trouvant dans le compte rendu annuel présenté à l'assemblée générale, nous nous bornons à publier la liste des adhésions et des dons reçus dans les séances de ces deux mois.

On été reçus membres de la Société : 10 adhérents d'Alexandrie (Égypte), 9 d'Alcazar (Maroc), 10 d'Arzila (Maroc), 23 de Barraquilla (Nouvelle-Grenade), 1 de Bienne (Suisse), 1 d'Endingen (Suisse), 11 de Chéchuan (Maroc), 18 de Haguenau, 2 de Honda (Nouvelle-Grenade), 3 de La Guaira (Vénézuela), 3 de Londres, 3 d'Oran, 1 de Para au Brésil, 8 de Paris, 2 de Perpignan, 2 de Pesth, 9 de Pise, 2 de Saint-Imier (Suisse), 1 de Schweighausen (Bas-Rhin), 44 de l'île Saint-Thomas, 47 de Tanger, 2 de Tétuan, 1 de Tizi-Ouzou (Algérie) et 22 de Vienne.

Sont en outre admis par les comités locaux et régionaux : 159 adhérents de Constantinople, 10 de Ferrare, 7 de Jérusalem, 51 de Mostaganem, 2 de Salonique, 4 de Sarreguemines et 100 de Smyrne.

Ouvrages offerts à la bibliothèque :

Par M. Zay : *les Mystères de la création*, par Alexandre Weill; *Apologie du Judaisme*, par Hurwitz, Metz 1789.

Par M. Rosenfeld : *Dictionnaire talmudique de Dessauer. — Dictionnaire hébreu de Johlsohn. — Journal mensuel de Franckel*, année 1863. — *Histoire de la langue hébraïque*, par Blogg.

Par l'auteur, M. Benamosegh : *Spinoza et la cabbale.*

Par l'auteur, M. Kalischer : *Haggada de Pâques*, avec un nouveau commentaire hébreu.

Par l'auteur M. Benoît Lévy : *L'Instruction morale et religieuse des Israélites.*

SÉANCE DU 9 JUIN 1864.

Présidence de M. Crémieux.

M. le président annonce que M. le ministre des affaires étrangères lui a promis d'envoyer une lettre circulaire aux consuls français en Orient, et en particulier à tous ses agents au Maroc, pour recommander nos coreligionnaires à leur protection.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection du bureau. Le scrutin donne le résultat suivant : Président, M. Crémieux; vice-présidents, MM. Kœnigswarter et Manuel; secrétaire, M. Leven; et trésorier M. Saint-Paul.

Sont reçus membres de la Société : 27 adhérents de Paris, 1 de Genève, 1 de Phalsbourg, 25 de Rabbat et 2 de Solle au Maroc.

Ouvrages offerts à la bibliothèque :

Par l'auteur, M. Créhange : *Traduction française des psaumes.*

Par mademoiselle Blundell : *Christian Work.*

Par l'auteur, M. Em. Pétavel : *La Bible en France.*

Par M. Arnthal : 5 brochures diverses.

Par l'auteur, M. Gerson : *Morale en exemples.*

Digitized by Google

M. le rabbin Gerson prie le comité d'encourager la publication de son ouvrage. Le comité souscrit pour cinquante exemplaires qu'il destine aux écoles fondées par l'*Alliance*.

M. Garsin, de Tunis, rend compte des désastres éprouvés dans la dernière insurrection par les Israélites de Nabel, en Tunisie.

M. Nahon, de Tétuan, annonce que l'école des filles de cette ville va être ouverte après la Pentecôte. Quant à l'école des garçons, le directeur demande un professeur adjoint pour le seconder dans l'enseignement. M. le directeur sera prié de former une classe de moniteurs qui pourraient l'aider dans la partie la plus élémentaire de son enseignement.

M. Albert Cohn développe, dans une lettre dont il est donné lecture, la proposition qu'il a faite à l'assemblé générale au sujet de la fondation d'une espèce d'académie juive ou de Sanhédrin. Renvoi au sous-comité des écoles.

M. Cohn, étant sur le point de partir pour l'Orient, sera prié de profiter de ce voyage pour fournir à l'*Alliance* toutes les indications qui peuvent intéresser ses rapports avec ses coreligionnaires de ces pays lointains.

Sir François Goldsmid, de Londres, annonce que lord John Russell est intervenu, sur sa demande, en faveur des Israélites du Maroc, auxquels le fanatisme populaire fait craindre de nouvelles persécutions.

M. Muscat, de Nice, rend compte de la formation d'un comité local dans cette ville.

M. Benvenisti, de Jérusalem, sollicite le concours de l'*Alliance* pour l'impression d'un journal hébreu-espagnol, sous le titre de « Le vrai progrès israélite » qui se proposerait de favoriser le développement de la civilisation parmi nos frères d'Orient. Le comité prendra l'avis de M. Camondo, de Constantinople, présent à Paris, sur l'utilité de ce journal.

Digitized by Google

SÉANCE DU 30 JUIN 1864.

Présidence de M. Crémieux.

Sont reçus membres : 20 adhérents de Paris, 13 de Gross-Kanischa (Hongrie), et 2 de Huningue.

Dons faits à la bibliothèque :

Sonnets, par M. Antony Valabrègue.

Relation de la fête en l'honneur de M. Montefiore à Gross-Kanischa.

Le rédacteur de la « Zeitstimme, » journal israélite de Prague, réclame une subvention de l'*Alliance*. Renvoi à une commission spéciale.

Le comité de Constantinople appelle l'attention du comité central sur les désordres dont les Israélites de Mizurata, près de Tripoli, ont été récemment victimes. Il lui sera répondu que M. le président a déjà fait à ce sujet une démarche auprès de S. Ex. M. le ministre des affaires étrangères.

M. Picciotto, membre du *Board of Deputies* et président du *Morocco-relief-fund,* donne des renseignements sur les écoles fondées au Maroc, et exprime sa satisfaction des résultats déjà obtenus.

M. Nahon, de Tétuan, annonce la constitution de comités locaux à Tétuan, à Arzila, a Casabianca et à Tanger. Il demande que cette dernière ville devienne le siége d'un Comité central pour le Maroc. Le Comité approuve cette proposition.

Le Comité de Tanger donne de nouveaux détails sur la situation déplorable des Juifs dans l'intérieur du Maroc. M. le président annonce qu'immédiatement après la réception de cette lettre il a écrit au ministre des affaires étrangères pour solliciter son intervention. Copie de ce document a été transmise également à MM. Artom de Turin et Goldsmid de Londres, qui ont été priés

Digitized by Google

d'intervenir en faveur de nos frères auprès des gouvernements anglais et italien.

Le sénat des îles ioniennes transmet une réponse à la lettre de remercîments qui lui a été adressée à l'occasion de l'émancipation des Israélites. Il se déclare heureux d'avoir pu effacer les dernières traces d'une inégalité qui, toujours odieuse et souverainement injuste, était aujourd'hui incompatible avec la renaissance nationale de ces îles, et indigne de la respectable communauté des Israélites ioniens qui s'est toujours distinguée par son excellent esprit social et politique. Cette réponse sera publiée dans les journaux israélites.

La communauté israélite de Zante signale les services rendus aux Israélites par M. le Dr Lombardo, ancien député, qui a pris les mesures les plus énergiques pour prévenir des manifestations hostiles contre nos coreligionnaires. Une lettre de remercîments lui sera adressée.

M. le ministre des affaires étrangères transmet au Comité une note relative à la situation des Israélites en Servie, note qui lui a été adressée sur sa demande par le conseil général de France à Belgrade.

M. Hecquard, consul de France à Damas, annonce que la communauté israélite a voté des fonds pour la création d'une école, et que l'établissement pourra être ouvert au mois de septembre prochain. Il demande que l'*Alliance* ouvre un concours pour le choix d'un directeur.

M. Nerson, ancien élève de l'école centrale rabbinique, est désigné aux fonctions de directeur de l'école fondée à Bagdad. Il est introduit à la séance pour recevoir les instructions du Comité.

M. Garsin transmet de nouveaux détails sur la triste situation des Israélites de Nabel réfugiés à Tunis. On décide qu'une souscription en leur faveur sera ouverte à Paris et aux siéges des Comités locaux et régionaux; qu'on sollicitera le concours du caïd Nessim, ancien ministre des finances du bey, actuellement à

Paris, et que l'*Alliance* s'inscrira en tête de la liste des souscripteurs pour une somme de 1000 francs.

Le Comité de Jaffa demande des subsides pour l'achat des maisons destinées aux pèlerins qui affluent dans la Terre-Sainte et qui s'y trouvent sans asile. Il sera répondu qu'il n'y a pas lieu d'encourager une émigration dans la Terre-Sainte, qui ne ferait qu'augmenter le nombre de ses habitants pauvres.

Le Comité de Jérusalem annonce la mise en liberté du rabbin Turgman d'Hébron, pour lequel l'*Alliance* avait interposé ses bons offices auprès du grand-vizir Fuad-Pacha.

La communauté espagnole de Bucharest et la Société de culture israélite en Roumanie transmettent des renseignements sur la mesure gouvernementale qui a si malheureusement frappé M. le grand rabbin Malbin.

M. le docteur Hildesheimer d'Eisenstadt, en Hongrie, et les grands-rabbins de plusieurs communautés de l'Allemagne réclament pour lui l'appui de la Société. Il sera répondu que la sollicitude de l'*Alliance* est depuis longtemps éveillée en faveur de cet éminent coreligionnaire, et que, suivant le désir exprimé par M. Malbim lui-même, sa cause a été chaudement recommandée aux bons offices du Comité central de l'*Alliance* pour la Turquie.

M. Itamar Cohen appelle l'attention du Comité sur une population israélite d'origine hollandaise, établie dans les quatorzième et quinzième arrondissements de Paris, et dont les enfants seraient privés d'instruction religieuse. Il demande au Comité de faire des démarches pour la création d'une école en leur faveur. Il est décidé que cette demande sera transmise au Consistoire de Paris et recommandée à sa bienveillante attention.

M. Albert Cohn, en réponse à la lettre qui lui a été adressée par l'*Alliance* avant son départ pour l'Orient, écrit qu'il s'empressera à son retour de lui transmettre tous les renseignements qui pourront lui être utiles.

Digitized by

SÉANCE DU 4 AOUT.

Présidence de M. Crémieux.

Dons offerts à la bibliothèque :
Par l'auteur, M. Bloch, à Prague :
Zeitstimme, journal israélite.
Par mademoiselle Blundell :
Christian Work, nº de juillet 1864.

Sont reçus membres de la Société : 29 adhérents de Paris, 31 de Bucharest, 13 de Monastir, 12 de Salonique, 11 de Volo, 1 de Saint-Étienne, 1 de Hochfelden, 1 de Ferrare, 1 de Reggio, 1 de Bordeaux, 1 de Colmar et 1 de Dunkerque.

Le Comité de Salonique annonce la formation de Comités à Volo et à Monastir ; il est lui-même transformé sur sa demande en Comité régional pour la Macédoine et la Thessalie.

Des lettres de Pise, de Bucharest et de San-Francisco, annoncent également la formation de Comités dans ces villes.

M. Kaufmann, de Manchester, offre son concours pour le développement de la Société et la constitution d'un Comité dans cette ville.

M. Hessel Levin, de Wilna, annonce qu'il va publier un journal hébreu, dans lequel il s'efforcera de contribuer à la propagation de l'*Alliance;* il se met à la disposition de la Société pour la publication qu'elle voudrait adresser à nos coreligionnaires russes.

Le Comité de Constantinople rend compte des progrès croissants de la Société, donne des renseignements sur l'affaire Malbim et transmet une réponse de S. E. Cabouly-Pacha, gouverneur de Smyrne, à la lettre de l'*Alliance,* qui le remerciait des mesures prises pour prévenir le retour des désordres dont les Israélites ont été souvent victimes à l'approche des fêtes de Pâque. Le gouverneur écrit qu'il mettra toujours une fficace empressement

Digitized by Google

à protéger les innocents contre les attentats d'un fanatisme sans nom. M. le président annonce que cette réponse a été communiquée aux journaux israélites.

M. Chumaceiro, rabbin à Curaçao, écrit qu'il a publié un mandement pour défendre le Judaïsme contre des attaques dont il a été récemment l'objet dans cette île : il annonce l'envoi de deux cents exemplaires, qu'il prie le Comité central de distribuer aux Comités locaux de la Société.

M. Garsin, de Tunis, signale les bons offices rendus aux Israélites par M. de Beauval, ministre de la France dans la régence ; annonce qu'une souscription en leur faveur a été ouverte sous ses auspices, et prie le Comité de transmettre ses remercîments à M. de Rothschild pour le secours de 1000 francs qu'il leur a envoyé. Une lettre de remercîments sera adressée à M. de Rothschild ainsi qu'à M. de Beauval.

Les Comités de Besançon et de Sarraguemines transmettent le montant des souscriptions recueillies pour les réfugiés de Tunis.

Le Comité central italien, à Verceil, appelle l'attention sur le rapt d'un enfant israélite de Rome, Joseph Coën, âgé de onze ans, qui a été enfermé dans le couvent des catéchumènes. M. le président est prié par le Comité de faire une démarche immédiate auprès de M. le ministre des affaires étrangères, pour réclamer son intervention auprès du gouvernement pontifical.

M. Nissim Crispin, président du Comité local de Smyrne, demande à l'*Alliance* un directeur pour l'école israélite de cette ville.

M. Manuel, rapporteur du sous-Comité des écoles, rend compte du concours ouvert pour l'école de Damas.

Le Comité décide, conformément aux conclusions de son rapporteur, qu'il n'y a pas lieu de statuer encore sur la nomination du directeur et qu'il admettra au concours des candidats italiens.

MM. Artom, de Turin, et Goldsmid, de Londres annoncent qu'ils ont appelé sur la situation de nos frères à Demnat, au

Maroc, l'attention de leurs gouvernements respectifs, qui se sont empressés, l'un et l'autre, d'envoyer à ce sujet des instructions énergiques à leurs représentants dans ce pays.

M. Messiah, de Mogador, relate un nouvel et horrible attentat commis à Haha. Un Israélite fut frappé de verges jusqu'à ce que mort s'ensuivit, sur l'ordre du cadi, vice-gouverneur de cette ville, à qui il s'était plaint d'un vol dont il avait été victime. On décide que le fait sera communiqué aux principaux gouvernements de l'Europe, et qu'on réclamera leur intervention pour obtenir la répression de ce crime.

M. Nahon, de Tétuan, annonce que l'école des filles a été ouverte dans cette ville, qu'il a reçu en sa qualité de vice-consul de France, par l'intermédiaire du chargé d'affaires du gouvernement français à Tanger, les instructions du ministre des affaires étrangères relatives à la protection de nos frères, et que le consul général de France s'est adressé en leur faveur au gouvernement du Sultan.

L'*Union israélite* de Jassy envoie un numéro du *Bucimul*, journal de Bucharest, qui renferme d'odieuses attaques contre les Israélites roumains. On décide à cette occasion qu'une nouvelle lettre sera adressée au prince Couza pour réclamer l'émancipation de nos frères.

Des lettres de Corfou annoncent que des manifestations hostiles contre les Israélites ont éclaté dans cette ville. Le Comité décide qu'il s'adressera aux gouvernements de la France et de l'Angleterre, pour les prier de s'intéresser au sort de nos coreligionnaires.

SÉANCE DU 30 AOUT.

Présidence de M. Manuel.

Dons offerts à la bibliothèque : Par l'auteur, M. Henri Dunant, de Genève : *Un souvenir de Solférino.*

Par l'auteur, M. Hollanderski :
Trilogie philosophique ;
Moshek, étude de mœurs polonaises ;
Les Israélites en Pologne ;
Méditations d'un proscrit polonais ;
Le jeu des échecs, traduction de l'hébreu ;
Discours aux jeunes filles de l'école de Bell-Lane, traduction de l'anglais.

Par l'auteur : *Versi di Alenandro Arbib di Firenze.*

Sont reçus membres : 20 adhérents de Salonique, 7 de Volo, 5 de Gross-Kanischa, 4 de Carpentras, 1 de Paris, 1 de Marseille et 1 de Hochfelden.

M. le secrétaire annonce que S. E. M. le ministre des affaires étrangères a promis à notre président d'envoyer de nouvelles instructions à notre ministre à Rome, en faveur de l'enfant Coën.

M. le président entretient le Comité de la nécessité de créer un enseignement destiné aux hommes à qui l'*Alliance* doit confier la direction des écoles en Orient. La question est renvoyée au sous-comité des écoles.

Une lettre, reçue du Maroc, annonce l'arrivée prochaine de M. de Talleney, représentant de la France au Maroc. Il est décidé qu'une députation du Comité se rendra auprès de lui dès son arrivée et le remerciera de l'appui donné à nos coreligionnaires du Maroc.

Le Comité de Tanger annonce que les démarches faites en faveur des Israélites de Demnat par les consuls de France, d'Italie et d'Angleterre, ont eu un résultat satisfaisant. Ils se trouvent en ce moment hors de danger : le sultan leur a permis de retourner dans leurs foyers, a destitué le gouverneur de Demnat dont ils avaient à se plaindre, et les a placés sous les ordres d'un chef israélite qui relève directement de l'Empereur. Quant au crime commis à Haha, satisfaction a été donnée à la famille de la victime, et le gouverneur de la ville a prié la communauté de par-

Digitized by Google

donner au cadi, en invoquant les services que lui-même avait rendus aux Israélites pendant la guerre avec l'Espagne.

Une dépêche télégraphique de Semlin annonce l'expulsion des Juifs de Schabatz, en Servie. Il est décidé qu'une réclamation en faveur des Israélites serbes sera adressée à l'assemblée nationale de ce pays.

M. Nerson, nommé aux fonctions de directeur de l'école israélite de Bagdad, est introduit à la séance. Il lui est alloué une somme de 800 francs comme indemnité pour ses frais de voyage.

M. Nahon, vice-consul de France à Tétuan, demande que M. Bernard Lévy, directeur de l'école de Tanger, soit chargé par l'*Alliance*, des fonctions d'inspecteur des écoles de garçons et de filles à Tétuan. La question est renvoyée au sous-comité des écoles.

M. Isaac Lévy, rabbin à Verdun, demande un encouragement pour son ouvrage intitulé : *Récits bibliques*. Le Comité décide qu'il souscrira pour cinquante exemplaires.

Le Comité central de l'*Alliance* pour l'Italie annonce qu'il a soumis aux Comités régionaux et locaux de ce pays le projet d'une souscription pour favoriser l'émigration des Israélites romains.

M. Hollanderski offre à l'*Alliance* trois cents exemplaires de sa traduction des *Discours aux jeunes filles de Belle-Lane*. Il est décidé, sur la demande du donateur, qu'un exemplaire de cet ouvrage sera donné à toute élève des écoles israélites qui aura remporté deux prix.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE.

Présidence de M. Kœnigswarter.

Sont reçus membres : 11 adhérents de Paris, 11 de Tanger, 2 de Châteauroux, 1 de Gouhenans, 4 de Guéret, 1 de Vesoul, 1 d'Édimbourg, 1 de New-York et 1 de Saint-Sébastien.

Digitized by Google

M. Créhange dépose sur le bureau un exemplaire de la traduction anglaise et allemande des statuts et d'un appel de l'*Alliance* qu'il a fait imprimer à New-York pour être distribués en Amérique.

M. le grand rabbin Lœw de Szegedin, transmet quinze cents exemplaires de la traduction allemande du procès-verbal de la dernière assemblée générale qu'il a publiée dans son journal le Ben-Chanania.

M. J. J. Altaras, de Marseille, adresse au Comité quelques exemplaires d'une notice sur son voyage en Syrie et en Palestine.

L'assemblée nationale de Servie écrit qu'elle ne peut délibérer, par un motif tiré des lois du pays, sur la réclamation de l'*Alliance* en faveur des Israélites chassés de Schabats. Le Comité, pensant qu'on ne peut faire à sa pétition l'application d'une loi qui ne concerne que les Israélites serbes, décide qu'il lui sera envoyé à sa prochaine session une nouvelle adresse.

M. Garsin sollicite un envoi de fonds pour être distribués aux Israélites réfugiés à Tunis, à l'occasion des fêtes. Il lui sera adressé une dépêche télégraphique, l'autorisant à tirer sur M. le trésorier de l'*Alliance*, une lettre de change de 2,000 francs.

Un membre propose de demander au Consistoire de Paris son concours pour la souscription en faveur des Israélites de la Tunisie. Cette proposition est adoptée.

Une lettre du Comité de Verceil rend compte des difficultés qui s'opposeraient à la réalisation du projet d'émigration de la population israélite de Rome soumis à son examen.

La Société de culture israélite à Bucharest signale à l'*Alliance* le décret récent du gouvernement romain qui n'accorde qu'aux étrangers appartenant aux cultes chrétiens la faculté d'acquérir des biens fonciers. M. le secrétaire annonce qu'aussitôt après réception de cette lettre, le bureau s'est adressé à MM. Artom et Goldsmid pour solliciter leur intervention auprès des cabinets de Turin et de Londres.

Digitized by Google

Sir Goldsmid fait savoir que, selon une communication du *foreign-office*, sir Drummond-Hay, ministre anglais à Tanger, est intervenu auprès du gouvernement marocain à l'occasion du récent événement de Demnat, et que les Israélites auraient reçu pleine satisfaction. Le ministre anglais espère avoir prochainement l'occasion de s'entretenir avec le Sultan, et il lui proposera des mesures pour mettre un terme au fanatisme des fonctionnaires musulmans et aux persécutions dont se plaignent les Israélites.

M. Altaras transmet à l'*Alliance* un compte rendu de sa mission en Orient. Il annonce que dans les principales villes de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie, il s'est occupé de la création d'écoles et de la propagation de l'*Alliance*.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un directeur pour l'école de Damas. Renvoi au sous-comité des écoles, qui présentera son rapport dans la séance prochaine fixée au 6 octobre.

M. Lionel de Rothschild, en réponse à la lettre qui lui a été adressée par le Comité, annonce qu'il a sollicité l'intervention de lord John Russell en faveur des Israélites de Corfou.

M. Wixler, président de la communauté israélite de Saint-Imier en Suisse, annonce qu'il s'est formé un Comité local dans cette ville. Il transmet une somme de 48 fr. 50 c. qu'il a recueillie en faveur des Israélites de la Tunisie.

D'autres souscriptions ont été adressées au Comité pour le même objet : nous publions ci-dessous la liste détaillée des souscripteurs.

Un membre signale au Comité un écrit diffamatoire contre les Juifs, publié par un abbé anonyme, sous le titre : *Vie de Judas*. Renvoi à une commission spéciale (1).

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire,
N. Leven.

Le Président,
Ad. Crémieux.

(1) Sur la menace de poursuites légales, l'éditeur a consenti à la suppression de l'édition tout entière et l'a remise à l'*Alliance*.

Digitized by Google

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

EN FAVEUR DES

ISRAÉLITES RÉFUGIÉS A TUNIS ET A TRIPOLI (1)

SOUSCRIPTIONS TRANSMISES

	Fr.	
Par les Comités de Berlin,	550	»
Besançon,	237	15
Curaçao,	1,294	50
Ferrare,	587	60
Jérusalem,	50	»
Mondovi,	60	»
Rixheim,	36	50
Saint-Imier,	48	50
Salonique,	2,650	»
Sarreguemines,	479	75
Strasbourg,	100	45
Verceil,	195	»
TOTAL	4,289	45

	Fr.	
Par MM. Bère à Carcassonne,	10	»
Dukerley à Bône,	10	»
F. Valabrègue à Carpentras,	66	15
Nathan à Toulon,	10	»
La comm. de Belfort,	30	»
S. Lévy à Blâmont,	60	»
Sam. Lyon à Carpentras,	1	80
Ditisheim à Wintzenheim,	61	»
Trenel à Lunéville,	200	»
TOTAL	666	66

(1) La souscription n'étant pas encore close à Paris, les noms des souscripteurs de cette ville seront publiés dans le compte rendn du prochain trimestre.

Digitized by

Liste des Souscriptions recueillies par le Comité de Besançon.

MM.			MM.		
Grumbach-Marc,	20	»	Désiré Picard,	2	»
A. May, avoué,	5	»	Fortuné Moïse,	5	»
Emile Ulmann,	5	»	S. Ulmann,	1	50
Alfred-Ancel,	2	50	Mme Clémence Bernard,	2	»
Ad. Veil-Picard,	20	»	Serf Raphaël,	1	»
Arthur Picard,	10	»	Auscher,	2	»
P. Wolf,	5	»	Floerscheim,	1	»
Isidore Ulmo,	5	05	Chaimson,	2	»
A. Blum,	2	50	Wertheimer,	2	»
E. Blum,	2	50	Mme Adler, mère,	2	»
L. Brunswick,	3	»	Hauser, frères,	1	»
Nordmann Schwab,	2	»	Elias Lévy,	1	»
Adolphe Ancel,	2	»	Joseph Picard,	2	»
Daniel Lévy,	2	»	Maurice Kron,	5	»
Alphonse Lévy,	2	»	Bernard, frères,	2	»
Léon Ulmann,	1	»	Moïse Cerf,	2	»
Louis Schwartz,	1	»	Mme Ulmann, mère,	1	»
Simon Ancel,	2	»	Mme Vve Dreyfus,	1	»
Myrtil Bernard,	2	50	Lehmann,	1	»
Mayer Hauser,	4	»	Mme Bloch,	1	»
V. Veil,	1	»	E. Brunschwic,	1	»
I. Weil,	2	»	Jacques Veil,	1	»
Kron frères,	3	»	Meyer,	1	»
Brunswick Marx,	1	»	E. Lévy,	1	»
Gromback aîné,	2	»	A. Blum,	1	»
N. Adler,	5	10	J. Valisch,	1	»
Alexandre Lippmann,	1	»	Haas,	2	»
B. Weil,	1	»	Mme Dr Hauser,	2	»
F. Hauser et Dreyfus,	3	»	Joseph Hauser,	1	»
Mme Salomon Schwab,	2	»	B. Dreyfus,	3	»
Benoît Dreyfus,	2	»	Narcisse Schwob,	2	»
Hauser-Weil,	3	»	Lang,	2	»

Digitized by Google

MM.			MM.		
Henry Weil,	3	50	Anonyme,	10	»
Joseph Dreyfus,	2	»	C. Piquet,	5	»
Marx Dreyfus,	2	»	Albert Veil,	2	»
S. Dreyfus,	1	»	Gersony,	2	»
Berr de Turique,	5	»	N. Hauser,	3	»
Lazard Picard,	3	»	Veiler,	2	»
Bernheim,	1	»	Danhaeusser,	1	»
David Waille,	2	»	Lévy, armurier,	5	»
Veil-Picard, père,	5	»	Charles Schwab,	2	»
F. Veil,	1	»	Lyon, adjudant,	2	»
			TOTAL	237	15

Liste des Souscriptions recueillies par le Comité local de Curaçao.

MM.			MM.		
Le comité local de cette Isle,	200	»	Joshua Jesurun,	5	»
			Sam. Da Costa Gomez Jr.,	5	»
Grand rabbin A. M. Chumaceiro,	20	»	J. Namias de Crasto,	10	»
			J. et M. Capriles,	10	»
S. E. L. Maduro,	30	»	Jeud Senior,	20	»
B. Jesurun Jr.,	20	»	A. J. Senior,	10	»
Dan. Jesurun Jr.,	20	»	D. R. Capriles,	10	»
A. E. et A. Jesurun,	20	»	J. Pereira,	5	»
B. De Sola Jr.,	10	»	Abr^m Capriles,	5	»
Jeos Da Costa Gomez,	10	»	M. P. Curiel,	6	»
M. Henriquez,	10	»	Joshua De Sola,	6	»
Daniel Jesurun,	10	»	Sam. De Sola,	5	»
J. P. Fidanque,	10	»	Moses Sasso,	5	»
S. et B. de Casseres,	10	»	D. A. Senior,	5	»
Eliao Penso,	5	»	Isaac L. Henriquez,	5	»
Isaac Osorio Jr.,	5	»	Chumaceiro H.,	10	»
Jacob E. Penso,	5	»	M. Senior,	10	»

Digitized by Google

MM.		
Isaac de Castro,	10	»
Veuve Salomon Pardo,	10	»
Mlle L. Senior et sœurs,	20	»
Dr S. M. Lansberg,	4	»
B. Penso,	5	»
M. de Marchena Jr.	10	»
Veuve R. Wolff,	5	»
Salomon Senior Jr.,	10	»
Rafael Henriquez,	4	»
Rafael Pinedo,	5	»
Mord. Henriquez Cadet,	5	»
D. Cardoze,	5	»
J. Henriquez,	5	»
D. de Castro,	5	»
J. R. Mendez,	15	»
Mme L. J. M. Monsanto,	20	»
D. A. de Lima Jr.,	4	»
Veuve J. Senior, Jr.,	10	»
D. Pardo Jr.,	4	»
Jos D. Pardo,	4	»
E. P. Suares,	5	»
Samuel Curiel,	5	»
J. Suares,	15	»
M. D. Henriquez,	5	»
D. A. Jesurun,	5	»

MM.		
D. Valencia Jr.,	10	»
B. de Marchena,	5	»
A. D. Henriquez,	5	»
Mosé Curiel,	10	»
M. F. Curiel,	5	»
Isaac Pinedo,	10	»
Gabriel Pinedo,	5	»
M. Pereira,	5	»
A. Myerston,	5	»
Naar,	5	»
Jeudith Naar,	5	»
B. Jesurun,	5	»
Murry A. Correa,	5	»
D. C. Henriquez,	5	»
Veuve J. J. Henriquez,	10	»
M. A. Correa Jr.,	10	»
Abraham de Marchena,	2	»
Comptant,	1	»
La Société « El Porvenir, »	500	»
	1,320	»
à déduire pour prime de change,	25	48
TOTAL NET	1,294	52

Digitized by Google

Liste des Souscriptions recueillies à Ferrare par Mesdames Andan et Bassani.

Mmes		
Anan Allegrina,	5	»
Ancona Alessandro,	5	»
Anan Amalia,	2	»
Ancona Venturina,	1	25
Ancona Benetta,	»	30
Ancona Eva,	2	»
Anau Elisa,	1	»
Ancona Gireditta	1	50
Aspa Allegra,	1	»
Ascoli Josina,	1	»
Anan Beredetta,	3	»
Ancona Allegrina,	1	»
Ancona Carolina,	2	»
Ascoli Savina,	1	50
Bassani Consolina,	5	»
Bianchini Ricchetta e Rosina,	5	»
Bossani Nina,	»	50
Bossani Bonina,	1	»
Bossani Bonina,	2	»
Bonfiglioli Griselda,	»	40
Bassani Rosina,	1	»
Bassani Elena,	2	»
Cavalieri Laura e Giuseppe,	5	»
Cavalieri Anna,	10	»
Calabresi Giuseppina,	5	»
Calabresi Gioconda,	5	»
Camajoli Tovina,	5	»
Calabresi Bettina,	1	»
Castel Bolognesi Allegra,	1	»
Castel Bolognesi Giael,	»	50
Calabresi Nina,	2	»

Mmes		
Ancona Griselpa,	2	»
Ascoli Fiorina,	»	50
Contini Benvenuta,	1	»
Calabresi Damante,	1	»
Calabresi Enrichetta,	3	»
Cavalieri Adele,	4	»
Cavalieri Fiorina,	2	»
Consola Siporina,	1	»
Calabresi Allegra,	3	»
Contini Dolcina,	»	40
Consolo Siporina,	1	»
Cavalieri Carolina,	2	»
Cavalieri Benvenuta,	2	»
Contini Josina,	1	»
Consolo Benedetta,	2	»
Cavalieri Benvenuta,	4	»
Camajoli Marietta,	2	»
Camajoli Consola,	1	»
Cavalieri Benvenuta,	2	»
Cavalieri Emma,	1	»
Contini Giacinta,	2	»
Fredlander Tovina,	2	»
Forti Adele,	1	»
Finzi Allegra,	1	»
Finzi Angelina,	2	»
Finzi Morianna,	1	50
Finzi Laurina,	1	»
Finzi Enrichetta,	1	»
Finzi Benvenuta,	2	»
Finzi Tovina,	1	»
Finzi Nina,	1	»
Forli Nina,	»	50
Finzi Guiditta,	1	»

Digitized by Google

Mmes			Mmes		
Cavalieri Nina,	2	»	Fano Gioconda,	2	»
Cavalieri Pasquetta,	5	»	Finzi Chiarina,	2	»
Coen Felicita,	2	»	Fano Malvina,	3	»
Contini Fortunata,	1	50	Finzi Emilia,	1	»
Finzi Marianna,	3	»	Neppi Nina,	1	50
Finzi Benedetta,	2	»	Norsa Clementina,	3	»
Finzi Clotilde,	2	»	Pirani Rosina,	2	»
Hirsch Gosina,	3	»	Pesaro Elisa,	5	»
Jacchia Benedetta,	2	»	Pesaro Marietta,	3	»
Jesi Consolina,	5	»	Pesaro Elena,	2	»
Jesi Enrichetta,	»	25	Pivani Marietta,	2	»
Jacchia Bonina,	1	»	Pivani Onesta,	2	»
Levi Ester,	1	»	Pisa Elisa,	»	50
Levi Giuseppina,	»	25	Pivani Carolina,	1	50
Lampronti Nina,	1	»	Pesaro Virginia,	1	»
Levi Allegra,	1	»	Pesaro Bettena,	»	40
Lampronti Benedetta,	1	»	Pisa Malvina,	2	»
Levi Gosina,	2	»	Pesaro Benedetta,	1	»
Levi Savina,	2	»	Pisa Bonina,	2	»
Levi Ester,	2	»	Pisa Allegra,	2	»
Lampronti Pronidenza,	1	50	Rossi Rosina,	»	50
Lampronti Stella,	2	»	Reggio Mira,	3	»
Magrini Ersela,	5	»	Rossi Providenza,	2	»
Magrini Isabella,	5	»	Reggio Jioretta,	1	»
Mossavani Guidetta,	5	»	Rietti Carolina,	»	50
Mossavani Irene,	2	»	Ravenna Gioconda,	2	»
Minerbi Ficchetta,	3	»	Rossi Costanza,	1	»
Minerbi Consolina,	2	»	Ravenna Fegina,	2	»
Melli Costanza,	2	»	Rietti Marianna,	1	»
Magrini Elena,	1	»	Rocca Susanna,	5	»
Melli Rosina,	1	»	Ravenna Carlotta,	1	50
Melli Angelina,	1	»	Rietti Ester,	1	»
Melli Regina,	2	»	Rocca Emilia,	4	»
Magrini Stellina,	2	»	Reggio Griselpa,	1	»
Minerbi Savina,	3	»	Rocca Renvenuta,	1	»
Minerbi Eugenia,	1	50	Rossi Venturina,	2	»

Mmes			Mmes		
Neppi Benedetta,	5	»	Rossi Rosina,	1	»
Norsa Rosina,	1	50	Rossi Cavalieri Allegra,	1	»
Neppi Fortunata,	1	»	Rietti Benedetta,	1	»
Rossi Fortunata,	1	»	Venejiani Rachele,	2	»
Rossi Angelica,	»	50	Zamorani Enrichetta,	5	»
Rossi Fortunata,	»	60	Zamorani Stellina,	4	»
Sinigallia Adele,	5	»	Zevi Nina,	1	10
Sabbatine Rachele,	5	»	Zamorani Rosina,	1	»
Sinigallia Guiseppina,	2	»	Zamorani Rachele,	2	»
Savalvo Consola,	2	»	Zalman Dolcina,	»	50
Savalvo Ester,	»	50	N. N.,	1	»
Savalvo Rachele,	1	»	N. N.,	1	02
Sinigallia Rosina,	2	»	Ricca Levi	»	50
Tedeschis Angelica,	5	»	Ravenna Bellina,	1	»
Teodore Violante,	2	»	Reggio Fanny,	1	»
Tedeschi Nina,	»	50	N. N.,	1	»
Uziel Regina,	10	»	Reggio Sarina,	»	53
Umano Faustina,	2	»	Lampronti Carolina,	1	»
Vitali Rosina,	4	»	Minerbi Costanza,	2	00
Venejiani Eva,	1	»	Melli Nina,	1	»
Venejiani Sorelle,	2	»	Minerbi Consolina,	»	50
			TOTAL	360	»

Liste des Souscriptions recueillies à Ferrare par le Comité.

MM.			MM.		
Ravenna D. Leone,	5	»	Finzi Lindoro,	5	»
Delvecchio Ferdinando,	5	»	Fratelli Zamorani,	5	»
Cavalieri e Sinigallia,	5	»	Felice Neppi,	5	»
Herzed Abram Freidlander,	5	»	N. N.,	5	»
			Marco Consolo,	5	»
Bassani Salomen e Isabelli,	5	»	Veneziani e Lampronti,	5	»
			Alessandro Vita,	3	»

Digitized by Google

MM.			MM.		
Pesaro Clemente,	5	»	Salomone Levi,	5	»
Cavalieri Giacobbe,	5	»	Israel Vitali Norsa,	5	»
Abram Anan,	5	»	Raffael Ravenna,	1	»
Samuel Bianchini.	5	»	N. N.,	1	»
Benedetta Calabresi,	5	»	Speranza Ravenna,	»	50
Leone Borghi,	5	»	Moisè Saralvo,	»	50
Guilio Delvecchio,	5	»	Anau e Rocca,	1	»
Pacifico Zamorani,	5	»	Ravenna Prof. Isaia,	1	»
Ventura Cavalieri,	6	»	Lazzaro Rocca,	1	»
Raffael Pesaro,	5	»	Angelo Finzi,	»	50
Beniamino Cavalieri,	»	50	Giacomo di S. Pisa,	1	»
Clemente Tedeschi,	3	»	Elia Ascoli,	»	50
Pisa e Bossani,	3	»	Beniamino Finzi,	1	»
Fratelli Ancona,	2	»	Abram Finzi,	1	»
Ottavio Lampronti,	2	»	Felice Melli,	»	50
D. Leone Levi,	3	»	Graziano Levi,	»	50
Fratelli Massarani,	3	»	Graziadio Contini,	»	75
Laccaria Massarani,	2	»	Samuel Ascoli,	»	50
Monrolo d'Ancona,	3	»	Rabbino Reggio.	1	»
Felice Cavalieri,	2	»	N. N.,	»	70
Graziadio Fano,	5	»	Pacifico Rocca,	»	50
Moïse Fano,	2	»	Angelo Rietti,	1	»
Guiseppe Pirani,	2	»	Jacob Bassani,	»	20
Norsa e Melli,	»	50	Minerbi Guglielmo,	2	»
Seligman Hirsch,	3	»	Achille Ascoli,	»	80
Angelo Magrini,	3	»	Cesare Prof. Lampronti,	1	»
Modigliani e Bassani,	2	»	Pacifico Cavalieri,	5	»
Isach Umano,	2	50	Pisa Moisè Aron,	1	50
Clemente Ravenna e Flis,	2	»	Tedeschi Fratelli,	1	»
Graziadio Melli,	»	50	Giuseppe Cavalieri,	1	»
Guiseppe Rossi,	1	»	N. N.,	2	»
Finzi e Lamorani,	3	»	Moisè Magrini,	3	»
Minerbi e Aspa,	1	50	Angelo Pirani,	2	»
Benedetta Finzi,	1	»	N. N.,	»	40
Rossi Angelo,	»	25	Anau Leone,	2	»
Rietti e Calabresi,	1	»	Benedetta Bassani,	5	»

Digitized by Google

MM.		
Simone Pisa,	1	»
Salomone Umano e Consorte,	2	50
Moisè Vita Levi,	3	»
Ancona N.	2	50

MM.		
N. N.,	2	50
Offerte raccolte dalle signore come dalla lista, nº 1,	360	»
TOTAL	587	60

Liste des Souscriptions recueillies à Jérusalem.

MM.		
Benzion Lion,	10	»
Natan Gringord,	5	»
Selig Hausdorf,	5	»
Dr Rothsiegel,	12	»

MM.		
Jehosué Tavia,	5	»
Isaac Russe,	8	»
Aron Ben Jeshaï,	5	»
TOTAL	50	»

Liste des Souscriptions recueillies à Mondovi.

MM.		
Debenedetti Salomon Rabb. Dirett. del Convitto Jsr.,	5	»
Jona Isacco Maestro Istitutore del Convitto,	1	50
Castelfranco Laudadio, Convittore,	0	50
Castelfranco Vittorio,	0	50
Debenedetti Abram,	1	00
Debenedetti Guiseppe,	1	»

MM.		
Fries Enrico,	1	»
Fubini Salomone,	1	»
Sacerdote Anselmo,	1	»
Ottolenghi Abram,	1	»
Lattes Neemia,	1	»
Vitale Lesare,	2	50
Morelli Guiseppe,	1	»
Sinigaglia Guiseppe,	1	»
Cantoni Felice Convittore,	1	»
Finzi Settimo,	1	»

MM.			MM.		
Segre Guiseppe,	1	»	Momigliano Aron Consigliere,	3	»
Jacchia Davide,	1	»	Comitato di Beneficenza,	10	»
Jacchia Moisè,	1	»	Fratelli Levi fu Salomon,	6	»
Ottolenghi Adolfo,	1	»	Levi Raffael e Nipoti,	4	»
Norzi Anselmo,	0	90	Levi Fratelli Q. Salvador Isaccar,	5	»
Bedaridda Vittorio,	1	»	Lucco Giorgio Domestico del Convitto Jsr.,	1	»
Levi Abram Davide Presid del Consiglio d'Amm.-Jsr.,	5	»			
			TOTAL	60	90

Liste des Souscriptions recueillies à Salonique par un Comité composé de MM. Isaac M. Misrachi, Salvator Modiano, Moïse Amar et Joseph Capuano.

MM.	Piastres.		MM.	Piastres.	
Frères Allatini,	500	»	Mario Fernandez,	200	»
Salomon Fernandez et A. Misrachi,	500	»	Vitale Fernandez,	200	»
Isac de Jossua Modiano,	500	»	Vita de Jossua Modiano,	200	»
Saul Is. Modiano et Salom Saias,	400	»	Frères Matalon,	200	»
David Franses,	300	»	Mercado Ben Mayor,	200	»
Saul de Jossua Modiano,	300	»	Frères Begia,	200	»
Jossua, Salom et Abram Cohen,	300	»	Isac M. Tiana,	150	»
Cousins Fernandez,	300	»	David de Joseph Fernandez,	150	»
Isac Samuel Modiano,	250	»	Leon et David Nahama,	150	»
David Morpurgo,	250	»	Joseph Salmona,	100	»
Jacob et Isac Misrachi,	200	»	Fils de Jacob Mosserj,	100	»
Samuel Modiano et Jossef Cohen,	200	»	Isac Carasso et Joseph Levi,	100	»
			Salomon Abraham Franses,	100	

Digitized by Google

MM.	Piastres.		MM.	Piastres.	
Joseph Capuana,	100	»	Samuel Benjamin,	50	»
Fils Assea,	100	»	Jacob David Benvenisti,	50	»
Moisé Salomon Amar,	100	»	David Moisé Benvenisti,	50	»
Jacob Isac Salom,	100	»	Frères Benvenisti,	50	»
Menahem Bennahmiaf,	100	»	Moisé Bensussan,	50	»
Isac Joseph Franses,	100	»	Joseph Jacob Bensussan,	50	»
Isac Benvenisti,	100	»	Abram Isac Matalon,	50	»
Abram Hasson,	86	»	Isac Joseph Hassid,	50	»
Frères Saul,	86	»	Eliau Alaluf,	50	»
Juda Ghedalia,	86	»	Samuel Alaluf,	50	»
Sabetai J. Hassid,	80	»	Joseph Jacob Aelion,	50	»
Isac Daniel Benvenisti,	80	»	Nahama Joseph,	50	»
Samuel Levi Bennahmias,	75	»	Bohor Negrin,	50	»
Isac Bensussan et Joseph Benjamen,	70	»	Bohor Matarassa,	50	»
Salomon Fernandez Dias,	60	»	Solomon Abassado,	50	»
Isac Vita Modiana,	60	»	Isac Cases,	50	»
Judas Saul Modiana,	60	»	Joseph Baruh Cohen,	50	»
Isac Samuel Hassid,	60	»	Bohor Aron Jossua,	50	»
Judas Isac,	60	»	Abram Abastado,	50	»
Rabeno Cohen Ben Ardut,	60	»	David Abastado,	50	»
Aron Hazram,	60	»	Eliau Torres,	50	»
P. Crosby,	50	»	Haim Abram Amar,	43	»
Ghedalia Yeni,	50	»	Daniel Juda,	43	»
Juda Hassid,	50	»	Joseph Samuel Misrachi,	43	»
Salomon Errera,	50	»	Isac Samuel Misrachi,	43	»
Abram Carassa,	50	»	Lévi Bennahmias,	43	»
Mordehai Sadok,	50	»	Rephael Tiana,	43	»
Joseph M. Saltiel,	50	»	Isac Abram Arditi,	43	»
Moisé Saltiel,	50	»	Abram Simha,	43	»
Moisé Isac Nahmias,	50	»	Salomon Coenca,	43	»
Joseph David Angel,	50	»	Elia Jacob Franses,	43	»
Saul Daniel Modiana,	43	»	Abram Moisé Saltiel,	43	»
			Samuel Alcalaj,	43	»
			Moisé Jocob Benvenisti,	30	»

MM.	Piastres.
Joseph Nahoum,	43 »
Samuel Isac Modiana,	43 »
Isac Juda Navarra,	43 »
Samuel Hasson,	43 »
Eliezer Carassa,	43 »
Juda Bahar Salomon,	40 »
Abram Jacob Carassa,	40 »
Isac Burla,	40 »
Isac Moisé Franses,	40 »
Joseph D. Cohen,	40 »
Juda Jomtou Modiano,	40 »
Mordehai Abastada,	40 »
Mordehai Eliezer Ziano,	40 »
Moisé Isac Salmona,	40 »
Moisé Haim Hassid,	40 »
Jacob Abram Gattegna,	40 »
Isac Juda Arditti,	40 »
Salomon Ishaki,	35 »
Bohor Alzeh,	35 »
Castro et Hassid,	65 »
Isac Uziel,	34 »
Simantov Jacoel,	33 »
Bohor Hanania Arditti,	30 »
Bohor Semtou Saltiel,	30 »
Samuel et Abram Jacoel,	30 »
Samuel Isac Brudo,	30 »

MM.	Piastres.
Rephael Salem,	30 »
Abram Juda Matalon,	30 »
Moisé Isac Menahem,	30 »
Isac Abram Franses,	30 »
Daniel Modiano,	30 »
Jacob Benvenisti,	30 »
Daniel Sulam,	30 »
Vita Isac Modiano,	30 »
Ovadia Alaluf,	30 »
Abram Samuel Misrachi,	30 »
Moisé S. Abastado,	30 »
Joseph Cova,	30 »
Isac Nathan Nahmias	25 »
Juda Nahmias,	25 »
Joseph Florentin,	25 »
Salomon Josef Salmona,	25 »
Haim Salomon Cova,	25 »
Semtou Nahoum,	21 1/2
Bonomo Perez,	20 »
Jacob Ovadia,	20 »
Samuel David Arditti.	20 »
Samuel Juda Bensussane,	20 »
Salomon Salem,	20 »
Salomon Nahama,	15 »
TOTAL : Piastres	11,510 1/2
Frais à déduire	150 »
Reste : Piastres	11,360 1/2

Liste des Souscriptions recueillies à Sarreguemines.

Communauté de Sarreguemines,	321 75	Frauenberg,	39 »
Bliesbrücken,	50 »	Forbach,	» »
		Hellimer,	69 »
		TOTAL	479 75

Liste des Souscriptions transmises par le Comité de Strasbourg.

Communauté de Hochfelden,	67 »	Communanté de Saverne,	33 45
		TOTAL	100 45

Paris. — Imprimerie A. Wittersheim, 8, rue Montmorency.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

La liste des Membres de l'*Alliance* sera publiée dans le prochain compte-rendu trimestriel. Les Comités des départements et de l'étranger sont instamment priés de nous transmettre, dans le plus bref délai, la liste exacte des adhérents qui ne sont pas encore inscrits dans les registres du Comité central.

M. le Trésorier prie les Comités qui sont en retard pour le versement des cotisations, de lui faire parvenir le plus tôt possible les sommes recouvrées.

Paris. Imp. A. Wittersheim, rue Montmorency, 8.

P Jud 508.522.9

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAELITE

UNIVERSELLE

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

1er SEMESTRE 1867

כל ישראל ערבים זה בזה

PARIS

SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE D'ENGHIEN, 23

Paris. — Imp. Ch. Schiller, 10, Faub.-Montmartre.

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

FONDÉE EN 1860

BUT

ART. 1er. La Société l'*Alliance israélite universelle* a pour but :
1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;
2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;
3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

ORGANISATION

ART. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande, ou être présenté à l'un des Comités qui votera sur l'admission à la simple majorité.

ART. 3. Tout adhérent reconnu indigne, pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 4. Le minimum de la cotisation destiné à subvenir aux charges de la Société est de **Six francs** par an.
La Société accepte les dons en livres et en argent.

COMITÉ CENTRAL

ART. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant **à** Paris. Ce Comité Central correspond avec les Comités Régionaux et Locaux.

ART. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **trente**. Ce chiffre pourra être augmenté plus tard, sur la proposition du Comité, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

ART. 7. Les deux tiers des membres du Comité Central devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

ART. 8. Le Comité Central sera nommé par le vote universel des membres de la Société.

ART. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

EXTRAIT

DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ CENTRAL

DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 1866

Séance du 14 février 1867.

PRÉSIDENCE DE M. EUGÈNE MANUEL,
Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Vice-Président entretient le Comité Central de la perte immense qu'il vient de faire dans la personne de son président, M. Salomon Munk. Pour donner à sa mémoire une éclatante marque de sa vénération, le Comité Central décide :

1° La présidence ne sera, cette année, conférée à personne, elle restera vacante et, en tête de chaque procès-verbal des séances du Comité, le nom de Munk sera placé avec ces mots : « Le Président Salomon Munk ne devant pas être remplacé pendant le cours de cette année, le Vice-Président occupe le siége. »

2° Le portrait de Salomon Munk sera placé dans la salle des séances du Comité Central.

La présente décision sera publiée dans le compte rendu des séances du Comité Central, et copie en sera donnée à Mme Munk.

Le secrétaire,
N. LEVEN.

Le vice-président,
EUGÈNE MANUEL.

Digitized by Google

Séance du 3 décembre 1866.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Le Comité Central entend le rapport de la commission chargée d'examiner le projet soumis au Comité Central par M. Natonek, rabbin à Stuhlweissenburg, pour favoriser le développement de l'agriculture parmi les Israélites de la Palestine.

Le Comité Central croit utile de remédier à la misère des Israélites de la Palestine par l'agriculture et de favoriser la création des écoles à Jérusalem et dans les autres villes de la Palestine. Il se déclare prêt à accueillir toute souscription faite dans ce but et charge le Bureau de faire connaître sa décision à M. le rabbin Natonek.

M. S. Weiskopf, directeur de l'école de Volo, consentant à accepter la direction de l'école de Bagdad que lui a offerte le Comité Central, il reste à fixer son traitement. — Renvoi au sous-comité des Ecoles.

M. Hermann Cohn, nommé directeur de l'école de Mogador au Maroc, annonce que l'école a été ouverte avec le concours de M. Beaumier, consul de France, et de M. le Dr Thevenin; grâce au zèle de plusieurs notables Israélites, entre autres M. Abraham Corcos, l'organisation matérielle de l'établissement est satisfaisante.

M. Bistritz, de Vienne, demande une subvention pour la publication de divers ouvrages de littérature hébraïque. — Renvoi au sous-comité des publications.

Séance du 9 janvier 1867.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Sont reçus membres de la Société : 9 adhérents d'Avignon, 1 de Benghazy, 2 de Boulogne-sur-Seine, 1 de Carpentras, 1 de Colmar, 1 de Damas, 1 d'Epernay, 1 de Guebwiller, 1 de Lyon,

1 de Lunéville, 2 de Memel. 1 de Meppel, 2 de Mostaganem, 1 de Papa, 30 de Paris, 1 de Padoue, 1 de Pau, 1 de Saffy, 10 de Soultz, 1 de Verdun.

M. Léopold Lœw, grand-rabbin de Szegedin, dédie à l'*Alliance* le 9e volume de son journal *Ben Chananja*. Des remercîments seront adressés à M. le grand-rabbin Lœw.

M. Saqui Kann envoie un don de 500 francs.

Un comité local s'est formé à Soultz.

M. Joseph Halévy, d'Andrinople, est introduit : il rend compte de la mission qui lui a été donnée par le Comité Central pour le développement de l'*Alliance* en Roumanie; il annonce la formation de 34 Comités locaux de l'*Alliance* en Roumanie, et l'adhésion de 1,500 Israélites de ce pays à l'*Alliance*. Il donne des renseignements sur la situation des Israélites de ce pays, dont le nombre est de trois à quatre cent mille. Plusieurs villes sont presque exclusivement habitées par des Juifs. En Moldavie toute l'industrie est entre leurs mains. Il compare leur état moral et intellectuel à celui des Roumains des autres cultes, et exprime une opinion très-favorable à nos coreligionnaires. Ils sont prêts à accueillir la fondation d'écoles où toutes les sciences aient leur place à côté de l'enseignement moral et religieux, et comptent sur l'appui moral de l'*Alliance*. M. Halévy expose ensuite qu'il s'est préparé par de longues études à un voyage en Abyssinie, où il désire visiter la nombreuse population des Israélites Falashas; il sollicite le concours de la Société pour cette mission, dont il espère les meilleurs résultats pour la civilisation de ces coreligionnaires, dont l'histoire et l'état présent sont enveloppés d'une grande obscurité, et qui paraissent ignorer les Israélites des autres parties du monde, autant qu'ils en sont ignorés. — Renvoi à la prochaine séance.

M. Jacques Lœbel, de Bucharest, annonce que le Prince régnant a mis à la disposition de la communauté israélite, sur sa cassette particulière, 2,000 ducats pour la reconstruction du temple.

M. le Président ajoute qu'un envoyé extraordinaire du Prince, lors de son récent passage à Paris, lui a fait savoir que le gou=

Digitized by Google

vernement était décidé à saisir la première occasion pour assurer l'émancipation des Israélites Roumains.

La commission chargée d'étudier un projet de création d'une école préparatoire pour des instituteurs destinés aux écoles d'Orient, propose de faire venir à Paris les meilleurs élèves des écoles existantes en Orient, de les interner provisoirement dans le local de l'école des arts et métiers existante à Paris et d'organiser un enseignement qui embrasserait toutes les connaissances nécessaires à la direction des écoles d'Orient.

MM. Goldschmidt et Crémieux offrent, séance tenante, une allocation annuelle, l'un de 1,000, l'autre de 200 francs, pour l'entretien de l'école. On renvoie au sous-comité des écoles l'examen des détails d'organisation.

M. Beaumier, consul de Mogador, donne des renseignements sur la situation des Israélites de Saffy. « Il y a constaté, dit-il, les effets désastreux d'une ignorance vraiment inimaginable en ces temps-ci, et s'est fortifié dans la conviction qu'il n'y a rien à faire pour l'amélioration du sort des Juifs du Maroc en dehors d'une instruction patiente qui, en éclairant les jeunes générations sur leurs propres devoirs, peut seule les rendre aptes à jouir des nouveaux droits que nous réclamons pour elles. Il recommande à la sollicitude de l'*Alliance* l'école que vient d'y fonder un jeune professeur, M. Isaac Abensur, élève sortant de l'école de Tanger, qui, au bout de quelques mois à peine, a su développer parmi ses élèves une intelligence et une émulation vraiment étonnantes. Le Comité Central vote en sa faveur une subvention annuelle de 250 francs. »

M. Hermann Cohn, directeur de l'école de Mogador, donne des détails sur l'état de l'école des garçons, et propose de confier à Mme Cohn la création d'une école de filles. Le Comité Central vote la création de l'école et provisoirement une allocation annuelle de 600 fr. à la directrice.

M. Pellissier, consul de France à Bagdad, transmet un rapport sur l'école de cette ville qu'il a inspectée récemment; il juge les résultats obtenus très-satisfaisants. Il a été fort agréablement surpris de trouver bien des connaissances chez ces

Digitized by Google

jeunes indigènes, dont le plus âgé a seize ans à peine. Un résultat aussi heureux est dû aux soins assidus et dévoués des professeurs et du zèle que déploie M. Lurian dans ses fonctions de président du comité local de l'*Alliance*.

M. Mossé, rabbin d'Avignon, et M. Castro, ministre-officiant à Bordeaux, demandent une subvention pour des ouvrages intitulés l'un : *Élévations religieuses*, et l'autre : *Moïse*. Le Comité Central souscrit pour une somme de 60 fr. à l'ouvrage de M. Mossé, et pour 25 exemplaires représentant 40 fr. à l'ouvrage de M. Castro.

M. Silbermann, rédacteur du journal hébreu *Hamagid*, recommande à l'*Alliance* son journal comme utile à répandre dans les communautés de l'Orient; il fait abandon de tout bénéfice sur les abonnements que l'*Alliance* voudrait leur faire adresser. Le Comité vote l'envoi de 15 exemplaires dans diverses communautés de l'Orient

Un membre du Comité pense que, la Serbie s'adressant à tous les gouvernements de l'Europe pour lui faire obtenir du gouvernement turc des concessions favorables à son indépendance, le moment est venu de faire entendre aux gouvernements de l'Europe et de la Turquie une réclamation en faveur des Israélites Serbes. On décide qu'on fera publier un mémoire exposant la situation présente des Israélites Serbes, et que ce mémoire sera adressé aux grandes puissances.

M. le docteur Rülf, prédicateur à Memel, sollicite le concours de l'*Alliance* pour l'impression d'une brochure en réponse à des attaques dont il a été l'objet dans cette ville de la part d'un missionnaire anglais, pour avoir empêché par son intervention la conversion d'un enfant éloigné de sa famille. Le Comité vote l'allocation qu'il a demandée.

L'ordre du jour appelle la réélection du Bureau. Le Comité vote des remercîments à M. le Président pour les services rendus à la Société et exprime le regret de ne pouvoir, à cause des statuts, procéder à sa réélection. Le dépouillement du scrutin donne le résultat publié dans le tableau annexé au compte rendu annuel.

Digitized by Google

Séance du 14 février 1867.

(Suite. — Voir page 1.)

PRÉSIDENCE DE M. EUGÈNE MANUEL,

Vice-Président.

Sont reçus membres de la Société : 1 adhérent d'Alleins, 2 de Belgrade, 1 de Bruxelles, 7 de Carpentras, 1 de Châlons-sur-Marne, 4 de Colmar, 1 de Crefeld, 1 de Francfort-sur-Mein, 21 de Galatz, 18 de Lisbonne, 4 de Panama, 20 de Paris, 2 de Pesth, 1 de Saint-Cloud, 4 de Salon, 1 de Sétif, 2 de Strasbourg, 1 de Turin.

Dons offerts à la bibliothèque :

Par M. E. Zay : *Cinq années de voyage en Orient*, par Israël-Joseph Benjamin II.

Par l'auteur, M. Weintraub : *Jedidia*, ouvrage hébreu sur les Thephillin ;

Par M. le docteur Rabbinowicz : *la Concorde*, spécimen d'un nouveau journal israélite.

Le rapport du sous-comité des écoles est entendu, et les résolutions suivantes sont votées :

M. Weiskopf, directeur de l'école de Volo, en Thessalie, est nommé directeur de l'école de Bagdad ; M. Hirsch, de Constantine, est nommé directeur de l'école de Volo.

M. Grünbaum, professeur à Gross-Kanisza (Hongrie), demande l'autorisation de venir se préparer à Paris, sous le patronage de l'*Alliance*, à la carrière de l'enseignement en Orient. Le Comité lui accorde cette autorisation et lui promet son appui.

Le comité d'Andrinople sollicite une subvention pour la création d'une école. Le Comité attend pour prendre une décision qu'on lui ait donné les détails sur l'organisation de cette école et sur la place faite aux enfants pauvres.

L'école préparatoire pour les instituteurs de l'Orient est en

Digitized by Google

voie de formation. Il est décidé qu'on y recevra immédiatement deux élèves de Tanger, un élève de celle de Tétuan, et un quatrième de celle de Constantinople. Le choix des enfants a été délégué aux directeurs de ces écoles, d'accord avec les comités locaux et les représentants des gouvernements européens qui protégent ces écoles.

Le sous-comité d'administration, chargé d'examiner une demande de M. Itamar Cohen, relative à la création d'un comité local à Paris, expose que la constitution de ce comité compliquerait l'administration de la Société, sans rendre d'autre service que celui d'une propagande pour augmenter le nombre des adhérents à l'*Alliance*, propagande à laquelle doit suffire l'initiative de chaque membre de la Société. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Les Israélites de Safed, en Palestine, se plaignent d'un arrêté des autorités locales qui leur défend d'acquérir des biens-fonds et les exproprie des immeubles acquis antérieurement.

Les Israélites de Jérusalem appellent l'attention de l'*Alliance* sur la misère profonde qui règne parmi eux, et se déclarent prêts à se livrer à l'agriculture, si le gouvernement ottoman leur permet d'acquérir des terres.

M. Haïm Guedalla, de Londres, sollicite l'intervention de l'*Alliance* pour les Samaritains de Naplouse, dont la synagogue est fermée depuis plus de six mois, par suite d'un ordre arbitraire du gouverneur de la ville.

On décide qu'on fera de ces trois communications l'objet d'une réclamation auprès du Grand-Vizir.

Les Israélites de Téhéran signalent l'état de misère extrême des Israélites de Balforouch, naguère victimes d'une si cruelle persécution qui les a dépouillés de tous leurs biens. Le Comité décide qu'il leur enverra une somme de 2,000 francs sur le reliquat de la souscription tunisienne.

M. le docteur Kayserling, rabbin des Israélites Suisses, rend compte d'un nouveau mode de vexation dont les Israélites sont menacés par plusieurs gouvernements cantonaux, qui veulent leur interdire le mode prescrit par le rite mosaïque pour tuer

Digitized by Google

les animaux comme contraire à la loi protectrice des animaux. Il prie le Comité de lui faire parvenir sur cette question l'avis des hommes les plus compétents dans l'art vétérinaire en France. Le Comité décide qu'il demandera celui de M. Bouley, inspecteur des écoles vétérinaires en France.

Séance du 20 mars 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ CETTE ANNÉE, M. AD. CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Sont reçus membres de la Société : 1 adhérent d'Amersfort, 1 d'Anvers, 2 de Baltimore, 2 de Brookville, 2 de Bruxelles, 3 de Carpentras, 1 de Cavaillon, 1 de Charleston (S.-C.), 5 de Cincinnatti, 5 de Damas, 3 de Dietz, 1 de Eagle-River, 1 d'Evansville, 1 de Eydkunen, 2 de Florence, 61 de Foltiscen, 1 de Fort-Wayne, 1 de Francfort-sur-Mein, 29 de Galatz, 4 de Genève, 46 de Giurgewo, 2 de Gordonsville, 1 de Green-Bay, 1 de Greensboro, 1 de Gr.-Beckskerek, 10 de Gr.-Kanisza, 1 de Hadamar, 1 de Hamilton, 2 de Hégenheim, 1 de Kansas-City, 1 de Kembs, 1 de Kula, 1 de Lang-Schwalbach, 1 de Limbourg-sur-Lahn, 7 de Livourne, 1 de Lockport, 1 de Londres, 7 de Losoncz, 1 de Louisiana, 2 de Lure, 1 de Mâcon-City, 1 de Matoon, 1 de Maxein, 1 de Mobile, 7 de Montgomery, 5 de Nantes, 1 de Nashville, 2 de New-Orléans, 11 de New-York, 11 de Paris, 11 de Pesth, 1 de Phalsbourg, 2 de Rondout, 27 de Saffy, 1 de Sierentz, 1 de Strasbourg, 1 de Szegedin, 1 de Toulouse, 1 d'Utrecht, 18 de Vienne et 3 de Wiesbaden.

Dons offerts à la bibliothèque :

Par la communauté israélite de Saint-Mihiel : *Israël et le Temple*, discours, par M. Emile Cahen, rabbin de Verdun ;

Par la famille de l'auteur : *Isaïe*, traduit par Luzzatto.

Par M. Polak, d'Amsterdam : *Synonymes hébreux* de Bedraschi.

Digitized by Google

Il s'est formé un comité local à Nantes.

Le Consistoire de Paris invite le Comité Central à assister à l'installation de M. le Grand-Rabbin Isidor. Le Comité délègue plusieurs de ses membres pour le représenter.

L'ordre du jour appelle la délibération sur la mission demandée par M. Halévy pour l'Abyssinie. La mission est votée, et une somme de 5,000 francs est affectée à cet objet. On décide qu'on demandera l'appui des sociétés géographiques de France et d'Angleterre, et la coopération des Israélites Anglais pour la mission de M. Halévy.

Le Comité Central alloue, sur la proposition du sous-comité des écoles, à M. Cohn, directeur de l'école de Mogador, une gratification de 500 francs pour ses frais d'installation ; l'envoi à Tétuan d'un matériel de couture pour l'école des filles ; une allocation mensuelle de 40 francs pour la fondation d'une école du soir dans cette ville.

Le Comité local de Bagdad demande l'autorisation d'affecter à l'entretien de l'école une partie des souscriptions recueillies pour l'*Alliance*. Cette demande est accordée.

M. Artom, premier secrétaire de l'ambassade d'Italie à Paris, et sir Francis Goldsmid, à Londres, annoncent que les gouvernements d'Italie et d'Angleterre ont l'un et l'autre transmis des instructions à leurs représentants à Belgrade pour demander au gouvernement de Serbie l'amélioration de la condition des Israélites.

Le grand-rabbin de Jérusalem sollicite les bons offices de l'*Alliance* pour mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre la communauté allemande et l'administration centrale du culte israélite de cette ville au sujet de la taxe sur la viande. Un des membres est prié de s'entendre à cet égard avec M. Albert Cohn.

Un Israélite de Schwerin signale au Comité les lois restrictives auxquelles sont encore soumis les Israélites du Meklembourg, et le prie d'appeler sur cette question l'attention de la presse française. Le Comité charge un de ses membres de faire une communication à ce sujet dans un des grands journaux politiques.

Une lettre du Comité régional de Tunis fait connaître que le gouvernement du Bey réclame les droits de juridiction sur une famille placée sous la protection de l'Espagne. Un conflit s'étant élevé à ce sujet entre le consul espagnol et le gouvernement tunisien, le Comité régional réclame pour le consul espagnol des instructions favorables à la cause de cette famille israélite. Un des membres est prié de faire une démarche à ce sujet auprès de la légation tunisienne et de celle d'Espagne. Cette même lettre rapporte qu'une jeune fille israélite était retenue contre la volonté de sa mère dans la maison d'un seigneur tunisien, où elle devait être convertie à la religion musulmane ; l'intervention de M. de Bellecourt, consul général de France, invoquée par le Comité, a fait rendre la jeune fille à sa famille.

Les Israélites d'Ervil, dans l'Irak, se plaignent des persécutions auxquelles ils sont en butte de la part des autorités locales. L'*Alliance* signalera les faits au gouvernement de la Porte.

M. Polak, d'Amsterdam, demande une subvention pour des ouvrages qu'il se propose de publier sur la littérature hébraïque. Il sera répondu qu'avant de statuer sur cette demande le manuscrit devra être soumis à l'examen du Comité Central.

Une demande relative à la traduction française d'une histoire des Juifs en Pologne est écartée, comme étant sans utilité, quelle que soit d'ailleurs la valeur de cette publication.

M. le rabbin Natonek, de Stuhlweissenburg, propose à l'*Alliance* de provoquer une conférence à Paris pour encourager la colonisation de la Terre-Sainte. Il sera répondu que cette proposition, paraissant faite pour favoriser l'émigration en Palestine, n'est pas d'accord avec la décision du Comité Central qui a pour but unique d'aider le développement de l'agriculture parmi les Israélites établis en Palestine.

M. Zipser, grand-rabbin de Rechnitz, propose au Comité de faire traduire en français et en roumain une brochure qu'il a publiée en 1852 sous le titre : *Talmud and Gospels*, et qui, après avoir rendu d'éminents services à la cause de l'émanci-

pation des Israélites anglais, pourrait encore être utile dans des pays où les Israélites ont à se plaindre des préjugés répandus contre eux. Le Comité examinera cette proposition aussitôt qu'il aura pu se procurer un exemplaire de cette publication.

M. Bouley, membre de l'Académie de médecine et inspecteur des écoles vétérinaires de France, transmet son avis sur le procédé d'immolation des animaux, adopté par le rite israélite. Il n'hésite pas à résoudre par la négative la plus absolue la question de savoir si ce moyen de tuer les animaux leur inflige des souffrances excessives.

Séance du 28 avril.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ CETTE ANNÉE, M. S.-H. GOLDSCHMIDT OCCUPE LE SIÉGE.

Sont reçus membres de la Société :

6 adhérents de Bordeaux, 1 d'Echzell, 1 de Genève, 17 de Gross-Becskerek, 7 de Hochfelden, 94 d'Ibraila, 6 de Memel, 2 de Metz, 12 de Mosbach, 1 de New-York, 1 de Niederbronn, 9 de Paris, 11 de Pesth, 7 de Pise, 1 de Reichshoffen, 2 de Remiremont, 2 de Strelitz, 1 de Turn-Séverin, 10 de Ungarisch-Kunisza, 9 de Vienne, 8 de Wiesbaden.

Dons offerts à la bibliothèque :

Zecher Olam, par M. Strelisker, à Sinoutz.

M. Carvallo offre à la Société, en don inaliénable, un titre de rente française de 50 fr. Des remerciements lui sont votés avec mention de ce vote au procès-verbal.

M. Alexandre Scott, décédé à Venise, a laissé par testament à l'*Alliance* un legs de 1,000 livres sterling.

Le Comité local de Metz transmet un exemplaire d'une circulaire destinée à favoriser le développement de l'*Alliance* dans cette ville. Deux circulaires conçues dans le même esprit ont été adressées, l'une par M. le docteur Israël Schwarz,

Digitized by Google

rabbin de Cologne, aux Israélites des provinces rhénanes, l'autre par M. Lelio della Torre, professeur au collége rabbinique de Padoue, aux Israélites de la Vénétie et du Mantouan.

M. Halévy rend compte des efforts qu'il a faits pour le même objet dans les principales villes des bords du Rhin.

La question des Israélites serbes a été, dans la séance du 29 mars, l'objet d'une interpellation au parlement britannique, qui a été fort bien accueillie. Sir Francis Goldsmid, l'auteur de cette interpellation, annonce qu'à la suite de cette séance et suivant le vœu du parlement, lord Stanley, ministre du Foreign-Office, a chargé lord Lyons, ambassadeur de S. M. la reine auprès de la Porte, de faire une démarche en faveur des Israélites serbes auprès du prince Michel pendant son séjour à Constantinople.

Lord Stanley a en même temps chargé les ambassadeurs de l'Angleterre auprès des cours de Paris, de Florence, de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, d'inviter les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités à s'unir à l'Angleterre pour réclamer l'émancipation des Israélites.

Les ministères des affaires étrangères d'Autriche et d'Italie ont appuyé la réclamation de l'Angleterre. — Le gouvernement français a promis au Comité central de recommander la cause de nos coreligionnaires au gouvernement de Serbie.

Le Comité de l'*Alliance* à Constantinople a fait une démarche auprès du Prince et en a reçu d'excellentes promesses. Enfin sir Francis Goldsmid annonce que lord Lyons a reçu du Prince la promesse qu'il usera de son influence et de tout son pouvoir constitutionnel pour améliorer le sort des Israélites. (Voir les documents publiés à la suite des procès-verbaux.)

Le Comité de Bagdad annonce que les Israélites de Balforouch ont reçu du gouvernement persan la promesse d'une indemnité pour les violences dont ils ont été victimes, et qu'ils ont été placés sous la protection spéciale d'un haut fonctionnaire nommé à cet effet.

L'ambassade d'Espagne, dont le Comité central a sollicité les bons offices en faveur des Israélites de Tunis, annonce qu'ell

a prié le ministre des affaires étrangères à Madrid de ecommander au Bey la cause des Israélites.

M. Emile Franck, d'Alexandrette, recommande au C mité les Israélites de Safed et de Tibériade, qui trouveraient dans les travaux agricoles le moyen le plus efficace d'améliorer leur situation. L'examen de la proposition est renvoyé à une commission spéciale.

La communauté de Saïda, en Syrie, se plaint d'actes arbitraires dont elle aurait été l'objet de la part des autorités locales. — Renvoi au Comité de Constantinople.

Le Comité de Livourne recommande une publication populaire ayant pour objet de faire connaître à l'Italie les productions les plus remarquables de la littérature israélite contemporaine. On souscrit pour deux exemplaires.

M. le docteur Grünebaum, rabbin à Landau, sollicite l'appui de l'*Alliance* pour la publication d'un ouvrage sur la morale du Judaïsme. Le Comité ajourne sa décision jusqu'après l'examen du manuscrit.

Le sous-comité des écoles soumet à l'approbation du Comité central diverses mesures relatives à l'organisation de l'école préparatoire pour les instituteurs de l'Orient et le choix d'un directeur pour cet établissement.

Le Comité vote pour l'augmentation du traitement de M. Gogman, directeur de l'école de Tétuan, une allocation nouvelle de 540 fr., qui élève ses appointements à la somme de 2,500 fr.

M. Hirsch, nommé directeur de l'école de Volo, annonce son arrivée dans cette ville et rend compte de l'état satisfaisant dans lequel il a trouvé l'école. Les élèves comprennent assez bien le français, et plusieurs le parlent même assez couramment.

Séance du 14 mai 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNCK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ CETTE ANNÉE, M. AD. CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Sont reçus membres de la Société : 18 adhérents d'Alexandrie (Égypte), 1 d'Avignon, 55 de Berlad, 1 de Carpentras, 1 de Cavaillon, 1 de Hochfelden et 1 de Mouriès.

Dons offerts à la bibliothèque :

Par M. M.-H. Picciotto, de Londres : *Jewish Tracts*, *Sabbat Readings*, 6 volumes et une brochure.

Par l'auteur, M. le docteur M Kayserling, rabbin à Lengnan : *Rtuale Schlahtfrage*;

Par M. Trenel : *Rapport sur le séminaire Israélite*;

Il s'est formé de nouveaux comités locaux à Alexandrie, Chicago et Hochfelden.

Mme Leah-J.-M.-Monsanto, de Curaçao, envoie 200 fr. pour l'Œuvre des Écoles, l'Œuvre d'encouragement de la science juive et l'Œuvre de secours annuels aux savants.

M. S. Bloch envoie sa démission de membre du comité central, en se fondant sur des raisons de santé, et demande une souscription pour son ouvrage intitulé la *Foi d'Israël*. Le comité décide à l'unanimité qu'il exprimera à M. Bloch ses regrets de se voir privé de son concours et il souscrit pour 150 exemplaires à son ouvrage.

M. le ministre des affaires étrangères transmet une lettre par laquelle il recommande M. Weiskopf, nommé directeur de l'école de Bagdad, à M. le consul de France dans cette ville.

Sir Francis Goldsmid envoie copie d'une lettre à lord Stanley l'informant des démarches faites par le gouvernement d'Italie en faveur des Israélites serbes. — Une lettre de remercîment a été adressée au ministre du Foreing-Office.

M. le docteur Adler, grand-rabbin de Londres, annonce qu'il a recueilli 10,000 francs pour le voyage en Abyssinie et en

Chine; il demande que l'*Alliance* ajoute à son allocation de 5,000 francs pour le voyage en Abyssinie, une allocation nouvelle de 5,000 francs pour la mission en Chine qui lui paraît plus facile à réaliser.

Le comité central décide qu'il accepte avec empressement le concours de M. le docteur Adler à la mission projetée par l'*Alliance*, à la condition de réserver son vote sur une nouvelle allocation jusqu'à ce que les résultats du voyage en Abyssinie lui soient connus; c'est alors seulement que pourra être entreprise la mission en Chine.

Séance du 25 mai 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ CETTE ANNÉE, M. AD. CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Sont reçus membres de la Société : 55 adhérents de Botuschan, 1 de Lyon, 4 de Rovigo, 2 de Sarreguemines, 1 de Versailles.

Don à la bibliothèque :

Par l'auteur, M. Jules Carvallo : *Mémoire sur l'assainissement du delta des grands fleuves.*

Un comité local s'est formé à Lisbonne.

L'ordre du jour appelle la délibération sur des dépêches reçues de Jassy, et annonçant la déportation en masse des Israélites moldaves. Ces dépêches ont été aussitôt communiquées à M. le ministre de l'intérieur, qui a répondu par la dépêche suivante : « Vous pouvez compter sur la sollicitude de l'Empereur. » On décide que M. le président sollicitera l'intervention personnelle de l'Empereur. Il adresse séance tenante, une demande d'audience à Sa Majesté et une dépêche à la communauté de Jassy, annonçant aux Juifs de Moldavie que la protection de la France leur est assurée.

M. Bernard Lévy, professeur, à Tanger, annonce que la junte

refuse de voter les frais de voyage des enfants dont on avait demandé l'admission à l'école préparatoire aux écoles de l'*Alliance*. On décide que les places destinées à ces élèves seront données à des enfants d'autres communautés plus désireuses de profiter des bienfaits de cette institution.

M. Levaillant, directeur de l'école préparatoire, soumet au Comité Central différentes questions relatives à l'organisation de cette école. Sur sa demande, on alloue aux élèves une somme de 60 francs pour leur permettre de visiter l'Exposition universelle.

Une demande de M. Gogman, directeur de l'école de Tétuan, relative à sa situation financière ; une offre de concours de M. Wurmser, instituteur à Duttlenheim; une lettre de M. Natonek, rabbin à Stuhlweissenburg, concernant le projet de colonisation de la Terre-Sainte et une communication du comité local de Belgrade sur le résultat des démarches faites par l'*Alliance* en faveur des Juifs serbes, sont renvoyées à l'examen des sous-comités.

Pour extrait conforme :

Le secrétaire, N. LEVEN.

Le vice-président, AD. CRÉMIEUX.

DOCUMENTS

RÉPONSE

A UNE DEMANDE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, DATÉE DU 2 AVRIL 1867, EN COMMUNICATION DE LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA MAJESTÉ AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AVEC LE CONSUL-GÉNÉRAL DE SA MAJESTÉ EN SERBIE, AU SUJET DE LA CONDITION DES ISRAÉLITES SERBES.

N° 1.

Lord J. Russell à sir H. Bulwer.

Foreign Office, le **23** août **1861.**

Je vous transmets copie d'une lettre de sir Culling Eardley relative à la situation des Juifs de la Servie, et je vous invite à faire une enquête sur leurs réclamations et à mettre votre influence à leur service, s'il vous semblait qu'ils fussent opprimés d'une façon quelconque.

Je suis, etc.

Signé : J. Russell.

Annexe au N° 1.

Sir Culling Eardley à M. Layard.

Belvedere, Erith, le **3** août **1861.**

Mon cher monsieur,

Le président et le secrétaire de l'*Alliance israélite universelle*, société qui compte un grand nombre de Juifs de France et de beaucoup d'autres pays, m'ont écrit pour m'informer que les Juifs de Servie, auxquels on vient de retirer les droits qui leur

Digitized by Google

avaient été accordés par le prince défunt, se sont adressés à l'*Alliance israélite* pour solliciter l'appui des puissances occidentales, convaincus qu'un mot de leur part suffirait pour faire rapporter le décret qui les a frappés. Le consul anglais de Belgrade est, disent-ils, dans les meilleures dispositions à leur égard et s'emploierait en leur faveur, s'il y était autorisé par son gouvernement.

L'*Alliance israélite* me prie d'examiner si on peut faire quelque chose pour eux en Angleterre ; et je crois que le seul moyen d'arriver à un résultat est de vous prier de soumettre le cas à lord Russell et de lui demander s'il n'y a pas inconvénient à ce que le consul reçoive des instructions pour user *officieusement* de son influence en faveur de l'émancipation des Juifs de Servie.

Recevez, etc.

Signé : C.-E. EARDLEY.

N° 2.

Le consul-général Longworth au comte Russell.

(Reçue le 7 décembre.)

Belgrade, le 24 novembre 1861.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse la copie d'une dépêche du 23 courant, adressée à M. Henry Bulwer, et relative à une décision du Sénat de Servie, décision modifiant un décret antérieur, qui avait été promulgué contre les Juifs établis dans l'intérieur de la Servie.

Agréez, etc.

Signé : J.-A. LONGWORTH.

Annexe 1re au N° 2.

Le consul-général Longworth à sir H. Bulwer.

Belgrade, le 23 novembre 1861.

Monsieur,

Conformément à votre dépêche en date du 6 septembre, et à la copie d'une lettre y incluse de sir Culling Eardley au sous-

Digitized by Google

secrétaire d'Etat, relative à la condition des Israélites serbes, j'ai l'honneur de vous informer que cette question a été l'objet de mon attention la plus sérieuse.

Par ma dépêche en date du 13 avril 1861, je vous annonçais qu'on avait rendu un décret ordonnant l'expulsion des Juifs au nombre de soixante familles de toutes les villes de l'intérieur. Cette mesure est aussi cruelle qu'injuste, car elle frappe des gens pauvres et inoffensifs s'occupant de commerce, colporteurs et petits marchands pour la plupart. Le prince Milosch leur avait donné l'autorisation d'exercer leur industrie; mais son fils, le prince Michel, la leur a retirée.

Avant la réception de votre dépêche en date du 6 septembre, j'avais fait, au sujet de cette affaire, de sévères représentations au prince Michel, qui m'avait promis de faire son possible pour amener le Sénat à modifier, sinon à rapporter ce funeste décret.

Son Altesse reconnaissait que les mesures prises contre les Juifs pouvaient faire tort au gouvernement dans l'opinion publique; mais, disait-il, le sentiment général leur est tellement hostile, il avait été exprimé avec une telle unanimité à l'assemblée de Kragieovatz où, de toutes les questions, celle des Juifs était presque la seule à laquelle on eût pris un intérêt sérieux, qu'on n'avait pas jugé prudent de le contrarier. Elle me dit, en même temps, que si les Juifs étaient persécutés, ils ne l'étaient que parce qu'ils faisaient concurrence aux négociants serbes, qu'ils vendaient à meilleur marché et qu'ils prêtaient leur argent à un taux moins élevé que ces derniers

A cette cause d'irritation, il faut ajouter celle que je signalais dans la dépêche que je vous ai adressée, c'est-à-dire l'opinion répandue dans le peuple, que les Juifs étaient des agents secrets des Turcs, qu'ils étaient favorablement disposés pour ces derniers et qu'ils fournissaient à la Porte des renseignements sur le mouvement insurrectionnel organisé contre elle à l'intérieur.

Quant à la sympathie des Juifs pour la Porte, elle est toute naturelle et s'explique par la liberté relative qui leur a été

de tout temps, accordée par les Turcs; pour ce qui concerne l'accusation d'espionnage, je crois qu'elle n'a d'autre cause que la mauvaise foi systématique des Serbes.

A la fin, j'eus recours à un argument tiré de la situation personnelle du prince et dont j'attendais un heureux résultat : c'est que les derniers actes de la *Skuptchina* avaient tellement fortifié son pouvoir, qu'il pouvait braver les préjugés populaires quand ils étaient en opposition avec les droits de la civilisation et de l'humanité, et que, si quelque chose pouvait rendre le gouvernement de Sa Majesté favorable à une extension des prérogatives du prince, c'était l'usage de ces prérogatives pour la défense des grands principes.

Mes démarches en faveur des Juifs, appuyées de l'influence du prince, eurent pour résultat d'amener le Sénat à publier un autre décret qui m'a été communiqué aujourd'hui par M. Christich, et dont j'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une copie.

Ce décret n'est pas, à coup sûr, aussi libéral qu'on aurait pu le désirer; mais, comme après tout, il autorise les Juifs résidant actuellement dans l'intérieur d'y rester, avec faculté de se livrer au commerce et aux professions qu'ils exerçaient auparavant, il peut être accepté comme un progrès. Le prince conserve aussi l'espoir de pouvoir faire plus tard d'autres concessions.

Je suis, etc.

Signé : J.-A. LONGWORTH

Annexe 2 au n° 2.

DÉCRET.

Son Altesse le prince de Servie, de concert avec le Sénat, a rendu le décret dont la teneur suit :

Art. 1er. — Tous les Juifs, sujets serbes, qui se sont fixés dans l'intérieur du pays, en vertu de la loi du 26 septembre 1859, et qui depuis le jour de la promulgation de cette loi, jusqu'au 28 février 1861, se sont livrés à l'exercice d'un métier,

pourront continuer à rester dans le pays, et à exercer leur profession, mais seulement dans les localités où ils résident au moment de la promulgation du présent décret.

Art. 2. — Les Israélites fixés dans l'intérieur, et qui font actuellement le commerce de matières premières et de denrées coloniales, ne pourront à l'avenir ouvrir de pareil commerce à l'intérieur.

Tout autre genre de commerce, de quelque nature qu'il soit, que les Israélites habitant la Servie ont exercé jusqu'à ce jour, sans une autorisation spéciale, leur est interdit à l'avenir.

Art. 3. — Le droit de séjourner dans l'intérieur de la Servie et d'y exercer sa profession, appartient exclusivement à l'Israélite qui s'y sera fixé antérieurement au 28 février de la présente année. — Ce droit n'est pas transmissible à ses héritiers.

Art. 4. — Comme la loi ci-dessus mentionnée n'accorde aux Israélites d'autres droits, que celui de faire le commerce et d'exercer toutes espèces de métiers, et que, comme on le voit par le rapport du ministre des finances, quelques-uns d'entr'eux ont acheté des maisons et d'autres immeubles, droit que ladite loi ne leur reconnaît pas, ils tomberont sous le coup du décret du 30 octobre 1856, qui règle cette matière.

N° 3.

(Reçue le 11 décembre).
(Extrait).

Sir H. Bulwer au comte Russell

Constantinople, le 6 décembre 1861.

Conformément aux instructions que vous m'avez transmises dans votre dépêche du 23 août dernier, j'ai chargé M. le consul général Longworth de faire une enquête au sujet du rapport que sir Culling Eardley vous avait adressé sur la situation des Israélites serbes.

N° 4.

M. Ricketts, faisant fonctions de consul-général, au comte Russell.

(Reçue le 3 août).

Belgrade, le 28 juillet 1863.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse la copie d'une dépêche du 26 courant, que m'a envoyée l'ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople; elle est relative aux traitements injustes que les Juifs ont éprouvés de la part du gouvernement serbe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : G.-J. RICKETTS.

—

Annexe 1re au n° 4.

M. Ricketts, faisant fonctions de consul-général, à sir H. Bulwer.

Belgrade, le 26 juillet 1863.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une pétition remise récemment à mon consulat par quelques Juifs de Belgrade, priant le gouvernement de Sa Majesté de vouloir bien intervenir pour qu'on leur accorde les droits civils que possèdent les autres habitants de la Servie.

Pendant le règne du prince Georges Kara les Juifs ont été en butte à de nombreuses persécutions; des lois furent votées pour leur défendre le séjour de l'intérieur de la Principauté; il ne fut permis à aucun d'eux de demeurer en dehors des limites du faubourg de Belgrade.

On laissa cependant tomber ces lois en désuétude pendant la dernière partie de la vie du prince Milosch, et les Juifs jouirent alors des mêmes droits que les autres habitants. Malheureusement le bon exemple donné par le prince Milosch n'a pas été suivi dans ces derniers temps. Au printemps de l'année dernière nous avons entendu parler d'ordres donnés pour expulser les Juifs de l'intérieur du pays, et les

forcer de s'établir à Belgrade, ordres qui quelquefois ont été mis à exécution. Quels sont, pourrait-on demander, les crimes dont les Juifs ont pu se rendre coupables, pour mériter de pareils traitements ; eux qui, à l'exception du service militaire, sont soumis aux mêmes charges, et obéissent aux mêmes lois que les Serbes ?

J'ai posé cette question à beaucoup de personnes, et toutes conviennent que le Juif, dans ce pays, comme dans la plupart des autres, est un membre de la société, paisible et industrieux. Il prête de l'argent, c'est vrai, mais au taux ordinaire du pays ; taux qui est excessivement élevé à cause de la rareté de ce métal, et de la difficulté d'en trouver un placement sûr. C'est aussi lui qui fournit au paysan de l'intérieur les marchandises dont il peut avoir besoin.

La prospérité que les habitants Juifs doivent à ce genre de commerce est vue d'un œil jaloux par les commerçants serbes, et beaucoup de ces derniers, qui ne brillent pas par l'esprit de charité, ne seraient que trop heureux de voir les pauvres Juifs chassés tous du pays. Bien que ces désirs (autant que je suis à même d'en juger) ne soient d'aucune façon en harmonie avec les vues du prince, ils sont complétement partagés par beaucoup d'employés du gouvernement et de membres du Sénat, se trouvant plus ou moins en contact avec beaucoup de commerçants. Ces derniers exercent une certaine pression sur le gouvernement qui ne veut ou ne peut courir le risque de perdre sa popularité en agissant contrairement à leurs vœux. Il résulte de cet état de choses, que les Juifs se trouvent sans protecteurs. On ne voit pas comment les Israélites peuvent songer à obtenir d'un tel peuple et d'un tel gouvernement des droits qu'ils ne réclament qu'avec trop de justice.

C'est le lieu d'observer ici qu'il y a à Belgrade, dans le moment actuel, de nombreuses familles juives plongées dans la plus profonde misère. Et cependant, si elles avaient le droit de faire le commerce où et comme bon leur semblerait, il y aurait tout lieu de supposer qu'on pourrait, sinon faire disparaître leurs souffrances, mais du moins les adoucir.

Refuser à quelques individus ou à une classe d'habitants le droit de faire le commerce et de séjourner dans l'intérieur d'un pays, à leurs risques et périls, quand il est impossible que ce droit fasse courir le moindre danger à l'Etat, c'est à tout le moins un acte d'une injustice révoltante, et un impardonnable abus de pouvoir.

Bien que j'aie pensé devoir porter ces faits à votre connaissance, je n'ai pas cru convenable d'en faire part aux ministres serbes, afin qu'on ne pût pas me reprocher de m'être immiscé dans l'administration intérieure du pays.

J'ai, etc

Signé : G.-J. RICKETTS.

Annexe 2 au n° 4.

Pétition.

Les très-humbles soussignés, fils d'Israël, habitant la Principauté de Servie, viennent par la présente exposer au consulat de Sa Majesté Britannique, la position déplorable dans laquelle ils se trouvent dans ce pays, et réclamer sa puissante protection dans une affaire dont dépend leur sort présent et à venir.

Lorsque la nation serbe, après des souffrances séculaires, eut enfin réussi, il y a trente ans, à obtenir son autonomie, et qu'il s'agit de fixer la juridiction des habitants appartenant à une nationalité étrangère, les hommes qui, à cette époque, étaient à la tête du gouvernement serbe exprimèrent le désir que les Juifs habitant cette Principauté fussent soumis aux mêmes lois que les Serbes; ce qui fut accordé par les puissances contractantes (la Sublime Porte et la Russie) à la condition que les Juifs jouiraient des priviléges qui venaient d'être accordés aux Serbes.

Le prince Milosch remplit scrupuleusement ces engagements, et depuis cette époque jusqu'en 1842, c'est-à-dire pendant les premières années du règne des Obrenowitz, nous jouîmes de tous les priviléges et de toutes les libertés que possédaient les autres Serbes; nous habitâmes dans l'intérieur du pays, y pos-

Digitized by Google

sédâmes des propriétés immobilières et exerçâmes le commerce, sans qu'on nous imposât jamais la moindre restriction, soit de la part du gouvernement, soit de la part du peuple serbe avec lequel nous vivions en parfait accord.

La révolution qui eut lieu en 1842 dans ce pays nous déposséda de nos droits de citoyens en Servie. Les ennemis de la famille des Obrenowitz, et les chefs de la révolution, dans le but d'augmenter le nombre de leurs partisans, firent publier, qu'en cas de réussite, ils chasseraient tous les Juifs de l'intérieur du pays, et remettraient ainsi le commerce entre les mains de ceux là seuls qui embrasseraient la cause nationale. La révolution ayant réussi, le nouveau gouvernement (celui du prince Alexandre) qui remplaça celui du prince Michel Obrenowitz, voulant rester fidèle aux promesses qu'il avait faites à ses partisans, se hâta de publier une loi qui retirait aux Juifs tous leurs droits, les chassa de l'intérieur du pays, et les relégua dans l'enceinte des fortifications de la ville de Belgrade, dans un misérable quartier, hors duquel il leur fut défendu de s'établir et de faire le commerce.

Cette mesure du gouvernement du prince Alexandre nous jeta dans la plus profonde détresse; elle nous fit perdre plus de la moitié de nos biens. La perturbation jetée dans nos affaires ruina nos maisons de commerce, nous vîmes le nombre des pauvres grossir de jour en jour, et la misère s'introduire dans toutes les familles. Aussi nous sommes-nous adressés plus d'une fois, tantôt au gouvernement serbe, tantôt à la Sublime Porte, pour les prier de nous rendre les droits qui nous avaient été accordés lorsque nous devînmes sujets du gouvernement serbe et dont nous jouîmes pendant plus de vingt-cinq ans. Toutes nos réclamations furent inutiles, nous fûmes forcés de supporter l'esclavage et les privations pendant plus de seize ans, jusqu'au retour aux affaires de la dynastie d'Obrenowitz, qui eut lieu en 1858.

Quand il reprit possession du pouvoir qu'il avait fondé de ses mains, le vieux prince Milosch, ce souverain si juste et si ferme à la fois, touché de nos souffrances, se hâta d'abolir les lois qui

opprimaient les Israélites et de publier un décret qui nous rendait tous les droits que possédaient les Serbes, déclarant hautement qu'il était le père de tous ses sujets et qu'il était résolu à ne faire aucune distinction entre les habitants de son pays, pour une cause de religion ou de nationalité. Voulant profiter de cet acte de justice, plusieurs de nos familles s'établirent dans l'intérieur du pays. A peine commençaient-elles à respirer et à se relever de la situation déplorable dans laquelle elles avaient gémi pendant tant d'années, qu'une nouvelle persécution vint nous enlever tout espoir de nous maintenir dans ce pays.

Les négociants des villages, qui depuis plus de seize ans n'avaient plus vu de Juifs au milieu d'eux, commencèrent à intriguer vivement contre le décret du prince Milosch. Pendant la vie de ce grand prince, leurs efforts restèrent infructueux, mais ils éclatèrent avec une nouvelle violence lorsqu'il eut cessé de vivre; et, après sa mort, ils réussirent à obtenir de l'Assemblée nationale un décret qui enjoignait aux Israélites de quitter l'intérieur du pays et de se fixer dans l'enceinte des fortifications de Belgrade. Le Sénat ayant fait cause commune avec l'Assemblée nationale, le prince Michel ne se trouva pas assez fort pour s'opposer à ces mesures si injustes qui allaient ternir le nom de son père, et ce fut à son corps défendant qu'il avait, croyant devoir céder pour un moment aux instances du Sénat, sanctionné une loi qui nous défend de nous établir désormais dans l'intérieur du pays, et de vivre hors des retranchements de la ville de Belgrade.

Cette malheureuse loi et le récent bombardement de Belgrade, qui nous a dépouillés de tout ce que nous possédions, nous ont mis dans l'impossibilité de demeurer plus longtemps dans ce pays. Parqués dans un coin de la ville, et ne pouvant en sortir pour gagner notre vie, nous sommes exposés à mourir. Aussi venons-nous d'adresser au prince Michel une dernière prière, dans laquelle nous demandons à ce prince ou la restitution de nos droits de citoyens, droits qui nous ont été garantis par deux grandes puissances, ou notre renvoi définitif

de ce pays, afin que nous puissions chercher un autre pays où les citoyens, à quelque religion et à quelque nationalité qu'ils appartiennent, jouissent tous des mêmes droits.

Et comme le moment, où notre sort dans ce pays doit se décider, n'est pas éloigné, nous venons, par la présente, prier le consulat anglais de vouloir bien défendre nos intérêts auprès du gouvernement de Sa Majesté Britannique. Nous sommes convaincus que dans les circonstances actuelles un mot du gouvernement anglais suffirait pour mettre fin à notre triste situation dans ce pays, Si, malgré cela, le gouvernement serbe persistait à nous refuser les droits de citoyens, nous prierions le consulat de vouloir bien insister à Londres pour qu'on nous accorde la haute protection de S. M. la reine. Munis de cette protection, nous pourrions exercer le commerce dans toute la Servie, en vertu des traités existants entre la Sublime-Porte et l'Angleterre, et qui garantissent tant aux sujets qu'aux protégés de la Grande-Bretagne la liberté de faire le commerce dans toute la Turquie, y compris la Servie et les Principautés-Danubiennes.

Veuillez, monsieur le consul, être à Londres l'interprète des sentiments de respect dont nous avons toujours été pénétrés envers le gouvernement de Sa Majesté Britannique, ainsi qu'envers la noble nation qu'il représente. En nous accordant sa haute protection, il accomplira plus qu'un acte d'humanité envers une nation industrieuse qu'on ne persécute qu'à cause de sa religion.

Puisse Dieu, père de tous les peuples, fléchir le cœur du gouvernement anglais; puissions-nous trouver chez la noble nation anglaise l'appui que nous ne pouvons obtenir d'un peuple qui semble avoir oublié qu'il a souffert lui-même.

Belgrade, le 6 juillet 1863.

(*Suivent* 121 *signatures*.

N° 5.

M. Ricketts, faisant fonctions de consul-général, au comte Russell.

(Reçue le 28 septembre.)

Belgrade, le 16 septembre 1863.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse la copie d'une dépêche du 14 courant, adressée à l'ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople et accusant réception de votre dépêche du 12 août, relative à la situation des Israélites serbes.

Agréez, etc.

Signé : G.-J. RICKETTS.

—

Annexe au n° 5.

M. Ricketts, faisant fonctions de consul-général, à Sir H. Bulwer.

Belgrade, le 14 septembre 1863.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 12 août, relative à la situation des Juifs de Servie, m'informant que nous n'avons pas le droit d'intervenir officiellement en leur faveur et me recommandant, en même temps, de soumettre cette affaire, d'une manière amicale, au ministre serbe. Conformément à vos instructions, j'ai saisi l'occasion d'entretenir M. Garaschanin de cette question. M. Garaschanin me dit que les Juifs avaient déjà présenté une pétition au prince et qu'il avait l'espoir qu'on ferait quelque chose pour eux.

J'ai à vous faire savoir, en outre, que l'*Alliance israélite universelle* de Paris ayant eu connaissance de la situation malheureuse des Juifs serbes, a dernièrement appelé sur elle l'attention du grand-vizir, et qu'Ali-Pacha a récemment adressé une dépêche au chargé d'affaires turc, Ali-Bey, l'invitant à porter officiellement cette question à la connaissance du gouvernement serbe. Le chargé d'affaires turc a strictement exécuté les ordres d'Ali-Pacha; il reste à savoir quelles

mesures le gouvernement serbe prendra pour améliorer la position des Juifs, et s'il montrera quelque sympathie ou quelque humanité pour cette partie de la population de la Principauté.

Agréez, etc.

Signé : G. J. RICKETTS.

N° 6.

Le comte Russell au consul-général Longworth.

Foreign Office, le 17 novembre 1864.

Monsieur,

Je vous transmets ci-incluse la copie d'une lettre du Comité des délégués des Juifs anglais de Londres, contenant une lettre adressée au prince de Servie en faveur des sujets de Son Altesse, appartenant à la confession juive, et ayant pour but d'obtenir pour eux la jouissance de droits égaux à ceux de leurs concitoyens, et je vous invite à saisir une occasion favorable pour présenter cette lettre à Son Altesse, et pour recommander, en même temps, au prince d'accueillir avec faveur la demande dont elle contient l'expression.

Agréez, etc.

Signé : RUSSELL

Annexe au n° 6.

M. J.-M. Montefiore au comte Russell.

4. Great Stanhope street, May Fair,
le 31 octobre, 1864.

Mylord,

Je prends la liberté de vous soumettre la copie ci-jointe d'un mémoire adressé au *Board* par un comité de délégués de pauvres familles juives de Belgrade (Servie).

Vous remarquerez que le prince est favorablement disposé pour les Juifs, mais il est à craindre que l'Assemblée nationale ne partage pas ces bonnes dispositions.

Digitized by Google

Encouragé par l'appui bienveillant que vous m'avez prêté en d'autres circonstances, je viens au nom du *Board* vous prier, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, de vouloir bien transmettre à S. A. R. le prince de Servie la lettre ci-jointe. Je n'ai pas besoin de dire que tout ce que vous pourrez faire à cet égard par votre légitime influence, sera accueilli avec reconnaissance par le *Board of Deputies* et par moi.

Agréez, etc.

Signé : J.-M. MONTEFIORE.
Président pro tem.

—

Annexe 2 au N° 6.

Belgrade, le 11 août 1864.

Les très humbles soussignés, représentants des pauvres familles juives de Belgrade, se sont empressés d'informer l'Alliance israélite de Londres de l'ouverture de l'Assemblée nationale qui a eu lieu le 27 du mois passé, en priant l'Alliance de vouloir bien saisir cette occasion pour renouveler ses démarches auprès du prince régnant de Servie, le prince Michel, démarches d'autant plus nécessaires que le moment est arrivé où notre sort va être soumis à la discussion des députés du pays.

Nous sommes convaincus qu'une lettre de la part du *Board of Deputies* de Londres, adressée au prince Michel ou au ministre des affaires étrangères, M. Garaschanin, ne saurait manquer d'amener une solution favorable de notre question en Servie. Nous avons d'autant plus sujet de l'espérer que nous avons déjà reçu plusieurs marques de bienveillance de la part du prince, entre autres la création aux frais du gouvernement serbe de deux écoles pour les enfants Juifs des deux sexes, où ces enfants reçoivent les premiers éléments de l'instruction. Moins l'Assemblée nationale semble disposée à favoriser les Juifs, plus il faut de courage et de persévérance aux membres du gouvernement et à nos protecteurs du dehors, pour ne pas laisser échouer une entreprise où la cause de l'humanité est en jeu et qui témoigne des sentiments d'équité et de

tolérance du gouvernement serbe. — Aussi venons-nous de nouveau prier l'Alliance de ne pas tarder à écrire au gouvernement serbe pour l'encourager à persister dans ses bonnes intentions.

Agréez, etc.

Signé : DAVID B. RUSSO,
SABETEY DE MAJO,
HAÏM AB. KONFINO,
JEUDA AREUTTI.

—

Annexe 3 au N° 6.

M. J.-M. Montefiore, au prince de Servie.

4, Great Stanhope street, May Fair,
le 1er octobre 1864.

Le Comité des députés Juifs anglais de Londres, que j'ai l'honneur de présider (*p. t.*), a été heureux d'apprendre avec quelle sollicitude Votre Altesse Royale cherche à développer le bien-être de vos sujets professant la foi juive, surtout par la création d'écoles primaires.

Je suis chargé par le *Board* d'offrir à Votre Altesse Royale et à vos ministres l'expression de sa reconnaissance pour ces bienfaits, et de vous prier de les continuer. Je suis également chargé de vous exprimer notre ferme espoir que l'Assemblée nationale, animée de sentiments non moins favorables, écartera toute considération politique ou sociale, qui serait de nature à priver les sujets de Votre Altesse Royale, appartenant à la confession juive, de la possession des droits dont jouissent leurs concitoyens.

Agréez, etc.

Signé : J.-M. MONTEFIORE,
Président p. t.

Digitized by Google

N° 7.

M. Blunt, faisant fonctions de consul-général, au comte Russell.

(Reçue le 16 janvier 1865.)

Belgrade, le 26 décembre 1864.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 16 novembre 1864, adressée à M. le consul général Longworth, dans laquelle vous transmettez copie d'une lettre du *Board of Deputies* de Londres, contenant une lettre adressée au prince de Servie en faveur des sujets Juifs de Son Altesse, et qui a pour but d'obtenir pour eux des droits égaux à ceux de leurs concitoyens.

Conformément aux instructions contenues dans votre dépêche, j'ai présenté la lettre en question au prince de Servie et j'en ai, en même temps, recommandé l'objet à l'attention bienveillante de Son Altesse.

Le prince a répondu à mes recommandations dans les termes suivants :

« Je vous assure, M. Blunt, que je tiens beaucoup à contenter » les Israélites établis dans mon pays; mais il est difficile d'ar- » river de suite à un résultat. Pourtant j'y pense; je m'en » occupe toujours, et j'espère pouvoir réussir. »

Environ un mois après mon entrevue avec le prince, M. Garaschanin m'envoya la lettre ci-incluse adressée à sir Moses Montefiore; il m'en remit en même temps une copie que je vous transmets avec la présente.

Agréez, etc.

Signé : J.-E. Blunt.

—

Annexe au numéro 7.

M. Garaschanin à sir Moses Montefiore.

Belgrade, 14/26 décembre 1864.

Monsieur,

Je suis chargé par le prince régnant de vous assurer que

Son Altesse Sérénissime a reçu avec plaisir l'expression des sentiments qu'un récent acte de son gouvernement à l'égard de vos coreligionnaires a inspirée à votre comité de Londres.

Vous ne devez pas douter, Monsieur, de la sollicitude de Son Altesse Sérénissime pour le bien-être de tous les sujets serbes sans distinction de religion, et si en ce moment les Israélites de Servie ne sont pas encore en possession de tous les droits auxquels ils aspirent, cela s'explique uniquement par les difficultés dont tout pouvoir sensé et soucieux de sa position doit tenir grand compte.

Veuillez recevoir, etc.

Le président du conseil des ministres,
et ministre des affaires étrangères,
Signé : M. GARASCHANIN.

Nº 8.

Le comte Russell à M. Blunt.

Foreign Office, le 15 mars 1865.

Monsieur,

Je vous transmets ci-inclus copie d'une note de sir Francis Goldsmid, contenant copie d'une lettre adressée au président de l'*Alliance israélite* de Paris, au sujet des actes de violence exercés contre les Israélites serbes, et je vous invite à faire une enquête sur les faits mentionnés dans cette pièce et d'en faire l'objet d'un rapport que vous me présenterez.

Je suis, etc. *Signé* : RUSSELL.

—

Annexe au numéro 8.

Sir Francis Goldsmid au comte Russell,

St John's Lodge, Regent's Park, le 8 mars 1865.

Mon cher lord,

Je vous envoie copie d'une lettre adressée au président de l'*Alliance israélite* de Paris et qui a trait aux violences exercées contre les Juifs de Servie.

Digitized by Google

Je suis certain (j'en ai le passé pour garant) qu'il suffira d'appeler votre attention sur de pareils actes de cruauté pour vous engager à employer l'influence du gouvernement anglais afin d'y mettre un terme, si vous pensez qu'il soit en votre pouvoir de le faire.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : FRANCIS H. GOLDSMID.

—

Annexe 2 au numéro 8.

M. Russo à M. Crémieux.

Belgrade, le 2 février 1865.

Monsieur,

Je m'empresse par la présente d'accuser réception de votre honorée en date du 2 janvier dernier, ainsi que de la réponse aux violentes attaques contre le judaïsme publiées par le journal serbe *Svetovide.*

Nous nous sommes empressés de traduire cette réponse en serbe et de demander au gouvernement l'autorisation de la faire insérer dans les colonnes du journal. Mais, hélas, cette autorisation nous a été refusée.

Vous voyez par là, M. le président, que lorsqu'on fait publier contre nous les articles les plus violents, on ne nous permet pas de nous défendre devant le public, qui, croyant aux prédications de son journal, ne laisse pas de nous accabler de toutes sortes d'injures. Depuis l'apparition de cet article du « *Svetovide,* » personne ne pense plus à la possibilité de nous faire jouir des droits de citoyens; nous-mêmes n'y pensons plus; nous ne songeons qu'à la conservation de notre vie, menacée de plus en plus chaque jour. Nous avons eu l'honneur de vous faire part du déplorable accident qui nous est arrivé, la mort de notre frère Jacques Alcalay, assassiné à Chabatz. Nous fîmes apporter son cadavre à Belgrade pour le soumettre à l'examen d'une commission médicale; cet examen prouva qu'il avait été étranglé et qu'après sa mort on lui avait

introduit dans la bouche de l'acide sulfurique pour faire croire à un suicide. Cette ruse fut découverte lorsqu'on eut ouvert l'estomac, car il fut constaté qu'il ne s'y trouvait aucune trace de poison. — Après l'autopsie, qui eut lieu en présence d'un commissaire de police de la localité, nous ensevelîmes les restes de la malheureuse victime du journal serbe, à l'exception de la langue et de l'estomac, qui furent déposés au bureau de police. Quant aux mesures prises par le gouvernement à la suite de ce fait, nous ne sommes pas en mesure de vous les faire connaître.

Nous étions encore sous le coup de ce douloureux événement, quand nous apprîmes un nouveau malheur. Un de nos frères, très-honnête homme, père de six enfants, Salomon Albinon, partant de la Bosnie pour la Servie, a eu le malheur de prendre le chemin de Chabatz. A peine sorti de cette ville, il fut mis à mort et jeté dans la Save. Nous avons porté plainte aux autorités légales, sans pouvoir obtenir satisfaction. Les deux malheurs que nous venons de citer sont le résultat de l'article provoquant du *Svetovide*. Tout le monde nous est hostile, et nous sommes obligés de nous cacher pour garantir notre vie. C'est pourquoi nous prions l'*Alliance* de vouloir bien songer aux moyens de protéger nos jours, et de nous transporter de ce malheureux pays dans celui qu'elle jugera convenable. Toute revendication des droits civils est inutile dans les circonstances actuelles; il ne s'agit plus que de nous préserver du massacre qui nous menace tous les jours.

M. le rabbin de Szegedin, en Hongrie, irrité des violentes attaques publiées par le journal serbe, a eu la bonté de nous transmettre, pour repousser ces attaques, une réponse qu'on pourrait qualifier à bon droit d'*argumentum ad hominem*, mais cette réplique si habile a eu le même sort que celle de l'*Alliance*.

Je vous fais part de ce triste événement dans l'espoir que vous compâtirez à nos malheurs et que vous ne négligerez rien pour venir au secours de vos malheureux frères de la Servie.

Je vous prie, en même temps, de nous permettre de renouveler l'expression de la haute estime que les malheureux Juifs

de Servie professent pour vous, ainsi que pour tous les membres de l'*Alliance israélite*.

Le président du Comité local,
Signé : DAVID B. RUSSO.

N° 9.

M. Blunt, faisant fonctions de consul-général, au comte Russell.
(Reçue le 17 avril).

Belgrade, le 28 mars 1865.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 15 courant, contenant copie d'une note de sir Francis Goldsmid, ainsi que la copie d'une lettre adressée à l'*Alliance israélite* de Paris au sujet des violences exercées contre les Juifs de Servie et m'invitant à faire une enquête sur les faits relatés dans cette lettre et de vous adresser un rapport à ce sujet.

Quelques jours avant d'avoir reçu votre dépêche, j'avais adressé au chargé d'affaires de Sa Majesté à Constantinople un rapport relatif aux persécutions dont se plaignent les Juifs serbes. J'ai l'honneur de vous transmettre ci-contre copie de ce rapport, avec une copie de la pièce y annexée.

Comme les explications que j'obtins au sujet de ces persécutions étaient peu nettes, je m'adressai à M. Garaschanin pour en obtenir de plus satisfaisantes. Celles que j'ai reçues de ce fonctionnaire serbe sont mentionnées dans le rapport ci-inclus de M. le chancelier Fitzio.

Les autorités serbes m'ayant déclaré qu'Alcalay s'était donné la mort, tandis que l'*Alliance israélite* soutenait qu'il avait été assassiné, je m'empressai de consulter les rapports faits par les médecins, qui, tant à Chabatz qu'à Belgrade, avaient été chargés de l'autopsie de ce Juif, afin de pouvoir vous dire laquelle de ces deux versions méritait créance. Je demandai également à M. Fitzio de me procurer copie de ces documents, mais M. Garaschanin m'exprima son regret de ne pas pouvoir me les fournir.

Quant au meurtre d'Albinon, vous apprendrez avec satisfac-

Digitized by Google

tion que l'assassin, qui est aussi gravement soupçonné d'avoir assassiné deux musulmans, a été arrêté et subit en ce momen même son jugement à Chabatz, et que M. Garaschanin a déclaré à M. Fitzio que si le meurtrier est légalement déclaré coupable, il sera condamné à mort et exécuté sans délai.

On ne saurait douter qu'une suite d'articles violents, publiés dans un journal local (le *Svetovide*), n'ait contribué pour beaucoup à soulever les passions et les préjugés qui malheureusement règnent en Servie contre les Juifs; et il est notoire que les violences dont les Juifs se plaignent ont été commises après la publication de ces articles.

M. Crémieux et le rabbin de Szegedin ont envoyé au *Svetovide* des réponses dont le gouvernement serbe a empêché la publication; il s'est ainsi exposé au soupçon d'avoir encouragé la presse locale contre les Juifs.

Quant aux autorités serbes, je penche à croire que, dans l'affaire d'Alcalay, leur conduite a été tant soit peu légère. Le préfet de Belgrade a fait emprisonner un Juif pour avoir soutenu qu'Alcalay avait été assassiné par un Serbe. Les Juifs se sont vivement plaints de cette mesure, et leurs plaintes ne sont pas moins fondées que vives.

L'assassinat d'Albinon éveilla l'attention du gouvernement; des mesures de police furent prises sans retard; le préfet de Chabatz reçut des instructions pour assurer la sécurité des Juifs de son district, et l'éditeur du *Svetovide* l'ordre de cesser ses invectives.

Le prince de Servie, mylord, déplore et désapprouve les actes sur lesquels on a appelé votre attention; je crois qu'il est bien disposé pour ses sujets juifs et qu'il désire faire disparaître les restrictions qui pèsent sur eux; mais ses conseillers lui font craindre qu'il ne s'expose à de nombreuses calomnies en émancipant les Israélites, considérés par les Serbes comme des étrangers et des hérétiques.

Agréez, etc.

Signé : J.-E. BLUNT.

—

Annexe 1re au nº 9.

M. Blunt, faisant fonctions de consul-général, à M. Fane.

Belgrade, le 21 mars 1865.

Monsieur,

Le rapport ci-inclus qui m'a été adressé par le Comité des Juifs serbes de Belgrade, contient des renseignements relatifs à l'assassinat commis en janvier dernier dans le district de Chabatz, comme vous l'a appris ma dépêche du 21 dernier.

Pour ce qui concerne Jacques Alcalay, les autorités serbes déclarent que sa mort est le résultat d'un suicide; ses parents et ses amis affirment qu'il a été assassiné. Les preuves qu'ils en fournissent, donnent un grand poids à cette assertion. Elles ont été fortement recommandées à l'attention du gouvernement serbe par les Juifs de Belgrade; quant au pauvre Salomon Albinon, point de doute qu'il n'ait été assassiné. Ce qu'il y a de plus révoltant dans ce crime, c'est que l'assassin, un Serbe, s'est servi de ses enfants comme complices et s'est ensuite vanté d'avoir tué un Juif.

Les Serbes se font un jeu de la vie humaine, un meurtre n'est rien à leurs yeux.

Les Juifs serbes n'en sont que plus alarmés et comprennent qu'ils ne sauraient vivre en sécurité en Servie, aussi longtemps qu'ils ne posséderont pas des droits égaux à ceux de leurs concitoyens.

Agréez, etc.

Signé : J.-E. BLUNT.

—

Annexe 2 au nº 9.

*Rapport du Comité de l'*Alliance israélite *de Belgrade, au sujet des persécutions essuyées par les Juifs de Servie.*

1º Jacques Alcalay. — Le 16 janvier 1865, Jacques Alcalay, négociant, établi à Chabatz, sortit de sa maison à 4 heures du

Digitized by Google

matin pour aller voir son père, qui demeurait dans la cour de la synagogue.

Comme il ne revenait point, sa famille se mit à sa recherche; mais ne pouvant le retrouver, elle envoya une dépêche à ses parents de Belgrade, pour les informer de sa disparition. Sur la demande que nous fîmes, s'il avait dormi et mangé la veille, on nous répondit affirmativement. Le même jour, dans l'après-midi, on avertit les autorités locales, qui remirent l'enquête au lendemain.

Le 17 du même mois on nous fit savoir, par le télégraphe, qu'Alcalay avait été trouvé mort dans la cour de la synagogue, à l'endroit même où on l'avait cherché la veille. Le préfet s'y rendit, accompagné d'un médecin. L'autopsie constata qu'Alcalay avait été étranglé, et qu'après sa mort on lui avait versé de l'acide sulfurique dans la bouche, pour faire croire à un suicide.

Ce fait fut confirmé par l'absence de poison dans l'estomac, ainsi que par le gonflement de la langue et de la bouche, où l'on en remarqua une grande quantité.

De plus, on trouva Alcalay tout habillé, sa montre d'or dans sa poche, sa bague au doigt, et ses vêtements tout secs, quoiqu'il eût plu toute la journée.

Ayant appris ces nouvelles, nous priâmes les autorités légales de nous permettre de faire transporter le corps d'Alcalay à Belgrade, ce qui nous fut accordé non sans difficulté.

Le cadavre apporté à Belgrade, on nous ordonna de l'enterrer immédiatement, et ce ne fut que trois jours après, et sur les ordres formels du prince, qu'on nous permit de le soumettre à l'examen de trois médecins, dont deux choisis par nous.

Cet examen confirma pleinement l'opinion du médecin de Chabatz: la strangulation et l'introduction après coup du poison dans la bouche. Après cet examen, le corps nous fut rendu par la police, mais l'estomac et la langue de la victime furent retenus par elle, et sont encore déposés au bureau de la préfecture.

2. Salomon Albinon. — Un pauvre Israélite de Bosnie, père

Digitized by Google

de sept enfants, se rendait à Belgrade pour solliciter quelques secours auprès de ses coréligionnaires. Arrivé à Chabatz, le 23 janvier, les Juifs de cette ville, dans l'intention de lui venir en aide, mirent à sa disposition une voiture pour qu'il pût se rendre à Belgrade. Ils avertirent en même temps de son arrivée ses frères de cette ville. A mi-chemin, force fut à Albinon de passer la nuit dans une auberge. Le cocher resta dans la cour. Pendant son sommeil, Albinon fut saisi par l'aubergiste et ses deux fils, et enfermé dans une cave. Après trois jours de supplice, il fut tué à coups de hache. Les assassins prirent ensuite son corps et le jetèrent dans la Save, qui coule près de l'auberge.

Sur notre demande, le cocher qui avait conduit le malheureux Albinon fut emprisonné, mais on ne le fit que longtemps après l'arrestation des assassins qui s'étaient vantés publiquement d'avoir tué un Juif. Quant à l'auteur de l'assassinat de Jacques Alcalay, il est encore inconnu. Nous ne connaissons pas non plus les mesures prises par l'autorité pour le découvrir.

Le président du Comité de l'Alliance israélite de Belgrade,
Signé : DAVID B. RUSSO.

Le secrétaire,
Signé : A.-M. KOEN.

Annexe 3 au numéro 9.

M. Fitzio à M. Blunt, faisant fonctions de consul-général.

Belgrade, le 24 mars 1865.

Monsieur,

Conformément à vos ordres, je me suis rendu chez M. Garaschanin pour le prier de vous fournir des informations sur la mort de deux Juifs, Alcalay et Albinon.

M. Garaschanin m'a dit que les autorités ont obtenu des preuves qui démontrent qu'Alcalay, sujet serbe, s'est donné la mort.

Digitized by Google

Pour ce qui regarde Albinon, sujet ottoman, d'après le dire de M. Garaschanin, la police a arrêté un aubergiste qui a avoué avoir tué ce malheureux Juif.

L'aubergiste est emprisonné à Chabatz, où son jugement aura lieu.

M. Garaschanin m'a dit de vous informer qu'aussitôt qu'il sera prouvé que cet aubergiste est l'auteur de l'assassinat, il sera condamné à mort et exécuté sans retard.

J'ai demandé à M. Garaschanin de me laisser prendre copie des procès-verbaux des médecins qui ont examiné le corps d'Alcalay, mais il regrette de ne pas pouvoir vous être utile en ceci, car tous les documents sont devant les tribunaux, d'où il ne peut, dit-il, les retirer.

Il m'a en outre prié de vous dire que le gouvernement serbe a recueilli des indices qui lui donnent le droit de supposer que l'aubergiste en question est aussi l'auteur du meurtre commis en 1862 sur deux musulmans, dans le même local où Albinon a été tué, et que la police de Chabatz a fait des recherches à ce sujet.

J'ai, etc.

Signé : D. Fitzio.

N° 10.

Le comte Russell à M. Blunt, faisant fonctions de consul-général.

Foreign Office, le 29 avril 1865.

Mylord,

Conformément à votre dépêche du 28 dernier, relative à la situation des Israélites serbes et aux dispositions favorables du prince de Servie à leur égard, je vous invite à faire tous vos efforts pour amener le prince à réaliser ses bonnes intentions envers ses sujets Juifs.

Agréez, etc.

Signé : Russell.

Digitized by Google

Nº 11.

M. Blunt, faisant fonctions de consul-général, au comte Russell.

(Reçue le 31 mai).

Belgrade, le 11 mai 1865.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 29 dernier, en réponse à ma dépêche du 28 mars, relative à la situation des Juifs de Servie et des bonnes dispositions témoignées à leur égard par le prince de Servie.

Conformément aux instructions contenues dans votre dépêche, je ferai tous mes efforts pour amener le prince à réaliser ses bonnes intentions envers ses sujets juifs.

Agréez, etc.

Signé : J.-E. Blunt.

Nº 12.

Le comte Russell au consul-général Longworth.

Foreign Office, le 11 juillet 1865.

Monsieur,

Je vous transmets ci-jointe la copie d'une lettre de M. Montefiore, relative aux réclamations des Israélites serbes, et appelant toute mon attention sur la conduite du gouvernement serbe, qui a intimé l'ordre à M. Stern, banquier à Belgrade, de renvoyer de son service trois Juifs employés dans sa maison de banque de Chabatz, et je vous invite à faire une enquête sur les faits signalés par M. Montefiore, et à m'adresser un rapport à ce sujet.

Je suis, etc.

Signé : Russell.

Annexe au nº 12.

M. J.-M. Montefiore au comte Russell.

North Park, Crawley, Sussex, le 6 juillet 1865.

Mylord,

Je regrette vivement de vous importuner de nouveau au sujet

de la situation malheureuse des Juifs de la Servie, mais notre comité a récemment reçu une communication de M. Russo, président de la communauté juive de Belgrade, se plaignant de ce qu'aucune mesure n'a été prise pour faire cesser les vexations auxquelles cette communauté est en butte.

Permettez-nous d'ajouter qu'un certain M. Israël Stern, banquier, à Belgrade, dans une lettre qu'il vient d'adresser à notre Comité, se plaint de ce que le gouvernement serbe lui a ordonné de renvoyer de son service trois commis israélites, employés par lui dans sa maison de banque de Chabatz. M. Stern n'établit pas qu'il est Anglais, mais il allègue que le traité conclu entre l'Angleterre et la Turquie autorise tout sujet anglais à avoir à son service autant de personnes qu'il lui plaît. Il fait, lui aussi, une désolante peinture de la situation des Juifs de l'intérieur de la Servie.

Je me serais fait un scrupule d'appeler votre attention sur un acte de violence purement individuel, mais, dans l'espèce, si le fait était exact, il revèlerait un état de choses aussi contraire à la civilisation qu'à l'humanité.

La communauté israélite de Belgrade est persuadée que votre influence est toute puissante sur le gouvernement serbe, et que, si vous vouliez intervenir de nouveau avec votre bienveillance habituelle, cette intervention aurait les meilleurs résultats.

C'est sur la demande du *Board of Deputies* que je viens vous soumettre ces faits, certain que vous les examinerez avec l'attention la plus bienveillante.

Agréez, etc.

Signé : J.-M. MONTEFIORE, *président p. t.*

N° 13.

Le consul-général Longworth au comte Russell.

(Reçue le 28 août).

Belgrade, le 10 août 1865.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du

11 dernier, contenant copie d'une lettre de M. J.-M. Montefiore, relative aux plaintes des Juifs de Servie et appelant mon attention toute particulière sur l'ordre que le gouverneur serbe a donné à M. Stern, banquier à Belgrade, de renvoyer de son service trois Juifs employés comme commis dans sa maison de banque à Chabatz, et m'invitant à faire une enquête sur les faits signalés par M. Montefiore, et de vous faire un rapport à ce sujet.

M. Israël Stern est un sujet anglais établi dans la ville de Semlin. Au commencement de cette année il acheta à Chabatz le fonds de commerce du Juif serbe Alcalay, qui fut emprisonné en décembre 1864; quand il prit possession de ce fonds, il fut mandé par le préfet, qui lui dit qu'étant Juif, il ne pouvait séjourner dans la ville pour affaire commerciale, sans une permission spéciale du gouvernement. M. Stern vint à Belgrade et soumit l'affaire au consulat général, quand M. Blunt, qui remplissait, à cette époque, les fonctions de consul-général, en fit l'objet d'une correspondance avec M. Garaschanin (ci-incluses les copies de cette correspondance, du nº 1 au nº 3).

Ce fut sur les représentations de ce consulat que M. Stern put retourner à Chabatz et continuer librement le commerce dudit Alcalay; mais peu de temps après, il retourna à Semlin, laissant la direction de son établissement de Chabatz à deux Juifs qu'il avait amenés avec lui de Belgrade. Comme ces deux Juifs étaient des sujets serbes et appartenaient à la communauté juive de Belgrade, ils reçurent du préfet de Chabatz l'ordre de quitter la ville, conformément à la loi qui défend aux Juifs serbes d'aller d'un district à l'autre pour affaire commerciale.

M. Stern réclama de nouveau l'appui de ce consulat. Il ne lui fut pas refusé par M. Blunt qui se rendit chez M. Garaschanin, lui montra les désagréments et le tort auxquels M. Stern serait exposé si le préfet maintenait ses ordres, et exprima l'espoir que le gouvernement serbe inviterait le préfet à rapporter ces ordres. M. Garaschanin déclara à M. Blunt que le préfet avait sagement agi, que ses ordres étaient motivés par les lois restrictives du pays régissant les Juifs, et que le gouvernement

Digitized by

serbe ne permettrait pas à des Juifs serbes d'éluder ces lois sous prétexte qu'ils sont au service de résidants étrangers.

M. Garaschanin reconnut cependant que M. Stern était libre d'employer dans sa maison des membres de la communauté juive de Chabatz; et sur la demande de M. Blunt il envoya au préfet de cette ville une dépêche pour permettre aux deux Juifs en question de rester pendant trois semaines encore au service de M. Stern, qui promit de les renvoyer de son service après ce délai. Bien que ces arrangements aient été pris le 26 mai dernier, il y a plus de deux mois, M. Stern n'a pas renvoyé les deux Juifs, et cependant les autorités serbes ne paraissent plus s'être occupées d'eux.

Lors de la réception de votre lettre du 11 juillet, j'obtins une audience de M. Garaschanin, que je trouvai sur le point de quitter Belgrade pour accompagner le prince dans une tournée à l'intérieur. Comme il était pressé par le temps, je ne pus discuter à loisir l'affaire avec lui, et je ne le trouvai pas disposé, comme je l'espérais, à entrer dans des détails. Il reconnaissait à son gouvernement seul le droit de traiter avec les Juifs, et se renfermait dans des assurances générales quant aux désirs du prince de montrer toute la tolérance compatible avec les préjugés de ses sujets serbes, le caractère et les coutumes des Juifs eux-mêmes, qui les avaient tenus éloignés jusqu'à ce jour des Serbes. Le gouvernement cependant, ajoutait-il, avait l'intention de promulguer bientôt, dans l'intérêt général du pays, des lois nouvelles dont les Juifs feraient aussi leur profit.

M. Garaschanin me fit espérer qu'il serait de retour à Belgrade dans une quinzaine; comme il n'en fut pas ainsi, je m'adressai, pour obtenir des explications plus satisfaisantes sur ce sujet, à M. Zukitch, ministre des finances, chargé par intérim du département des affaires étrangères.

Les deux points qui exigeaient une explication toute particulière étaient ceux signalés dans la dépêche de M. Blunt, en date du 28 mars, ayant trait l'un au jugement et à la punition de l'assassin du Juif Albinon, l'autre à l'enlèvement et à la conversion forcée au christianisme d'une jeune fille juive, signa-

lés dans la pétition de sa mère, pétition dont vous trouverez ci-incluse la traduction.

Quant au premier de ces points, M. Zukitch m'assura que les tribunaux avaient agi avec justice et impartialité. Le meurtrier d'Albinon avait été reconnu coupable, mais avec des circonstances atténuantes, la preuve ayant été fournie qu'au moment du crime il était en état d'ivresse, ce qui, d'après la loi serbe, constitue des circonstances atténuantes; que, cependant, il serait puni avec la rigueur usitée en pareil cas.

Pour ce qui concernait la pétition de la femme Michoulam, se plaignant du rapt de sa fille, M. Zukitch déclara qu'en apprenant ce fait il en avait ressenti une vive indignation, qui se calma beaucoup quand il fut mieux renseigné. Il avait appris, en effet, que la pétitionnaire avait découvert plus tard qu'il avait existé pendant quelque temps des rapports illicites entre les deux personnes dont il s'agissait, et que, dans cet état de choses, elle n'était pas disposée à reprendre sa fille, dont la réputation et l'avenir seraient infailliblement compromis si elle était répudiée en ce moment.

Ces affirmations, d'autre part, sont combattues par les Juifs, dont les correspondants à Chabatz soutiennent que la femme Michoulam n'a pas abandonné sa fille comme l'a déclaré le gouneur du district. Il est difficile de discerner, à Belgrade, l'exacte vérité des faits à cause de ces assertions contradictoires. Je crois qu'il est probable cependant que la justice n'a pas fait tout son devoir dans cette circonstance. L'arbitraire qui règne dans ce pays est notoire, et je ne pense pas que, sous ce rapport, les Juifs aient lieu de se plaindre beaucoup plus que les Serbes eux-mêmes.

Quant au principe de la tolérance et à l'atteinte que le gouvernement serbe avait portée à ce principe en retirant l'autorisation qui avait été accordée aux Juifs, par le prince Milosch, de se fixer dans l'intérieur, M. Zukitch s'en expliqua avec beaucoup plus de franchise que M. Garaschanin. Il reconnut que les *selliacs* (paysans serbes) n'étaient pas hostiles aux Juifs, qui leur fournissaient les objets nécessaires à leur consommation à des

conditions beaucoup meilleures que celles qu'ils trouvaient partout ailleurs; l'opposition qu'on leur faisait venait, disait-il, des commerçants de Belgrade, parmi lesquels se trouvaient un certain M. Andrewitch, Serbe, riche à plusieurs millions, et d'autres négociants serbes de l'intérieur, qui souffraient de la concurrence que leur faisaient les Juifs. Etait-il possible au gouvernement serbe, me demandait-il, de lutter contre une corporation aussi puissante?

Les explications que M. Zukitch me donna étaient si plausibles, qu'elles ne me laissèrent aucun doute sur les causes de la persécution dont les Juifs sont l'objet en Servie. Comme le prouveraient quelques-unes de mes dépêches, si on voulait bien s'y rapporter, j'avais, depuis longtemps, soupçonné quels en étaient les véritables motifs, et je m'applaudis, en quelque sorte, de voir mes soupçons confirmés par M. Zukitch. Je sentis, en même temps, combien avaient été superflus et mon appel à l'esprit du siècle, et la peine que je m'étais donnée pour montrer à quel point des choses, d'ailleurs insignifiantes, deviennent de la plus grande importance, quand le principe de la tolérance s'y trouve en jeu. Ce principe, je m'en aperçois maintenant, n'était nullement en cause. Ce qui préoccupait surtout le gouvernement serbe, c'était le moyen de se concilier les sympathies du *turgowatz* de Belgrade et des petits négociants de l'intérieur, dont il ne jugeait pas prudent, à cause de l'impopularité dans laquelle était tombé le gouvernement, de s'aliéner d'aucune façon les bonnes dispositions.

Ces considérations, mylord, sont bien mesquines, sans doute, elles n'en sont que plus difficiles à combattre et ne laissent pas que de peindre les petites principautés qui se trouvent sous le protectorat de l'Europe.

Annexe 1 au n° 13.

M. Blunt, faisant fonctions de consul-général, à M. Garaschanin.

Belgrade, le 2 mai 1865.

Monsieur le président,

M. J. Stern, sujet anglais, devant bientôt se rendre à Chabatz,

pour s'y établir et y entreprendre des affaires commerciales, je m'empresse de vous prier de vouloir bien inviter les autorités de la localité à lui prêter, en cas de besoin, la protection nécessaire.

Je prends la liberté de vous faire cette demande, parce que l'autorité consulaire britannique n'est pas représentée à Chabatz.

Veuillez agréer, etc.

Signé : J.-E. BLUNT.

—

Annexe 2 au nº 13.

M. Garaschanin à M. Blunt, faisant fonctions de consul-général.

Belgrade, le 22 avril/4 mai.

En réponse à votre honorée du 2 mai, par laquelle vous demandez l'appui du gouvernement serbe en faveur de M. Stern, sujet anglais, qui a l'intention de faire le commerce à Chabatz, j'ai l'honneur de vous informer qu'on ne donne, de la part du ministère, des permissions spéciales à aucun sujet étranger qui voudrait s'occuper de ses affaires dans l'intérieur du pays.

Permettez-moi d'ajouter qu'il y a chez nous des lois expresses d'après lesquelles les marchands étrangers peuvent s'occuper du commerce dans nos villes, après avoir rempli préalablement (cela va sans dire) toutes les conditions prescrites par la loi.

M. Stern peut profiter, comme tous les étrangers, de ces lois.

La protection du pays ne lui fera pas défaut, et il est du devoir du gouvernement de la lui accorder, car il ne fait aucune différence entre les étrangers et ses sujets serbes.

Agréez, etc.

Signé : GARASCHANIN.

—

Annexe 3 au nº 13.

M. Blunt, faisant fonctions de consul-général, à M. Garaschanin.

Monsieur le président,

J'ai reçu hier la note que vous m'avez fait l'honneur de m'a-

Digitized by Google

dresser le 22 avril/4 mai, en réponse à ma communication du 2 courant.

Je sais, M. le président, que d'après les traités et l'usage en vigueur, les sujets de Sa Majesté Britannique peuvent s'établir librement dans les villes de l'intérieur,

La demande que j'ai pris la liberté de vous faire a été motivée par le Natchalnik de Chabatz. Ce fonctionnaire, pour des raisons inadmissibles, a déclaré au sujet anglais en question qu'il ne pourra pas s'établir à Chabatz, sans une permission du gouvernement de Son Altesse le prince.

M. Stern doit quitter Belgrade pour Chabatz jeudi prochain, le 11 de ce mois.

Agréez, etc,

Signé : J.-E. Blunt.

Annexe 4 au nº 13.

Pétition de la femme Bohora J. Michoulam.

Monsieur le ministre,

La soussignée, sujette serbe, appartenant à la religion israélite, vient par la présente, vous exposer le cruel événement qui l'a frappée les 17 et 18 de ce mois et qui mérite la compassion de tout cœur humain.

L'humble soussignée a perdu, il y a quelques mois, son mari, qui lui a été enlevé après une longue maladie. L'unique consolation, le seul espoir de sa vieillesse, reposaient sur une fille de 16 ans, qu'elle avait entourée de toute sa sollicitude, dans l'espérance qu'elle lui prodiguerait un jour les soins qu'une mère a le droit d'attendre de son enfant.

Dans la soirée du 17 de ce mois, mon enfant disparut; et après l'avoir vainement cherchée partout, j'allai avec mes amis chez M. le sous-préfet, pour l'informer de la disparition de ma fille.

M. le sous-préfet nous promit de donner immédiatement des ordres pour la rechercher ; mais comme il tardait à don-

Digitized by Google

ner ces ordres, j'envoyai de nouveau du monde à M. le sous-préfet pour solliciter sa protection. Mais au lieu de tenir parole, il se montra irrité contre mes envoyés, et dit qu'il leur ferait donner la bastonnade, s'ils se permettaient de le déranger de nouveau pour cette affaire; il fit mettre, en même temps, des postes devant toutes les maisons juives, avec ordre de ne laisser sortir cette nuit aucun Juif de sa maison.

Je passai cette nuit avec mes amis dans les plus terribles angoisses ; un spectacle plus cruel m'attendait le lendemain, 18. L'église de Chabatz était comble de bonne heure, une foule de soldats et de gendarmes formaient la haie devant l'église et veillaient partout à ce qu'aucun Juif ne s'en approchât et ne souillât par sa présence la cérémonie nationale.

Et quelle était cette cérémonie ? Les Serbes baptisaient une jeune fille juive qu'on avait enlevée la veille à sa mère, qui n'avait d'autre soutien qu'elle, pour ses vieux jours.

Sachant que ces façons d'agir des autorités de Chabatz sont tout-à-fait contraires aux lois du pays, et certaine qu'elles inspireront à notre Souverain et à son gouvernement si juste et si bienveillant la plus vive indignation, je vous prie, M. le ministre, vous et le gouvernement serbe, de vouloir bien donner des ordres pour que mon enfant me soit rendue aussitôt que possible.

Je le demande au nom des droits de la famille, au nom des droits de l'humanité et de ceux de la civilisation moderne.

Pleine de confiance en votre clémence et en celle du gouvernement serbe tout entier, j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé : BOHORA-ISAAC MICHOULAM.

Belgrade, le 24 juin 1863.

N° 14.

Lord Stanley au consul-général Longworth.

Foreign Office, le 4 mai 1867.

Monsieur,

Je vous transmets ci-joint copie d'une lettre de l'*Alliance israélite* de Paris, relative à la condition des Israélites serbes, et je vous invite à m'adresser sous peu un rapport sur les faits que m'a signalés cette Société. Vous voudrez bien accompagner ce rapport des observations que pourrait vous suggérer la lettre en question.

Agréez, etc.

Signé : STANLEY.

Annexe au numéro 14.

Le président de la Société l'Alliance Israélite universelle à lord Stanley.

Paris, le 20 février 1867.

Monsieur le ministre,

L'*Alliance Israélite universelle*, instituée pour travailler au progrès moral des Israélites de tous les pays, a l'honneur d'appeler la bienveillante attention de Votre Excellence sur la triste condition des Israélites de la Servie.

Elle a subi en quelques années d'étranges vicissitudes, exposées dans la note ci-jointe qui raconte leur douloureuse histoire : à la liberté la plus étendue, sous le gouvernement du prince Milosch, a succédé pour eux l'oppression la plus dure depuis le gouvernement du prince Michel. Cette oppression s'aggravant sans cesse, les a réduits à la plus affreuse misère. Chassés de toutes les parties de la Servie où ils trouvaient leurs moyens d'existence, ils se sont vus relégués dans un quartier de Belgrade, d'où une loi de 1861 leur défend de sortir; et pour comble de malheur, le bombardement de 1862, atteignant ce quartier, a renversé leurs maisons, qu'il ne leur a pas

Digitized by Google

été possible de relever. Ce n'est pas tout: il n'y a pas de sûreté même pour eux, et les assassins ont trop souvent contre eux le privilége de l'impunité.

La situation faite aux Israélites de la Servie est, en même temps qu'un outrage à l'humanité, la violation des engagements pris par la Servie envers les grandes puissances. Elles demandaient à l'époque où la Servie obtenait son autonomie, il y a trente-six ans, et le gouvernement du prince Milosch garantissait aux Israélites, au nom de la nation serbe, la jouissance de tous les droits civils et politiques, comme aux citoyens des autres cultes.

Telle est la teneur formelle de l'Ustao ou pacte fondamental de la Servie, consacré par le Hatti Shériff de 1830 et 1834; il n'admet aucune différence entre les cultes.

Les actes gouvernementaux qui se sont succédé depuis 1848 pour dépouiller les Israélites de leurs droits, celui du prince Karadjordjavits, qui les expulsait de l'intérieur du pays et les confinait dans un quartier de Belgrade; la loi que le Sénat votait en 1856 pour consacrer la violation de leurs droits; la loi du 4 novembre 1861 qui prononçait contre eux une nouvelle dépossession des droits que Milosch leur avait rendus, étaient tous contraires à un pacte international que la Servie devait respecter.

Les plaintes des Israélites adressées à leur gouvernement, et les réclamations des gouvernements en leur faveur, n'ont jamais arrêté le gouvernement serbe. En vain M. Drouyn de Lhuys nous annonçait, par une note datée du 8 juin 1864, que le gouvernement français recommandait la cause de nos coreligionnaires à la bienveillance du gouvernement serbe; en vain le Foreign-Office nous faisait savoir, au mois de mars 1865, que lord John Russell avait chargé le représentant de la Grande-Bretagne à Belgrade d'intervenir en faveur des Israélites serbes, le gouvernement et l'Assemblée refusèrent d'améliorer leur condition. Nous-mêmes, nous nous sommes adressés au prince et au Sénat : ils ont écarté notre demande, en disant que les Israélites n'ont pas le droit de pétition. Leur aveuglement dans

l'injustice est allé jusqu'à faire des lois oppressives contre les Israélites serbes, la règle de leurs rapports avec les citoyens d'un autre pays où la moindre inégalité juridique, fondée sur la religion, est inconnue et détestée.

Une telle attitude du gouvernement serbe ne laisse aux Israélites d'autre espoir que l'appui des grandes puissances. Nous faisons appel à la généreuse intervention du gouvernement anglais en faveur des Israélites de la Servie. Au moment où la Servie invoque l'intervention de toutes les grandes puissances pour fortifier son autonomie, vous jugerez sans doute opportun de lui faire entendre la juste réclamation des Israélites de la Servie, et d'obtenir d'elle l'abolition de toutes les mesures contraires au traité, qui consacrait, en même temps que l'existence de la Servie, les droits de tous ses habitants.

Il appartient aux gouvernements qui ont accepté le protectorat de la Servie, de lui imposer les mêmes devoirs envers tous les Serbes sans distinction de culte. Ils ne peuvent laisser les Serbes tourner la force que leur donne la protection étrangère contre les plus faibles d'entre les habitants du pays.

Rien ne fait, aux temps où nous vivons, plus d'honneur aux gouvernements dans leurs rapports internationaux que l'incessante intervention du droit; et on ne saurait imaginer un droit plus certain, plus digne de l'appui de votre gouvernement que celui des Israélites de la Servie. C'est avec confiance que nous mettons leur cause dans vos mains.

Veuillez, etc.

Le secrétaire,
Signé : N. Leven.

Signé : Ad. Crémieux,
avocat, ancien ministre.

Nº 15.

Le consul-général Longworth à lord Stanley.

(Reçue le 29 mars.)

(Extrait.)

Belgrade, le 14 mars 1867.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du

Digitized by Google

14 courant, contenant copie d'une lettre de la Société de l'*Alliance israélite* de Paris, relative à la condition des Israélites serbes, et m'invitant à vous fournir sous peu un rapport sur les faits signalés dans cette lettre, accompagné des observations qu'elle pourrait me suggérer.

Pour ce qui a trait au rapport adressé à Votre Excellence, sous la date du 20 février, je devrais commencer, je pense, par le dépouiller, autant que possible, des exagérations dont, pour produire de l'effet, sont ordinairement remplies ces histoires de persécutions. On prétend dans ce rapport que les assassins eux-mêmes n'ont que trop souvent le privilége de l'impunité. Examinée de près, cette accusation se réduit à deux meurtres commis dans l'espace de deux ans en tout, et si l'on tient compte du nombre des Juifs et de celui des Serbes, ainsi que de l'esprit d'illégalité qui règne encore dans ce pays, c'est un chiffre dont les premiers ne peuvent avoir aucune raison de se plaindre.

Qu'une justice impartiale soit rendue aux juifs et aux chrétiens, c'est une chose qu'on peut difficilement exiger dans l'état actuel de la société; les Israélites pourront élever toutes les prétentions qu'il leur plaira de faire partie de la nation, un point certain, c'est que les Serbes les ont toujours considérés, et il est probable qu'ils les considèreront longtemps encore comme des étrangers, et l'esprit intolérant dont ils sont animés contre les Juifs, n'a pas peu d'analogie avec celui du peuple élu, lui-même, aux premiers temps de son histoire.

Mais bien qu'ils n'aient certainement pas une grande affection pour les Israélites, et qu'ils ne soient pas disposés à les considérer comme leurs égaux, je ne crois pas, quoi qu'en puisse faire le clergé, que le fanatisme ait aveuglé les paysans de l'intérieur (les *selliacs*, comme on les appelle), au point de les rendre insensibles aux avantages du petit trafic, auquel les Israélites se livraient auparavant dans l'intérieur du pays.

L'opposition qui leur est faite, et les restrictions qui les frappent, proviennent de la rivalité des négociants serbes (ou *turgowatz*) de Belgrade et d'autres petites villes qui, ainsi que M. Ricketts l'a parfaitement fait remarquer dans une de ses

dépêches), sont étroitement liés avec la bureaucratie subalterne de Belgrade.

Toutefois, avant d'entrer dans d'autres détails au sujet de ce qui a été fait pour les Israélites dans le passé, ou de ce qui pourra être fait pour eux dans l'avenir, je désirerais rectifier quelques points qui ont été présentés sous un faux jour. Il n'est pas vrai que les Israélites soient rigoureusement parqués dans le vieux quartier juif de Belgrade; ceux qui ont les moyens de louer ou d'acheter des maisons dans d'autres parties de la ville, sont libres de le faire, et, pas plus tard que l'année passée, on leur a permis d'occuper des maisons dans un quartier plus sain. On décréta aussi l'érection d'une école, en partie, je crois, aux frais du gouvernement, qui affecte de protéger les Israélites tout en les persécutant.

D'un autre côté, il n'y a pas un mot de vérité dans l'allégation que leurs maisons ont été abattues à l'époque du bombardement de la ville. Les maisons qui ont été démolies se trouvaient du côté de l'esplanade longeant la forteresse. Aucune d'elles n'appartenaient aux Juifs dont le quartier est situé au milieu du quartier turc, qui a été naturellement respecté par les artilleurs turcs. Le canon a pu leur causer quelque dommage, mais ce dommage est relativement de peu d'importance, et la vérité est, bien que tous n'aient eu le courage de l'avouer, qu'après leur fuite de la ville, lors de l'évacuation des Turcs, leurs maisons ont été pillées avec les autres, et qu'à leur retour ils les ont trouvées dévastées.

Si vous désirez savoir combien de démarches ont été faites, à diverses reprises, par ce consulat, pour améliorer la situation et atténuer les souffrances de ces pauvres gens, les nombreuses dépêches et les documents y annexés, adressés au Foreign Office tant par moi que par M. Ricketts, pendant mon absence, pourront vous édifier à cet égard.

Avant même d'avoir reçu aucune instruction à ce sujet, j'en avais incidemment parlé dans ma dépêche en date du 13 avril 1861, dans laquelle j'établissais qu'on avait résolu d'expulser les Juifs

Digitized by Google

de l'intérieur du pays, parce qu'on les accusait d'être des émissaires et des espions de la Porte.

Ce motif fut pour beaucoup sans doute dans les mesures prises contre eux, bien qu'il y en eût un autre dont je vais parler, et qui y contribua bien davantage. Quelques semaines auparavant seulement, l'archevêque orthodoxe de Belgrade, dans une conversation qu'il eut avec M. Palotta, employé de la Société des missions juives de Londres, déclara qu'on ne rapporterait jamais les lois d'exclusion qui frappaient les Juifs, parce qu'on savait qu'ils étaient les agents secrets et les espions des Turcs. Maintenant, que la Servie tout entière ait été pendant longtemps un foyer de sédition et de conspiration contre la Porte, et que celle-ci se soit naturellement ménagé tous les moyens dont elle disposait pour obtenir le secret de ces menées, cela est incontestable; mais que les Juifs, par intérêt, et plus que toute autre classe de la société, aient fait le métier d'espions, je me refuse formellement à le croire. Je ne crois pas non plus que l'archevêque ait de plus solides raisons pour ses soupçons que l'esprit de secte dont il est ouvertement animé contre les Juifs, et qui, je le répète, n'est pas sans influence sur l'esprit de la généralité de ses concitoyens, mais je suis convaincu que la cause première de toutes ces persécutions est une simple jalousie de métier, comme le prince Michel m'en a lui-même fait l'aveu à cette époque, en disant que les Juifs vendaient à meilleur marché et prêtaient leur argent à un taux moins élevé que les Serbes.

Fort ensuite des instructions du gouvernement de Sa Majesté, je fis de nouvelles démarches; et si, malgré le concours bienveillant et dévoué de M. Philip Cristich, qui était alors ministre des affaires étrangères, je ne parvins pas à faire rapporter le décret qui bannissait tous les Juifs de l'intérieur, j'en obtins du moins un adoucissement.

Depuis cette époque, les efforts incessants de ce consulat sont restés infructueux et le nombre des familles juives faisant le commerce à l'intérieur, après avoir été de soixante, a été réduit de plus de la moitié. Une semblable diminution s'est produite dans la population juive de Belgrade, qui vit de ce trafic

Digitized by Google

à l'intérieur et qui est tombée de plus de 2,000 à 1,000 âmes.

Un exposé lucide du sort passé des Juifs et de la situation malheureuse dans laquelle ils sont tombés, se trouve dans la dépêche de M. Ricketts, en date du 28 juillet. Vous verrez aussi dans les dépêches de M. le consul Blunt, que, dans deux cas d'assassinat et un de rapt, l'intervention de ce consulat n'a pas fait défaut aux Juifs.

Vous trouverez, dans ma dépêche en date du 10 août, des renseignements précis sur ces faits, ainsi que la conviction à laquelle je suis arrivé, qu'avec les raisons militant pour le maintient des restrictions qu'on fait peser sur les Juifs et qui se trouvent reproduites dans cette dépêche, il reste peu d'espoir de les délivrer de l'oppression dont ils sont l'objet.

Quant à des démarches qui pourraient être faites actuellement en faveur des Juifs, il est de mon devoir de déclarer que je n'ose pas en espérer de résultat immédiat.

J'ai trouvé M. Garaschanin résolu, comme je m'y attendais, à ne plus faire de concessions. Pour écarter toute discussion inutile, je commençai par lui accorder que les avanies dont les Israélites se plaignaient, avaient été exagérées par eux. En effet, ces plaintes n'avaient pas de fondement plus sérieux que les crimes dont les chrétiens accusaient continuellement les Turcs. Il y avait cependant cette différence, et il ne l'ignorait pas, que celles des premiers trouveraient probablement peu de créance en Europe et qu'on n'y ferait même pas attention, tandis que les réclamations élevées contre les atrocités dont les chrétiens accusaient les Turcs, allaient en augmentant chaque jour et trouvaient comme d'habitude une ample satisfaction. Il est de l'intérêt du peuple serbe, lui dis-je, tout autant que de celui des Juifs, que ces derniers puissent faire librement le commerce à l'intérieur; le gouvernement ruine le commerce du pays, en lui imposant ces entraves et en fermant la porte à la concurrence; on crée ainsi un mauvais système commercial, car les commerçants serbes aiment les crédits à long terme avec des bénéfices exorbitants, tandis que les Juifs

préfèrent rentrer promptement dans leur capital et se contentent d'un gain modeste.

Mais ni ce raisonnement, ni les sentiments d'humanité auxquels je fis appel ne produisirent d'effet. L'influence des *Turgowatz*, c'est-à-dire des négociants de Belgrade et des petites villes de l'intérieur, est, comme je l'ai déjà fait observer, toute puissante. et elle a encore grandi à la suite d'événements récents. Les charges qui leur sont imposées par la nouvelle organisation militaire, leur fournissaient un prétexte pour la protection qu'ils trouvaient dans les mesures oppressives qui pesaient sur les Israélites. — Ils doivent avoir énormément souffert aussi de la stagnation dans laquelle languit le commerce dans la ville de Belgrade. Ce n'est pas que cette stagnation ait été produite, comme on l'a prétendu, par le bombardement de la ville ; le commerce est rentré dans son cours normal, car en Servie, les transactions commerciales, de même que la population et la production, ne subissent presque pas de variations. Mais le départ de 4,000 habitants turcs d'une ville dont la population n'excède pas 20,000 âmes doit avoir notablement ralenti le mouvement des affaires.

C'est un fait que M. Zukitch, ministre des finances, a complétement reconnu dans un entretien que j'eus hier avec lui. Il est de peu d'importance néanmoins, quand on songe aux pertes dont les Juifs ainsi que le reste des commerçants et des boutiquiers de Belgrade sont menacés par le départ de la garnison turque dont les dépenses, ainsi que les frais d'entretien, s'élèvent à plus de 80,000 livres. Ceci, il faut le craindre, sera un coup mortel pour les malheureux Juifs qui sont restés en Servie et dont le nombre a été réduit déjà d'une manière si effrayante par les maladies, la misère et la faim.

Il est certain, je le répète, que, sur une population de 2 à 3,000 âmes environ, il n'en reste pas 1,000, et si l'on se demandait ce que sont devenus les autres, il serait impossible de dire combien il en reste gagnant misérablement leur vie dans les petites villes turques et autrichiennes des deux rives du Danube, où sans doute, en raison du nombre restreint des métiers

que les Juifs peuvent exercer dans ces pays, leur activité a dû trouver toutes les issues fermées d'avance.

Encore un mot sur les Israélites. Leur détresse est à son comble, le tableau que vous en a fait l'*Alliance* n'est que trop exact, et mon unique désir serait de pouvoir faire en leur faveur quelque chose de plus efficace que ce qui a été fait pour eux jusqu'à ce jour.

Toutefois, je ne vois qu'une chose à faire pour le moment, c'est que, lors du voyage que le prince doit prochainement faire à Constantinople pour prendre avec la Porte d'importants arrangements politiques, l'ambassadeur de Sa Majesté saisisse l'occasion d'intervenir en faveur des Juifs. L'intervention de Son Excellence, puissante en tout temps, le serait doublement dans un moment où les circonstances prédisposeront le prince à la justice et à la générosité, en faveur d'une classe malheureuse de ses sujets. On pourrait également montrer à Son Altesse, ce qu'il y a d'impolitique, au point de vue commercial, dans l'interdiction à ces industrieux commerçants du séjour dans l'intérieur du pays.

Il me reste à ajouter que M. Philip Cristich, qui m'a aidé, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, à obtenir des concessions favorables aux Israélites, a été envoyé en mission, les uns disent à Hambourg, les autres à Londres. Si vous aviez l'occasion de le voir, l'influence que vous pourriez exercer sur lui serait probablement suivie du meilleur effet.

N° 16.

Lord Stanley à lord Lyons

Foreign Office, le 30 mars 1867.

Mylord,

J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'un mémoire que m'a transmis, il y a quelque temps, sir Francis Goldsmid, de la part de l'*Alliance israélite* de Paris, et qui est relatif aux per-

sécutions auxquelles les Israélites seraient continuellement exposés en Servie. Je me suis empressé de demander à M. le consul général Longworth de me renseigner à cet égard et j'ai reçu de lui, hier, une dépêche en date du 14 courant (1), dont il vous a sans doute adressé copie et qui prouve que les plaintes de la communauté israélite ne sont que trop fondées.

Une discussion sur ce sujet, provoquée par sir Francis Goldsmid, a eu lieu hier soir à la Chambre des communes, et je vous en envoie ci-inclus un compte-rendu extrait d'un des journaux quotidiens.

Le prince de Servie est sur le point de visiter Constantinople; vous profiterez de cette circonstance pour signaler à Son Altesse l'impression pénible produite sur la Chambre des communes par les observations faites au sujet des persécutions dont les Israélites serbes sont l'objet. Cette mauvaise impression sera encore accrue par la lecture des détails fournis par les agents de Sa Majesté en Servie qui vont être soumis au Parlement.

Vous direz au Prince que l'appui que le gouvernement de Sa Majesté vous autorise à lui prêter, pour qu'il obtienne de la Porte la réalisation de ses désirs à l'égard de la forteresse de Belgrade, vous donne le droit de déclarer à Son Altesse d'une façon amicale que la Servie ne peut que perdre dans l'estime, non-seulement de l'Angleterre, mais de toutes les nations civilisées, en persécutant pour des motifs religieux des gens inoffensifs, industrieux et actifs; vous lui direz aussi que la contradiction résultant des réclamations faites par les Serbes contre l'oppression des chrétiens par les Turcs, et des persécutions incessantes infligées aux Israélites par les Serbes, n'a pas échappé à la Chambre des Communes.

Vous déclarerez au prince de Servie que le gouvernement anglais reconnaît que le fanatisme religieux de certaines classes de la population serbe et la jalousie causée par une rivalité commerciale peuvent être des obstacles à ses efforts pour délivrer son pays de la haine qu'inspirent les persé-

(1) N° 15.

cutions religieuses; mais ce sont là des difficultés inhérentes à sa position de souverain et il doit au caractère dont il est revêtu, non moins qu'à l'intérêt de son pays, de les aborder résolûment et de faire son possible pour les surmonter.

Agréez, etc.

Signé : STANLEY.

N° 17.

Lord Stanley à sir H. Buchanan (1).

Foreign Office, le 1er avril 1867.

Monsieur,

Je vous transmets ci-incluse la copie d'une dépêche que, pour donner suite à une dépêche qui m'a été adressée par sir Francis Goldsmid, sur les instances de la Société de l'*Alliance israélite* de Paris, j'ai adressée à l'ambassadeur anglais à Constantinople, l'invitant à profiter de la présence du prince de Servie dans cette ville pour porter à sa connaissance les actes d'oppression dont les Israélites sont constamment l'objet en Servie.

L'*Alliance israélite* aura probablement fait des appels semblables à d'autres gouvernements; quoi qu'il en soit, je vous invite à donner copie de ma dépêche ci-incluse au cabinet russe; vous lui direz, en même temps, que le gouvernement anglais ne doute pas que les sentiments d'humanité qui ont engagé l'empereur de Russie à intervenir auprès du sultan pour protéger les populations chrétiennes contre la persécution des musulmans, porteront Sa Majesté Impériale à user de son influence auprès du souverain de la Servie pour délivrer les Israélites serbes des cruelles persécutions qu'ils subissent de la part d'une race chrétienne.

Les rapports des agents du gouvernement anglais en Servie, sur la situation des Israélites, seront prochainement soumis au

(1) Des dépêches analogues ont été adressées à lord Cowley, lord Bloomfield, lord A. Loftus et à M. Elliot.

Digitized by Google

Parlement, et je ne manquerai pas de vous donner copie des documents pour être communiqués au gouvernement russe.

Agréez, etc.

Signé : STANLEY.

DÉBAT SUR LA DEMANDE DE SIR FRANCIS GOLDSMID, EN COMMUNICATION DES DOCUMENTS RELATIFS AUX ISRAÉLITES SERBES.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 29 *mars* 1867.

SIR FRANCIS GOLDSMID. — Je désire demander à l'honorable lord Stanley si la correspondance échangée par le gouvernement anglais avec le gouvernement serbe permet d'espérer, de la part de ce dernier gouvernement, une amélioration de la condition de ses sujets Israélites. Je regrette de n'avoir pas reçu les renseignements que j'avais demandés avant le débat qui a été soulevé par mon honorable ami, M. Gregory, député de Galway; j'espère cependant qu'on me pardonnera d'avoir saisi la Chambre de cette affaire, pour deux motifs : en premier lieu, tout ce qui a trait aux relations du gouvernement turc avec ses sujets non musulmans a, dans les circonstances présentes, un intérêt tout particulier. En second lieu (bien qu'en règle générale je n'aime pas les discussions sur les affaires intérieures des autres contrées), l'expression du sentiment du gouvernement anglais ou des membres du Parlement sur la question actuelle ne peut être considérée comme purement officieuse, ni dans le sens français, ni dans le sens anglais du mot. L'Angleterre et les autres grandes puissances ont, par le traité de Paris, garanti l'indépendance de la Servie, soumise à la suzeraineté de la Porte. Elles ont donc le droit d'exiger qu'on observe les conditions sous lesquelles elles lui ont accordé leur protectorat. L'article 28 du traité de Paris est ainsi conçu :

Digitized by Google

« La principauté de Servie continuera à relever de la Porte en conformité avec les hatts impériaux qui fixent et déterminent ses droits et immunités, placés dorénavant sous la garantie collective des puissances contractantes. En conséquence, ladite principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que sa pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation. »

La Chambre observera que la liberté des. cultes est stipulée ici en termes formels. Mais les chrétiens grecs paraissent avoir entendu, par cette liberté, liberté du culte pour la majorité. Quant aux Israélites, qui sont une minorité, ils les ont soumis à des lois restrictives qui les frappent, non-seulement dans leur culte, mais aussi dans leur vie civile et dans leurs professions. Les Israélites sont établis en Servie depuis le quinzième siècle, après leur expulsion de l'Espagne. Il ne semble pas qu'ils aient été persécutés ni aux temps de la domination turque, ni à l'époque où la Servie passa de la tutelle des Turcs à l'indépendance qu'elle possède actuellement. Le prince Milosch eut plus de vingt après 1815 le gouvèrnement de la Servie. Ce prince était quelque peu barbare, mais il professait, en matière de liberté religieuse, des opinions très-avancées, et, pendant son règne. les Israélites n'eurent presque aucun sujet de plainte. En 1842, une autre dynastie fut substituée à la sienne et, peu de temps après, un décret hostile aux Juifs fut rendu.

En mars 1856, fut conclu le traité de Paris contenant les dispositions dont j'ai parlé tout à l'heure. Cependant, au mois d'octobre de la même année, un décret ratifiant les mesures d'exception antérieurement prises contre les Juifs, fut adopté par le sénat serbe.

En septembre 1859, le prince Milosch fut restauré. Il promulgua un décret déclarant qu'aucun habitant de la Servie, quelle que fût sa nationalité ou sa religion, ne pourra être empêché de s'établir où bon lui semble, ni de se livrer à un commerce ou à une profession quelconque.

Mais, en 1861, à la mort du prince Milosch, un changement s'opéra, et l'on vota une loi permettant aux sujets Israélites

établis dans l'intérieur du pays d'y continuer leur commerce dans les localités où ils étaient domiciliés, mais leur défendant d'en entreprendre aucun autre. L'exercice de commerce autorisé n'était pas transmissible à leurs héritiers, et défense fut faite à tous autres Israélites de se fixer dans l'intérieur de la Servie.

Voici cette loi :

ART. 1er. — Tous les Israélites, sujets serbes, qui se sont fixés dans l'intérieur du pays, en vertu de la loi de septembre 1859, et qui s'y fixeront à partir de ce jour jusqu'au 28 février 1861 (époque de la mise en vigueur de la nouvelle loi qui interdit l'entrée d'un plus grand nombre d'Israélites dans l'intérieur du pays), qui ont fondé et qui fonderont un commerce, peuvent continuer leur séjour et leurs affaires, mais seulement dans les localités où ils sont domiciliés.

ART. 2. — L'Israélite habitant la Servie, qui ne s'est livré jusqu'à présent qu'à un commerce de détail, qui n'a pas été fabricant et qui n'a pas vendu de denrées alimentaires, ne pourra désormais se livrer à ces deux genres d'opérations dans aucune partie du territoire serbe.

ART. 3. — Le droit de séjourner en Servie et d'y faire le commerce appartient exclusivement à l'Israélite qui s'y sera fixé antérieurement au 22 septembre 1861; lui seul peut y exercr son commerce ou sa profession. Ce droit n'est pas transmissible à ses héritiers.

L'article 4 est relatif au libre exercice du commerce. Il interdit aux Israélites de faire le commerce des maisons et des terres dans l'intérieur du pays, sans une autorisation spéciale, sous peine d'application de la loi du 30 octobre 1856.

Plusieurs honorables membres, dans des conversations que j'ai eues avec eux, ont exprimé le doute que la loi dont je viens de donner lecture ait pu réellement être votée ; je puis leur assurer qu'elle a été appliquée avec une rigueur qui ne s'est jamais relâchée. Vouloir attribuer ces lois au fanatisme religieux, c'est rappeler ces paroles que le grand romancier espagnol a mises dans la bouche de Sancho Pança : « Je

suis un honnête homme, dit Sancho, et un chrétien, dont les ancêtres ont été chrétiens avant moi. Je hais les Juifs à mort. Que faut-il de plus pour mériter le bonheur éternel? »

Je crois cependant pouvoir, sans trop m'avancer, faire savoir aux Serbes que la doctrine de Sancho n'est pas celle de l'Europe occidentale dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Je suis persuadé aussi (et je crois que le gouvernement a reçu des assurances analogues) qu'attribuer au fanatisme religieux des Serbes la persécution qu'ils font essuyer aux Israélites, c'est donner aux déclarations des premiers plus d'autorité qu'elles ne méritent. L'unique cause de cette persécution est la jalousie qu'inspirent aux Serbes les marchands Juifs qui, soit parce qu'ils sont des commerçants plus habiles, soit parce qu'ils se contentent de bénéfices plus modestes, peuvent approvisionner les paysans serbes à des conditions plus avantageuses que leurs concurrents. C'est donc l'égoïsme qui se couvre des dehors du fanatisme, genre d'hypocrisie plus méprisable que le fanatisme, s'il n'était plus dangereux.

Les Juifs ont aussi beaucoup souffert du bombardement de leurs maisons qui étaient situées dans le voisinage de la forteresse, et bien que le gouvernement serbe ne puisse pas être rendu responsable du bombardement, ce sont ses mesures oppressives qui ont forcé les Juifs à résider dans ce quartier de la ville et qui, restreignant leurs moyens d'existence, les ont réduits à la misère.

De pareils sentiments d'intolérance devraient être pris en considération par ceux qui veulent que ce pays renonce à la vieille politique orientale. Le témoignage des honorables députés de Soutwark et de Bridgwater (MM. Layard et Kinglake), celui de l'honorable M. Strangford qui, à notre grand dommage, ne fait pas profiter assez souvent la Chambre et le pays de la profonde connaissance qu'il a de l'Orient, et le témoignage d'autres honorables membres qui connaissent la Turquie, nous persuadent que, si nos idées de tolérance n'existent nulle part, les musulmans sont bien moins enclins à opprimer les chrétiens et les juifs, que les chrétiens ne le sont à opprimer tous ceux

dont la croyance diffère de la leur, qu'ils soient protestants, catholiques, Juifs ou musulmans. Les persécutions ne cesseront pas si les chrétiens deviennent indépendants, elles ne feront que changer d'objet et gagneront sensiblement en intensité. Contrairement à la maxime du poète latin, l'oppression que ces demi-barbares ont essuyée ne leur a appris qu'une chose : c'est à la première occasion, de faire subir à d'autres la même oppression.

J'espère qu'on fera entendre aux Serbes qu'ils ne pourront plus compter sur les sympathies de l'Angleterre, s'ils n'accordent pas aux autres les droits qu'ils réclament pour eux-mêmes. Je reconnais avec gratitude les remontrances amicales faites au gouvernement serbe par l'honorable lord Stanley et ses prédécesseurs au ministère, et je ne demande pas autre chose au gouvernement que de persévérer dans cette voie ; j'espère aussi que la discussion qui a lieu dans cette assemblée aura un effet moral. Je conclue en exprimant le ferme espoir que l'honorable ministre des affaires étrangères fera de nouveau au gouvernement serbe des remontrances sévères, quoique amicales, au sujet de la malheureuse population sur laquelle j'ai appelé l'attention de la Chambre.

M. Darby Griffith. — L'honorable baronet Golsdmid peut être certain que les sympathies de la Chambre des communes ne feront pas défaut à la question dont il a saisi la Chambre. Comme je porte quelque intérêt au pays dont nous nous occupons, je serai le dernier à excuser une persécution comme celle qui nous a été signalée. Et puisque l'honorable baronet lui-même est resté, jusqu'à une époque toute récente, dans l'ignorance de ces faits, il ne faut pas s'étonner que d'autres ne les aient pas connus.

Ma surprise est bien grande : je croyais que le peuple serbe aurait appris, par les persécutions qu'il a endurées lui-même, à être juste envers les autres ; mais la perversité de la nature humaine lui a inspiré des sentiments tout à fait autres.

Nous avons le droit d'exiger, dans les circonstances actuelles, des explications sur tout ce qui nous paraîtrait une

Digitized by Google

violation des règles de l'humanité. Ce droit, nous l'avons acquis par le traité de Paris, par les efforts que nous avons faits, dans toutes les occasions, pour rendre à ce pays, qui se trouvait sous le joug de la Turquie, la paix et la prospérité. Mais, tout en blâmant la conduite du gouvernement serbe, je ne puis m'empêcher de remarquer que l'honorable baronet n'a cité aucun exemple de persécution flagrante, et il n'est pas douteux pour moi que ces faits ne soient le résultat d'une rivalité commerciale. Je ne puis m'empêcher non plus de déclarer que, dans tout le cours des négociations relatives à la Servie, le noble lord qui dirige le Foreing Office a déployé beaucoup de tact et de jugement.

M. Gregory. — Je crois que l'honorable baronet a bien fait de porter devant la Chambre la cause de ses coreligionnaires. Je suis attristé du rapport qu'il nous a fait. Je regrette qu'un aussi noble peuple que le peuple serbe puisse être oublieux des luttes qu'il a eu à soutenir pendant tant d'années pour sa liberté, au point d'opprimer, à cause de sa religion, un peuple qui demeure dans son pays.

Dans toutes les contrées où on les rencontre, les Israélites sont des gens pacifiques, amis de l'ordre, s'occupant presque exclusivement de commerce et ne se mêlant à aucune intrigue. J'espère que la présente discussion arrivera à la connaissance du sage et libéral prince de Servie; j'ai la confiance qu'il prendra la cause en considération et qu'il montrera à son peuple que la sympathie de l'Europe pour les chrétiens de l'Orient s'étend à toutes les races qui souffrent pour leur religion. Une occasion favorable pour faire connaître au prince de Servie les sentiments de la Chambre se présentera bientôt. Le prince de Servie doit partir dans quelques jours pour Constantinople, et si le représentant de Sa Majesté Britannique y communique à Son Altesse la discussion qui a eu lieu ce soir, ce que je sais du caractère du prince me donne la certitude qu'une plainte si bien fondée sera prise en considération.

Lord Stanley — Je ne m'oppose pas à placer sur le bureau

Digitized by Google

les documents demandés par l'honorable baronet. Ils renferment tous les renseignements que le gouvernement possède à ce sujet. Comme ils se trouveront bientôt sous les yeux du public, je ne vois pas de raison de les refuser à la Chambre. L'honorable baronet vous a fait remarquer les points importants de la question; je crois que sa relation est parfaitement bien établie, et je suis certain que les unanimes et cordiales sympathies de la Chambre lui sont acquises.

Je crois que l'Angleterre a le droit de donner un avis au gouvernement et au peuple de la Servie. Je ne fonde pas autant ce droit sur les stipulations du traité de Paris que sur les efforts collectifs faits par les puissances européennes pour provoquer le départ des troupes étrangères de Belgrade, qui ont été, pour les Serbes, un perpétuel sujet de conflit. Je me borne à confirmer les assertions de l'honorable baronet sur les lois serbes en vigueur contre les Juifs, et je ne pense pas qu'il ait caractérisé ces lois en termes trop durs.

On ne peut nier que la conduite des Serbes à l'égard des Juifs établis parmi eux ne soit indigne d'un peuple qui aspire justement à prendre place parmi les nations civilisées de l'Europe. Je dis la conduite du peuple serbe plutôt que du gouvernement serbe, car, si je suis bien informé, ces faits sont plutôt imputables aux préjugés et au fanatisme populaires qu'à l'intolérance du gouvernement. Le gouvernement est, je crois, disposé à faire ce qui est juste, s'il croit pouvoir le faire sans entrer en conflit avec le sentiment populaire. Ces préjugés soulèvent une réprobation d'autant plus vive que le peuple serbe devrait se rappeler qu'aucun peuple n'a jamais réclamé plus énergiquement les droits de son indépendance nationale. Aucun n'a montré plus d'impatience sous la domination étrangère et fait de plus fréquents appels aux sentiments de l'Europe pour les races chrétiennes.

Je pense que cette discussion, quelque courte qu'elle soit, fera du bien. Un Etat comme la Servie, qui est à demi civilisé, est toujours sensible à l'opinion de l'Europe; et je crois que, sous ce rapport aussi, la publication de la correspondance

Digitized by Google

sera utile. L'influence du gouvernement anglais s'exercera dans l'avenir, comme dans le passé, en faveur de la tolérance et de l'humanité, en Servie et partout où elle sera nécessaire, non pas avec des formes dictatoriales, mais avec prudence et fermeté.

Ce n'est pas à dire qu'il faille espérer qu'en un jour on pourra détruire des préjugés invétérés. Pour ma part, j'ai moins de confiance dans l'action de la diplomatie que dans la pression de l'opinion publique en Europe, qui, à mesure que les peuples se rapprochent, acquiert partout un plus grand pouvoir. La pensée qui a été exprimée de mettre à profit, dans l'intérêt de cette cause, le séjour du prince de Servie est très-judicieuse. Je propose qu'un mémoire des Juifs de la Servie ou de l'Europe sur ce sujet soit appuyé par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne.

M. Layard. — J'approuve de tout mon cœur les paroles de l'honorable ministre. C'est une justice à rendre à mon honorable ami sir Francis Goldsmid que, pendant que je dirigeais le ministère des affaires étrangères, lui et son honorable ami, le philanthrope distingué sir Moses Montefiore, étaient avec moi en rapports permanents au sujet des mauvais traitements subis par les Juifs de Servie.

Mon honorable ami, avec son grand tact et son exquis bon sens, ne désirait pas soumettre cette question à la Chambre, espérant toujours que les représentations du consul-général de la Grande-Bretagne auraient l'effet désiré. Malheureusement, son attente a été déçue et il ne lui est resté d'autre ressource que d'en appeler à la Chambre. J'espère que ce débat public aura l'effet qu'il mérite et fera rapporter les lois injustes qui frappent les Juifs.

Les Israélites de l'Orient sont plus nombreux qu'on ne pourrait peut-être le croire dans cette Chambre. Quand ils furent bannis de l'Espagne par le fanatisme de ce pays, ils se réfugièrent en Turquie en grand nombre, et ils furent toujours traités par les Turcs avec douceur et modération. A Constantinople, beaucoup de Juifs arrivèrent à une grande fortune et

Digitized by Google

à de hautes fonctions auprès du gouvernement. Les grands ennemis des Juifs en Turquie furent non pas les musulmans, mais les chrétiens. Cette animosité ne provint pas de la rivalité commerciale, mais uniquement du fanatisme. Les Israélites ne pouvaient demeurer en Grèce à cause des mauvais traitements auxquels ils étaient exposés. Les persécutions infligées aux Juifs en Turquie par les chrétiens étaient telles que, durant la semaine sainte, ils étaient séquestrés dans leurs maisons, car ils s'exposaient à être tués s'ils se montraient dans les rues. C'est même le cas à Smyrne où demeure pourtant la population chrétienne la plus civilisée de l'Orient. Cet état de choses est affligeant et, par une malheureuse nécessité, le seul gouvernement de l'Orient capable de maintenir l'ordre entre les chrétiens et les Juifs est le gouvernement turc. Si les honorables membres se rendaient seulement à Jérusalem pendant la semaine de Pâques, ils verraient que le gouvernement turc est obligé d'envoyer des troupes pour empêcher les Grecs et les catholiques de s'entr'égorger. Les Juifs sont partout placés sous l'autorité des conseils municipaux, et dans certaines provinces de la Turquie, les Juifs, les chrétiens et les musulmans sont également représentés. J'espère que les débats de la Chambre seront lus en Orient, et que Grecs et Serbes apprendront qu'on ne peut leur venir en aide s'ils persécutent ceux qui ne partagent pas leurs croyances.

LÉGATION D'ITALIE.

*A M. Ad. Crémieux, vice-président du Comité central de l'*Alliance israélite universelle.

Paris, 27 février 1867.

Monsieur le vice-président,

D'après le désir que vous avez bien voulu m'exprimer, je me suis empressé de transmettre à Florence la note de l'*Alliance*

Digitized by Google

Israélite en faveur de nos coreligionnaires de Serbie. Son Exc. M. Visconti-Venosta saisira, sans doute, avec plaisir toutes les occasions qui lui permettront d'exercer quelque influence au profit de la grande cause de la tolérance religieuse.

Veuillez agréer, monsieur le vice-président, l'expression de ma haute considération.

J.-E. ARTOM,
Premier secrétaire.

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

COMITÉ CENTRAL
POUR LA TURQUIE.

—

*A M. Ad. Crémieux, vice-président du Comité central de l'*Alliance israélite universelle.

Constantinople, le 6 avril 1867.

Cher monsieur,

J'ai le plaisir de répondre à votre bonne lettre du 27 mars dernier, dont j'ai donné lecture à Aali et Fuad-Pacha. Ces hommes d'Etat vous savent un gré infini des sentiments dont vous êtes animés à l'égard de la Turquie, et vous offrent en même temps leurs plus vifs remercîments pour les expressions flatteuses dont vous vous servez en ce qui les concerne.

J'ai entamé avec eux la question des Israélites de Servie, et ils m'ont promis d'appuyer chaleureusement cette affaire auprès du prince Michel. J'ai obtenu une promesse analogue de lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, qui a déjà parlé au prince à ce sujet.

Je crois ne devoir pas vous taire qu'Aali-Pacha, avec sa finesse habituelle, m'a fait observer que probablement le prince, comme chrétien, ne mettrait pas, pour accorder des conces-

sions aux Israélites, autant d'ardeur qu'il employait à obtenir de la Sublime-Porte la reconnaissance de toutes ses réclamations.

Finalement, j'ai eu aussi une entrevue avec le prince de Servie lui-même, auquel j'ai exposé la triste situation de nos coreligionnaires dans le pays gouverné par lui. Il m'a très-favorablement accueilli et s'est engagé à prendre notre demande en sérieuse considération, dès qu'il serait de retour en Servie. Le voyant dans ces bonnes dispositions, et jugeant qu'il n'y avait pas autre chose à obtenir pour le moment, je me suis limité à lui déclarer que je m'en remettais entièrement à lui pour améliorer le sort de nos malheureux frères, que je le considérais lui-même comme le meilleur avocat de notre cause, et j'exprimais l'espoir qu'il daignerait la défendre énergiquement.

J'aime à espérer qu'à la suite de ces démarches la position des Israélites de Servie s'améliorera, et qu'ils verront peut-être tomber les barrières qui s'opposaient à leur émancipation.

Recevez, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. CAMONDO,
Président.

ŒUVRE DES ÉCOLES.

—

(5e liste.)

—

PAR LE COMITÉ DE NANTES.

MM.			
Albert, Myrthil,	fr.	3	»
Alexandre, Adolphe,		3	»
Sexer, Aron,		3	»
Weil, Henri,			»

PAR LE COMITÉ DE WIESBADEN

MM.			
Baer, Hermann,	fr.	4	»
Blum, Mayer,		4	»
Fulda, M.,		4	»
Haymann, Wolf,		4	»
Herz, Herrmann,		4	»
Herzheimer, Herz,		4	»
Jacoby, Samson,		4	»
Kœnigsberger, Adolphe,		4	»
Liebmann, Jacob,	fr.	4	»
Marxeimer, Bénédict,		4	»
Meyer, Jacob,		4	»
Seckel, Théodore,		4	»
Sternberg, S.,		4	»
Strauss, Lehmann.		4	»
Wolf, Simon,		4	»

PAR LE COMITÉ DE LIVOURNE.

MM.		
Ancona, Dr Giacomo,	2	»
Anonyme,	1	»
Anonyme,	2	»
Anonyme,	20	»
Arbib, Henry,	20	»
Ascoli, Raphaël,	1	»
Benamozegh, Elie, rabbin	1	»
Bolafio, Graziado,	6	»
Borghi, Arthur,	1	50
Buonaventura, César,	2	»
Busnach frères,	10	»
Cabib, César,	2	»
Cabib, Salvadore,	5	»
Castelli, Daniel,	2	»
Coen, Joseph et Daniel,	1	»
Coen, Salmon-Paul,	2	»
Coriat, Isaac,	5	»
Costa, Israël, rabbin,	1	»

MM.			MM.		
De Rossi, Flaminio,	5	»	Piazza, Léon,	3	»
Friedmann, Sal.-Joël,	2	»	Racah, Moïse et fils,	5	»
Lahmi, Simon,	2	»	Rocca, Emmanuel,	5	»
Lévi, Eugène,	3	»	Salmoni, Dr Moïse,	2	»
Lévi-Sciama, Léon,	1	»	Sberro frères,	2	»
Marini, Giacomo,	2	»	Tabet, Aron,	3	»
Millul, Léon,	2	»	Tanugi, Joseph,	2	»
Modigliani, Em.-d'Ab.,	10	»	Tedesco, Isaac de S.-R.,	2	»
Modigliano, Laudadio,	3	»	Tiring, Moïse,	5	»
Modena, Chev. Félix,	10	»	Tubiani, Moïse de J.,	2	»
Molco, Joseph de Jacob	8	»			
Montalcino, Joseph,	20	»	fr.	206	50
Padova, Giacomo,	2	»			

PAR LE COMITÉ DE RIO-DE-JANEIRO.

MM.			MM.		
Abraham, Lazare,	fr. 12	»	Hoffmann, Samuel,	fr. 12	»
Bernard, Gustave,	6	»	Rosenwald, David,	6	»
Godchaux, Alfred,	6	»	Schüll, Godchaux,	12	»
Hertz, Léon,	6	»	Weil, Léopold,	12	»

Mme Monsanto, Leah-J.-M.	Curaçao.	fr.	150	
MM. Wolfowicz, Gabriel.	Nancy.		2	»
Oulry, Godechaux	Neuilly.		15	»
Baiz, Abram	New-York,		8	»
Berliner, Arnold.	Paris.		4	»
Lévy, Daniel	—		10	»
Bar, Alphonse	Pau.		10	»
Pollog, Simon.	Zurich.		6	»

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE PARIS.

M. Crémieux, Ad. fr. 200 » M. Goldschmidt, S.-H., fr. 1000

Digitized by Google

ŒUVRE D'ENCOURAGEMENT

DE LA SCIENCE JUIVE

Mme Monsanto, Leah-J.-M.	Curaçao.	fr.	25	»
MM. Bar, Alphonse.	Pau.		10	»
Baruch, Gustave	Podgorse.	fl.	10	»

ŒUVRE DE SECOURS ANNUELS

AUX SAVANTS.

Mme Monsanto, Leah-J.-M.	Curaçao.	fr.	25	»

DONS

PAR LE COMITÉ DE LIVOURNE.

MM.				MM.			
Anonyme, rente. .	fr.	12	»	Kuffner, ch. Aloys de	fr.	6	»
Aghion, Abraham .		12	»	Kuffner, Mme Cal. de		3	»
Carpi, Josph . .		12	»	Kuffner, Mlle Virg. de		2	»
Costa, Israël, rabbin		4	»	Lévi, Eugène		10	»
Della Torre, V.-E. .		4	»	Modigliano, Mme Ol.		4	»
Goldenberg, Mme H.		6	»	Serusi, Albert d'Isaac		»	50

PAR LE COMITÉ DE RIO-DE-JANEIRO.

MM.				MM.			
Abraham, Lazare .	fr.	6	»	Lévy, Heymann .	fr.	25	»
Dreyfus, Nestor. .		100	»	Schüll, Godchaux		6	»
Hoffmann, Samuel.		6	»	Weil, Léopold .		6	»

PAR M. LE Dr J.-L. LEVISON,

Correspondant de la Société,

7, Henstridge Villas, St. John's Wood, Londres.

MM. Cohen, B.-S.	L.	»	10	6
Ellis, Samuel		1	»	»
Samuel, Charles		»	10	6
Lewis, Dr S., de Liverpool.		1	»	»

PAR MM. MAURICE KANITZ ET PINKAS DUSCHAK, PESTH.

MM.			MM.		
Beimel, Jacob . .	fr.	50 »	Kohner, Louis .	fr.	20 »
Duschak, Pinkas .		50 »	Latzko, Adolphe.		50 »
Herz, Hermann. .		50 »	Posner, Ch.-L. .		50 »
Herzl, Jacob . . .		50 »	Rosenfeld, Max .		20 »
Kanitz, Maurice. .		40 »	Wettner, Joseph.		30 »

PAR M. L. SANGER, MILLICAN (Texas) E. U.

MM.			MM.		
Baer, S..	D.	1. »	Ortlieb, C.	D.	2.50
Baum, E.		5. »	Osterman, M. P. .		2. »
Buff, L.		2.50	Roberts, D^r J. B. .		2.10
Ehrman, S. . . .		2. »	Sanger, L. et P.. .		8. »
Lasker, M. et C^e .		2.50			———
Meyer, B.		5. »		D.	32.60

Hanun, Abraham	Bône.		10 »
Zafran, Salom	—		10 »
Lisbonne, Moïse	Carpentras.		2 »
Benas, L. et fils.	Liverpool.		50 »
Sée, Alphonse.	Metz.		10 »
Le Cercle du Commerce. . . .	Nagy-Kanizsa.		20 »
Lévi, Sabbato feu Salvator . . .	Padoue.		2 50
Mondolfo, chev. Joseph. . . .	—		100 »
Lazare, Simon.	Paris.		30 »
Picard, Joseph.	—		6 »
Stern, A.-J.	—		300 »
Pardo-Roques, Emmanuel . . .	Pise.		4 »
Hamburger, Jacob.	Schmiegel,	th.	4 4
Siedwers, Edouard	p. Szegedin.	fl.	5 »
Kalischer, Hirsch, grand-rabbin.	Thorn.	th.	0 18

LEGS DE FEU JACOB LŒBEL, DE BUCHAREST.

2 actions, Emprunt des Principautés Danubiennes. L. st. 200 »

Pour les écoles de la Société.

PAR M. V. SAINT-PAUL : 10 exemplaires.

Moïse, par M. Ab. Castro, ministre officiant à Bordeaux.

PAR M. B. ALLEGRI : 10 exemplaires.

Elévations religieuses et morales, par M. B. Mossé, rab. à Avignon.

Pour les pauvres de la Terre-Sainte.

La Corporation des Marchands. .	Stettin.	th.	18 20
M. J. Raczinski, pr. de la com. .	Gilgenburg.		13 12

NOUVEAUX COMITÉS.

HOCHFELDEN (B.-R.).

MM. ABRAHAM BICART, président de la communauté, *président.*
MARX LÉVY, fils d'ULRICH, *trésorier.*
BENJAMIN BLUM, *secrétaire.*

NANTES.

MM. LÉON SCHWARTZ, *président.*
EDOUARD SILZ, *trésorier.*
BENJAMIN WOLF, *secrétaire.*

NIEDERHAGENTHAL (H.-R.).

MM. SAMUEL LÉVY, rabbin, *pcésident.*
LÉOPOLD LÉVY, *trésorier.*
SALOMON BLUM, instituteur, *secrétaire.*
MOYSE LÉVY.
JACQUES SCHWOB, com.-adm. du Temple.

BIRMINGHAM (Angleterre).

MM. LE RÉV. G.-J. EMANUEL, B. A., min. de la Congr., *présid.*
J.-C. COHEN, *trésorier.*
J.-M. PHILLIPS, *secrétaire.*

AMERSFORT (Pays-Bas).

MM. H.-L. VISSER, *président.*
J. VISSER, *trésorier.*

LA HAYE.

MM. A.-W. JACOBSON, avocat, *président.*
B.-SYMONS, *secrétaire-trésorier.*

ROTTERDAM.

Comité provisoire.

MM. L. Borstel, *président.*
J. Goudsmit.
Dr J. Isaacssohn, grand-rabbin.
J. Van Raalte jr, membre du Consistoire.
Z. A. Rippe, *secrétaire.*

WIESBADEN (Nassau).

MM. Joseph Wolf, *président.*
Herrmann Herz, *trésorier.*

SCHMIEGEL (Posnanie).

MM. Jacob Hamburger, *président.*
S. Feldblum, rabbin.
Simon Furst.

ARAD (Hongrie).

MM. Jacques Wallfisch, *président.*
Samuel Szabadkay, professeur, *secrétaire.*
Henri Blau.
Henri Goldscheider, réd. de la *Gazette d'Arad.*
Marcus Deutsch.
Emmanuel Landesberger.
Adolphe Steiner.
Léopold Klein, *membre-adjoint.*
Léopold Rosenberg, —

PADOUE.

Comité régional pour la Vénétie et le Mantouan.

MM. Lelio della Torre, prof. au coll. rabb., *président.*
Chev. Joseph Treves dei Bonfili, *trésorier.*
Maso Trieste, *secrétaire.*
Léon Osimo, rabbin.
Eude Lolli, professeur.

Digitized by Google

LISBONNE (Portugal).

MM. Moïse Taurel, *président.*
Josué Lévy, *vice-président.*
Marc Seruya, *trésorier.*
Moïse Zagury, *secrétaire.*

CONSTANTINOPLE.
(*Communauté karaïte de Haskeuy.*)

M. Baruch Mangubi, *président.*

RODOSTO.

MM. Hasmonay Bensusan, *président.*
Moïse Ojalvo, *trésorier.*
Joseph Cordova, *secrétaire.*

SERAJEVO (Bosnie).

MM. Joseph-Haïm Salom, *président.*
Abraham Eskenazi, *secrétaire.*
Haïm-S. Lévi, *secrétaire-adjoint.*
Salomon-J. Salom, *trésorier.*

ALEXANDRIE (Egypte).
Comité provisoire.

MM. D. Robino, *président.*
Marco Lévi de A.-V.
G. di M. Suares.
D. Tivoli.
Mires, avocat.

BENGHAZY (Tripolitaine).

M. Moïse de Salvador Lévy, *président.*

RIO-DE-JANEIRO (Brésil).

MM. Adolphe Cann, *président.*
Marc Cahn-Neubauer, *secrétaire-trésorier.*
Alphonse Aron.
Alexandre Simon.
Godchaux Haas.

RENOUVELLEMENT DE COMITÉS.

BORDEAUX.

MM. ELOMIR ASTRUC-DACOSTA, *président.*
ABRAHAM CASTRO, ministre-officiant, *secrétaire-trésorier.*
Dr EDMOND MARX, médecin.
DAVID RAYNAL.
SAM ASTRUC.
M.-G. REQUENNE.

DIJON.

M. ALFRED LÉVY, rabbin, *président.*

SARREGUEMINES.

MM. EMMANUEL DURLACH, *président.*
MOYSE FRANCK, *trésorier.*
JOHANAN MARX, *secrétaire.*
GOTLIEB HERZ.
GAUDCHAUX HEYMANN.
MOYSE ARON.
ADOLPHE HIRSCH.
SIMON HEYMANN.

AMSTERDAM.

Comité régional néerlandais.

M. S.-E. NYKERK, avocat, *président.*

SAINT-IMIER (Suisse).

MM. JACQUES DIDISHEM, *président.*
AUGUSTE OURY, *vice-président, secrétaire.*
NATHAN BRAUN, *trésorier.*

PISE (Italie).

MM. Dr EMMANUEL LEVI-SONSINO, *président.*
MATTEO DE CASTRO, *secrétaire.*
BENEDETTO BAQUIS, *trésorier.*

SALONIQUE.

Comité régional pour la Macédoine.

(Comité provisoire.)

MM. JUDA NEHAMA, *président.*

Digitized by Google

MM. Isaac-Josué Modiano.
Saul-Isaac Modiano.
Isaac-Mardochée Tiano.
Jacob-Moïse Mizrahi.
Salom Sayas.
David Morpurgo.
Dr Pereira.
Abraham-Jacob Carasso.
Joseph-David Angel.
Hanania-S. Asséo.

VOLO.

Comité régional pour la Thessalie.

MM. Isaac-Menahem Gattegno, *président.*
David-Joseph Abravanel, *vice-président.*
Menahem-Isaac Fraggi, *trésorier.*
Guillaume Forti, *secrétaire.*
Abraham Balzer.
Gabriel Fraggi.

TUNIS.

Comité régional.

MM. Salomon Garsin, *président.*
Isaac Césana, com. de l'O. du Nichan, *vice-président.*
Moïse Azuélos. —
Angelo Junès, *trésorier.*
Léon Elmilik, traducteur-interprète, *secrétaire.*
Abraham Gozlan.
Rahamim Nataf.

DAYTON, O. (États-Unis).

MM. S. Goodman, *président.*
Le Rév. A. Blum, *secrétaire.*

ROCHESTER, N-Y.

MM. Gabriel Wile, *président.*
E.-S. Ettenheimer, *trésorier.*
Joseph Cauffmann, *secrétaire.*

ADHESIONS

—

(6e liste.)

—

PARIS

MM.

Alcan, Jacob, boulevard de Sébastopol, 125.
Attias, Elisée, rue de l'Entrepôt, 15.

Bar, Eugène, rue de Trévise, 28.
Beer, Henri, rue d'Enghien, 27.
Berliner, Arnold, rue de Castiglione, 10.
Bloch, Auscher, rue Charlot, 53.
Blum, Samuel, rue Meslay, 29.

Caen, Edouard, rue de Richelieu, 19.
Cahen, Anselme, rue Culture-Sainte-Catherine, 13.
Caplen, Ernest, rue des Ecouffes, 7.

Delvaille, Edmond, rue de l'Entrepôt, 15.
Dreyfus, S., rue de Rivoli, 130.

Ettinghausen, Henry, boulevard de Strasbourg, 10.
Ettinghausen, Sigismond, boulevard de Strasbourg, 10.
Ettinghausen, William, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42.

Goldschmidt, Léo-B.-H., rue de Grammont, 14.
Gougenheim, Benoît, rue du Puits, 12.
Gundstadt, Germain, impasse Saint-Pierre, 4.

Hesse fils, Eugène, boulevard de Sébastopol, 89.
Horevitze, Ernest, rue de Buffault, 21.

Isaac, Ernest, rue du Pont-Louis-Philippe, 16.

Jaffé, Max, rue Notre-Dame-des-Victoires, 9.

Lange, Henry, rue du Pont-aux-Choux, 16.
Lasarus, Léon, rue de Richelieu, 41.
Lehman, Joseph, boulevard Saint-Martin, 35.

Digitized by Google

Lévy, Jules, ingénieur, rue des Ecluses-Saint-Martin, 23.
Lévy, Maurice, rue Vivienne, 22.
Lévy, Salomon, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 119.

Mayer, Arthur, rue du Sentier, 16.
Mayer, Emmanuel, rue du Faubourg-Montmartre, 24.

Nathan, J., passage Colbert, 16.

Oulif, Emile, avocat, rue Rossini, 3.

Salmon, Joseph, boulevard de Strasbourg, 58.
Samuel, Maurice, rue de Trévise, 24.
Sciama, Edmond, rue d'Hauteville, 40.
Sciama, Jules, rue d'Hauteville, 40.
Sciama, Prosper, rue d'Hauteville, 40.

DÉPARTEMENTS

ALLEINS.

M. Lunel, Joseph.

ARLES.

M. Alphandéry, Fernand, avocat.

AUDICOURT.

M. Hauser, Joseph.

AVIGNON.

M. Muscat, Henry.

BORDEAUX.

MM.
Astruc, Fernand.
Astruc, Maurice.
Lange, Camille.

MM.
Lange, Stanislas.
Raynl, David.
Rophe, Paul.

CARPENTRAS.

MM.
Lunel, Nathanaël.
Naquet, Daniel.
Naquet, Mme Esther.
Naquet, Mme v[e] Isaac.
Naquet, Nelson.

MM.
Valabrègue, Adrien.
Valabrègue, Eugène-Isaac.
Valabrègue, Joseph-Alexandre.
Valabrègue, Joseph-Edouard.

Digitized by Google

CAVAILLON.

M. Carcassonne, David.
M. Lisbonne, Abraham.

CHALONS-SUR-MARNE.

M. Lambert, Bernard.
M. Lambert, Mayer.

COLMAR.

MM.
Bernheim, Michel.
Lachaise, Maurice.

MM.
Schrameck, Léon.
Sopher, Abraham.

HEGENHEIM.

M. Bloch, Nathan-Alexandre.
M. Nordmann, Maurice.

HOCHFELDEN.

MM.
Bicart, Samuel.
Bloch, Isaac.
Blum, Benjamin.
Lévy, Manuel.

MM.
Lévy, Marx fils d'Eliachim.
Lévy, Marx fils d'Ulrich.
Roos, Michel.
Wahl, Alexandre.

KEMBS.

M. Bernheim.

LUNÉVILLE.

Mme Kosei jeune.
Mme v[e] Lévy.

LURE.

M. Weill, Moïse.
M. Weill, Nathan.

LYON.

M. Histin, Gustave, professeur au Lycée.

MARSEILLE.

M. Allatini, Alfred.
M. Allatini, Edouard.

METZ.

MM.
Cahen, Simon dit Salomon.
Gerschel, Jules, prof. au Lycée.
Jacob, Raphaël dit Taquin.[1]
Kahn, Nephtali, ministre offic.
Lajeunesse, Abraham.

MM.
Moïse, Abraham.
Morhange, Emile, prof. au Cons
Moyse, Samuel.
Winpffen, Isaac.

MONTPELLIER.

M. Abraham, Samuel.

MOURIÈS.

M. Millaud, David.

NANTES.

MM.
Albert, Myrthil.
Alexandre, Adolphe.
Sexer, Aron.
Szczupak, Samuel.
Weil, Henri.

NIEDERBRONN.

M. Roth, Henri-Cerf.

NIEDERHAGENTHAL.

MM.
Bloch, Salomon, min.-off.
Blum, Salomon, instituteur.
Dreyfus, Abraham.
Dreyfus, Léopold.
Dreyfus, Martin.
Gœtschel, Salomon f. de Moyse.
Gœtschel, Simon.
Lévy, Léopold.
Lévy, Samuel, rabbin.
Schmol, Jacques, com.-adm.

PHALSBOURG.

M. Kahn, Maurice.

REICHSHOFFEN.

M. Kahn, Samuel.

REMIREMONT.

La Société des Enfants d'Israël.

M. Kinsbourg, Paul.
M. Caïn, Nephtali.

SALON.

MM.
Alphandéry, David.
Alphandéry, Léon.
Carcassonne, Darius.
Crémieu, Joseph.

SOULTZ.

MM.
Bloch, Moïse f. de Théodore.
Kahn, Jules.

M.
Kahn, Benjamin.

STRASBOURG.

MM.
Ber, inspect. du télégraphe.
Blum, Joseph.

M.
Schwartz, Jules.

TARASCON.

M. Abran, David.

TOULOUSE.

M. Muscat, Jossuda-David.

Digitized by Google

SIERENTZ.

M. Lang, Isaac.

VERSAILLES.

M. Weill, Emmanuel, rabbin.

ALGÉRIE.

BONE.

M. Hanun, Abraham.

M. Zafran, Salom.

SÉTIF.

M. Dreyfus, instituteur.

ALLEMAGNE.

AIX-LA-CHAPELLE.

MM.

Leffmann, Salomon.
Lévy, Isaac.
Lippmann, Léopold.
Marx, M.
Meyer, Abraham.

MM.

Meyer, Maurice.
Meyerhoff, Maurice.
Meyerhoff, Salomon.
Salomon, Joseph.

BRESLAU.

M. Hamburger, J.-Z.

BRUHL.

M. Frœhlich, David.

COLLIES.

M. Behrend, L.

COLOGNE.

MM.

Alexander, Maurice.
Bart, B.
Bendix, D^r, adm. de la com.
Benjamin, M.-A.
Bing, Elias.
Bing, Hermann.

MM.

Bing, Maurice.
Cahn, Isaac.
Echmann, D^r, avocat.
Eltzbacher, Jacob.
Feith, D^r M.
Fleck, G.

MM.
Frank, Isaac.
Franck, S.-M., adm. de la com.
Frœhlich, David.
Frœlich, J.
Grünfeld, Ignace.
Gottschalk, Dr Théodore.
Heilbronn, Louis.
Hertz, Wilhelm.
Hess, Samuel.
Hirschberg, Salamony.
Hoff, Jules.
Horn, N., adm. de la com.
Isaac, A.
Kaufmann, D.
Koppel, S.
Lebach, Elias.
Lehmann, Dr, avocat.
Leubsdorf, Nathan.
Levié, Hermann.
Mansbach, Charles.

MM.
Mansbacher, J.
Marx, Charles.
Marx, Georges.
Marx, Jules.
Marx, Simon.
Mayer, S., adm. de la com.
Michaelis, E.
Oberdœrfer, M.
Oppenheim, Isaac.
Rechhoff, Louis.
Rothschild, Joseph.
Rothschild, L., adm. de la com.
Rothschild, Ph.
Salomon, S.-J.
Simon, Wilhelm.
Stern, Louis.
Vossen, Dr.
Werner, Jacob.
Würzburger, L., adm. de la com.

DIEZ.

M.
Haymann, Wolf, président de la communauté.

MM.
Kœnigsberger, Adolphe.
Seckel, Théodore.

DUSSELDORF.

M. Feilchenfeld, Dr, rabbin.

ECHZELL.

M. Rothschild, Louis.

ELBERFELD.

M. Edler, Théodore.

EYDKUNEN.

MM. Haussmann et Lunz.

HADAMAR.

M. Wolf, Simon.

HOLZAPPEL.

M. Rosenthal, J., prés. de la communauté.

KOSTEN.

MM.
Brühl, Lipmann.
Glass, Maurice.
Goldschmidt, Selig.
Hamburger, Meyer-N.
Hamburger, Nathan.
Honig, Samuel.

MM.
Landsberg, Joseph.
Laskowitz, Samuel.
Machol, Gustave.
Peiser, M.
Plonsk, M.
Saloschin, A.

KREUZNACH.

MM.
Cahn, L.
Frank, B.
Marcus, D.
Marcus, Moïse.
Meyer, M.
Mosenthal.

MM.
Scheyer, B.
Scheyer, H.
Schlesinger, Henri.
Stern, Joseph.
Wolf, Sigismond.
Würzburger, E.

LANG-SCHWALBACH.

M. Marxeimer, Bénédict, président de la com.

LIMBURG-SUR-LAHN.

M. Fulda, M., président de la communauté.

MAXEIN.

M. Sternberg, S., président de la communauté.

MEMEL.

MM.
Ackermann, Ickel.
Cahn, Isidore.
Laaser, Hermann.

MM.
Landsberg, Heymann.
Reinherz, Samuel-Herz.
Schnuelferig, Simon.

MONTABAUR.

M. Kahn, Amschel.
M. Steinthal, Moïse.

MOSBACH.

MM.
Altmann, Aron.
Altmann, Samuel.
Baer, A.-S.
Dreyfuss, A.
Eisemann, Feist.
Grünhuth, H.

MM.
Hahn, Nathan.
Kaufmann, Salomon.
Kaufmann, S.-H.
Ladenburger, Léopold.
Mosbacher, Séligmann.
Mosbacher, Simon.

MUNSTER.

MM.
Metz, Elias.
Metz, Jacob.

M.
Lœwenstein, M.

NEU-STRELITZ.

M. Koner, P.

POSEN.

M. Hamburger, Hermann.
M. Hamburger, Meyer.

RAKWITZ.

M. Wrechner, Dr.

RUHRORT.

M. Isaac, Hermann.

SCHIERSTEIN.

M. Schœnburger, A.

SCHMIEGEL.

MM.
Brühl, Mme ve G.
Cohn, Meyer.
Danziger, Marcus.
Feldblum, S., rabbin.
Fürst, Simon.
Kempner, Dr.
Hamburger, Jacob.
Hanoch, Marcus.

MM.
Landsberger, Marcus.
Lewenthal, David.
Lœwy, Michaël.
Muskat, Maurice.
Priebatsch, Siegfried.
Teckel, Wolf.
Wiener, Meyer.
Zickel, Isidore.

SIEGBURG.

M. Bürger, Samuel.

STRELITZ.

M. Hamburger, Dr J., grand-rabbin.
M. Lœwe, David.

URSPRINGEN.

La Société israélite de bienfaisance (Hebra Scheniya).

WOLLSTEIN.

M. Wasser, J.-H.
M. Lewin, L.

WIESBADEN.

MM.
Baer, Hermann.
Baum, Mayer.

MM.
Blumenthal, Gerson.
Heimerdinger, Joseph.

MM.
Herz, Herrmann.
Herzheimer, Herz.
Jacoby, Samson.
Liebmann, Jacob.
Meyer, Gerson.
Meyer, Jacob.
Strauss, Lehmann.

ANGLETERRE

LONDRES.

M. Simons, Simon.

BIRMINGHAM.

MM.
Aaron, John.
Aaron, Philip.
Aaron, Mme R.
Abelson, Lewis.
Abrahams, M.
Abrahams, Saül.
Alexander, John.
Alexander, L.-A.
Altman, Henry.
Barnet, B.
Bellman, N.
Benjaman, Mme.
Benjamin, John.
Berens Henry.
Berlyn, M.
Blanckensee, M.
Blanckensee et fils.
Bloch, N.
Bloch, Mme N.
Brooks, J.
Brown, J.
Calisher, Bertram.
Chapman, Rev. L.
Caleman, M.
Cohen, Adolph.
Cohen, Augustus.
Cohen, Edward.
Cohen, Isaac.
Cohen, J.-C.
Cohen, Léopold
Cohen, L.-C.
Cohen, Philip
Cotten, A.
Creamer, W.
Crown, M
Davis, Frank.
Davis, Isaac.
Davis, Joseph-M.
Davis, L.
Elsnor, Isaac.
Emanuel, Rev. G.-J.
Emanuel, J.
Feldman, M.
Fridlander, Alfred.
Fridlander, D.
Gabriel, John.

MM.

Goldman, S.
Greenberg, S.
Gumposki, A.
Harris, Henry.
Hayman, L.
Haymanson, Barnet.
Hollander, David.
Hollander, M.
Hyman, Hyman.
Hyman, Samuel.
Isaacs, Mier.
Isaacs, Samuel.
Jacobs, Alfred.
Jacobs, M.-L.
Joel, Joseph.
Jonas, A.
Jonas, J.
Jonas, M.
Joseph, A.
Joseph, B.-L.
Joseph, J.
Joseph, Joseph.
Joseph, Joseph-H.
Joseph, Lyon-J.
Joseph, M.
Landauer, D.
Lavenstien, D.
Lavenstien, Samuel.
Lazarus, Isaac.
Leichtenstein.
Lesser, J.
Levi, A.-M.
Levi et C^{o}, Hyam.
Levi, J.-L.
Levi, M.-L.

MM.

Levi, N.
Levi, Mme N.
Levin, A.
Levison, J.-A.
Levy, Emanuel.
Levy, Henry.
Levy, S.
Lowthime, J.
Lyon, P.
Lyons, M.
Lyons, N.
Marcus j^{r}, E.
Marcus, M. L.
Marks, Mme C.
Marks, Isaih.
Marks, Henry.
Marks, Salomon.
Moneat, Joël.
Morris, J.
Myers et fils.
Myers, Barnard.
Myers, Georges.
Myers, H.
Myers, Mosely.
Myers, Walter.
Nathan, Alfred.
Nathan, E.
Nathan, J.
Nathan, H.
Et un ami.
Nerwich, A.
Newflies, S.
Noah, E.
Peter, Raphael.
Peter, Simon.

MM.

Phillips, Jacob.
Phillips, John.
Phillips, P.
Platnauer, L.
Raphael, Harris.
Roberts, Jacob.
Roberts, Lewis.
Roberts, P.
Rothschild, M.
Rubenstein, M.
Sacks, S.
Salaman, J.-W.
Samuel, E.-L.
Samuel, S,
Samuel, Morris.
Sampson.
Sax, A.
Schatz, J.

MM.

Scott, Morris.
Scott, S.
Seide, B.
Silberberg, S.
Silberman, A.
Simon, L.
Sinauer, Sigman.
Solomon, J.
Spiers, N.-C.
Stern, Moritz.
Summers, Isaac.
Sytner, H.
Werthemier, Mme.
Wolf, Louis.
Wolphson, Joseph.
Zeplar, J.,
Zeplar, Joseph.

CHELTENHAM.

MM.

Issacher, Wolf.
Myers, Elias.
Samuel, Emmanuel.

MM.

Sternberg, David.
Sternberg, Samuel.

GIBRALTAR.

MM.

Benzimra, David.
Israël, Salomon.
Lévi-Valensi, Benjamin.

MM.

Sananco, Salomon de Is.
Serruya, Abraham de Moïse.

AUTRICHE.

VIENNE.

MM.

Albachary, Moïse-D.
Adutt, Lico-Haïm.

MM.

Baruch, Ruben, rabbin de la communauté espagnole.

Digitized by Google

MM.
Cohen, Elias-S.
Cohen, Moïse-J.
Cohen, Mme Rachel.
Cohen, Salomon-J.
Danon, Salomon-F.
De Majo frères.
Eschenasy, Jacob-N.
Eschenasy, Joseph.
Eschenasy, Léon et Ce.
Haïm, Charles-J.
Haïm, Israël-Léon.
Majliach, Moïse.
Mosé, Joseph.

MM.
Moses, Elias-B.
Nachman, Oser-B.
Pardo, Haïm.
Pasch, Max.
Russo, Israël-Haïm.
Sarfatty, Moïse.
Sussin, Abraham-David.
Sussin, David-Abraham.
Sussin, David-J.
Sussin, Mme Esther.
Sussin, Isaac-Israël.
Sussin, Mme Regina.

PESTH (Hongrie).

MM.
Baumann, Joseph.
Beer, Samuel.
Beimel, Jacob.
Bodansky, Sigismond.
Duschak, Pinkas.
Heller, Maurice.
Herz, Hermann.
Herzl, Jacob.
Kanitz, Maurice.
Kohn, Jacob.
Kohner, Louis.
Latzko, Adolphe.
Luxemberg, Samuel.

MM.
Machlup, Adolphe.
Machlup, Edouard.
Muller, Aron.
Pollak, Jacob.
Posner, Charles-Louis.
Rosenfeld, Max.
Steiner, Max.
Todesco, Simon.
Weiss, Charles.
Weiss, Sigismond.
Wettner, Joseph.
Zwack, Joseph.

ARAD.

MM.
Atzel, Pierre d', maire.
Ausch, Jules.
Biener, B., à Csaba.
Bing, Bernard.
Bing, Edouard.

MM.
Blum, Hermann.
Décsey, Joseph.
Deutsch, Bernard.
Deutsch, Samuel.
Hoffman, Simon.

MM.
Horowitz, Bela.
Horowitz, Adolphe.
Goldscheider, Henri, rédacteur de la Gazette d'Arad.
Kanitzer, Hermann.
Keppich, Joseph.
Lübeck, Ignace.
Lustig, Adolphe.
Lustig jr, Maurice.
May, Philippe-M.
Mittelmann, Sigismond.
Munk, Wilhelm.
Plech, Ignace.
Rainer, Maurice.

MM.
Reisinger, Sigismond.
Schœnberger, Adolphe, à Baràtzhar.
Schulhof, M.-J.
Singer, Maurice.
Steinitzer, Nathan
Tedechi, Jean, président de la corporation des marchands.
Waldner, Jules.
Weiss, Elias.
Weiss, Jules.
Weissmandel, Albert.
Weissmandl, Maurice.
Wollheim, Richard.

BALASSA-GYARMATH.

MM.
Felsenbaum, Henri.
Rosenbaum, Dr M.

M.
Tyroler, Samuel-H., prof

NAGY-BECSKEREK.

MM.
Basch, Lorenz.
Deutsch, Armin.
Deutsch, Jacob.
Deutsch, Léopold.
Deutsch, Netti et fils.
Eisenstædter, S. et Ce.
Engel, Samuel.
Ernst, Ignace.
Freund, Samuel.

MM.
Herzl, Alexandre.
Kuterer, David.
Mangold, Léopold.
May, Albert.
Neugroschel, Mathias
Oblat, Alexandre.
Oppenheimer, Dr David, rabbin
Pollak, Hermann.
Weisz, Hermann.

NAGY-KANIZSA.

La Société de bienfaisance des dames israélites.

MM.
Bachrach, Isidore.
Lœwinger, Maurice

M.
Rosenberg, Jean.

UNGARISCH-KANIZSA.

MM.
Deutsch, Joseph.
Deutsch, Philippe.
Eisenstaedter, Guillaume.
Freund, Dr Joseph, méd.
Grüner, Jacques.

MM.
Hertz, Maurice.
Krahl, Adolphe.
Krahl, Wolf.
Rosenberg, Joseph.
Schwimmer, Maurice.

KULA.

La Communauté israélite.

LOSONCZ.

MM.
Deutsch, Nathan.
Kohn, Léopold.
Schenk, Maurice.
Schmidl, Albert.

MM.
Schmidl, Maximilien.
Sicher, Léopold.
Wohl, Gerson.

SZEGEDIN.

M. Guttmann, Aron.

WARASDIN (Croatie).

La Société de bienfaisance des dames israélites.

MM.
Hœnigsberg, David.
Ignaz, Graf.
Leitner, Philippe.
Leitner, Samuel.
Moses, Jacques.
Mosinger, Maurice.

MM.
Mosinger, Samuel.
Moyses, Maurice-Israël.
Neumann, Maurice.
Neumann, Wolf.
Wilcèg, Bernard.

CRACOVIE (Gallicie).

MM.
Birnbaum, Juda.
Baruch, Gustave, de Podgorse.
Dembitzer, Salomon.
Oettinger, Dr Joseph, médecin.

MM.
Rapoport, David.
Rosenbaum, Jacob.
Samelson, Dr Simon, avocat. député.

LEIPNICK (Moravie).

M. Bloch, Dr, rabbin.
M. Bloch, Lazare.

TRIESTE.

M. Schulz-Walmorin.

Digitized by Google

BRÉSIL.

RIO-DE-JANEIRO.

MM.
Dreyfus, Nestor.
Godchaux, Alfred.
Hoffmann, Samuel.
Rosenwald, David.

BAHIA.

M. Lœb, Joseph.
M. Weil, Léopold.

CAMPINAS.

MM.
Abraham, Lazare.
Bernard, Gustave.
Hertz, Léon.
Schüll, Godchaux.

CEARA.

M. Lévy, Heymann.

ÉGYPTE.

ALEXANDRIE.

MM.
Aghion, B.-M.
Aghion, Moïse.
Blum, G.
Cammeo, A.
Gandur, N.
Lagnado, B.
Lévi de A.-V., Marco.
Mirès, avocat.
Mondalfo, A.-H.
Piha, A.
Robino, D.
Rossano, M.
Salama, B.
Salama, S.
Suares, A. de M.
Suares, G. de M.
Suares, G.-J.
Tivoli, D.

CAIRE.

MM.
Bogdadli, Mourat.
Cattani, Elie.
Cattani, Moïse.
Gins, Gallechi.
Gros, Eugène.
Martin, Louis, agréé au consulat de France.
Strauss, Léopold.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

BALTIMORE, Md.

M. Blum, G.

M. Stine, N.-H.

BROOKVILLE, Pa.

Mme Kaufman, Mina.

M. Kaufman, S.

CHARLESTON, S. C.

M. Apple, J.

CINCINNATI, O.

MM.

Eichberg, L.
Eichberg, M.
Eichberg, S.
Mayer, Dr.
Weiler, L.

DAYTON, O.

MM.

Beatus, Jos.
Blum, le Rév. A.
Jacob, N.
Laffee, P. A.
Léopold, A.
Pollack, J.
Schwartz, H.
Sternberger, S.
Waldmann, N.
Wertheimer, M.
Withkofski.

EAGLE RIVER, Mich.

M. Hanauer, M.-G.

EVANSVILLE, Ind.

M. Anspacher, A.

FORT WAYNE, Ind.

M. Graff, Marx.

GORDONSVILLE, Va.

M. Baer, B.

M. Baer, E.

GREEN BAY, Wisc.

M. Lewin, Philippe.

GREENSBORO, Ala.

M. Sanders, A.

HAMILTON, O.

M. Degginger, S.

KANSAS CITY, Mo.

M. Hammerslough, L.

LOCKPORT, N.-Y.

M. Oestrich, Jos.

LOUISIANA, Mo.

M. Lesem, Simon.

MACON CITY, Mo.

M. Baum, Cerf.

MATTOON, Ills.

M. Steinfeld, J.

MOBILE, Ala.

M. Bernheimer, A.

MONTGOMERY, Ala.

MM.
Blumenthal, Jos.
Gœtter, Jos.
Lewy, B.-M.
Lewy, Is.

MM.
Rich, Louis.
Roswald, Jac.
Strassburger, A.

NASHVILLE, Tenn.

M. Cine, A.

NEW-ORLÉANS, La.

M. Heiseman, M.

M. Lehman, M.-J.

NEW-YORK. City.

MM.
Baiz, Abram.
Frankfeld, Em.
Frankfield, Ab.
Freudenreich, A.
Goldstein, L.
Goodman, D.-H.
Hamburger, S.
Kohn, Charles-D.

MM.
Kohn, Mme Théodorea-A.
Kohn, W.-A.
Ostrich, Joseph.
Palmer, M.
Rochester, N. Y.
Rosenthal, S.-T.
Stein, S.
Stern, N.

ROCHESTER, N.-Y.

MM.
Ostrich, Joseph.
Stein, S.

M.
Stern, N.

RONDOUT, N.-Y.

M. Adler.

Mme Schnell.

ITALIE.

ANCONE.

M. Guastalla, Viviano, prof.

M. Tesoro, Donato f. Isaac.

ASCOLI PIANO.

MM.

Ciugoli, Raphaël f. Joseph.

Fua, Moïse f. Abraham.

MM.

Salmoni, Léon-David.

Zabban, David f. Elie.

FLORENCE.

M. Castri, Manassé.

M. Pegna, Emmanuel.

LIVO RNE.

MM.

Ascoli, Lelio.

Baruh, Abraham, min. off.

Benporat, Nicodème, profess.

Borghi, Arthur.

Cesana, chev. Georges.

Cremisi, Clément, min. off.

Crocolo, David.

Fiano, Henri.

Mmes Aghion, Régine.

Arbib, Caroline.

Archivolte, Corinne.

Bassano, Caroline.

Bondi, Mlle Anne.

Castri, Clémentine.

Cesana, Adèle.

Cesana, Virginie.

Coen, Esther.

Curiat, Anne vᵉ Moïse.

Di Castro, Henri.

Goldenberg, Horthense.

Kuffner, Calpurnia de

Kuffner, Mlle Virginie de

Lahmi, Esther.

Lévi, Sara.

Lévi, Talia.

MM.

iano, Léon, de Porto-Ferrajo.

Ghidiglia, Achille.

Kuffner, chev. Aloys de

Levi, Adolphe.

Levi, Samuel, de Porto-Ferrajo.

Misan, Robert.

Serusi, Albert d'Isaac.

Toledano, Raphaël.

Mmes Modigliani, Anne.

Modigliani, Olympe.

Modena, Esther.

Nunes-Alvarenga, Hélène.

Nunes-Franco, Allegra.

Pinto, Anne.

Pegna, Anne.

Racah, Adèle.

Racca, Rosa.

Racca, Settimia.

Reggio, Palmyre.

Regriano, Alessandra.

Salmoni, Rosa et Elisa.

Snaider, Fortunato.

Tabet, Amélie.

Uzielli, Marianne vᵉ Samson.

Digitized by Google

MANTOUE.

MM.
Colorni, Lucien.
Fano, Cyrus.
Finzi, Ange, avocat.
Loria, Mme Henr. née Consolo.

MM.
Loria, Joseph.
Montelize, Jules.
Mortara, Marc, grand-rabbin.
Vivante, Guillaume, Dr M.

NAPLES.

MM.
Helbert, Mme
Mayer, Mme Uranie.
Oppenheim frères.

MM.
Stern, Salomon.
Strauss, Auguste.

PADOUE.

MM.
Bassevi, Joseph, rabbin.
Bassevi, Lazare,
Benvenisti, Salom, avocat.
Bianchini, Isaac.
Cases, héritiers d'Abraham.
Conegliano, Moïse.
Costantini, Joseph.
Dal Vecchio, Mme Henriette, née Trieste.
Da Zara, Marc et Moïse fr.
Da Zara, Paul.
Della Torro, Encardio.
Della Torre, Lelio, prof. au collége rabbinique.
Della Torre, Michel, avocat.
Dina, Benjamin et Pellegrino.
D'Italia, Ange.
Jacup, chev. Moïse Vita.
Lévi, Alexandre.
Lévi, Jacques, avocat.
Lévi, Jacques-Ange, Dr en d.
Lévi, Salvator feu Samuel.
Lolli, Eude, prof. au coll. rab.
Luzzatto, Abraham.

MM.
Luzzatto les fr. de feu, prof. S. D.
Maestro, Abraham, instit.
Marini, Arnold.
Montalti, Arnold.
Morpurgo, David.
Morpurgo, Isaac-Vita.
Osimo, Léon, f. f. de gr.-rabb.
Ottolenghi, César.
Pincherli, Joseph.
Racca, Jacques.
Romanin, Emmanuel.
Romanin, Léon, Dr en math.
Sacerdoti, Maxime, Dr en méd.
Salom, Moïse et Joseph fr.
Salom, Salom.
Segre, Salomon, Dr en droit.
Treves, chev. Joseph dei Bonfili.
Trieste, Jacob.
Trieste, Jacques et Léon fr.
Trieste, Maso.
Viterbi, David-Graziado, gr.-rab.
Wollemborg, Joseph, Dr en m.
Wollmann, Ignace.
Zammatto, Alexandre, ét. rab.

Digitized by Google

PISE.

Mmes

Cardoso-Laines, Constance, vᵉ Sonsino.

Lévi-Sonsino, Stella.

Lumbroso, Clary.

Mmes.

Pardo-Roques, Anna.

Pardo-Roques, Sara.

Nissim, Hélène.

M. Torres, Giacomo.

ROVIGO.

MM.

Bianchini, Joseph.

Carpanetti frères.

Finzi frères.

MM.

Levi, Bonomo.

Modena. Michel.

Ravenna, Mandolin et Ange fr.

SINIGAGLIA.

MM.

Ancona, Joseph, rabbin.

Ascoli, Vitale.

Camerini, Achiva,

MM.

Padovano, Angelo di Laudadio.

Servadio, Pâris.

TERNI.

M. Ascoli, Abramo-Sabbato.

TURIN.

M. Guastella, chev. Israël, de Modène.

VENISE.

MM.

Arbib, Vita.

Coen-Porto, Moïse, rabbin.

Consolo, Gabriel, Dʳ en droit.

Consolo, chev. Joseph, av.

Della Vida, Samuel.

Fano, Lazare.

Finzi, Jérémie-Vita.

Gentilomo, Abraham.

Guglielmi, Mandolin.

Lattes, Abraham, gr.-rabbin.

Levi, Jacob et fils.

Luzzatto, L., étud. au coll. rab.

Nordlenghi, Prosper.

MM.

Oreffice fr.

Pesaro-Maurogonato, Isaac, Dʳ en dr., dép. au Parl. italien.

Ravà, Mᵉ Amélie née Consolo.

Ravà, Graziado, avocat.

Ravà, Moïse.

Sabbabi, Cesar, Dʳ M.

Sacerdoti, ch. César, avocat.

Sallam fr. feu Marc.

Sallam fr. feu Moïse.

Treves, com. Jacques dei Bonfili.

Vivanti, Jacob-Vita.

Digitized by Google

VÉRONE.

MM.
Asson, Jacques.
Calabi, Ange.
Calabi, Scipion, avocat.
Forti, Hector, instituteur.
Forti, Prosper.
Goldschmidt, Joseph.

MM.
Lombroso, Aron.
Mariani, Joseph.
Pardo, Isaac, grand-rabbin.
Tedeschi, Léon-Simon, f. Abraham.
Weiss, Maurice.

MAROC.

SAFFY.

MM.
Benhamu, Juda de Abr.-Lévi.
Benshadon, Elie.
Benyair, Mardochée.
Benzacar, Isaac.
Delac, Juda.

MM.
Lévi, Mardochée.
Mairan, Abraham et Mohluf.
Sabhoni, Abraham et Jacob.
Sherequi, Meshod et frère.

PAYS-BAS.

AMSTERDAM.

MM.
Cahen, Albert.
Mendes, David, cons. mun.

MM.
Mendes, Michel.

AMERSFORT.

MM.
De Rooy, K.
Gelder, H. van.
Hymans de Gorinchem, J.

MM.
Visser, H.-L.
Visser, J.
Visser-Kaufmann, Mme S.

LA HAYE.

MM.
Duparc, Jacques.
Hertzveld, S. H.
Landsberg.
Simons, B.

MM.
Symons, Moïse.
Vliet, E. van.
Vos, J. M.

Digitized by

ROTTERDAM.

MM.
Borstel, L.
Cohen, M.
Dantzig, S. van.
Eyl, J.
Franzie, H.
Gelder, N.-A. van.
Goudsmit, J.
Haantjer, M., avocat.
Hartog, N.
Hofsteede, B.-R.
Heyermans, M.
Hoop, L. de.
Hoop, S.-M. de.
Isaacssohn, Dr J., gr.-rabbin.

MM.
Kaufmann, A.
Kaufmann, M.
Kutschier, M.-H.
Lutomirski, D.
Moscoviter, S. J.
Nathans, M.
Norden, H.
Os, J. van.
Polak jr, J.-A., memb. du Cons.
Raalte jr, J. van, mem. du Cons.
Rippe, Z. A.
Spyer, S.-M.
Vries, A.-J. de, memb. du Cons.
Vries, M. de,

UTRECHT.

M. Du Mosch, S.-M.-A., avocat.

PORTUGAL.

LISBONNE.

MM.
Aflalo, Isaac.
Amzalak, David.
Amzalak, Moïse.
Anahory, Abraham.
Anahory, James.
Anahory, Moïse.
Benchimol, Isaac-D.
Bensabat, Jacob.
Bensaude, Salom.

MM.
Buzaglo, Maïr.
Cardoso, Isaac.
Dray, Juda.
Lévi, Josué.
Sabah, David.
Seruya, Marc de Salomon.
Taurel, Moïse.
Wahnon, Jacob.
Zaguri, Moïse.

Digitized by Google

ROUMANIE.

BERLAD.

MM.

Aschelrad, Jacob.
Bernstein, Moïse-Joseph.
Brust, Dr.
Bujes, Isaac.
Fabian, Elisée.
Feldstein, Moïse.
Foltischener, Israël.
Glasberg, Uscher.
Goldstein, Baruch.
Golinger, Salomon.
Gropper, Abraham.
Helman, Hirsch.
Horen, Chune.
Jassyer, Leb.
Juster, Joseph.
Kaufmann, Israël.
Kaufmann, Jacob.
Kaufmann, Moïse.
Kasick, Israël.
Krempitzer, Salomon.
Littmann, Elkanah.
Littmann, Israël-Jacob.
Lœbel, Isaac-A.
Lœbel, Isaac-B.
Lœbel, Salomon.
Lœbel, Samson.
Lœwenstein, Osée.
Lœwenstein, Simcha.

MM.

Nachl, Leb.
Orenstein, Chaim-Abraham.
Orenstein, Jacob.
Orenstein, Meier-Simcha.
Orenstein, Zacharie.
Reisman, Kisiel.
Rosenheck, Baruch.
Rosenzweig, Moïse.
Samuel, Abraham.
Scherel, Elias.
Scherel, Sumer.
Silberman, Leb.
Singer, Abraham.
Stein, Joseph.
Stein, Samuel.
Süsskind, Bernard.
Wechsler, Bermann.
Wechsler, Wolf.
Weintraub, Jacob.
Weiss, David.
Wievitzof, Joseph.
Witzling, David.
Witzling et Dulberg.
Wolf, f. de Moïse-Hirsch.
Zukerman, Hirsch.
Zwiebel, Jacob.
Zyckes, Abraham.

BOTUSCHAN.

MM.

Abramowicz, Ahron.
Abramowicz, Gabriel.

MM.

Bakal aîné.
Bakal, Mendel.

Digitized by Google

MM.
Bakal, Simon.
Blumenfeld aîné.
Blumenfeld, David-H.
Blumenfeld, Isaac.
Blumenfeld, Salom.
Brecher, Ruben.
Charas, Leb.
Dimand, Chaim-Leb.
Fokschaner, Leb.
Freifeld, Joseph.
Goldenberg, Abraham.
Goldschlæger, Marcus.
Goldwurm et Goldenberg.
Greif, Abraham.
Gros, Abraham.
Gros, Moïse.
Grosman, Hirsch-Ber.
Grünberg, Elias.
Grünfeld, Schneier.
Juphi, Marcus.
Kahane, Hillel.
Kastenbaum, J.-Mendel.
Klapper aîné.
Landau, Moïse.
Libowicz, Isaac.
Lupeskul, Maurice.

MM.
Marcus, Sindel.
Moschkowicz, Baruch.
Porn, Salomon.
Schaje, Chaim.
Schaje, Moïse.
Schapira aîné.
Schapira, Tadros.
Schlesinger, Chaim.
Schlesinger, Calmen,
Schlesinger, Meier.
Schneier, Salomon.
Segal, Favil.
Stern, Meier.
Sternberg, Chaim.
Sternberg, Idel.
Tenenbaum, Leb.
Wahrman, Moïse-Leb.
Waldman, Mecbiel.
Wechsler, David.
Wechsler, Hirsch.
Wechsler, Manassé.
Wechsler, Mendel.
Wechsler, Raphaël.
Weissmann, Maurice.
Wohl, Samuel.

FOLTICEN.

MM.
Baras, Lévi-Isaac.
Bayer, Simon.
Beer, Israël.
Beer, Meier.
Brandis, Hirsch.
Chaimowitsch, Schmil.
David, Berl.

MM.
Edelstein aîné.
Fein, Dr Elias.
Fokschaner, Abraham-Mendel.
Fokschaner, Isaac.
Fokschaner, Léon.
Fokschaner, Salomon.
Gertler, Johanan.

Digitized by Google

MM.
Grünberg, Marcus.
Grünwald, Berl.
Juster, Berl.
Kern, Ephraïm.
Kœsler, David.
Last, Baruch.
Last, Meier-Joël.
Last, Wolf.
Lebowitsch, Nachum.
Lœmel, Uscher.
Marcus ben Israël.
Mayer, Simon.
Mendel, f. d'Ephraïm.
Moschkowitz, Laba.
Orenstein, Joseph-Meier.
Orenstein, Marcus.
Pinis, Jacob.
Rabener, M.-S.
Rohrlich, Hirsch.
Rohrlich, Isaac-Leb.

MM.
Rohrlich, Salom.
Rothenberg, Jacob.
Salomon, Arié.
Schoil, Last.
Schwarin, Chaim-Mardochée.
Sigler, Joseph.
Sommer, Nathan.
Stambler, Moïse.
Wechsler, David-Leb.
Wechsler, Pesach-Pascal.
Weinberg, Abraham.
Weintraub, David.
Weiselberger, Berl.
Weiselberger, Jacob.
Weiselberger, Joseph.
Weiselberger, Marcus.
Weiselberger, Pesach.
Weiselberger, Salomon.
Wolf, f. de Moïse Katz.
Zwiebel, Salomon.

GALATZ.

MM.
Bercowitz, J.
Bermann, Pincas.
Burgeni, A.
Daniel, N.
Dimand, N.
Edelstein, A.-D.
Fliegelmann, Moïse.
Goldfracht, Wolf.
Goldenberg, S.
Hart, Ire.
Heilpern, D.
Horwitz, J.-D.
Kahane, Isaïe.
Kleiner, A.
Kleinberg, S.-H.

MM.
Koffer, A.
Landau, M.-L.
Lebowitz, Israël.
Lazard, Abraham.
Mahler, Léopold.
Pardowitz, Jacob.
Reach, M.
Reischer, Joseph.
Rosenthal, Jacob.
Schein, Schaskel.
Schwalb, David.
Schwalb, S.
Sperber, R.
Spiller, M.

Digitized by Google

GIURGEVO.

MM.
Abraham, Mardochée.
Abraham, Samuel.
Amen, David.
Arié, Abraham.
Arié frères.
Aron.
Asper, Jacob-Chaim.
Asper, Moïse.
Baruch, Jonas f. de Moïse.
Beracha, Mardochée.
Braf, Nathan.
Buchor, Aron.
Capon, Juda.
Danon, Elias.
De Majo, Isaac.
De Majo, Juda.
Eschinadi, Salomon.
Flavia, Samson.
Francoff, Benjamin.
Francoff, Léon-Abraham.
Goldenberg, Isaac.
Guedalia, M.
Halévi, Mardochée-Aron.

MM.
Halévi, Salom.
Hillel, Abraham.
Isaac, Jacob.
Jacob, Michaël.
Joseph, Moïse.
Juda, Abraham.
Juda, Chaim.
Juda, Hiskia.
Juda, Nissim.
Kanner, Jacob.
Kanner, Maurice.
Lasno, H.
Lévi, Mechiva.
Major, Juda.
Margolis, Jacques.
Mayer, Almair.
Mitrani, Isaac.
Rosenberg, Marco.
Ruth, Meier ben.
Salomon, Elias frères.
Sifcai, Juda.
Simon, Moïse.
Wertheimer, Dr Maurice.

IBRAILA.

MM.
Ander, Moïse.
Bærenstein, Adolphe.
Berger, Isaac.
Blumann, Israël-Leb.
Blümberg, Mendel.
Bochor, Joseph.
Braunstein, Anselme.
Brender, Nachman.
Brodcziner, S.-Samuel.
Cohen, Marco.
Datz, Chaim-Salomon.
Dubenski, M.-Asser.

MM.
Eisenmann, Joseph.
Feigenbaum. A.-J.
Friedmann, A.
Gallanter, Joseph.
Ginendel, Mme.
Glückmann, Wolf.
Goldberger, Ignace.
Goldenschein, Labis.
Goldfeld, Tobie.
Hechter, Salomon.
Isaacovitz, Simon.
Jehuda, br. Zvie.

MM.

Kasvan, Abner, rabbin.
Katz, Leb.
Kaufmann, Abraham.
Kaufmann, Wolf.
Koffler, Chaïm.
Last, Samuel.
Lœbel, Jacob.-J.
Lœbel, Samuel.
Lœbel, Sigismond.
Maller, Hirsch.
Mandelbaum, Leb.
Mandelbaum, M.
Marcovitz, Joseph.
Marcus, Abraham.
Marcus, Juda-Leb.
Mauthner, Alexandre.
Mayer, br. Nathanel.
Mendellinert, M.
Mendelsohn, Chaïm-A.
Michelstaedter, Dr.
Moscovitz, Esra.
Moscovitz, Gerson.
Moses, Hirsch.
Nachmansohn, David.
Nagel, Hirsch.
Neumann, Chaïm.
Oberst, Selig.
Pascalovitz, Jacob.
Pinchas, br. Israël.
Pinchas, Joseph.
Pinchas, Raphael.
Possementierer, L.
Propper, N.
Redelmann, Wolf.
Reiter, Chuna.

MM.

Rosenbaum, Isaac.
Rosenfeld, Israël-Leb.
Rosenthal, Mendel.
Salzmann, Jacob.
Schæffer, Aba.
Schæffer, Herzel.
Schæffer, Hirsch-Leb.
Schæffer, Samuel.
Schæffer, Zvie-Arie.
Schlesinger, Mardochée-Isaac.
Schneeweiss, Samuel.
Schreiber, Wolf.
Schwarz, Bær.
Schwarz, Hirsch.
Schwarz, Marcus.
Schwarz, Ruben.
Schwarzmann, Isaac.
Schwarzmann, Monie.
Simon, Mardochée.
Singer, Jules.
Tabackschneider, Baruch.
Tabackschneider, Wolf.
Tahl, Alexandre.
Ventura, S.
Wechsler, Aron-L.
Wechsler, David.
Wechsler, Meier.
Weinberg, Simcha.
Weisz, Ignace.
Weisz, L.
Wender, Edouard.
Wender, Susso.
Widas, M.
Wind, Simcha-Leb.

TURN-SEVERIN.

MM.

Alhalel, Aron.

MM.

Alhalel, Jacob.

Digitized by

MM.
Arié, Sem-Tob.
Confino, Joseph.
Oser frères.
Pinkas, Joseph.

MM.
Ligi, Isaac.
Salomon, Mosé-B.
Weiss, Jacob.

SUISSE

GENÈVE.

MM.
Blum, Maurice.
Meyer, Aaron.
Meyer, Eugène.

MM.
Weill, Alphonse.
Weil, Joseph, ministre officiant.

SOLEUVRE.

M. Brunschwig, Jacob.

ZURICH.

MM.
Bloch, M.
Daniel, Albert.
Dreyfus, M.

MM.
Pollog, Simon.
Salz, Maurice.
Weil, Léopold.

TRIPOLITAINE.

BENGHAZY.

MM.
Bedusa, Rahmin.
Dadusc, Isaac.
Duani, Isaac.
Gettah, Abraham.
Giuili, Elic.

MM.
Lévy, Joseph.
Sadun, Hamus.
Tammam, Mardochée de L.
Ticiuba, Isaac.
Ticiuba, Jacob.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE.

(Communauté karaïte de Haskeuy.)

Bennahamu, Juda-Tchibar.
Eguiz, Joseph.

MM.
Ferruz, David.
Gabbay, Abraham.

MM.
Gabbay, Jacob.
Jérusalmi, Abraham.
Jérusalmi, Juda-Japhet.
Jérusalmi, Salom.
Kokey, Eliahu.
Mangubi, Baruch.
Mangubi, Berakha.

MM.
Mangubi, Elie.
Mangubi, Jacob.
Mangubi, Sabbétay.
Yéphet, Benjamin.
Yéphet, Emmanuel.
Yéphet, Michaël.
Zaddig, Michaël.

RODOSTO.

MM.
Altaras, Abraham.
Altaras, David.
Benezra, Hadji-Abraham.
Bensusan, Elie.
Bensusan, Hasmonay.
Bensusan, Moïse.
Cordova, Hasmonay.
Cordova, Joseph.
Franco, Samuel.
Haligua, Jacob.
Hallelu, Jacob.

MM.
Israël, Eliakim.
Israël, Hayim.
Israël, Sabbétay.
Jérusalmi, Nissim-Ezra.
Muvuhar, Elie.
Navon, Mayim.
Navon, Nissim-Joseph.
Néphus, David.
Ojalvo, Moïse.
Ojalvo, Raphaël-Aron.

ANDRINOPLE.

MM.
Abraham, Salomon-B.
Avigdor, Haïm-B.-S.
Askenazi, Haïm.
Azaria, Samuel-B.
Baruch, Salomon.
Elia, Nissim-B.
Dillmann, Joël.
Dimen, Elie-B.-David.
Dimen, Haïm.
Farhi, Juda.
Givré, Isaïe.
Halévi, Simon.
Hiskia, Mardochée.
Jacob, Siméon-B.
Menahem, Jacob-B.

MM.
Mesullam, Moïse.
Mitrani, Jos.-J.
Mitrani, Mardochée.
Mizrahi, Moïse.
Mordohay, Eliézer-B.
Papo, Aron.
Raphaël fils de R. Moïse.
Sarfati, Ruben.
Sasson, Eliézer.
Sasson, Haïm.
Sussan, Haïm-B.
Tarabolus, Samuel.
Taranto, Méir.
Zamero, Zacharie.
Zemah, David-J.

JANINA (Albanie).

MM.
Alcalay, Moïs-Jacob.
Battino, Jesua-Moïse.
Calamaro, Moïse.
Halévi, David-Matatia.
Halévi, Haïm-Samuel, gr.-rab.
Halévi, Juda-Matatia.
Halévi, Matatia-Joseph.
Halévi, Mardochée-Zacharie.
Halévi, Samuel-Nahman.

MM.
Matatia, Abo.
Matatia, Elie.
Michael, Abraham.
Moisé, Menahem.
Selomo, Abraham.
Selomo, Israël.
Sidis, Joseph.
Zacar, Moïse-Haïm.

ROUTSCHOUK (Bulgarie).

MM.
Arditi, Eliézer.
Ben Mosché, Aron.
Cubo, Isaac.
Hacohen, Jacob.

MM.
Haïm, Abraham.
Papo, Zévi.
Manassé, Abraham.
Ventura, David-Eliézer.

SERAJEVO (Bosnie).

MM.
Baruch, Edouard-S.
Baruch, Jacob.
Danon, Zadik.
Eskenazi, David-Abraham.
Hay, Joseph-Samuel.
Israël, Isaac.
Kabiglio, Elisée.
Lévi, Abraham-Moïse, rabbin.
Lévi, Haïm-S.
Lévi, Jacob.

MM.
Lévi-Merkadisch, Raphaël-S.
Lévi, Salomon-Raphaël.
Salom, David-J.
Salom, Dr Isaac.
Salom, Joseph-Haïm.
Salom, Moïse frères.
Salom, Salomon-J.
Sasson, Elias-M.
Zumbul, Dr.

BEYROUTH (Syrie).

MM.
Albert, Zébi-Arié.
Alfandéry, D.-A.
Alfandéry, Moïse.
Azzari, Hayim-Joseph.
Barhah, Bezalel.
Bianuo, Joseph.
Bteh, Abram.
Dana, Elie.
Dana, Michaël.
Dayan, Jacob.
Géron, Mardochée.
Goldseller, Jules.
Hassan, Elie.
Hayat, Isaac.

Digitized by Google

MM.

Huah, Hayim.
Larido, Mardochée.
Lévi, Moïse-Yédid.
Lévi, Raphaël-Ahron.
Marabi, Saadia.
Marabi, Saül.
Misri, Abram-H.
Moses fils, Juda-Lœb.
Picciotto, David.
Relyo, Moïse-Baruch.

MM.

Romano, Joseph.
Rosenthal, Josué-Elimeleh.
Rosenzweig, Fischel.
Rosenzweig, Jacob.
Rosenzweig, Salomon.
Ruben, Joseph.
Shiers, Raphaël.
Sithon, Ahron-M.
Sithon, Manassé-Ezra.
Srom, Abram-Raphaël.

DAMAS.

MM.

Adès, Isaac-Moïse.
Ambar, Joseph.
Ahron, Jacob, grand-rabbin.
Arrari, Azra-Hayim.
Arrari, David.
Arrari, Elie.
Arrari, Joseph-Ahron.
Arrari, Raphaël-David.
Arrari, Salmi.
Athié, David.
Athié, Isaac.
Athié, Mardochée.
Belilus, Jacob.
Belilus, Méir.
Daniel, Yaïr-Halévi.
Donenberg, Salomon.
Donenberg, Meyer.
Elias, Maxime.
Farhi, Abram-Joseph.
Farhi, David.
Farhi, Menahem.
Farhi, Menahem-Nissim.
Farhi, Moïse-Menahem.
Farhi, Salomon-Isaac.
Farhi, Salomon-M.

MM.

Hakim, Abram.
Halfon, Joseph.
Hassan, Ahron.
Hassan, Méir.
Hayem, Bohur-Samuel, méd.
Huéllah, Méir.
Igner, Samuel.
Joseph, Salom, rabbin.
Lisbona, Moïse.
Lisbona, Nathaniel.
Loebel, Marco.
Mossé, Juda-Behar.
Mûhane, Hayim.
Perez, Jacob, grand-rabbin.
Romano et Nadohar.
Rophe et Bagdasi.
Rubi, Isaac.
Rubi, Joseph.
Sasson, Israël-Josué.
Sasson, Israël-Juda-Méir.
Sasson, Jacob-Ezéchiel.
Segal, Samuel.
Stambuli, Jacob-Lévi.
Weinberg, Simha-Hirsch.

Paris. — Imprimerie Ch. Schiller, 10, Faubourg Montmartre.

Digitized by

Dans les deux premières périodes triennales, le sort désignera les membres sortants.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les trente noms qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

Un règlement intérieur déterminera les conditions dans lesquelles un membre cessera de faire partie du Comité.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de cinq membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte rendu des Assemblées générales (1).

ART. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

COMITÉS LOCAUX ET RÉGIONAUX

ART. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité Local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

ART. 16. Des Comités Régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités Locaux.

ART. 17. Les Comités Locaux et Régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président.

ART. 18. Les Comités Locaux et Régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

ART. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

ART. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

ART. 21. — Tout délégué d'un Comité Local ou Régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATION DES STATUTS

ART. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle.

De plus la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

(1) Un Bulletin rend compte des séances du Comité central.

Digitized by Google

OEUVRE DES ÉCOLES

FONDATION D'ÉCOLES EUROPÉENNES

EN AFRIQUE ET EN ORIENT

ŒUVRE D'ENCOURAGEMENT DE LA SCIENCE JUIVE

SOUSCRIPTION PERMANENTE
OUVERTE
au siége du Comité central et des Comités régionaux et locaux

---

FORMULE D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare adhérer à L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE *et souscrire :*

1° *Pour une cotisation annuelle de*

2° *A titre de don :*

3° *Pour l'OEuvre des Ecoles :*

4° *Pour l'OEuvre d'Encouragement de la Science Juive :*

le 186

Nom

Prénoms

Profession

Domicile

MM. les Sociétaires sont priés de faire connaître leur changement d'adresse au Secrétariat.

Adresser les adhésions et communications, au *Secrétariat de l'Alliance Israélite Universelle*, rue d'Enghien, n° 23, à Paris, Ou au *Président du Comite local.*

Digitized by Google

P Jud 178.5207

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAELITE

UNIVERSELLE

2e SEMESTRE 1867

כל ישראל ערבים זה בזה

PARIS

SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE D'ENGHIEN, 23

Paris. — Imp. CH. SCHILLER, 10. Faub.-Montmartre.

Digitized by Google

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

FONDÉE EN 1860

BUT

ART. 1er. La Société l'*Alliance israélite universelle* a pour but :

1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

ORGANISATION

ART. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande, ou être présenté à l'un des Comités qui votera sur l'admission à la simple majorité.

ART. 3. Tout adhérent reconnu indigne, pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 4. Le minimum de la cotisation destiné à subvenir aux charges de la Société est de **Six francs** par an.

La Société accepte les dons en livres et en argent.

COMITÉ CENTRAL

ART. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. Ce Comité Central correspond avec les Comités Régionaux et Locaux.

ART. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **trente**. Ce chiffre pourra être augmenté plus tard, sur la proposition du Comité, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

ART. 7. Les deux tiers des membres du Comité Central devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

ART. 8. Le Comité Central sera nommé par le vote universel des membres de la Société.

ART. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Digitized by Google

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

2e SEMESTRE 1867

Séance du 10 Juillet 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ PENDANT LE COURS DE CETTE ANNÉE, M. ADOLPHE CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Sont présents :

MM. Jac. Neuschotz, Ch.-M. Daniel et Sal.-B. Kahane, de Jassy.

Dons offerts à la bibliothèque :

La Bible, traduction italienne de feu le professeur S.-D. Luzzatto, continuée par M. A. Mainster, rabbin de Rovigo.

Compte-rendu des travaux du comité local de Metz.

Sont reçus membres de la société :

A Aix-la-Chapelle, 9 adhérents; Amersfort, 5; Amsterdam, 3; Arad, 20; Arles, 1; Audicourt, 1; Bahia, 2; Balassa Gyarmath, 3; Benghazy, 10; Bône, 2; Breslau, 1; Brühl, 1; Caire, 6; Campinas, 4; Ceara, 1; Châlons-sur-Marne, 2; Cheltenham, 5; Collies, 1; Cologne, 51; Cracovie, 7; Dayton, 11; Dusseldorf, 1; Elberfeld, 1; Folticen, 2; Gibraltar, 5; Holzappel, 1; Janina, 17; N. Kanizsa, 4; Kosten, 12; Kreutznach, 11; La Haye, 8; Lunéville, 2; Mantoue, 2; Metz, 7; Montpellier, 1; Munster, 3; Niederhaguental, 10; Padoue, 44; Paris, 4; Posen, 2; Rackwitz, 1; Rochester, 3; Rio-de-Janeiro, 4; Routschouk, 8; Rotterdam, 1; Rovigo, 2; Ruhrort, 1;

Digitized by Google

Saint-Pétersbourg, 1; Schmiegel, 16; Sérajevo, 16; Siegburg, 1; Soleure, 1; Soultz (H. R.), 3; Strélitz, 1; Tarascon, 1; Trieste, 1; Venise, 15; Vérone, 12; Wallstein, 1; Warasdin, 12; Zurich, 7.

De nouveaux comités se sont formés à Arad, Birmingham, Niederhaguenthal, Padoue, Rio-de-Janeiro, Schmiegel et Wiesbaden.

M. J.-J. Cohen, rédacteur du journal *El Naçional*, à Vienne, propose d'adresser aux Israélites de la Turquie une circulaire pour la propagande de l'*Alliance*. Le Comité vote la somme nécessaire à cette publication.

MM. Kahane, Neuschotz et Daniel de Jassy, rendent compte de la situation des Israélites roumains. La persécution n'a pas encore cessé. On a poignardé en présence de l'un d'eux un Israélite qui apportait des aliments à des coreligionnaires jetés en prison, qu'on laissait sans nourriture. Le Comité de Jassy est prié de tenir le Comité central au courant de l'état de nos frères en Roumanie.

Sir F. Goldsmid transmet le compte rendu des séances de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, où le gouvernement a été interpellé sur les événements de la Roumanie.

Le jour même de la séance, une lettre a été adressée par le Comité au ministre des affaires étrangères pour invoquer de nouveau son intervention en faveur des Israélites de la Roumanie et des Israélites de Zliten, dans la régence de Tripoli, dont le temple est menacé d'incendie.

M. Jacob Lœbel de Bucharest a transmis à l'*Alliance* un don de 200 livres sterling pour fonder une œuvre destinée à perpétuer la mémoire de Mme Lœbel, récemment décédée. Le don recevra une affectation spéciale dont le sous-comité des écoles déterminera l'objet. M. Lœbel venant lui-même de mourir, le Comité décide que l'expression de ses regrets sera mentionnée au procès-verbal de ses séances.

Le Comité appelé à désigner le savant qui devra recevoir cette année l'allocation destinée à l'Encouragement de la

Digitized by Google

science juive, décide qu'elle sera donnée à M. le docteur Rabbinowicz.

Plusieurs demandes d'admission à l'école préparatoire aux écoles d'Orient sont renvoyées au sous-comité des Ecoles.

L'admission de M. Grünbaum, ancien professeur à Nagy-Kanizsa, dans cette école est votée.

Le projet de fusion des écoles grecque et israélite de Volo, demandé par le Comité de cette ville, est discuté; il est repoussé par le Comité central, mais le directeur de l'école est autorisé à recevoir tous les enfants grecs qui lui paraîtront mériter leur admission dans l'école.

La communauté d'Andrinople demande au Comité central une subvention de 1,000 fr. pour donner un traitement de 3,000 fr. au directeur de l'école fondée sur la proposition de M. Joseph Halévy. La subvention est votée, et la place de directeur mise au concours.

La demande de subvention du Comité de Janina pour la fondation d'une école est renvoyée au sous-comité des Ecoles.

M. Blum demande au Comité de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires au recueil de lectures publié par M. Benoît Lévy pour les écoles israélites. Il sera répondu que le Comité tiendra note de cette demande pour les acquisitions de livres nécessaires aux écoles d'Orient.

M. Albert Cohn transmet une lettre de Volkoviski relatant l'enlèvement d'une jeune fille mineure baptisée contre le gré de ses parents. On décide que la réclamation de la famille sera portée à la connaissance de M. de Budberg, ambassadeur de Russie.

MM. Green, vice-consul d'Angleterre et de France, Gogman et Bernard Lévy donnent des détails sur l'attentat dont a été victime M. Azulay, interprète du consulat de France à Tétuan : aucune réparation n'a été encore accordée à ce malheureux, frappé et spolié par des brigands aux portes de la ville. M. Léonce Lehmann, avocat à la cour de cassation, est prié de suivre sa réclamation au ministère des affaires étrangères.

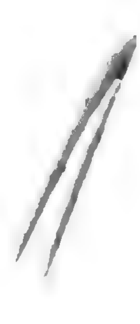

Digitized by Google

Le Comité de Belgrade annonce que le seul résultat obtenu par les démarches faites en faveur des Juifs serbes par les gouvernements européens, c'est qu'ils n'ont plus à se plaindre d'actes de violence autrefois si fréquents.

Le Comité de Constantinople rapporte que la communauté israélite de Smyrne a fait l'achat de trois cloches enlevées à des églises de l'île de Crète, pour les restituer à l'archevêque de Smyrne, et rend compte de l'excellente impression produite par cet acte.

Le Comité de Nantes communique un article du journal l'*Espérance*, dirigé contre le vote d'une subvention par le conseil municipal de cette ville pour la construction d'une synagogue, et la réponse faite à cet article par le *Phare de la Loire.*

Le Comité de Livourne envoie copie de la correspondance échangée avec le procureur du roi à propos du passage d'un réquisitoire où il a vu une attaque dirigée contre les Israélites. Le procureur du roi a fourni des explications également honorables pour lui et pour les Israélites. Ces documents seront publiés.

Séance du 22 juillet 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ PENDANT LE COURS DE CETTE ANNÉE, M. ADOLPHE CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Sont présents : MM. Picot, secrétaire particulier de S. A. S. le prince régnant de Roumanie; Nikerk, président du Comité régional des Pays-Bas; Netter, d'Alexandrie, et MM. les membres du Comité central résidants à Paris.

Don fait à la Bibliothèque : par M. Goldberg, *Maacé-Nicim*, ouvrage hébreu-arabe, par Abraham Maïmonide.

Sont reçus membres de la Société : A Arad, 15 adhérents; Andrinople, 30; Constantinople, 18; Livourne, 43; Mantoue, 6; Montabaur, 2; Naples, 5; Padoue, 1; Paris, 2; Pesth, 1;

Digitized by Google

Remiremont, 1 ; Rodosto, 21 ; Rotterdam, 27 ; Turn-Severin, 8; Venise, 7 ; Vienne, 1.

M. Picot est introduit à la séance. Venu à Paris pour ses affaires privées, sans mission officielle, il veut donner à l'*Alliance* d'utiles éclaircissements sur les événements si regrettables qui viennent de se passer en Roumanie : la pensée du gouvernement n'a pas été, dit-il, de frapper les Israélites moldaves qui forment plus d'un tiers de la population totale et qui se distinguent du reste de la population par la langue, par les coutumes, par les traditions et même par le costume. Les mesures gouvernementales sont générales et se rapportent : 1° au vagabondage; 2° à la salubrité publique; 3° à certaines interdictions légales.

Les mesures contre le vagabondage étaient dirigées contre les gens sans aveu, venus des pays voisins et répandus en très-grand nombre dans toute la Moldavie. En Moldavie, ces mesures d'expulsion atteignaient beaucoup d'Israélites, contre lesquels un excès de zèle des agents subalternes, que le gouvernement désavoue, a amené des actes de violence regrettables.

Les mesures sanitaires s'appliquaient particulièrement aux Israélites, entassés dans les quartiers insalubres de certaines villes qui, en temps d'épidémie, pouvaient devenir des foyers d'infection dangereux pour toute la population.

Enfin les nouvelles interdictions commerciales avaient pour but :

1° De fermer les nombreux cabarets israélites qui favorisaient l'ivrognerie parmi les basses classes:

2° D'empêcher les Israélites de posséder ou de tenir à ferme des biens-fonds qu'ils exploitaient au préjudice des paysans.

La responsabilité de ces mesures appartient, dans un gouvernement constitutionnel comme celui de la Roumanie, aux ministres.

Quant au prince lui-même, il saisit toutes les occasions pour témoigner sa sympathie aux Israélites, et il veut leur émancipation, mais il faut que les Israélites la prépa-

Digitized by

rent, en renonçant à tout ce qui les distingue au moins dans leur extérieur et dans leur costume des autres habitants du pays. Il serait heureux de s'entendre avec l'*Alliance* sur les moyens d'amener les Israélites roumains dans la voie de progrès et de civilisation.

Cet exposé donne lieu à de nombreuses observations.

Un membre répond que les Israélites roumains ne sont pas les seuls qui aient des progrès à faire dans la voie de la civilisation, que l'état général de la civilisation en Roumanie laisse fort à désirer ; il soutient que les Israélites, loin d'être inférieurs aux Roumains des autres cultes, sont en général supérieurs à leurs compatriotes.

En Roumanie, comme dans les pays voisins, les Israélites montrent plus de goût pour l'instruction et déploient plus de zèle pour la fondation des écoles que leurs compatriotes chrétiens; leurs mœurs sont plus douces, les crimes sont moins nombreux parmi eux; ils aiment davantage le travail et l'industrie; et si, dans certaines villes, ils habitent des quartiers insalubres, c'est que la police municipale néglige les mesures d'hygiène.

M. le président ajoute que les explications de M. Picot ne détruisent aucun des faits. Ni le vagabondage, ni les mesures d'hygiène ne peuvent couvrir les crimes commis contre les Israélites; enfin les lois du pays sont oppressives, elles violent la convention de 1858 avec les puissances garantes qui assurait les droits civils aux Israélites comme aux Chrétiens.

M. le président donne ensuite connaissance d'une démarche faite auprès de lui par M. Ubicini, au nom du ministre des affaires étrangères, M. Golesco, et donne lecture de la lettre dans laquelle il indique au gouvernement roumain une loi d'émancipation complète comme le seul moyen d'effacer la flétrissure que les récentes persécutions ont infligée à la Roumanie. Cette lettre allait partir, quand une dépêche de Galatz est venue dénoncer la conduite barbare des autorités roumaines envers des Israélites qu'une barque turque

Digitized by Google

devait déposer sur le sol roumain et dont deux ont été noyés dans le Danube.

Le gouvernement roumain essaie de faire retomber sur le commandant turc la responsabilité de ce crime. M. le président a écrit immédiatement à Ali pacha pour lui faire part de cette imputation et lui demander une enquête; et, dans un *post-scriptum* de la lettre adressée à M. Golesco, il lui exprima sa vive indignation de ce lâche attentat.

Le gouvernement roumain proteste contre cette idée de persécution, et les journaux annoncent que le prince a assisté avec ses ministres à l'inauguration du temple israélite de Bucharest.

M. le président exprime le désir que cette manifestation en faveur des Israélites soit suivie de mesures réparatrices.

Il chargera M. Picot d'une lettre au prince, dans laquelle il insistera sur la nécessité d'empêcher, par le changement des lois, le retour de tous ces actes de barbarie.

Correspondance. — M. Joseph Halévy annonce qu'il a provoqué la formation d'un comité local à Rodosto et dans la communauté caraïte à Constantinople.

M. G.-I. Polak, d'Amsterdam, demande le concours de l'*Alliance* pour la publication d'un ouvrage relatif à la littérature hébraïque. — Renvoi au sous-comité de publication.

Le sous-comité des Ecoles a proposé M. le rabbin Félix Bloch pour la place de directeur d'école d'Andrinople. Cette nomination est approuvée.

Le temple israélite de Zliten, dans la régence de Tripoli, ayant été incendié par les Musulmans, M. le ministre des affaires étrangères a chargé M. le consul général de France de réclamer une réparation pour les Israélites.

Le gouvernement turc a, sur la demande de M. le président, ordonné une enquête sévère pour la punition des coupables, et s'est déclaré prêt à réparer les dommages causés à nos coreligionnaires.

Le comité de Tétuan donne des détails sur des assassinats dont plusieurs Israélites ont été les victimes, et l'im-

Digitized by Google

punité accordée aux assassins a répandu la terreur parm nos coreligionnaires. M. le ministre des affaires étrangères informé, a promis de faire intervenir le représentant de la France au Maroc en faveur des Israélites.

Séance du 26 août 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK, NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ PENDANT LE COURS DE CETTE ANNÉE, M. ADOLPHE CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Ouvrages offerts à la bibliothèque :

Par l'auteur, M. le pasteur Emmanuel Pélavel : *Bouquet helvétique de* 1867.

Par l'auteur, M. Halévy : *Les Proverbes de Salomon*, avec commentaires en hébreu.

Par M. Nathan Fischer, professeur à S. a. Ujhely, en Hongrie : *Der jüdischer Schulbote.*

Sont reçus membres de la Société :

A Alexandrie (Egypte), 18 adhérents; Ancône, 2; Ascoli, 4; Berlin, 1; Beyrouth, 34; Birmingham, 149; Birnbaum, 1; Gzempin, 1; Damas, 43; Guebwiller, 1; Jaffa, 5; Jérusalem, 41; Leipnick, 2; Marseille, 2; Metz, 1; New-York, 3; Paris, 5; Philadelphie, 62; Porto-Cabello, 1; Posen, 1; Saint-Mihiel, 12; Schmiegel, 1; Saverne, 13; Sinigaglia, 5; Terni, 1; Urspringen, 1; Verdun, 1; Wallstein, 1.

Des comités locaux se sont formés à Philadelphie, Saint-Mihiel et Serajevo.

Il est rendu compte de la visite faite par plusieurs membres du Comité central du prince de Serbie. Le prince a exprimé au Comité local ses bonnes dispositions pour les Israélites, et le regret que son pouvoir constitutionnel ne lui permette pas de décréter leur émancipation sans le consentement de la chambre dont il déplore les tendances rétrogrades.

Digitized by Google

Des lettres de Galatz et de Jassy signalent encore des actes arbitraires et barbares des autorités locales; M. Picot, secrétaire du prince, fait espérer cependant une amélioration dans la situation des Israélites ; et M. le prince de Metternich annonce que le gouvernement autrichien continuera ses bons offices aux Israélites roumains.

Le comité de Constantinople rend compte des scènes regrettables auxquelles a donné lieu à Balata l'acte d'un Israélite interprété à tort comme une attaque à la religion des Grecs.

Un mandement publié sur sa demande par le patriarche grec a calmé l'effervescence populaire et mis un terme aux menaces des Grecs qu'ont essuyées les Israélites.

Des lettres de Tétuan rendent compte de la situation des Israélites de cette ville. Le nouveau pacha a inauguré son administration par la défense faite aux Israélites de passer par la porte qui aboutit au cimetière et par la mise en liberté d'un brigand complice de l'assassinat de Pariente. M. Schmidl a fait auprès de lui de vaines démarches pour faire arrêter Aïssa, le chef des brigands errant aux environs de la ville.

Tout récemment le pacha a fait infliger à un Israélite accusé de vol la bastonnade que le Sultan avait abolie pour les Israélites.

Le Comité décide que ces faits seront dénoncés aux gouvernements anglais et français.

Les Israélites de Saffy se plaignent des assassinats multipliés autour d'eux depuis quelque temps.

La communauté israélite de Saffy a envoyé auprès du Sultan une députation appuyée par les représentants des puissances européennes.

M. d'Aquin, ministre de France à Tanger, ayant annoncé à M. le président son arrivée à Paris et son désir de s'entretenir avec lui de la situation des Juifs au Maroc, on décide que le Comité sera convoqué extraordinairement pour entendre M. d'Aquin.

Digitized by Google

Le comité de Tripoli annonce que MM. les consuls de France et d'Angleterre, chargés par leurs gouvernements de faire une enquête sur l'affaire de Zliten, ont demandé pour les Israélites la reconstruction du temple incendié aux frais des Musulmans, une indemnité pour les Bibles détruites, la punition des coupables et celle du cadi et de ses assesseurs qui ont excité le fanatisme des Musulmans contre les Israélites. Il prie le Comité central de faire appuyer ces réclamations par les gouvernements de France et d'Angleterre. Des lettres ont été écrites à S. Exc. M. le marquis de Moustier et à lord Stanley.

M. le Dr Lorjé, à Francfort s./O., met à la disposition de l'*Alliance* le legs de 12,000 fr. destiné à l'agriculture en Palestine, si la Société veut consacrer à ce but une partie de son budget. Le Comité est d'avis qu'il faut, avant de rien décider, faire une enquête sur les lieux mêmes.

Le comité régional de Tunis fait un tableau navrant de la misère produite par l'épidémie et la famine parmi les Israélites de cette ville. Le comité central a prié M. le Grand-Rabbin du Consistoire central d'ouvrir une souscription pour les indigents de Tunis, et décide qu'il prélèvera pour cette souscription une somme de mille francs sur le reliquat de la souscription ouverte en 1864 pour les réfugiés de la Tunisie.

La communauté d'Andrinople a informé le Comité de l'installation de M. Félix Bloch aux fonctions de directeur de l'école.

M. S. Hirsch de Volo exprime sa satisfaction d'avoir vu le Comité central s'opposer au projet de fusion des écoles grecque et israélite; il est d'avis que le mode d'admission des Grecs suivi jusqu'à présent est avantageusement maintenu; il annonce que deux de ses élèves grecs ont quitté son école pour aller étudier le droit à l'Université d'Athènes, et demande l'envoi de livres. Cet envoi est décidé.

M. Tscharny, chargé par l'*Alliance* d'étudier la situation des Juifs dans le Daghestan, demande une subvention pour son voyage. On vote une subvention de 500 francs.

Digitized by Google

M. Blumenthal recommande au Comité l'école israélite fondée par ses soins pour les orphelins de Jérusalem. M. Krieger est proposé pour la direction d'une partie de l'enseignement, moyennant une rétribution dont M. Albert Cohn prend la moitié à sa charge. Le Comité vote une somme de 350 fr. égale à la somme fournie par M. Cohn.

M. Blumenthal se propose de faire un voyage en Allemagne dans l'intérêt de cette œuvre. Le Comité central le recommandera à nos coreligionnaires.

Séance du 31 août 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ PENDANT LE COURS DE CETTE ANNÉE, M. ADOLPHE CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Sont présents : M. d'Aquin, ministre de France à Tanger ; M. Charleville, Grand-Rabbin d'Oran et MM. les membres du Comité central présents à Paris.

Sont reçus membres de la Société : à Plojest, 31 adhérents; Bâle, 3; Lauffen, 1 ; Hégenheim, 2 ; Galatz, 1.

M. Gutheim, rabbin à la Nouvelle-Orléans, annonce que la *Hebrew Foreign Mission*, qui poursuit un but analogue à celui de l'*Alliance*, offre à la Société un don de 250 fr.

M. le président rappelle les événements qui ont troublé le repos des Israélites au Maroc, et réclame pour eux la protection de M. le ministre de France.

M. d'Aquin déclare que son appui ne fait jamais défaut aux Israélites, mais qu'il n'agit pas toujours ostensiblement pour eux dans leur propre intérêt. Il pense que les Israélites sont appelés à un grand avenir au Maroc; qu'ils peuvent y développer largement le commerce et l'industrie, et la fondation d'écoles lui paraît le moyen le plus efficace d'améliorer leur situation matérielle, en même temps qu'elle contribuera à leur régénération morale.

Digitized by Google

M. le président remercie M. d'Aquin de l'expression de ses sentiments en faveur des Israélites.

M. Weiskopf rend compte de son voyage à Beyrouth. Il expose que l'état de sa santé l'empêche d'aller à Bagdad; il prie le comité d'appeler un autre professeur à la direction de l'école de Bagdad.

M. Lurion, président du comité de Bagdad, demande l'admission d'un élève de cette école à l'école préparatoire. Le Comité prononce son admission.

Séance du 19 octobre 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ PENDANT LE COURS DE CETTE ANNÉE, M. EUGÈNE MANUEL, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Ouvrages offerts à la bibliothèque :

Par l'auteur, M. le Dr G. Barzilai : les *Lamentations de Jérémie*, traduites en vers italiens.

Par l'auteur, Mlle Hirtz : *Méthode simple et pratique pour la coupe et la confection de tous les vêtements de femme, à l'usage des institutrices*, 6 exemplaires.

Par l'auteur, M. Isaac Lévy, rabbin de Lunéville : *Défense du judaïsme contre les préjugés.*

Par l'auteur, M. J.-S. Prager, ministre-officiant à Tabor : *Chants de la synagogue.*

Par l'auteur, M. le professeur Lelio della Torre, de Padoue : *Œuvres diverses*, 20 brochures.

Par l'auteur, M. A. Harkavy : *Les Juifs et les langues slaves.*

Par les héritiers de feu le professeur S. D. Luzzatto : *Grammaire hébraïque*, 5e livraison.

Des comités locaux ont été formés au Caire et au Hâvre.

Des dépêches de Galatz annoncent l'expulsion de 102 familles israélites du district de Coourlin par le préfet Lupaschko. M. le secrétaire rend compte de la démarche qu'il

Digitized by Google

a faite à ce sujet au ministère des affaires étrangères. On lui a promis d'intervenir, aussitôt qu'on aura reçu la communication précise des faits. On l'a informé en même temps que M. Bartholdy, consul intérimaire de France à Tanger, avait obtenu la promesse d'une indemnité pour Azulay de Tétuan, et celle d'une enquête sur les événements de Saffy. Quant à l'affaire de Zliten, le consul de France, M. Botta, de concert avec le consul d'Angleterre, ont appuyé les ordres venus de Constantinople, et satisfaction complète a été accordée aux Israélites.

Le Comité arrête au sujet de l'affaire de Galatz les mesures suivantes : 1° les faits seront communiqués aux journaux; 2° M. le vice-président adresse séance tenante une lettre et une dépêche télégraphique à M. Picot, secrétaire particulier du prince Charles, au sujet de ces faits; 3° les gouvernements d'Angleterre, d'Autriche et d'Italie recevront communication des lettres de Galatz, et seront priés d'intervenir en faveur des Israélites expulsés. On profitera du séjour de M. de Beust à Paris, pour lui demander une audience et l'entretenir verbalement de cette triste affaire.

Des lettres de Téhéran annoncent que les Israélites de Balforouch n'ont pas encore été indemnisés des désastres qu'ils ont éprouvés l'an dernier, et qu'ils sont en proie à une navrante misère. Une nouvelle démarche sera faite en leur faveur auprès de l'ambassade de Perse à Paris.

Séance du 13 novembre 1867.

LE PRÉSIDENT SALOMON MUNK NE DEVANT PAS ÊTRE REMPLACÉ PENDANT LE COURS DE CETTE ANNÉE, M. ADOLPHE CRÉMIEUX, VICE-PRÉSIDENT, OCCUPE LE SIÉGE.

Ouvrages offerts à la bibliothèque :

Par l'éditeur, M. J. Bril : *Commentaire sur le traité Péça-*

Digitized by Google

chim, de Rabbénou Hananel; *Maschal ou-Mélitsa*, poëme hébreu, par M. le rabbin M. L. Malbim.

Par M. Jonas Byk : la *Question israélite en Roumanie.*

Par M. H. Rabbinowitz : *Eléments des sciences naturelles*, en hébreu.

Par M. S. Rabbinowitsch : *Supplément aux éditions du Talmud.*

Par M. J. Choczner : *Mirza Schaffi*, traduction hébraïque.

Par M. Grünbaum : *Morale du Talmud.*

Par M. Aron H. Zupnik : *Keduschath ha-Schem*, poëme hébreu.

Par M. Aron Luzzatto : *Mélanges de littérature hébraïque.*

Sont reçus membres de la Société :

A Alexandrie (Egypte), 1 adhérent; Andrinople, 15; Aurillac, 1; Avignon, 3; Balassa-Gyarmath, 25; Belfort, 1; Benfeld, 1; Berlin, 1; Besançon, 3; Beyrout, 1; Bielitz, 1; Bingen, 5; Bischwiller, 1; Blâmont, 1; Bojanowo, 1; Breslau, 1; Bristol, 2; Bruxelles, 1; Caire, 25; Carpentras, 1; Chaux-de-Fonds, 3; Colmar, 1; Coro, 4; Courcelles-Chaussy, 1; Cracovie, 7; Czempin, 1; Drohobicz, 13; Folticen, 6; Genève, 1; Goch, 7; Gray, 3; Grossbliederstroff, 1; Hâvre, 10; Ivrée, 1; Kolocsa, 1; La Haye, 12; Leipnick, 13; Lissa, 4; Lixheim, 1; Londres, 2; Mantoue, 7; Metz, 1; Moschin, 2; Nagy-Becskerek, 2; Niederbronn, 2; Neuchâtel, 1; Neusatz, 5; Palanka, 8; Paris, 6; Pesth, 32; Philippopolis, 22; Pise, 2; Saint-Dié, 1; Schwalbach, 4; Strasbourg, 2; Szégédin, 52; Tétuan, 5; Trieste, 1; Vacz, 1; Venise, 1; Verdun, 1; Umsleben, 1.

M. le Dr I. Schwarz, rabbin de Cologne; le comité de La Haye et M. le Dr Joseph Barzilai, secrétaire de la communauté israélite de Trieste, publient des appels en faveur de la Société.

M. le professeur L. della Torre, président du comité régional de Padoue, ouvre une souscription pour ses *Poésies hébraïques* dont il consacre le produit à l'Œuvre des Ecoles.

Un comité local s'est formé à Cracovie.

Digitized by

Le comité de Curaçao propose au Comité central de faire traduire le Bulletin de la Société en espagnol. Il sera prié de se charger lui-même de ce soin, si les frais sont compensés par le résultat qu'on en peut espérer.

M. David Feinberg, de Saint-Pétersbourg, propose au Comité central de solliciter du gouvernement russe l'autorisation légale, qui le mettrait à même de procurer à l'*Alliance* un nombre considérable d'adhésions. M. le président demandant à l'empereur de Russie la grâce du dernier survivant des Israélites si tristement condamnés dans le procès de Saratoff, qui est aveugle et prisonnier, saisira cette occasion pour voir M. de Budberg et lui réclamer l'autorisation dont il s'agit.

Il est rendu compte de l'entrevue qu'ont eue plusieurs membres du comité central avec M. Bratiano, au sujet de la question israélite en Roumanie. M. Bratiano a donné les meilleures assurances en faveur des Israélites et a promis de donner satisfaction à toutes les réclamations adressées directement au gouvernement de Roumanie.

Il est rendu compte des délibérations du sous-comité des écoles au sujet des questions suivantes :

1° M. Félix Bloch a envoyé un rapport sur l'inauguration de l'école d'Andrinople, à laquelle ont assisté les autorités civiles, militaires et religieuses de tous les cultes, et qui a produit l'impression la plus favorable pour nos coreligionnaires. Ce rapport sera communiqué aux journaux israélites.

2° M. Weiskopf, à Damas, annonce que son école contient 134 élèves.

Son traitement est fixé à 3,000 fr.

3° M. Gogman, de Tétuan, envoie un rapport très-satisfaisant sur les écoles de cette ville. L'école des filles a 97 élèves, celle des garçons en a 303, mais il en élèverait le chiffre à 600, si le local était assez spacieux pour les recevoir. Il demande une subvention supplémentaire pour louer une maison plus vaste appartenant à M. Judah S. Lévy de Gi-

Digitized by Google

braltar, et prie le Comité de s'adresser à ce dernier pour obtenir une réduction sur le prix du loyer. Il demande aussi un nouveau matériel d'école et un fonds de bibliothèque. Ces propositions sont toutes adoptées.

4° Le rapport sur l'école de Tanger est également satisfaisant. L'école compte 435 élèves, parmi lesquels un certain nombre d'enfants chrétiens. L'enseignement est varié, et les compositions des élèves ont été l'objet d'un rapport très-favorable par M. de Lesseps, commissaire de l'Exposition universelle.

5° L'école des filles à Mogador compte 40 élèves. La directrice sollicite une augmentation de traitement. Le Comité élève son traitement à 800 fr. et alloue une subvention de 300 fr. pour le loyer de l'école.

6° Le comité local de Larisse, en Thessalie, demande la création d'une école pour laquelle il a recueilli des souscriptions s'élevant à la somme de 1,500 fr. Le Comité vote une subvention de 500 fr.

M. Nathan Fischer, rédacteur du *Messager des Ecoles juives*, à S. A. Ujhely, en Hongrie, demande une subvention pour cette publication. Le rapporteur propose de l'encourager. On vote 5 abonnements.

M. Isaac Lévy, rabbin à Lunéville, demande que l'*Alliance* acquière un certain nombre d'exemplaires de son livre intitulé : *Défense du Judaïsme*, pour les adresser aux journaux. On souscrit pour 10 exemplaires.

Le Comité souscrit pour 10 exemplaires d'un ouvrage sur les sciences naturelles, en hébreu, par M. S. Rabbinowitsch; pour 10 exemplaires de deux ouvrages de M. H. Rabbinowitz, relatifs au Talmud; pour 25 exemplaires de l'ouvrage de M. Isidore Kaïm, sur l'histoire de l'émancipation des Israélites, et pour 50 florins à la société de secours mutuels des instituteurs en Hongrie.

La date de l'assemblée générale est fixée au 19 décembre. On fera dans la prochaine séance le tirage au sort des membres sortants du Comité central.

Digitized by

MISSION D'ABYSSINIE.

—

AU COMITÉ CENTRAL DE L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.

Massouah, 7 octobre 1867.

Messieurs,

Vous avez déjà reçu ma lettre du mois passé, et vous savez que je me suis embarqué à Suakin, sur un bateau à voiles, pour aller à Massouah. Un vent contraire a retardé notre voyage; mais enfin nous y arrivâmes. A peine installé, je fis une visite à M. Munzinger, le consul français, qui voulut bien me donner quelques renseignements utiles sur les contrées qu'il a parcourues. Malheureusement il n'a rien pu me dire de nouveau sur les Falashas. De même, les prêtres de la mission catholique, qui avaient séjourné plusieurs années en Abyssinie, ne surent me dire autre chose que m'affirmer l'existence de nombreuses colonies juives au-delà du Taccazzé. Ils me racontèrent que quand ils bâtirent leur église, il y a sept ans, ils furent obligés de ramener deux maçons falashas de l'intérieur, parce que les maçons chrétiens et musulmans étaient incapables de mener l'ouvrage. Les prêtres ne peuvent pas assez louer la probité et le profond sentiment religieux de ces juifs-là. Par les excursions que j'ai faites dans le Nord, où la langue agaou (bélen) est parlée par une partie du peuple qui est émigré du Sud, je vins à savoir que les Falashas emploient la langue agaou au milieu d'eux, tandis qu'ils parlent l'amhara avec leurs voisins chrétiens. La langue agaou paraît avoir été la langue des indigènes avant l'immigration du peuple Gueez (Ethiopiens sémitiques), et il y a lieu de supposer que l'arrivée des juifs en Abyssinie aurait de beaucoup devancé celle de la nation dominante. Des recherches

Digitized by Google

ultérieures jetteront peut-être quelque lumière sur ce problème historique.

En retournant à Massouah, j'ai été informé que deux jeunes Falashas, convertis par la mission anglaise et exilés par le négous Théodoros, se trouvaient là. J'ai fait leur connaissance. Malgré leur couleur bien foncée, on reconnait facilement le type juif, mais ils sont si ignorants qu'on ne peut presque rien apprendre d'eux sur leurs usages particuliers. A l'âge de quinze ans, ces jeunes gens ont été séduits par les missionnaires et arrachés du sein de leur famille. Le moins ignorant d'eux, qui se dit être le fils d'un grand-prêtre, m'a dicté un petit hymne en gueez et en agaou, qui se trouve dans la prière du matin. Les juifs abyssins ont conservé l'usage des Métourgueman : d'abord ils chantent un psaume ou un hymne en gueez et en agaou, et puis ils le traduisent dans la langue vulgaire, afin que le peuple le comprenne. Voici la traduction de l'hymne dont je viens de parler :

« Exauce, ô Eternel, ma prière;
» Ecoute, ô Eternel, la voix de ma supplique.
» Par ta grande force, ô Eternel, tu nous as tirés de l'Egypte » et tu as englouti l'armée de Pharaon. Tu nous as nourris dans » le désert; tu nous as guidés par une colonne de nuées le jour et » par une colonne de feu la nuit. Qui est semblable à toi, à toi » qui est révéré dans l'assemblée des saints (anges)? Quel Dieu est » comme notre Dieu? Tu existes de toute éternité et tes années » n'ont point de fin! Oh! Eternel, rappelle-toi le pacte de la loi de » Moïse que tu as promulguée sur le Horeb. Louez Dieu dans » tous les siècles. *Amen, Amen.* »

Je vous écris cette lettre près des ruines de l'ancienne Adulis, située à cinq heures plus au sud de Massouah. J'habite une cabane au milieu d'une plaine déserte, au-devant du camp indien que les Anglais viennent d'établir. Je suis décidé de suivre l'expédition anglaise jusqu'à l'intérieur. J'aurai à attendre encore bien longtemps, vu la lenteur des Anglais, mais il n'y a pas d'autre moyen, puisque le pays est en pleine insurrection et que toute communication est devenue impossible. Cependant les souffrances que l'on doit supporter dans cette terre aride sont tout à fait inconcevables en Europe. Le pain manque depuis un mois; je mange du dourra cuit dans de l'eau fangeuse, dont l'odeur nauséabonde révolte les

Digitized by Google

nerfs. Les gens du pays ne connaissent pas la petite monnaie et ils se font payer la moindre des choses en *talaris* (écus de Marie-Thérèse); ainsi une livre de viande ou d'huile ne coûte pas moins de 5 à 6 fr. Pourtant je suis content et joyeux, parce que j'espère résoudre le problème de mon voyage pendant le cours de l'hiver. Enfin, grâce à Dieu, je me porte bien, malgré le climat; à cette heure-ci, deux heures du soir, nous avons 45 degrés Réaumur de chaleur, tandis que les nuits sont très-froides.

Je vous prie de m'adresser une lettre où vous me proposerez la solution de certaines questions qui intéressent votre Société; vous aurez la bonté de me faire savoir la décision du Comité de Londres par rapport à la mission en Chine.

M. Munzinger, le consul de France, me fera parvenir les lettres qui seront arrivées à Massouah, à mon adresse.

Veuillez agréer, Messieurs, etc.

Signé : JOSEPH HALÉVY.

OEUVRE DES ÉCOLES.

CONSULAT DE FRANCE
A BAGDAD.

—

A Monsieur Adolphe Crémieux, vice-président de l'Alliance israélite universelle.

Bagdad, le 4 décembre 1867.

Monsieur le vice-président,

J'ai assisté hier avec un véritable plaisir à la séance annuelle de l'école de l'*Alliance*, et je suis heureux de pouvoir venir vous dire

Digitized by Google

que depuis un an les élèves ont fait, dans les trois divisions, des progrès très-marqués.

Mon honorable collègue d'Angleterre a interrogé les enfants en anglais comme je les ai interrogés en français, et nous avons reçu l'un et l'autre, dans les deux langues, les réponses les plus satisfaisantes sur les diverses parties de l'enseignement.

L'heureux résultat que je viens vous signaler est dû entièrement au zèle infatigable, au dévouement complet de M. Lurion, président du Comité de Bagdad, qui mérite les plus grands éloges et a droit à toute la reconnaissance de la Société. Il lutte patiemment, sans froisser personne, contre le fanatisme et les idées étroites des israélites indigènes, et, petit à petit, il les amène à comprendre l'utilité de l'école placée sous sa direction.

Cette école, monsieur le vice-président, qui, je n'hésite pas à le dire, est de beaucoup supérieure aux diverses écoles chrétiennes de Bagdad, est digne de la bienveillance particulière du Comité central, et il ne serait que justice qu'elle fût encouragée par des secours d'Europe plus considérables que ceux qu'elle reçoit déjà.

Je termine, monsieur le vice-président, en vous demandant de faire partir le plus tôt possible pour Bagdad le successeur du professeur Nerson.—Deux des élèves de la première division, le jeune Saul Sommer et Isaac Schamaye, enseignent le français et l'anglais aux enfants de la troisième division.

Agréez, monsieur le vice-président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le consul de France,

Signé : HADJOUTE PELLISIER.

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 DÉCEMBRE 1867.

PROCÈS-VERBAL.

La séance est ouverte à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Adolphe Crémieux, vice-président.

L'estrade est occupée par MM. Arnthal, Bischofsheim, Cahen, Créhange, Crémieux, Erlanger, Goldschmidt, Javal, Leven, Lévi Alvarès, Manuel, Rosenfeld et Saint-Paul, membres du Comité central ; M. Isidor, grand-rabbin du Consistoire central; M. Kuppenheim, président du conistoire de Lyon ; M. Albert Cohen, président du comité de bienfaisance; M. Trenel, directeur du séminaire israélite ; MM. les rabbins Mayer, Lazard, Kahn et Bigart; M. le docteur A. Pétavel, et M. le pasteur E. Pétavel fils; le caïd Nissim Semama; M. Levaillant, directenr de l'Ecole préparatoire aux écoles d'Orient.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le rabbin Emanuel, président du comité de Birmingham, qui exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président prononce ensuite les mots suivants :

« Si le fauteuil du président est vide, c'est qu'il devait être occupé par Salomon Munk, que nous avons perdu dans le courant de l'année. Mais si Munk n'est plus, il est encore présent au milieu de nous par son ombre, par son savoir, par son intelligence, par toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Nous n'avons pas à faire son éloge aujourd'hui : il est non-seulement la gloire et le regret des Israélites, mais il est la gloire et le regret des lettres et des sciences qui ont perdu en lui un de leurs plus nobles représentants. L'*Alliance* a voulu lui rendre un dernier hommage, en décidant que cette année la présidence ne serait conférée à personne. Son ombre préside à cette séance, où nous croyons tous le voir au milieu de nous (Applaudissements). »

Digitized by Google

M. N. Leven, secrétaire, lit le compte rendu suivant des travaux du Comité central :

Messieurs,

L'Alliance israelite universelle est réunie pour la septième fois en assemblée générale, et la satisfaction de nous retrouver ensemble est troublée, cette année, par un souvenir funèbre.

Le président que nous avons nommé l'année dernière, Salomon Munk, n'est plus. Dix mois nous séparent du jour où nous l'avons perdu, et le sentiment qui nous domine, c'est le regret de l'avoir vu prématurément disparaître. Il avait assez fait pour sa gloire, mais il pouvait rendre sa vie longtemps encore utile à la science, au judaisme.

Sa mort a douloureusement retenti partout ; on a rendu de solonnels hommages à sa mémoire, et, pour y joindre le nôtre, nous voudrions vous raconter sa vie ; mais quel récit, quel éloge vaudrait le souvenir qu'il a laissé parmi nous.

Unissant à la puissance de l'esprit, à un savoir sans bornes, la noblesse du caractère, la simplicité des mœurs, un zèle infatigable pour le bien, tout un ensemble de qualités exquises qu'aucune ombre ne ternissait, il a été entouré du respect qu'obtiennent quelques hommes à peine quand la mort, les dégageant avec l'enveloppe terrestre, des faiblesses de la nature humaine, ne laisse vivre que la meilleure partie d'eux-mêmes. Il a tenu le monde attentif à ses travaux qui, faisant connaître notre histoire, les livres de nos savants, de nos docteurs, leur influence sur le mouvement des idées philosophiques et religieuses à travers les âges, sont des monuments élevés en l'honneur du Judaisme.

Ces travaux ont occupé sa vie sans l'absorber : il a participé à toutes les entreprises généreuses, à toutes les institutions utiles au Judaisme. Nous avons eu sa précieuse collaboration pendant plusieurs années ; il prenait plaisir à continuer avec nous l'œuvre de sa vie entière, la lutte pour la liberté religieuse, l'instruction des enfants, l'encouragement à la science Appelé, l'année dernière, par nos suffrages à la présidence de notre Société, il la déclina

Digitized by Google

comme s'il n'avait aucun titre à cet honneur. « Ma notoriété, » qui a pour unique base certaines études spéciales, ne dépasse » pas, dit-il, le cercle étroit de quelques hommes spéciaux ; » mon activité et mon dévouement sont cruellement paralysés » par une cruelle infirmité. » Ce jugement si modeste sur lui-même fut le dernier acte de sa vie.

Quelques jours après, tristement réunis, nous nous entretenions de la perte immense que nous venions de faire en perdant Salomon Munk, et, voulant donner à sa mémoire une marque éclatante de sa vénération, le comité central de l'*Alliance* décidait :

1° La présidence ne sera, cette année, conférée à personne ; elle restera vacante, et, en tête de chaque procès-verbal des séances du comité, le nom de Munk sera placé avec ces mots : « Le président Salomon Munk ne devant pas être remplacé pendant le cours de cette année, le vice-président occupe le siége » ;

2° Le portrait de Salomon Munk sera placé dans la salle des séances du comité central.

II

Conservant ainsi pieusement, au sein de notre Société, le culte de sa mémoire, nous avons repris notre œuvre et nous allons vous montrer comme elle a grandi cette année. Elle devient une institution populaire dans tous les pays, parce qu'elle fait du bien et qu'elle en promet beaucoup à nos coreligionnaires.

On la voit travailler à réunir les Israélites d'une extrémité de la terre à l'autre pour venir en aide à tous ceux que l'intolérance abaisse, à tous ceux que la persécution afflige ; s'attacher avec prédilection aux plus éloignés, aux plus malheureux, aux plus cruellement persécutés ; soutenir une lutte ardente, obstinée contre les préjugés, l'ignorance, l'oppression, la misère ; montrer dans cette lutte une persévérance qu'aucune difficulté n'effraie, qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucun insuccès ne décourage ; réclamer sans cesse le repos, la liberté pour nos coreligionnaires et leur donner en même temps des écoles, des mal-

tres, des livres, tous les éléments d'une civilisation nouvelle. Le bien accompli, la force acquise en sept années, font comprendre l'avenir d'une telle institution soutenue par le concours de tous nos coreligionnaires. De là naît le généreux enthousiasme qui les attire à elle.

D'éloquents appels sont adressés à nos frères de tous les pays dans les langues les plus diverses par les rabbins, par les savants, par les publicistes et par de zélés coopérateurs ; les journaux les répètent et les communautés y répondent par de nombreuses adhésions à notre œuvre ; nos comités se multiplient et la Société se développe.

Cette année, la Société a 2,700 adhérents nouveaux ; des comités se sont constitués en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Italie, en Roumanie, en Portugal, en Turquie, en Egypte, aux Etats-Unis, au Brésil.

Le désir d'augmenter les ressources de l'*Alliance* inspire à des coreligionnaires les actes les plus généreux.

En Italie, un éminent professeur, M. Lelio della Torre, met à la disposition de notre Société tout le produit de la publication d'un de ses livres remarquable entre tant d'autres.

A Bucharest, un Israélite, respecté par tous ses compatriotes et frappé malheureusement par une mort subite dans toute la force de l'âge, pendant qu'il était sur la brèche pour la défense de la cause israélite, a perpétué le souvenir de sa femme dont la mort avait précédé de quelques mois la sienne, par une fondation utile à nos écoles, et cette fondation doit, suivant un vote de notre comité, conserver unis l'un à l'autre les noms de Jacob et de Caroline Lœbel.

Un coreligionnaire qui a longtemps habité l'Angleterre, mort à Venise cette année, M. Scott, a laissé à l'*Alliance* un legs de 1,000 livres sterling.

Pour vous dire tout le bien produit par notre œuvre, grâce à cet accroissement de forces, il faut vous dire tout le mal subi

Digitized by Google

par les Israélites, et nous sommes ainsi conduits à vous présenter le spectacle toujours affligeant de leurs souffrances.

III

En Orient, les Israélites les plus malheureux sont ceux de la Perse : le gouvernement de ce pays est impuissant contre le fanatisme d'un peuple toujours prêt à faire sentir aux Israélites son mépris pour leur faiblesse, quand il ne va pas jusqu'aux emportements les plus barbares.

Vous vous rappelez l'affreuse tragédie de Balforouch : le danger d'un massacre général, après celui de dix-huit Israélites, avait fait chercher à tous les autres leur salut dans une conversion à l'islamisme. Nous avons fait entendre leurs plaintes aux gouvernements de la Perse, de l'Angleterre et de la France, et ces malheureux ont obtenu la permission de revenir à leur religion. La punition des assassins a été ordonnée et la ville de Balforouch frappée d'une contribution au profit des Israélites.

L'*Alliance* a voté pour eux, et le ministre d'Angleterre, M. Alison, a bien voulu se charger de leur faire parvenir une somme de 2,000 fr. à prendre sur le reliquat de la souscription tunisienne. M. Alison nous a écrit qu'il fallait espérer ne plus voir se renouveler une telle persécution.

La misère des Israélites n'a pas cessé ; elle est encore bien grande malgré les réclamations répétées des gouvernements anglais et français, malgré la promesse de protection faite par le gouvernement de la Perse à tous les Persans sans distinction de culte.

En Turquie, on trouve aussi des Musulmans fanatiques aux extrémités de l'empire, mais le gouvernement réprime le fanatisme lorsqu'il devient brutal.

Les Israélites se sont plaints à Erwil de l'injustice d'un pacha qui leur imposait de lourdes corvées et repoussait systématiquement les plaintes les plus sérieuses : à Naplouse, d'un ordre arbitraire du gouverneur fermant une synagogue ; à

Digitized by Google

Zliten, dans la régence de Tripoli, d'une audacieuse entreprise contre la synagogue incendiée par des fanatiques.

Informé par nous, pendant sa présence à Paris, le ministre des affaires étrangères de la Turquie, Fuad pacha, nous fit savoir immédiatement qu'un ordre avait été transmis à Constantinople pour qu'une enquête sévère fût faite à Zliten, dans le but de punir les coupables et de réparer les pertes subies par la communauté. L'enquête eut lieu, et, appuyée par les gouvernements anglais et français, elle aboutit à un résultat satisfaisant pour les Israélites.

On ordonna : 1° la reconstruction du temple incendié aux frais des Musulmans.

2° Le paiement d'une indemnité pour les Bibles détruites.

3° La punition du cadi de Zliten, de ses assessenrs et de tous ceux qui avaient excité les Musulmans contre les Israélites.

A Constantinople, nos coreligionnaires, si tranquilles ordinairement, ont été inquiétés pendant quelques jours par l'irritation des Grecs contre un Israélite qu'ils accusaient d'avoir outragé leur religion. On redoutait des actes de violence. A la demande de notre comité, le patriarche de Constantinople est intervenu et la tranquillité a été rétablie.

La justice du gouvernement turc envers les Israélites les fait profiter de la réforme législative qui rend la propriété territoriale accessible aux sujets de la Turquie non Musulmans. Rien n'empêche désormais les Israélites de se livrer à l'agriculture, et nous espérons pouvoir donner notre appui aux Israélites de la Palestine s'ils veulent chercher dans ce travail le remède à leur désolante pauvreté.

Au Maroc, le brigandage a causé de cruelles souffrances aux Israélites.

Des pirates du Riff attaquaient, au mois de mai dernier, les Israélites et les Maures de Tétuan. A l'entrée de la ville, deux Israélites étaient frappés : l'un deux, Pariente, protégé autrichien, tué ; l'autre, Azulay, interprète du consulat de France, laissé pour mort. Les assassins, redoutant la peine

Digitized by

de leurs crimes, soulevèrent leurs tribus contre la ville : ils l'assiégèrent et y tinrent, pendant plusieurs semaines, ses habitants sous la menace de tuer quiconque oserait franchir ses portes. Un malheureux père de famille sortit avec son fils pour aller travailler dans les champs. Ils furent assassinés.

Les habitants, contraints de rester dans la ville, loin du travail qui les fait vivre, seraient morts de faim sans les efforts charitables du président de la communauté, M. Lévy D. Cazes, du docteur Schmidl, vice-consul d'Autriche, du directeur de notre école, M. Gogman.

Après les réclamations du gouvernement anglais et du gouvernement français, transmises par leurs représentants à Tanger, le gouvernement marocain envoya à Tétuan un pacha avec les ordres les plus sévères contre les brigands. Le pacha ne les saisit pas, mais il incendia le village qu'on soupçonnait de leur avoir donné asile. Une indemnité pécuniaire fut réclamée et obtenue par le gouvernement français pour Azulay ; la famille de Pariente n'a pas encore la réparation que le gouvernement autrichien lui fera sans doute obtenir.

Pendant ces événements, on nous écrivait d'une autre ville du Maroc, de Saffy, que les assassinats s'y multipliaient, et l'on soupçonnait le pacha de faiblesse à l'égard des assassins. Une députation des Israélites de cette ville, appuyée par les représentants des puissances étrangères, alla demander justice au Sultan. Une enquête fut ordonnée par le Sultan et confiée à un commissaire extraordinaire. Les consuls résidants à Saffy sont chargés de la suivre, et les Israélites en attendent le résultat avec anxiété. Heureusement les gouvernements européens veillent sur eux et ne laissent pas contrarier par la violence les courageux efforts de nos coreligionnaires pour arriver à la civilisation.

En Tunisie, notre comité a trouvé auprès de M. le consul général de France un appui énergique contre des actes de violence dont les Israélites tunisiens avaient gravement à se plaindre.

Digitized by Google

A Tunis, par exemple, un seigneur détenait dans sa maison plusieurs jeunes filles pour les convertir à l'islamisme ; M. le consul général voulut bien intervenir et les jeunes filles furent rendues à leurs familles.

Le gouvernement tunisien est lui-même bienveillant pour nos coreligionnaires. Le consul général de France a demandé et le gouvernement a donné un terrain pour la construction d'une école que notre comité local veut organiser aussitôt qu'il sera délivré de l'inquiétude causée par la misère aux Israélites.

La charité des Israélites du pays s'épuise sans remédier à ce mal. Ils ont fait appel à l'Europe ; une souscription a été ouverte dans plusieurs pays et nous leur avons offert, comme aux pauvres de Constantinople, il y a quelques années, une part du reliquat de la souscription Tunisienne.

Ce n'est pas en Afrique et en Asie que nous avons eu, cette année, le plus à faire pour la protection de nos coreligionnaires.

En Europe, la liberté religieuse est la loi fondamentale de la plupart des grands Etats, mais deux petits Etats, la Roumanie et la Serbie, la repoussent avec acharnement sous l'influence des passions les plus abjectes : la crainte de la concurrence commerciale et industrielle des Juifs, la convoitise de leurs biens, l'habitude des exactions menacée par un changement des lois, y tiennent lieu de fanatisme; ils se servent de la liberté que leur a donnée l'Europe pour être les oppresseurs des Juifs, et l'Europe est à peine écoutée quand elle proteste contre les actes de la plus odieuse persécution.

Vous connaissez l'état des Israélites de la Serbie.

Le consul général d'Angleterre à Belgrade, M. Longworth, écrivait, le 14 mars 1867, à lord Stanley : « Le nombre des Juifs a été ré-
» duit d'une manière effrayante. Il est certain que, sur une po-
» pulation de 2 à 3,000 âmes environ, il n'en reste pas 1,000, et
» si l'on se demande ce que sont devenus les autres, il serait
» impossible de dire combien il en reste, gagnant misérable-
» ment leur vie dans des petites villes turques et autrichiennes

Digitized by Google

» des deux rives du Danube, où, sans doute, en raison du nom-
» bre restreint des métiers que les Juifs peuvent exercer dans
» ces pays, leur activité a dû trouver toutes les issues fermées
» d'avance. Encore un mot sur les Israélites. Leur détresse
» est à son comble, et le tableau que vous en fait l'*Alliance*
» n'est que trop exact. »

Le malheur des Juifs vient de la loi qui les a chassés des villes de l'intérieur et détruit leurs moyens d'existence.

Depuis l'année 1861, l'*Alliance israélite universelle* n'a pas cessé de faire appel aux gouvernements européens en faveur des Juifs Serbes. Les réclamations de l'Angleterre, attestées par sa correspondance diplomatique avec la Serbie que nous avons récemment publiée, ont fait atténuer la loi de proscription contre les Juifs, arrêté les attaques violentes d'un journal, le *Svetovide*, contre les Juifs, empêché l'impunité des crimes contre les personnes, et assuré à un sujet anglais, M. Stern, le droit d'habiter et d'exercer son commerce dans une ville de l'intérieur. Ni ses réclamations ni celles de la France et de la Turquie n'ont fait abolir la loi.

Nous avons jugé opportun, pour demander son abolition, le moment où la Serbie, voulant fortifier son autonomie, demandait à la Turquie, avec l'aide des grandes puissances, l'évacuation de la forteresse de Belgrade ; il était juste que la liberté de nos coreligionnaires fût le prix d'une garantie nouvelle donnée à l'autonomie de la Serbie.

Une note, où l'histoire et l'état légal des Juifs étaient exposés, fut adressée par nous à toutes les puissances de l'Europe.

Notre éminent collègue, sir Francis Goldsmith, qui, toujours prêt à défendre nos coreligionnaires, tiendra une grande place dans l'histoire de leur émancipation, voulut bien donner à cette grave question le retentissement de la tribune anglaise. Il dénonça, le 29 mars, à la Chambre des communes, l'état des Juifs, comme la violation du traité de Paris stipulant la liberté des cultes en Serbie, et il parla de la persécution et de sa cause dans des termes pleins de finesse, d'ironie et d'élévation :

« Plusieurs honorables membres, dans des conversations que

Digitized by Google

» j'ai eues avec eux, ont, dit-il, exprimé le doute que la loi dont
» je viens de donner lecture ait pu réellement être votée; je puis
» leur assurer qu'elle a été appliquée avec une rigueur qui ne
» s'est jamais relâchée.

» Vouloir attribuer ces lois au fanatisme religieux, c'est rap-
» peler ces paroles que le grand romancier espagnol a mises
» dans la bouche de Sancho Pança : « Je suis un honnête
» homme, dit Sancho, et un chrétien dont les ancêtres ont été
» chrétiens avant moi. Je hais les Juifs à mort ; que faut-il de
» plus pour mériter le bonheur éternel ? »

» Je crois cependant pouvoir, sans trop m'avancer, faire sa-
» voir aux Serbes que la doctrine de Sancho n'est pas celle de
» l'Europe occidentale dans la seconde moitié du dix-neuvième
» siècle. Je suis persuadé aussi, et je crois que le gouverne-
» ment a reçu des assurances analogues, qu'attribuer au fa-
» natisme religieux des Serbes la persécution qu'ils font essuyer
» aux Israélites, c'est donner aux déclarations des premiers
» plus d'autorité qu'elles ne méritent. La cause unique de cette
» persécution est la jalousie qu'inspirent aux Serbes les mar-
» chands Juifs qui, soit parce qu'ils sont des commerçants plus
» habiles, soit parce qu'ils se contentent de bénéfices plus mo-
» destes, peuvent approvisionner les paysans Serbes à des con-
» ditions plus avantageuses que leurs concurrents. C'est donc
» l'égoïsme qui se couvre des dehors du fanatisme, genre
» d'hypocrisie plus méprisable que le fanatisme, s'il n'était plus
» dangereux. »

MM. Griffith, Gregory, Layard vinrent, les uns après les autres, exprimer leur douloureux étonnement de voir ce peuple, à peine affranchi, devenir oppresseur, et le parlement anglais tout entier donna le beau spectacle d'une grande assemblée unanime dans l'expression de sa sympathie pour les Israélites, et dans la réprobation des lois faites contre eux.

M. Griffith proposa de mettre à profit la présence du prince de Serbie à Constantinople pour lui faire connaître les sentiments manifestés dans le sein du parlement anglais sur la persécution des Juifs, et lord Stanley approuva la proposition, di-

Digitized by Google

sant que « l'influence du gouvernement anglais devait s'exercer, dans l'avenir comme dans le passé, en faveur de la tolérance et de l'humanité, dans la Serbie et partout où il le faudrait, non pas avec des formes dictatoriales, mais avec prudence et fermeté.

Le lendemain de la séance, lord Stanley adressait à lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, une dépêche où, résumant la séance du parlement, il exprimait les idées les plus nobles et les plus philosophiques dans la langue d'un homme d'Etat :

« Le prince de Serbie est sur le point de visiter Constantinople ; vous profiterez de cette circonstance pour signaler à Son Altesse l'impression pénible produite sur la Chambre des communes par les observations faites au sujet des persécutions dont les Israélites Serbes sont l'objet. Cette mauvaise impression sera encore accrue par la lecture des détails fournis par les agents de Sa Majesté en Serbie qui vont être soumis au parlement.

» Vous direz au prince que l'appui que le gouvernement de Sa Majesté vous autorise à lui prêter, pour qu'il obtienne de la Porte la réalisation de ses désirs à l'égard de la forteresse de Belgrade, vous donne le droit de déclarer à Son Altesse d'une façon amicale que la Serbie ne peut que perdre dans l'estime non-seulement de l'Angleterre, mais de toutes les nations civilisées, en persécutant, pour des motifs religieux, des gens inoffensifs, industrieux et actifs ; vous lui direz aussi que la contradiction résultant des réclamations faites par les Serbes contre l'oppression des Chrétiens par les Turcs, et des persécutions incessantes infligées aux Israélites par les Serbes, n'a pas échappé à la Chambre des communes.

» Vous déclarerez au prince de Serbie que le gouvernement anglais reconnaît que le fanatisme religieux de certaines classes de la population serbe et la jalousie causée par une rivalité commerciale peuvent être des obstacles à ses efforts pour délivrer son pays de la haine qu'inspirent les persécutions religieuses ; mais ce sont là des difficultés inhérentes à sa position

Digitized by Google

de souverain, et il doit au caractère dont il est revêtu, non moins qu'à l'intérêt de son pays, de les aborder résolûment et de faire son possible pour les surmonter.

» Agréez, etc.

» *Signé* : STANLEY. »

Des dépêches analogues étaient adressées à tous les ambassadeurs de l'Angleterre auprès des cours étrangères afin d'amener un concert européen en faveur des Juifs de la Serbie. Lord Stanley disait à l'ambassadeur anglais auprès de la Russie : « Je ne doute pas que les sentiments d'humanité qui ont engagé l'empereur de Russie à intervenir auprès du Sultan pour protéger les populations chrétiennes contre la persécution des Musulmans ne portent Sa Majesté Impériale à user de son influence auprès du souverain de la Serbie pour délivrer les Israélites Serbes des cruelles persécutions qu'ils subissent de la part d'une race chrétienne. »

La France, l'Italie, la Turquie agirent d'accord avec l'Angleterre.

Le grand-vizir Ali pacha fit remarquer au président de notre comité à Constantinople que, probablement, le prince, comme chrétien, n'aurait pas la même ardeur pour faire des concessions aux Israélites que pour faire admettre par la Sublime-Porte toutes ses réclamations.

La démarche des grandes puissances fut sans résultat, mais elle leur fait honneur parce qu'elle montre leur action se dégageant de leurs intérêts particuliers pour s'élever à la revendication du plus grand des principes, celui de la liberté religieuse.

Nous sommes allés nous-mêmes, il y a quelques mois, demander au prince de Serbie, à Paris, l'émancipation des Israélites. Il nous a déclaré que le seul obstacle à cette émancipation était, comme les ministres du gouvernement serbe l'avaient dit au consul général d'Angleterre, dans la jalousie commerciale des marchands qui composent la représentation du peuple serbe, et repoussent les Juifs comme des concurrents vendant de la meilleure marchandise à meilleur marché. Il attend d'une chambre libérale l'émancipation qu'il souhaite et qu'il prépare

Digitized by Google

en donnant aux Juifs, dans toutes les occasions, le témoignage de son estime.

Mais les Juifs découragés songent à quitter ce pays inhospitalier, et l'Europe aura la tristesse de voir la liberté assurée à la Serbie ne servir qu'à lui donner la force de chasser une partie de ses habitants honnêtes, paisibles et industrieux.

Un autre pays qui doit, comme la Serbie, son existence au protectorat des grandes puissances, la Roumanie, les a étonnées, irritées, soulevées par sa barbarie contre les Juifs.

Nos coreligionnaires anciennement établis dans le pays forment une partie considérable de sa population; on évalue leur nombre à plus de 300,000. Un homme éminent du pays, ancien ministre M. Epureano, a dit, en défendant des Juifs accusés de vagabondage devant la cour de Jassy, que les Juifs travaillent, que le pays leur doit son commerce, son industrie, ses établissements de crédit, ses relations avec l'Occident ; qu'ils ont le monopole de la production sous toutes ses formes, parce que les Roumains ont préféré à tous les genres de travaux exercés par les Juifs les fonctions publiques. Un écrivain français, qui a pris l'air du pays assez longtemps pour en prendre les plus mauvais préjugés, M. Desjardins, ne méconnait pas lui-même que « les Juifs sont industrieux, qu'ils ont des mœurs, qu'ils sont » patients, économes au-delà de ce qu'on peut dire et laborieux » sans relâche. » Ce sont là d'utiles compatriotes, et les Roumains auraient dû les traiter fraternellement.

L'avénement d'un gouvernement libéral fit espérer, il y a quelques années, leur émancipation civile et politique: elle fut préparée par la convention diplomatique de 1858, assurant les droits civils à tous les Roumains sans distinction de culte, par les dispositions du Code civil promulgué en 1864, inscrite dans le projet de constitution en 1866, proposée aux Chambres, mais abandonnée sous la pression d'une émeute.

La faiblesse du gouvernement cédant à l'émeute que, dans un document officiel, il attribuait à des machinations de l'étranger, excita les ennemis des Juifs. Aidés

Digitized by Google

par tous les intrigants, par tous les mercenaires, par des journaux de partis les plus opposés, présentant les Juifs comme « une race de vagabonds qui, depuis dix-huit siècles, erre de » pays en pays pour se rassasier des labeurs de la population chrétienne, » ces ennemis prêchèrent la spoliation et l'expulsion des Juifs du pays. Le gouvernement crut faire preuve de respect pour la liberté en tolérant ces excitations sauvages; un ministre crut faire acte d'habileté politique en y cédant.

Vous connaissez la circulaire du 7 avril 1864, qui, ressuscitant des lois et des ordonnances abrogées par la convention diplomatique de 1858 et par l'article 1912 du Code civil, fit savoir aux préfets qu'il était défendu aux Israélites de demeurer dans les communes rurales et d'exercer les professions d'aubergistes, de cabaretiers et de prendre des terres à ferme, et leur ordonna l'exécution rigoureuse de ces prescriptions. C'était l'annulation de tous les contrats de fermage faits avec les particuliers et avec l'Etat, la dépossession des Juifs, la suppression de tous les droits acquis et respectés par les gouvernements antérieurs.

Les Juifs, spoliés, chassés des communes, devenaient des vagabonds. Une autre circulaire prescrivait aux préfets et autres agents de l'administration l'exécution des anciennes mesures administratives contre le vagabondage, également abolies par le Code pénal : arbitrairement ressuscitées, elles donnaient à l'arrestation des Juifs et à leur déportation l'apparence de mesures légales; le soin de les exécuter fut laissé aux ennemis les plus acharnés des Juifs.

Le 20 mai, une dépêche de Jassy nous apprit que les Juifs, ouvriers, propriétaires, commerçants, sans distinction d'âge, étaient saisis dans leurs maisons, enchaînés, frappés et conduits en prison au milieu des cris de détresse poussés par leurs femmes et leurs enfants et ne trouvant d'autre écho que les rires féroces d'une populace en délire. Les consuls protestèrent.

Le ministre promit de faire entrer plusieurs Israélites dans la commission municipale illégalement chargée de statuer sur le vagabondage; la commission refusa de les recevoir, les consuls renouvelèrent leurs protestations.

Digitized by Google

La presse de l'Europe entière, informée par nous, s'indigna ; les gouvernements intervinrent. Du cabinet de l'Empereur partit, après une démarche de notre président, la mémorable dépêche qui déclarait qu'un gouvernement qui tolère une telle persécution se met au ban des nations. Le gouvernement anglais, le gouvernement autrichien firent d'énergiques représentations au Prince.

Le soulèvement de l'opinion publique en Europe, l'attitude des gouvernements inquiétèrent le gouvernement roumain : il nia la persécution, présenta les actes qui l'avaient ordonnée tantôt comme des mesures d'hygiène, tantôt comme des mesures de police prises contre tous les vagabonds sans distinction de culte, et même comme des mesures de salut public contre les intrigues de la Russie.

Pour donner crédit à l'une de ces versions, on poursuivit pour vagabondage trente-cinq Israélites : tous furent condamnés par le tribunal de Jassy ; dix-neuf firent appel ; la Cour prononça l'acquittement de onze condamnés. Trois d'entre eux furent défendus par M. Epureano. Il éleva leur défense à la hauteur d'un débat politique où la conduite du gouvernement fut discutée et sévèrement jugée, même au point de vue des intérêts du pays. Il fut inutile de défendre les condamnés ; ils n'étaient pas vagabonds, ils avaient des métiers : l'un était tailleur, l'autre cordonnier, le troisième tonnelier; ils travaillaient jusqu'au jour où on les avait enlevés de la maison de leurs patrons pour les jeter en prison. La loi du pays tenant pour vagabonds les individus qui n'ont ni métier ni domicile, la condamnation devait tomber, l'accusation fut même abandonnée, et les trois condamnés furent acquittés.

Cependant la persécution n'avait pas cessé ; à Vaslui, des Juifs, mis en liberté, étaient emprisonnés de nouveau ; à Bacau, la garde nationale prenait les armes pour repousser les Juifs qui, chassés des campagnes, venaient chercher un asile dans la ville ; à Jassy, un Juif apportant de la nourriture à des prisonniers était poignardé.

Digitized by Google

L'*Alliance* dénonça ces nouveaux actes de barbarie aux gouvernements et à la presse.

Le gouvernement français fit de nouvelles représentatiens au prince; en Angleterre, les deux chambres interpellèrent le gouvernement.

Le 1er juillet, dans la chambre des lords, le vénérable lord Strafford de Recliffe ouvrit la discussion, il s'indigna de voir la persécution continuer secrètement, et le gouvernement roumain braver l'opinion des grandes puissances en laissant à la tête des affaires le ministre qui avait ordonné cette persécution; et faisant l'histoire des Juifs et l'éloge de leurs mœurs paisibles, il exprima sa compassion pour leur souffrances dans un beau langage :

« Je présume, dit-il, que les Israélites sont aussi sensibles à la persécution que les meilleurs Chrétiens, et la différence de religion ne doit pas diminuer la sympathie qu'inspirent des souffrances de ce genre. Je dirai, au contraire, qu'un peuple qui a été, comme celui-ci, isolé des autres et en butte au mépris et à la persécution, mérite toute notre sympathie. »

Le comte de Denbigh ajouta : « Je suis péniblement affecté de la manière dont les infortunés Israélites ont été traités, surtout quand leur crime est d'être des gens paisibles et industrieux, vendant leurs marchandises à meilleur marché que les autres habitants. »

Il finit en disant : « Il n'y a rien eu de plus malheureux en tout temps que les persécutions, et maintenant il s'ouvre un ère où les hommes de toutes les religions doivent pouvoir adorer Dieu selon leur conscience sans être inquiétés, et posséder les mêmes droits civils et politiques. »

Le ministre promit de mettre la correspondance sous les yeux de la chambre pour lui faire connaître la conduite tenue par le gouvernement.

Le 5 juillet, dans la chambre des communes, sir Francis Goldsmid retraça l'histoire de ces tristes événements, et après plusieurs orateurs, le ministre, lord Stanley, prit la parole et représenta cette persécution comme « le résultat d'une opinion

Digitized by Google

» qui régnait il y a trois ou quatre siècles, et qui a de nom-
» breux adhérents en Roumanie, c'est qu'en persécutant les au-
» tres, on expiait sa propre immoralité. » « Ce peuple a, dit-il, été récemment émancipé, et, sortant d'un état d'infériorité, il est heureux de trouver une communion sur la quelle il puisse exercer des persécutions analogues à celles qu'il a subies. »

Le 6 juillet, lord Stanley fit savoir au consul général d'Angleterre à Bucharest que la persécution des Juifs de la Moldavie avait donné lieu, dans les deux chambres, à une discussion que le gouvernement de Sa Majesté aurait voulu, dans l'intérêt des Principautés et du Prince, voir prévenue par des mesures efficaces contre la cruelle persécution dont les Juifs ont été les victimes.

Le gouvernement autrichien intervint avec une énergie nouvelle.

Après ces réclamations répétées, la persécution parut arrêtée, le Prince parcourut la Moldavie pour la pacifier.

Son ministre des affaires étrangères reçut de nous, après une démarche faite en son nom auprès de notre président, par un de nos concitoyens justement renommé en Roumanie, la proposition des mesures qui nous permettaient d'arrêter nos plaintes aux gouvernements et notre polémique dans les journaux, quand arriva la nouvelle de l'affreuse noyade de Galatz.

Dix malheureux Juifs, expulsés du pays, étaient transportés, le 14 juillet, dans une embarcation sur la rive turque. Parmi ces pauvres gens, se trouvait un vieillard tellement faible que deux soldats devaient le soutenir pour le jeter dans l'embarcation. Au lieu de consigner ces Israélites au corps de garde, à Zatoca, les soldats, chargés de l'exécution des ordres de l'administration, les conduisirent sur l'île inhabitée et envahie par les eaux qui se trouve en face de Galatz, et ainsi qu'ils l'avaient déjà fait antérieurement, les jetèrent dans les marais. L'un d'eux y périt. Les soldats turcs eurent pitié des autres, les recueillirent le samedi soir, et les emmenèrent à Galatz où ils voulurent les consigner au corps de garde situé devant le capitanat du port.

Au lieu de recevoir ces malheureux, les soldats les poussèrent dans l'eau à coups de crosses et de baïonnettes. Deux Juifs, dont l'un était ce vieillard malade, l'autre un jeune homme, se voyant menacés par les baïonnettes, cherchèrent à se réfugier dans l'embarcation; mais ils n'y réussirent pas, et, entraînés par le courant, se noyèrent. Aucune tentative ne fut faite par les soldats pour sauver ces deux hommes qui se noyaient devant leurs yeux à une petite distance de la rive pendant que la barque turque s'éloignait. Une embarcation du bateau à vapeur, *le Mercure*, de la Société autrichienne du Danube, armée à la hâte, arriva trop tard pour les sauver. Les autres malheurenx furent enfin reçus et mis aux arrêts après avoir été laissés, quelque temps dans l'eau, exposés aux ardeurs du soleil.

La protestation du monde civilisé contre ce crime fut devancée par celle du corps consulaire de Galatz.

Le 15 juillet, les consuls écrivirent au préfet: « Nous ne savons » si, parmi ces Israélites, il se trouve quelque étranger, mais eu » égard à la persécution notoire dont les Israélites sont » l'objet dans ce pays, nous croyons de notre devoir rigou» reux de protester hautement, au nom des gouvernements que » nous représentons ici, contre ces actes de barbarie dont » nous laissons la responsabilité toute entière à vous-même, » monsieur le préfet, et à l'autorité supérieure vis-à-vis du » monde civilisé. »

Le 23 juillet, tous les consuls généraux, résidant à Bucharest, allaient renouveler cette protestation devant le Prince, et demandaient avec insistance la suspension de toutes les mesures prises contre les juifs, en faisant valoir les principes d'humanité méconnus par le gouvernement.

Le gouvernement roumain attribua aux Turcs, avant toute enquête, le crime de Galatz, et ordonna une enquête qui démontra la culpabilité des Turcs et l'innocence de tous les agents roumains. La Turquie n'accusa pas les Roumains, mais elle proposa au gouvernement une enquête contradictoire qui, confiée à une commission mixte de Roumains et Turcs, ferait

Digitized by Google

apparaître la vérité. L'enquête fut refusée par le gouvernement roumain, et le gouvernement turc fit connaître ce refus à toutes les puissances de l'Europe : ce fut sa seule protestation contre la fausse imputation de ce crime ; le gouvernement roumain n'en punit pas les auteurs, et le préfet Lupazco garda sa préfecture.

Nous étions sous l'impression de cette effroyable tragédie, quand le secrétaire du prince de Roumanie, un Français distingué, présent à Paris, vint au milieu de nous : il nous dit que, sans mandat de son gouvernement, mais avec la pensée de le servir, il désirait nous donner ses impressions et recueillir les nôtres sur tout cet ensemble d'événements. Il fit tous ses efforts pour en atténuer l'horreur, et nous affirma les bonnes dispositions du Prince, auxquelles nous n'avions jamais cessé de croire, à l'égard des Israélites. Mais ce qui nous importait, c'était que le gouvernement y conformât ses actes, et notre comité demanda, par une lettre au Prince, la destitution du préfet de Galatz, le remplacement du ministre, le désaveu de sa circulaire, la reconnaissance, par un acte gouvernemental, des droits civils appartenant aux Juifs, d'après la convention diplomatique de 1858, enfin la proposition aux chambres d'une loi leur accordant les droits politiques.

Quelques jours plus tard, on annonçait la démission du ministre, c'était une satisfaction donnée à l'opinion publique, mais elle était insuffisante, car les agents du gouvernement les plus implacables dans la poursuite des Juifs étaient conservés, et, encouragés par l'impunité, ils ne tardaient pas à recommencer la persécution.

Au mois d'octobre, le préfet Lupazco donnait l'ordre de chasser les Juifs des communes voisines de Galatz, le maire de Jassy ressuscitait un arrêté de 1744 défendant aux Juifs de prendre à leur service des domestiques chrétiens, un tribunal refusait d'enregistrer une hypothèque au nom d'une communauté israélite, en prétendant que le droit hypothécaire ne pouvait, pas plus que le droit de propriété, appartenir à des Juifs.

Digitized by Google

Les gouvernements étaient informés de ces faits, et la polémique reprise dans les journaux quand M. Bratiano vint à Paris. Un de nos coreligionnaires, ami de M. Bratiano, obtint de lui de bonnes paroles pour les Israélites, et M. Bratiano voulait nous les répéter. Une conférence eut lieu entre lui et nous en présence de l'agent des Principautés à Paris, M. Cretzulesco ; les événements passés y furent l'objet d'un débat dont vous devinez l'ardeur. M. Bratiano promit expressément que le gouvernement roumain ne permettrait désormais aucune vexation contre les Israélites et qu'il donnerait satisfaction à toutes nos réclamations adressées directement à l'agent des Principautés. C'était entrer dans une voie de conciliation qui devait, selon M. Bratiano, aboutir bientôt à l'émancipation complète des Israélites.

Nous avons recueilli cette promesse. Sa loyale exécution est aussi nécessaire à l'honneur du gouvernement roumain qu'à l'intérêt de la Roumanie.

Nos procès-verbaux indiquent différents actes d'intolérance commis dans différents pays, et combattus, avec opiniâtreté, soit par le Comité central, soit par les Comités locaux ; ils en parlent avec assez d'étendue pour nous dispenser d'en faire l'analyse, après vous avoir entretenus si longuement de la situation de nos coreligionnaires en Serbie et en Roumanie.

IV

L'appui donné à tous les Israélités persécutés qui le réclament dans des contrées plus ou moins éloignées de la nôtre, ne nous fait pas oublier ceux qui, dispersés dans les contrées les plus reculées, y vivent dans un triste isolement. Ils ne nous connaissent pas, et nous les connaissons seulement par des récits plus ou moins incertains. Quelques voyageurs traversant leurs pays ont jeté un regard distrait sur eux, ou trouvé dans la différence de mœurs, de langue, de religion, quelquefois même dans la défiance inspirée par leurs recherches un obstacle à des rapports sérieux et utiles avec ces Israélites. De là

Digitized by Google

vient le mystère qui plane encore sur l'origine, sur l'histoire, sur les mœurs, sur l'état de tant d'Israélites.

Les visiter, les étudier, leur apprendre qu'ils ne sont pas isolés dans le monde, leur montrer des coreligionnaires prêts à leur tendre une main fraternelle, les assister s'ils souffrent, les faire entrer et faire entrer par eux peut-être les peuples au milieu desquels ils vivent dans le grand courant de civilisation, c'est une tâche que l'*Alliance* a commencée et qu'elle se propose de poursuivre.

Dans le Caucase, habite tout un peuple d'agriculteurs Israélites qui nous sont à peu près inconnus.

Un Israélite instruit de la Russie, M. Tscharny, est au milieu d'eux; il veut les étudier et nous promet un travail intéressant sur eux. Le Comité central lui a donné une subvention.

D'autres coreligionnaires, encore plus inconnus, sont ceux de l'Abyssinie; on n'a sur eux que les publications de quelques missionnaires protestants, et d'un savant français, M. Dabadie. Jamais un savant Israélite, capable de faire disparaître l'obscurité qui enveloppe leur origine et leur histoire, ne les a visités. L'obstacle au voyage était, sans parler de ses dangers, dans la difficulté des relations avec les Falashas, sans la connaissance de leur langue. Un Israélite érudit, M. Joseph Halévy, a reçu de nous la mission d'aller les étudier. Il s'est longtemps préparé à cette difficile entreprise, il connaît l'histoire et la littérature hébraïques, plusieurs idiômes Ethiopiens, il a un amour ardent pour le Judaisme, il est intrépide, enthousiaste, il a dans le succès de son voyage une foi qui ne redoute aucun obstacle.

Il est parti; nos coreligionnaires de l'Egypte lui ont donné d'utiles informations. A Massouah, il a trouvé le camp de l'armée anglaise où il s'est arrêté, pensant entrer avec elle dans le pays.

Mais, craignant de l'attendre trop longtemps, il a poursuivi sa route. Il a pénétré dans le pays qu'il doit visiter, et, par lui, nous espérons arriver à connaître les Falashas, et peut-être à établir des rapports permanents avec ce peuple qu'on dit si nombreux.

Digitized by Google

Après les Falashas nos coreligionnaires anglais veulent que les Juifs de la Chine soient visités; peu nombreux, ils végètent dans la misère et l'ignorance ; c'est à peine s'ils soupçonnen leur origine et leur histoire, et l'on craint, si on ne les visite bientôt, d'apprendre leur disparition avant de les avoir connus. Il nous a paru prudent d'attendre la fin du voyage en Abyssinie avant de prendre une décision sur le voyage proposé par le Comité anglais.

V

Les relations créées par notre Société avec les communautés de l'Orient nous font apercevoir partout une grande pénurie de moyens pour l'éducation de leurs enfants. Il leur faut des écoles où l'enseignement religieux, dirigé avec méthode, soit complété par les notions élémentaires des sciences nécessaires à tout homme civilisé, et nous appliquons la plus grande partie de nos ressources à la création des écoles.

Ces écoles reçoivent immédiatement un grand nombre d'élèves, les pauvres et les riches y prennent place indistinctement.

Les élèves ont une souplesse d'esprit, une docilité de caractère qui rend leur instruction facile; et pour la rendre attrayante, il suffit que le maître leur fasse entrevoir tout ce monde inconnu de la science qui leur apprend la grandeur du travail de l'esprit humain.

Les enfants aiment le maître qui leur fait aimer le travail, en se les attachant, il a sur eux une autorité qu'il doit appliquer à leur direction morale ; il en fait des hommes instruits et honnêtes, capables quelquefois de diriger d'autres enfants, et toujours de leur donner de bons exemples.

L'instruction les sauvant de leur misère, son effet salutaire est compris. Bientôt tous les enfants veulent une place dans l'école, et l'école est trop étroite pour les contenir tous. Il faut l'agrandir, et l'école devient la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'avenir de la communauté régénérée.

Quand l'école des garçons existe, il faut une école de filles chaque communauté a besoin de ces deux écoles.

Digitized by Google

Puis viennent d'autres communautés nous demandant à leur tour des écoles ; il faut les créer, si nous ne voulons pas retarder l'œuvre de la civilisation dont nous avons la responsabilité. Toutes ces écoles réclament des maîtres, et les maîtres nous manquent. L'œuvre devient ainsi difficile, nous devons pourtant y suffire.

Cette année l'*Alliance* a soutenu, agrandi les écoles existantes, créé six écoles nouvelles et une école préparatoire pour les maîtres.

Les écoles de Tétuan sont nos écoles les plus anciennes. L'école des garçons, qui comptait l'année dernière 160 élèves en a, cette année, 310 apprenant l'hébreu, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique.

L'école des filles a 107 élèves, divisées en trois classes; elles apprennent la lecture française et espagnole, la grammaire espagnole, l'analyse, le calcul, la lecture, l'écriture hébraïque et les travaux d'aiguille. Ces écoles sont visitées et protégées par le vice-consul anglais, M. Green.

Voulant donner à ces enfants une occupation utile pour leurs heures de loisir, et leur apprendre à développer, par leurs propres efforts, l'instruction bien dirigée par leur maître, nous avons donné une bibliothèque à l'école.

L'exemple des enfants qui s'instruisent a poussé les hommes à s'instruire, et le zèle de notre directeur, M. Gogman, leur est venu en aide ; il a ouvert pour eux une école du soir, et 67 ouvriers y viennent apprendre la lecture, l'écriture espagnole avec un zèle qui n'est pas surpassé par les ouvriers des nations civilisées.

A Tanger, l'école des garçons, fondée il y a trois ans et demi, comme l'école des garçons de Tétuan avec le concours du comité anglais, a 436 élèves. L'enseignement, dirigé par M. Bernard Lévy, est à peu près le même qu'à Tétuan. L'école a une division supérieure de 22 élèves, dont les uns se préparent à l'enseignement, les autres au rabbinat.

Digitized by Google

Les travaux des élèves de cette école ont figuré à l'Exposition Universelle, et le rapport fait sur eux par le commissaire général du Maroc à l'Exposition Universelle s'exprime dans les meilleurs termes.

M. le ministre de France au Maroc a bien voulu nous adresser, avec l'extrait du rapport, les compositions des élèves, en nous disant : « Je ne puis en faire un meilleur usage que de » les offrir à l'*Alliance israélite universelle*, comme une preuve » de sa sollicitude pour ses frères du Maroc. »

L'attention qu'il veut bien donner à cette école nous montre l'intérêt qu'il porte aux Israélites du Maroc, et nous aimons à l'en remercier publiquement.

En Turquie, l'*Alliance* avait, l'année dernière, deux écoles : l'une à Bagdad, l'autre à Volo.

L'école de Volo est dirigée par un ancien instituteur de l'Algérie, M. Hirsch, qui a continué la bonne direction donnée à cette école par M. Weiskopf.

Tous les enfants israélites et plusieurs enfants grecs suivent ses cours, et apprennent, avec la géographie et l'histoire, l'hébreu, l'italien et le français. Le directeur nous écrit que tous ses élèves travaillent et s'instruisent.

Deux élèves grecs ont quitté l'école pour aller étudier le droit à l'Université d'Athènes; ils ont exprimé à l'*Alliance* leur gratitude pour l'accueil hospitalier que leur avait fait notre école, et les Grecs, désireux de faire profiter tous leurs enfants de notre enseignement, nous ont proposé de réunir leur école à la nôtre. Nous n'avons pu, dans l'intérêt de la discipline et de la bonne direction des études, accueillir cette proposition ; mais, en l'écartant, nous avons déclaré que l'école restait, comme auparavant, ouverte aux enfants grecs, aux pauvres comme aux riches.

A Bagdad, l'école est encore sans directeur; M. Weiskopf, désigné pour prendre sa direction, en a été détourné par son état de santé.

Dans son dernier rapport, M. le consul de France disait avoir été agréablement surpris de trouver des élèves possédant une connaissance assez étendue du français, de l'anglais et de l'arabe.

L'école a été soutenue par le zèle du président de notre comité, M. Lurion, et par les leçons de quelques professeurs du pays; il nous tarde de trouver un homme digne d'être placé à la tête d'une école qui, placée à l'extrémité de la Turquie, sur les confins de la Perse, peut exercer une salutaire influence sur l'état de nos coreligionnaires si triste dans ces contrées.

Les écoles fondées cette année sont : les unes au Maroc, les autres en Turquie.

A Mogador, l'*Alliance* a fondé deux écoles : une école de garçons, une école de filles. Le comité anglais a concouru à la fondation de l'école des garçons.

Cette école est placée sous la direction de M. Hermann Cohn, ancien directeur de l'école de Tétuan; les consuls de France et d'Angleterre, M. Baumier, M. Perry, le docteur Thevenin, le grand-rabbin, les principaux habitants, ont aidé sa fondation et la protégent.

Elle a 100 élèves, l'enseignement est celui de nos autres écoles.

Quarante élèves fréquentent l'école des filles dirigée par Mme Cohn, et visitée avec un vrai dévouement par Mme Baumier et Mme Thévenin.

Faire venir ces jeunes filles régulièrement à l'école, les habituer à la discipline, au travail des mains, c'est une tâche à laquelle Mme Cohn s'applique avec assiduité à cause de ses difficultés même. La directrice leur enseigne la lecture, l'écriture, le calcul et la couture; elle s'exerce à l'étude de l'arabe pour faire entrer cette langue dans son enseignement.

L'éducation des filles bien dirigée sera le remède à un mal fréquent dans les pays barbares; la précocité des mariages leur donnant le fardeau d'une famille qu'elles sont incapables de bien

Digitized by Google

élever, et le travail de la couture inconnnu des femmes, à tel point que les indigènes se servent de linge non ouvré et que les Européennes sont obligées de le coudre elles-mêmes, va devenir pour ces jeunes filles un métier lucratif qui les mettra à l'abri de la misère.

A Saffy, un ancien élève de l'école de Tanger, a fondé une petite école; l'un de ses protecteurs, M. David Serusy, nous exprime, dans une de ses lettres, la satisfaction que lui causent les progrès des élèves dans la traduction de l'espagnol en français, dans la géographie et dans l'arithmétique.

Après la fondation de ces trois écoles, nous avons relevé l'école de Damas, tombée l'année dernière.

M. Weiskopf, chargé de son organisation, a groupé, dans cette école, en quinze jours, 160 élèves.

Puis sont venus vingt professeurs dirigeant l'enseignement religieux des enfants de la ville pour les faire admettre tous dans l'école naissante. M. Weiskopf espère les recevoir bientôt dans son école agrandie. Il se félicite de l'appui bienveillant que lui donne le consul de France, M. Rousseau.

L'ecole de Damas était à peine ouverte qu'une autre école s'ouvrait à Andrinople.

Nous l'avons placée sous la direction d'un jeune rabbin sorti de l'école rabbinique de Paris, M. Félix Bloch.

Dans la cérémonie d'inauguration faite solennellement, en présence du corps consulaire, du grand-rabbin, des évêques musulman, chrétien, arménien, M. le gérant du consulat de France a promis d'être un protecteur pour l'école, et le gouverneur de la ville a déclaré que le Sultan voyait avec plaisir naître, à Andrinople, un établissement d'instruction européenne.

Le directeur de l'école nous dit, dans une lettre arrivée hier, l'étonnement naïf et la joie des administrateurs de l'école, en voyant arriver de livres, de grandes cartes géographiques, des instruments de science. Ils ont raison de recevoir comme des trésors les moyens d'instruction que leur offre l'*Alliance*.

Digitized by Google

L'école a plus de cent élèves ; il reste encore un très-grand nombre d'enfants dispersés dans d'autres écoles où l'enseignement paraît aussi mal dirigé que la discipliné. Nous voulons que, là comme ailleurs, l'école de l'*Alliance* soit la seule école de la ville et procure à tous les enfants le bienfait de l'instruction qui leur est si nécessaire.

A Larisse, en Thessalie, le succès de l'école de Volo a engagé nos coreligionnaires à nous demander la création d'une école.

Sa création est décidée et nous allons lui donner un directeur.

A Jérusalem, nous faisons, avec le concours de M. Albert Cohn, dans l'orphelinat fondé par un coreligionnaire bien charitable, M. Blumenthal, et soutenu par la charité de nos coréligionnaires, entre lesquels M. Maurice Blin, de Bischwiller mérite d'être cité, l'essai de la création d'une école dont nous espérons vous annoncer le succès l'année prochaine.

Les six écoles créées cette année élèvent à onze le nombre des écoles soutenues par l'*Alliance* ; c'est un petit nombre pour cet immense Orient peuplé d'Israélites dans toute son étendue, et nous ne pouvons voir sans tristesse toutes ces communautés encore sans ressources pour l'éducation des enfants. Nous poursuivons notre œuvre, espérant, avec le concours de nos coreligionnaires, couvrir tout l'Orient d'écoles florissantes.

Pour donner à ces écoles des maîtres, nous réunissons à Paris les meilleurs élèves de nos écoles, et les préparons à devenir les directeurs de nos écoles nouvelles. Quatre ou cinq années d'études faites sous la direction des maîtres choisis par nous, et complétées par les cours publics leur donneront un savoir étendu, varié ; ils iront ensuite s'exercer à l'enseignement dans nos écoles de Paris auprès de leurs habiles direc-

Digitized by Google

teurs, et retourneront dans leurs pays, instruits et capables d'initier leurs jeunes compatriotes à la civilisation occidentale.

L'école a un élève de Constantinople, un de Jérusalem, un de Tétuan ; elle va recevoir encore un élève de Tétuan, deux de Tanger, un de Bagdad. Nous avons admis un jeune maître hongrois à suivre les cours de l'école préparatoire pour apprendre le français et devenir bientôt prêt à donner aux enfants de l'Orient l'enseignement qu'il a déjà su donner à des enfants de son pays.

VI

A l'encouragement de l'instruction, nos statuts ajoutent l'encouragement à la science et à toute publication utile au Judaisme.

Les publications que nous avons favorisées sont faites les unes pour défendre nos coreligionnaires, les autres pour faire apparaître, dans le débat ouvert entre les doctrines morales et religieuses, la lumière de notre doctrine.

Le livre de M. le rabbin Benamosegh, qui a obtenu le prix dans le concours ouvert sur la comparaison entre la morale chrétienne et la morale juive, vient de paraître ; il est accueilli, même par des adversaires, comme un livre remarquable par l'élévation, par la richesse des idées, par l'érudition, et digne de tenir une grande place dans la controverse religieuse.

L'*Alliance* a aidé sa publication ; elle a également aidé celle d'une brochure écrite par M. le Dr I.-J. Rülf, prédicateur à Memel, contre un acte de prosélytisme attentatoire à la puissance paternelle.

Les autres publications encouragées sont : les *Elévations religieuses et morales*, de M. le rabbin Mossé, d'Avignon ; le travail de M. Castro, ministre officiant à Bordeaux, sur *Moïse* ; la *Foi d'Israël*, de M. Bloch ; l'*Encyclopédie talmudique*, de M. le grand-rabbin Dr Hamburger, de Strelitz.

La récompense instituée par M. Albert Cohn et par l'*Alliance* pour être donnée, tous les ans, à un auteur distingué par ses œuvres scientifiques, a été donnée à M. le docteur Rabbinowicz,

connu par ses publications sur la philologie, la médecine et l'histoire religieuse.

VII

Nous vous avons tout dit sur nos travaux de cette année, et si nous recherchons leur utilité, nous aimons à proclamer qu'ils ne servent pas moins à la civilisation qu'au Judaisme.

Défendre nos coreligionnaires contre la violence, protéger leur existence, le libre exercice de leur religion, leur assurer la possession du fruit de leur travail, c'est fortifier le respect de la vie humaine, favoriser le progrès de la liberté religieuse faire présider l'idée du droit aux relations des hommes entre eux.

Les empêcher d'être opprimés par des peuples qui prétendent à la supériorité sur eux, c'est empêcher souvent la domination de races abâtardies sur une race active, intelligente, laborieuse.

Chercher les Israélites dans les contrées lointaines de l'Orient, organiser des rapports permanents avec eux, c'est rapprocher de nous par eux des peuples enfermés dans l'isolement par les préjugés de l'antiquité contre les peuples étrangers, c'est leur ouvrir la route de l'Occident.

Ressusciter la vie intellectuelle parmi les Juifs de l'Orient, créer des écoles, c'est opposer un élement puissant de vitalité au fatalisme oriental.

Emanciper partout nos coreligionnaires, leur ouvrir toutes les voies de l'activité humaine, c'est associer au développement intellectuel, moral, économique des peuples un nombre considérable d'hommes à qui tout progrès est facile, familier au génie de leur race et qui tiennent, partout où ils sont libres, leur place dans les sciences, dans les arts, dans le travail de la civilisation.

Apporter la doctrine, qui est la vérité pour nous, dans le débat des doctrines morales et religieuses, c'est y faire entrer un élément d'examen dont l'importance est reconnue par ses adversaires eux-mêmes.

L'utilité de notre œuvre pour la civilisation est bien com-

Digitized by Google

prise ; elle a l'appui des gouvernements civilisés, de l'opinion publique, de la presse. Nous devons aux gouvernements, à la presse, l'expression de notre gratitude ; nous la devons également à tous nos coopérateurs ; ils ont assuré la prospérité de notre œuvre, et, grâce à leurs efforts, nous espérons voir l'*Alliance*, se développant sans cesse, rendre dans le monde entier son action aussi féconde en bien que glorieuse pour le Judaisme.

M. E. Lévi Alvarès, trésorier, rend compte de la situation financière de la Société :

Messieurs,

Nous avons à vous rendre compte de la gestion financière de la société depuis le 1er octobre 1866, date du dernier rapport qui vous a été présenté, jusqu'au 30 septembre 1867, époque fixée par le comité central pour la clôture de l'exercice.

Les tableaux suivants vous feront connaître les recettes et les dépenses de la Société pendant ces douze mois, la situation financière au 30 septembre, et l'accroissement des membres de l'*Alliance israélite universelle*.

RECETTES.

Cotisations :		
1° Sur les cotisations antérieures à 1866..	531 20	
2° Sur les cotisations de 1866.............	14.588 60	
3° Sur les cotisations de 1867.............	20.953 13	
		36.072 93
Œuvre des écoles........................		2.451 90
Dons....................................		6.823 55
Secours aux savants.....................		125 »»
Œuvre d'encouragement à la science juive....		195 »»
Revenus divers..........................		2.205 50
Total des recettes..................		47.873 88

Digitized by Google

DÉPENSES.

Frais généraux :		
Appointements	6.000 »»	
Loyer et salle de réunion	800 »»	
Frais divers	983 30	
		7.783 30
Affranchissements et expéditions		3.290 25
Impressions		4.766 85
Œuvre des écoles :		
Ecoles d'Afrique et d'Orient	19.610 25	
Ecole préparatoire de Paris	2.984 35	
		22.594 60
Travaux littéraires		259 30
Encouragement aux publications		1.754 15
Missions :		
En Roumanie	1.350 »»	
En Abyssinie	6.160 »»	
		7.510 »»
Souscriptions diverses		1.250 »»
Œuvre d'encouragement à la science juive, attribution des recettes, de notre allocation annuelle et des intérêts		313 60
Secours annuels aux savants		200 »»
Total des dépenses		49.722 05
Excédant des dépenses sur les recettes		1.848 17

Si donc d'un côté nous avons reçu cette année 12,268 fr. 86 de plus que dans les douze mois de l'année dernière, nos dépenses par contre ont augmenté de 25,549 fr. 49. Cet excédant considérable provient en partie des missions, pour lesquelles 7,510 fr. ont été dépensés jusqu'à ce jour, et surtout de l'accroissement des dépenses pour les écoles, qui s'élevaient à 22,594 fr. 60, tandis que les recettes affectées à cet objet par les souscriptions spéciales, subissant une diminution de 1,990 fr. 90, ne s'élevaient pour 1867 qu'à 2,451 francs 90 centimes.

Digitized by Google

Nous faisons appel de nouveau à nos adhérents en faveur de l'œuvre des écoles, qui est sans contredit une des plus importantes œuvres de l'*Alliance*.

Bilan au 30 septembre 1867.

ACTIF.

Espèces en caisse..		356 80
Titres en portefeuille, en dépôt chez MM. B. Allégri et Ce, banquiers :		
24 obligations de la Seine,		
60 obligations des Ardennes,		
30 obligations Lyon-fusion,		
1 titre de rente italienne de 10 fr.		
Prix d'achat ou d'estimation..............	45.357 20	
2 obligations de l'Emprunt des Principautés Danubiennes 1864, nos 3189 et 3190, léguées par feu M. J. Lœbel, pour le produit en être consacré à une œuvre en mémoire de feu Mme Lœbel, évaluation des obligations.....	3.000 »»	
Valeurs inaliénables par destination du donateur :		
1 titre de 20 fr. de rente 3 0/0 français, légué par feu M. Isaac Dalsace pour acquitter chaque année sa cotisation, évaluation	446 15	
1 titre de rente de 50 fr., 3 0/0 français, donné par M. et Mme J. Carvallo, pour acquitter chaque année la cotisation de feu Mme veuve Robles, de Bordeaux, évaluation..................................	1.150 »»	
		49.953 35
		50.310 15

PASSIF.

MM. B. Allégri et C[e], solde à leur crédit...............	1.767 87
Souscription tunisienne, reliquat réservé................	5.265 02
Œuvre d'encouragement à la science juive............	933 10
Total.......................	7.965 99
Notre capital est donc de..............................	42.344 16
	50.310 15

Notre capital était au 1[er] octobre 1866 de 44,192 fr. 33, il a donc subi une diminution de 1,848 fr. 17.

Cette diminution de notre capital ne provient pas d'une diminution correspondante dans les recettes, mais elle provient d'une forte augmentation dans les dépenses, ainsi qu'il résulte des tableaux comparatifs suivants (1) :

RECETTES.	1865-66	1866-67	Diminution.	Augmentation.
Cotisations.................	28.452 24	36.072 93	»	7.620 69
Œuvre des écoles..........	4.442 10	2.451 90	1.990 20	»
Dons	520 29	6.823 55	»	6.303 26
Secours aux savants.......	100 »»	125 »»	»	25 »»
Revenus divers.............	1.895 39	2.205 50	»	310 11
	35.410 02	47.678 88	1.990 20	14.259 06
Excédant des recettes en faveur de 1867	12.268 86	»	12.268 86	»
	47.678 88	»	14.259 06	»

(1) Le dernier rapport embrassait un laps de temps de 16 mois et demi; pour dresser ces tableaux, nous avons évalué proportionnellement les recettes et les dépenses pour douze mois seulement.

Digitized by Google

DÉPENSES.	1855-66	1866-67	Diminution.	Augmentation
Œuvre des écoles :				
Ecoles d'Afrique et d'Orient.	8.821 53	19.610 25	»	10.788 72
Ecole préparatoire de Paris, fondation nouvelle depuis avril, 6 mois	»	2.984 35	»	2.984 35
Augmentation totale pour les écoles	»	»	»	13.773 07
Travaux littéraires	547 10	259 30	287 80	»
Encourahement aux publications	1.379 »»	1.754 15	»	375 15
Affranchissements et expéditions	2.408 37	3.290 25	»	881 88
Impressions	2.096 10	4.766 85	»	2.670 75
Missions, dépense nouvelle :				
En Abyssinie	»	6.160 »»	»	7.510 »»
En Roumanie	»	1.350 »»		
Souscriptions diverses	460 »»	1.250 »»	»	790 »»
Frais généraux :				
Frais divers	7.571 71	7.783 30	»	211 59
	23.283 81	49.208 45	287 80	26.212 44
Excédant des dépenses pour 1866-67	25.924 64	»	25.924 64	»
	49.208 65	»	26.212 44	»

Notre société voit s'augmenter assez rapidement le chiffre des adhésions nouvelles; il s'est élevé cette année à 2,700. Le nombre des membres de l'*Alliance*, qui au 30 septembre 1866 était de 4,068, s'élevait au 30 septembre 1867, défalcation faite des démissions et décès de l'année courante, à 6,826, ainsi répartis :

Paris	715	*Report*	2.580
Départements	1.047	Brésil	28
Algérie	206	Curaçao	69
Allemagne	314	Egypte	63
Angleterre	193	Etats scandinaves	240
Autriche	92	Etats-Unis d'Amérique	438
Belgique	13	Etats-Unis de Colombie	30
A reporter	2.580	*A reporter*	3.448

Report	3.448	*Report*	5.450
Grèce	110	Saint-Thomas	31
Hongrie	390	Serbie	49
Italie	520	Suisse	110
Luxembourg	28	Tripolitaine	25
Maroc	125	Tunisie	104
Pays-Bas	199	Turquie	1.013
Portugal	18	Venezuela	40
Roumanie	598	Chili,—Espagne, 2,—Mexique	4
Russie	14		
A reporter	5.450	Total	6.826

Ce tableau est arrêté au 30 septembre; mais depuis, le mouvement des adhésions s'est accentué d'une manière remarquable, puisque pour les deux mois et demi qui viennent de s'écouler, nous comptons 800 membres nouveaux qui figureront dans le compte-rendu de l'année prochaine.

Nous vous présentons encore cette année ce chiffre élevé de nos adhérents, mais nous ne devons pas vous dissimuler que nous craignons bien d'avoir à prendre la mesure si grave de la radiation, à l'égard d'un certain nombre de membres anciens qui n'ont pas répondu à nos appels réitérés.

Vous avez pu remarquer dans notre passif que nous avons encore entre les mains le reliquat de la souscription tunisienne montant à 5,265 fr. 02, qui devra être affecté par votre Comité central à des œuvres exceptionnelles de bienfaisance, pour venir en aide à des communautés frappées par de grandes calamités, ou persécutées à cause de leur qualité d'Israélites.

L'œuvre d'encouragement à la science juive a reçu divers dons qui, avec notre allocation annuelle et les intérêts capitalisés, portent les fonds de cette œuvre à 933 fr. 10.

En terminant notre rapport financier, dans notre dernière assemblée générale, nous vous signalions, messieurs, le montant des souscriptions arriérées, nous espérions pouvoir vous dire cette année que notre appel avait été entendu de tous; mais il nous reste encore des sommes importantes à faire rentrer, malgré tous les moyens que nous avons employés. Avant de regarder ces sommes comme irrécouvrables, nous adressons aux retardataires un dernier et pressant appel. Ils y répondront, si, comme nous, ils ont à cœur de concourir aux progrès de l'œuvre de l'*Alliance israélite universelle.*

Digitized by Google

M. le président ouvre la discussion sur le rapport de M. le secrétaire et celui de M. le trésorier.

M. Freyberg exprime le regret que les adhérents de Paris aient montré si peu de zèle pour propager l'œuvre; il estime que ce serait le devoir de chaque père de famille de faire inscrire ses enfants sur la liste des membres de l'*Alliance*.

M. Isaïe Schmoll, avocat, remercie le Comité central de tout le bien qu'il a su accomplir. Les persécutions qui viennent d'affliger nos frères en plein dix-neuvième siècle ont ému le monde civilisé et provoqué l'indignation universelle. Croirait-on cependant qu'à Paris même les persécuteurs ont trouvé des apologistes dans un journal, qui affiche des tendances libérales, et qui n'a pas craint de rendre les Israélites responsables des persécutions dont ils ont été victimes? L'honorable membre a protesté contre cette allégation qu'il a qualifiée de crime de lèse-humanité, et dès le lendemain le journal rétractait ces déplorables insinuations. S'il rappelle cette intervention personnelle, c'est pour montrer qu'aucun effort n'est inutile quand il s'agit de lutter contre le fanatisme et les préjugés. Il faut lutter par la parole et par l'action en faveur de cette grande cause, tendre une main fraternelle à tous les Israélites, et peut-être sera-t-il donné à la génération qui nous succédera de voir disparaître les persécutions religieuses en Orient et en Occident (On applaudit).

M. Jules Lion demande des éclaircissements sur le compte rendu financier où l'on retrouve des adhérents qui ne paient pas leurs souscriptions. Il a déjà appelé sur ce point l'attention du Comité central, et regrette qu'il n'ait pas été tenu compte de sa réclamation.

M. le Président remercie l'honorable préopinant de son observation, et lui fait remarquer que le compte rendu financier donne un dernier délai aux membres retardataires, et les menace de la radiation, s'ils ne se mettent pas en règle dans un bref délai. On a donc fait droit à la demande de M. Lion, et les membres qui n'auraient pas satisfait aux

Digitized by Google

réclamations du Comité ne seront pas inscrits dans le compte rendu de l'année prochaine.

M. Samuel Blum demande qu'en dehors des cotisations régulières on ouvre une souscription spéciale, dont le montant serait affecté aux dépenses qu'anrait à faire le Comité central, quand il faudrait charger quelques-uns de ses membres d'aller eux-mêmes au secours des Israélites persécutés dans les pays étrangers.

M. Prosper Lunel demande pourquoi diverses propositions faites aux précédentes assemblées générales n'ont pas été adoptées par le Comité central.

M. le président répond que le Comité central n'a pas admis quelques-unes de ces propositions, parce qu'il ne les a pas trouvées bonnes, mais non parce qu'il est systématiquement contraire aux propositions qui lui sont soumises, comme paraît le croire l'honorable préopinant. Ainsi le Comité central a adopté la proposition de M. Oppert, tendant à ajourner les élections après l'assemblée générale.

M. Abraham Pétavel, pasteur protestant à Neuchâtel, demande la parole.

« Nous célébrons, dit-il, le sabbat de l'*Alliance*, car c'est aujourd'hui son septième anniversaire. Béni soit l'Eternel qui m'a permis d'assister à cette solennité et de constater les progrès qu'a faits l'œuvre depuis la première assemblée générale, à laquelle j'ai eu l'honneur d'être présent. Laissez-moi, frères israélites, vous témoigner ma joie au nom de tous les hommes bien pensants parmi les chrétiens. Vous rivalisez avec nous, vous civilisez le ténébreux Orient, et nous voyons se réaliser une fois de plus la prédiction que la loi sortira de Jérusalem. C'est Paris qui est devenu de nos jours la Jérusalem spirituelle. Bénie soit la nation française, puisqu'elle nous donne encore une telle gloire! J'admire l'influence de votre association.

« Que tous les Israélites s'inspirent donc dans la lumière de la civilisation et de la liberté religieuse. N'est-ce pas la

gloire de Dieu qu'il y ait des fleurs de toute espèce, et que chacune répande son parfum? Le temps est venu où tous les hommes doivent s'unir dans une véritable charité fraternelle, où les enfants doivent revenir avec leurs pères, et où les pères doivent condescendre aussi à reconnaître les enfants qui sont sortis du tronc d'Israël. Pères et enfants, Israélites et Chrétiens doivent se reconnaître et s'unir. Je ne pourrai peut-être pas avoir la joie de vous revoir souvent, mais je rapporterai chez moi celle de vous avoir vus réunis dans un même esprit de charité fraternelle. »

M. le président prend la parole en ces termes :

Qu'est-ce donc que ce peuple d'Israël et cette vie éternelle qui le relève et le rajeunit de siècle en siècle? Oui, il y a encore des persécutions contre le peuple de Dieu. En pleine Europe civilisée, au sein d'une population encore éloignée des grands principes qu'elle proclame partout avec exaltation, en Roumanie, une lâche persécution a frappé les Juifs; mais le ministre qui l'a suscitée tombe, et si, dans ce moment, il est remonté au pouvoir, c'est qu'il nous a promis de réparer, autant que possible, les maux du passé et qu'il nous a garanti l'avenir. (Applaudissements.)

En Serbie, à peu près chez le même peuple que les Roumains, les Juifs sont persécutés; on ne veut pas l'égalité entre eux et les citoyens du pays, et leur condition est dégradée par un misérable préjugé. Mais le prince qui gouverne la Serbie a défini cette situation. « Que voulez-vous? nous a-t-il dit, les Juifs vendent à meilleur marché et de la meilleure marchandise; voilà pourquoi les marchands de la ville les détestent. (On rit.) Aujourd'hui la représentation du pays se compose en grande partie de marchands, de négociants; laissez le temps faire son œuvre, il amènera une autre Chambre, et les Juifs seront facilement relevés. Pour moi, je les connais et je les traite avec une égalité absolue, comme les Chrétiens, en attendant que nous leur donnions les mêmes droits.» (Bravo! bravo!)

Comme nous marchons, fils d'Israël, *et* à pas de géant! Nous qui vivons sur cette chère terre de France, notre douce et belle patrie, investis de cette précieuse égalité que rien ne peut nous arracher (les applaudissements interrompent l'orateur), jetons un coup d'œil

Digitized by Google

en arrière et sourions à la pensée que le progrès, œuvre d'en haut, gloire d'ici-bas, étendra ses bienfaits sur nos coreligionnaires dans toutes les contrées. Quelle mission s'étaient imposée nos philosophes du dix-huitième siècle, et comme ils l'ont accomplie !

La tolérance religieuse ! Ce mot nous semble aujourd'hui le mot le plus simple ; le prononcer était un sacrilége, et nous n'étions pas les seuls proscrits. Les protestants, déplorables pages de l'histoire de France ! les protestants, subissaient la plus affreuse, la plus épouvantable persécution. La révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, les conversions forcées, les enfants arrachés au sein de leur mère, des scènes de carnage rappelant la Saint-Barthélemy. Hélas !

Il leur fallut fuir la patrie, eux qui dirigeaient de si belles industries, qui donnaient au commerce une si grande impulsion, qui tenaient dans leurs mains de merveilleuses richesses, il fallut fuir, et ils emportèrent avec eux sur le sol étranger les arts, les talents, l'industrie dont la France se trouva tout à coup dépouillée, et dont l'Angleterre et la Hollande se sont parées avec tant d'éclat. Pour eux, plus d'état civil, plus de mariage, plus de place dans la demeure de la mort.

O haines religieuses ! ô fanatisme ! Toutes les calamités vous suivent, et c'est au nom de Dieu que l'intolérance, qui se dit la religion, frappe les hommes, les enfants de Dieu, qu'il enveloppe tous dans son immensité. (Applaudissements.) Contre l'intolérance, nos philosophes du dix-huitième siècle dirigèrent leurs attaques les plus vives, leurs armes les plus redoutables. L'ironie et le mépris, la froide raison et la brûlante éloquence, l'appel à toutes les passions généreuses, et à cette bienveillance instinctive que la nature a placée dans nos cœurs, le tableau des souffrances de la patrie et la grandeur des destinées humaines, tout devint un puissant levier dans leurs habiles mains.

En s'attaquant à ce colosse qui s'appelle le fanatisme, ils trouvaient devant eux tous les préjugés à combattre, mais rien n'arrêta leur marche audacieuse, et 89 apparut. Voilà, messieurs, les merveilles du dix-huitième siècle. Sur le noble drapeau de la philosophie éclatent en lettres de feu ces mots sacrés : *Liberté religieuse.* C'est la plus noble conquête des temps modernes : elle ne périra pas ! (Les applaudissements interrompent l'orateur.)

Elle ne périra pas ; car si le dix-huitième siècle a bien rempli sa

tâche en proclamant les grands principes qui, seuls, doivent régir les sociétés humaines, le dix-neuvième siècle a pour mission de les appliquer, de les développer. Et voyez comme chacun la comprend, cette mission glorieuse. Voilà un pasteur protestant qui vient, dans cette assemblée, au sein de l'*Alliance israélite universelle*, faire entendre ces délicieuses poroles de charité fraternelle qui nous ont tous si vivement émus. (Longs applaudissements.)

Les Protestants, égaux des Catholiques, se mêlent aux Israélites leurs égaux, dans cette enceinte où se confondent fraternellement les trois cultes français. (De nouveaux applaudissements interrompent l'orateur). Voilà le dix-neuvième siècle ; voilà les fruits de la philosophie. Insensés que nous sommes de vouloir mieux faire que Celui qui nous a créés ! Comment ! il lui a plu de laisser, sur cette terre, où nous végétons pendant quelques années, se former des religions différentes, des sectes diverses ; à toutes les prières qui s'élèvent vers lui dans toutes les langues et dans toutes les formules, il lui a plu de laisser un libre essor ; il n'en dédaigne aucune, puisqu'il les tolère toutes, et vous voulez, vous, sous l'odieux prétexte de venger sa majesté méconnue, vous voulez immoler des créatures humaines pour la plus grande gloire du Dieu qui veille sur elles ! Heureuse époque où nous pouvons nous demander, si toute cette histoire du temps passé n'est pas un affreux rêve , si jamais cette horrible réalité a dominé parmi les hommes !

Il n'est que trop vrai, messieurs, qu'au nom de la religion dominante les bûchers et les échafauds ont été garnis d'innombrables victimes; qu'au nom de cette religion les crimes les plus odieux ont été commis ; mais le flambeau de la philosophie s'est placé auprès de la vraie lumière de la religion, et le monde du dix-neuvième siècle, malgré quelques cruautés isolées, que punit d'ailleurs la réprobation publique, le dix-neuvième siècle met en œuvre la grande conquête du dix-huitième.

En tête des peuples civilisés, où nous marchons les égaux de nos concitoyens des autres cultes, se placent la France et l'Angleterre, qui, toutes deux, se sont montrées si énergiques contre la persécution roumaine : la France, par son chef et la presse ; l'Angleterre, par son gouvernement, par la presse, par les deux chambres ; car en Angleterre les deux chambres, dans leur patriotique liberté, ont voulu que leur protestation, plusieurs fois répétée, fût un témoignage éclatant de leur réprobation. (On applaudit.)

Digitized by Google

En France, la presse n'a cessé la guerre contre l'intolérance religieuse qu'au moment où les fatales mesures ont semblé cesser, où le ministre qui les avait provoquées cessait d'être ministre. L'Empereur, vous le savez, en me donnant une audience, à l'instant même où je l'ai demandée, s'est montré plein d'une généreuse indignation ; il a pris la plume et il a sur-le-champ écrit au prince Charles une dépêche dans laquelle se trouvait cette phrase, qui est l'expression de notre époque : « Je me sens humilié d'être obligé « d'intervenir auprès de Votre Altesse, pour arrêter, dans le temps « où nous vivons, une persécution religieuse. » (Des applaudissements interrompent l'orateur.)

L'Autriche, messieurs, s'est noblement conduite : le premier, son consul a porté secours dans la noyade de Galatz; une protestation de tous les consuls a vengé la liberté religieuse. L'Autriche ! qu'elle est loin de nous, cette année 1840, où le prince de Metternich me refusait l'abolition d'un droit de péage qui frappait, puis-je le dire sans frissonner? les Juifs et les animaux! Aujourd'hui l'empereur d'Autriche nomme un Juif ministre du commerce et des travaux publics! (Bruyants applaudissements.) Messieurs, le procès de la liberté religieuse est gagné; le nôtre, le procès des Juifs devant l'opinion publique, est gagné. (Oui! oui!)

Franchement, messieurs, et sans amour-propre, la cause était bonne, et nous avons bien mérité notre naturalisation au sein des peuples. Jetons un regard en arrière, rappelons-nous ce que nous étions il y a soixante ans; arrêtez ensuite vos yeux sur le temps présent et voyez ce que nous sommes. N'est-elle pas merveilleuse, cette situation que les Juifs occupent dans tous les rangs, dans toutes les conditions de notre société? C'est un jeune avocat juif qui, tout à l'heure, dans un langage si digne et si élevé, faisait entendre cette protestation que vous avez applaudie.

Partout, dans toutes les carrières, on voit des Juifs dans les sommités. Ce n'est plus la banque seule, le commerce seul, qui les compte dans ses rangs les plus élevés, comme on les signalait jadis, quand toutes les autres situations leur étaient interdites; ils sont partout : les arts, la littérature, la Chambre élective, la magistrature, le barreau, partout nous avons des noms honorables et nous montrons des célébrités à nos amis et à nos ennemis. Voyez, hier, encore, nous avions trois Israélites à l'Institut.

Hélas! la mort nous a, dans peu de moments, frappé deux fois de

Digitized by Google

sa main cruelle. Et qui nous a-t-elle enlevé? Halévy, cet homme qui réunissait tant de science à tant de charmes personnels. Gloire de notre scène lyrique, qu'il a illustrée par tant d'œuvres remarquables et par un chef-d'œuvre qui s'appelle la *Juive*, comme s'il avait voulu que son nom passât à la postérité dans une couronne où sa religion aurait gravé son immortalité; écrivain d'élite qui, dans ses éloges funèbres, laisse à l'Institut tant de précieuses notices, où les richesses du style n'ôtent rien à la profondeur des pensées.

A ce premier coup, la mort en ajoute un second, qui enlève à la science une de ses plus belles illustrations, à l'Institut un de ces maîtres laborieux, qui ouvrent aux recherches des savants des routes inconnues et qui laissent, quand ils disparaissent, un vide qui ne se comble pas. J'ai nommé notre cher Munk, dont le souvenir plane sur nous dans cette enceinte, et dont l'âme est heureuse, en ce moment, du souvenir que toute cette assemblée élève vers elle. (Bravo! longs applaudissements.)

Lui qui avait perdu la vue en travaillant sans relâche, mais qui lisait encore dans chaque rayon, dans chaque livre de sa bibliothèque, tout entière dans son cerveau; lui qui, privé de ses yeux, donnait au monde savant cette belle traduction du *Guide des égarés*, qu'il nous a léguée, et dont nous avons voulu faire une dot pour ses enfants! (L'orateur est interrompu par les applaudissements.)

Laissez-moi, messieurs, vous dire que voilà nos gloires et nos sujets d'imitation. Oui, le travail, l'instruction, l'amour de la science, les découvertes dans l'industrie, les études pour se distinguer dans les professions libérales, dans les arts, voilà ce qu'il faut développer au milieu de nous, pour qu'à notre voix toute pensée de persécution religieuse contre les Juifs s'évanouisse. Et voyez comme déjà notre voix est entendue.

Il y a des Juifs persécutés: l'*Alliance* se lève, elle parle, elle est écoutée, le mal s'apaise à sa voix. Encore un peu de patience, nous qui, pendant de si longs siècles, avons montré tant de courageuse patience dans les cruelles tortures, et nous verrons s'éteindre les haines religieuses. A notre dix-neuvième siècle, cette gloire, et la gloire non moins élevée d'abolir, par l'union de tous les peuples, cette fureur guerrière, le pire de tous les fléaux, qui décime les populations, et qui, travestissant les mots les plus saints, fait du carnage la gloire, et de la destruction humaine des trophées patriotiques. (Longs applaudissements.)

Digitized by Google

Encore un tiers du temps qui lui appartient se déroulera dans ce dix-neuvième siècle, et la vapeur et l'électricité, ces deux miracles qui, annulant les distances, rapprochent les hommes de tous les pays, et le libre échange qui, brisant les barrières et reculant les douanes, étend sur tous les points du globe les richesses de toutes les contrées; ces grands bienfaits, qui nous apprennent à nous connaître, nous apprendront à nous aimer. Voilà ce qui, dans cette dernière période, ouvrant des champs nouveaux à la pensée, à la science, amènera de nouvelles découvertes, plus ingénieuses pour protéger les hommes, que ne sont fatales pour les égorger ces odieuses machines de guerre dont on vante les horribles merveilles.

La paix religieuse, repos sublime des consciences dans leurs rapports avec Dieu; la paix entre toutes les nations, aspiration sublime vers la pensée créatrice qui a livré l'univers à la royauté de l'homme, pour le peupler et le fertiliser! O gloire immense et céleste, puisses-tu immortaliser le siècle qui succède au siècle immortel qui enfanta la Révolution française! (L'orateur s'arrête au milieu d'une triple salve d'applaudissements.)

Au milieu de ces grandeurs, messieurs, nous comprendrons, nous, *Alliance israélite universelle*, quelle est notre belle mission. Pour arracher des cœurs ennemis les haines séculaires contre notre religion, tout en veillant, les yeux toujours ouverts, sur toutes les contrées où la foi d'Israël peut être attaquée, nous étendons notre efficace protection sur les contrées de l'Orient, où jadis régnait la religion israélite et que tant d'ignorance et de préjugés ont obscurcies.

Il faut songer à relever la dignité d'hommes dans nos coreligionnaires, que de si longues persécutions ont dégradés. Pour qu'ils soient des hommes, il faut nous occuper des enfants, et nous avons fondé et nous fondons des écoles pieuses, dans un pays où l'on ignorait, il y a peu d'années encore, ce que c'était qu'une école, où les populations musulmanes et quelquefois aussi les populations chrétiennes vivent dans une complète ignorance. Vous avez entendu le rapport de notre secrétaire. Est-il rien de plus intéressant que le succès de nos fondations en Orient? Tanger, Tetuan, Mogador, Saffy, Constantinople, Andrinople, Volo, Larisse, Damas, Bagdad, entendez-vous tous ces noms qui retentissent à vos oreilles?

Nos écoles s'y forment avec un succès qui dépasse toutes les espérances. Les chrétiens et même les musulmans demandent que

Digitized by Google

leurs enfants, comme nos enfants, obtiennent l'approbation, les encouragements, les éloges de nos consuls; car les consuls, surtout les consuls anglais et français, suivent avec une véritable joie des progrès inattendus pour eux comme pour nous.

Ecoutez la Commission de l'Exposition universelle : à côté des envois du gouvernement de Maroc, on a remarqué un envoi spécial fait par le directeur de l'école juive de Tanger. Ce sont les compositions des élèves divisés en cinq classes : histoire, géographie, géométrie élémentaire, espagnol, anglais, français; voilà ce qu'ont produit trois années d'études.

Et le consul français, M. d'Aquin, fait hommage à l'*Alliance israélite* de toutes ces compositions remarquables. Savez-vous que sur une population juive de 3,500 âmes, formant environ 600 familles, près de 500 enfants suivent les écoles! (On applaudit.) Oui, oui, ces enfants nous feront honneur, quand ils seront devenus des hommes. Mais pour que les enfants deviennent des hommes, il faut que chaque jeune garçon trouve dans sa mère une première institutrice, bien élevée, qui lui donne les premiers principes à sa première parole. Pour cela, messieurs, il nous faut des écoles de filles, pour nous développer l'esprit et l'intelligence des enfants par la morale et l'instruction. Entre nos chers coreligionnaires, point de débats pour ces écoles de filles, notre religion n'a point de schisme; elle est la même partout; nous pouvons mettre nos jeunes filles sur les genoux de qui nous voulons (rire général et prolongé), elles resteront chastes et pures : chasteté, pureté, voilà les vertus de nos femmes juives, et qui se conservent de génération en génération. (Rires et applaudissements.)

Je me plais à le redire, messieurs, les femmes, en élevant leurs fils, préparent des hommes. Que nos soins veillent donc sur l'éducation des jeunes filles! C'est si gracieux et si charmant les jeunes filles, c'est si suave et si pur une jeune femme! Quelle ravissante créature! (Applaudissement et rire.) Je crois vous avoir déjà dit l'an dernier, je vous redis volontiers, cette année, que j'ai toute ma vie aimé beaucoup les femmes, et j'ai beau vieillir, je les aime toujours. (Rire général.) Ah! messieurs, la femme! elle ne se borne pas à porter dans son sein le lourd fardeau qui lui semble léger, mais elle sourit à cet enfant, elle lui donne son lait, elle le caresse, elle l'élève; mère, elle vit dans son enfant : c'est la Vertu. (Applaudissements.)

Digitized by Google

C'est la vertu par la mère : il faut que ce soit l'honneur par le père. Enfants d'Israël : honneur et vertu, voilà votre devise. (Mouvement général.) Ecoles de garçons, écoles de filles, instruisons et moralisons : ces fils deviendront les époux de ces filles ; élevés dans les mêmes principes, vivant en quelque sorte dans la même atmosphère, ils uniront leurs destinées sous les plus favorables auspices, ils comprendront combien l'éducation forme le cœur et agrandit l'esprit. Retournons donc vers l'Orient, d'où nous sommes sortis, souvenons-nous que là fleurissait ce jardin d'Eden, qui se dérobe à nos yeux, depuis que le premier homme et la première femme l'ont perdu ; reportons-y la lumière avec la civilisation. Juifs, enfants d'Israël, notre mission n'est pas finie : Dans les persécutions, nous avons porté haut le drapeau sacré du monothéisme dans les flammes du bûcher, les voix de nos martyrs faisaient entendre cette grande prière : Ecoute Israël, l'Eternel est notre Dieu, l'Eternel est UN !

Ce flambeau divin, nous l'avons porté de l'Orient en Occident ; portons maintenant de l'Occident à l'Orient la civilisation moderne. Notre race n'a fait que multiplier et grandir. Resserrés dans les rues étroites où nous reléguait le fanatisme, nous suivions cette prescription de Dieu : croissez et multipliez, et remplissez le monde.

Mille périssaient sur les bûchers ou par le glaive, dix mille naissaient à la gloire du Très-haut. (Mouvement.) Jamais, me disait l'abbé Grégoire, ce saint évêque, notre ami, jamais vous n'avez été si nombreux. Savèz-vous que vous êtes près de six millions sur la terre et que vous n'avez atteint ce chiffre ni sous David, ni sous Salomon ?

Soyons, messieurs, pour nos coreligionnaires la colonne de feu qui éclairait nos pères dans le désert. Accomplissons notre œuvre : qu'à notre succès chacun apporte sa pieuse offrande; que chacun entende mon appel et nous donne le tribut qui nous permettra de développer notre institution. Je sais qne depuis que j'ai l'honneur de la présider, elle s'est prodigieusement agrandie. Mais il faut qu'elle étende partout ses vastes rameaux. Croissez et multipliez et remplissez le monde.

Paris, cité qui veux être la reine de la civilisation, donne l'exemple ; riches, livrez-vous à vos penchants généreux. Les écoles ! les écoles ! Inspirons aux enfants l'amour du travail; que notre jeunesse israélite

Digitized by Google

s'y livre avec ardeur. Le travail, apanage de l'homme, source de tant de joies véritables ! Oh ! qu'ils ont mal compris la parole de la Bible ceux qui regardent le travail comme une peine infligée à l'homme ! Non, non, le travail, c'est la source des pures jouissances, c'est le développement de l'esprit, c'est la vigueur du corps.

Le travail manuel, c'est une vie réglée, sage, le lien de la famille ; le travail agricole, c'est la richesse enlevée à la terre, c'est le sol fertile, c'est l'existence paisible et patriarcale ; le travail intellectuel, c'est le développement de l'esprit, ce sont les miracles de la science, c'est la vapeur, c'est l'électricité, c'est la foudre ravie au ciel, c'est le génie.

Le travail, le travail, c'est lui seul, messieurs, qui donne aux hommes dans notre siècle la véritable supériorité. Nous n'avons plus l'éclat de nos ancêtres, mais de nous-mêmes ; ce n'est pas la naissance, c'est le fruit du travail qui nous distingue.

En vain, ces fortunes faites en un jour dans des coups de Bourse ou dans d'heureux hasards veulent-elles éblouir par leur faux éclat; la fortune que l'on respecte, c'est celle que l'on sait acquise à la sueur de notre front par un travail constant de chaque jour ; la première, voyez-vous, disparaît avec la même facilité qu'elle arrive, l'autre, nous la léguons à nos enfants, en leur disant : Partagez-vous-la, elle a été vaillamment conquise.

Un mouvement général, suivi d'une triple salve d'applaudissements, accueille ces dernières paroles. L'orateur, ému, dit à l'auditoire : « A l'année prochaine. » (Les applaudissements redoublent.)

M. Isidor, grand-rabbin de France, prend la parole en ces termes :

Nous sommes encore sous la douce impression des belles et grandes paroles que nous venons d'entendre, nous écoutons encore, et après de telles paroles, messieurs, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de se recueillir pour s'en souvenir, et en jouir le plus longtemps possible.

Je me rappelle, à cette occasion, un mot du Talmud. Pendant ces graves discussions, où s'élaborait la législation, le droit rabbinique, un jour, après un de ces brillants rapports présenté par un docteur de ces grandes académies palestiniennes, l'assemblée électrisée se

Digitized by Google

lève tout entière et s'écrie : « *La discussion est close, le lion a parlé et l'on ne répond pas au lion.* »

Ici aussi, messieurs, c'est le lion qui a parlé, lion par la beauté de son langage, par la grandeur de sa pensée ! (Bravos.)

Aussi je ne viens pas faire un discours, je m'en garderais bien. Je veux tout simplement, en ma qualité de rabbin, remercier l'*Alliance israélite universelle* de la belle œuvre qu'elle accomplit avec tant de dévouement; je veux remercier son illustre président, mon excellent et ancien ami, du puissant appui qu'il prête à cette institution, et le féliciter de la belle couronne dont il entoure sa belle vieillesse ! (Bravos prolongés.)

Messieurs, j'ai appelé votre président *mon bon et vieil ami*. Laissez-moi vous raconter l'origine de ces relations. Je le fais, non pas pour vous parler de moi, mais pour vous parler de lui, pour vous montrer qu'il a été, il y a 40 ans, ce qu'il est aujourd'hui ; qu'il est encore aujourd'hui ce qu'il a été il y a 40 ans, c'est-à-dire, un israélite dévoué de cœur et d'âme aux intérêts israélites, c'est-à-dire un *Jehoudi* du fond de ses entrailles ! (Bravos.)

Je ne vous parlerai pas, messieurs, d'une distinction dont j'ai été l'objet de sa part, à mon entrée dans la carrière sacrée ! — C'est une affaire entre lui et moi !

Je ne vous parlerai pas non plus du concours si précieux qu'il m'a prêté, il y a vingt ans, pour arriver aux fonctions que je remplis au milieu de vous. C'est un acte diversement jugé; les uns disent qu'il a fait là une bonne action, les autres disent que c'en est une mauvaise (Rires.) Je crois, moi, que c'est une bonne action. (Applaudissements.)

Mais je vous parlerai de ce qu'il a fait dans l'intérêt et en l'honneur du Judaïsme, acte immense qui a fait disparaître, en France, jusqu'au dernier vestige d'intolérance, acte dont j'ai été la cause indirecte, et qui a fortifié et consolidé nos relations.

Vous avez tous deviné, que je veux parler du serment *more judaïco*.

Vous ne savez peut-être plus, messieurs, ce que c'était que ce serment *more judaïco*. Arrivés au port, nous ne pensons plus à la tempête, et nous avons oublié le serment *more judaïco*, comme nous avons oublié le morceau de drap rouge ou noir que nous étions obligés, il y a 80 ans encore, d'attacher à nos vêtements.

Eh bien, messieurs, ce serment était, comme le morceau de drap

Digitized by Google

rouge, une ignominie, une honteuse flétrissure infligée au nom juif.

Quand nous avions un procès avec un catholique, le juge disait au juif, et ce juif eût-il été un personnage des plus distingués, un membre de l'Institut, un bienfaiteur de l'humanité, qu'importe, — le juge lui disait : « Tu es un juif, tu n'as ni foi ni loi, tu n'es pas « cru sur parole comme tout le monde ; tu iras à la synagogue, et « là, en présence de ton rabbin, affublé d'un taleth, tu prêteras le « serment les mains sur le *Sépher Torah.* » Quant au chrétien, eût-il été le dernier des hommes, il avait reçu le baptême, la grâce, il était cru sur parole, et le juge lui disait : « Lève la main et jure! »

J'étais rabbin à Phalsbourg, et le tribunal de Saverne venait d'imposer ce triste serment à un de mes coreligionnaires qui devait venir le prêter dans mon temple, et en ma présence. Le jour où les délégués du tribunal vinrent à Phalsbourg pour assister à cette *édifiante* cérémonie, je fermai les portes de mon temple et je protestai contre le jugement. J'écrivis à Crémieux, et le jour même, il me répondit : « Mon ami, vous avez bien fait; persistez, et j'irai vous défendre. »

Il tint parole. Au milieu de l'hiver, — c'était le 29 décembre 1839, — il vint à Saverne, et là, messieurs, dans ce petit prétoire alsacien, où le nom de juif avait été si souvent injurié et vilipendé, Crémieux fit entendre de si grandes vérités, de si puissantes paroles que le président lui-même, — petit vieillard, tant soit peu *amalek*, que je vois encore devant moi, — descendit de son siége et vint serrer la main de mon défenseur.

Messieurs, le procès était gagné, et le serment *more judaïco* avait disparu à tout jamais!

Depuis quarante ans, messieurs, Crémieux est à la tête de tout ce qui se fait en l'honneur du Judaïsme. Son voyage à Damas, ses luttes à la Chambre, sa protection accordée à tout Israélite qui vient la réclamer, tout cela est connu en Israël, et Crémieux s'est élevé au milieu de nous un monument dont le serment *more judaïco* est la base, dont l'*Alliance israélite* est le sommet. Ah! messieurs, ce sont des actes qui pèsent lourd dans la balance de Dieu, des actes qui, devant Dieu et devant les hommes, sont des plaidoyers plus beaux encore que tous ceux qu'il a prononcés dans sa vie, et vous savez s'il en a prononcé de beaux. (Bravos.)

Oui, je félicite l'*Alliance israélite* d'avoir choisi un tel président.

Digitized by Google

Honneur à elle, et honneur à Crémieux, qui a bien voulu accepter cette grande mission !

Et vous, monsieur le pasteur Pétavel, j'ai été heureux, touché des paroles que vous avez adressées à cette assemblée d'Israélites, et je vous en remercie.

Oui, cher et vénéré confrère, soyons unis dans le bien, unis dans la charité, aimons-nous les uns les autres; Moïse l'a dit, Jésus l'a répété, Moïse l'a dit le premier. Nous sommes tous les enfants de Dieu, et comme son soleil, symbole d'amour et de charité, qui verse sur tous indistinctement la force, la chaleur et la vie, Dieu donne la rosée à toutes les fleurs de son immense jardin — je répète votre belle comparaison, — il donne sa bénédiction à tous les hommes ; nous sommes frères sur la terre, frères dans le ciel !

Revenu dans vos foyers, rentré au milieu de vos coreligionnaires, dites-leur que vous venez d'assiter à une assemblée d'Israélites, où vous n'avez entendu que des paroles de charité ; dites-leur que les juifs aiment tous les hommes sans distinction de culte, ni de religion, et ajoutez que les juifs de Jérusalem comme ceux de Vienne, que les Juifs de Varsovie comme ceux du Maroc, ressemblent à ceux de Paris, qu'ils ignorent tous la haine, qu'ils pratiquent tous, dans leur cœur et dans leurs actes, la fraternité et la charité, qui sont la base de toutes les religions ! — Vous propagerez cette vérité et vous ferez une œuvre dont Dieu vous tiendra compte ! (Applaudissements.)

Et maintenant, laissez-moi vous dire encore quelques mots de l'*Alliance* et de son but.

L'*Alliance*, messieurs, a déjà rendu, et est appelée à rendre encore d'immenses services. Elle comble, en Israël, une lacune que nous avons longtemps déplorée ; elle est un lien entre les Israélites du monde.

Ecoutez ! En France, depuis 89, nous sommes citoyens, Dieu merci, au même titre que nos frères des autres cultes, et nous avons prouvé, — votre président l'a dit tout à l'heure dans son beau langage, — que nous étions dignes de la liberté, dignes de l'émancipation.

Mais rester indifférent à la vue des souffrances de nos frères, se contenter des biens que l'on possède, en jouir, sans songer à ceux qui en sont encore indignement frustrés, oh ! messieurs, quelle in-

gratitude ! c'est une mauvaise action, ce n'est pas une conduite israélite.

Savez-vous ce qui est Israélite ? Je vais vous le dire. Profiter de la position que Dieu vous a donnée par être utiles aux malheureux, faire rayonner la liberté jusque dans les contrées les plus éloignées où nous soupirons encore sous la persécution, répandre la lumière par l'instruction, voilà ce qui est israélite, voilà l'œuvre de l'*Alliance*, belle et grande œuvre à laquelle Dieu donnera ses meilleures bénédictions.

L'*Alliance israélite*! mais le mot n'est pas nouveau et l'idée n'est pas nouvelle! Vous n'avez rien inventé, messieurs. Le Prophète l'a dit avant vous; écoutez la parole du Prophète : « *Si vous voulez* « *faire avancer le règne de la justice, si vous voulez faire triompher* « *la vérité sur l'erreur et faire disparaître l'iniquité, eh bien, formez* « *un faisceau, faites une alliance pour le bien.* »

L'*Alliance israélite universelle* est le saint faisceau dont parle le prophète ; c'est une réunion d'Israélites de cœur qui disent comme jadis les Machabées, dont nous célébrerons la fête dans deux jours : « Et maintenant que nous sommes délivrés, délivrons à notre tour; « tendons la main à ceux qui souffrent, relevons ceux qui sont « courbés. »

L'*Alliance*,—et c'est là son programme,—dit aux Juifs du monde, à tous sans distinction, à tous ceux qui souffrent et qui pleurent : attendez et espérez! Israélites français et Israélites libres, nous sommes avec vous par le cœur et par la pensée, et nous combattrons pour vous jusqu'au jour où vous serez libres et heureux comme nous.

Voilà le drapeau de l'*Alliance*, messieurs, groupons-nous autour de ce drapeau; faisons notre devoir et Dieu fera le reste.

Ce discours est accueilli par une triple salve d'applaudissements.

Digitized by Google

AGENCE
DE LA
ROUMANIE.

—

A M. Adolphe Crémieux, vice-président du Comité central de l'Alliance israélite universelle.

Paris, 21 décembre 1867.

Monsieur le vice-président,

Je suis aux regrets de n'avoir pu assister à la dernière assemblée générale annuelle de l'*Alliance israélite universelle.*

Je me serai rendu avec empressement à votre aimable invitation, mais un devoir de famille impérieux m'a retenu chez moi. Le frère de ma femme est atteint en ce moment d'une fièvre typhoïde et en très grand danger ; je n'ai pu le quitter un seul instant.

Je regrette d'autant plus ce fâcheux empêchement que, si j'avais été présent à la réunion, j'aurais saisi cette occasion pour fournir des explications utiles sur certains faits qui, bien que regrettables, n'ont cependant jamais eu le caractère de persécution religieuse qu'on leur a quelquefois attribué.

J'aurais surtout été heureux de vous donner l'assurance que la situation actuelle des Israélites en Roumanie est complétement satisfaisante, et qu'ils trouvent auprès du gouvernement du prince Charles une bienveillance et une protection active qui leur assurent pleine sécurité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Signé : E. CRETZULESCO.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Aux termes des statuts, un tiers des membres du Comité central doit être renouvelé dans le courant de cette année.

Les membres sortants, désignés par la voie du tirage au sort, dans la séance du 2 janvier 1868, sont :

MM. Carvallo, Crémieux et Leven, membres résidants à Paris ; et MM. Ascoli à Ferrare, Astruc à Bruxelles, et Benoliel à Gibraltar.

Ils sont rééligibles.

Il doit être procédé en même temps au remplacement parmi les membres résidants à Paris :

De M. Astruc, devenu membre étranger par sa nomination au grand rabbinat de Bruxelles ; de M. Munk décédé, et de MM. Arnthal, Bloch, Bréal et Kœnigswarter, démissionnaires.

En résumé, les électeurs sont appelés à élire huit membres du Comité central résidants à Paris, et trois membres étrangers.

Tous les membres de l'*Alliance* participent au vote.

Ils sont tous éligibles.

L'élection aura lieu à Paris, le 3 mai 1868.

Les votes des départements et de l'étranger seront centralisés au siége des Comités locaux et régionaux, et transmis par leur entremise au Comité central, à Paris, avant le 3 mai.

Les membres habitant les villes dans lesquelles il n'existe pas de Comité, sont invités à transmettre leur vote au Comité le plus rapproché ou au Comité central.

Les présidents des Comités locaux et régionaux sont priés de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la régularité des opérations électorales.

Digitized by Google

ŒUVRE DES ÉCOLES.

MM. Weil, Gustave	Blâmont	fr. 5	»
Bogdadli, Mourat	Caire.	10	»
Rapoport, David.	Cracovie.	4	»
Rosenblum, Jacob	—	10	»
Behm, G.	Hâvre.	10	»
Cahen, J.-W.	—	6	»
Fehr, Sigismond.	—	10	»
Barrère, Edmond de, consul général de France.	Jérusalem.	20	»
Viserano, marquis Louis Dodici de, consul d'Espagne	—	20	»
Perry (souscription mensuelle).	Mogador.	30	»
Lévy, Maurice, ingénieur.	Montauban.	20	»
Lantz, Léon	Mulhouse.	20	»
Cerff, Achille.	Paris.	2	»
Daniel-Cahen, Edmond	—	10	»
Falck, David.	—	5	»
Israël, Adolphe.	—	10	»
Israël, Léon	—	10	»
Pontremoli, Salvador.	—	20	»
Landau, Adam	Saint-Dié.	6	»
Silva, Emile, cons. de Venezuela.	St-Sébastien.	10	»
Nathan, le rév. Moses-N., rabbin.	St-Thomas.	40	»
Picard, Moïse	Sarrebourg.	6	»
Salomon, Eugène	—	4	»

DONS

PAR M. LE RABBIN L. SILBERMANN, LYCK.

MM. Liebermann, Abraham-Eliézer.	Bielitz.	fl. 5	»
Meyer, Maurice.	Szenitz.	2	»
Postelberg, L.-G.	Vienne.	5	»

Digitized by Google

PAR MM. MAURICE KANITZ ET PINKAS DUSCHAK, PESTH.

MM.			MM.		
Braun, Jacques. . .	fr. 20	»	Schœn, Guillaume.	fr. 20	»
Hagduska, Joseph .	4	»	Schuck, Nathan .	10	»
Hausner, F.-L. . .	10	»	Schwarz, Emman.	10	»
Hirsch, Joseph-Louis.	40	»	Sebastiany, Alex. de	18	»
Neumann, Frédéric.	40	»	Sonnenfeld, Gust. .	4	»
Pollak, Joseph. . .	4	»	Spitzer, Ignace. . .	30	»
Schlesinger, Ignace.	4	»			

PAR LE COMITÉ DE SCHMIEGEL.		th.	8	5
M. Isaac Korn, professeur, à Jaroczin . . .			10	»
PAR LA SOCIÉTÉ ISRAÉLITE DE MISSIONS ÉTRANGÈRES, NEW-ORLÉANS.		fr.	250	»
MM. Broer, Adolphe, D[r] M. . . .	Baja.	fl.	2	»
Rosenbaum, Jacob.	Cracovie.	fr.	10	»
Schlesinger, Henri	Creuznach.		2	»
Hirsch, Isidore	Haguenau.		50	»
Fischer, chev. Maurice de. . .	Herend.		10	»
Archenhold fils, S.	Lichtnau.	th.	12	»
Merton, Elisée.	Londres.	fr.	40	»
Wiffen, Mme	—	L.	0.10	
Bernard, Jonas.	Nîmes.	fr.	6	»
Lange, Henry.	Paris.		6	»
Czinner, Ignace-Joseph. . . .	Szegedin.	fl.	5	»
Treves, Constantin	Venise.	fr.	6	»
Alschech, Joseph-S.	Vienne.		75	»

Pour les écoles de la Société.

PAR M. ALBERT COHN, 5 coll. Ouvrages publiés par la Société *Mekitse Nirdamîm*.

Par l'auteur, M. LE D[r] A. BERLINER, directeur de l'Institut Talmudique à Berlin, 5 ex. *Commentaire de Raschi*.

Pour les cholériques de l'Algérie.

P. P., à Ferrare. . . . . fr. 5 »

NOUVEAUX COMITÉS.

HAVRE.

MM. Joseph-Maurice Bielefeld, *président.*
Jules Meyer, *trésorier.*
Victor Blum, *secrétaire.*

SAINT-MIHIEL (Meuse).

MM. Jacob Lévy, *président.*
Alphonse Ulmann, *secrétaire.*
Alfred Lévy.

POLNISCH-LISSA.

MM. Dr Baeck, rabbin, *président.*
Joseph Moll, adm. de la communauté, *vice-président.*
J.-L. Hausen, *secrétaire.*

CRACOVIE (Gallicie).

MM. Abraham Gumplowicz, *président.*
David Rapoport, *secrétaire.*
Simon Samelson, Dr en droit.
Joseph Œttinger, Dr médecin.
Gustave Baruch, de Podgorse.

DROHOBYCZ.

MM. Tanchem Friedmann, *président.*
Abraham Kapralik, *vice-président.*
Aron-Hirsch Zupnik, *secrétaire.*
Mendel Samuely.
Joachim Blumenblatt.

BALASSA-GYARMATH (Hongrie).

MM. Henri Felsenburg, *président.*
Dr Henri Schmiedl, *trésorier.*
Samuel.-H. Tyroler, professeur, *secrétaire.*

TEMESVAR.

MM. ISRAEL TOTIS, conseiller municipal, *président*.
MATHIAS KUTTN, *vice-président*.
IGNACE KATSCHER, *trésorier*.
JULES KUTTN, *secrétaire*.
PIERRE DE CSERMENA, Oberstadthauptman.
Dr MICHEL DE SUSITCH, avocat.
SAMUEL SCHARMANN, président de la communauté.
MARKUS GRUNBAUM, vice-président de la communauté.
ABRAHAM POLITZER.
PHILIPPE SCHAK.
LÉOPOLD FREUND.
LÉOPOLD FISCHHOFF.
H.-S. BENVENISTY.
Dr LOUIS DE KAISER, avocat.
S. HŒNICH.
JACOB ROSENTHAL.
ARON KOHN, professeur, *membre-adjoint*.
LÉOPOLD GRUNFELD, profess. —
ADOLPHE SCHAMBIK. —
SANDOR WEISZ. —
IGNACE RECHT. —
Dr PHILIPPE EHRENFEST. —

SOPHIA (Bulgarie).

MM. ARON-NISSIM FARHI, *président*.
SABETAY-BEHOR DAVID, *vice-président*.
MANOÉ B. ELIA, *trésorier*.
JUDA COHEN, *secrétaire*.
ABRAHAM-DAVID FARHI.
ABRAHAM-JACOB BENBASSAR.

WIDDIN.

M. JOSEPH-DAVID VENTURA, *président*.

Digitized by Google

CAIRE (Egypte).

MM. Horace de Castelnuovo, *président*.
Léon Vitali, *trésorier*.
Léopold Stross, *secrétaire*.
Dr Rossi.
Jacques Filche.
Matatia Nahman.
Dr Ambron.

(Communauté karaïte).

M. Isaac-Elysée Saïr, *président*.

JERUSALEM.

(Communauté portugaise).

MM. Moïse Benvenisti, *président*.
Joseph Krieger, gérant du Cons. de Grèce, *trésorier*.

KARKUK (Irak-Arabie).

MM. Aron-Isaac Nahom, *président*.
Ephraïm-Saleh Ephraïm, *trésorier*.
Jacob-Haïm Mordokay, *secrétaire*.

PHILADELPHIE (Etats-Unis d'Amérique).

MM. Dr Samuel Hirsch, rabbin, *président*.
Marcus Goldman, *vice-président*.
B.-H. Feustman, *trésorier*.
Benny Salinger, *secrétaire*.

PERNAMBUCO (Brésil).

MM. Sylvain Blum, *président*.
David Flach, *trésorier*.
David-Oscar Lévy, *secrétaire*.
Eugène Blum.
Hermann Blum.

RENOUVELLEMENT DE COMITÉS.

BAYONNE.

MM. Moïse Fonsèque, *président.*
Kaleb Castro, avocat, *secrétaire.*
Ernest Dacosta, *trésorier.*
Gersam Léon.
Eugène-Haïm Léon.
Leonce Dreyfus.
Georges Gommès.

CARPENTRAS.

(*Comité régional de Vaucluse*).

MM. Samuel Lyon, *président.*
Isaac Mayrargues, *vice-président.*
Joseph-Fortuné Valabrègue, *trésorier.*
Joseph Lunel, *secrétaire.*
Edouard Valabrègue.

LYON.

MM. Jules Luville, *président.*
Louis Brisac, *secrétaire-trésorier.*
Adolphe Marix.
S. Rosenfeld.
Camille Picard.

AMSTERDAM.

(*Comité régional néerlandais*).

M. A.-W. Jacobson, av., prés. du Comité de La Haye, *membre*

CHAUX-DE-FONDS (Suisse).

MM. J. Schwob-Lévy, *président.*
Raphael Bloch, *secrétaire-trésorier.*
Léon Picard, président de la communauté.
Jules Blum.
Hilaire Nordmann.
Michel Bloch.
Charles Willard.

LIVOURNE.

(*Comité régional toscan*)

MM. Israel Costa, rabbin, *président.*

Digitized by Google

Isaac Coriat, *trésorier.*
Raphael Ascoli, *secrétaire.*
Joseph Lattes.
Léon Levi-Sciama.

JASSY.

(*Comité régional moldave*).

MM. Jonas Byk, *président.*
Ahron Wechsler, *vice-président.*
David Lothringer.
S. Goldmann.
Salomon.-B. Kahane.
Jacob Neuschotz.

ANDRINOPLE (Roumélie).

MM. Mardochée Rodrik Effendi, *président.*
Nissim B. Joseph Avigdor, *vice-président.*
Jomtob Canetti, *trésorier.*
Joseph Chouhami, *secrétaire.*
Simon B. Nissim Besmoyram Effendi.
Moïse de Toledo.

PHILIPPOPOLIS.

MM. Eliézer-Moïse Calev, *président.*
Isaac Albalag, *vice-président.*
Moïse Garti, *trésorier.*
David-Sabetay Grassiani, *secrétaire.*
Eliézer Gheron.
Raphael-Moïse Calev.
Menahem Ben Nissim.
Abraham-Asser Romano.

LARISSE (Thessalie).

MM. Elie-Raphael Fraggi, *président.*
Moïse-J. Abravanel, *trésorier.*
Joseph Besso, *secrétaire.*
Salom Saky.
Joseph-J. Abravanel.

RODOSTO.

M. Moïse Neffus, *président.*

SALONIQUE.

(*Comité régional macédonien.*)

MM. le chevalier Dr Moïse Allatini, *président*
Juda Nehama, *vice-président.*
Isaac-Mardochée Fiano, *trésorier.*
Abraham Barrios, *secrétaire.*
Salom Sayas, *rapporteur.*
Isaac-Josué Modiano.
Jacob-Moïse Misrahi.
Saul-Isaac Modiano.
Abraham-Jacob Carasso.
David Morpurgo.
Joseph-David Angel.
Dr Henri Pereira.
Hanania-S. Asséo.

JAFFA (Syrie).

MM. Haïm Amzallag, *président.*
Juda-Menahem Halévy, rabbin, *secrétaire.*

TUNIS.

(*Comité régional.*)

MM. J. Carcassonne aîné, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Nichan, *président.*
Isaac Césana, commandeur du Nichan, *vice-président.*
Moïse Azuélos. —
Angelo Junez, *trésorier.*
Léon Elmilik, *secrétaire.*
Hay Sfez.
Daniel Bonan.

CURAÇAO (Antilles).

MM. Anjel-J. Jesurun, Dr en droit, *président.*
Benjamin de Sola, *vice-président.*
H.-S. de Sola, *trésorier.*
David.-A. de Lima, *secrétaire.*
Joshua da Costa Gomez.
Isaac-Jacob Senior, Dr M.

ADHESIONS

—

(7e liste.)

—

PARIS

MM.

Abraham, Salomon, rue Bourtibourg, 12.
Alexandre, Alfred, rue Charlot, 77.
Asscher, André, rue de Provence, 18.

Badureau père, rue Bouchardon, 17.
Becker, Léon, rue Saint-Martin, 204.
Bernard, Gustave, maison F. Moch, rue du Temple, 44.
Bernard, Michel, aux Trois Quartiers, boul. de la Madeleine, 21.
Bernard, Salomon, rue de Cléry, 40.
Biquard, Isaac, boulevard de Sébastopol, 131.
Bloch, E.-B., avocat à la cour impériale, rue Bonaparte, 13.
Bloch, Isidore, rue Pastourel, 12.
Boris, Isaïe, rue Thevenot, 24.
Brunswig, Alfred, rue Quincampoix, 61.

Cahen, Joseph, rue d'Allemagne, 100, La Villette.
Cahen, Fromental, rue Cadet, 6.
Cahn, Isaac, rue Saint-Honoré, 185.
Cerf, David, rue Saint-Georges, 9.
Cerff, Achille, rue du Château-d'Eau, 59.
Cerff, Edouard, rue du Château-d'Eau, 59.
Coblence, Mayer, rue de Rambuteau, 1.
Cremnitz, Jacques, rue de Turbigo, 34.
Crombac, Samuel, rue du Château-d'Eau, 78.

Digitized by Google

Daniel-Cahen, Edmond, rue Montmartre, 62.
De Jongh, Joseph, maison M. Erlanger, rue des Vosges, 8.
Dorme, Lazare, rue Charlemagne, 17.

Dreyfus jeune, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 17.
Durlacher, Armand, rue Saint-Martin, 325.

Engelmann, Marc, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 13

Falck, David, boulevard Saint-Martin, 29.
Frey, Mme veuve L., rue des Marais-Saint-Martin, 32.
Fribourg, Marchand, rue des Vosges, 8.
Fuld, Salomon, rue de Cléry, 5.

Godfroy, Mlle Charlotte, rue des Petites-Ecuries, 55.
Goldschmidt, B.-H., rue d'Aumale, 22.
Guastalla, Henri, rue de Bondy, 52.

Hadamard, Mme v^e, rue des Jeuneurs, 12.
Halphen, Mme Elisa, imp. des Quatre-Bornes, 1. Saint-Mandé.
Hayem, Ernest, maison F. Moch, rue du Temple, 44.
Heimann, Léon, rue Turenne, 19.
Heumann, Gabriel, professeur, rue des Feuillantines, 74.
Heymann, Abraham, professeur, rue des Singes, 10.
Hirsch-Javal, Manuel, rue Richepanse, 10,

Israël, Adolphe, rue du Sentiers, 32.

Jacob, Edouard, rue d'Allemagne, 84, La Villette.
Javal-Lan, rue du Faubourg-Poissonnière, 11.

Kahn, Moïse, chef d'institution, rue de la Verrerie, 20.
Katz, Joseph, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 10.

Lambert, Hayman, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 22.
Lang, Joseph, boulevard Richard-Lenoir, 148.
Léon, Alexandre, rue Chauchat, 9.
Lévy, Mlle Désirée, avenue du Bel-Air, 51. Saint-Mandé.
Lévy, Joseph, rue de Meaux, 27, La Villette.

Malherbe, Hippolyte, rue d'Hauteville, 24.
Mapou, Mathias, rue Charlot, 8, Ternes.
Marx, Maurice, professeur, rue des Rosiers, 4 bis.

Digitized by Google

May, Georges, boulevard de Sébastopol, 77.
May, Mathieu, boulevard de Sébastopol, 77.
Meyer, Mme Emile, rue Saint-Martin, 298.
Meyer, Mme Julie, rue du Rendez-Vous, 2. Saint-Mandé.
Meyer, Mlle Laure, rue du Rendez-Vous, 2. Saint-Mandé.
Meyer, Louis, rue du Rendez-Vous, 2, Saint-Mandé.
Monteaux, Victor, Palais-Royal, galerie Montpensier, 70.
Moyse, Alfred, rue Neuve-Saint-Merry, 35.

Nadenheim, Ferdinand, maison Meyer et Cahn, rue Vivienne, 18.
Neumann, Jules, Ec. sup. de com., rue St-Pierre-Popincourt, 24.

Oppenheim, Paul, rue de Provence, 23.
Oppenheimer, J., rue de Cléry, 21.

Picard, Edouard, rue d'Angoulême, 20.
Picard, Théodore, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 39.
Pinaud, Edouard, rue Saint-Martin, 298.
Pinède, Adolphe, rue d'Enghien, 23.
Pinto, Jacob, boulevard Malesherbes, 17.

Rheims, Mlle Pauline, rue des Jeuneurs, 12.
Rosen, Henri, rue Taitbout, 76.

Salomon, Charles, rue d'Enghien, 26.
Salomon, Joseph, boulevard du Temple, 39.

Vallet, Théodore, rue Lamartine, 4.

Weill, Alexandre, homme de lettres, rue du Fg-St-Honoré, 11.
Wertheimber, D.-L., rue des Martyrs, 43.
Wolff, Cerf, rue de Meaux, 15. La Villette.
Woog, Samuel-Jules, boulevard de Sébastopol, 42.
Worms, Auguste, rue de Trévise, 22.
Worms, Hippolyte, rue Scribe, 7.
Worms, Mme Hippolyte, rue Scribe, 7.
Worms, Mme ve Jeanne, boulevard de Sébastopol, 21.
Zivi, Jules, rue Grenetat, 11.

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS

AURILLAC.

M. Bilz, Bernard.

AVIGNON.

M. Crémieu, Léon.

M. Crémieu, Théodore.

AVIZE.

M. Mayer-Ascoli, dit Salomon jeune.

BAYONNE.

MM.

Baïlac, avoué.
Bellevue, avoué.
Bernal, Albert.
Bernal, Numa.
Biraben, Vital.
Carrière, pharmacien.
Castro, Alexandre.
Castro, Gustave.
Cotery.
Dacosta, Adrien.
Dacosta, Alfred.
Duclaud, docteur-médecin.
Esgarris-Cavé, Maxime, not.
Farmié, Armand.
Fonsèque, Chevalier.
Frois, Mme Lœtitia.
Garcia fils.
Gommès cadet, Aaron.
Gommès-Silva fils aîné.
Gommès-Vaëz, Félix.
Hargous, Julien.

MM.

Hennebute, Mlle Henriette.
Lacaze-Soulez, Albert.
Lagrolet, Faustin, avocat.
Laguens, Oscar.
Larrebat.
Léon-Péchaud, Mlle Babé.
Léon-Péchaud, Daniel.
Leremboure, Paul, bâtonnier de l'ordre des avocats.
Lévy-Alvarès, Jacob.
Mendès, Achille.
Mendez, Albert.
Molina.
Nogaret, pasteur protestant.
Nounez, Benjamin-Isidore.
Pereyre, Silvain.
Rodrigues, Lucien.
Silva, Jules.
Suarès, Honoré.
Talavera, Théodore.

BELFORT.

M. Lehmann, Isidore

Digitized by Google

BESANÇON.

MM.
Cahn.
Florsheim.

M.
Ulmann, Léon.

BENFELD.

M. Weil, Jonas, instituteur.

BISCHWILLER.

M. Cossmann-Weill.

BLAMONT.

M. Hertz, Jules.

BORDEAUX.

MM.
Astruc, Mme Adrien.
Astruc, Alexis.
Astruc, Mme Dorsan.
Astruc, Mme Elomir
Astruc, Gauthier.
Benedit, Camille.
Benzacar, Henri.
Benzacar, J.
Bing, Samuel.
Bloch, Joseph.
Blum, Achille.
Brisac, Amédée.
Buisson, Alpbonse.
Chevalier-Molina, J.
Decret.
Duffour.
Guéron.
Iffla, William.
Lange-Vidal, père.
Lisbonne, Soliman.
Lopez-Diaz, Adrien.

MM.
Massicault, Justin.
Mendez-Franco, Alexis.
Michel, Alfred.
Michel-Ange, Amédée.
Michel-Ange, Angel.
Noé, Eugène.
Neuman, Léon.
Nones-Lopez, Albert.
Oxeda, Emile.
Pignèro-Furtado.
Poisson.
Rodrigues, Arthur.
Rophé, Hippolyte.
Sazias, Albert.
Saziaz, Mme Albert.
Sazias, Camille.
Sazias, Mme Camille.
Sazias, Mme Olympe.
Sossa, Oscar.
Végua, Aristide.
Vigneau, T.

CARPENTRAS.

M. Valabrègue, Osée, avocat.

CHALONS-SUR-MARNE.

M. Abraham, A.

COLMAR.

M. Wahl, Raphaël.

COURCELLES-CHAUSSY.

M. Lévy, Mayer.

DIJON.

M. Caen, Silvain.
M. Wormès, Jacob.

ETAIN.

M. Sturtz, Lehmann, ministre officiant.

GRAY.

MM.
Lévy, Simon.
Schwab, Samuel.

M.
Schwab, Hippolyte.

GRENOBLE.

M. Brisac, Nestor, ingénieur.
M. Lion, procureur impérial.

GROSSBLIEDERSTROFF.

M. Bloch, Léopold.

GUEBWILLER.

M. Bloch, Mathias.

HAGUENAU.

MM.
Ephraïm, Abraham.
Hirsch, Henri.

M.
Hirsch, Isidore.

HAVRE.

MM.
Behm, G.
Blum, Michel.
Blum, Victor.
Caïn, Godchaux.
Fehr, Sigismond.

MM.
Heyman, H.
Lévis, Max.
Metzler.
Simon, Maurice.
Sondheim.

INGWILLER.

M. Meyer, Salomon, commissaire administrateur.

LIXHEIM.

M. Lévy, Nathan.
M. Wolff, Isaac.

LYON.

MM.
Brunswick, Jules.
Cahen, David et Isaac.
Franck, Aron.
Fribourg, Alfred.
Lemann, Edgard.
Lévy, Gérôme.
Marix, Gustave.
May, Modeste.
Nordheim, Emile.
Oulmann, Edouard.
Picard, Gustave.
Rapin, Adolphe.

MM.
Rauh, Guillaume.
Rauh, Louis.
Rothbart, Louis.
Salomon, Léopold.
Schneyder aîné.
Schneyder, Raphaël.
Société de secours mutuels des jeunes gens.
Steinberg.
Vitta, le baron J.
Wahl, Hirsch.
Worms, Joseph.

METZ.

M. Levylier, Edmond, conseiller de préfecture.
M. Trèves, Alexandre.

MONTAUBAN.

M. Lévy, Maurice, ingénieur.
Mme Lévy, Maurice.

MUTTERSHOLTZ.

M. Bigart, Samuel.

NANCY.

MM.
Benel, Lazard-Cohen.
Charleville, Henri.
Gaudchaux-Picard, Emile.
Gaudchaux-Picard, Lazare.
Gouguenheim, Jules.
Lévy, Anatole.

MM.
Lévy, Aron.
Marx-Picard, Emile.
Nathan-Picard, Charles.
Séligmann, Alphonse.
Weill, Isaac, profes. au lycée.

NIEDERBRONN.

M. Lœb, Isidore.

PONT-SAINT-ESPRIT.

Mme Valabrègue, Léonie, v[e] Salvador.

Digitized by Google

ROUBAIX.

M. Dreyfus, A.

SAINT-DIÉ.

M. Weiller, Silvain.

SAINT-ÉTIENNE.

MM.
Lax, Alexandre.
Lax, Bernard.

MM.
Lœb, Isidore, rabbin.
Wolff, David, ministre officiant

SAINT-MIHIEL.

MM.
Créange, Alphonse.
Créange, Auguste.
Créange, Godchaux.
Créange-Lévy.
Daltrophe, Prosper.
Fribourg, Abraham.

MM.
Haguenauer, ministre officiant.
Lévy, Alfred.
Lévy, Charles.
Lévy, Emile.
Neymark, Isidore.
Ulmann, Alphonse.

SAVERNE.

MM.
Bernheim, Isidore
Bloch, Samuel, huissier.
Kahn, Daniel.
Kaufmann, Raphaël.
Laemel, Moïse.
Level, Mme veuve
Lévy, Isaac.

MM.
Libmann et Ce.
Schwab, Isaac.
Séligmann, David.
Séligmann, Juda.
Weill, Lehmann.
Weill, Moïse, comm. adm

SEDAN.

M. Salomon-Créhange.

STRASBOURG.

MM.
Bing, Berthold.
Herzog, Henri.
Klimantowski.

MM.
Level père.
Worms, Arthur.

THILLOT.

M. Bloch, Moïse.

Digitized by Google

VERDUN.

M. Lévy, Nathan.

M. Weil, Jules.

VERSAILLES.

MM.
Abraham, commandant en ret.
Brach, Léon.

MM.
Cahen, Hippolyte.
Lévy, Gaspard.

WESTHAUSEN.

M. Schule.

ALLEMAGNE.

BELGARD.

MM.
Gottschalk-Jacoby, M.
Gottschalk-Lewy.

M.
Jacoby, Louis.

BERLIN.

M. Berliner, Dr A., directeur de l'Institut talmudique.

M. Jacoby, Herrmann.

BINGEN.

MM.
Ebertsheim, S.
Kallmann, H.-J.
Landau, Joseph.

MM.
Lob, Jonas.
Sobernheim, Dr, rabbin.

BIRNBAUM.

MM.
Brasch, A. et fils.
Graupe, Benjamin.
Klopstock, Abraham.
Lœwenthal, Meyer.
Pinner, Moïse-Benjamin.

MM.
Rothe, Emile.
Rothe, Israël.
Simonsohn, Moïse.
Soldin, Moïse.
Tietz frères.

BOJANOWO.

M. Miadowski, Jacob.

BRESLAU.

MM.

Aron, Nathan.
Berliner, A., Dr M.
Braun, Salomon.
Breslauer, Emmanuel.
Bruck, Dr J., chirurgien.
Brühl, Joseph.
Burgfeld, Louis.
Caro, Robert.
Cohn, Nathan.
Eger, J., Dr M.
Engel, Robert.
Eppenstein, Hermann.
Flatau, Sigismond-Théodore.
Frankel, Dr Z., dir. du sém.
Freund, Hirsch.
Freyhan, Simon.
Friedlænnder, David.
Friedlænder, Emile.
Fuchs, Albert.
Glücksmann, J.
Goldschmidt, Edouard.
Gottstein, Albert.
Grætz, Dr H., prof. au sém.
Guttmann, Albert.
Haber, Jules.
Hamburger, Israël.
Hamburger, Maurice.
Hamburger, Meyer.
Haimann, M.-W.
Horrwitz, Mme Fanny.
Joël, Dr M., rabbin.
Kauffmann, Salomon
Landau, Hermann.
Landau Stanislas.

MM.

Landsberg, Jacob.
Lengendorf, Nathan
Laskau, Hermann.
Ledermann, pharmacien.
Lehfeld, M.
Lévy frères.
Lévy, Henri.
Lévy, Josué.
Littauer, Israël.
Lobethal, J., Dr M.
Lunge, H.
Manassé, Marcus.
Manassé jun., Nathan.
Marck, Dr S., avocat.
Mugdan, S.
Nathan, N.-P.
Nenmann, Louis.
Œttinger, S. et M.
Rabe, Léopold.
Reweck, Samuel.
Rheinberg, S.-W.
Riess, Falk.
Roesler, Michaelis.
Rosin, Dr, prof. au sém.
Sachs, Adolphe.
Sachs, Edouard.
Sachs, Fritz.
Sachs, Maurice.
Saloschin, M.
Schiff, Charles.
Schiff, Philippe.
Schlesinger et Landsberger.
Schottlander, Jules.
Schwerin, J. et fils.

Digitized by Google

MM.
Selig, Jules.
Silbermann, S.
Simmel, Maurice.
Skutsch, Hugo.
Spiegel, Maurice.
Sternberg, Maurice.
Taterka, Heiman.
Wiener et Süsskind.

MM.
Wolfskehl, Henri.
Wollenberg, Adolphe.
Werther, Adolphe.
Werther, Oscar.
Weyl, Heiman.
Zender, Jules,
Zuckermann, Dr, prof. au sém.

CZEMPIN.

MM.
Machol, Louis.
Machol, Simon.

MM.
Saloschin, Wolf.
Silberstein, A.

FRANCFORT-SUR-MEIN.

M. Hahn, Jacques-L.-A.

GOCH.

MM.
Hartog, David.
Heimann, Aaron.
Heimann, Hermann-Joseph.
Heimann, Max.

MM.
Hertz, Moïse.
Schœnbach, Herz.
Schœnbach, Philippe.

GLOGAU.

MM.
Arnheim, H., rabbin.
Friedlænder, Emile.
Heimann, L.
Hirschel, Jonas.
Klein, Dr, prédicateur.
Michaelis, Louis.

MM.
Moll, conseiller municipal.
Moll, Isidore.
Pransnitz, C.-G., cons. municip.
Samuel, Lazare.
Striemer, Maurice.

HAMBOURG.

MM.
Meyer, Hermann.
Pardo, Micaël.
Pardo, Moses.

MM.
Simon, Philippe.
Tentler, Louis.

Digitized by Google

P. LISSA.

MM.

Bæck, Dr, rabbin.
Basch, Jules.
Bernhardt, Maurice.
Eisenstædt, Isaac.
Galewski, Joseph.
Hausen, J.-L.
Kœhler, Henri.
Kœnigsberg, Abraham.
Lachman, Henri.
Moll, Joseph-Abraham.

MM.

Moll jun., Maurice.
Moll, Rodolphe.
Nehab, David.
Nürenberg, Isaac.
Peiser, Emmanuel.
Prausnitz, Jacob.
Sachs, Abraham.
Seegall, Gabriel.
Wittkoski, Samuel.

LYCK.

M. Gordon, David.

MEMEL.

MM.

Behr, Elias-Fischel.
Bernstein, Samuel-Behr.
Hirsch, Jules.
Lapp, Urias.

MM.

Schless, Ruben.
Seelig, Salomon-Elias.
Taubmann, J.

MOSCHIN.

MM.

Brasch, Peretz.
Hirsch, Simon.

M.

Silberstein, J.

POSEN.

M. Hamburger, Nauman.

M. Seegall, R.

SCHMIEGEL.

M. Danziger, Louis.

SCHRIMM.

M. Hepner.

MM. Reisner frères.

B. SCHWALBACH.

MM.

Heidingsfeld, Bernard, ministre officiant et instituteur.
Marxheimer, Moïse.

MM.

Stern, Joel.
Stern, Joseph.

STENOZEWO.

M. Salinger, Selig.

UMSLEBEN.

M. Blumlein, Buruch, professeur.

WRESCHEN.

M. Kuttner, Salomon.

ZIRKE.

M. Plonski, Hirsch.
M. Simonsohn, Lippmann.

ANGLETERRE.

LONDRES.

MM.
Cahen, Hippolyte.
Emanuel, Lewis.
Green, Rév. A.-L.
Meyers, Barnett.
Rodolph, Samuel.
Samuel, Charles.

BELFAST.

M. Mautner, James.

BRISTOL.

M. Benjamin, Rév. Joseph.
M. Mosely, Abraham.

AUTRICHE.

VIENNE.

M. Hirschl, Moïse.
M. Kanitz, Isidore.

PRAGUE (Bohême).

M. Bunzel, Simon.

CRACOVIE (Gallicie.)

MM.
Blicher, Markus-Pinkus.
Bryndra, Isaac.
Fogelsbrauch, Théophile.
Korngold, Schachne.

MM.
Mendelsohn, Hirsch.
Rabinowitz, Moïse.
Rosenberg, Noé.
Schlesinger, H.
Schœnberg, Wolf.

DROHOBYCZ.

MM.
Allerhand, Moïse-Isaac.
Apfel, Samuel.
Blumenblatt, Joachim, prof.
David, D.
Flœcher, Samuel.
Friedmann, Tanchem.
Goldberg, Jacob.
Goldhamer, Hersch.
Goldhamer, Medhel.
Gottlieb, Joseph.
Kapralik, Abraham.
Klüger, Saül.
Kreppel, Munisch.
Lauterbach, Salomon.
Lauterbach, Sélig, com. adm.
Lindenbaum, Moïse.
Maurer, Mendel.
Monath, Leib.
Rothenberg, Lazare.
Samuely, Mendel.
Schorr, Alexandre.
Segal, Jacob,
Weker, Herz.
Zupnik, Aron-Hirsch.
Zwangheim, Michaël, Dr M.

LEIPNICK (Moravie).

MM.
Beck, Maurice.
Bellack, Bernard.
Eisenstein.
Fried, Maurice.
Gorge, Henri.
Gross, Maurice.
Hammerschlag, Dr M.
Kahn, Salomon.
Münz, Joseph.
Pollak, David.
Silberstein, Joseph.
Spitzer, Lazare.
Tauber, Aron.

BIELITZ (Silésie).

M. Liebermann, Abraham-El.
M. Pollak, Salomon.

TRIESTE.

M. Barzilai, Dr Joseph.
M. Lévi-Mondolfi, David-Moïse.

Digitized by

BELGIQUE.

BRUXELLES.

MM.

Errera-Oppenheim, Jacques, consul général d'Italie.

Godchaux, Morel.

MM.

Prins, Georges, membre du Consistoire.

Jitta, Joseph.

BRÉSIL

PERNAMBUCO.

MM.

Beer, Jules.

Blum, Eugène.

Blum, Hermann.

Blum, Sylvain.

Brisac, Eugène.

Cann, Simon.

MM.

Danheiser, Nathan.

Flach, David.

Fuerstenberg, Jules.

Kraus, Joseph.

Lévy, David-Oscar.

Simon, Joseph.

ÉGYPTE.

ALEXANDRIE.

M. Ziwi, César.

CAIRE.

MM.

Benadi, David.

Castelnuovo, Horace de.

Filche, Jacques.

Franco, Abraham.

Israël, Elie, grand-rabbin.

MM.

Mortera, G.-L.

Sanna, James.

Sciaja, L.

Sciama, M.

Digitized by Google

(*Communauté karaïte.*)

MM.
Arslan, Naïm-Hacohen.
Damaski, Obadia.
Damaski, Joseph-Elysée.
Damaski, Joseph-Obadia.
Hacohen, Abraham-Baruch.
Hacohen, Juda-B.-Haïm.
Halévi, Moise.
Joseph, Baruch.

MM.
Josiahu, Elie-B.
Masliah, Abr.-B.-M.-Halévi.
Masliah, Is.-Halévi.
Masliah, Jacob-B.-M.-Halévi.
Rasson, Josué.
Saïr, Elie-Elysée.
Saïr, Isaac-Elysée.
Yephet, Jos.-Abr.-Merzuk.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NEW-YORK

MM.
Enoch, Nephtali.
Frank, W.-K.
Krauskopf, Abraham.

MM.
Lehman, Maier.
Lehman, Meyer.
Libman, Liberman.

PHILADELPHIE.

MM.
Aal, Morris.
Adler, H.
Armhold, William.
Bayersdorfer, M.-M.
Bernheimer, L.
Coons, Joseph.
Coran, A.
Dannebaum, A.
Dreifuss, Simon.
Ellermann, S.
Ettinger, David.
Ettinger, Samuel.
Feustman, B.-H.
Fleischman, S.-S.

MM.
Foreman, H.
Goldman, M.
Goldman, Marcus.
Goldsmith, Myer.
Gunzenhauser, H.
Gutman, W.
Guzzenheim, M.
Hecht, S.
Hirsch, Edward.
Hirsch, Henry.
Hirsch, M.-C.
Hirsch, Dr Samuel, rabbin.
Kaufman, A.
Kaufman, Charles

Digitized by Google

MM.
Kaufman, Jacob.
Klein, David.
Klopfer, A.
Landauer, A.
Lévy, Goldsmith.
Loeb, Jacob.
Loewi, Ottmar.
Long, Isaac.
Lonnerstadter, William.
Luchs, L.
May, Jacob.
Metz, B.
Metz, Joseph
Newman, M.-M.
Nirdlinger, J.
Nussbaum, John.
Oberndorfer, H.

MM.
Pollock, M.
Pragheimer, S.
Reis. Em.
Rosenbaum, Isaac.
Salinger, Benny.
Schamberg, G.
Siedenbach, Ludwig.
Silberman, S.
Simon, M.
Stern, Julius.
Stern, Menko.
Ullman, Michael.
Ullman, Myer.
Weil, M.-S.
Weil, Samuel.
Weiler, Moses

HONGRIE

PESTH.

MM.
Abeles, Hermann.
Abeles, Isidore.
Adler, Charles.
Berger, Léopold.
Braun, Jacques.
Braun, Max.
Burias, Sigismond.
Detsinyi, Léopold.
Fleischmann, Henri.
Frommer, Ignace.
Fürth, Joseph.
Grünzweig, B.

MM.
Heller, Gabriel.
Hellsinger, Sigismond.
Hellsinger, Simon.
Hirsch, Joseph-Louis.
Knapp, Sigismond.
Kohn, Jacob.
Kohn, Samuel.
Kann, Ignace.
Kann, Samuel.
Laufer, Adolphe.
Lederer, Alexandre.
Lederer, Ignace.

MM.
Mandl, Guillaume.
Mogyorossy, Adolphe.
Mogyorossy, Léopold.
Münz, Samuel.
Pick, Adolphe.
Riesz, Alexandre.
Samuely, M.
Schœn, Guillaume.
Schuck, Nathan.
Schulhof, S.

MM.
Schwarz, David.
Schwarz, Emmanuel.
Sonnenfeld, Gustave.
Sonnenfeld, J.-D.
Steiner, Salomon.
Ullmann, J.-H.
Weil, Adolphe.
Weil, J.-D.
Weiss, David.
Wolfner, Louis, à Neupest.

ARAD.

MM.
Blau, Léopold.
Flesch, Maurice.
Goldmann, D.-B.
Ignasz, Léopold.
Lœwy, Joseph.
Lukacsy, Nicolas.

MM.
Manheim, Adolphe.
Reich, Sigismond.
Roth, Samuel.
Scheiber, Salomon.
Schlesinger, Wilhelm

BAJA.

MM.
Augenfeld, Adolphe.
Bachrach, Jacob.
Beck, Samuel.
Boschan, Pierre.
Boschan, Wilhelm.
Broer, Adolphe, Dr M.
Herzfeld, Jacob.
Hirsch, Lazare.
Kahn, Léopold.
Kohn jun., Ignace.
Kohn, Mme Johanna.
Kohn jun., Joseph.
Kohn jun., Simon.
Lémberger, Henri, Dr M.

MM.
Lœwy, Hermann.
Mandl, Jérémie, ministre offic.
Pollak, Jacob.
Pallak, Samuel.
Reich, Jonas.
Rottfeld, Max.
Salamon, Léopold.
Schlesinger, M.-L.
Steckler, Samuel.
Stern, Alexandre.
Spitzer, Charles.
Spitzer, Simon.
Walentin, Michaël.
Wollner, Samuel.

BALASSA-GYARMATH.

MM.

Adam frères.
Baumgarten, Maurice.
Bek, Samuel.
Belgrader, Edouard.
Berczeller, Léopold.
Bernat, Minkus.
Braun, Samuel.
Domman, Bernard.
Elfer, Edouard.
Elfer frère.
Elfer, Samuel.
Felsenburg, Maurice.

MM.

Felsenburg, Dr Franz.
Gescheit, Herman.
Pollacsck, David.
Kohn, Adolphe.
Reis, Jacob
Scheiber, Nathan.
Schmiedl, Alexandre.
Schœnberger, Joseph.
Schwartz, Friedman.
Stiller, Jonas.
Ungar, Rodolphe.
Weiss, David.

N. BECSKEREK.

M. Kohn, J.-L.
M. Wippler, Samuel.

BÉEL.

M. Klein, Hermann.

DOBOZ.

M. Rosner, Philippe.

DUNA PATAY.

M. Frank, Mayer.

FUCSET.

M. Hirschel, Jacques.

HEREND.

M. Fischer, chevalier Maurice de.

JOSZASHELY.

M. Freund, Marc

KOLOCSA.

M. Reich, Marc.

KURTICS.

M. Polak, Max.

LUGOS.

M. Deutsch, Gerson

MARIA-THERESIOPOL.

M. Krausz, Philippe.

NEUSATZ.

M. Guttmann, Herman.

PÉCSKA.

MM.
Adler, Léopold,
Braun, Benny.

MM.
Czukay, Alexandre, avocat.

SZEGEDIN.

MM.
Abelsberg, Philippe.
Auslænder, Simon.
Czinner, Ignace-Joseph.
Czinner, Sigismond.
Deutsch, François.
Deutsch, Salomon-Wolff.
Déry et fils, Adolphe.
Eibeschitz, Léopold.
Eisenstædter, Simon.
Eisler, Philippe.
Elias, Maximilien.
Engel, David.
Engel, Simon.
Fabian, Germain.
Feiteles, Simon.
Fischer, Ignace.
Fischer, Jonas.
Fischer, Maurice.
Freuder, Joseph.
Ganzfried, J., secr. de la com.
Gottlieb, David.
Grossmann et Guttmann.
Grünfeld, Pierre.
Kann, Joseph.
Kirchner, Germain.
Kirchner, Isaac.

MM.
Kiss, Salomon.
Kraus, Germain.
Kunitzer, Michaël.
Lengyel, Laurent.
Léopold, Berthold.
Lœwinger, François.
Lustig, François.
Perl, Maurice.
Pfeifer, Samuel.
Pollak, Adolphe-Cz.
Prinz, Maurice.
Reiner, Jacques.
Reinitz, Guillaume.
Reitzer, Jacques.
Rosenstock, Adolphe.
Schæffer, Moïse-Joachim.
Scheinberger, Antoine.
Schlesinger, Henri.
Schlesinger, Mme Joséphine.
Schwab, Maurice.
Seifmann, Maurice.
Silberstein, Léopold, profes.
Szobotka, D.-L.
Traub, Bernard.
Weinberger, Charles.
Weltner, Martin.

Digitized by Google

TENESVAR.

MM.

Adam, Dr Stephan de, avocat.
Alschech, Mares.
Bauer, Sigismond, méd.
Beamter, Franz.
Benvenisty, H.-S.
Bruner, Simon.
Coda, Alexandre de, Dr M. com.
Csermena, Pierre de, Stadth.
Deutsch, Adolphe.
Deutsch, Joseph-A.
Drexler, Wilhelm.
Duschnes, Jacob.
Duschnitz, S.
Ehrenfest, Dr Philippe.
Engel, Maurice.
Fischer, Jacob.
Fischoff, Léopold.
Fischl, Jacob-M.
Freund, Charles.
Freund, Joseph.
Freund, Léopold.
Goldstein, Ignace.
Grosz, S.
Grünbaum, Markus.
Grüner, M.
Grünfeld, Léopold, professeur.
Grünwald, Ignace.
Heller, Elias.
Hirschl, Joseph.
Hirschl, Simon.
Hirschler, M.
Hoch, Ignace.
Hollænder, Louis.
Heiduschka, Philippe.

MM.

Hoffmann, Herrmann.
Hoffmann, Léopold.
Henich, Jonas.
Hœnich, S.
Jeiteles, M,
Jeiteles, Sigismond.
Katscher, Ignace.
Keiser, Dr Louis de, avocat.
Klein, Léopold.
Koch, Philippe.
Kohn, Aron, professeur.
Kohn, Joseph.
Kuttn, Jules.
Kuttn, Mathias.
Lipoty, Joseph.
Matyas, K.
Menczer, B.
Naschitz, Léopold.
Navratil, Ferdinand.
Neubrun, M.
Nissim, B.
Politzer, Abraham.
Politzer, Léopold.
Pollak, Léopold.
Pollak, Maurice.
Popovits, Georges de.
Recht, Ignace.
Reichardt, M.-G.
Resofsky, Herrmann.
Rieger, Max.
Rosenthal, Jacob.
Rosenthal et Heiduschka.
Ruhig, Dr M. mil.
Salzberger, David.

MM.

Schak, Philippe.
Schalek, Léopold.
Schambik, Adolphe.
Scharmann, Samuel
Schlesinger, J.
Schwartz, Maurice.
Schwimmer, J.
Sonnenfeld, Jacob.
Sonnenfeld, M.
Sonnenfeld, Wilhelm.
Spitzer, Maurice.
Springer, Joseph.
Steiner, Joseph.
Sternfeld, Salomon.
Susitsch, Dr Michel de, avocat.

MM.

Teytesak, Is. et A.
Totis, Israël.
Totis, Markus.
Trebitsch, A.
Tull, Isidore.
Ungar, Jacob.
Waldmann, Jacob.
Weisz, Léopold-B.
Weisz, Sardou.
Weiszberger, P.
Weiszmayer, Léopold.
Wirkmann, A.
Wohl, Albert.
Wolf, Adolphe.
Zwirn, S.

VACZ.

M. Reiser, Philippe.

ITALIE.

FLORENCE.

MM.

Carcassonne, David, avocat.
Levi, chev. David.

MM.

Nunes-Vais.
Piazza, Albert.

IVREE.

M. Sègre, Salomon.

MANTOUE.

MM.

Della Volta, Joseph.
Forti, Prosper.
Franchetti, Joseph.
Guastalla, Mme Clémentine.

MM.

Loria, Ange et Israël frères.
Maroni, Dr Frédéric.
Norsa, Dr Adrien.
Norsa, Lazare de Aaron Pače.

Digitized by Google

PISE.

M. Sraffa, Joseph.

M. Sraffa, Mme Marianne.

VENISE.

MM.

Padovani, Michel.

Richetti, Camille.

M.

Sullam, Joseph.

VITTORIA.

M. Gentilli, Jules.

MAROC.

TÉTUAN.

MM.

Gogman, Mme, directrice de l'école israélite des filles.

Pariente, Abraham.

MM.

Sarfati, Juda.

Sebag, Jacob, de Ceuta.

Tolela, Samuel.-B

PAYS-BAS.

LA HAYE.

MM.

Alvarez, M.

Berenstein, B.-S., grand rab.

Bles, David, ch. de l'o. de Léopold, of. de l'o. du Chêne.

Broek, Mlle M. van den

Cohen, B.

Cohen, J.

Kann, M.

Davidson, Mlle J -E.

De Jong, D.

Edersheim, H.

MM.

Enthoven Lz., K.

Goldsmit, Martin.

Henriques de Castro, M.

Hoven, J., Dr M.

Kann, E.

Lazare, Eugène.

Levisson, S.-A.

Limburg, L.

Mendels, Is.

Praag, J.-B. van

Raalte, B. van

MM.
Sarluis, S.
Simon, A.
Simons, J.
Straaten, W. van

MM.
Swaab, S.
Verweer, L.
Verweer, M., chevalier de l'ordre du Chêne.

ROTTERDAM.

MM.
Arend, A. A.
Duiff, J.
Ezechiels, E.
Ezechiels, M., membre du consistoire.
Franzie, S.
Gazan, M.
Haagens, C.
Hartog, L.
Hildesheim, B.
Jongh, A.-J. de, m. du consist.
Jongh, J.

MM.
Lavino, A.
Œsterman, J.
Pinkhof, M.
Rintel, J.
Sanders, E.
Sanson, B.
Schabrach, M.
Straaten, S.-E., van.
Tels, H., avocat, membre du consistoire central.
Wissen, J.-J., m. du consist.
Wolf, A.

ROUMANIE.

CRAJOVA.

MM.
Alphandery, Mayer.
Alphandery, Menahem.
Altaras, Raphaël.
Aschkenas, Joseph-J.
Benvenisti, Isaac-A.
Benvenisti, Jacob-Isaac.
Cahen, Ezéchiel.
Cohen, Mayer.
Conforte, Meschulam.

MM.
Daniel, Asser-W.
De Majo, Moïse.
Farhi, Jacob-J.
Fermo, Eliézer.
Fermo, Isaac-J.
Hasan, Abraham.
Hasan, Moïse.
Joseph, Abraham-B.
Joseph, Isaac-W.

Digitized by Google

MM.
Léon, Abraham.
Léon, Moïse-J.
Lévy, David-Joseph.
Mayer, D.-M.-B.
Melamed, Léon.
Mosé, Salomon-B.
Piade, Jacob.
Pincas, Abraham-A.
Pincas, Jacob-R.
Pincas, Moïse.

MM.
Pincas, Raphaël-J.
Pincas, Raphaël-M.
Panijel, Gabriel-J.
Panijel, Jacob-Gabriel.
Panijel, Moïse.
Panijel, Moïse-J.
Panijel, Moïse-G.
Salom, Haïm-A.
Semo, Semtob, et neveu.

FOLTICEN.

MM.
Grünstein, Benjamin-Eliézer.
Jacob, Salomon-B.
Lœbel, Noé-Samuel.

MM.
Mordochay, David-B.
Nussbaum, Chaïm.
Satker, Leib.

PLOJEST.

MM.
Abraham, Luca.
Bairam, Abraham-B.
Banesch, Leib.
Beer, Janco.
Elias, Israël.
Ergas, Abraham.
Haïm, Marcus.
Haïmsohn, Mayer.
Herdan, Leib.
Herdan, Sender.
Isak, Haïm.
Joseph, Abraham.
Leibu, Janco.
Margulis, S.
Marcus, Leib.

MM.
Mayer, Marco.
Melber, Nathan.
Moïse aîné.
Moscovici, Aron.
Moscovici, Philippe.
Neamzu, Aron.
Nissim, Janco.
Sabetay, Baruch.
Salamon, Bochor.
Salamon, Janco.
Semo, Marco.
Semo, Semtob.
Swarzmann, A.-G.
Swarzmann, G.
Swarzmann, S.-G.

TURN-SEVERIN.

M.
Abraham, Mardochée-B.

M.
Arié, Jomtob.

MM.
Elias, Jacob-J.
Farhi, Asser-Aron.
Kohen, Aron-J.
Kohen, Elysée-Saül.
Konfino, Abraham.

MM.
Lœwy, Baruch.
Pereira, Moïse-J.
Pereira, Samuel-J.
Pinhas, Israël.

RUSSIE.

SAINT-PETERSBOURG.

MM.
Anonyme.
Anonyme.
Baxt, Joseph.
Brisac, Auguste.
Charnass, Moïse-Aron.

MM.
Feinberg, David.
Gutzeit, Phébus.
Korobkoff, Michel.
Manassewicz, Tobie.
Pusrin, Boris.

BAR.

M. Weinberg, Abraham-Josué, rabbin.

BIALYSTOK.

M. Sabludowski.

CHERSON.

M. Rosen, Henry, notable.

KALUGA.

M. Zodikoff, Gerson.

SUISSE

BALE.

MM.
Katz, S.
Mayer, Emmanuel.

M.
Schmoll-Dreyfuss

CHAUX-DE-FONDS.

MM.
Braunschweig, David
Dreyfuss-Woog.

M.
Weil, Jacques.

LAUFFEN.

M. Gœtschel, Raphaël.

NEUCHATEL.

La communauté israélite.

VEVEY.

MM.
Klein.
Ley, L.

M.
Picard, R.

TRIPOLITAINE.

BENGHAZY.

MM.
Buaron, Jacob.
Hachmun, Michel.
Hassan, Haim.

MM.
Idan, Rahmim.
Romani, Hammus.
Sabban, Elie.

TUNISIE.

TUNIS.

MM.
Aben-Youli, Abraham-Lévy.
Bessis, Hay de Jessé.
Bessis, Jessé de Hay.
Bessis, Jessé de Isaac.
Baïda, Abraham-Sedbon.

MM.
Blanc, Angelo.
Boulakia, David-Cohen.
Cariglio, David.
Constantine, Hay.
Darmon, Moïse.

MM.
Fiorentino, Jacques.
Foa, César.
Forti, Isaac.
Franco, David.
Franco, Isaac de J.
Gandous, David.
Guttièrès, Abramino.
Guttièrès, Angelo.
Guttièrès, César.
Hayat, Salom.
Mamou, Isaac.
Nakas, Jacob.
Nakas, Moïse.
Zarka, Abraham.

TURQUIE.

ANDRINOPLE.

MM.
Adato, Nissim-Salomon.
Alfassa, Juda.
Alfassa, Juda et Haïm.
Alfassa, Nissim-Jehoy.
Alfassa, Samuel.
Algouénias, Samuel.
Aliabess, Aron.
Aroya, Haïm-B.
Avigdor, Joseph de Nissim.
Avram, Azaria-B.
Avram, Eliézer-B.
Avram, Samuel-B.
Balul, Moïse.
Bechmoyram, David-Jacob.
Bloch, Félix, rabbin, direct. de l'école israélite.
Canetti, Eliakim de Jomtob.
Canetti, Elie.
Canetti, Jedia.
Canetti, Joseph de Elie.
Canetti, Moïse de Aron.
Chouhamy, Isaac.
Cordava, Nissim.
Danon, Heskia-Joseph.
Danon, Israël de Juda.
Danon, Juda de Elie.
Danon, Samuel.
Elia, Eliakim, B.
Eliakim, Salomon-B.
Eskenasi, Joseph.
Eskenasi, Joseph de Jacob.
Eskenasi, Joseph de Menahem.
Eskenasi, Moïse.
Eskenasi, Samuel.
Farki, Mardochée.
Givré, Mardochée de Jacob.
Ghéron, David.
Hacohen, Abraham.
Hacohen, Jacob.
Halévy, Isaac.

Digitized by Google

MM.
Hananel, David.
Hora, Isaïe.
Isaaç, Jacob-B.
Isaac, Menahem-B.
Jehoy, Esra-B.
Jonathan, Nissim-Isaac.
Léon, David de.
Magrisso, Jacob.
Magrisso, Juda.
Mitrani, Abraham de Isaac.
Mitrani, Eliakim.
Mitrani, Jacob.
Mitrani, Joseph-S.
Miz, Emmanuel.
Miz, Isaac.
Molko, Isaac.
Molko, Moïse.
Mordokay, Haïm-B.
Nardea, Raphael-Salomon.
Nardea, Salomon.
Nardea, Samuel.
Navon, Isaac de Elie.
Niego, Isaac-Salomon.

MM.
Nissim, Israël-B.
Ovadia, Isaac.
Papo, Moïse.
Pisa, Joseph de Ezra,
Policar, Salomon.
Pinhas, Tobie.
Rodrik, Joseph de Mardochée.
Rodrik, Joseph de Moïse.
Rodrik, Sabbat.
Samuel, Abraham-B.
Simon, Isaac B.
Simon Effendi, Moïse B.
Sion, Salomon-B.
Taraboulous, Salomon.
Tchiprout, Jonas.
Tchiprout, Nissim.
Toledo, Haïm-Abraham.
Toledo, Haïm de Moïse.
Toledo, Isaac de Moïse.
Toledo, Joseph de Moïse.
Toledo, Salomon de
Zanana, Haïm.

QUARANTE-ÉGLISES.

MM.
Haleva, Abraham.
Hazday, Abraham.
Mitrani, Abraham.
Mitrani, Benjamin.
Mitrani, Isaac-B.-Haïm.
Mitrani, Moïse-Israël.

MM.
Mitrani, Moïse-B.-Joseph.
Mitrani, Rahamim de Juda.
Molki, Nissim.
Rodrik, Salom.
Tchiprout, Jomtob.
Tchiprout, Samuel.

LARISSE.

MM.
Abravanel, David-M.

MM.
Abravanel, José-L.

Digitized by Google

MM.
Abravanel, Moïse-J.
Angeli, David, rab. de la com.
Belleli, V.
Bloch, Abraham, directeur de l'école israélite.

MM.
Cohen, Josué-Juda.
Hacohen, Bohor-Jehiel.
Saky, David.
Saky, Heskia.
Vitas, Elie.

PHILIPPOPOLIS.

MM.
Albalag, Isaac.
Anavi, Samuel.
Benjamin, Saül-B.
Calev, Abraham-Benjamin.
Calev, Eliézer-Benjamin.
Calev, Eliézer-Moïse.
Calev, Isaac-Haïm.
Calev, Joseph-Moïse.
Calev, Moïse-Haïm.
Calev, Raphaël-Moïse.
Danon, Yomtob.
Garti, Moïse.

MM.
Garti, Nissim.
Gheron, Azaria.
Gerson, Haïm-Jacob
Gheron, Eliézer.
Grassiani, David-Sabetay.
Gheron, Nissim.
Nissim, Menahem-B.
Passi, Salomon.
Romano, Abraham-Asser.
Romano, Jacob-Asser.
Sidi, Isaac.

SOPHIA.

MM.
Abram, Jacob-Behor.
Benbassar, Abraham-Jacob.
Cohen, Juda.
David, Isaac-Behor.
David, Sabetay-Behor.
David, Samuel-B.
Elia, Manoé-B.
Farki, Abraham-David.
Farki, Aron-Nissim.
Farki, Elie.
Farki, Léon.
Farki, Rahamim.

MM.
Farki, Rahamim-D.
Farki, Samuel.
Hiskia, Jacob-David.
Isaac, Haïm-Behor,
Jeruham, Messulam.
Josua, Moïse-Jacob.
Lévy, David-B.-Joseph.
Lévy, Elia-J.
Lévy, Eliézer-Behor-David.
Lévy, Haïm-Joseph.
Lévy, Rahamim-Abraham.
Pesah, Jacob.

Digitized by Google

MM.
Simon, Haïm-Behor.
Tagir, Isaac.
Tagir, Mardochée-Haïm.
Tagir, Perez-Salomon.
Tagir, Pinhas-Abraham.
Tagir, Salomon-Abraham.
Zamero, rabbin.

WIDDIN.

MM.
Alagim, Nahman.
Alhalal, Jacob.
Alhalal, Semtob.
Arié, Raphaël.
Aroyo, Samuel-B.
Asser, Juda-B.
Baruch, Samuel.
Caleb, Moïse et frère.
Capon, Abraham.
Capon, Samuel-Estruc.
Cohen, Juda.
Elia, Abraham-B.
Elia, David-B.
Farhi, Asser.
Grassiani, David.
Hacohen, Moïse.
Hacohen, Nissim.
Hacohen, Salomon-Haïm.
Hasson, Isaac,
Pinhas, Joseph.
Pinhas, Samuel-Haïm.
Rosanes, Saül.
Ventura, Jacob.
Ventura, Jacob-David.

BEYROUTH (Syrie).

M. Grünberg, Moïse.

JAFFA.

MM.
Almaliah, Jacob.
Amzallag, Haïm.
Azulay, Joseph.
Blattner, Hirsch.
Halévi, Juda-Menahem, rabbin.
Moyal, Joseph.

JERUSALEM.

S. Exc. Nasif Mehemed Pacha, gouv. général de la Palestine.

(*Communauté allemande*).

MM.
Goldberger, J.-N.
Kraus, Joseph.
Kremer, Jeruchem.
Lapin, Fischel.
Léon, Samuel.
Manes, Abraham.
Moses, Joël.
Saphir, Jacob.
Schœnbaum, Méir.
Schuchmann, Aron.

Digitized by Google

(*Communauté portugaise*).

MM.

Abraham, Moïse-B.
Amzallag, Salomon.
Benvenesti, Moïse.
Boton, Azaria de.
Cavili, Uriel.
Capon, Estrug.
Confino, El.-Abraham.
Gerson, Jacob.
Hacohen, Jacob.
Hacohen, Juda-Abraham.
Hacohen, Salomon.

MM.

Halévi, Raphaël-Gerson.
Halévi, Raphaël-Nephtali.
Haraun, Is.-B.-Gabriel.
Hazan, Haïm-David, grand-rab.
Maïm, Moïse.
Méir, Mercado.
Prague, J.-H.-Rahmim.
Rodrik, Joseph.
Sussin, Moïse.
Tarabolus, Raphaël.
Valero, Jacob.

(*Communauté marocaine*).

MM.

Abisdid, Rahamim-Salomon.
Alcaïm, Benjamin.
Alcaïm, Salomon.
Arovimi, Salomon.
Hacohen, David
Hacohen, Moïse.
Haïm, Jacob-B.

MM.

Haliva, Abraham.
Haliva, Jacob.
Malca, Mosé, rabbin.
Moyal, David.
Nahon, Abraham.
Siméon, David-B., rabbin.

VENEZUELA

CORO.

MM.

De Lima, Moïse.
Fonseca, Isaac-L.

MM.

Henriquez, Manuel-P.-D.
Maduro, Mond.-L.

PORTO-CABELLO.

M. Julien, Jacob.

Paris. — Imprimerie CH. SCHILLER, 10, Faubourg Montmartre.

Digitized by Google

Dans les deux premières périodes triennales, le sort désignera les membres sortants.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les trente noms qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

Un règlement intérieur déterminera les conditions dans lesquelles un membre cessera de faire partie du Comité.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de President. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de cinq membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte rendu des Assemblées générales (1).

ART. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

COMITÉS LOCAUX ET RÉGIONAUX

ART. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité Local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

ART. 16. Des Comités Régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités Locaux.

ART. 17. Les Comités Locaux et Régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président.

ART. 18. Les Comités Locaux et Régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

ART. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

ART. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

ART. 21. — Tout délégué d'un Comité Local ou Régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATION DES STATUTS

ART. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle.

De plus la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

1) Un Bulletin rend compte des séances du Comité central.

Digitized by Google

OEUVRE DES ÉCOLES

FONDATION D'ÉCOLES EUROPÉENNES

EN AFRIQUE ET EN ORIENT

ŒUVRE D'ENCOURAGEMENT DE LA SCIENCE JUIVE

SOUSCRIPTION PERMANENTE

OUVERTE

au siége du Comité central et des Comités régionaux et locaux

---

FORMULE D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare adhérer à L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE *et souscrire :*

1° *Pour une cotisation annuelle de* ....

2° *A titre de don :* ....

3° *Pour l'OEuvre des Ecoles :*

4° *Pour l'OEuvre d'Encouragement de la Science Juive :*

.... *le* 186

Nom ....

Prénoms ....

Profession ....

Domicile ....

MM. les Sociétaires sont priés de faire connaître leur changement d'adresse au Secrétariat.

Adresser les adhésions et communications, au *Secrétariat de l'Alliance Israélite Universelle*, rue d'Enghien, n° 23, à Paris, Ou au *Président du Comité local.*

Digitized by Google

Au 1er avril, le siége de la Société sera transféré RUE DE TRÉVISE, 37.

P 508.3.2.9

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

2e SEMESTRE 1868

כל ישראל ערבים זה בזה

PARIS

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE D'ENGHIEN, 23

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

FONDÉE EN 1860

BUT

Art. 1er. La Société l'*Alliance israélite universelle* a pour but :

1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

ORGANISATION

Art. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande, ou être présenté à l'un des Comités qui votera sur l'admission à la simple majorité.

Art. 3. Tout adhérent reconnu indigne, pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 4. Le minimum de la cotisation destiné à subvenir aux charges de la Société est de **Six francs** par an.

La Société accepte les dons en livres et en argent.

COMITÉ CENTRAL

Art. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. Ce Comité Central correspond avec les Comités Régionaux et Locaux.

Art. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **trente**. Ce chiffre pourra être augmenté plus tard, sur la proposition du Comité, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

Art. 7. Les deux tiers des membres du Comité Central devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

Art. 8. Le Comité Central sera nommé par le vote universel des membres de la Société.

Art. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Digitized by Google

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 11 JANVIER 1869.

—

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Ad. Crémieux.

L'estrade est occupée par MM. les membres du Comité central et du Comité de propagande ; M. Louis Brisac, trésorier du Comité de Lyon ; Adolphe Cann, délégué du Comité de Rio-Janeiro ; M. Zadoc Kahn, grand-rabbin du Consistoire de Paris et MM. Mayer et Lazard, rabbins adjoints ; MM. Trenel, directeur, et Wogue, professeur du Séminaire israélite ; MM. les professeurs et les élèves de l'Ecole préparatoire au professorat des Ecoles d'Orient ; MM. Joseph Halévy ; L.-M. Rothschild ; J. Raynal, du Consistoire de Paris ; Legoyt, chef de division au ministère de l'agriculture et du commerce ; Riaux, rédacteur de *la Presse*, etc., etc.

Digitized by Google

M. N. Leven, secrétaire, lit le compte-rendu suivant des travaux du Comité central :

Messieurs,

I

Nous vous avons conviés à la huitième assemblée générale de l'*Alliance israélite universelle*, et, nous conformant à la règle écrite dans nos Statuts, nous venons vous dire ce que nous avons fait cette année pour améliorer la condition sociale de nos coreligionnaires, pour favoriser leur élévation intellectuelle et morale.

Nos Statuts nous enferment dans le compte-rendu de nos travaux ; mais là ne s'arrête pas notre pensée : nous venons tous ici l'esprit occupé de l'état présent, de l'avenir du Judaïsme.

L'influence que notre œuvre doit exercer sur la destinée de notre religion, est un de ses puissants attraits pour nous, pour tous les Israélites, et suivant, chaque année, dans l'histoire de ses progrès, une partie de l'histoire du Judaïsme, le mouvement de notre esprit nous conduirait à prendre cette histoire dans son ensemble, à la considérer surtout dans les pays où les Israélites sont libres.

Là, nous aurions le spectacle de leur féconde activité ; là, nous les verrions s'inspirer du génie des peuples avec lesquels ils ont, par le bienfait des lois, une vie commune, et faire servir leur propre génie au développement des sciences, des arts, de l'industrie, de tout ce qui fait la prospérité, le bien-être des hommes ; là, nous les verrions aussi, conservant leur individualité religieuse, produire, au sein du Judaïsme, des travaux précieux pour la connaissance de ses dogmes, de son histoire, de sa littérature, et assurer, en développant l'influence de notre religion sur les idées de notre temps, la conquête du monde par la vérité.

Edifiant pour les peuples qui repoussent encore les Israélites, ce spectacle serait bien fait pour fortifier notre confiance dans

Digitized by Google

le succès de nos efforts en faveur de nos coreligionnaires encore opprimés. Mais il faut nous l'interdire, pour ne vous parler que des Israélites à qui notre Société vient en aide.

Les Israélites des pays libres n'ont pas besoin de nous ; leur initiative, leur force personnelle suffit à leur progrès, et, au milieu d'eux, l'action de notre Société se borne à encourager les publications utiles au Judaïsme.

Notre Société est faite pour les Israélites qui souffrent de l'intolérance, de l'oppression, de l'ignorance, de la misère, pour tous ceux dont la vie, la liberté, les droits sont menacés, pour tous ceux qui n'ont ni écoles pour s'instruire, ni moyens de travail pour échapper à une misère invétérée, pour tous ceux à qui le découragement produit par de longues souffrances ôte la force de se relever. C'est d'eux que nous allons vous entretenir, et, si leur condition offre bien des sujets de tristesse, il est consolant de voir tout ce que nous pouvons faire pour l'améliorer. Ils sont encore opprimés dans un grand nombre de contrées ; mais pour triompher de l'oppression, il suffit de lutter contre elle avec une courageuse patience. La résistance irrite quelquefois les oppresseurs et augmente leur violence ; mais il suffit d'être opiniâtre pour les décourager. Chaque année, nos réclamations auprès des gouvernements civilisés, en faveur de nos coreligionnaires, sont accueillies avec plus de faveur, et le nombre de ceux qui échappent, grâce à une protection vigilante, à la mort, à la ruine, de ceux qui vivent plus tranquilles dans les contrées barbares, va croissant. Plus heureux encore dans nos efforts pour la régénération intellectuelle et morale de nos coreligionnaires, qui ne sont jamais assez ignorants, assez misérables pour ne pas vouloir sortir de l'ignorance, de la misère, nous voyons prospérer les institutions que nous fondons pour donner l'instruction, pour mettre le travail en honneur et répandre les bienfaits de la civilisation. Dans cet ordre de travaux nous pouvons dire que le succès est exactement mesuré à la grandeur de nos efforts.

II

Mais, avant de vous parler de ces institutions, nous voulons parcourir avec vous la série des événements, auxquels nous avons été mêlés pour la défense de nos coreligionnaires en Europe, en Afrique, en Asie.

En Europe, la liberté religieuse a fait, cette année, une grande conquête, celle de l'Espagne. Sa révolution triomphante a ouvert son territoire, si longtemps fermé aux Protestants, aux Juifs. Le droit de libre établissement est accordé à nos coreligionnaires dans ce pays où leur sort a subi tant de vicissitudes.

A une liberté sans limite ils avaient vu succéder la plus impitoyable proscription.

Par eux et par les Maures, l'Espagne avait une civilisation florissante quand l'Europe était enfoncée dans la barbarie du moyen-âge. Les Juifs surtout donnaient à l'Espagne des savants, des philosophes, des poètes, des hommes d'Etat; leurs Académies étaient des foyers de lumière répandant leur éclat sur ce beau pays, et la pensée y régnait en souveraine quand elle était asservie dans le reste de l'Europe. A quelle grandeur les Juifs n'auraient-ils pas élevé l'Espagne, si l'Espagne les avait gardés !

Mais, tout d'un coup, l'intolérance religieuse se dressa contre eux : le Judaïsme fut proscrit du territoire espagnol, et la civilisation de ce pays s'abîma en un jour, dont le souvenir est l'un des plus lugubres de notre histoire. Obligés de choisir entre l'exil et la conversion, les Juifs s'exilèrent sans savoir où trouver un refuge, et allèrent errant dans l'inhospitalière Europe, rencontrant en Afrique les animaux féroces et des hommes plus féroces que les animaux, laissant leurs morts sur tous les chemins du monde.

Après l'expulsion des Juifs, il se fit un grand silence en Espagne ; l'inquisition y régnait, les bûchers étaient allumés, et dans la nuit profonde où elle demeura plongée on ne vit plus que la flamme de ces bûchers.

Les Juifs dispersés dans diverses contrées y vécurent avec le souvenir de leur grandeur passée, retenant les traditions, les mœurs, la langue même de l'Espagne, qu'ils mêlaient, dans leurs chants religieux, à la langue sacrée, comme s'ils ne devaient jamais se détacher d'un pays qu'ils avaient tant aimé.

Maintenant, ils peuvent y rentrer, la révolution a fait tomber l'édit de 1492. Il nous semblait inutile d'en demander la révocation. Quelques coreligionnaires, moins certains de cet heureux changement, et notre Comité de Bordeaux interrogèrent le gouvernement provisoire. Le maréchal Serrano répondit au nom du gouvernement : « *Je dois vous manifester que notre glorieuse révolution ayant proclamé, avec les autres conquêtes des droits de l'homme, la liberté religieuse, a abrogé par le fait ledit édit du XVe siècle. En conséquence, vous êtes libres d'entrer dans notre pays et d'y exercer librement votre culte, ainsi que les partisans de toutes les religions.* »

Pour être juste envers les Juifs, l'Espagne ne doit pas s'arrêter à la proclamation de la liberté religieuse. Elle doit imiter l'exemple de la révolution française déclarant, par son décret des 9-15 décembre 1790, que « *toutes personnes qui, nées en pays étranger, en quelque degré que ce soit, d'un Français ou d'une Française, expatriées pour cause de religion, sont déclarées naturels français, et jouiront des droits attachés à cette qualité, si elles reviennent en France, y fixent leur domicile et prêtent le serment civique.* »

Pendant que la liberté religieuse renaissait en Espagne, elle subissait en Roumanie les plus violents outrages : on n'osait, par un décret, expulser les Juifs d'un pays, où leur existence, leurs droits civils sont placés sous la garantie des grandes puissances de l'Europe ; mais, par des ordres secrets, les faire expulser des campagnes, et leur rendre l'existence insupportable dans les villes, en accumulant les mesures restrictives de leurs droits, en les abandonnant sans défense à l'émeute, c'était, d'une autre manière, arriver au même résultat. Cette politique, imaginée

Digitized by Google

pour servir une classe de petits bourgeois voulant prendre par la force la place qu'ils ne pouvaient disputer aux Juifs dans l'industrie, dans le commerce, par l'intelligence et par le travail, avait pour docteurs des journalistes, des professeurs de facultés se livrant aux prédications les plus insensées contre les Juifs, pour auxiliaire une populace ignorante, irritable, toujours prête à la violence, pour instruments les nouveaux gouvernants de la Roumanie.

Vous vous rappelez, Messieurs, la première phase de cette politique, la circulaire de M. Bratiano, les expulsions de la Moldavie, l'effroyable tragédie de Galatz, les protestations des gouvernements européens, la trève suspendant nos attaques contre le gouvernement roumain après la promesse faite par lui de rendre aux Israélites le repos, la protection des lois.

Le retour à la légalité, la réconciliation avec l'opinion publique, c'était pour le gouvernement la rupture avec le parti qui tenait les municipalités, les fonctions publiques, qui faisait la force du gouvernement, et l'approche des élections pour le renouvellement des Chambres rendait l'appui de ce parti indispensable. Le gouvernement lui livra les Israélites, et ce parti prêcha l'émeute contre eux, obtint des autorités municipales, du gouvernement, des mesures administratives violant tous leurs droits, en attendant que la conquête de la majorité dans les Chambres lui permît de légiférer contre eux.

On était à la fin de l'année 1867, des émeutes éclatèrent successivement à Calaratschi et à Berlad. La foule se ruait, à Calaratschi, sur les Juifs, en les accusant d'avoir tué un enfant chrétien, mort d'une petite vérole, et fait servir son sang à leurs pratiques religieuses. A Berlad, les Juifs étaient accusés d'avoir empoisonné un moine, le fougueux Vernaw, mort d'une maladie causée par des excès de tout genre. Les Israélites furent un jour attaqués, maltraités dans les rues pendant six heures de suite, leurs maisons assiégées, livrées au pillage ; l'émeute trouva même une protection dans le refus fait par les agents du gouvernement de laisser aucune plainte arriver, par le télégraphe, au dehors. Partout l'impunité était acquise aux émeutiers.

Digitized by Google

Les mesures administratives venaient en même temps frapper les Juifs : ils étaient exclus des adjudications publiques, les tribunaux recevaient la défense de ratifier aucune vente d'immeubles où l'une des parties contractantes était juive, certaines municipalités défendaient aux Juifs d'avoir des domestiques chrétiens à leur service, d'autres leur défendaient la vente du pain, de la viande aux chrétiens. On fermait leurs écoles.

Les Israélites se plaignaient, nous répétions en vain leurs plaintes au gouvernement, malgré la promesse qu'il avait faite d'être juste envers eux.

Au contraire, de jour en jour, la situation des Israélites s'aggravait.

Au mois de février, la Chambre votait une loi qui rendait le service militaire obligatoire pour les Juifs, en leur interdisant tout grade dans l'armée.

Ce n'était pas assez.

Trente-un députés, parmi lesquels étaient le président de la Chambre, quatre professeurs de Facultés, présentèrent un projet de loi destiné à régler l'état des Juifs. Nous avons dit que ce projet de loi était l'œuvre de 31 sauvages : il est impossible de qualifier autrement les auteurs de ce monstrueux projet. Un exposé des motifs écrit et imprimé en roumain, en allemand, en français, le précède. On y parle sérieusement de l'invasion du territoire roumain par 500,000 Juifs « *se distinguant des Roumains par leur origine, leurs mœurs, leur langue, leurs traditions et leur morale, faisant la conquête du terrain économique et social de la Roumanie, constituant au milieu de la société roumaine un monopole monstrueux qui a détruit complètement le petit commerce et la petite industrie, devenant les maîtres absolus de toutes les places, se substituant aux négociants et artisans indigènes, interposant entre les différentes classes sociales un corps étranger, refusant toute solidarité avec la population locale, s'isolant pour établir en Roumanie, comme partout, l'état judaïque, qui les empêche d'être Espagnol, Anglais en Angleterre, Français en France, Polonais en Pologne.* »

Digitized by Google

Vient ensuite la loi qui défend aux « Juifs de s'établir dans « les communes urbaines sans autorisation municipale, de s'éta- « blir, même temporairement, dans les communes rurales, sous « quelque prétexte que ce soit, leur interdit d'avoir des pro- « priétés immobilières urbaines ou rurales, de prendre à ferme « des terres, des cabarets, des moulins, des distilleries, des « ponts, des vignes, des pacages, des étables pour engraisser les « bestiaux, des parcs pour les moutons, des auberges, des hôtelle- « ries sur les grandes routes, de faire tout commerce ayant pour « objet des comestibles ou des boissons pour les chrétiens, et « tout autre commerce, sans un billet d'autorisation spéciale de « l'autorité communale, de participer aux adjudications publi- « ques, enfin de conserver toutes les communautés et tous les « Comités israélites tolérés et autorisés jusqu'à présent dans les « différentes villes. »

La crainte de voir échouer contre l'intérêt, l'humanité même des Roumains, cette exclusion des Juifs de toutes les relations sociales, fait ajouter à la loi tout un système de peines violentes au milieu desquelles se place l'encouragement à la délation : la loi attribue aux délateurs une partie des biens enlevés aux Juifs par la confiscation.

On rencontre des lois barbares contre les Juifs dans l'histoire des nations; leurs rois trouvaient dans leur bon plaisir et dans leur cupidité une raison suffisante pour chasser les Juifs et confisquer leurs biens; mais ils sont moins odieux que ces législateurs roumains poursuivant l'expulsion des Juifs et la confiscation de leurs biens par tout un système de combinaisons législatives, et entassant, pour les justifier, des sophismes, des absurdités économiques et politiques.

Nous ne voulons pas rechercher ce qui serait arrivé, si le silence s'était fait autour de cette loi. Le jour même où le télégraphe nous la fit connaître, nous la dénonçâmes au gouvernement français, aux ambassadeurs des grandes puissances et à la presse de toute l'Europe. Vous savez quels furent l'étonnement, l'indignation universels : on n'aurait pas voulu croire à cette apparition de la barbarie au dix-neuvième siècle, mais on la voyait

Digitized by Google

dans sa triste réalité. C'était un défi porté à la civilisation ; il fut relevé par les gouvernements, par la presse : les journaux furent d'accord pour déclarer que les Chambres roumaines seraient vouées à l'exécration publique, si elles adoptaient cette loi. Les protestations des représentants diplomatiques de l'Angleterre, de l'Italie, de la Prusse, nous furent adressées ; le gouvernement français et le gouvernement autrichien firent avec ces gouvernements d'énergiques représentations au gouvernement roumain.

M. Bratiano vit la nécessité de rompre le silence. Il prit la parole dans la séance du 24 mars ; les extraits de son discours, communiqués par le télégraphe à l'Europe, le mettent d'accord avec le sentiment universel ; il appelle la loi barbare, digne de la réprobation du genre humain, mais le discours entier du ministre manifeste la volonté de ménager et même de flatter les passions des auteurs de la loi. Il se plaint de n'avoir pas été soutenu l'année précédente ; il parle des Juifs « comme d'une plaie « dont la nation, souffrant depuis un siècle, ne peut être guérie « en un jour, de la nécessité de propositions plus modérées. « L'Europe est à peine calmée, dit-il, qu'on la soulève. Aucune « nation ne peut vivre réprouvée par tout le monde, en se mettant hors de la société humaine ; une nation périt par la réprobation du genre humain. Il faut une loi proportionnée, contre « laquelle les plus grands amis des rabbins ne puissent rien dire, « une mesure économique. »

La Chambre passe à l'ordre du jour, en approuvant les paroles du ministre. La portée de cette approbation n'est pas la même, si on la rapporte à l'analyse télégraphique ou au texte vrai du discours.

Quelques jours plus tard, le 5 avril, à propos de la garde nationale de Jassy, M. Bratiano se plaint de l'invasion des Juifs. Il promet des mesures « propres à sauver la nation de toute gangrène, de tout mal moral. »

Que signifient ces discours, si ce n'est que M. Bratiano désapprouve la tactique des trente-un, qui met le gouvernement dans une situation difficile vis-à-vis de l'opinion publique et de l'Eu-

Digitized by

rope, mais qu'il est d'accord avec eux pour reconnaître le mal fait par les Juifs et prêt à prendre des mesures économiques contre ce mal ?

Les mesures annoncées étaient déjà prises : déjà les Juifs étaient privés du droit d'acquérir des immeubles dans les villes, du droit de prendre part aux adjudications publiques ; déjà on les expulsait des campagnes à Vaslui, à Bacou. On procédait contre eux avec une rigueur impitoyable : on les prenait dans leurs maisons, on fermait leurs établissements, on les mettait hors de leurs villages, et, sur les routes, on rencontrait des troupes de vieillards, de femmes, d'enfants chassés de village en village, mourant de froid et de faim. Nul ne trouvait grâce devant les agents du pouvoir.

L'ancienneté de l'établissement, les contrats, l'accord entre les fermiers et les propriétaires, les services rendus au pays, rien n'était respecté.

A Serda, il y eut un curieux épisode : là vivait depuis vingt-cinq ans un Juif également bienfaisant pour les Chrétiens et pour les Juifs ; l'année précédente, il avait, par ses distributions de blé, préservé les uns et les autres de la famine. Tous les habitants du village aimaient, honoraient Daniel. Le maire reçut l'ordre de le chasser, et refusa de l'exécuter ; le sous-préfet Jonesco lui écrivit : « Chassez vos Juifs, je viendrai voir s'il en reste. » Il vint la semaine suivante, fit envahir la maison de Daniel, répandre son vin, ses marchandises, et fit expédier Daniel et sa famille, sous escorte, jusqu'à la ville voisine.

Nous faisons connaître ces nouveaux actes de persécution à la presse, aux gouvernements européens.

Le gouvernement roumain est interpellé, il nie les ordres d'expulsion.

Mais les Juifs expulsés des communes sont dans la ville de Bacou ! Nos dépêches, nos lettres disent leur état lamentable.

Le gouvernement répond, dans le *Moniteur*, que, d'après les investigations qui ont été faites, « il a été prouvé que, dans le « district de Bacou, six familles Israélites des communes rurales « ne pouvant plus obtenir l'entreprise des taxes communales

« ont déménagé dans la ville sans qu'il y ait eu aucune pression.
« La preuve de cela est qu'aucune plainte n'est parvenue à
« l'administration. Cette simple émigration a donné occasion
« aux intéressés de répandre l'alarme dans le pays et à l'étran-
« ger que cinq cents familles avaient été expulsées. »

Mais on expulse les Juifs de plusieurs districts! leur nombre est considérable. Les fugitifs encombrent les villes; à Bacou, la garde nationale se jette sur eux et les maltraite.

Et le gouvernement nie la persécution !

Nous recueillons les listes des expulsés, leurs noms, le nombre des membres de leurs familles, leurs lieux d'habitation. Nous tenons les ordres d'expulsion, et nous jetons tous ces documents dans la publicité.

Un doute est-il encore possible sur la vérité de la persécution ?

Une enquête, ordonnée par les gouvernements à leurs consuls, vient encore fortifier nos informations. Le 15 avril, les consuls de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse, de Grèce, réunis à Jassy, déclarent dans un procès-verbal publié par les journaux, que « les mesures de vexations et d'expulsions sont des
« faits très réels et parfaitement avérés, que les dénégations du
« gouvernement roumain sont en contradiction flagrante avec
« les faits. »

Après les consuls, le Prince de Roumanie va lui-même acquérir à Bacou la preuve de la persécution; il voit les malheureux expulsés, recueille leurs plaintes et leur promet justice.

On ne pouvait douter de la bonne volonté du Prince; mais que fallait-il attendre de ses ministres, continuant à nier la persécution avérée pour tout le monde ?

Les gouvernements européens comprirent la nécessité d'exiger eux-mêmes la réparation du mal fait aux Israélites, et d'en empêcher le retour.

Notre ministre des affaires étrangères nous avait fait pressentir, dans une lettre du 11 avril, que l'enquête prescrite aux agents français devait aboutir à ce résultat.

Le gouvernement anglais était d'accord avec le gouvernement

français. Cet accord, lord Stanley l'exprimait dans la séance de la Chambre des communes du 24 avril, où, répondant à une interpellation de notre éminent collègue, sir Francis Goldsmid, il dit, au milieu des applaudissements de la Chambre :

« Je puis assurer l'honorable gentleman que cette question « n'excite pas moins vivement mes sympathies que les siennes. « (Attention.) Je crois que c'est là une affaire qui touche les « chrétiens plus au vif que les Juifs eux-mêmes ; car, si la « souffrance tombe sur les Juifs, c'est le déshonneur qui tombe « sur les chrétiens. (Vifs applaudissements.) Je ne connais pas « d'autre exemple à notre époque d'une série d'acte d'oppres- « sion commis, je ne dirai pas simplement sans provocation, « mais je dirai sans aucun motif raisonnable ni même intelligible.

« Quant à la permission ou à l'encouragement que ces actes « auraient obtenus des autorités locales, ou, comme je le crois, « du gouvernement roumain lui-même, en certains cas, je ne « saurais expliquer cette connivence qu'en supposant chez un « gouvernement faible et peu scrupuleux une tendance positive à « spéculer sur les plus mauvaises passions des classes infimes de « la population. (Attention.) Cela posé, il est juste de dire que le « prince Charles s'est exprimé d'une manière très énergique à « ce sujet, et je crois que, dans la mesure de son autorité per- « sonnelle, il a fait et fera encore tout ce qui lui sera possible « pour empêcher la continuation de ces actes de violence.

« Le gouvernement anglais n'a point perdu de vue cette affaire « et ne la négligera point non plus à l'avenir. Il est peut-être « bon de vous dire que, sans être prévenu de la discussion qui « allait être soulevée à ce sujet, dans l'occasion présente, j'ai « envoyé dans l'après-midi une dépêche nouvelle, renfermant « des remontrances énergiques à propos de nouveaux faits portés « à ma connaissance par l'honorable membre lui-même. Les « gouvernements de France, d'Autriche et de diverses autres « puissances continentales tiennent le même langage, et j'ai la « confiance que ces manifestations du sentiment public de l'Eu- « rope ne resteront pas sans effet. »

Au moment même où lord Stanley annonçait les remontrances

énergiques des grandes puissances au gouvernement roumain, le consul général de l'Autriche, M. le baron Eder, finissait une ardente polémique avec le ministre des affaires étrangères de Roumanie, « *en réclamant des ordres instantanés et péremptoires* « *pour faire cesser les persécutions dirigées contre les Israélites,* « *des mesures énergiques pour assurer l'ordre et la tranquillité* « *dans la ville et dans le district de Bacou, la mise en jugement* « *de ceux qui s'étaient rendus coupables des actes signalés au* « *gouvernement roumain, leur punition selon les exigences de la* « *loi, la réinstallation dans leurs foyers des familles expulsées* « *des communes rurales, et la réparation des pertes que leur* « *expulsion violente et illégale leur avait fait subir.* »

Ces réclamations étaient appuyées par le gouvernement anglais et par le gouvernement français. Le gouvernement roumain y céda. Les Israélites furent réintégrés dans leurs villages et des indemnités leur furent promises.

Placé par l'attitude des grandes puissances dans l'impossibilité de satisfaire les ennemis des Israélites, le gouvernement roumain avait tout l'odieux de la persécution, sans en avoir le bénéfice. Un changement de politique envers les Israélites devait le réconcilier avec l'opinion publique, avec les gouvernements civilisés. Dans une note diplomatique, il fit espérer une loi reconnaissant les droits civils et politiques des Israélites indigènes. Mais le danger d'une rupture avec les ennemis des Israélites l'effrayait, et la loi ne vint pas. La destitution de quelques fonctionnaires trop certainement convaincus de méfaits graves contre les Israélites, l'annulation de quelques arrêtés municipaux interdisant aux Israélites le trafic des objets de première nécessité, furent les seules concessions faites aux Israélites. Mais les actes de violence, les dénis de justice, restèrent impunis, toutes les mesures restrictives de leurs droits, la défense de prendre part aux adjudications publiques, la défense d'acquérir des immeubles dans les villes furent maintenues.

Les ennemis des Juifs, sentant leur force contre un pouvoir aussi peu disposé à les contrarier, eurent encore une fois recours à l'émeute.

Digitized by Google

Le 3 octobre ils soulevèrent la populace de Galatz, en faisant promener dans les rues de la ville un enfant, le visage barbouillé de sang, pour accréditer la fable absurde et sinistre d'un meurtre commis sur cet enfant dans un but religieux, et les Israélites furent attaqués avec fureur ; ils se défendirent, une trentaine d'entre eux furent plus ou moins gravement blessés, leurs temples envahis et saccagés, et l'émeute ne fut contrariée ni par la police, ni par l'armée. L'intervention des consuls fut nécessaire pour y mettre un terme. Leurs réclamations amenèrent une enquête, la promesse de la punition des émeutiers, la promesse de la réparation du dommage causé par l'émeute.

Aucune de ces promesses n'était exécutée, quand est tombé le ministère de M. Bratiano.

Les hommes qui composent le nouveau ministère ont fait une vive opposition aux mesures de leurs prédécesseurs contre les Israélites. Ils ne peuvent les laisser subsister, et le ministre de l'Intérieur prend l'engagement de les abolir, quand, dans une circulaire adressée aux préfets, il parle de la protection due à tous les habitants, sans distinction de cultes.

Les Israélites vont recouvrer leurs droits civils : mais ce n'est pas assez. Pour assurer la tranquillité d'un pays où les passions les plus détestables sont exploitées contre les Juifs, pour relever son honneur si gravement compromis par une politique mise au service de ces passions, il faut que le gouvernement roumain donne à la liberté religieuse une consécration définitive, en reconnaissant les droits politiques des Israélites.

En Serbie, les institutions politiques sont changées : le nouveau gouvernement veut donner au pays un régime de liberté qui doit influer sur la condition de nos coreligionnaires ; il est impossible de croire que les lois protégent les droits de tous les Serbes, en laissant les Israélites privés même du droit d'aller et de venir dans l'intérieur du pays.

Nous avons apporté aux régents de la Serbie les doléances de nos coreligionnaires. Plusieurs fois renouvelées, sous le gou-

Digitized by Google

vernement précédent, elles auront cette fois encore l'appui des grandes puissances. Cet appui, le libéralisme des nouveaux gouvernants de la Serbie font renaître nos espérances pour nos malheureux coreligionnaires.

En Russie, nous sommes intervenus pour demander la grâce du dernier des condamnés de Saratow. Ils étaient 63, accusés d'avoir assassiné deux enfants chrétiens ; le prétexte de l'accusation était encore l'abominable invention d'une pratique sanguinaire de leur culte imaginée par les Païens contre les Chrétiens, retournée par les Chrétiens contre les Juifs. L'absurdité de l'accusation, si souvent fatale aux uns et aux autres ne sauva pas ces malheureux : ils furent tous frappés de la détention perpétuelle.

Un de nos premiers actes, après la fondation de notre Société, a été de poursuivre la révision de ce procès ; nous ne l'avons pas obtenue ; les condamnés sont morts, tous excepté Juskewicz ; il était encore en prison, accablé d'années, aveugle, sa famille nous pria d'intercéder auprès de l'empereur de Russie pour obtenir sa grâce. Elle nous fut accordée.

Notre attention est appelée maintenant sur la condition des Israélites en Russie. L'intérieur du pays n'est ouvert qu'à un petit nombre d'entre eux ; ils sont concentrés, en grande masse, dans la Pologne où ils trouvent peu de ressources pour vivre, et la disette qui frappe le pays, depuis quelques années, les amoindrit encore. Leur dispersion dans les diverses parties de la Russie, donnant à des contrées où la rareté des habitants nuit au développement de la production, au travail, une population active, industrieuse, serait un remède à la misère pressante des Israélites, et le pays y trouverait une source de richesses qu'il ne doit pas dédaigner.

Nous vous avons fait assister, Messieurs, à de bien tristes évènements sans être sortis de l'Europe, et s'il faut s'étonner de la distance qui sépare encore certains peuples de la liberté religieuse, on est heureux de penser qu'en Europe les peuples se

transforment rapidement, et qu'un progrès se faisant dans leur régime politique amène le triomphe de la liberté religieuse.

Mais il n'en est pas de même en Afrique et en Orient. Là, si l'on excepte la Turquie, où le gouvernement s'applique à protéger, par des lois régulières, le libre exercice de tous les cultes, les peuples vivent sous l'étreinte d'un despotisme capricieux, irrégulier, impuissant contre la vénalité, la corruption, la tyrannie des agents du pouvoir.

Le plus souvent les lois manquent, ou la loi civile et la loi religieuse se confondent, et cette confusion maintient des traditions barbares qui, fortifiées par l'immobilité des esprits, par celle des mœurs, rendent l'action d'une loi nouvelle illusoire.

Dans ces contrées, l'état des Israélites est toujours incertain, leur faiblesse les expose à des dangers sans cesse renaissants, et leur meilleur appui est dans l'action continue des puissances européennes pour la protection de leurs biens, de leurs personnes. Notre rôle est de la réclamer, et nous aimons à dire qu'il existe entre les gouvernements civilisés une noble émulation pour donner à nos coreligionnaires cette protection et la rendre de jour en jour plus forte.

Au Maroc, nos coreligionnaires les plus éprouvés ont été ceux de Tétuan. Un chef de brigands qui avait assassiné plusieurs Israélites, commettait de nouveaux assassinats en 1868. L'incendie d'un village soupçonné de lui avoir donné asile ne l'avait pas effrayé; au contraire, enhardi par de puissants protecteurs, il se montrait aux portes de la ville, et faisait remettre aux Israélites des écrits les menaçant de mort, si on ne lui remettait périodiquement l'argent et les vêtements qu'il réclamait. Ses menaces, il les exécutait : en janvier, en février, en mars, en avril, des hommes, des femmes, allant les uns travailler aux champs, les autres prier au cimetière, tombaient sous les balles de ce terrible brigand et de ses complices. Les morts, les blessés étaient nombreux, et les Israélites n'osaient plus sortir hors de la ville; la famine les désolait.

Digitized by

Nos réclamations auprès des gouvernements européens, celles des représentants de ces gouvernements auprès du Ministre des Affaires étrangères du Maroc, demeuraient sans résultat. La punition des brigands était promise, mais inutilement attendue : les soldats envoyés contre eux avaient soin de les éviter.

Le gouvernement français, apercevant l'inutilité de ses réclamations, mit à la disposition de son représentant à Tanger une frégate, pour se rendre auprès du sultan lui-même à Rabat. Quelques jours après, le pacha de Tétuan reçut l'ordre de prendre les assassins morts ou vifs, il ramassa une troupe de deux mille hommes, avec laquelle il alla assiéger les brigands dans le village où ils s'étaient réfugiés ; ils furent pris, mis à mort, et M. le ministre des Affaires étrangères nous transmettant cette nouvelle exprima l'espoir « de ne plus voir *renouveler ces actes d'inhumanité et de persécution qui ont jeté l'alarme au sein de la population juive de Tétuan.* »

Dans une autre ville du Maroc, à Saffy, de nombreux crimes alarmaient également la population Juive. Elle envoya au sultan une députation appuyée par les lettres des consuls. Un commissaire extraordinaire fut chargé d'une enquête que les consuls suivirent avec une grande vigilance ; son résultat fut la punition des coupables, le paiement d'une indemnité aux familles des victimes, et, le corps consulaire assemblé, les chefs arabes présents, il fut donné lecture d'une lettre de l'empereur prescrivant le bon ordre, et rendant les chefs responsables de la sureté publique.

En Tunisie, l'impunité des assassinats commis contre les Israélites a provoqué une réclamation de notre comité local auprès du gouvernement, le Ministre des Affaires étrangères l'a repoussée comme un acte d'ingérence dans les affaires du pays. Heureusement ce prétexte ne peut servir au gouvernement tunisien contre les réclamations faites d'un commun accord par les consuls généraux, et la protection des représentants de la France et de l'Angleterre est déjà promise à nos coreligionnaires.

Le gouvernement de la Turquie ne repousse jamais comme hostiles à son pouvoir les réclamations faites en faveur des Israélites. Elles sont l'objet d'un examen attentif, et le gouvernement y donne la suite que prescrivent la justice, l'humanité.

Dans la régence de Tripoli, à Zliten, quelques arabes fanatiques avaient détruit la synagogue. Le gouverneur de la province, non content d'avoir fait punir les coupables et indemniser la communauté Israélite, a voulu donner aux musulmans un exemple éclatant de respect pour la liberté des cultes; il a déclaré qu'il irait lui-même tracer le plan d'une synagogue nouvelle, et présider à la pose de ses fondements.

A Jérusalem, le gouverneur général de la Palestine est le protecteur de notre œuvre, et, quand nous l'en remercions, il nous répond « *qu'il remplit un véritable devoir en protégeant* « *une institution créée dans un but aussi noble que celui de ré-* « *générer par l'enseignement une des portions les plus impor-* « *tantes de la nation ottomane.* »

Mais cette noblesse de sentiment, cet esprit d'équité n'animent pas tous les fonctionnaires de l'empire. Nos coreligionnaires se plaignent à Zakou, près de Mossoul, du poids des impôts, à Diarbékir, en Mésopotamie, de l'arbitraire des pachas, à Bachi-Alé, dans le sud de l'Arménie, de l'obligation imposée aux plus pauvres de nourrir des garnisaires.

Toutes ces iniquités sont dénoncées par nous au gouvernement ottoman, et notre comité de Constantinople en poursuit la réparation. Un recours assuré contre l'arbitraire, de bons rapports avec les habitants du pays, procurent aux Israélites une existence paisible dans la Turquie.

En Perse, le gouvernement est aussi bienveillant pour les Israélites, mais le fanatisme du peuple, la corruption, la violence des agents du pouvoir, des lois barbares, résistent à son bon vouloir, et les Israélites sont cruellement opprimés. Les impôts les accablent, leur vie est exposée à toute espèce de dangers, les crimes commis contre eux sont impunis ou frappés d'une

Digitized by

amende équivalente à l'impunité. Toute la rigueur des lois est tournée contre eux. L'Israélite qui veut se soustraire à une fausse accusation par la fuite, est puni de la bastonnade, et d'une amende équivalente à la confiscation des biens.

L'affreuse histoire de Balforouch est un témoignage du fanatisme impitoyable de la masse du peuple, et des bonnes tendances du gouvernement. La punition des coupables a été ordonnée, une réparation pécuniaire accordée aux Israélites, mais l'indemnité n'est pas arrivée dans leurs mains.

Les Israélites nous demandent fréquemment notre intervention auprès de leur gouvernement, auprès des gouvernements européens ; nous disons à tous ces gouvernements les souffrances de nos coreligionnaires. Tout récemment nous sommes allés les exposer au représentant de la Perse à Paris, il en a recueilli tous les détails par écrit, pour les transmettre à son gouvernement, et nous a manifesté le désir bien sincère d'agir en faveur de nos coreligionnaires.

Nous avons terminé, Messieurs, l'examen de la situation de nos coreligionnaires dans les pays où nous leur sommes venus en aide, négligeant de nombreux détails qui vous feraient voir que nous ne laissons aucun de nos coreligionnaires, sans l'appui promis par nos statuts à tout Israélite qui souffre pour sa qualité d'Israélite.

Habitués à notre fraternelle assistance nos coreligionnaires de l'Afrique et de l'Orient se tournent vers nous, chaque fois qu'un malheur les frappe, et nous allons quelquefois au-delà des prescriptions de nos statuts pour leur donner le secours qui doit les sauver.

Cette année, la famine a désolé l'Afrique et l'Orient et même le nord de l'Europe, amenant avec elle un cortége de terribles maladies, le choléra, le typhus ; elle sévissait sur les Israélites de ces contrées. Des comités étaient organisés dans

Digitized by Google

plusieurs pays pour les secourir. Notre assistance était réclamée ; M. Le Grand rabbin du Consistoire central, avec l'émotion d'une ardente charité, a bien voulu faire un éloquent appel à nos coreligionnaires, et de toutes les parties du monde on a répondu par d'abondantes aumônes distribuées au Maroc, en Tunisie, en Palestine, elles ont fait vivre beaucoup de nos coreligionnaires.

III

Nous arrivons à la seconde partie de ce rapport, elle a pour objet notre action sur nos coreligionnaires pour leur développement intellectuel et moral. Dans cette œuvre, nous ne rencontrons pas des difficultés contre lesquelles se brise l'énergie de nos efforts, nous n'avons pas les alternatives de succès et d'insuccès, nous n'avons pas, après avoir avancé, la crainte de rétrograder, comme il arrive dans la lutte contre l'intolérance et contre l'oppression. Nos coreligionnaires comprennent tous la pensée qui nous amène vers eux : écrite dans la devise de notre société, elle dirige tous nos actes : nous tirons de notre communauté d'origine et de religion, de leur état de misère et de notre prospérité le devoir de leur donner l'instruction, le travail. Ils y aspirent eux-mêmes, parce qu'ils n'aiment ni l'ignorance, ni la misère. Au milieu de longs siècles d'oppression et de souffrance, la culture de l'intelligence ne s'est jamais arrêtée entièrement chez eux ; la connaissance même élémentaire de la religion rend nécessaire une sorte d'éducation intellectuelle, mais arrêtée de bonne heure, cette éducation laisse nos coreligionnaires aux prises avec les nécessités de la vie qui les accablent, et dont il leur est impossible de triompher avec les ressources insuffisantes qu'ils ont pour féconder le travail.

Mais, avec le sentiment de leur faiblesse, ils ont la volonté de se relever, c'est de nous qu'ils attendent les écoles, les instruments de travail qui leur manquent.

Déjà nous avons de grandes écoles dans les villes importantes

de l'Afrique et de l'Orient. Nous avons au Maroc quatre écoles de garçons, deux écoles de filles ; en Turquie, trois écoles de garçons; en Syrie, une école de garçons ; en Palestine, deux écoles de garçons ; en Asie mineure, une école de garçons. Nous devons vous faire connaître l'état de chacune de ces écoles.

Au Maroc, les écoles les plus anciennes, les plus florissantes, sont celles de Tétuan, malgré le tort que la famine, les épidémies, le brigandage ont fait, cette année, à leur fréquentation régulière.

L'école de garçons a 580 élèves, divisés en sept classes; l'enseignement religieux est donné, comme dans toutes les écoles, par les rabbins. Les autres parties de l'enseignement sont dirigées par M. Gogman, par son adjoint, M. Grünbaum, et par des moniteurs. L'enseignement de la classe la plus élevée comprend la grammaire hébraïque, le français, l'espagnol, l'Histoire sainte, l'histoire universelle, la géographie, les éléments de la géométrie et de la physique.

L'école des filles est fréquentée par 133 élèves, divisées en deux classes sous la direction de Mlle Gogman; une partie de l'enseignement est donnée par le directeur de l'école des garçons.

Les élèves de la première classe apprennent la grammaire espagnole, la lecture hébraïque, la lecture et l'écriture française, l'histoire sainte, les travaux à l'aiguille.

L'école de Tanger est depuis neuf mois sans directeur; une trop longue absence de M. Bernard Lévy nous a décidés à lui donner un successeur le directeur de l'école de Volo, M. Hirsch.

C'est par le rapport de ce nouveau directeur que nous vous ferons connaître, l'année prochaine, l'état de cette importante école.

Mogador a deux écoles, une école de garçons, une école de filles.

Dans l'école des filles, les études vont assez bien, les élèves sont dociles, elles s'habituent à l'ordre, à la discipline. La lecture, l'écriture, le calcul, les exercices de couture sont en progrès, surtout dans la première division. La directrice Mme Cohn, est secondée dans son enseignement par une adjointe et par les meilleures de ses élèves; son espoir est d'attacher à l'école, à ses leçons, les jeunes filles qui les abandonnent encore prématurément.

Le directeur de l'école des garçons, M. Cohn, se plaint de la désertion de l'école par un grand nombre d'élèves encore fort ignorants; il lutte péniblement contre leur indiscipline, et contre l'indifférence d'un grand nombre de familles pour l'instruction. Il a besoin de tout l'appui des chefs de la communauté, pour affermir une institution si nécessaire à la régénération des habitants pauvres de Mogador. Le zèle du directeur, les soins attentifs donnés à cette école par les consuls de France et d'Angleterre, lui promettent la prospérité de nos autres écoles.

A Saffy, la petite école, fondée par un ancien élève de l'école de Tanger, a une direction qui satisfait les chefs de la communauté.

En Turquie, nos écoles sont dans une voie de développement régulier.

L'école d'Andrinople placée sous la direction d'un jeune rabbin, M. Félix Bloch, a 102 élèves divisés en quatre classes, selon le degré d'instruction des élèves.

L'enseignement comprend l'hébreu, l'espagnol, le français, le turc, l'arithmétique. L'utilité de l'école est bien appréciée, nous en avons eu tout récemment la preuve. Un incendie a détruit l'école, il fallait pour la reconstruire, une somme importante, elle a été immédiatement obtenue par une souscription ouverte

Digitized by Google

entre les parents des élèves, et l'école reconstruite suffit à ses élèves.

A Volo l'école est fréquentée par tous les enfants israélites; l'enseignement va bien, et le désir exprimé par la communauté de conserver le directeur de son école, que nous avons appelé à la direction de l'école de Tanger, montre à quel point est goûtée une instruction bien dirigée.

Larisse a une école nouvelle, solennellement inaugurée en présence du pacha, des consuls et fréquentée par 45 élèves, 30 Israélites, 8 Grecs, 7 Turcs. Les enfants du pacha sont au nombre des élèves.

L'enseignement est dirigé par M. Abraham Bloch ; les élèves sont divisés en quatre classes. Dans les deux premières, ils apprennent l'hébreu, l'italien, le français, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la cosmographie.

Au centre de la Syrie, à Damas, nous avons une école depuis un an; elle est dirigée par l'ancien directeur de l'école de Volo, M. Weiskopf. Elle a 110 élèves qui, répartis dans quatre divisions, apprennent l'hébreu, l'arabe, le français, les éléments de la géographie et de l'arithmétique. Le directeur est heureux de l'émulation de ses élèves; des enfants qui végétaient dans l'ignorance la plus complète ont pris à l'école un goût pour le travail, dont s'étonne le directeur lui-même. Il en cite un qui a appris toute la grammaire française par cœur en dix mois. L'école de Damas a été visitée par notre consul de France, par un membre de notre Comité central, M. Netter, par des voyageurs français, et tous applaudissent au succès de notre fondation, dans une ville où l'instruction était inconnue et quelquefois même dédaignée.

Digitized by Google

En Palestine, nous avons deux écoles naissantes. A Jérusalem, à côté de l'école fondée par le vénérable M. Blumenthal et soutenue par la charité inépuisable de ses nombreux amis, au milieu desquels nous retrouvons encore M. Blin, un certain nombre d'enfants, appartenant la plupart au rite Sephardi, reçoivent, sous la direction de M. Krieger et d'un rabbin, l'enseignement religieux et des notions de français, de géographie et d'arithmétique.

A Jaffa, une autre école vient d'être ouverte. Nous l'avons placée sous la direction d'un jeune professeur italien, M. Curiat, désigné par le comité de Livourne.

Plus loin, encore, dans l'Asie-Mineure, Bagdad a son école. Elle s'est soutenue pendant deux ans après le départ du maître, qui l'avait fondée et dirigée, la première année, sans autres maîtres que des moniteurs choisis parmi les élèves, et deux employés d'administrations publiques venant donner des leçons de langues. Avec cette ébauche d'organisation, elle a duré, attendant le directeur que nous cherchions pour elle, et le travail des élèves a été tel que le consul de France nous écrivait, cette année, que notre école est de beaucoup supérieure aux diverses écoles chrétiennes de Bagdad, et il la recommandait à notre bienveillance particulière. Cette bienveillance, nous l'avons montrée, en plaçant à la tête de cette école, un de nos maîtres les plus distingués de Paris, M. Marx.

La prospérité de ces institutions, leur bienfaisante influence, encouragent d'autres communautés de l'Orient à nous demander des écoles. Nous sommes occupés de la fondation d'une école à Choumla, Beyrouth veut avoir la sienne, Alep attend de nous un maître pour ses enfants.

La création des écoles de garçons a devancé celle des écoles

Digitized by Google

de filles dans la plupart des communautés. C'est au Maroc seulement que nous avons deux écoles de filles.

En Orient, les jeunes filles sont condamnées à végéter dans la plus déplorable ignorance ou à fréquenter les écoles des autres cultes ; là tout enseignement religieux leur manque, il arrive même qu'on abuse de la faiblesse de leur esprit, pour les détourner de notre religion.

Nous voulons qu'à côté de l'école des garçons il y ait dans chaque communauté une école de filles. Le soin de cette fondation appartient au directeur de l'école existante ; à Tétuan, c'est la fille, à Mogador, c'est la femme du directeur de l'école des garçons qui dirigent l'école des filles. Partout les femmes de nos directeurs doivent avoir le soin des jeunes filles ; si l'expérience de l'enseignement leur manque, elles peuvent donner à leurs élèves des habitudes d'ordre, de travail, de bons conseils, une direction morale que nous regardons comme la meilleure partie de leur éducation. L'enseignement est réservé au directeur de l'école des garçons, et le problème si difficile de la création des écoles de filles dans les pays lointains est ainsi résolu.

La tâche que nous imposons à nos maîtres est étendue, mais la plupart l'acceptent et la remplissent avec un zèle que nous aimons à reconnaître. Cette année, plusieurs ont donné à leurs communautés, dans des jours difficiles, de nobles exemples de courage et d'abnégation. Ces exemples valent pour nous les meilleures leçons et sont de vrais titres à notre reconnaissance.

Nos écoles ouvrent une large carrière au dévouement des maîtres ; elle doit tenter des hommes sérieux et instruits, ardents pour le bien et nous les appelons à nous. Qu'ils viennent de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre, nous leur promettons l'emploi de leur activité, de leur savoir, et si nous ne leur donnons la fortune, nous leur donnons une aisance qui suffit à des hommes de bien.

Nous sommes nous-mêmes occupés de la préparation de nos maîtres.

Digitized by

Dans notre école préparatoire agrandie, nous avons dix élèves venus de diverses contrées, de la Pologne, de la Hongrie, de la Turquie, de la Palestine, de la Syrie, du Maroc, de l'Abyssinie. Les uns ont deux années, les autres une année d'études, ils aiment tous le travail, ils étudient la langue et la littérature hébraïque, les langues européennes, l'histoire, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire universelle. Leur esprit voyage dans le champ si vaste des connaissances humaines avec une curiosité qui les dispose à beaucoup apprendre, ils tirent un profit sérieux des leçons qu'ils reçoivent, à l'école, de leurs maîtres et des cours publics qui les complètent, ils s'instruisent encore par tout ce qu'ils voient, par tout ce qu'ils entendent, ils sont gagnés par ce grand mouvement d'idées, par cette ardeur indéfinissable de progrès qui enfantent tant de merveilles dans les sciences, dans les arts, dans toutes les voies du travail humain, et se préparent à se rendre utiles à leurs coreligionnaires, en leur apportant un ensemble de connaissances qui leur procurent les bienfaits de la civilisation.

Quelques-uns de nos élèves seront bientôt capables d'être les maîtres des écoles dont ils sont sortis; l'exemple qu'ils donneront à leurs condisciples sera un sérieux encouragement au travail et les écoles en profiteront.

IV

Nous avons fini de vous parler de nos écoles, et quelque importants que soient ces établissements, le devoir d'en créer d'autres pour améliorer l'état de nos frères nous presse.

En Palestine, vous savez quelle est la misère de nos coreligionnaires; on l'a souvent dépeinte et l'on ne saurait en faire un tableau trop sombre. L'ardente charité de nos coreligionnaires dans tous les pays n'a servi qu'à l'entretenir et peut-être à l'aggraver. Nos coreligionnaires n'ont aucun moyen d'en sortir, le travail leur manque, ils ne peuvent le trouver que dans l'agriculture; mais des siècles d'oppression et de misère les en ont

Digitized by Google

détournés. Les y ramener, c'est leur salut. Telle est, messieurs, la conclusion d'un rapport adressé à notre Comité central par un de nos collègues, M. Netter, après une enquête qu'il vient de faire dans la Palestine.

Il nous a proposé de créer à Jaffa, où l'agriculture prospère, une école d'agriculture pour les enfants : c'est par eux que M. Netter est d'avis qu'il est possible de rendre l'agriculture praticable aux hommes, et son espoir est de voir une institution bien organisée ramener, dans ce pays, avec une agriculture florissante, une prospérité qu'il a perdue depuis tant de siècles.

M. Netter nous a donné tout le plan, tous les détails de cette institution. Nous en avons fait l'objet d'un examen attentif.

La création à Jaffa d'une école d'agriculture, qui s'appellera *Institution agricole de l'Alliance Israélite universelle* a été décidée. Son organisation est réglée par des Statuts que vous trouverez à la suite de ce rapport. L'œuvre est grande; fondée en Palestine, elle doit profiter à tous nos coreligionnaires de l'Orient, et leur donner à tous, dans un avenir prochain, le travail et le bien-être qu'ils n'ont pas ; elle réclame d'importantes ressources. Les nôtres n'y suffiront pas. Nous avons évalué à 100,000 francs le capital nécessaire à la création de l'établissement agricole et à son entretien pendant trois ans. Nous le demandons à l'inépuisable charité de nos coreligionnaires, avec la pensée qu'elle ne fera pas défaut à une telle œuvre.

La souscription est ouverte.

V

Il nous reste à vous parler de nos publications, des encouragements donnés aux livres, aux travaux intéressant le Judaïsme.

Nous avons publié le rapport présenté à l'*Alliance* par M. Joseph Halévy sur son voyage en Abyssinie. Cet intrépide voyageur a été

Digitized by

chargé de visiter le Falashas, de nous faire connaître ce peuple si nombreux d'Israélites, privés de toutes relations avec les Israélites des autres parties du monde, et vivant, dans leur isolement, avec les traditions et le culte primitif du Mosaïsme, qu'ils ont conservés intacts, pendant qu'ils perdaient tout souvenir de notre langue sacrée. Ils appartiennent à la grande famille Israélite, nous ne voulons pas qu'ils en restent éloignés.

La connaissance de leur langue rendait faciles à M. Halévy des relations avec eux ; mais les difficultés du voyage dans l'intérieur du pays l'ont obligé à le circonscrire à la région de l'ouest ; là, il a rencontré des tribus nombreuses de Falashas qui ont accueilli avec joie un Israélite, venant, après les missionnaires qui les trompaient, leur parler avec sincérité du Judaïsme, de notre foi, de nos espérances communes. M. Halévy a recueilli de précieux renseignements sur leur histoire, sur leur état social, sur leur culte, sur leur liturgie ; ils feront l'objet d'un livre qui sera bientôt publié. Il nous a amené un jeune Falasha que nous avons placé dans notre école préparatoire, et qui retournera dans son pays, instruit et capable d'instruire ses coreligionnaires.

A notre enquête sur l'état de nos coreligionnaires se rattache un travail intéressant d'un publiciste distingué, M. Legoyt, chef de la division statistique au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, sur certaines immunités biostatiques de la race Juive. Une statistique, soigneusement faite, prouve que la durée de la vie est en moyenne plus longue pour notre race que pour les autres, et M. Legoyt trouve la raison de ce privilége dans les mœurs, dans l'hygiène, dans la charité, dans la religion des Israélites. Ce travail, présenté au concours ouvert par l'*Alliance* sur la statistique, nous a paru, quoiqu'il ne répondît qu'à une partie du programme, digne d'une médaille de 1,000 francs.

M. Hollaendersky a publié un livre intitulé : *Dix-huit siècles*

Digitized by

de préjugés chrétiens. Il semble qu'on ait dû triompher des préjugés à force de leur opposer l'autorité de la raison, de la science, de l'histoire; mais la cause n'est pas gagnée partout, il faut continuer à la plaider. M. Hollaendersky a présenté, sur ce sujet, des aperçus ingénieux, des considérations historiques bonnes à mettre sous les yeux de nos détracteurs : nous avons encouragé son œuvre.

M. le docteur Kayserling, rabbin à Lengnau, fait imprimer l'édit de Castille, contenant l'organisation des communautés juives, leurs priviléges, avant l'expulsion des Juifs d'Espagne. Ce document, l'éminent rabbin veut le présenter au gouvernement provisoire de l'Espagne, comme un monument de la grandeur passée du Judaïsme en Espagne, dont il est utile de réveiller le souvenir; nous avons décidé son impression à nos frais.

L'*Alliance* a donné des encouragements à des travaux de philosophie, d'histoire, publiés par des érudits; au travail de M. Weil, rabbin de Hattstadt, sur la *Philosophie de Gersonide;* à l'*Histoire universelle*, de M. Calmann Schulmann, écrite en langue hébraïque; à l'*Encyclopédie biblique thalmudique*, de M. le grand-rabbin Hamburger, dont il a déjà paru trois volumes.

Le prix annuel destiné à un savant pour un ensemble de travaux sérieux, utiles au Judaïsme, a été donné, cette année, à M. Jacob Reifmann, de Zamosc.

Un de nos coreligionnaires anglais, M. L.-M. Rothschild, ami fervent de notre littérature, a mis à notre disposition, pour la fondation d'une bibliothèque, réunissant toutes les productions de la littérature juive, une somme de 10,000 francs et une souscription annuelle de 250 francs.

Nous avions reconnu depuis longtemps l'utilité d'une bibliothèque et réuni quelques livres; nous n'étions pas assez riches pour en acquérir beaucoup.

Digitized by Google

La libéralité de M. Rothschild nous a permis d'acheter une collection, aussi précieuse par le choix des livres que par le souvenir de son auteur, celle de notre illustre et regretté président Munk. Sa bibliothèque devient la nôtre, les livres qu'il a aimés et dans lesquels il a recueilli les trésors de sa science sont à nous.

Nous avons acquis encore et nous allons acquérir d'autres livres, et, voulant réunir tous ceux qui se publient, nous les demandons à leurs auteurs. Nous arriverons ainsi à former une grande collection où, réunissant tous les monuments de notre littérature, nous trouverons nos plus beaux titres de gloire, et l'étude de ces livres deviendra facile à tous ceux qui les aiment.

VI

Le développement de cette fondation, comme celui de toutes les autres, dépend de l'accroissement de nos ressources. Notre Société embrasse des objets divers, et, tous les ans plus nombreux ; chacun d'eux nous impose de lourdes dépenses.

Notre fortune s'augmente un peu tous les ans, mais elle est loin d'être assez grande pour une œuvre telle que l'*Alliance Israélite universelle.*

Cette année, nous comptons 2,500 adhérents nouveaux, des Comités nouveaux se sont constitués dans tous les pays de l'Europe, en Afrique, en Orient.

Nous avons constitué à Paris un Comité de Propagande, composé de vingt membres, qui travaillent sans relâche à augmenter le nombre de nos adhérents. Déjà leurs efforts ont obtenu un succès sérieux, et leur persévérance dans une tâche ingrate, mais digne de leur dévouement, nous en promet beaucoup d'autres. Ils ont droit à notre reconnaissance, et nous sommes heureux de la manifester publiquement.

Au dehors, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie,

Digitized by Google

dans tous les pays, nous avons de zélés coopérateurs, et nous aimons à leur dire que l'*Alliance* leur est redevable de la meilleure part de ses progrès.

La Société allemande qui s'était constituée à Francfort-sur-le-Mein pour un but analogue au nôtre, nous a généreusement gratifiés d'une partie de son capital, en se dissolvant, et nous a donné une partie de ses membres.

Le *Board of Delegates*, de New-York, a prélevé sur son budget une somme de 1,000 francs pour nos écoles de la Palestine.

Des donations, des legs nous arrivent.

Un Israélite bienfaisant, mort à Venise, M. Scott, a distribué sa fortune entre divers établissements de bienfaisance. La nôtre a reçu 10,000 fr.

Un de nos coreligionnaires de Strasbourg, M. Altschul, nous a donné une rente pour perpétuer le souvenir de son fils, Eugène Altschul, secrétaire du Comité de l'*Alliance*, mort à la fleur de l'âge, et laissant d'ineffaçables regrets à tous ceux qui ont connu son caractère aimable, son esprit distingué et son amour du bien.

L'enthousiasme pour notre Société grandit à mesure qu'elle se développe : il se manifeste sous toutes les formes, dans toutes les langues, dans tous les pays. Les Israélites italiens réunis en congrès, il y a quelques mois, à Florence, ont envoyé leur salut fraternel à l'*Alliance*, et l'ont félicitée de ses efforts en faveur des Juifs opprimés.

Notre œuvre est sympathique à tous les hommes de bien. Poursuivons-la. Appelons tous nos coreligionnaires à notre aide, l'œuvre réclame l'union de toutes nos forces. Que ne devons-nous pas attendre de cette union? elle nous fournira le moyen de faire pour tous nos coreligionnaires ce que nous faisons pour quelques-uns. Nous pourrons leur donner à tous, dans tous les

Digitized by Google

pays, l'instruction, le travail, les élever tous en force, en science, et par eux élever les peuples au milieu desquels ils vivent. Cette puissance pour le bien, nous travaillons à la conquérir, et, vous aidant, Messieurs, nous y parviendrons.

Des applaudissements prolongés suivent la lecture de ce rapport.

M. Léonce Lehmann, membre du Comité central, rend compte de la situation financière de la Société :

Messieurs,

Mes honorables collègues m'ont désigné pour présenter à l'assemblée générale de *l'Alliance* le compte rendu financier de la Société.

Je regrette que des motifs particuliers vous privent du plaisir d'entendre, à ma place, M. Lévi Alvarès, qui, depuis plusieurs années, s'acquittait de sa tâche avec tant de dévouement et avec une compétence qui manque, hélas ! à son successeur. En me voyant chargé, bien malgré moi, je vous l'assure, d'une mission pour laquelle je suis si peu fait, je dirais volontiers avec Figaro : « Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. »

Au lieu d'un calculateur, au lieu d'un homme du métier, c'est un profane qui va de son mieux, ou plutôt le moins mal qu'il pourra, et en réclamant toute votre indulgence, faire passer devant vous, Messieurs, quelques chiffres, et vous soumettre les observations qui se dégagent de l'étude de ces chiffres.

Les tableaux suivants vous feront connaître notre position au 30 septembre 1868, jour de la clôture de l'exercice 1867-1868 :

Digitized by Google

RECETTES

Cotisations de 1866................	1.435 30	
— 1867................	24.371 90	
— 1868................	20.560 30	
		46.367 50
Dons sans destination spéciale..................		13.803 25
Dons à l'Œuvre des Écoles....................		3.891 »
Œuvre d'Encouragement à la science juive		110 »
Œuvre de Secours annuels aux savants.........		100 »
Revenus divers (intérêts des valeurs),...........		2.757 20
Total des recettes........ ...		67.028 95

DÉPENSES

École préparatoire de Paris.....................	10.967 60
Écoles d'Afrique et d'Orient....................	28.381 90
Missions : Daghestan et Abyssinie..............	1.100 »
Souscriptions diverses..........................	1.300 »
Encouragement à des publications...............	1.870 40
Secours annuels aux savants	200 »
Encouragement à la science juive..............	238 »
Impressions : Bulletins français, allemand, anglais, hébreu, etc................................	4.805 60
Affranchissements et expéditions................	3.438 70
Frais généraux : Loyer et salle de réunion, Frais divers et appointements....................	8.108 95
Total des dépenses............	60.411 15
Excédant des recettes.........	6.617 80
	67.028 95

Ainsi, Recettes.................	67.028 95
Dépenses................	60.411 15
Soit un excédant actif de...	6.617 80

Le précédent exercice s'étant liquidé par un déficit de 1,848 fr. 17 c., il semble que nous devions nous féliciter du présent résultat.

Mais ce résultat est plus apparent que réel : nous ne l'avons obtenu qu'en portant aux recettes et en consacrant aux dépenses courantes une somme de 10,706 fr. 35 c. produit du legs fait à la Société par feu Scott, de Venise.

Voici donc notre situation dans toute sa sincérité :

10,706 fr. 35 c. à déduire de notre actif, soit :

Recettes...........	56,322	60
Dépenses..........	60,411	15

Ce qui donne un déficit de 4,088 fr. 55 c., supérieur à celui de l'année dernière de 2,240 fr. 38 c.

Vous remarquerez, Messieurs, l'accroissement toujours plus sensible des dépenses pour les écoles, qui, du chiffre de 8,821 fr. 53 c. qu'elles atteignaient en 1866, s'étaient élevées en 1867 à 22,594 fr. 60 c., pour arriver en 1868 à la somme de 39,319 fr. 50 c.

Encore n'est-ce pas là la dernière étape de ce mouvement ascensionnel, que nous ne pouvons, que nous ne devons plus arrêter.

La translation de notre école orientale dans un local séparé, et la création de nouvelles écoles, exigeront de la Société de nouveaux sacrifices. Pour y suffire, nous comptons sur votre concours, Messieurs, sur le concours de tous ceux qui estiment comme nous que le meilleur usage que nous puissions faire de nos ressources, c'est de les consacrer à ressusciter la vie intellectuelle parmi nos coreligionnaires de l'Orient, et à rallumer le foyer des lumières au milieu de ces populations depuis trop longtemps ensevelies dans les ténèbres de l'ignorance.

S'il est malheureusement encore trop nécessaire que notre intervention se manifeste partout où des persécutions se produisent, partout où l'Israélite souffre pour sa foi, les progrès de la civilisation, l'adoucissement des mœurs, l'affaiblissement des

préjugés, rendront ce genre d'intervention de plus en plus rare, et nous permettront un jour d'appliquer toutes nos ressources à la régénération de nos frères.

Ne vous effrayez donc pas, Messieurs ; réjouissez-vous plutôt avec nous du chiffre toujours grossissant du budget de nos écoles, et par votre concours empressé, permettez-nous de donner pleine satisfaction aux besoins moraux de nos coreligionnaires.

Mais, pour que nous puissions suffire à notre tâche et remplir notre programme, il est indispensable qu'un accroissement notable du nombre de nos souscripteurs vienne développer nos ressources dans une large mesure ; que la caisse spéciale de nos écoles attire surtout vos sympathies et vos libéralités, sinon notre œuvre serait bientôt compromise.

L'examen de notre bilan va vous en donner la preuve.

Bilan au 30 septembre 1868.

ACTIF

Espèces en caisse..............................	574 55
Titres en dépôt chez MM. B. Allégri et Ce :	
70 obligations Lyon-Méditerranée,	
24 — de la Seine,	
60 — des Ardennes,	
30 — Lyon-fusion,	
Prix d'achat ou d'estimation...............	54.837 70
1 titre de 10 fr. de rente 5 °/o italien, donné par M. Abr. Gumplowiez, de Cracovie, évaluation..	132 »
2 obligations de l'emprunt des Principautés danubiennes de 1864, legs de feu J. Lœbel, évaluation.	3.000 »
Valeurs inaliénables par destination du donateur :	
1 titre de 20 fr. de rente 3 °/o français, légué par feu Isaac Dalsace, évaluation..............	146 15
1 titre de 50 fr. de rente 3 °/o français, donné par M. et Mme J. Carvallo, évaluation......	1.150 »
	60.140 40

PASSIF

MM. B. Allégri et Cᵉ, solde à leur crédit........	7.742 32
Souscription tunisienne 1864, reliquat réservé....	2.265 02
Œuvre d'encouragement à la science juive, capital et intérêts..................................	1.171 10
Total..................	11.178 44
Capital social..........	48.961 96
	60.140 40

Capital en 1868........	48.961 96
— en 1867........	42.344 16
Augmentation pour 1868.	6.617 80

Ainsi, notre capital de réserve qui, au 30 septembre 1867, était de 42,344 fr. 16 c., a subi une augmentation de 6,617 fr. 80 c.

Si nous sommes heureux de constater ce progrès, vous reconnaîtrez avec nous, Messieurs, qu'une Société comme la nôtre, obligée de songer à l'avenir, de prendre avec ses professeurs des engagements à longue échéance, de passer des traités pour plusieurs années, doit, indépendamment des cotisations dont le recouvrement est toujours lent et difficile, disposer de revenus plus certains, mieux assurés, et qu'un capital de 48,000 fr. produisant environ 2,500 fr. de rente, ne nous donne pas encore la stabilité nécessaire pour nous permettre de jeter un regard confiant sur l'avenir, d'avancer d'un pas ferme dans la voie où nous nous sommes engagés.

Vous avez pu remarquer, Messieurs, que le reliquat de la souscription tunisienne de 1864, qui, l'an dernier, figurait à notre passif pour 5,265 fr. 02 c., n'y est plus portée que pour 2,265 fr. 02 c. La différence, soit 3,000 fr., a été affectée, sui-

Digitized by Google

vant les prévisions du dernier rapport, à des misères d'une nature exceptionnelle.

2,000 fr. ont été envoyés à la communauté de Balforouch, en Perse, 1,000 fr. aux cholériques de Tunis.

Quant à la nouvelle souscription pour Tunis et le Maroc, ouverte dans le courant de l'année sous les auspices de M. le grand rabbin Isidor, les produits s'en sont élevés à 34,727 fr. 90 c., dont 24,663 fr. 80 c. ont été employés en secours. Le reliquat, soit 10,064 fr. 10 c. a été, postérieurement au 30 septembre, versé dans notre caisse et figurera au bilan de l'année prochaine.

J'ai parlé plus haut de la difficulté et de la lenteur des recouvrements. Déjà, dans les précédents rapports, on vous avait signalé, Messieurs, ce double écueil; on vous avait informés que le Comité central craignait d'avoir à rayer de nos listes de souscripteurs un certain nombre de membres retardataires, restés sourds à nos appels réitérés.

Quel qu'ait été notre regret, nous n'avons pu reculer davantage l'application de cette fâcheuse mesure, et le Comité a eu la douleur de prononcer la radiation de près de cinq cents membres anciens qui, depuis plus de quatre années, n'avaient plus versé leurs cotisations.

Malgré ces radiations, le nombre total de nos souscripteurs s'est sensiblement accru.

Du 1er octobre 1867 au 30 septembre 1868, nous avons reçu 2,332 adhésions nouvelles, donnant un total de 16,604 fr.

Nous comptions, au 30 septembre 1867, 6,826 adhérents avec 47,025 fr. de souscriptions annuelles.

Nous avons, au 30 septembre 1868, 9,158 adhérents, avec 63,629 fr. de souscriptions.

Voici comment se répartissent entre les divers pays les membres de notre Société :

Digitized by Google

Paris	1.076	Italie	573
Départements.	1.388	Luxembourg	26
Algérie	214	Maroc.	108
Allemagne	910	Mexique.	1
Angleterre	284	Pays-Bas	317
Autriche.	160	Portugal.	17
Belgique	33	Roumanie.	910
Brésil	39	Russie	27
Chili	2	Serbie.	52
Curaçao	67	Suisse.	136
Egypte	359	Tripolitaine.	31
Espagne.	2	Tunisie	87
Etats Scandinaves . . .	236	Turquie d'Europe. . . .	692
Etats-Unis d'Amérique.	304	Turquie d'Asie	251
Etats-Unis de Colombie.	30	Venezuela.	31
Grèce	25		
Hongrie.	760	Total.	9.158

Ce mouvement progressif ne peut que s'accentuer davantage, grâce au puissant concours que nous assure la création de la Commission de propagande. Les résultats considérables qu'ont déjà produits les efforts de nos nouveaux collaborateurs, nous sont un sûr garant du succès que l'avenir réserve à leur intervention si active, si dévouée, si efficace. — C'est avec une vive satisfaction qu'au nom de votre section des finances je les remercie de leur coopération, et que je signale à la Société la part qui leur revient déjà dans le développement de notre œuvre. — Qu'ils persévèrent, et peut-être nous sera-t-il permis d'étendre le champ de leur activité et d'appliquer à la province et aux pays étrangers une mesure qui, à Paris, produit de si heureux effets.

Nous voudrions, Messieurs pouvoir rendre le même hommage à tous nos Comités. S'il en est un grand nombre qui répondent avec empressement à nos demandes d'argent, qui hâtent le versement des cotisations et facilitent au trésorier sa lourde tâche, il en est d'autres qui n'apportent peut-être pas à l'accomplissement de leur mission une ardeur suffisante. Pour que le service de la trésorerie pût se faire avec la régularité voulue, il faudrait que les recouvrements eussent lieu dans les mois de l'échéance, et comme les souscriptions datent toutes

Digitized by Google

du 1er janvier ou du 1er juillet, tous les fonds devraient être rentrés au plus tard dans le courant d'août et être centralisés à Paris pour la clôture de l'exercice. Malgré nos demandes maintes et maintes fois répétées, malgré nos lettres de plus en plus pressantes, nous n'avons pas jusqu'ici atteint ce résultat. Vous me croiriez à peine, Messieurs, si je vous disais le nombre de nos Comités qui, en janvier 1869, ne nous ont pas encore fait parvenir leurs cotisations de janvier 1868, bien loin d'avoir réglé celles de juillet dernier; vous me croiriez plus difficilement encore si je vous citais ceux qui ne nous ont pas versé leurs cotisations de 1867; vous auriez surtout de la peine à me croire si je vous signalais tous ceux qui, sans doute, plus utilement occupés ailleurs, n'ont même pas eu le loisir de répondre aux lettres que nous avons bien eu le temps de leur adresser par trois et quatre fois. C'est là, je le dis hautement, et j'espère que ma voix sera entendue, c'est là une situation fâcheuse dont il faut que nous sortions. Sans régularité dans les paiements, comment veut-on que nous nous acquittions régulièrement de nos engagements? Nous faisons donc un nouvel appel à tous les retardataires, souscripteurs isolés ou comités locaux; nous les conjurons de répondre à nos instances.

C'est à ce prix qu'est le succès de notre œuvre; tous les efforts du Comité central resteraient stériles s'il ne rencontrait pas chez nos adhérents un zèle, un dévouement, une ponctualité absolus. A chacun sa tâche : nous croyons avoir fait la nôtre, aux sociétaires à faire la leur. (Vifs applaudissements.)

M. le président prend la parole en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Je ne puis vous dissimuler, en prenant la parole, que j'éprouve un très vif regret, plus vif que je ne puis l'exprimer : c'est de n'avoir pas vingt ans de moins. (Rire général). Et c'est notre

Digitized by Google

chère institution qui, par son développement si rapide, ses progrès si brillants, m'inspire le regret de me voir si avancé en âge et de ne pouvoir me flatter d'une grande joie : de la voir arriver au but qu'elle se propose et qu'elle atteindra, quand je ne serai plus là pour applaudir notre alliance s'étendant sur tous les points du globe et portant sa protection sur nos frères, dans toutes les contrées du monde. Comme elle marche, comme elle grandit! Comme les fruits qu'elle a produits jusqu'à ce moment promettent un magnifique avenir! Songez donc : dans vingt ans, outre que le progrès des lumières aura dissipé ces absurdes et déplorables idées de fanatisme, sources des persécutions religieuses; dans vingt ans, nos Juifs de tous les pays auront, grâce à nos écoles, grâce à nos soins, à notre paternelle sollicitude, reçu l'instruction première qui ouvre les yeux et l'intelligence, compris l'avantage de se livrer à un état, à une profession. Dans l'Orient, où vivent tant de mauvaises dispositions contre eux, les pauvres que nous instruisons, les riches qui comprennent l'importance de l'éducation, rapprochés des sectateurs des autres cultes, dont ils seront, au moins, les égaux, et marchant dans les voies de la civilisation, dont nous leur facilitons l'entrée, verront s'éteindre autour d'eux ces haines séculaires, dont l'origine est dans les fureurs religieuses qu'on ne comprend plus dans notre Occident, où elles ont pourtant versé tant de sang et fait tant de ruines. Sang des Juifs répandu à flots, ruine des Juifs, si souvent consommée, qu'avez-vous fait contre l'éternité de notre race? Rien; elle est là toujours vivante et pleine de séve! (Applaudissements). Oui, Messieurs, c'est une grande race que la race juive; quelle histoire que la sienne! Elle commence avec la création du monde : la science a bien prétendu que le monde est plus ou moins vieux d'un grand nombre de siècles. Que nous importe? Nous sommes toujours les plus anciens, l'addition ou la soustraction de quelques milliers d'années ne fait rien à notre histoire. (On rit). La Bible est là, immortelle! la Bible, ce livre immense où se trouve écrite la première parole de Dieu à son peuple : *Je suis le Seigneur ton Dieu, tu n'auras point d'autre Dieu devant ma face*. Non, non, point d'autre Dieu, un seul Dieu,

Digitized by Google

ADONAÏ EHHAD, Dieu unique, Dieu un, voilà ce qui a sauvé, maintenu ce petit peuple, dont la perpétuelle existence semble un miracle perpétuel. Le *monothéisme,* voilà son talisman. Vous rappelez-vous les noms de toutes ces nations si puissantes contre lesquelles ont lutté nos ancêtres, hélas! si souvent vaincus, traînés en esclavage? Assyriens, Égyptiens, Mèdes, Perses, Romains, qu'êtes-vous devenus? Vos dieux barbares, vos superstitions odieuses, vos dieux charmants et vos délicieuses mythologies, tout a disparu, et vous, avec cette religion si magnifique! Aujourd'hui, l'on dirait des fables. Et ce peuple que vous avez frappé sans pitié, qui, dédaigneux de vos idoles, plantait ses tentes exilées sous l'invocation de son Dieu unique, il est toujours là, sous son même drapeau, inébranlable dans la tempête, se multipliant dans la persécution, renaissant de ses cendres et puisant dans sa foi son immortalité. (Applaudissements). Écoutez, Messieurs, un des prodiges de nos jours. Hier, un de ces grands orateurs, qui donnent un si beau lustre à la chaire chrétienne, prêchait dans la grande basilique. Le peuple juif, la religion juive, tel était le sujet de ses éloquentes conférences. En parlait-il avec dédain? De sa bouche le mépris ou l'attaque haineuse tombaient-ils au milieu de cet auditoire choisi qu'environnait sa chaire? Oh! non, jamais, peut-être, la nation juive, dans Jérusalem, la race juive, dans sa dispersion, n'a été relevée par des expressions plus louangeuses et plus suaves! Le prêtre catholique appelle le Juif peuple de Dieu, notre race est la race choisie, il dit notre mission : répandre au sein des nations le monothéisme, dont nous portons le drapeau toujours éclatant et pur. (Applaudissements). Oui, le prêtre chrétien parle ainsi, et, devant de telles paroles, comment ne s'évanouiraient-ils pas ces préjugés sanglants qui déshonorent les religions, et surtout la religion chrétienne, dont le législateur a si merveilleusement élevé sur le pavois l'égalité, la fraternité, dont le dogme, assis sur trois vertus, fait briller aux yeux de tous la Charité! (Nouveaux applaudissements).

Et comment donc le jour ne se ferait-il pas? Il a beau être superstitieux, le catholique, c'est nous. Notre livre, c'est son

livre. Il a bien l'Évangile, avec ses sages préceptes de morale sublime, mais l'Évangile, c'est la consécration de la Bible. J'ai dit que nous avons commencé avec le monde, l'Évangile ne discute pas notre naissance; mais écoutez : Abraham, notre Abraham, il est le patriarche des chrétiens. Notre Isaac leur va très bien aussi avec sa délicieuse Rébecca (On rit), et Jacob, le père des chefs dont les douze tribus adoptèrent les noms, Jacob leur convient encore. Quant au roi David, c'est de lui que le Dieu des chrétiens a voulu descendre, c'est dans ses poésies qu'ils puisent leurs plus belles prières. Nous sommes partout au milieu d'eux. (Applaudissements). Comment voulez-vous que la religion juive tombe? Ils s'appuient sur elle; eux peuvent finir sans que nous soyons ébranlés; mais si nous tombons, l'appui leur manque, et, je vous demande, amis qui m'écoutez, finissez ma phrase, moi, je ne sais pas l'achever. (Rires et applaudissements). Et puis, écoutez comment Dieu promit à notre race l'éternité sur cette terre: Abraham reçoit de Dieu cette promesse: « Je bénirai toutes les nations dans ta postérité. » Dans la postérité d'Abraham Dieu bénira toutes les nations : toutes; les nations qui nous auront maudits, persécutés, immolés dans leurs fureurs, elles seront bénies à cause de nous. Oh! divine destinée! Aux peuples idolâtres nous portons le monothéisme; à toutes les nations nous portons la bénédiction céleste; entendez-vous, persécuteurs des Juifs? Dieu et sa bénédiction, voilà ce que les Juifs ont pour mission au milieu de toutes les nations de la terre. Les persécuterez-vous encore? (Applaudissements prolongés).

Mais le jour se fait de toute part : dans la catholique Autriche éclate un beau mouvement, la liberté des cultes rayonne et les Juifs prennent leur place. Dans la plus catholique Espagne, une merveilleuse révolution apparaît, on entend retentir ces mots magiques : Liberté des cultes! Et les lois iniques d'Isabelle et de Ferdinand sont abolies. Amis des diverses religions, qui m'écoutez ici, ce cri : la liberté des cultes, c'est le premier qui s'échappe au premier rayon de liberté. Comme il a retenti dans notre belle et chère France! Sans doute, quelque résistance a subsisté, même de nos jours, mais quelle résistance! Je veux

vous dire un fait qui n'est pas sans quelque importance et qui vous plaira, j'en suis certain :

Nous étions en 1846; j'étais député, seul Juif député; un jour, après l'audience de la cour d'appel, j'entrai dans la Chambre : mon arrivée fut saluée d'un éclat de rire universel, et moi, comme il se prolongeait, me rappelant le *Misanthrope*, je m'écriai :

« Par la samb'eu ! messieurs, je ne croyais pas être
« Si plaisant que je suis..... »

Et le rire de continuer de plus belle. J'eus la pensée de me retourner vers la tribune, elle était occupée par un de mes plus excellents amis : Isambert, aussi honnête que savant, et bien savant. Je pensai alors, qu'au moment de mon entrée il m'avait nommé, et que mon apparition subite, répondant à mon nom, avait excité l'hilarité générale. Et Isambert me regardant : « C'est à vous, mon cher et honorable collègue, que je « m'adressais, c'est vous que je chargeais du soin de répondre « à une déplorable phrase d'un mandement écrit par un évêque. » Le silence s'était rétabli, j'avais pris ma place et j'écoutai. « On « veut que nous respections la Charte, cette Charte qui salarie « tous les cultes, même le culte qui, tous les jours, crucifie « Jésus-Christ ! »

Et je remplaçai de suite Isambert à la tribune.

« Messieurs, dis-je à l'assemblée, il y a, si je ne me trompe, « quatre-vingt-onze évêques en France. Quatre-vingt-onze ! Et « un seul, de tous ces chefs si savants et si pieux du catholicisme « en France, un seul a, dans une phrase évidemment irréflé- « chie, attaqué la religion juive ! Un seul ! Et vous voulez que « je me fâche ! Ah ! laissez-moi plutôt remercier du fond de « mon âme les quatre-vingt-dix autres ! (Applaudissements.) « Quel pas immense dans la voie de la liberté des cultes ! Ah ! « mes ancêtres, comme vos âmes doivent se réjouir ! Pour moi, « ma joie est extrême et rien n'y manque, parce que l'attaque « de l'évêque isolé me prouve qu'il ne connaît pas le culte juif. « Il condamne un innocent. D'abord que je lui dise que dans

« aucune de nos prières, il n'y a pas même une allusion à Jésus-
« Christ : rien ne peut se rapporter à lui dans aucune des paroles
« prononcées dans la célébration du culte, rien, absolument rien ;
« donc le culte juif ne crucifie pas tous les jours Jésus-Christ.
« L'accusation est sans base. »

« Quant à Jésus-Christ crucifié, je ne suis pas le juge de cette
« désastreuse condamnation ; mais ce que je puis dire à l'accusa-
« teur, du fond de mon âme, avec une conviction profonde, c'est
« que s'il plaisait à Jésus-Christ de descendre sur la terre, pas
« un Juif ne demanderait qu'on le crucifiât, et tous rendraient
« hommage à la belle morale de la montagne. »

Telle fut ma réponse, qui fut bien accueillie. (Applaudissements prolongés.)

Nous discutions le budget des cultes. Nous votâmes une allocation aux desservants catholiques ; j'avais demandé, par amendement, une augmentation de dix-sept mille francs, pour ceux de nos pauvres ministres officiants, qui reçevaient un traitement de 600 à 800 francs. Je dis à la Chambre : « Messieurs, j'ai
« voté avec empressement une augmentation de salaire pour vos
« desservants, qui en ont tant besoin, ne fût-ce que pour pou-
« voir distribuer quelques petites aumônes. Je viens vous de-
« mander un petit supplément d'allocation pour nos pauvres
« ministres officiants. Pour eux, messieurs, j'ai deux graves mo-
« tifs à vous donner. Ils sont, je dois d'abord le dire, adorateurs
« zélés de la Bible, où ils ont lu : « *Il n'est pas bon que l'homme
« soit seul* » et tous se marient. (La chambre rit.) Ce n'est pas
« tout ; ils ont lu encore : « *Croissez et multipliez,* » et ils sui-
« vent l'ordre du ciel avec une grande dévotion (rire général),
« de sorte qu'ils sont tous pères de famille. »

La Chambre vota les 17,000 francs. Ce fut une bonne journée. (De longs applaudissements interrompent l'orateur.)

Nous avons eu dans les douze mois qui viennent de s'écouler de bonnes journées aussi. Nos écoles d'Orient sont fondées dans les villes principales, depuis Alexandrie jusqu'à Bagdad, depuis Bucharest jusqu'à Damas, l'Europe, l'Asie se peuplent de nos établissements. C'est merveille de suivre ces développements : nous y

Digitized by Google

pensions, mais c'était un rêve ; nous les avons, c'est la réalité. Oui, comme vous l'avez appris dans l'excellent rapport de notre cher secrétaire, tout marche selon nos souhaits. Les Musulmans, les Chrétiens veulent que leurs enfants puisent dans les écoles juives la première instruction, et nous nous gardons bien de les repousser. Nos écoles de garçons se multiplient et nous voulons que des écoles de jeunes filles s'élèvent en grand nombre. Les jeunes filles, ces trésors si précieux, ces fleurs si suaves, ce parfum de nos maisons. J'ai toujours dit que j'aime beaucoup les femmes (on rit), et la vieillesse n'affaiblit pas cette douce passion. La femme ! Notre mère, notre fille, notre sœur, la ravissante compagne de notre vie, notre confidente, notre meilleure amie. (Applaudissements.) Femmes qui m'écoutez, vous qui aimez tant les enfants nés de vos entrailles, à vous de nous seconder dans la création des écoles destinées aux jeunes filles. Ici, c'est près de vous qu'elles recevront les meilleures leçons. Nos femmes juives, c'est la vertu dans la famille, le travail dans le ménage, la tendresse maternelle dans toute sa délicieuse fièvre. Comme elle veille sur l'enfant, comme elle le forme dans les premières idées de douce morale, et quand, devenue jeune fille, l'enfant, dans le développement de son intelligence, demande une instruction plus étendue, alors avec quelle sollicitude sa mère la conduit à ces leçons à la fois savantes et lucides, que donnent avec tant de charme et de talent ces professeurs de notre université, pères de famille dont les paroles sont toujours aussi pieuses qu'intéressantes. (Applaudissements prolongés.)

Mais, en Orient, parmi les Israélites, nous voulons que des écoles se forment pour les filles comme pour les garçons; les femmes ont besoin plus encore que les hommes d'être livrées dès leur enfance aux soins d'une institution dévouée. Nos coreligionnaires ont pris avec trop d'abandon les mœurs du pays qu'ils habitent : la femme n'est pas l'égale de l'homme. Lorsqu'en 1840, je fus appelé en Egypte pour cette déplorable affaire de Damas, vous savez cette misérable accusation qui présente les Juifs buvant le sang d'un enfant chrétien dans la solennité

Digitized by Google

de Pâques en 1840, c'est le sang d'un vieux prêtre de 75 ans qu'on les accusait d'avoir savouré dans le pain azyme (Mouvement).

J'étais au Caire, m'informant, avant tout, de la manière dont on élevait les enfants. Aux garçons, l'on apprend à lire l'hébreu, à le chanter. Je ne vis point d'école de filles. Un certain nombre de filles appartenant à des familles riches étaient confiées à une femme, à des femmes qui les surveillaient sans leur rien apprendre. Ces enfants passaient la plus grande partie du jour dans une grande salle, posées sur des coussins qui étaient placés sur un vaste tapis; elles s'y étendaient quand elles étaient fatiguées d'être assises. Jugez ce que ces filles ainsi élevées devaient être dans leur maison quand elles devenaient épouses et mères.

C'est que la femme n'occupant pas le rang qui lui appartient dans sa société avec l'homme, on la regarde comme inférieure à son époux. Le vendredi soir, au moment où l'on allait dans la grande synagogue entonner le chant si gracieux du *Leha dodi*, ce doux chant qui célèbre l'arrivée de la jeune épouse, toute la population juive, hommes et femmes, réunis pour me recevoir, je pris la parole. Après leur avoir témoigné toute ma sympathie, je m'adressai aux hommes : « Eh quoi? leur dis-je, est-ce bien « la loi de Moïse que vous suivez, ou vous laissez-vous entraîner « aux mœurs des Musulmans? Le mont Sinaï est là, on entendrait « d'ici la trompette sacrée, et pourtant, oubliant à la fois notre « loi sainte et notre histoire, vous traitez vos femmes comme si « vous deviez les dominer. Dès le jeune âge, vous donnez à vos « fils une certaine instruction, vous n'en donnez point à vos « filles. Dans votre intérieur, l'homme est le maître, la femme « est soumise. Où donc avez-vous trouvé cette sujétion de la « femme? Dieu ne l'a-t-il pas faite votre égale? Dans le sommeil « d'Adam, il prit une côte de l'homme, il en créa la femme, « et Adam, après ces mots de Dieu : Il n'est pas bon que l'homme « soit seul, Adam eut sa compagne fidèle, égale à lui, il ne fut « plus seul, ils furent deux. (Applaudissements.) Et dans notre « histoire, rappelez-vous quel grand rôle la femme a rempli!

Digitized by Google

« Dans nos plus grands périls, c'est une femme qui nous a sau-
« vés. Si donc vous voulez suivre la loi de Moïse, il ne faut pas
« seulement aimer vos femmes, il faut les élever jusqu'à vous. »

Mesdames, ma voix fut écoutée. Pour nos chers Juifs d'Orient, j'étais alors un envoyé d'en haut, arrachant à une mort certaine quatorze innocents qui allaient périr sous une accusation absurde. On commença la création d'écoles pour les filles, et, dès le lendemain, à la prière du matin, les femmes m'adressaient leurs remercîments et leurs vœux. (Ici l'orateur est interrompu par le mouvement général de l'auditoire, puis il reprend). Écoutez, sur ce point, toute ma pensée. La religion catholique cite un passage du grand convertisseur, du grand apôtre du catholicisme, de saint Paul : « Le Christ, dit-il, est le maître de l'homme, l'homme doit être le maître de la femme. » Nous, Juifs, nous devons dire : Dieu est le maître de l'homme et de la femme, l'homme et la femme ne font qu'un à ses yeux. N'avez-vous pas la preuve la plus éclatante de cette égalité dans notre délicieuse légende, écrite dans la Bible elle-même ? L'homme est créé, l'œuvre de Dieu n'est pas encore finie. Il n'est pas bon que l'homme soit seul, dit-il. Adam s'endort, et, pendant son sommeil, Dieu lui enlève une côte et il en crée la femme. Et quand Adam se réveille, il trouve près de lui, devant ses yeux émerveillés, cette ravissante créature ! Oh ! comme il devra l'aimer, cette femme, née de lui, créée comme lui par la main du Seigneur, cette femme qui complète l'homme en ajoutant à sa force la grâce, à sa mâle énergie la douceur exquise ! La voilà sa compagne des bons comme des mauvais jours : il ne sera plus seul, ils seront deux, qui donc peut supposer qu'il n'y a pas entre l'homme et la femme la plus parfaite égalité ? (Longs applaudissements.)

Vous voyez, mesdames, comme, en parlant de la femme, je trahis mes sentiments. (On rit.) Je reprends le récit de nos progrès. Le siècle ne veut plus de persécution religieuse, il veut la liberté des cultes. En vain, sous le ministère de Bratiano, heureusement fini, la Roumanie a-t-elle donné au monde le plus douloureux spectacle : l'Europe s'est émue et la question des

Digitized by Google

Juifs va se décider dans l'intérêt de la civilisation et de l'humanité. Jetez un regard au delà des Pyrénées, là régnaient encore, il y a trois mois, toutes les haines du fanatisme; pays de l'inquisition, des massacres et des bûchers, l'Espagne, courbée sous le joug le plus avilissant, semblait une ombre, n'était plus que le spectre de ce grand empire où s'étaient jadis si splendidement développés les arts, les sciences, les grandes découvertes. Le catholicisme, détourné de la voie civilisatrice, avait, dans des jours de délire, frappé de mort, de proscription, les Juifs et les Musulmans. Il n'admettait aucune religion, il punissait des peines les plus rigoureuses l'exercice, la manifestation d'un autre culte. La révolution éclate, pure, calme, réfléchie; la liberté des cultes, c'est le premier cri de la population appelée à se reconnaître elle-même. Hélas! le sang espagnol a coulé, versé par des mains espagnoles : le plus odieux de tous les spectacles, la guerre civile a souillé quelques cités libres. Puisse la réunion prochaine des Cortès assurer la paix intérieure en donnant pour base à la societé nouvelle qu'elles vont constituer, la jouissance pleine et entière de toutes les libertés! (Applaudissements.)

Oui, la liberté des cultes sera partout proclamée, partout triomphante, et c'est au milieu de ce mouvement, si plein d'avenir, que s'est offerte à nos esprits la pensée de fonder dans la Terre-Sainte une école d'agriculture pour les enfants israélites. Entendez-vous, Juifs de l'Occident! Dans cette contrée d'où nous sommes sortis, dans cette contrée jadis bénie, et qu'habitent encore un certain nombre de descendants de Jacob, sur ce point où tant de fois se portent nos regards et nos souvenirs, nous voulons fonder une école d'agriculture. Comme ils pleuraient Jérusalem nos aïeux exilés sur les fleuves qui baignaient Babylone! Comme, dans tous les temps, ils retrouvaient avec des transports de joie ces champs aimés des cieux! Encore aujourd'hui, on voit, tous les vendredis, des Juifs priant sur les débris du temple et l'arrosant de leurs larmes. Eh bien, dans le territoire de Jaffa, là où la terre, dure au travail, mais fertile en produits, promet à celui qui la cultive avec soin d'abondantes récoltes, là, dans la terre promise, notre fondation s'établira, et les Juifs

de notre temps retrouveront l'ardeur qui animait leurs ancêtres pour l'agriculture. Peuple agriculteur et pasteur, le peuple d'Israël voyait dans Dieu lui-même l'ami, le protecteur de la terre. « Je te la donne, avait dit l'Eternel, mais j'en garde la propriété suprême. » Et nul, en effet, ne pouvait se dépouiller à jamais de son immeuble. Au Jubilé de cinquante ans, la terre rentrait dans la possession de celui qui l'avait vendue. Elle était belle et fertile, et la montagne sur laquelle les raisins se plaçaient en degrés, et la terre aux riches moissons, et la source qui faisait couler le lait et le miel. Elle est belle et fertile encore cette terre de Jaffa, elle rend au décuple ce qu'elle reçoit. Dans ce moment, d'ailleurs, tous ses produits vont se répandre sans peine dans l'Egypte. Cette distance, que les petits enfants de Jacob franchirent avec Moïse à travers le désert pendant quarante années, aujourd'hui se parcourt en quelques heures : la vapeur, qui reçoit dans le port de Jaffa la récolte embarquée le matin, la rend le soir du même jour à Suez, à Ismaïla. Huit heures de trajet séparent l'Egypte de la Palestine. Comme nos élèves vont travailler avec joie, comme l'amour de l'agriculture va se propager! Encore quelques années, et la population juive affluera dans la Terre Sainte. La distance est courte de Jaffa à Jérusalem. Oui, la Jérusalem nouvelle apparaîtra ! Ce ne sera d'abord qu'un étroit sanctuaire, mais on n'ira plus le vendredi pleurer et gémir sur la pierre qui reste de l'œuvre de Salomon, on viendra élever vers le ciel la prière et l'espérance. (Applaudissements.) Plus tard, un temple digne du Très-haut appellera, comme dans l'antique Sion, nos descendants aux solennités religieuses; oui, ils reverront ce beau jour rappelé par le grand poète :

Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour,
Du temple orné partout de festons magnifiques
Le peuple saint en foule inondait les portiques.
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les premiers fruits,
Au Dieu de l'univers ils offraient leurs prémices.

Un immense applaudissement interrompt M. Crémieux. Quand le calme a repris, il continue en ces termes :

4

Digitized by Google

Hommage et remerciements à notre collègue, M. Netter, qui a conçu ce beau projet, qui se dévoue si noblement à sa continuation. Qu'il reçoive ici nos félicitations fraternelles. (Applaudissements.)

Et vous tous, qui m'écoutez, venez en aide à notre désir, faites qu'il s'accomplisse: Reportez avec nous la lumière aux lieux sacrés d'où elle est partie. Aidez-nous donc à rendre la vie et la fertilité à la terre qui fut notre berceau. Que l'obole du pauvre et le lot du riche viennent remplir la caisse de notre *Alliance*. Avec quelle joie nous la voyons grandir et s'étendre! Mais quelle carrière il lui faut parcourir ! Nous avons en ce moment plus de 9,000 souscripteurs ; bien : mais quand en aurons-nous 20,000? (Applaudissements.) Honneur à vous, membre de notre Comité de propagande. A peine êtes-vous formé, déjà votre dévouement a produit d'excellents résultats. Continuez cette sainte mission que vous vous êtes imposée, que nous vous confions. Allez, sollicitez tous nos coreligionnaires ; allez sous l'humble toit et dans les vastes demeures. Paris n'a que 1,000 adhérents ! Paris, la grande, l'opulente, la peuplée, Paris ! Mais qu'attendent donc nos coreligionnaires pour donner à l'*Alliance* la plus vive impulsion? Frappez à toutes les portes : le refus n'est pas à craindre; il ne blesse pas, d'ailleurs, celui qui demande pour une œuvre sainte; le don remplit l'âme de joie ; il semble qu'on donne soi-même tout ce qu'on recueille. Pauvre, tu donnes avec joie le denier que tu prélèves sur tes besoins ; merci, mille fois merci. Riches de Paris et du monde entier, venez grossir nos rangs. Ecoutez-moi ; chacun de nous est le citoyen du pays où il a reçu le jour, et nous donnons à notre patrie notre dévouement, notre amour. Qu'elle parle, et nous obéissons à sa parole sacrée pour nous. Mais il y a je ne sais quel sentiment ineffable de joie intérieure à pouvoir se dire : Au sein de toutes les nations on trouve des hommes qui, dans leur foi inaltérable, heureux ou malheureux, ont un souvenir touchant pour cette contrée fameuse où Dieu parlait à leurs pères ; et voilà qu'ils ont la pensée filiale de porter le travail, et la prospérité qui le suit, dans ces lieux célèbres par la gloire de leurs ancêtres, qu'ils ne peuvent oublier. (Ap-

Digitized by

plaudissements.) Quelles que soient les distances qui les séparent les uns des autres, l'injustice qui frappe l'un d'eux, tous la ressentent. (Applaudissements.) Et comme, dans bien des contrées, ils gémissent encore sous le poids des préjugés qui les oppriment, et comme, dans bien des contrées, les longs siècles de persécution les ont placés dans un état cruel d'infériorité à l'égard des hommes des autres cultes, il faut que les préjugés tombent, que l'oppression disparaisse, pour obtenir ce grand résultat. Au premier cri de douleur poussé par un Israélite victime du fanatisme, il faut qu'une intervention immédiate le protège. Pour les relever de leur état d'infériorité, il faut que l'instruction leur soit donnée ; qu'aucun enfant d'Israël ne soit déshérité, qu'on ouvre à tous des écoles pour les instruire, des établissements pour leur faciliter l'accès à des travaux utiles.

Cette mission de justice, de fraternité, de civilisation, l'*Alliance israélite universelle* se l'est donnée, et vous voyez si elle y donne avec bonheur son dévouement tout entier. (Bruyants applaudissements.) Vous applaudissez, donc vous êtes des nôtres.

Femmes, aidez-nous de votre douce influence ; hommes, donnez-nous votre puissant concours. Nous appelons à nous toutes les généreuses sympathies. Ah ! c'est pour le cœur et pour l'âme une délicieuse satisfaction quand nous pouvons dire : Je suis un de ceux qui travaillent à l'émancipation de cette race antique, debout sur les ruines de toutes les anciennes nations, et portant avec une inébranlable constance le drapeau sacré sur lequel sont écrits ces mots divins : « *Israël, le Seigneur notre Dieu est UN.* » (Applaudissements prolongés.).

La séance reste suspendue.

M. Albert Cohn prononce l'allocution suivante ;

Messieurs,

Je suis bien hardi d'oser prendre la parole après l'éloquent discours que vient de prononcer notre illustre président devant cette sympathique assemblée. Il vous a fait connaître un projet aussi simple dans ses principes que fécond dans ses conséquen-

ces. Pour vous dire ce qui a déjà été fait sur cette terre, qui conserve à tout jamais la qualification de sainte, il faut remonter longtemps en arrière, il faut citer des noms propres pour conserver à la reconnaissance de nos coreligionnaires les illustres champions de cette noble cause.

Il y a bientôt trente ans que vous vous étiez rendu, Monsieur le Président, avec Sir Moses Montefiore, dans ces parages pour réclamer en faveur des droits de l'humanité méconnus, et pour faire remporter à la justice la victoire qui lui était due. Sir Moses est le premier qui ait eu la pensée de relever la cité sainte par la charité et la bienfaisance, et qui, au prix de grands sacrifices, ait fait ce que le temps et les circonstances permettaient. Rabbi Jehouda Touro, né sur la terre de la liberté, en Amérique, en consacrant toute sa fortune à des œuvres d'instruction et de civilisation, avait destiné une somme de 250,000 fr. pour Jérusalem. Cette somme a été sagement employée à fournir au dehors de la porte de Jaffa des logements vastes et spacieux à une cinquantaine de familles. La famille Rothschild a ouvert, il y a quinze ans, en face des débris qui restent du vénéré sanctuaire de notre foi, et sous le nom du digne chef de la famille, Mayer Rothschild, un hôpital qui est un véritable établissement modèle pour l'Orient. Là, on voit accourir journellement Juifs, Chrétiens et Musulmans, qui obtiennent, avec les secours de l'art, les médicaments qui leur sont nécessaires; près de 7,000 non Israélites y viennent chaque année sans être jamais entraînés à abandonner leur foi, ce qui a lieu quelquefois dans une maison voisine du mont Sion, ouverte aux Juifs. Le futur roi d'Angleterre, le grand-duc de Russie, des princes français et autrichiens ont visité à différentes reprises cette maison, et ont reconnu les services immenses rendus par cet établissement hospitalier à l'humanité souffrante. Je vois ici encore un de nos collègues, M. Erlanger, qui se rappelle comme moi la scène émouvante qui eut lieu lorsque, dans l'année 1854, à la néoménie de Ab, en présence des consuls de toutes les puissances, cette maison fut inaugurée : c'était un jour de fête à Jérusalem pour tous sans distinction, Israël avait relevé son drapeau. Une école de travail

Digitized by Google

pour les jeunes garçons et une école de filles, la dernière entretenue depuis trois ans aux frais de la baronne Lionnel de Rothschild, sont, avec une fondation pour les femmes en couches de la baronne James de Rothschild, des marques toujours sincères de la sympathie incessante qui anime les enfants d'Israël envers le berceau de leur antique foi.

Maintenant, il faut que je parle encore d'un autre vieillard, — il n'y a que des vieillards dans cette question

צדיק כתמר יפרח כארז בלבנן ישגה שתולים בבית ה׳ בחצרות
אלהינו יפריחו עוד ינובון בשבה.

« L'homme juste fleurit comme le palmier, s'élève comme le cèdre du Liban ; planté dans la maison de l'Eternel, il fleurit dans les parvis de notre Dieu, et jusque dans la vieillesse il reste jeune et fort. » Et notre digne Président, croirait-on, après l'avoir entendu, que c'est un homme de 73 ans, lui qui a encore la parole si brillante et si chaleureuse. Donnez, ô parents, donnez une première éducation à vos enfants, c'est là le fond qui reste, la surface n'est que passagère ; avec les années on revient aux émotions de la première jeunesse. — Eh bien, oui, j'ai encore à parler d'un autre vieillard, de M. Blumenthal, qui, comme un autre Pierre-l'Ermite, va mendier et pleurer pour Jérusalem. Quand on voit cet homme si grand verser des larmes et des pleurs, oh ! alors tout le monde donne, et il élève, grâce à cela, un établissement pour des orphelins. Il y a donc une véritable émotion qui vibre dans les cœurs juifs lorsqu'on touche à cette question de Jérusalem.

Quant au projet dont on vient de vous entretenir maintenant, il met le comble aux pensées de charité. Ramener la jeunese vers les champs, la rattacher à la nature, c'est la relever à ses propres yeux et aux yeux de la population qui l'entoure. Car, permettez-moi, Monsieur le Président, la terre, toute la terre appartient à l'homme, comme dit le royal chantre :

השמים שמים לה׳ והארץ נתן לבני אדם.

« L'univers appartient à l'Eternel, mais la terre, il l'a donnée aux fils de l'homme ; » la terre d'Israël, la terre tout entière est

la terre promise ; il arrivera un moment, disent nos docteurs, où la montagne sainte aura la sainteté du Saint des Saints, la ville de Jérusalem celle de la montagne sainte, le pays de Palestine celle de la ville de Jérusalem, la terre tout entière celle de la Palestine, car tous les peuples accourront pour servir Dieu en esprit et en vérité.

Espérons, Messieurs, et, quant à moi, j'en ai la conviction, que le projet réussira, et dans peu d'années, notre cher collègue, M. Netter, qui n'a pas seulement eu la bonté d'explorer cette terre, mais qui veut consacrer encore ses forces et une partie de son existence à diriger cette noble entreprise, et tous ceux qui voudront se rendre de Paris à Jaffa, et ce ne sera qu'un voyage de six à sept jours, trouveront là-bas des fils de Juda vivant du produit de leurs mains et établis sous leurs figuiers et sous leurs oliviers.

A la suite de cette allocution, couverte de chaleureux applaudissements, M. Albert Cohn annonce qu'il vient de recevoir d'un de ses amis 1,000 fr. pour la nouvelle institution.

M. le Président. — Quelqu'un, dans cette assemblée, a-t-il à présenter quelque proposition d'intérêt général pour l'*Alliance ?*

M. Oppert propose la modification de l'article des Statuts, en vertu duquel le Comité central n'est renouvelable que tous les trois ans ; il demande que les élections aient lieu tous les ans, et que les membres résidants soient nommés par les adhérents de Paris, seuls capables de connaître et d'apprécier les candidats.

M. Rosenfeld répond au nom du Comité central, que le Comité représentant tous les adhérents de l'*Alliance* doit être nommé par tous, et que les élections trop fréquentes sont matériellement difficiles, même impossibles, à cause de l'étendue de la Société.

M. le président ajoute que la proposition de M. Oppert sera soumise à un nouvel examen du Comité central, et présenté, s'il y a lieu, à la prochaine Assemblée générale.

La séance est levée à onze heures.

RAPPORT

DE M. CHARLES NETTER

SUR LA

SITUATION DES ISRAÉLITES D'ORIENT

Présenté au Comité central dans la séance du 11 janvier 1869.

Messieurs et Collègues,

Examiner la position morale et matérielle des Israélites de la Palestine, voir ce qui a été tenté, étudier ce qui pourrait être fait pour améliorer leur situation, tel a été l'objet de la mission dont je viens vous rendre compte.

La population israélite de la Palestine est de 13,000 âmes environ. Les 9/10 habitent Jérusalem, Hébron, Saphet et Tibérias; les communautés de Jaffa, Saïda, Kaïfa, Acre, Naplous et Rameh, sont très petites.

Sur les 2,500 mâles adultes que me semble représenter ce chiffre, on n'en compte guère plus de 15 0/0 se livrant à une profession manuelle ou au commerce. Le nombre de ceux qui enseignent ou étudient le Thalmud est considérable.

Les professions sont celles de tailleur, cordonnier, ferblantier, tablettier, relieur, orfèvre et horloger.

Le commerce consiste dans l'importation et la vente d'objets communs de consommation locale.

L'étude de la loi se réduit à celle de ses commentaires, le texte original est complétement négligé.

Je n'ai vu à Jérusalem qu'un seul Israélite exploitant une

Digitized by Google

terre. Elle est à Kulcnia, à quelques kilomètres de la ville. Il ne travaille pas lui-même et n'emploie aucun de ses coreligionnaires.

A Jaffa, dans l'ancienne propriété de feu Klassen, anabaptiste converti au Judaïsme, mort il y a quelques années, j'ai trouvé un autre Israélite s'occupant d'agriculture. Arrivé de Bagdad avec une vingtaine de mille francs, il avait cru n'en pouvoir faire un meilleur emploi que dans l'achat d'un terrain qu'il cultiverait lui-même. Il n'avait pas compté sur la rapacité du jardinier arabe que, dans son ignorance de la culture, il avait dû employer. Épuisé de corps et ruiné, il songeait à revendre son immeuble pour s'en retourner dans son pays.

J'ai entendu dire, sans pouvoir m'en assurer, que dans le nord de la Palestine, quelques Israélites se livrent à la culture de la terre. Des personnes bien informées m'assurent qu'il n'en est rien.

Le plus grand nombre des habitants est né dans le pays ; le nombre est croissant cependant, de ceux qui viennent du dehors soit pour échapper aux persécutions, auxquelles il sont exposés dans leur patrie, soit pour finir leurs jours en Terre Sainte.

S'il est rare que parmi ces émigrants il s'en trouve de bien riches, il ne l'est pas d'en voir munis d'un petit capital qui, bien employé, leur permettrait de vivre dans une aisance relative. Les uns le risquent dans quelque entreprise qui les ruine en peu de temps; les autres, rendus circonspects, l'enfouissent et vivent au jour le jour, heureux s'ils meurent avant d'avoir épuisé leur trésor. Il en est qui touchent du dehors une pension de leurs enfants, de leur communauté ou de quelque homme pieux.

Dans un pays qui n'a ni commerce, ni industrie, dont la population se recrute de la façon indiquée, la grande, pour ne pas dire l'unique ressource, est l'aumône venue du dehors. A l'exception d'un très petit nombre, tous commencent ou finissent par y avoir recours.

De ces aumônes, la Pologne fournit la plus grosse part. Amsterdam est le canal par lequel affluent des sommes importantes. Parfois les communautés envoient par le monde des Schelou-

chim, dont les recettes viennent grossir le budget, quoique singulièrement réduites par les frais de voyage.

Les aumônes, sans destination spéciale sont divisées en Chaloukah, — partage par tête, — et en Kadimah, — partage par rang. — Les grands prennent seuls part à la dernière.

De ce que les grands se partagent les aumônes dites Kadimah, tout en prenant leur part de la Chaloukah; de ce qu'ils distribuent eux-mêmes le peu qui reste ; de ce que les petits n'ont d'autres moyens d'existence qu'une infime part des aumônes recueillies, il résulte :

Que chacun marie très jeunes ses fils, dont les enfants, par leur part de Chaloukah, viennent augmenter les ressources de la famille;

Que chacun voue ses enfants à l'étude du Talmud dont la connaissance procure un surcroît de revenu;

Que les grands tiennent les petits dans le plus indigne vasselage;

Que les plus découragés parmi ceux-ci vont frapper à la porte de la mission anglaise, toujours ouverte à ceux qui s'y présentent;

Que les premiers sont opposés à tout progrès impliquant un changement dans l'état actuel des choses;

Que les seconds seuls écoutent volontiers toute proposition qui doit les affranchir de la pénible alternative de quitter le pays, se convertir, ou mourir de faim.

Il y a longtemps que l'Europe informée gémit de cette situation : Examinons ce qui a été fait pour remédier au mal.

Au point de vue de l'instruction, Jérusalem possède :

Une école de garçons, fondée par l'entremise du Dr Frankel, aux frais de madame veuve Lemel. Elle est placée sous la surveillance d'un Comité local; elle compte une cinquantaine d'élèves auxquels deux professeurs indigènes enseignent l'hébreu, et le calcul élémentaire. Les élèves les plus avancés ne connaissent que très imparfaitement les quatres règles. Cette école ne renferme que des Séphardim;

Une école fondée par M. Blumenthal, avec le concours de

Digitized by

souscripteurs européens. Elle est dirigée par M. Oplatka et surveillée par le Dr London. Quatre professeurs indigènes y enseignent à une quarantaine d'élèves l'hébreu et les quatre règles, dans lesquelles ils sont d'une faiblesse égale à celle constatée dans l'école Lemel. J'ai trouvé sur les bancs de cette école un élève marié qui ne paraissait guère avoir plus de quinze ans. Ici également les enfants appartiennent exclusivement au rite Séphardi. J'ai su depuis que la tentative d'y introduire l'enseignement de l'arabe a soulevé une émeute à laquelle on a eu la faiblesse de céder ;

Une école de filles fondée par M. Albert Cohn avec le concours des dames de Rothschild, sous la surveillance du Dr London. Deux maîtresses indigènes y enseignent à quatre-vingts élèves à lire, écrire, calculer et coudre. Il serait à désirer que cette école fût dirigée par une institutrice européenne.

Enfin l'*Alliance* a accordé un subside à M. Krieger pour fonder une école dans laquelle on devra enseigner l'arabe, le turc, le français, les éléments du calcul, de la géographie, de l'histoire, et du dessin. A cette nouvelle institution j'eusse préféré l'introduction d'un enseignement analogue dans les écoles existantes.

Au point de vue de l'encouragement au travail, Jérusalem possède une école fondée par M. Albert Cohn, avec le concours, perdu aujourd'hui, du baron Franchetti. Elle est dirigée par M. Oplatka, sous l'habile et active surveillance du Dr London. Elle compte vingt-cinq élèves apprenant le travail professionnel chez des patrons israélites. L'instruction hébraïque seule leur est donnée aux heures non consacrées au travail.

Dans toutes ces institutions les élèves reçoivent des vêtements et les parents des secours en argent sans lesquels ils n'y enverraient pas leurs enfants.

Voilà, Messieurs, ce qui a été fait pour instruire ou encourager au travail la jeunesse israélite de Jérusalem : Rien de semblable n'a été fait pour les autres villes de la Palestine.

Si les résultats n'ont pas répondu aux efforts généreux des fondateurs de ces institutions, nous ne leurs en devons pas

moins de reconnaissance. Ils ont eu à lutter contre des difficultés sans nombre : Difficulté d'obtenir l'assentiment des grands, ennemis de tout progrès; difficulté d'obtenir celui des petits, ignorant les bienfaits de l'instruction et tremblant pour leur part de Chaloukah; difficulté d'obtenir un Comité local pour patronner l'institution et en surveiller le fonctionnement; difficulté de trouver des professeurs assez orthodoxes pour ne pas donner des prétextes aux malveillants, assez éclairés pour ne pas partager les préjugés des masses, assez capables pour remplir dignement leur mission.

Mais si l'enseignement dans ces écoles était moins exclusivement hébraïque, plus complet sous le rapport de la religion et de la morale, si les sciences profanes y trouvaient une plus grande place, si de telles institutions étaient répandues dans le pays, cela changerait-il la situation au point de vue matériel? Serait-elle guérie cette plaie du paupérisme entretenue depuis deux mille ans par une charité plus active qu'intelligente? C'est du pain, ce sont des vêtements que viennent nous demander ces affamés! Non le pain de l'aumône, mais celui du travail!

« Donnez-nous de la terre, des outils, envoyez-nous des « hommes, pour nous enseigner la culture. » Telles sont les paroles qui nous ont été adressées dans une lettre datée de Jérusalem fin décembre 1866.

Je suis heureux de le dire, durant mon séjour à Jérusalem, pas un homme valide n'est venu me demander l'aumône, alors que ma porte était assiégée de personnes venant demander du travail. Telle était l'affluence que je crus devoir expliquer publiquement la nature de ma mission.

Je fis savoir que je me rendrais à cet effet, lundi 3 août, à six heures du soir sur le plateau du mont Sion : Dès trois heures, la place était encombrée. J'eus de la peine à me frayer un passage à travers cette foule bigarrée d'Israélites de tous pays.

Arrivé sur la plate-forme de la maison des pélerins, dominant la foule émue, ému moi-même à la vue de tant de malheureux, j'annonçai que l'*Alliance* avait voulu s'assurer de l'état de ses frères d'Orient. Elle avait voulu savoir s'il y avait réellement

Digitized by Google

des hommes disposés à abandonner le pain de l'aumône pour celui du travail. Elle avait voulu savoir aussi comment ce travail pourrait leur être procuré. Je lui rendrai compte de ce que j'ai vu, et elle agira en conséquence. Une œuvre solide ne s'improvise pas. Il faudra du temps pour aviser, de l'argent pour exécuter. « Courage et patience, frères! Je vous le jure devant Dieu qui nous entend, ce jour ne sortira pas de ma mémoire. Bientôt, aussitôt que cela sera humainement possible, une nouvelle ère commencera pour vous. »

Ces paroles furent reçues avec des transports indescriptibles. Lorsque, descendant de cette tribune improvisée, je me retrouvai au milieu de la foule, des hommes de tout âge, des vieillards les larmes aux yeux, se précipitèrent vers moi, baisant mes mains et s'écriant : « Dieu vous entende et Dieu vous aide! »

J'étudiai avec soin ce qui avait été tenté pour donner du travail à cette population dont la bonne volonté ne pouvait plus faire de doute pour moi.

Sir Moses Montéfiore, frappé de cette misère, comprenant que pour occuper les bras des masses il n'y a que l'industrie ou la culture de la terre, avait fait il y a une douzaine d'années, dans l'un et l'autre sens, des tentatives également malheureuses.

Pour doter Jérusalem de l'industrie du tissage, il avait expédié d'Angleterre deux métiers, de l'Allemagne un contre-maître capable d'en enseigner l'usage. Ces métiers n'ont jamais été montés : j'en ai trouvé les débris gisant dans la poussière.

Sir Moses n'avait pas compris qu'une industrie naissante n'est possible qu'à la condition d'être favorisée au dedans et protégée contre le dehors. Or, si en Orient les droits sur la matière première sont élevés à l'intérieur, ils sont presque nuls à l'entrée sur les produits manufacturés à l'étranger.

Quelle industrie résisterait à un régime économique semblable ?

Tout le monde sait qu'aujourd'hui il faut aller à Birmingham acheter les cuivres de Constantinople, en Suisse les cotons d'Andrinople, à Vienne les soieries de Brousse, à Halifax les tapis d'Alep et de Damas, et que les plus belles mousselines des Indes viennent de Glascow et de Zurich.

Digitized by Google

Sur 20,000 métiers que M. Bourée, l'ambassadeur de France à Constantinople, m'a dit avoir vus, il y a quelques années, entre Alep et Damas, je n'en ai plus trouvé que 1,200. Encore chôment-ils six mois de l'année.

Il ne fallait donc pas songer à l'industrie.

Pour introduire en Palestine la culture de la terre, sir Moses avait fondé à Jaffa une colonie agricole. Il avait acheté un jardin d'un rapport annuel de 300 liv. st. De pauvres gens, qui, de leur vie, n'avaient manié la bêche, y avaient été installés. Un Israélite de Jaffa était chargé de leur remettre au début un subside mensuel. Au bout d'une année, sir Moses avait *dépensé* une somme équivalente au *produit* d'autrefois. Il cessa de payer et les colons improvisés disparurent.

Ce jardin au sol couvert de ronces, cette maison d'habitation en ruines, témoignent mélancoliquement que la charité seule ne suffit pas pour faire réussir une entreprise de cette nature.

Le but était excellent cette fois, sir Moses ne s'était trompé que sur les moyens.

Il avait compris que de toutes les cultures, le jardinage est le plus propre à initier au travail de la terre, une population qui depuis des siècles y est étrangère. Il avait compris aussi que Jaffa est le lieu qui convient le mieux à cette culture.

En effet, à deux pas du terrain acheté par lui, des indigènes cultivent avec succès des arbres dont les fruits sont recherchés à Alexandrie, lorsque ceux de la haute Egypte n'y arrivent plus, à Constantinople lorsque ceux de Smyrne n'y arrivent pas encore, et le consul d'Angleterre, qui a bien voulu m'accompagner dans mes excursions aux environs de la ville, m'a fait voir tel jardin qui produit en une année le montant de son prix d'achat.

Mais ce que sir Moses n'avait pas compris, c'est que si l'homme qui a faim se dit prêt à tout faire pour avoir du pain, sa nature reprend le dessus dès qu'il est rassasié, qu'il devait en être ainsi de ses colons ;

C'est que celui qui n'a jamais travaillé la terre ne sait pas que chaque sillon doit être arrosé de sa sueur, et ignore au prix de quel labeur la terre livre ses trésors ;

Digitized by Google

C'est enfin qu'un agriculteur ne s'improvise pas : qu'il faut le prendre enfant, le suivre, le guider, et qu'alors même qu'il est devenu un homme, il faut encore veiller sur lui, l'aider dans ses débuts, le soutenir dans ses défaillances.

C'est pour avoir méconnu ces vérités que sa tentative a échoué.

Depuis, rien d'autre n'a été tenté.

Vous connaissez maintenant la situation de nos frères de la Palestine ; vous connaissez le mal, son origine, ses conséquences, les tentatives partielles pour le guérir et leur insuccès ; il me reste à vous parler de la situation des Israélites d'Orient en général, leur sort vous est également cher.

A Beyrouth, de même que dans les autres ports de mer, les Israélites se livrent au commerce qui leur donne une aisance relative. Le nombre des pauvres est cependant hors des proportions habituelles. Il n'y a pas d'école. Fanatiques, ils préfèrent que leurs enfants apprennent exclusivement l'hébreu ; éclairés, ils tombent dans l'excès contraire. Ceux qui font exception à la règle, s'ils sont riches, envoient leurs enfants en Europe ; s'ils sont pauvres, ils les envoient chez les lazaristes ou les diaconesses où l'instruction est gratuite.

Sur l'invitation de quelques hommes de bien, j'ai adressé à la communauté un appel qui a été lu dans la synagogue, sans résultat que je sache.

A Damas, pas de commerce, industrie agonisante, misère considérable. Pour quelques riches qui nagent dans l'opulence, des milliers de pauvres mourant de faim, faute de travail. Les uns habitent des palais de marbres, les autres sont parqués dans d'affreux bouges. La femme du riche, les joues couvertes de fard, les sourcils peints, la tête ornée de diamants, celle du pauvre n'ayant pas de quoi vêtir son enfant. Absence complète du sentiment de solidarité chez les grands : chez tous ignorance absolue de l'esprit de notre religion. Qui leur enseignerait cet esprit? Leurs rabbins? ils ont résolu le problème de passer leur vie à étudier et de mourir sans avoir rien appris.

Grâce à l'*Alliance,* il y a une école de garçons dont la prospé-

Digitized by Google

rité est l'œuvre de M. Weiskopf. Faute d'école israélite de filles, quelques-unes de celles-ci fréquentent l'école des diaconesses.

C'est par la femme cependant, qu'il faudrait commencer l'éducation d'un peuple ; c'est elle qui donne les premières leçons à l'enfant.

Ce tableau est triste ; mais, je me hâte de le dire, là comme ailleurs, nos frères valent encore mieux que leur entourage. Du moins leurs mœurs sont-elles restées pures au milieu de la dégradation générale : Tant qu'ils les conserveront, rien ne sera perdu.

Vous voyez que le mal est immense partout : que pour la Palestine, il est dans l'aumône démoralisatrice, pour le reste de l'Orient, dans la ruine d'une industrie jadis prospère. En Perse, le fanatisme des Musulmans rend la situation plus intolérable encore.

Avec une unanimité rare lorsqu'il s'agit de l'application d'un remède, tous ceux qui m'ont précédé en Palestine, qui ont vu son sol en friche, qui se sont souvenus de son ancienne splendeur, ont indiqué la culture de la terre comme pouvant seule sauver nos frères. Tous ont exprimé le vœu de la voir introduite parmi eux.

Arrivé à la même conclusion, il ne me restait qu'à étudier les moyens les plus efficaces pour atteindre ce but.

Eclairé sur le passé, convaincu qu'un mal invétéré ne se guérit pas du jour au lendemain ; persuadé qu'en voulant trop ou trop vite faire, on n'aboutit qu'à un échec qui peut compromettre l'avenir ; certain qu'il serait aussi cruel que dangereux de toucher à ce qui est, avant d'avoir préparé ce qui doit être, je vous soumets le projet d'une institution dans laquelle vous préparerez au travail de la terre la génération future, en même temps que vous allégerez la souffrance de la génération actuelle.

En adoptant ce projet, vous rendrez, j'en ai la conviction, un service immense à la cause que vous avez prise en main.

Vous concentrerez des efforts isolés et les décuplerez.

Vous mettrez fin à ces quêtes incessantes pour des œuvres dont l'utilité n'est rien moins que démontrée, quêtes qui fatiguent les uns sans soulager les autres.

Vous répondrez à un vœu général, celui de démontrer que l'Israélite est cultivateur là où il trouve opportun de l'être.

Vous donnerez du pain, la vie, à une fraction considérable de la famille israélite.

Vous préparerez un champ d'asile à des populations qui, demain peut-être, devront fuir en masse le fanatisme du Grec victorieux du croissant.

Enfin, vous ferez la conquête pacifique de cette terre sacrée où, ni orthodoxe ni réformateur ne l'ont oublié, l'Être suprême a été invoqué par nos pères, alors que le monde entier était plongé dans le paganisme,

La grandeur de l'entreprise ne vous effrayera pas. Qu'un appel soit fait aux Israélites du monde entier, que les rabbins en fassent l'objet de leurs prédications, et ce qui est un rêve aujourd'hui, demain sera une réalité.

Voilà l'œuvre pour laquelle vous réunirez vos efforts, elle devra primer toutes les autres.

Alors seulement que vous aurez donné du pain à ces déshérités, vous serez en droit d'exiger qu'ils soient attentifs à vos enseignements : la faim ne prête qu'une oreille distraite à vos leçons.

Quant à moi, je ne considérerai ma mission terminée que lorsque l'œuvre prospérant, ma promesse de Sion sera réalisée.

J'ai fini. Que ceux qui m'ont aidé de leurs renseignements et de leurs conseils reçoivent les témoignages de ma gratitude. Je ne nommerai aucun de nos coreligionnaires, ils sont directement intéressés au succès de notre œuvre, mais parmi les autorités turques et consulaires je citerai :

A Jaffa, le gouverneur Nourredin-Bey et le consul d'Angleterre.

A Jérusalem, S. Exc. le gouverneur de la Palestine, Nassif-Pacha, Rizza-Bey son beau-frère, le kaïmacan son gendre, MM. les consuls généraux de France, d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et d'Espagne, MM. les chanceliers des consulats de France et d'Autriche.

A Beyrouth, MM. les consuls généraux de Prusse et d'Autriche et S. Exc. Mourad-Bey,

Digitized by

A Damas, l'émir Abd-el-Kader, MM. les consuls d'Autriche et de France, celui-ci représenté par M. Gay, de Tunis, connu de l'*Alliance* par les services qu'il a rendus à Mogador.

A Constantinople, S. A. le grand-vizir Ali-Pacha, MM. les ambassadeurs de France, d'Autriche, de la Confédération de l'Allemagne du Nord, de Russie.

Tous m'ont fait le plus cordial accueil et m'ont promis leur concours pour l'avenir.

Partout j'ai constaté que si, à l'origine, l'*Alliance* a éveillé les appréhensions d'ombrageuses autorités en même temps que les alarmes des partis extrêmes de notre croyance, nul aujourd'hui ne se méprend sur ses tendances, chacun rend justice à ses efforts en faveur d'une cause qui est celle de l'humanité.

Ch. Netter.

Londres, 25 décembre 1868.

RÉGLEMENT

ADOPTÉ PAR LE COMITÉ CENTRAL.

Par les soins et sous la direction de l'*Alliance*, il est formé à Jaffa une école d'agriculture sous le nom de :

Institution agricole de l'Alliance israélite universelle.

1° L'enseignement est confié aux soins d'un chef de travaux agricoles. L'éducation et l'instruction des élèves sont confiés à un instituteur.

2° Le nombre des élèves admis annuellement est de 10.

3° La durée de l'apprentissage est de trois années. A partir de la 3e année, il y aura toujours 30 élèves dans l'école.

4° Les élèves sont nourris, logés et habillés dans l'établissement.

5° Pour être admis à l'école, il faut être Israélite, âgé de 13 ans au moins et de 16 ans au plus, être doué d'une bonne constitution, connaître les éléments de l'hébreu et du calcul, parler l'arabe, lire et écrire une langue européenne. Les enfants sont pris de préférence dans les écoles de l'*Alliance*.

Digitized by Google

6° Sont admis gratuitement aux cours de l'école, à titre d'externes, des enfants sans distinction de culte ; leur nombre ne pourra dépasser celui des élèves internes.

7° En dehors du nombre des élèves internes indiqué plus haut, il pourra en être admis un nombre indéterminé, sur la proposition des administrations israélites de tous pays, à charge de payer leur entretien.

8° A la fin de chaque année, les élèves sont soumis à un examen sur l'ensemble de l'enseignement. A la suite de leur 3° examen, les élèves sortants sont munis d'un diplôme constatant leurs capacités.

9° A partir de la 2° année, un terrain d'une étendue suffisante à l'établissement de dix familles sera acheté annuellement pour être mis en culture. Ce terrain sera vendu à des Israélites, à charge par eux de s'adjoindre des élèves sortants. Faute d'acheteurs ou de fermiers, ce terrain sera exploité par la direction avec le concours de ces élèves, qui pourront être intéressés à l'exploitation.

10 La direction choisira de préférence parmi les Israélites les ouvriers nécessaires à l'exploitation ; elle s'efforcera également de procurer du travail aux Israélites sans ouvrage ; elle recherchera ceux qui se livrent actuellement à la culture de la terre, les aidera et leur adjoindra des élèves sortant de l'école, pour l'amélioration de la culture.

11° L'installation et la surveillance de l'institution est confiée au Membre du Comité central délégué en Orient.

12° Tous les ans, un compte-rendu sur l'état moral et matériel de l'institution sera adressé au Comité central, qui le publiera.

Il sera fait face à l'entretien de cette institution :

Par des souscriptions annuelles et des dons ;

Par la vente des produits de l'établissement ;

Par la vente, la location ou l'exploitation des terrains acquis annuellement.

Digitized by

EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ CENTRAL

Séance du 8 juillet 1868.

PRÉSIDENCE DE M. EUGÈNE MANUEL

Ouvrages offerts à la Bibliothèque :

Par M. E. Zay : *Lettre au Comité de Constitution sur l'affaire des Juifs, par M. de Bourge, représentant de la Commune de Paris,* 19 *mai* 1790 (1). — *Histoire des Persécutions religieuses en Espagne, par De la Rigaudière.*

Par l'auteur, M. Katzenellensohn : Deux brochures hébraïques.

Par l'auteur : *Code Rabbinique, Eben Haezer,* traduit par extraits par MM. E. Sautayra, président du Tribunal de Mostaganem, et M. Charleville, grand rabbin de la province d'Oran.

Par M. le rabbin Michel Mayer : *Histoire Sainte.*

Par M. Eugène Manuel : *Lettre d'adieux aux Israélites français, par le grand rabbin Abraham de Cologna,* et diverses brochures.

---

(1) Le Comité fait appel aux Sociétaires pour l'envoi à la Bibliothèque de tous les documents dont ils pourraient disposer touchant l'histoire de l'émancipation des Israélites, livres, brochures, journaux, etc.

Digitized by Google

149 Adhérents sont présentés et admis dans la Société.

Un Comité local s'est formé à Semlin.

M. Albert Cohn annonce qu'il a fait signaler à M. le Ministre d'Espagne à Tanger les griefs des Israélites de Tetuan, et qu'il a reçu une réponse satisfaisante ; que Mme la baronne de Rothschild a mis à la disposition de M. Gogman une collection de médicaments pour les familles pauvres de Tetuan. — Il sera adressé des remerciements à Mme de Rothschild.

Les Comités de Curaçao et de Barranquilla ont envoyé, l'un une somme de 546 fr., l'autre 500 fr., pour la souscription maroco-tunisienne.

Le *Board of Delegates of American Israelites* envoie 1,000 fr. pour les écoles de Palestine, et promet son concours pour le développement de l'*Alliance* en Amérique.

Le Congrès des Israélites italiens, réuni à Florence, annonce qu'avant de clore ses délibérations il a été voté une adresse de félicitations à l'*Alliance* pour ses efforts en faveur des Israélites opprimés.

Le Comité local de Colmar et M. J. Klingenstein, rédacteur de l'*Israelitische Lehrer*, envoient des exemplaires d'une circulaire qu'ils ont répandue, l'un dans le Haut-Rhin, l'autre en Allemagne, pour la propagande de l'*Alliance*.

M. Gabriel Bamberger, instituteur à Echzell, et M. le docteur A. Berliner, à Berlin, offrent leur concours pour le développement de l'*Alliance*.

Le sous-Comité des Ecoles rend compte des communications suivantes :

1° M. Gogman, directeur de l'école de Tetuan, annonce qu'à son passage à Tanger, il a reçu les félicitations de M. le baron d'Aquin, ministre de France, sur l'école qu'il dirige.

Sur la demande de M. Gogman, le Comité vote une somme de 500 fr. pour procurer des vêtements aux élèves pauvres de son école. On affecte à cette dépense les intérêts d'un legs de Jacob Loebel, de Bucharest, destiné à perpétuer la mémoire de sa femme, et on décide que le nom de M. et de Mme Loebel sera inscrit sur les registres de l'école avec ce don de 500 fr.

Digitized by Google

Le Comité, voulant aussi donner à M. Gogman un témoignage de satisfaction pour les services rendus à l'école de Tetuan, élève son traitement annuel à la somme de 3.000 fr. En outre, à cause du grand nombre de ses élèves, on lui adjoint M. Grünbaum, élève de l'école préparatoire aux écoles d'Orient, auquel on assigne un traitement de 1,200 fr.

2° M. Abr. Bloch, à Larisse, annonce que M. le consul de France a inspecté son école et a été satisfait des résultats obtenus.

3° Le sous-comité, désirant obtenir des renseignements périodiques sur la marche des écoles, décide l'impression de *Questionnaires*, qui devront être remplis, tous les trois mois, par les professeurs et adressés au Comité central.

4° On décide qu'on n'accordera dorénavant de congé aux professeurs que tous les trois ans, et, qu'à l'expiration des congés obtenus, les professeurs qui prolongeraient leur absence, sans y avoir été régulièrement autorisés, subiront une retenue sur leur traitement.

5° S. Exc. M. Duruy, Ministre de l'Instruction publique, a inspecté l'Ecole préparatoire aux écoles d'Orient, et a vivement approuvé cette institution.

6° Le sous-comité a décidé la traduction espagnole d'un catéchisme et la publication d'un *Abrégé de Grammaire hébraïque.*

7° On décide la création d'une école à Jaffa et la mise au concours de la place de directeur, pour laquelle on vote un traitement de 2,000 fr.

Sur la proposition du sous-comité des publications et de propagande, on vote une souscription de 100 fr. pour l'ouvrage de M. Isidore Weil, rabbin à Hattstadt, la *Philosophie religieuse de Lévi-ben-Gerson;* et on accorde à M. Reifmann, de Zamocs, le prix annuel de 200 francs, destiné à l'encouragement de la science juive.

M. Jules Carvallo donne lecture d'un rapport sur le mémoire de M. Legoyt, chef de la division statistique de France, concernant les immunités biostatiques de la race juive. Les chiffres officiels relevés par ce mémoire constatent, chez les Israélites,

Digitized by Google

une vie moyenne supérieure à celle des autres races, une facilité exceptionnelle d'acclimatation dans les régions les plus insalubres, des dimensions du crâne supérieures, des cas de suicide moins nombreux. Bien que ce Mémoire ne réponde pas entièrement au programme mis au concours par l'*Alliance*, le Comité central vote à l'auteur une médaille de 1,000 francs, et décide, en cas de publication de l'ouvrage, l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires.

Le Comité accorde à M. Léon Hollændersky une somme de 300 fr. pour l'impression du mémoire intitulé *Dix-huit siècles de préjugés chrétiens.*

Sur la proposition de M. Itamar Cohen, on décide la création d'une Commission de propagande, choisie parmi les adhérents de Paris.

D'après les correspondances de Roumanie, les persécutions contre les Israélites paraissent suspendues.

M. Carmellin, rédacteur de l'*Echo danubien*, signale au Comité la généreuse et énergique intervention du consul général d'Autriche. Le Comité vote une lettre de remerciements à M. le baron Eder.

M. Armand Lévy annonce que les ministres du gouvernement roumain lui ont promis un projet de loi assimilant les Israélites indigènes aux Roumains, la dissolution des conseils municipaux de Galatz, de Jassy et de Bacau, l'admission des Israélites aux adjudications publiques et des indemnités aux Israélites expulsés.

Le Comité de Galatz poursuit des procès en réparation pour des Israélites expulsés. L'actif appui des consuls lui est promis. Il signale de nouvelles expulsions à Serda et Sutu-Costa.

Le Comité de Berlad rend compte de condamnations arbitraires et iniques prononcées par les tribunaux contre des Israélites. Le Comité central prie le Comité de Bucharest d'appeler sur ces faits l'attention du gouvernement roumain.

Sir F. Goldsmid, membre du Parlement britannique, annonce que, sur l'intervention du gouvernement anglais, un Israélite anglais de Beyrouth a acquis, pour la communauté de Saïda, la

portion du cimetière israélite qu'un agent consulaire s'était appropriée.

M. Elmalek, grand rabbin de Mogador, signale le généreux et constant appui apporté à la communauté israélite par M. Beaumier, consul de France. On décide que sa lettre sera traduite et communiquée aux journaux israélites.

Un coreligionnaire de Memel signale de nouveaux actes arbitraires dont les Israélites russes ont été victimes de la part des autorités. Un haut personnage de Saint-Pétersbourg, à qui le Comité central avait communiqué la plainte de nos coreligionnaires, annonce qu'il a fait une démarche dont il espère le succès.

M. J. Lœwy, de Nagy-Kanisza, membre de la réunion de notables des Israélites hongrois, convoqués par le gouvernement à Pesth, annonce que de regrettables dissentiments se sont produits dans cette assemblée, et il prie le Comité central d'user de son influence pour exhorter les Israélites hongrois à la concorde. On décide que M. le grand rabbin Isidor sera prié de vouloir bien faire un appel dans ce sens au Congrès qui devra se réunir à Pesth.

M. L. Loew, grand rabbin de Szegedin, communique la correspondance qu'il a échangée avec le consul d'Angleterre à Belgrade sur l'état des Juifs serbes, et prie le Comité de se charger du choix d'un rabbin pour Belgrade. Le Comité exprime ses remercîments à M. le grand rabbin.

M. le Secrétaire donne connaissance d'une lettre de l'ambassade russe qui annonce que, selon la demande du Comité central, le dernier survivant des Israélites condamnés pour l'affaire de Saratoff vient de recevoir sa grâce.

Séance du 30 juillet 1868.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Sont présents à la séance : M. Beaumier, consul de France à

Mogador ; M. Saint-Chaffray, vice-consul de France à Rabbat ; M. Léopold Stross, secrétaire du comité local du Caire ; M. Joseph Halévy accompagné d'un jeune Falasha.

Un membre annonce que M. le comte Rosetti, ancien vice-président du Sénat à Bucharest, est sur le point de publier un livre sur la Tolérance où les droits des Juifs roumains seront énergiquement défendus.

Le Comité régional de Metz envoie le compte-rendu de sa gestion annuelle.

131 adhérents sont présentés et admis comme membres de la Société.

M. Beaumier donne des détails sur la situation des Israélites de Mogador. Les écoles ont un nombre d'élèves assez grand. Celle des garçons, désertée l'an dernier par beaucoup d'entre eux qui allaient vivre de mendicité, compte aujourd'hui une centaine d'élèves lisant et écrivant le français. L'école des filles s'est difficilement développée ; elle compte 45 élèves que madame Cohn élève et instruit avec soin.

Malheureusement les écoles ne reçoivent que les enfants du Mellah, quartier habité par les Juifs pauvres ; ceux de la Kasbah ne profitent guère de l'occasion qui leur est offerte pour faire instruire leurs enfants. M. le Consul signale aussi la maison d'asile du docteur Thévenin qui prodigue ses soins désintéressés à toute la population sans distinction de culte.

M. de Saint Chaffray rend compte de la situation des Israélites de Rabbat, moins favorisés sous le rapport intellectuel et moral que leurs autres coreligionnaires du littoral. Rien ne les aide à sortir de l'avilissement où ils sont tombés. Le concours même des agents français ne leur est plus d'aucune utilité, à cause des difficultés de tout genre que leur suscite le gouvernement local.

M. de Saint-Chaffray recommande à l'*Alliance* la fondation d'une école à Rabbat qui, comme résidence impériale, a une importance considérable ; cette proposition est renvoyée au sous-comité des Écoles.

M. Maurice Marx, maître-adjoint à l'orphelinat de Paris, est

nommé directeur de l'école de Bagdad, on lui alloue un traitement de 5,000 francs.

M. Halévy, lit un rapport sur son voyage en Abyssinie et sur la situation des Falashas. Leur attachement à la foi israélite, leur état malheureux et leur vif désir de participer à l'œuvre de régénération morale entreprise par l'*Alliance* au profit des Israélites opprimés, lui paraissent autant de titres qui recommandent les Falashas à la sympathie de notre Société. La ville de Matamma, en Égypte, dont la foire attire un grand nombre de visiteurs Falashas et qui est située seulement à trois ou quatre journées de marche des centres de population israélite, lui paraît bien située pour recevoir une école, où les Falashas apprendraient l'hébreu complètement ignoré parmi eux et les éléments des sciences.

M. Daniel, jeune Falasha présent à la séance, déclare être l'interprète de ses frères, en exprimant leur reconnaissance à l'*Alliance* pour l'intérêt qu'elle leur a témoignée. Il a été envoyé en Europe pour y apprendre la langue sacrée et les sciences, et se rendre capable de répandre un jour lui-même l'instruction parmi ses compatriotes. Il se confie aux mains de l'*Alliance* ; il demande sa protection, et le Comité l'accueille avec l'espoir de trouver en lui un intermédiaire pour établir des relations entre l'*Alliance* et les Falashas.

Séance du 18 août 1868.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Dons offerts à la Bibliothèque :

Par M. A. Gumplowicz, de Cracovie, *Discours d'installation de M. Simon Dankiewicz, prédicateur.*

Par M. le rabbin Flaminïo Servi, de Monticelli d'Ongina, œuvres diverses, 6 brochures.

Par les éditeurs, les journaux l'*Israélite roumain*, de Bucharest et le *Jewish Record*, de Londres.

Par l'auteur, M. S.-S. Mondschein, à Lemberg, *Imrê Yoscher*.

Par l'auteur, M. Joseph Nacamulli, à Corfou, *Éléments de la grammaire grec-moderne à l'usage des Italiens*.

Par M. Urbano Tedeschi, de Trieste, *Nouvelle Méthode pratique pour l'étude élémentaire de la langue hebraïque*.

M. Schloss fils envoie une somme de cent francs légués à l'*Alliance* par feu son père M. Maurice Schloss.

207 adhérents sont présentés et admis dans la Société.

Le Comité de Propagande, constitué sous la présidence provisoire de M. Jules Lion, a décidé la publication d'un nouvel appel aux Israélites de Paris ; il a résolu de faire des visites à domicile pour propager l'*Alliance*. Il propose au Comité central de provoquer dans les écoles israélites des souscriptions mensuelles de 0,05 centimes par élève au profit des écoles d'Orient. Cette proposition est adoptée.

Des Israélites de Saint-Pétersbourg se plaignent de l'expulsion des Israélites établis sans autorisation dans cette ville. M. le Président se propose d'aller voir M. le chargé d'affaires de l'ambassade à ce sujet

M. Armand Lévy, à Bucharest, annonce que le gouvernement roumain est en train d'élaborer un projet de naturalisation pour les Israélites, qu'il admet de nouveau les Israélites aux adjudications publiques, qu'il a ordonné une enquête sur le déni de justice dont M. Odesser, de Berlad, a été victime, et qu'il a fait remettre à sa famille l'enfant israélite enlevé par les Grecs de Turn-Severin.

Le Comité de Belgrade pense qu'il serait utile de profiter de la bonne entente qui règne en ce moment entre le gouvernement et les divers partis politiques pour s'occuper de nouveau de la question israélite. Le Comité central décide de solliciter l'intervention officieuse des gouvernements de France et d'Angleterre pour obtenir du gouvernement serbe la présentation, à la prochaine Scuptschina, d'un projet de loi favorable aux Israélites.

La communauté de Smyrne se plaint de ce que le gouverneur

Digitized by Google

de la ville, circonvenu par une fraction de la population israélite, prétend lui imposer un grand rabbin qui n'a pas ses sympathies. M. le président est intervenu auprès du grand vizir, afin de réclamer pour la communauté le libre choix de son rabbin.

Le Comité, sur la proposition du sous-Comité des écoles, vote à M. Krieger, pour l'enseignement donné aux enfants de Jérusalem, un traitement provisoire de 1,200 fr. par an et une somme de 800 fr. pour le loyer.

M. Hermann Cohn, directeur de l'école de Mogador, annonce que le choléra fait de nouveaux ravages dans la communauté israélite, et signale les bons offices de M. Hecquard, gérant du consulat de France, et de M. Daniel Cohen. Mme Cohn demande une adjointe indigène, qui recevrait un traitement de 300 fr., et réclame des livres de lecture et de prix pour ses élèves. On décide qu'on enverra un nouveau secours de 1,000 fr. à Mogador. Des remercîments seront adressés à MM. Hecquard et Daniel Cohen. Mme Cohn recevra les livres demandés. Quant à la demande de nomination d'une adjointe, l'examen de cette question est ajourné jusqu'au moment où l'école aura un plus grand nombre d'élèves.

La communauté israélite de Chalcis, en Grèce, se plaint de la misère qui règne dans son sein. On vote un secours de 500 fr. sur le reliquat de la souscription maroco-tunisienne.

La communauté russe de Saffet sollicite l'envoi de quelques livres pour sa bibliothèque. On vote une somme de 100 fr. pour cet objet.

M. S. D. Weiskopf, directeur de l'école de Damas, rend compte de la situation de son école, satisfaisante sous tous les rapports.

M. Félix Bloch, directeur de l'école d'Andrinople, interrogé sur l'opportunité de la création d'une école à Choumla, répond que le bâtiment destiné à recevoir l'école est seulement en voie de construction, mais que le concours de la communauté est acquis et que le projet ne tardera pas à se réaliser.

M. Léon Werth, de Colmar, demande le concours de l'*Al-*

Digitized by Google

liance pour la création de colonies agricoles israélites. L'examen de ce projet est ajourné.

M. Halévy, travaillant à un mémoire sur les Falashas, le Comité lui vote une subvention provisoire de 200 fr. par mois pendant la durée de son travail.

M. Josué Levinsohn, de Mithau, auteur d'une Géographie en hébreu, et M. le rabbin Michel Mayer, auteur d'une Histoire sainte, soumettent leurs livres au Comité. On souscrit pour 10 exemplaires au livre de M. Levinsohn; le livre de M. le rabbin Michel Mayer est mis sur la liste des livres scolaires destinés aux écoles d'Orient.

Séance du 14 octobre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. ISIDOR, GRAND RABBIN.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

167 Adhérents nouveaux sont présentés et admis dans la Société.

Un nouveau Comité local s'est fondé à Nancy. Le Comité de La Chaux-de-Fonds annonce le renouvellement de ses membres.

Ouvrages offerts à la Société :

Par l'auteur, M. le D[r] Israël Schwarz, rabbin de Cologne : *Job*, traduit et commenté, 12 exemp.

Par l'auteur, M. Smolensky, à Vienne : 3 brochures hébraïques.

Par la Société Mendelssohn, de Dresde : *Statuts de la Société.*

Il est rendu compte des décisions suivantes du Sous-Comité des écoles :

1° La communauté de Belgrade, ayant prié le Comité de l'*Alliance* de lui désigner un professeur sachant l'allemand et l'italien. On décide qu'on annoncera la vacance de la place dans les journaux.

2° Le Sous-Comité propose, pour la place de Jaffa, M. Moïse

Digitized by Google

Curiat, de Livourne, et pour celle de Tanger, M. Samuel Hirsch, professeur à Volo. Ces propositions sont adoptées.

3° M. Gogman, directeur de l'école de Tetuan, demande l'admission de deux nouveaux élèves à l'école préparatoire. On décide que cette question sera ajournée jusqu'à la réorganisation de cette école. L'école sera installée dans un nouveau local, et on ouvrira un concours pour la nomination d'un administrateur.

4° M. S. D. Weiskopf, directeur de l'école de Damas, demande pour un jeune Allemand, M. Obermeyer, l'autorisation de se préparer à l'enseignement dans son école en qualité d'élève-maître. Cette demande est prise en considération, et on accorde à M. Obermeyer une subvention mensuelle de 50 fr.

5° M. Bernard Lévy, ancien directeur de l'école de Tanger, réclame le montant de la subvention de l'*Alliance* pour le trimestre qui a précédé sa démission. Cette somme est votée.

6° M. Beaumier, consul de France à Mogador, demande l'envoi de livres de prix pour les écoles de cette ville. Cette demande est accueillie.

Le Comité de Benghazy sollicite l'intervention de l'*Alliance* pour une jeune fille mineure enlevée à sa famille et convertie à l'islamisme. Le Comité central décide qu'on chargera les Comités de Constantinople et de Tripoli de faire des démarches auprès du gouvernement de la Porte pour faire respecter l'autorité paternelle.

Le Comité de Galatz donne des détails sur l'émeute du 3 octobre, pendant laquelle la synagogue et les oratoires ont été saccagés et 36 Israélites grièvement blessés. Cette lettre sera communiquée aux gouvernements de France, d'Angleterre, d'Autriche et d'Italie.

Le Comité de Tunis se plaint de l'impunité laissée à plusieurs assassinats dont les Juifs ont été récemment victimes ; il prie le Comité central de faire appuyer les démarches de M. le consul de France par celles des gouvernements anglais et italiens. Le Bureau a immédiatement écrit à sir F. Goldsmid et au Comité de Florence pour arriver à ce résultat. On décide que le Comité

de Tunis sera prié de donner dans l'avenir des détails plus précis sur les dénis de justice dont il aurait à se plaindre.

La communauté de Hamadan renouvelle ses plaintes au sujet de la situation faite à nos coreligionnaires en Perse. On décide qu'on fera une démarche auprès de l'ambassadeur de Perse à Paris. Le Comité délègue à cet effet trois de ses membres.

Une lettre de Saint-Pétersbourg annonce que des démarches faites auprès de hauts personnages, et l'intervention du gouvernement russe pour les agriculteurs juifs, expulsés d'Iloken à l'insu du gouvernement, par les autorités locales, sont restées jusqu'à ce jour sans résultat. On pense qu'une lettre de M. le président au Ministre de l'intérieur viendrait utilement à l'appui de cette réclamation.

La communauté européenne qui vient de se fonder à Smyrne, et qui se propose la création d'un Comité local de l'*Alliance* et d'une école, sollicite une démarche du Comité central à l'effet d'obtenir la protection du gouvernement français. Le Comité est d'avis que cette demande ne saurait être accueillie sans de graves inconvénients. En effet, l'organisation de la nouvelle communauté ne rencontre aucun obstacle de la part du gouvernement ottoman, et la protection française n'aurait d'autre but que de lui assurer une espèce de prééminence sur les autres communautés. L'*Alliance* se bornera donc à encourager la création d'une école européenne et promettra son concours au Comité de l'*Alliance* qui se fondera à Smyrne.

Séance du 11 novembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Dons à la Bibliothèque :
Bulletin de l'Instruction publique, nº 178 ; juillet 1868.
Monatsschrift du Dr Fraenkel ; octobre 1868.

Digitized by Google

Deux brochures de M. le D[r] Schmidl sur le *Commerce du Maroc*.

117 Adhérents nouveaux sont présentés et admis dans la Société.

Des Comités locaux se sont formés à Guebwiller, à Jarocin, à Liverpool et à Los Angelos, en Californie.

M. le D[r] Formiggini, de Trieste, se propose de publier la traduction hébraïque du Dante; il en offre la dédicace à l'*Alliance*; cette offre est acceptée avec gratitude.

M. L.-M. Rothschild a fait à l'*Alliance* un don de 10,000 fr. pour la fondation d'une Bibliothèque hébraïque, et une souscription annuelle de 250 fr. pour l'entretien et le développement de cette œuvre. M. le président félicite le généreux donateur, et annonce qu'une somme de 7,800 fr. environ a déjà été employée à l'acquisition de la Bibliothèque de feu M. Munk et à l'achat de livres dans une vente publique à Amsterdam.

L'organisation de la Bibliothèque et la rédaction du Catalogue sont renvoyées au Sous-Comité des Publications. On annoncera la création de la Bibliothèque dans les journaux, et l'on invitera les auteurs à envoyer en don un exemplaire de leurs ouvrages.

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité des Écoles :

1° Il est accordé à la communauté de Choumla, qui a demandé une subvention pour la création d'une école, un subside de 1,000 fr. par an, à la condition que la communauté votera elle-même un subside de 1,500 fr. La direction de l'école sera mise au concours.

2° Le traitement de Mme Cohn, directrice de l'école des filles à Mogador, est élevé à la somme de 1,200 fr., et on nomme une adjointe dont le traitement est fixé à 300 fr.

3° M. Bloch, de Larisse, et M. Weiskopf, de Damas, demandent la création d'écoles de filles. Le Comité se renseignera avant de prendre une décision à ce sujet.

Il est rendu compte de la démarche faite auprès de l'ambassade persane : les membres délégués du Comité central lui ont exposé les plaintes de nos coreligionnaires. Le chargé d'affaires

Digitized by Google

leur a promis de les faire connaître à son gouvernement, bien disposé à l'égard des Israélites, et de communiquer au Comité central la réponse de son gouvernement.

Les Comités de Bucharest et de Galatz annoncent qu'aucune réparation n'a encore été offerte aux victimes de la persécution de Galatz. Le rabbin de Berlad annonce qu'il a obtenu du gouvernement l'annulation de plusieurs décisions du conseil municipal de cette ville défavorables aux Israélites.

Le Comité de Constantinople et sir F. Goldsmid, de Londres, annoncent qu'ils ont, l'un et l'autre, fait des démarches auprès de leurs gouvernements respectifs au sujet des derniers événements de Galatz.

M. Haim Guedalla, de Londres, demande que le Comité central s'adresse au gouvernement espagnol pour obtenir la révocation de l'édit de bannissement des Israélites. Il sera répondu que, cet édit étant aboli de droit par la révolution espagnole, la demande est inutile et qu'il faut ne pas s'arrêter à demander la tolérance du culte israélite, mais réclamer pour les Israélites la liberté complète du culte. Cette demande viendra opportunément à l'époque de la réunion des Cortès.

M. Serusy, de Saffy, annonce l'assassinat d'un Israélite, et demande au Comité central d'intervenir pour faire punir l'auteur de ce crime. M. Beaumier, consul de France à Mogador, consulté sur l'opportunité de cette démarche, pense qu'il convient de laisser agir d'abord la communauté israélite et les autorités consulaires, et de réserver l'action de l'*Alliance* pour les cas plus graves où l'impossibilité d'obtenir justice par les autorités locales nécessiterait l'intervention directe des gouvernements de l'Europe.

M. Sautayra, président du tribunal de Mostaganem, qui a publié, en collaboration avec M. le grand-rabbin Charleville, une traduction d'une partie du *Schoulkhan Aroukh*, demande au Comité central un encouragement pour cet ouvrage. Le Comité vote une souscription de 50 francs.

M. Smolensky, à Vienne, sollicite l'appui de l'*Alliance* pour

Digitized by Google

la publication du journal hébreu l'*Aurore*. On s'abonnera pour un exemplaire.

M. Curiel, rédacteur du *Corriere israelitico,* à Trieste; sollicite un secours de l'*Alliance* pour continuer sa publication. On souscrit à ce journal pour cent francs; les abonnements représentés par cette somme seront destinés aux écoles d'Orient.

L'assemblée générale est fixée au 14 janvier 1869.

M. le président du Sous-Comité des Finances annonce que les dépenses ont été, cette année, supérieures aux recettes; il propose de combler le déficit par le legs Scott, représentant une somme équivalente, et de revenir sur la décision antérieure, en vertu de laquelle ce legs a été ajouté au capital de réserve.

Cette proposition est approuvée.

En présence de ce déficit, le Sous-Comité des Finances insiste sur la nécessité de restreindre les dépenses et d'ajourner la fondation de nouvelles écoles.

Séance du 16 décembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Le Comité de propagande de Paris et MM. Camondo et Brunswik, de Constantinople, assistent à la séance.

Dons à la Bibliothèque :

Par M. Hallel, instituteur à Bergheim : *Die bürgerliche Verbesserung der Juden*, par Dohm. — *Note sur un passage de Martial.* — *Méthode d'hébreu.* — *Encens du cœur*, par l'auteur.

Par le Comité de Strasbourg : *Du rétablissement de la nationalité juive.*

Par M. Léon Modena Redivivus : *Jüdische Wirren in Ungarn.*

Par l'éditeur, M. A. di S. Curiel, à Trieste : *Annuario israelita.*

Par l'auteur, M. Abraham Sutro, grand-rabbin à Münster : *Milkhamôth Adonaï.*

Digitized by Google

435 adhérents nouveaux sont présentés et admis comme membres de la Société.

Des Comités locaux se sont formés à Altkirch, à Düsseldorf, à Liegnitz et à Posen.

Le Comité de propagande rend compte des mesures prises par ce Comité pour propager l'*Alliance*, et des adhésions recueillies par ses soins. — M. le Président remercie le Comité de propagande de ses efforts si utiles au développement de l'œuvre.

Le Comité de Belgrade propose au Comité central de profiter de la réunion de l'Assemblée constituante de Serbie pour demander l'émancipation des Israélites. Conformément à cette demande, le Comité central a envoyé une adresse au Conseil de régence de Serbie et l'a communiquée aux grandes Puissances, avec prière de l'appuyer auprès du gouvernement serbe.

M. Armand Lévy et le Comité de Bucharest rendent compte d'une circulaire du nouveau ministère roumain recommandant aux préfets de faire respecter les lois du pays au profit de tous les habitants sans distinction de culte.

Le Sous-Comité des écoles fait au Comité central les communications suivantes :

1° Le Comité de Bagdad annonce l'arrivée de M. Marx.

2° Un certain nombre d'Israélites d'Alep prient le Comité central de leur recommander un professeur de français. — La place a été mise au concours.

3° M. Bernard Lévy a été nommé professeur à Belgrade. Le Comité local annonce son arrivée et remercie le Comité central de cette nomination.

4° M. Curiat et le Comité local de Jaffa annoncent l'ouverture de l'école et demandent l'envoi de livres. — Cet envoi a été voté.

5° M. Krieger annonce que le professeur d'hébreu, nommé sur notre demande par le Chakham-Baschi, est entré en fonctions au mois d'octobre, et propose pour son traitement une somme de 40 fr. par mois. — Ce traitement est voté.

6° L'école préparatoire a été installée dans un nouveau local. M. Bloch, ancien instituteur à Horbourg, a été chargé de l'administration de cette école, et le Comité des écoles désigne un

Digitized by

Comité de direction composé de trois membres. Le logement et l'entretien de M. Bloch et de sa famille seront à la charge de l'*Alliance;* son traitement est fixé à 1,200 fr. par an.

Le Comité de Bordeaux communique la correspondance échangée entre le Comité de Berlin et M. le baron Rothschild, de Francfort, au sujet de la mesure qui exclut les Juifs des loges maçonniques de Prusse. Il réclame l'intervention du Comité central. On décide qu'une lettre sera adressée au roi, président de la franc-maçonnerie.

Le grand rabbin de Jérusalem annonce que la communauté israélite a été exemptée de l'impôt de 5,000 fr. qu'elle payait annuellement au profit de l'armée. Sur sa demande, le Comité central décide qu'il enverra une lettre de remercîments aux gouverneurs de Damas et de Jérusalem, à l'intervention desquels les Israélites sont redevables de cette faveur.

M. le Dr Kayserling, rabbin à Lengnau, propose de publier, en l'honneur des Cortès constituants de l'Espagne, les Statuts des anciennes communautés israélites de Castille, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale. Il évalue les frais d'impression à 100 fr. Cette somme sera mise à sa disposition.

On propose d'annexer des Bibliothèques aux écoles de l'*Alliance*, et d'envoyer à chacune de ces écoles un exemplaire des ouvrages encouragés par la Société. La première partie de cette proposition est écartée comme entraînant des dépenses trop considérables; quant à la seconde, elle est déjà mise en pratique.

MM. Günther et Posner sollicitent des subventions, le premier pour la publication d'un roman favorable à la cause israélite, le second pour la traduction hébraïque du *Juif-Errant*, en cours de publication. Ces demandes sont écartées.

M. Léon Werth, de Colmar, demande l'appui de l'*Alliance* pour la fondation d'une colonie agricole en Alsace. Il sera répondu que cette question est de la compétence du Consistoire central, et que les ressources de l'*Alliance* sont trop restreintes pour satisfaire au vœu exprimé.

M. Léon Picart annonce que son père désire profiter d'un voyage qu'il fera en province pour propager la Société, si le Comité central l'y autorise. On décide que M. Picart sera investi d'un mandat officiel par une lettre du Comité central.

Pour extrait conforme :

Le Président,
AD. CRÉMIEUX.

Le Secrétaire,
N. LEVEN.

COMITÉ DE PROPAGANDE DE PARIS

MM.

JULES LION, *président*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 33.
CHARLES ARON-HAUSER, rue de Cléry, 9.
ISIDORE BRAUN, rue de Turenne, 111.
JULIEN CAHEN, rue de Rambuteau, 22.
ITAMAR COHEN, rue d'Enghien, 31.
ELIÉZER DACOSTA, ministre officiant, rue Lamartine, 23.
ADOLPHE DREYFUS, boulevart Bonne-Nouvelle, 7.
LÉON DREYFUS, rue d'Aboukir, 50.
CHARLES FREYBERG, rue du Sentier, 38.
CÉLESTIN LÉVY, rue Saint-Denis, 243.
BERNARD-S. MERZBACH, rue du Temple, 94.
LOUIS MEYER, rue Martel, 17.
MAURICE MEYER, insp. de l'inst. pr. de la Seine, av. Trudaine, 31.
ALPHONSE MILLAUD, rue des Martyrs, 51.
JULES OPPERT, prof. au Col. de France, r. de Grenelle-St-Germ., 65.
AUGUSTE PICART, rue des Petites-Écuries, 19.
HENRI PICART, rue des Petites-Écuries, 19.
LÉON PICART, rue des Petites-Écuries, 19.
SALVADOR-TERQUEME, rue des Jeûneurs, 10.
SIMON SCHLOSS, boulevart Sébastopol, 86.
SICHEL-LÉVY, rue des Bourdonnais, 14.
LÉOPOLD TRÈVES, rue des Jeûneurs, 14.

RAPPORT

AU COMITÉ CENTRAL

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

concernant la Mission auprès des Falachas

PRÉSENTÉ DANS LA SÉANCE DU 30 JUILLET 1868

PAR

JOSEPH HALÉVY

MESSIEURS,

Il m'est impossible d'exprimer le sentiment de bonheur que j'éprouve en me retrouvant au milieu de cette assemblée, que je revois après une absence de plus d'un an. L'amour du bien, qui vous réunit pour soulager les maux de la portion la plus faible et la plus malheureuse de l'humanité, paraît s'accroître à mesure que les admirables résultats atteints jusqu'ici vous font mieux connaître vos propres forces et la fertilité du vaste champ que vous vous proposez de défricher. Messieurs, une nouvelle voie vient de s'ouvrir à votre activité. L'antique terre de l'Ethiopie vous révèle enfin le secret de cette population dont on ne connaissait jusqu'ici guère plus que le nom, de ces Falachas qui, fidèles aux sublimes vérités consignées dans le code du Sinaï, ont traversé les phases les plus diverses de la vie sociale, et qui,

Digitized by Google

malgré leurs désastres, n'ont rien perdu de cette vigueur par laquelle les peuples deviennent capables de s'élever à la hauteur de l'esprit nouveau qui anime notre société moderne.

Oui, Messieurs, les Falachas de l'Abyssinie, peuple actif, intelligent et plein d'avenir, m'ont chargé de transmettre au Comité central de l'*Alliance israélite universelle* leurs salutations fraternelles et leur profonde reconnaissance. Ce n'est pas une lettre qui témoigne auprès de vous de leurs sentiments. L'art d'écrire n'est pas très répandu dans leur contrée. La terrible anarchie qui livre le pays à des agitations continuelles met en danger les jours de celui sur lequel on trouve des lettres n'ayant pas trait au commerce : on le soupçonne bientôt de trahison. Nos coreligionnaires abyssiniens ont trouvé un procédé plus efficace, pour vous prouver leur respect et leur admiration pour votre œuvre. Ce jeune homme aux traits mobiles et expressifs a été choisi par eux pour vous apporter les hommages de tous ses frères. Il vient auprès de vous implorer l'*Alliance* afin qu'elle lui fasse donner une éducation religieuse et scientifique, pour qu'il puisse être un jour l'instituteur et le civilisateur de myriades d'hommes avides de lumière. Je lui laisse à lui-même le soin de vous exprimer ses aspirations et ses remerciements. Il parle l'amharique, sa langue maternelle ; je vous exposerai en français le sens exact de ses paroles.

Mais il faut, avant tout, que je vous rende compte de mon séjour parmi nos coreligionnaires de l'Abyssinie. Je réunirai prochainement, dans un travail plus considérable, toutes les notes que j'ai prises sur les lieux mêmes. Un « Essai sur les Falachas » sera livré au jugement du public et dédié à votre Comité. Ce travail tâchera de jeter quelque lumière sur les problèmes d'histoire, d'ethnographie et de théologie relatifs aux Juifs et aux autres habitants de l'Abyssinie. Il fera connaître la vie domestique et sociale, le degré de culture et de moralité auquel sont arrivés les Falachas, si peu connus jusqu'ici en Europe. Une telle recherche nous fera atteindre des résultats singuliers et nouveaux qui ne manqueront pas d'attirer l'attention des savants. C'est ainsi que je témoignerai à votre honorable Société combien je lui suis obligé de la mission dont elle a bien voulu me charger.

Je regrette seulement que, par le défaut de communications, mes lettres envoyées du Soudan et de l'Abyssinie ne vous soient pas

parvenues ; elles vous auraient donné à temps des indications sur la route que j'ai suivie en dehors et dans l'intérieur du pays ; elles auraient épargné des moments d'angoisses à ma famille, qui me croyait mort. J'ai retrouvé quelques-unes de mes lettres dans les mains des Arabes, auxquels je les avais confiées pour qu'ils les expédiassent à Massouah. La lettre qui contenait vos dernières instructions ne m'est arrivée qu'après mon départ de l'Abyssinie. Mais je n'en ai pas moins cherché à étudier autant qu'il était en mon pouvoir toutes les questions qui peuvent intéresser votre Société et la science.

Je vais d'abord vous esquisser la route que j'ai suivie pour arriver en Abyssinie. Vous savez que n'espérant plus rencontrer de Falachas dans les endroits où allait se diriger l'expédition anglaise, j'ai abandonné Zoula en prenant la route du nord. Le 24 novembre, je me trouvais à Kéren, dans le Bogos, province que se disputent les Egyptiens et les Abyssiniens. Je pensais d'abord traverser le pays des Counamas pour aller dans le Chiré. Mais, vu la difficulté de la route, je me dirigais vers le Barca, dont les immenses plaines sont parcourues par la puissante tribu tigréenne appelée les Beni-Amer. Quinze jours après, j'arrivai à Cassala, ville importante du Soudan méridional, située sur le Mareb (Gach), et résidence d'un gouverneur égyptien. Là, les découragements m'arrivèrent de toutes parts : chacun m'avertit du danger que je courrais infailliblement en Abyssinie. C'est ce qui me décida à gagner une province qui fût moins fréquentée par des Européens.

Mon choix s'était fixé depuis longtemps sur le Walqaït, où, depuis la visite de Parkyns, on n'avait pas vu un seul visage blanc. Je pris une direction parallèle au cours du fleuve Atbara, en m'avançant dans les basses terres possédées par les tribus Noaïma et Homran. Cette dernière tribu habite les deux rives du Tacazzi ou Sétit, près des Changallas et du Walqaït. Le cheik des Homran me signala le danger de mon entreprise et refusa de me procurer un chamelier pour me conduire jusqu'à la frontière, parce que le chef abyssinien était son ennemi mortel. Je ne perdis pas courage, je passai le Tacazzi près de l'île appelée Abou-Edris, où un Européen, marchand d'animaux sauvages, avait établi une station de chasse. A Kir-Lébanos, je rencontrai une petite caravane de la tribu de Dabaïna, avec des chameaux chargés de sel et de coton, se dirigeant vers la foire de Qabtha. Je me joignis à eux, et

après cinq jours de marche, j'y arrivai en qualité de marchand de rhinocéros.

Afin d'échapper aux tracasseries des Amharas, je descendis chez un mahométan qui était un des trois juges de la foire. Mon hôte me donna des renseignements sur les habitants de l'endroit, et ce fut pour moi une joie bien vive d'apprendre l'existence d'une communauté falacha, à une heure de distance, dont plusieurs membres exerçaient le métier de forgeron. Sous prétexte d'acheter un couteau, je me rendis au quartier falacha. Je demandai à parler au *Debtéra* (savant, *Chakham*), et aussitôt une grande foule accourut pour voir le juif blanc. J'eus beaucoup de peine à les persuader que j'étais leur coreligionnaire ; mais, dans la suite, des entretiens plus intimes dissipèrent tous les doutes.

Je dus attendre un mois à Qabtha avant de me hasarder plus loin. Accompagné par quelques Falachas, je partis enfin pour la ville de Walqaït et de là pour Thégadié. La route n'était pas assez sûre pour que je pusse me risquer dans le Waggara. Je passai au centre de l'Armatyoho en m'arrêtant quelques jours à Amirfafa, que j'abandonnai pour aller à Djanfancara, district qui a une population considérable de Falachas dans des villages situés autour de la montagne Hoharoa, le principal séjour des ascètes ou Naziréens.

Les inquiétudes redoublaient, le bruit de la guerre arrivait jusque dans ces paisibles demeures ; je fus obligé de m'éloigner. Je tournai à l'ouest, et en passant par Warqe-Laouh, Thyerkin et Awassa, j'arrivai à la foire de Godawié, sur la frontière, où je rencontrai plusieurs Falachas fabriquant des paniers et de la poterie. Ils me conseillèrent d'aller à Matamma, dont la foire est généralement visitée par une quinzaine de familles falachas exerçant les mêmes métiers. Je restai un mois avec les Falachas de Matamma afin d'attendre une occasion d'aller en nombreuse compagnie dans le Cuara, province qui renferme de nombreux établissements juifs.

Nous avions à peine fait une marche de trois heures sur la route de Ferféridié, quand on nous annonça que cette province venait d'être le théâtre d'une bataille entre les chefs Imar et Desseta, dont le premier était resté fidèle à Théodoros, tandis que l'autre était en rébellion ouverte contre le roi. Pour ne pas retourner sur mes pas sans avoir obtenu de résultat, je changeai aussitôt de direction

Digitized by

et je pris avec mes compagnons la grande route qui mène de Matamma à Gondar.

Nous étions près de Wahni le vendredi soir ; mais nous ne pouvions pas entrer dans le village à cause du repos du Sabbat. Ce fut notre salut, car le lendemain, la foire était pillée, le préfet installé par Tirso Gobazié, adversaire du roi, chassé, et la ville occupée par l'armée royale commandée par Walde-Guébre-Mariam, de nation Qemmante. Le bruit de mon arrivée parvint au général. Je fus cité devant un tribunal de guerre, et j'eus à subir un interrogatoire très sévère. Les Falachas, par leur intervention, parvinrent à me faire accorder la permission de continuer ma route. Le troisième jour, je fus de nouveau cerné par un détachement de la même armée; relâché cette fois encore, j'eus l'honneur dangereux d'être accompagné par une escorte de 3,000 combattants jusqu'à Thyelga.

J'étais convaincu de l'impossibilité de passer en Dembea. Les armées des deux Gobazié étaient déjà rangées en bataille en face l'une de l'autre, près de Gondar, prêtes à se livrer le combat qui a coûté la vie au chef du Walqaït. Je me dirigeai sur Arvamba, et je m'arrêtai d'abord à Abba-Debtera, dans le district de Thyaouqo, célèbre par son temple (*Mesguid*). Après avoir célébré la Pâque, je repris la route de Matamma pour sortir de l'Abyssinie.

Je retournai à Cassala par la voie de Guédaref. Depuis Cassala, je voyageai avec un homme de bien, M. Haussmann, auquel j'ai les plus grandes obligations. Nous cheminâmes ensemble dans le Barca méridional, sur la ligne qui relie Sabdérat, Algéden et Bicha. En faisant une diversion vers le sud, nous fîmes un arrêt à Coufit, citadelle pourvue d'une nombreuse garnison égyptienne, destinée à protéger la contrée contre les incursions des Barias et des Counamas. Un heureux hasard nous donna l'occasion d'aller jusqu'à Tender, dans le pays des Counamas, où il me fut loisible de faire la connaissance des missionnaires suédois.

De Coufit, il nous fallut aller vers le nord-est, toujours en côtoyant le Barca, et nous atteignîmes ainsi Keren en passant par Cheytel et la vallée de Begou. Puis, en côtoyant les bords du Daro, de l'Anseba et du Lebka, nous arrivâmes à Massouah après quelques jours d'arrêt à Emkoullou. Le bateau à vapeur égyptien *Hartoum* m'amena à Suez après un mouillage forcé de huit jours à Thor, dans la péninsule sinaïtique.

Maintenant, j'ai hâte de vous donner quelques notions prélé naires sur les Falachas. Cette population est intéressante à l d'un point de vue. Tout le côté scientifique de la question s éclairci ailleurs. Je veux vous indiquer seulement les traits gé raux du tableau que présente cette singulière fraction du daïsme.

Une population considérable, à la peau plus ou moins noi sans avoir pour cela le type nègre, parsemée sur le vaste plate qui s'étend depuis la rive méridionale du Tacazzi jusqu'aux riv du fleuve Bleu, se glorifie d'appartenir à la même souche que n hommes de Dieu et nos prophètes. La couleur toute africaine d leur teint semble protester contre une telle prétention; mais l finesse merveilleuse de leurs traits et la vive intelligence qui brill sur ces physionomies noires imposent silence à tous les doute et à toutes les objections. La noblesse de leur origine est affirmée par des millions de concitoyens qui appartiennent au culte chrétien. Les Falachas adorent le Dieu unique et le regardent comme le Dieu de leurs ancêtres, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ils se flattent d'appartenir à cette nation ancienne, mais toujours jeune, qui ne cessera pas d'exercer sa légitime influence sur les destinées du genre humain. L'amour pour la Terre Sainte remplit leurs âmes chaudes et impressionables d'une sensation suave et mélancolique et les grands souvenirs du peuple de Dieu sont leurs aliments spirituels. Le nom de *Falachas* (exilés), qu'ils se donnent eux-mêmes, démontre bien qu'à leurs propres yeux ils sont des étrangers sur le sol de l'Ethiopie.

Ils habitent les provinces de Chiré, d'Adiabo, d'Asguédié, de Walqaït, dans le nord. Peu nombreux en Armathyoho et à Qola-Agara, ils sont moins disséminés dans les provinces de Tembien, Enderta, Semien, Djanfancara, Waggara, Belessa et Lasta. Ils forment une grande partie de la population du Thyelga, du Dembea et du Béguêmeder. Leur agglomération est surtout grande dans les provinces de Cuara, d'Atyefer, de Gadygué, de Tacossa et d'Alafa. Ils ont des colonies jusqu'en Agaoumeder, chez les Azabo-Gallas et au Choa. Le Miétya, le Godjam et le Tigré ne contiennent pas d'habitants Falachas.

Ils parlent à la fois deux langues, qui n'appartiennent pas à la même famille. Ils emploient tout d'abord la langue dominante du pays, l'Amharique, et ils s'en servent pour toutes les transactions

Digitized by Google

avec leurs voisins. C'est une fille déformée de l'ancien *Gueez*, une langue sémitique, sœur de l'hébreu, de l'arabe et des dialectes araméens. De plus, ils parlent un dialecte de la langue *Agaou*, qui attend encore une classification. Ils s'en servent ordinairement au sein de leurs familles, et c'est dans ce dialecte qu'ils traduisent la Bible à leurs enfants. Une partie des prières qu'on vient de réciter en langue Gueez, dans le temple, est toujours traduite et chantée par tous dans ce dialecte populaire. L'Agaou parlé par les Falachas se divise en trois sous-dialectes : celui de Dembea, celui de Kouara et celui qu'on appelle proprement *falachois* (falachina). La langue des Falachas leur est commune avec une peuplade mal définie, qui habite la contrée qui s'étend depuis Wahni jusqu'à Djanfankara. Cette peuplade a une religion particulière, et elle est connue sous le nom de Qemmantes (Kamante). Les Falachas de Qabtha, de Walqaït et du Chiré parlent ordinairement le dialecte de leur pays, le Tigrina, et ne connaissent qu'imparfaitement l'Agaou.

Les Falachas portent ou des noms bibliques, consistant en mots hébreux prononcés d'après l'habitude abyssinienne, ou des noms de circonstance, selon l'usage des anciens Hébreux et de la race Gueez. Les noms de cette classe appartiennent tantôt à la langue Gueez et tantôt à l'Amharique. On rencontre aussi un grand nombre de noms qui sont tirés de la langue Agaou. Je n'ai pas entendu un seul nom chaldéen, arabe ou grec.

Leur habillement ne diffère pas de celui des autres habitants du pays. Les gens aisés mettent un caleçon court, une espèce de veste et une toge romaine à bords rouges *(chamma)*. Ils portent, en outre, des pantoufles du Soudan. Les pauvres se contentent de deux pièces de toile, dont l'une est attachée aux reins et dont l'autre est jetée sur les épaules. Les garçons, jusqu'à l'âge de dix ans, n'éprouvent pas toujours le besoin de s'habiller. Il n'en est pas de même des jeunes filles. Les femmes ont une longue chemise, des bracelets, des boucles d'oreilles, etc. ; elles ne connaissent pas la mode arabe qui condamne les jeunes filles à se percer le nez. Généralement, on reste nu-tête, même pendant la prière. Les prêtres et les naziréens portent seuls le turban. Hommes et femmes, tous se rasent ordinairement la tête. Par exception, j'ai remarqué quelques individus qui se nouaient la chevelure à la manière des Amharas.

Leur nourriture consiste surtout en gâteaux de *thief*, une

sorte de grain menu qui ressemble au pavot ; la pâte est tantôt levée (*endjera*), tantôt employée à l'état azyme (*githa*). On connaît aussi le *dourra* (*machilla*). Le blé que produisent quelques provinces est trop cher pour les pauvres. Le pain de *dagoussa* est le moins agréable au palais. On ne mange que très rarement de la viande. Le choquant usage de manger de la chair crue (*berendo*), si habituel aux Amharas, ne pouvait être adopté par les Falachas, qui détestent le sang. La sauce poivrée (*wat*) est très en vogue. En dehors de l'eau, on boit souvent, surtout aux jours de fêtes, l'hydromel (*thedy*) et une espèce de bière enivrante (*thella*). A cause des guerres civiles qui dévastent le pays, il y a peu de lait, encore moins de beurre. Quant au fromage, on n'en fait pas dans l'Abyssinie.

Les Falachas élèvent toujours leurs maisons à proximité d'un courant d'eau, afin de pouvoir plus facilement accomplir leurs nombreuses ablutions. Leurs meubles sont des plus simples : une natte ou une peau leur sert de table, de chaise et de lit ; on trouve pourtant quelquefois l'*alga* ou l'*angareb* du Soudan, une sorte de lit attaché par des cordes entrelacées en guise de filet. Des calebasses de différentes dimensions servent de bouteilles, de gobelets et de plats. Deux pierres, pour moudre le grain, le café et surtout l'indispensable poivre rouge, se trouvent toujours placées à l'entrée de la maison. Une citerne pour conserver l'eau et la bière en fermentation, quelques ustensiles en terre cuite pour la préparation du pain et des mets, sont indispensables dans un ménage bien organisé.

Le groupement des maisons n'est pas indifférent chez les Falachas. La maison du père de famille est toujours dans le voisinage de celle de ses parents. En arrière, est une petite cabane où sont recueillis ceux dont l'impureté s'efface par un bain froid pris vers le coucher du soleil (טבול יום). A une certaine distance, et quelquefois même en dehors de la haie qui entoure communément le groupe, on aperçoit une autre cabane réservée à ceux qui sont en état d'impureté majeure, comme les femmes pendant leurs menstrues, les individus ayant touché un cadavre, etc. Les lépreux sont séparés plus complètement encore : ils sont souvent condamnés à passer à l'ombrage d'un cactus ou d'un *baobab* les plus belles années de leur vie. Ce qui aggrave cet état de choses, c'est que faute de la moindre connaissance médicale on condamne

Digitized by Google

souvent à la réclusion des hommes qui n'accusent aucun symptôme de maladie.

Au coin du village falacha s'élève la maison consacrée à Dieu, appelée ***Mesguid*** « lieu d'adoration, » dont la destination ressemble plutôt à celle de l'ancien sanctuaire qu'à nos synagogues modernes. Le Saint des Saints (קדש הקדשים) n'est foulé que par le grand prêtre au jour du pardon. L'autre partie est ouverte aux prêtres pendant la prière. Quant au peuple, il se place dans la cour ; mais les deux sexes sont séparés. Cette rigoureuse organisation, particulièrement en ce qui concerne la prérogative du grand prêtre, est presque tombée en désuétude, et les naziréens entrent aussi bien dans le temple que les prêtres. Dans un coin de la cour se trouve l'autel bâti en pierres brutes ; on y fait les sacrifices d'usage, qui ont plutôt le caractère de cérémonies commémoratives que de prescriptions religieuses, c'est pourquoi on ne cherche jamais à les mettre d'accord avec les lois mosaïques. Le Sabbat et le Kippour en sont exempts, et de tous les sacrifices, celui qu'on offre pour le repos de l'âme d'un défunt est le plus en usage chez les Falachas, comme aussi chez les différents peuples de l'Abyssinie.

Autour de l'enceinte du temple, sont parsemées les maisons des prêtres gardiens du sanctuaire. Ils observent une pureté rigoureuse, ils labourent leurs champs, ils préparent eux-mêmes leur nourriture et se tiennent à l'écart du tumulte mondain. Le peuple leur apporte une partie de la moisson et aussi d'autres présents, surtout à la veille des grandes fêtes. Les prêtres s'occupent principalement de l'éducation des enfants, auxquels ils enseignent la Bible et les usages traditionnels. Il en est de même des ascètes ou naziréens, qui s'attachent à la méditation spirituelle par un vœu d'abstinence et de célibat. L'étude de l'histoire biblique est assez cultivée. Malheureusement, l'art d'écrire n'entre que rarement dans le programme de l'instruction.

C'est du milieu de l'enceinte sacrée que montent vers les cieux les prières des fidèles. Depuis minuit, on entend le son clair, cadencé et mélancolique des chantres, auquel répond le récitatif monotone des assistants. La louange de l'Eternel, le salut d'Israël, l'amour de Jérusalem, les aspirations vers un avenir plus heureux pour toute l'humanité, voilà les idées qui leur arrachent des soupirs et des pleurs entremêlés de cris de joie et d'espérance.

Digitized by

L'aube du jour n'arrête pas la foule dévouée des serviteurs de Dieu, et le soleil ne se couche jamais sans que les échos d'alentour n'aient été deux fois mis en vibration par les accents de ces infatigables adorateurs. La prière débute par l'exclamation de : *Abba! Abba!* (Père! Père!), et pendant les génuflexions fréquentes les mots : *Abiet! Abiet!* (Seigneur! Seigneur!) sont articulés plusieurs fois avec une ferveur extrême.

Le foyer domestique n'est pas moins pur que le sanctuaire. La femme, libre, presque indépendante, mais laborieuse et modeste, tient son ménage propre et fait profiter la famille du fruit de son travail. Dirigeant la maison et sûre du cœur de son mari, elle se tient à ses côtés dans les crises les plus difficiles de la vie. La polygamie n'est pas défendue par la loi; mais elle est regardée comme une action blâmable. Le concubinage est tout à fait inconnu. Les mariages ont lieu à l'âge mûr; on n'entend que très rarement parler d'un cas de divorce. Les nouveaux mariés restent dix jours dans la maison sans sortir. En cas de mort, trois ou quatre personnes se chargent des ablutions et des funérailles et le peuple accompagne le convoi jusqu'à la haie du cimetière en récitant des prières. Le septième jour on se rase les cheveux et on offre le sacrifice pour l'âme du défunt. Les Debteras et les pauvres prennent part au repas et ne manquent jamais de louer les vertus de l'homme que la famille vient de perdre.

Les Falachas, qui ont la renommée d'être de bons cultivateurs, représentent en même temps la classe industrielle du pays. Tous les métiers sont presque exclusivement exercés par eux. Ils sont forgerons, tonneliers, potiers, tisserands, architectes, etc. Beaucoup d'entre eux connaissent même plusieurs métiers. Les femmes assistent leurs maris dans tous les travaux et ne les quittent que pour vaquer aux besoins de la maison. Les jeunes garçons gardent les troupeaux, les jeunes filles vont puiser de l'eau et passent leur temps à filer du coton.

Le commerce n'est pas en faveur auprès des Falachas. Ils le considèrent comme un obstacle à la loyauté et à la rigueur en matière d'observances religieuses. Les marchands d'esclaves surtout leur font horreur; un tel trafic est considéré par eux comme illégal. Quand par hasard un Falacha vient à posséder un esclave, il tâche de l'initier aux lois du décalogue et aux commandements de la purification; aussitôt il est considéré comme juif et ne peut pas être

revendu ni servir plus de six ans. A l'expiration de ce terme, il est déclaré libre et entre au sein de la nationalité juive sans aucune restriction. Les esclaves qui refusent d'accepter les dogmes du judaïsme ne peuvent être employés ni à la préparation des mets, ni aux autres services de la maison, à cause des lustrations pénibles que leur contact pourrait impliquer à tout instant. De tels esclaves sont toujours évités avec soin.

Si les Falachas répudient le commerce, ils n'hésitent pas à entrer dans les rangs des guerriers. Ils sont très courageux. Ils se défendent avec beaucoup de persévérance contre leurs agresseurs. Dans les provinces où leur population est compacte, ils inspirent du respect à leurs voisins qui ne les attaquent jamais impunément. Tandis que les Falachas du nord subissent toutes les amertumes des exactions les plus barbares, les habitants juifs d'Atyefer et de Kouara sont un objet de crainte sérieuse pour les Amharas. Le roi Théodoros en a compté des milliers dans son armée, et parmi les malheureux combattants commandés par Tsaddiq dans son invasion jusqu'à Alguéden, au pied du mont Dablot, il y avait un grand nombre de Falachas d'Adiabo. Ils aiment leur patrie par-dessus tout, et se mettent en fureur contre quiconque ose faire une remarque défavorable sur l'Abyssinie et sur ses habitants.

La justice est exercée par les anciens (*chïmaguelié*). Les plaintes et les différends sont portés devant eux. Leurs jugements sont toujours respectés par les deux partis. Personne n'ose s'y opposer ni faire appel à l'autorité amharique. Les Falachas sont généralement emportés : les altercations ne sont pas rares chez eux. Chacun défend sa cause avec une grande éloquence et par des gestes significatifs ; mais cette fougue n'arrive jamais jusqu'aux coups, et aussitôt qu'on s'interpose pour leur faire entendre raison, ils oublient ce qui a pu se passer. Pour l'honneur des femmes, il faut dire qu'elles ne troublent presque jamais la bonne entente du voisinage par leurs discussions.

L'unité religieuse des Falachas s'est toujours soutenue depuis un temps immémorial. Pas de schisme, de secte ou de parti. Chaque province, chaque ville se soumet volontairement à la décision de son prêtre et de ses debteras. Chaque commune est autonome et indépendante. C'est seulement dans le cas où un grand danger menace la religion qu'on se réunit, afin de repousser l'ennemi commun. Grâce à cette union, les faibles et les ignorants

Falachas ont réussi à paralyser les coups que la dévote brigade des missionnaires et des convertisseurs leur avait ménagés *ad majorem Dei gloriam et ecclesiæ*.

Les Falachas forment une fraction distincte du judaïsme. Leurs usages et leurs cérémonies étonnent au plus haut degré le théologien. Ils possèdent tout notre canon en langue gueez, avec les livres apocryphes qui sont adoptés par l'Eglise abyssinienne. Plusieurs cérémonies qui existent chez nous ne se rencontrent pas chez les Falachas, comme, par exemple, les demi-fêtes de Hanouca et de Pourim. En revanche, ils observent diverses cérémonies et un bon nombre de demi-fêtes qui sont basées sur d'autres livres apocryphes, dont quelques-uns proviennent d'une source très suspecte, mais auxquels ils ne s'attachent pas moins avec une tenacité digne d'une meilleure cause. N'ayant pas connaissance d'une loi orale, leur conduite est réglée par des usages provenant d'un système particulier d'interprétation du texte sacré, souvent en désaccord avec l'explication des autres sectes juives. Ils ne s'enveloppent pas du *Taleth* frangé pendant la prière; l'usage des phylactères leur est inconnu, et les portes des maisons sont dépourvues de *Mezouzoth*.

Chez un peuple qui vit depuis des siècles loin du mouvement du monde, on ne peut pas s'attendre à un grand développement des richesses intellectuelles. Cependant nous avons là une nouvelle preuve que jamais l'esprit juif ne s'affaisse entièrement. Ainsi, les Falachas ne manquent pas d'avoir leur littérature écrite en langue gueez et composée à l'imitation des apocryphes et dans le style des Midrachim. Le mysticisme, dont les ravages sont encore redoutables, même au sein de l'Europe civilisée, a envahi l'Abyssinie en y amenant ses légions de démons, d'anges et de sorciers. Les exorcismes et les amulettes sont d'un usage moins général parmi les Falachas que parmi les chrétiens et les mahométans. Cependant la foi aveugle du peuple pour tout livre qui porte un nom respectable, ouvre le champ à toutes les superstitions. Il n'est pas rare de voir les Falachas s'édifier à la lecture des noms cabalistiques dans des libelles qui réussissent mal à dissimuler qu'ils ne sont pas d'origine juive et qui viennent audacieusement s'imposer à la crédulité du peuple.

Les traditions que les Falachas ont conservées sur leur origine présentent un mélange de mythe et et d'histoire qu'il est très

Digitized by Google

difficile de débrouiller. Ils racontent sur l'époque de leur immigration dans le pays les mêmes circonstances que rapportent les chrétiens. Ils prétendent être les descendants des délégués juifs qui formaient un cortége d'honneur pour Maquéda, la fameuse reine de Saba, et pour son fils Menilek, qui avait le roi Salomon pour père. Ils n'ont que de vagues souvenirs des faits qui se sont passés pour eux depuis l'ère chrétienne. Ils savent qu'ils avaient dans le passé un royaume indépendant sous l'autorité de rois et de reines qui s'appelaient Gédéon et Judith ; on en parle encore dans plusieurs provinces. Un vieillard respectable, nommé Abba Gédéon, qui réside dans le Semien, est généralement reconnu pour être le descendant actuel de la dynastie déchue dont il porte le nom. L'ex-gouverneur du Semien, Oubié, qui professe la religion chrétienne, croit fermement que sa famille est séparée de ces rois juifs, ses ancêtres, par sept générations.

La restauration de la nationalité juive est un des principaux articles de foi pour les Falachas. Ils n'ont aucune théorie sur la venue du Messie. Ils emploient rarement le mot Messie pour désigner le chef futur de la nation ; ils l'appellent « Fils du Lion, » par allusion à son origine qui doit être de Juda. Parfois ils l'appellent « le grand Théodoros, » dénomination empruntée aux légendes chiliastes du peuple abyssinien. Quand ils eurent entendu pour la première fois les missionnaires affirmer catégoriquement que le Messie était déjà venu, ils se hâtèrent d'écrire au prétendu grand-prêtre de Jérusalem pour lui demander si cette nouvelle était fondée. Leur intention était bien claire, et s'ils avaient reçu une réponse affirmative, ils auraient quitté en masse la terre de leur exil.

Il y a dans le caractère des Falachas un trait qui les distingue avantageusement des autres populations de l'Éthiopie. A l'inverse de l'Abyssinien, qui prétend tout savoir et croit perdre de sa dignité s'il apprend quelque chose de l'Européen, le Falacha avoue son ignorance et montre une grande avidité de s'instruire. Moins indolents et plus perspicaces que les autres peuples qui les entourent, les Falachas ont le don de se métamorphoser en peu de temps et de se plier aux mœurs des nations civilisées. Lorsque leur beau front n'est pas ridé par la colère, il respire je ne sais quelle grâce et quel abandon sympathique que l'on retrouve dans tous leurs mouvements.

Le chiffre de la population falacha paraît être assez considérable ; mais vu la grande étendue du pays et la situation isolée de leurs établissements, il est impossible d'établir une statistique complète des habitants. Ce qui augmente encore la difficulté, c'est le manque de sécurité dans le pays, qui oblige les habitants des plaines à quitter leurs anciennes demeures et à chercher un asile dans les montagnes. Les vastes et fertiles plaines de Dembea et de Béguemeder, qui avaient autrefois une population si compacte, présentent maintenant l'aspect d'une solitude ; la population en est décimée ou a émigré. Cependant j'ai été assez heureux pour recueillir des données très-exactes sur une partie importante de la population juive. La liste que j'ai dressée ne contient pas moins de 160 localités, avec leurs noms et le nombre de leurs habitants, qui montent à plus de onze mille familles, c'est-à-dire entre 50 et 60 mille âmes.

Si on considère que le nombre des villages et des hameaux est incalculable dans le pays amhara et que presque chacun de ces villages contient un nombre plus ou moins grand de familles falachas, on est autorisé à présumer que le nombre total des Falachas s'élève au moins au triple de la liste recueillie, c'est-à-dire entre 30 et 40 mille familles ou environ 150 à 200 mille âmes. Ils forment donc à peu près la dixième partie de la population du pays.

Les relations des Falachas avec les Amharas ne sont pas moins singulières. L'Abyssinien a besoin du juif qui lui fournit les outils les plus nécessaires à son champ et à son ménage ; ainsi, tout en le taxant d'infidèle et de déicide, il ne le hait pas. Au contraire, la superstition attribue aux Falachas le privilége de l'expérience dans l'art de la magie et dans les sciences occultes ; ils deviennent par là même un objet de crainte pour tout Amhara.

Jusqu'au commencement du règne de Théodoros, le juif pouvait exercer des fonctions dans l'administration. Ce roi, qui aspirait à l'unité du culte, les en a écartés avec violence. Puis vinrent les faiseurs de prosélytes qui réussirent à exciter la persécution contre une population inoffensive. Les Falachas se sont vus assaillis par ces fanatiques Européens jusque dans leurs paisibles demeures. On corrompit les uns, on disputa avec les autres. On appela l'aide du bras séculier, afin d'imprimer plus de mouvement aux conversions. Aveuglés par l'ambition et par la haine contre le judaïsme,

les puritains protestants enrôlèrent même leurs néophytes juifs dans les rangs de l'Église idolâtre de l'Abyssinie, afin de ne pas s'aliéner la protection de l'*Abouna*, archevêque de l'Église abyssinienne.

On préparait un coup décisif contre la loi du Sinaï et on voulait annoncer avec grand éclat aux illuminés d'Europe la chute du judaïsme en Ethiopie. Plusieurs prêtres falachas furent invités au palais de Gondar pour disputer devant le roi sur des questions religieuses. Les fanatiques et les apostats déployèrent une grande activité pour assurer la victoire à la croix. Une terreur panique s'empara des esprits des faibles Falachas; ils croyaient être au temps d'Antiochus. Mais heureusement, de nouveaux Macchabées surgissent. Les prêtres juifs ne sont pas venus seuls chez le roi; ils sont accompagnés par des centaines de fidèles. La controverse commence, les esprits s'échauffent. Le roi, irrité par la résistance des prêtres juifs, commande à ses soldats de coucher en joue les rebelles. Mais à l'instant, des centaines de têtes se montrent et tous, découvrant leur sein : « Tirez, Sire, lui dirent-ils, nous sommes tous prêts à mourir pour notre religion. » Le roi Théodoros, qui, comme on sait, avait au fond des sentiments chevaleresques, admira la fermeté des Falachas, renvoya l'assemblée et congédia les prêtres juifs avec des présents.

Dès lors, la cause des missionnaires empira de jour en jour. Un désaccord éclata entre eux. Un apostat fut même mis dans les fers après avoir été fustigé. Le roi se fit traduire la correspondance des Européens, et eut la mortification de se voir horriblement maltraité par ces hommes auxquels il avait accordé une hospitalité vraiment royale. On emprisonna les coupables; ceux qui voulaient intervenir durent subir le même sort. Les Falachas respirèrent : leurs oppresseurs avaient disparu comme par enchantement.

Mais si le péril a été conjuré de ce côté, les juifs n'ont pu se soustraire à un immense désastre causé par la funeste impression qu'ils ressentirent des menées ténébreuses des missionnaires. Je ne parle pas du petit nombre de ceux qui, effrayés par la persécution imminente ou entraînés par les convertisseurs, ont abjuré la foi de leurs ancêtres; je parle des victimes nombreuses qui ont péri dans un affreux exil, auquel les Falachas se sont condamnés volontairement, afin d'échapper aux ennemis de leur croyance. L'Europe ignore jusqu'à ce jour les torrents de larmes et de sang que

Digitized by Google

les apôtres du salut ont fait couler dans ces contrées lointaines. La crainte qu'avaient les Falachas de perdre, sur un signe du tyran, le plus précieux héritage de leurs pères les avait exaltés. Ils considéraient leurs souffrances comme des signes précurseurs de la venue de l'ère messianique.

Les esprits étaient excités. La réflexion avait fait place aux éblouissements d'une imagination effrénée. Une multitude immense, hommes, femmes et enfants, abandonnèrent le foyer domestique. De vénérables vieillards se mirent à la tête de cette troupe enthousiaste en agitant des drapeaux et en chantant des hymnes. Sans aucune précaution, et même sans connaître exactement la route, ils se dirigèrent vers le lever du soleil. On espérait arriver aux rivages de la mer Rouge, qui devait livrer un passage à pied sec aux pèlerins.

Mais la mer était bien loin. Le manque de vivres obligea les imprudents à s'arrêter à Axoum, dans le Tigré. Le plan n'était pas abandonné ; mais le climat et les privations éclaircirent bientôt les rangs de ces malheureux. Les vieillards et les enfants succombèrent les premiers. On tenait toujours bon, et ce ne fut qu'après des efforts inouïs, pendant trois ans de suite, qu'on laissa tomber en murmurant le projet d'aller à Jérusalem. Les débris de l'expédition retournèrent, dans un état des plus affreux, à leurs cabanes tombées en ruines et dont avaient pris possession les hyènes et les scorpions. Mais, dans leur misère extrême, ce fut pour eux une grande consolation de ne plus voir de missionnaires.

Après cette catastrophe, les Falachas partagèrent encore tous les maux de l'anarchie qui désole le pays. Seulement, comme toute minorité, ils se relèvent plus difficilement de leur chute et la pauvreté la plus absolue les oblige à implorer la charité de leurs frères, plus éloignés du théâtre de la guerre. Les nombreux troupeaux qui formaient autrefois leur unique richesse ont disparu, et aujourd'hui le Falacha s'attache lui-même, avec sa femme et ses enfants à la charrue, ou se met à bêcher la terre pour ne pas mourir de faim. Craignant de ne pas moissonner ce qu'il a semé, il abandonne son champ et essaie de gagner sa vie par l'industrie, qui ne lui rapporte pas grand chose, vu l'épuisement du pays. Il fréquente les foires, et se hasarde même jusqu'aux localités limitrophes du Soudan ; mais il a beau faire, quand il retourne à son foyer, il est dépouillé par des soldats

Digitized by Google

ou par les brigands qui infestent les routes. Il arrive chez lui aussi pauvre, mais moins joyeux qu'auparavant, ne rapportant à ses enfants que le baiser paternel.

Cette rapide esquisse est suffisante pour éveiller les sympathies de l'*Alliance israélite universelle* en faveur de cette branche éloignée du peuple d'Israël. Les Falachas peuvent réclamer que le judaïsme européen s'occupe d'eux. Leur droit s'appuie sur trois points :

1° Ils sont juifs ;

2° Ils sont malheureux ;

3° Ils montrent un grand désir de se régénérer.

Ils sont juifs par leur foi ardente, par leur étude de la loi et des prophètes, qu'ils lisent dans les temples et qu'ils enseignent à leurs enfants. Si leur teint les distingue de nous qui sommes nés sous un ciel plus clément, leurs beaux sentiments et leurs vertus doivent nous rendre fiers de notre parenté avec eux. Autant qu'il leur est possible, ils pratiquent toutes les cérémonies mosaïques et et se soumettent sans murmurer aux privations que la loi divine exige d'eux. Ils souffrent plutôt mille fois la mort que de renoncer à l'alliance contractée avec l'Eternel La singularité de leurs usages provient surtout de ce que leur établissement en Abyssinie est antérieur au développement talmudique. Parfois elle provient aussi d'une version différente du texte sacré. Leur ignorance de la langue hébraïque n'est d'aucun poids quand on considère que la forte population juive qui vivait en Egypte avant la destruction du second temple n'entendait déjà plus l'hébreu. Or, qui oserait élever le moindre doute sur l'origine juive des coreligionnaires d'Aristobule et du grand Philon ?

Ils sont malheureux. Si les autres habitants de l'Abyssinie ont beaucoup à souffrir par suite de la persistance de la guerre civile, les Falachas souffrent infiniment plus. Se tenant toujours éloignés du grand commerce et ne choisissant que des métiers paisibles, ils ne peuvent pas si facilement rétablir leur fortune perdue. Plus encore que la perte de leurs biens, ils déplorent celle de leurs livres. Un grand nombre de villages ne possèdent pas même un seul exemplaire du Pentateuque ; les autres livres du Canon sont aussi très rares. Le Falacha a besoin d'acheter à grand prix son Isaïe ou son Psautier à ceux mêmes qui les lui ont enlevés ; il donne sa dernière vache pour recouvrer son livre, dont il ne veut pas se séparer.

Ils montrent un grand désir de se régénérer. A peine ont-ils

appris l'existence de votre Société et le but sublime vers lequel elle tend avec un zèle infatigable, qu'ils ont poussé des exclamations de joie : « Voilà ce qui est bon, me disaient-ils. Dieu soit loué de « ce qu'il a inspiré à nos frères d'Europe de s'intéresser à nous ! « Nous savons peu lire et encore moins écrire, nous ne connaissons « pas la langue des prophètes, mais notre ignorance n'est pas « volontaire, elle nous est imposée par la pauvreté. Instruisez-nous « si vous nous aimez ; fondez des écoles dans nos villages, nous y « enverrons nos enfants avec joie. En attendant nous vous remet- « tons un des nôtres ; élevez-le dans la loi et dans la science ; nous « aurons besoin de lui dans l'avenir. »

Ainsi parlèrent les prêtres et tout le peuple en me montrant le jeune homme qui devait être confié aux soins de l'*Alliance israélite universelle*. Pour lui, il s'attacha bien vite à ma personne. « Monsieur, me dit-il, amenez moi en France, je supporterai volontiers les fatigues du voyage, je ne demande ni or ni argent, je ne demande que la science. » N'est-ce pas un signe évident que les Falachas veulent être instruits et désirent sortir de la barbarie africaine ? En effet, un voyageur blanc arrive au milieu d'eux, seul et enveloppé d'une pièce de toile déchirée en lambeaux, n'ayant sur lui qu'une faible somme et ne parlant qu'imparfaitement la langue du pays. Il se dit Israélite, on a de la peine à le croire. Enfin les hésitations font place à la confiance la plus absolue. On reconnaît la supériorité des Européens, et ces hommes qui n'ont jamais fait un pas hors de leur patrie et qui ont été bercés dans des préjugés invétérés contre les blancs, se décident à envoyer un des leurs dans une contrée lointaine, sous la garantie de ce voyageur juif qui leur avait parlé d'instruction. Non, Messieurs, une telle nation n'aspire qu'à se rapprocher de nous et qu'à partager avec nous les bienfaits de la civilisation.

Je suis arrivé à la conclusion de mon rapide aperçu. Vous connaissez à présent les Falachas, vous êtes informés de leurs besoins et de leurs aspirations. Je serai heureux si mon rapport peut servir à la grande et noble tâche de réunir au tronc sacré d'Israël le puissant rameau, qui, en dépit de la barbarie africaine, a su conserver pure sa séve originelle. Ce sera une gloire pour l'*Alliance israélite universelle* d'avoir mis les Falachas en rapport désormais constant avec leurs frères d'Europe.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES ISRAÉLITES DE LA TUNISIE ET DU MAROC

(2e LISTE)

BAJA (HONGRIE) (COMITÉ DE).

Par M. Simon Kohn jr, président, fl. 43 50

MM.	fl.	
Simon Kohn jr,	5	»
Mme Johanna Kohn,	2	»
Mlle Johanna Kohn,	1	»
Herman Lœwy,	1	»
Samuel Steckler,	1	»
Jérémie Mandel,	1	»
Adolphe Augenfeld,	1	»
Léopold Salomon,	1	»
Maurice Friedman,	1	»
Lazare Bachrach,	1	»
Herman Bachrach,	1	»
Alexandre Strauss,	1	»
Lazare Hirsch,	1	»
Ignace Kohn,	1	»
Jacob Kohn,	1	»
Alexandre Fischer,	»	50
Samuel Schoen,	»	50
Ignace Beck,	»	50
Alexandre Slovak,	»	50
Bernard Stein,	1	»
Jacob Pollak,	1	»
Samuel Wolfner,	1	»

MM.	fl.	
Joseph Kohn jr,	1	»
Samuel Beck,	1	»
Jonas Reich,	2	»
Jules Bachrach,	1	»
Wilhelm Boschan,	1	»
Charles Boschan,	1	»
Charles Spitzer,	1	»
Samuel Pollak,	1	»
B. Fleischmann,	1	»
Dr Adolphe Broer,	1	»
Jacob Herzfeld,	1	»
Alexandre Spitzer,	1	»
B. Reich,	1	»
Paskuss,	»	50
Engelman,	»	50
Pierre Boschan,	»	50
Léopold Stern,	»	50
Adolphe Pollak,	»	50
M. B. Schoen,	1	»
Michel Valentin,	2	»
Mme Charlotte Boschan,	1	»

SALONIQUE (COMITÉ DE).

Par M. le chev. Dr M. Allatini, président, fr. 3,033 35.

MM.		
Allatini frères, piastres	2500	»
S. Fernandez et A. Misrachi,	2500	»
Saül Modiano,	1500	»
Isaac-Jos. Modiano,	1500	»
David Franses,	600	»
Saïas frères,	400	»
Misrachi frères,	300	»
Modiano frères,	300	»
David Morpurgo,	300	»

MM.		
David-Jos. Fernandez,	300	»
Franses et Mussafia,	300	»
Saül-Jos. Modiano,	300	»
Isaac-M. Tiano,	300	»
Isaac Vita Scialom,	302	14
Isaac Vita Modiano,	200	»
Isaac Benvenisti,	200	»
Cohen frères,	200	»
Mosseri frères,	200	»
Juda Saül Modiano,	150	»

MM.		
Lévi Sam Bennahmias, P.	150	»
Menahem Bennahmias,	150	»
Salomon Erera,	150	»
Elie Franses,	150	»
Behor Vita Bajona,	150	»
Juda Isach,	150	»
Abram Saltiel,	150	»
Hanania Asseo,	130	5
Abram Cases,	100	»
Abram-Juda Matalon,	100	»
Behor Juda,	100	»
Isaac Bensussan,	100	»
Behor Bensussan,	100	»
Behor Negrin,	100	»
Jacob Franses et Menahem,	100	»
Isaac-Samuel Hassid,	100	»
Juda Nehama,	100	»
Joseph Salmona,	100	»
Juda Hassid,	100	»
Moïse Salmona et Fiorentin,	100	»
Salomon-Ab. Franses,	100	»
Salomon Abastado,	100	»
Sabetai-Sal. Hassid,	100	»
Behor-M. Saltiel,	100	»
Jacob Capuano,	100	»
Isaac-Daniel Benvenisti,	100	»
Joseph Misrachi,	100	»
Moïse Bensussan,	100	»
Moïse-Isaac Menahem,	100	»
Raphael-Is. Tiano,	100	»
Jossua Hasson,	100	»
Behor-Jacob Carasso,	100	»
Behor-Is. Matalon,	100	»
Joseph-David Angél,	100	»
Juda Simhà,	100	»
Moïse-Is. Bennahmias,	100	»
Isaac Cases,	86	30
Senor Saporta,	86	30
Abram-M. Saltiel,	86	30
Moïse Abastado,	80	»
Mardochée Abastado,	80	»
Nehama frères,	80	»
Juda Ghedalià,	80	»
Elie Torres,	75	»
Jacob-D. Benbenisti,	75	»
David Abastado,	75	»
Daniel Modiano fils,	60	»

MM.		
Behor-Jomtov Modiano, P.	60	»
Begia frères,	60	»
Aron Hazan,	50	»
Behor Navarro,	50	»
Jacob-Jomtov Modiano,	50	»
Isaac-Juda Arditti,	50	»
Isaac Navarro,	50	»
Joseph-J. Aelion,	50	»
Juda Jeni,	50	»
Israël Zerahià,	50	»
Moïse-J. Benvenisti,	50	»
Moïse-Is. Salmona,	50	»
Menahem Sulam,	50	»
Mardochée Sadok,	50	»
Simantov Jacoél,	50	»
Abram Abastado,	50	»
Isaac Castro,	50	»
Juda Jomtov Modiano,	50	»
Lévi-Is. Bennahmias,	50	»
Moïse Asseo,	50	»
Matatià Cohen,	50	»
Ovadià Alaluf,	50	»
Salomon-Raph. Salem,	50	»
Salomon Aelion et Cie,	50	»
Abram-Juda Menahem,	50	»
Samuel Brudo,	50	»
Samuel Benrubi,	50	»
Joseph Levi,	50	»
Dr Henri Perera,	50	»
Daniel Sulam,	43	15
Abram-Joseph Hassid,	40	»
Vita-Is. Modiano,	40	»
Joseph-Sal. Eovo,	40	»
Isaac Cases fils,	40	»
Abram Misrachi,	40	»
Benjamin et Amario,	40	»
Daniel Modiano,	40	»
Daniel-B. Juda,	40	»
Moïse Vita Hassid,	40	»
Joseph-B. Juda,	40	»
Isaac-Sam. Misrachi,	30	»
Isaac-D. Angél,	30	»
Joseph Benjamin,	30	»
Semtov Saltiel,	30	»
Jacob-M. Mosseri,	30	»
Moïse-S. Amar,	30	»
Rabbeno Cohen,	30	»
Behor, Jossua,	25	»
Abram Matalon,	25	»

MM.		
Abram-B. Berahà.	P. 25	»
Jacoel frères,	25	»
Joseph-Baruh Cohen,	25	»
Abram Carasso,	21	20
Rabbeno Botton,	21	20
Behor Cassuto,	21	20
Eliezer-Jomtov Carasso,	21	20
Erera et Bensusan,	20	»
Elie Sidis et Nahum,	20	»
Behor-H. Arditti,	20	»
Behor Assael,	20	»
Ghedalià Erera,	20	»
Haim Martalon et Israël,	20	»
Joseph-M. Saltiel,	20	»
Joseph-Is. Hassid,	20	»
Israël Jacob,	20	»
Samuel Navarro,	20	»
Semtov-D. Saltiel,	20	»
Enea Levi,	20	»
Eliezer Scioner,	20	»
Behor Sciachi,	20	»
Benvenisti Modiano,	20	»
Jacob-Sal. Hassid,	20	»
Juda Bennahmias,	20	»
Juda-D. Carasso.	20	»
MM.		
Samuel Bensussan,	P. 20	»
Baruh Tazartes,	20	»
Semtov-Sam. Nahmias,	15	»
	P. 19,949	4
En francs,	4,639	35

A déduire :

Frais,	106 35		
Versé à la com. de Berlad, éprouvée par la persécution, l'incendie et la famine,	500 »		
Versé au Comité de Larisse, pour la rançon de Haim Sciaki, capturé par des brigands	1000 »	1,606	35
	Fr.	3,033	35

RIO-JANEIRO (Comité de).

Par M. M. Cahen-Neubauer, trésorier, fr. 588

MM.		
Adolphe Cann,	40	»
Alphonse Aron,	20	»
Hirsch Hirsch,	20	»
E.-J. Albert et Cᵉ,	100	»
Mathias Bern. Alexandre,	40	»
M.-M. Boom,	20	»
Marcos Rosenvald,	20	»
David Rosenvald,	20	»
Maurice Bloch,	20	»
A. Benaion,	20	»
Gustave Bernard,	20	»
H.-N. Dreyfus,	40	»
MM.		
Alexandre Simon,	20	»
L. Arard et frère,	20	»
Lion Cahn,	20	»
Raphael Levy,	40	»
Godchaux Schulle,	20	»
Lion Hertz,	16	»
Miguel Julio,	16	»
Lazare Abraham,	6	»
Marcos Bloch,	20	»
Cerf Levy Olivier,	10	»
M. Cahen Neubaner,	40	»

STRASBOURG (supplément).

Par M. Jules Bloch, trésorier du Comité, fr. 23.

DONS

PAR LE COMITÉ D'HEGENHEIM :

M. Bernard Didisheim,	5 »	M. Salomon Lévy,	7 »

PAR LE COMITÉ D'INGWILLER, fr. 22.

MM.		MM.	
Moïse Cerf Lévy,	5 »	Salomon Meyer,	2 »
Hippolyte Lévy,	5 »	Moïse Meyer,	1 »
Raphaël Lévy,	2 »	Joseph Willard,	1 »
Raphaël Liewer,	5 »	Joseph Beer,	1 »

PAR LE COMITÉ DE METZ :

M. Virgile Dediot,	10 »	M. Noizet, avoué,	20 »

PAR LE COMITÉ DE NANCY :

Anonyme,	50 »	Franck, à Champigneulles,	5 »

PAR LE COMITÉ DE GLEIWITZ, th. 1.

PAR LE COMITÉ DE SCHMIEGEL, th. 6.

PAR M. LE RABBIN WAELDER, A LAUPHEIM, fl. 33 45.

MM.			MM.		
Waelder, rabbin,	1	45	Julius Weil,	1	»
A.-J. Weil,	1	»	S.-M. Lanpheimer,	»	48
Hirsch Levinger,	1	36	Joseph Neuburger,	»	30
W. Stern,	1	»	Moses Einstein sen.,	»	30
Joseph Mayer,	2	»	Joseph Steiner,	»	36
Emanuel Einstein sen.,	1	»	Joseph H. Wassermann,	»	36
Mayer Laemle,	1	»	Samuel Heilbronner,	»	24
Isidor Adler,	1	»	Simon Heilbronner,	»	24
Joseph Levinger,	1	»	Emanuel Heymann,	»	30
Moses S. Nathan,	1	36	Raphael Hofheimer,	1	»
J. Laemle,	1	»	Isak Nathan,	1	»
Samuel Laemle,	1	»	Mayer Regensteiner,	1	»
Hirsch Mayer,	2	20	Jacob Heymann,	1	»
Heinrich Steiner,	1	»	Jesajas Levinger,	»	24
Jacob Nathan,	1	»	S. Kirchbaum,	»	24
Abraham Mayer,	1	»	Dr Bernheim,	1	10
Siman H. Steiner,	2	»	Emanuel Weil sen.,	1	»
Jonas Weil,	»	30	Zweig-Frauen-Verein,	1	»

Digitized by Google

Souscriptions recueillies à Ulm :

MM.		MM.	
Aron Mayer,	fl. 1 »	J. Bach et fils,	fl. » 48
L. Marx,	» 35	Friedmann,	» 24
Albert Khun,	» 30	J. Bernheim,	» 24
M. Thalmœssinger,	» 30	R. Einstein,	» 36
Winkler,	» 24	N. Goetz,	» 36
Einstein, prof.,	» 24	Hirsch,	» 24
Reichenbach,	» 30	N. N.,	1 »
S. Coblenzer,	» 30	J. et L.,	1 25

PAR M. SIMON MOSBACHER, A MOSBACH :

M. Lazare Straus, à Merchingen,	1 45	Un étranger (Gher Tsedeq),	» 30

PAR LE COMITÉ DE LIVOURNE :

M. Edouard Dellatorre,	fr. 2 »	M. Joseph Racah,	fr. 50 »

PAR LE COMITÉ DE FLORENCE, fr. 34.

MM.		MM.	
César Ambron,	4 »	Giao. Montebaroccio,	6 »
Isaac Dukase,	4 »	Angiolo Orvieto,	4 »
Alex. Franchetti,	6 »	Marc Treves,	6 »
Sabato Forti,	4 »		

PAR LE COMITÉ DE PESTH, fr. 228.

MM.		MM.	
Baumann, Sigismond,	10 »	Kann, Herman,	20 »
Bloch, Maurice,	10 »	Karoly, Joseph,	10 »
Droza, Sigismond,	8 »	Karpeles, Adolphe,	6 »
Ehrlich, Samuel,	10 »	Landau, L.-R.,	20 »
Ellenberger, Henri,	10 »	Mandl, Maurice,	15 »
Friedman, Maurice,	4 »	Schweiger, Adolphe,	20 »
Herzl, Max,	10 »	Weisz, Jean-J.,	15 »
Hubert, W.,	10 »	Wolfner, Jules,	20 »
Jemnitz, Philippe,	10 »	Wolfner, Sigismond,	20 »

PAR LE COMITÉ DE LOS ANGELES (CALIFORNIE), fr. 122 50.

MM.		MM.	
Wolf Kalisher,	25 »	Samuel Prager,	10 »
J.-M. Helman,	12 50	Jacob Schlessinger,	12 50
Lewis,	10 »	Sal. Lazard,	25 »
Constant Meyer,	12 50	M. Norton,	5 »
E. Laventhal,	10 »		

PAR LE COMITÉ DE BARRANQUILLA (É.-U. DE COLOMBIE) :

MM. Wolff et Correa,	50 »	M. Louis Dobois,	25 »

Digitized by Google

PAR M. LE RÉV. M. N. NATHAN, A SAINT-THOMAS (ANTILLES), fr. 120

MM.		MM.	
David M. Piza, à la mémoire de Mlle E. Lopez Fonseca,	100 »	J.-J. Lindo,	5 »
A. de Yongh,	5 »	Max Meyer,	5 »
		Moritz Enoch,	5 »

Anonyme	B. (Russie),	fr.	200	»
Mayer Pollitzer	Bielitz,	fl.	3	»
Elie Boccara	Bône,	fr.	10	»
Heiman Traube	Breslau,	th.	1	»
Joseph Rinald	Cassel,		2	»
J. Rothfels	—	fr.	100	»
Baron Abraham Oppenheim	Cologne,		300	»
Baron Simon Oppenheim	—		200	»
Léopold Dann	Francfort-s.-M.,	th.	2	»
Herrmann Hirsch	—	fr.	6	»
M. Luft	Gleiwitz,	th.	1	»
Marcus Wetzlar	Gudensberg,		1	2
Isaac Weill	Haguenau,		5	»
Kræmer	Hutenheim,	fl.	2	»
Moïse Besso	Janina,	fr.	10	»
S. Archenhold fils	Lichtnau,	th.	10	»
Dr I.-L. Levison (Penny Box)	Londres,	l.	0	12
Mme Samuel Piza	Panama,	fr.	40	»
Achille Bernard	Paris,		5	»
J.-B. Grunthal	—		6	»
Hanau	—		5	»
Peyre de la Grave	—		1	»
Abraham Worms	—		10	»
Schœnfeld	Schierstein,		5	»
Dr Singer	Szegedin,	fl.	3	»
L. Léopold	—		1	34
Chev. Joseph Mondolfo	Venise,	fr.	100	»
Joseph-J. Alschech	Vienne,	fl.	10	»
Trouplin	Vieux-Port,	fr.	8	»
Communauté israélite	Volkmersen,	th.	8,7,6	

SOUSCRIPTION

POUR

LES ÉCOLES EUROPÉENNES

Fondées par la Société en Afrique et en Orient.

—

8e LISTE

MM.

Samuel Tubiano.	Alger,	fr.	1	»
S. Pollak.	Baja,	fl.	1	»
Achille Carcassonne.	Cette,	fr.	6	»
Edmond Abraham.	Paris,		12	»
Abraham Baumgarten	—		4	»
Hermann Dann	—		10	»
Charles Freyberg	—		6	»
J.-B. Grünthal.	—		10	»
Edmond Israël	—		10	»
Maurice Schwabacher.	—		10	»
Elias Max	Szegedin,	fl.	27	»

Digitized by Google

NOUVEAUX COMITÉS

GUEBWILLER (H.-R.)

MM. Joseph Picard, Dr M., *président*.
Jules Dreyfus, *vice-président*.
Eliachim Weyl, *trésorier*.
Mathias Bloch, *secrétaire*.

LIVERPOOL.

MM. Baron Louis Benas, *président*.
Mark Samuel, *trésorier*.
Henry-Meyer Silver, *secrétaire*.
G. Stankie.
A. Liebschutz.
M. Hamerstein.
L. Davis.
Dr S. Lewis.
J. Goldberg.
S. Stern.
J. Hollander.
A. Benas.
J. Davidsohn.
Rev. J. Prag, Rev. M. Elkin, Rev. R. Barnett, Memb. hon.

LENGNAU.

MM. Abraham Ris, *président*.
F. Korn, Dr Phil., *secrétaire*.

DUSSELDORF.

MM. Dr L. Feilchenfeld, rabbin, *président honoraire*.
Michael Simons, *président*.
L. Scheyer, *trésorier*.

FRANCFORT-S.-M.

MM. Dr E. Carmoly, *président*.
Dr B. Ginsberg, *trésorier*.
D. Fleischmann, *secrétaire*.

BEUTHEN.

MM. MANNHEIMER, Dr M., *président*.
Dr F. ROSENTHAL, rabbin, *secrétaire*.
ADOLPHE PRAGER, *trésorier*.

LIEGNITZ.

MM. Dr M. LANDSBERG, rabbin, *président*.
HIRSCH BEER.
LOUIS POLLACK.

OPPELN.

MM. Dr A. WIENER, rabbin, *président*.
J. MUNZER, *vice-président*.
SIEGFRIED FRIEDLAENDER.
H. PRINZHEIM, *trésorier*.

SOHRAU.

MM. DAVID DEUTSCH, rabbin, *président*.
A. J. FRAENKEL, prof., *secrétaire*.
JOSEPH PANOFSKY, *trésorier*.

POSEN.

MM. Dr PERLES, rabbin, *président*.
HEIMANN MARCUS, *vice-président*.
HIRSCH JAFFÉ, *trésorier*.
NAUMANN HAMBURGER.

JAROCIN.

MM. SALOMON-MOÏSE BLOCH, rabbin, *président*.
JULES PIETRKOWSKI, *vice-président*.
ISIDORE KORN, professeur, *secrétaire*.

PESTH.

COMITÉ RÉGIONAL.

MM. MAURICE KANITZ, *président*.
LOUIS GROSZ, Dr M., cons. à la cour roy. de santé, *vice-présid*.
SALLOM BEER, *trésorier*.
JACQUES GRUBER, *contrôleur*.
SAMUEL BUCHBINDER, *secrétaire*.

MM.
Louis Abeles, adm. de l'hopital.
Ignace Barnay, secrét. de la communauté.
Jacques Beimel.
Max. Braun.
Sigismond Brody.
Pinkas Duschak.
Henri Ellenberger.
Henri Fleischmann.
Joseph Hayduska.
Pierre Herzog.
Albert Kaufmann.
Ignace Korn.

MM.
Maurice Mandl.
Aron Muller.
Samuel Munz.
Frédéric Neumann.
Charles-Louis Posner.
Simon Sachs.
Ignace Schlesinger.
J.-D. Sonnenfeld.
Ignace Steinitz.
Henri Tauszk.
Joseph Wettner.
Louis Wolfner.
Sigismond Wolfner.

SAFFET (SYRIE).

M. David Wolf Rosenthal, secrétaire de la com., *président.*

CHARLESTON (S. C.) (É.-U. D'AMÉRIQUE)

COMITÉ PROVISOIRE

MM. Joseph H. Chumaceiro, *président.*
Nathaniel Levin, *secrétaire.*
Eugène Mantoue, *secrétaire-adjoint.*

LOS ANGELES (CALIFORNIE).

MM. Morris Kremer, *président.*
Wolf Kalisher, *vice-président.*
Léopold Loeb, *secrétaire-trésorier.*
Salomon Lazard.
Herman Fleishmann.
Henry Wartenberg.

RENOUVELLEMENT DE COMITÉS

NANCY.

MM. Joseph Levylier, président du Consistoire, *président.*
Charles Nathan-Picard, *vice-président.*
Henry Charleville, *secrétaire-trésorier.*
Lazare Cahen-Benel.
Salomon Lévy.

BERLIN.

MM. Dr Lazarus, profes. ordinaire à la Fac. de philos., *président.*
Isidore Platho, banquier, *secrétaire-trésorier.*
Dr Neumann, conseiller municipal.
Dr Oppenheimer, prédicateur.
Michael Loewenstein.
Théodore Heymann.
Joseph-Joachim Liebermann.

CHAUX-DE-FONDS.

MM. Charles Willard, *président.*
Emmanuel Gunzburger.
Michel Bloch.
Meinrad Bloch.
David Braunschweig.

LIVOURNE.

COMITÉ RÉGIONAL

MM. Israel Costa, rabbin, *président.*
Léon Provenzal, *conseiller.*
Raphael Ascoli, *id.*
Isaac Coriat, *trésorier.*
Salomon Vais, *secrétaire.*

LISBONNE.

MM. Moïse Amzalak, *président.*
Mark Sbruya, *trésorier.*
Joshua E. Levy, *secrétaire.*

BUCHAREST.

COMITÉ RÉGIONAL

1re Section.

MM. Abraham Halfon, *président du Comité.*
Israel Manoach, *vice-président.*
Hillel ben Manoach aîné.
Dr H. Hirsch.
Herman Gaster,

2e Section.

MM. Adolphe Weinberg, *vice-président.*
Emmanuel Rosenthal.
Herman Hornstein.
Elias-Joseph Cohen, *trésorier du Comité.*
Nissim Halfon.

3e Section.

MM. David Popper, *vice-président.*
Emmanuel Buchner.
Léon Menahem de Majo.
Isaïe Sabetey.
Antoine Lévy, *secrétaire-archiviste du Comité.*
M. Léopold Stern, *secrétaire-adjoint.*

BOTTUSCHAN.

COMITÉ RÉGIONAL

MM. Hillel Kahane, professeur, *président.*
J. Mendel Kestenbaum, *vice-président.*
Moses Leib Wahrman, *trésorier.*
Marcus Klarfeld.
Chajim Scheies.
Samuel Wohl.
Simon Bakal.

JASSY.

COMITÉ RÉGIONAL

MM. Jonas Byk, *président*.
Ahron Wechsler, *vice-président*.
David Lothringer.
M. Posner.
M. S. Goldbaum, *trésorier*.
Jacques Kaufman, *secrétaire*.
Julius Adolph, *secrétaire-adjoint*.
D. Wortman, *secrétaire pour le roumain*.

GIURGEWO.

MM. Dr Maurice Wertheimer, *président*.
W. Staadecker, *secrétaire*.
Aron E. Bochory.
Joseph Fokschaner.
M. L. Fokschaner.
Benjamin Franco.
Moïse Asper.
M. A. Eskenasi.
M. Jacowitz.
S. Grunberg.

ANDRINOPLE.

MM. Simon B. Nissim Effendi, *président*.
Nissim Avigdor, *vice-président*.
Joseph Chouhamy, *secrétaire*.
Mardochée Rodrik Effendi,
Moïse de Toledo.
Haïm B. Nissim.

CHOUMLA.

MM. Menahem Navon, *président*.
Haïm Farha, *vice-président*.
Haïm Lévi, *trésorier*.
Abraham Bassat, *secrétaire*.

LARISSE.

MM. Elie Raphael Fraggi, *président.*
Salom Saky, *vice-président.*
Moïse Abravanel, *trésorier.*
Joseph M. Besso, *secrétaire.*
Heskya E. Saky.
Elie A. Saky.

SMYRNE.

MM. Alexandre Sidi, *président.*
Dr Maimonide R. Levi, *secrétaire.*
Marco S. Levi, *trésorier.*
Léon Hacoen.
R. Joseph Hazan.
A. Calonimos.
Moïse Mordok.
Behor Hazan.
H. N. Polak.

BENGHAZY.

MM. Moïse de Salvador Lévy, *président.*
Elie Giuili, *trésorier.*
Joseph Lévy, *secrétaire.*
Haim Hassan.
Isaac Ticiuba.

PHILADELPHIE.

MM. Dr Samuel Hirsch, rabbin, *président.*
Isaac Long, *vice-président.*
B. H. Feustmann, *trésorier.*
B. Salinger, *secrétaire.*
A. Kaufmann.
Samuel Hecht.
M. Simon.
Abraham Goldsmith.

ADHÉSIONS

(9e LISTE).

PARIS

MM.

Aaron, Aron, boulevart Sébastopol, 98.
Abraham, Armand, rue Saint-Fiacre, 5.
Abraham, Edmond, rue du Sentier, 38.
Akar, Alfred, rue de Cléry, 19.
Akar, Silvain, rue de Cléry, 19.
Alcan, Edmond, rue Mazagran, 15.
Alexandre, Marx, professeur, rue de Fleurus, 1.
Alkan, Emmanuel, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 23.
Allmayer, Benny, rue Rambuteau, 26.
Allmayer, Hermann, rue Rambuteau, 48.
Anonyme, par M. Louis Meyer, rue Martel, 17.
Aron fils, Charles, rue de Grammont, 14.
Aron, Jules, boulevart Saint-Martin, 33.
Aron-Hauser, Adolphe, rue Richer, 26.
Aron-Hauser, Charles, rue de Cléry, 9.
Astruc, Léonce, rue de Richelieu, 92.

Baer, Maurice, élève de l'Ecole des mines, chez M. Isaac Lévy, rue du Faubourg-Saint-Denis, 23.
Balter, Hermann, Faubourg-Poissonnière, 155.
Bamberger, Henri, rue Drouot, 8.
Baumblatt, H., rue Poissonnière, 37.
Baumgarten, Abraham, rue d'Allemagne, 134 (La Villette).
Baumgarten, Léon, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 3.
Beaucaire, Alphonse, rue d'Aboukir, 68.
Beer, Salomon, rue Saint-Sulpice, 34.
Bénédict, Ernest, boulevart Sébastopol, 83.

Benjamin, Edmond, rue Mazagran, 9.
Bergson, Michel, comp. de mus., boulevart de Magenta, 154.
Berguem, Ernest, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 7.
Berlyn, Arnold, boulevart Sébastopol, 16.
Bernard, Félix, rue Turbigo, 35.
Bernard, Marc, rue Turbigo, 48.
Bernard, Mayer, quai de l'Hôtel-de-Ville, 60.
Bernheim, Benoît, rue Berger, 13.
Bernheim, Mme Henriette, rue du Caire, 6.
Bernheim, Jules-Jacques, rue Montmartre, 160.
Bernheim, Léon, rue des Bourdonnais, 14.
Bernheim, Mme Mathilde, rue du Sentier, 32.
Berr de Turique, A., quai Voltaire, 15.
Bickard, Adolphe, rue des Ecouffes, 7.
Bihn, Louis, rue Lafayette, 67.
Biquart, Abraham, boulevart de Sébastopol, 131.
Biquart, Baruch, boulevart de Sébastopol, 131.
Bloc, Georges, rue Richer, 23.
Bloch, Aron, rue des Blancs-Manteaux, 40.
Bloch, B.-A., passage Saulnier, 17.
Bloch, Gaston, boulevart Saint-Denis, 20.
Bloch, Gustave, boulevart Saint-Denis, 20.
Bloch, Isidor, rue Turbigo, 13.
Bloch, Jacob, rue Turenne, 45.
Bloch, Jules, rue d'Aboukir, 50.
Bloch, Léon, rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 1.
Bloch, Léopold, rue Jean-Jacques-Rousseau, 8.
Bloch, Louis, rue d'Aboukir, 54.
Bloch, Lucien, rue Jean-Jacques-Rousseau, 8.
Bloch, Moïse, rue des Marais, 46.
Bloch, Moïse, impasse Mazagran, 6.
Bloch, Paul, rue Turenne, 106.
Bloch, Salomon, rue des Filles-du-Calvaire, 5.
Bloch, Samuel, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 12.
Bloch, Simon, rue Jean-Jacques-Rousseau, 8.
Bloch de Vaugrand, Charles, rue Cadet, 12.

Blum, Elie, rue Vieille-du-Temple, 78.
Blum, Joseph, rue Turenne, 19.
Blum-Kauffmann, rue de Sévigné, 12.
Blum, Léopold, rue de la Verrerie, 4.
Blum, Moïse, rue d'Aboukir, 123.
Blum, Moïse, rue du Temple, 38.
Blumenthal, Charles, rue de Lancry, 38.
Bonheur, Armand, rue de Rivoli, 208.
Brisac, Jules, Faubourg-Saint-Denis, 24.
Brunswick, rue Richelieu, 29.
Brunswick, Simon, rue des Jeûneurs, 10.
Brunschwicg, Nathan, rue Montmartre, 80.
Brunschwig, Léonce, rue Quincampoix, 61.
Brunschwig, Samuel, rue Quincampoix, 61.
Brunschwig, Samuel, rue Aubriot, 5.

Caen, Gustave, rue Tiquetonne, 60.
Caen, Simon, rue du Sentier, 34.
Cahn, Abraham, rue d'Hauteville, 5.
Cahn, Alexandre, rue Saint-Martin, 147.
Cahn, Arthur, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 38.
Cahn, Emile, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 38.
Cahen, Bernard, rue d'Aboukir, 7.
Cahen, Mme Céline, rue des Petits-Hôtels, 3.
Cahen, Désiré, rue Saint-Fiacre, 12,
Cahen, Henry, rue Jean-Jacques-Rousseau, 37.
Cahen, Mme Ida, rue Rambuteau, 22.
Cahen, Isaac-Simon, rue des Blancs-Manteaux, 32.
Cahen, Joseph, rue de la Ferme-des-Mathurins, 40.
Cahen, Salvador, rue des Jeûneurs, 21.
Caïn, Albert, ingénieur civil, boulevart de Strasbourg, 23.
Cassela, Emmanuel, boulevart Sébastopol, 107.
Cattela, Léon-S., rue Taitbout, 16.
Castro, Charles, rue Blanche, 96.
Cerf, Alfred, rue Béranger, 12.
Cerf, Ernest, boulevart de Sébastopol, 59.

Cerf, Henri, boulevart Beaumarchais, 85.
Charles, Jules, rue des Bons-Enfants, 30.
Chaykowitsch, Abraham, rue des Quatre-Fils, 8.
Chaykowitsch, David, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 32.
Clivert, Jules, rue Montmorency, 20.
Coblence, Victor, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84 *bis*.
Coblentz, Gustave, rue Taitbout, 8.
Coblentz, Mayer, passage Saint-Avoye, 6.
Cohn, Samson, avocat à la Cour impériale, rue Richer, 42.
Créange, Edouard, rue Saint-Maur-Popincourt, 155.
Cremnitz, Georges, rue du Cardinal-Fesch, 4.
Cubain, Alfred, rue Portefoin, 14.

Dalsace, Eugène, rue du Mail, 12.
Dalsace, Maurice, rue Bergère, 23.
Dalsheimer, Gustave, rue Castex, 9.
Daniel, H., rue de la Verrerie, 11.
Dann, Hermann, rue des Martyrs, 16.
David, Bernard, rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.
David, Gustave, cité Trévise, 10.
Davids, Andrew, rue Montholon, 3.
Dennery, Mme Léon, rue de Mulhouse, 4.
Dennery, Sylvain, rue Rambuteau, 22.
Diedetheim, Emmanuel, rue des Petites-Écuries, 7.
Dillsheimer, D., rue de l'Echiquier, 8.
Dreyfus, Abraham, rue Laffitte, 26.
Dreyfus, Mme Alfred, boulevart Bonne-Nouvelle, 7.
Dreyfus, Auguste, rue des Martyrs, 50.
Dreyfus, Emile, rue d'Aboukir, 50.
Dreyfus, Isidore, rue de Bondy, 58.
Dreyfus, Isidore, boulevart du Prince-Eugène, 18.
Dreyfus, Léon, rue des Fossés-du-Temple, 34.
Dreyfus, Martin, rue des Jeûneurs, 35.
Dreyfus, Moïse, rue Charlot, 27.
Dumoulin, Louis, boulevart Sébastopol, 113.

Elias, David, rue Martel, 8 *bis*.

Engelmann, Samuel, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 13.
Ennery, M., rue du Temple, 187.
Etlin, Edouard, rue des Jeûneurs, 12.
Ettinghausen, Maurice, boulevart Sébastopol, 133.

Fabius, Auguste, rue Meslay, 35.
Federman, David, rue Charlot, 5.
Feist, Michel, boulevart Magenta, 146.
Feuchtwanger, Samuel, rue d'Hauteville, 1.
Finkel, Joseph, boulevart de Strasbourg, 43.
Flachfeld aîné, S., rue des Petites-Écuries, 55.
Flachfeld, Sigismond, rue des Petites-Écuries, 55.
Fleur, Jacques, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 34.
Foy, Gaston, rue de Trévise, 39.
Franc, Mayer, rue Coquillière, 41.
Francfort, J.-Hippolyte, rue d'Enghien, 26.
Franck, Amédée, rue de la Victoire, 41.
Franck, Camille, rue Montmartre, 33.
Franck, Elie, rue Montmartre, 33.
Franck, Georges, rue Montmartre, 33.
Fray, Alexandre, rue des Martyrs, 16.
Fribourg, Joseph, rue du Faubourg-Saint-Martin, 45.
Furtado, Mme veuve, rue de Monceaux, 28.

Gans, Marc, avenue de Neuilly, 45.
Gaudchaux, Nestor, rue Paradis-Poissonnière, 42.
Georges, Wilhelm, avenue de la Mothe-Piquet, 39.
Godchaux, Joseph, rue des Petites-Écuries, 10.
Goldner, Philippe, rue Grange-Batelière, 16.
Goldsmith, Lionel, rue de Metz, 16.
Gompertz, Ferdinand, rue Amelot, 44.
Gradwohl, Jules, rue Montholon, 13.
Gugenheim, Jules, rue des Jeûneurs, 32.
Gugenheim, Gustave, rue des Jeûneurs, 32.

Haas, Gerson, rue Davy-Batignolles, 33.
Haas, Gustave, rue du Temple, 71.
Haas, Isidore, rue Rambuteau, 22.

Haas, Salomon, rue Caffarelli, 18.
Hackenbrock, Maurice, boulevart du Temple, 30.
Halimbourg, Alphonse, rue Scribe, 5.
Halimbourg, Gaston, rue de Rocroy, 21.
Halimbourg, Jules, rue Coquillière, 41.
Haller, Eugène, rue du Roi-de-Sicile, 32.
Halphen, Myrtil, boulevart de La Villette, 165.
Hayem, Julien, avocat à la Cour impériale, rue du Sentier, 38.
Heilbronner, Alphonse, place de la Bourse, 9.
Hernsheim, Gustave, rue d'Aboukir, 85.
Hernsheim, Louis, rue d'Aboukir, 85.
Hernsheim, Maurice, rue d'Aboukir, 129.
Hernsheim, Victor, rue d'Aboukir, 85.
Herrmann, Nathan, boulevart Bonne-Nouvelle, 5 *bis*.
Herxheimer, G., rue Beauregard, 8.
Hesse, Arthur, rue d'Hauteville, 65.
Hesse, Isidore, boulevart de Sébastopol, 44.
Hesse, Paul, boulevart de Sébastopol, 44.
Heymann, Jacob, rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 1.

Isidore, Léon, rue Vivienne, 7.

Jacob, Eugène, rue Rambuteau, 56.
Jacob, Jules, rue de Turbigo, 16.
Jacobi, Henri, rue Saint-Martin, 192.
Jacobson, Désiré, rue du Sentier, 36.
Jacobson, Gérard, rue Montmartre, 56.
Jacobson, Mme veuve, rue du Sentier, 36.
Jonas, Henry, rue du Sentier, 34.

Kahn, Henri, rue Saint-Martin, 331.
Kahn, Joseph, rue Barbette, 2,
Kahn, Joseph, boulevart du Temple, 18.
Kahn, Moïse, rue Lécuyer, 7.
Kahn, Samuel, rue du Petit-Carreau, 33.
Kastor, Mme Louise, avenue de Neuilly, 45.
Kastor, S.-W., avenue de Neuilly, 45.

Digitized by Google

Katz, Léon, rue de la Jussienne, 20.
Katz, Victor, Faubourg-Saint-Denis, 55.
Kaufmann, Mlle Berthe, boulevart Bonne-Nouvelle, 7.
Kaufmann, Mme Jules, boulevart Bonne-Nouvelle, 7.
Kaufmann, Raphaël, rue Cler, 3.
Kleeberg, Adolphe, rue du Château-d'Eau, 98.
Klein, Jacques, rue de la Verrerie, 36.
Klotz, Mme Victorine, place des Victoires, 4.
Kohn, Rudolphe, rue Saint-Lazare, 10.
Kopenhague, Léopold, rue de Rivoli, 75.
Kuhn, S., passage des Petites-Écuries, 20.

Lambert, Bernard, rue Neuve-Bourg-l'Abbé, 8.
Lambert, Ferdinand, rue d'Argout, 66.
Lambert, Maurice, rue du Bouloi, 26.
Lambert, Narcisse, rue du Cloître-Saint-Jacques, 3.
Lambert, Théodore, rue du Delta, 14.
Lazard, Meyer, rue d'Aboukir, 7.
Lazard, Michel, rue de Flandre, 159 (La Villette).
Leder, Léon, passage Pecquai, 7.
Lehmann, Raphael, Faubourg-Saint-Denis, 38.
Léopold, Lion, dir. de l'Ecole is., r. des Hospitaliers-St-Gervais.
Léopoldi, Daniel, rue des Enfants-Rouges, 8.
Léopoldi, Jules, rue Sainte-Appoline, 9.
Lesser, Samuel, cité Trévise, 10.
Leven, Mlle Amélie, rue de Trévise, 30.
Levis, Harry, rue Lafayette, 83.
Lévy, Adolphe, rue Salomon-de-Caux, 4.
Lévy, Albert, rue Montmartre, 6.
Lévy, Alexandre, rue de l'Entrepôt, 6.
Lévy, Bernard, rue Saint-Sauveur, 76.
Lévy, Bernard, avenue de la Grande-Armée, 23.
Lévy, David, rue de la Cossonnerie, 3.
Lévy, Eugène, rue Rambuteau, 35.
Lévy, Hector, rue de Rivoli, 104.
Lévy, Henri, rue Charlot, 23.

Lévy, Isaac, rue d'Aboukir, 103.
Lévy, Isaac, rue du Faubourg-Saint-Denis, 23.
Lévy, Isidor, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 29.
Lévy, Jules, rue Salomon-de-Caux, 4.
Lévy, Léon, rue d'Hauteville, 33.
Lévy, Léon, rue Vieille-du-Temple, 27.
Lévy, Léon, boulevart Saint-Martin, 37.
Lévy, Louis-Philippe, rue Simon-le-Franc, 9.
Lévy, Nephtali, rue de Mulhouse, 8.
Lévy, Mayer, rue des Marais, 93.
Lévy, Maurice, avenue de Saint-Mandé, 46.
Lévy, Michel, rue Saint-Marc, 20.
Lévy, Mme R., rue de Mulhouse, 8.
Lévy, R.-J., rue d'Hauteville, 33.
Lévy, Samuel, rue Lafayette, 70.
Lévy, Simon, rue Greneta, 4.
Lévy, Mme veuve, rue de Rivoli, 104.
Lion, Richard, rue de Provence, 78.
Lion, Mme veuve, Faubourg-Saint-Denis, 22.
Lipman, Emile, rue Martel, 14.
Lippmann, Moïse, rue Vieille-du-Temple, 67.
Lob, Moïse, rue Lamartine, 46.
Lyon, Louis, place de la Bourse, 9.

Malherbes, Alphonse, rue Montmartre, 128.
Mantoux, Haymann, rue de l'Oseille, 7.
Mantout, Sylvain, rue Laffitte, 9.
Marx, Alfred, rue de Paradis-Poissonnière, 1 *bis*.
Marx, Arthur, rue Montaigne, 16.
Marx, Isidore, boulevart Sébastopol, 48.
Marx, Léopold, rue de l'Entrepôt, 30.
Mauritz, Bernard, rue des Martyrs, 90.
May, Alexandre, rue du Petit-Lion, 19.
Mayer, David, rue de la Chaussée-d'Antin, 10.
Mayer, Emile, rue Richer, 30.
Mayer, Ernest, Grande-Rue, 155 (Vaugirard).

Mayer, Jacob, rue de Tracy, 6.
Mayer, Justus, place de la Bourse, 10.
Mayer, Léonce-Ernest, rue de Provence, 5.
Mayer, Léopold, rue Jean-Jacques-Rousseau, 19.
Mayer, Maurice, cité Trévise, 1.
Mayer, Narcisse, rue Pierre-Lescot, 5.
Mélèse, Gustave, rue du Faubourg-Saint-Denis, 23.
Mendelsohn, Théodore, Faubourg-Saint-Denis, 43.
Merzbach, Samuel-Saül, rue du Temple, 94.
Meyer, Mlle Emma, boulevart Bonne-Nouvelle, 26.
Meyer, Mlle Isabelle, boulevart Bonne-Nouvelle, 26.
Meyer, Mlle Marie, boulevart Bonne-Nouvelle, 26.
Michel, Philippe, boulevart Saint-Michel, 16.
Moch, Mme Bernard, rue Rambuteau, 13.
Moch, Jules, rue Paradis-Poissonnière, 20.
Monteaux, Emile, Palais-Royal, 70.
Montefiore, Edouard, rue Las-Cazes, 7.
Moritz, Adolphe, rue Paradis-Poissonnière, 29.

Naura, Maurice, rue Lafayette, 78.
Noerdlinger, Nephtali, m. Ad. Schloss et Cr, Faub.-Montmart., 17.
Nettre, Bérard, rue d'Aboukir, 64.
Nettre, Charles, rue Lafayette, 73.
Nettre, Mayer, rue d'Aboukir, 64.
Neuburger, J.-W., rue d'Enghien, 43.
Neymarck, Alfred, rue Saint-Georges, 41.

Oberdorffer, Hugo, boulevart Magenta, 51.
Ochsé, Albert, boulevart Magenta, 80.
Ochsé, Mme Alice, boulevart Magenta, 80.
Offenstadt, Jacob, rue de Saintonge, 46
Oppenheim, Alfred, rue d'Aboukir, 37.
Oppenheim, Emile, rue d'Aboukir, 64.
Oppenheim, L.-C., rue Lafayette, 109.
Oppenheim, Mlle Pauline, rue de Cléry, 21.
Ottenheim, Bernard, boulevart du Prince-Eugène, 66.
Oury, Benjamin, boulevart de la Contrescarpe, 14.

Penha, Gustave de la, rue d'Hauteville, 23.
Pereyre, Fulbert, rue Lafayette, 61.
Perles, Lazare, rue de la Jussienne, 21.
Picard, Maurice, rue des Jeûneurs, 31.
Picard, Myrtil, rue Charlot, 22.
Picart, Léon, rue des Petites-Écuries, 19.
Pignon, Emmanuel, rue de Provence, 16.
Platt, Louis, rue Grange-Batelière, 18.
Pohl, J., boulevart Sébastopol, 131.
Pontremoli, Salvador, boulevart de Strasbourg, 43.
Popert, Adolphe, rue du Temple, 51.
Premsel, Benny, rue d'Aumale, 18.

Rose, L., rue du Faubourg-Saint-Martin, 34.
Rosenberg, Philippe, rue de Provence, 21.
Rosenwald, Emile, rue du Caire, 9.
Rottembourg, Emmanuel, passage Sainte-Avoye, 8.
Rouff, Maurice, boulevart Saint-Germain, 54.
Salomon, Hippolyte, rue de Saintonge, 64.
Salomon, Nathan, boulevart Saint-Denis, 5.
Salvador, Fernand, rue de Cléry, 36.
Samuel, Mayer, rue du Temple, 54.
Sarasin, Emmanuel, rue du Château-d'Eau, 37.
Sauphar, Isidor, rue Mazagran, 3.
Schaier, Edouard, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 10.
Schloss, Meyer, rue Grange-Batelière, 13.
Schmitt, Henry, rue des Petites-Écuries, 10.
Schmoll, Henry, rue Lafayette, 132.
Schmoll, Mme Pauline, rue d'Hauteville, 17.
Schneider, Théophile, rue des Canettes, 5.
Schwab, Mme Adèle, boulevart Sébastopol, 109.
Schwab, Arnold, rue du Parc-Royal, 5.
Schwabacher, Maurice, rue du Faubourg-Montmartre, 59.
Schwarzschild, Emile, maison Lehman, rue Meslay, 47.
Schwob, Marc, rue Charlot, 1.
Seegmaman, Emile, rue Labruyère, 20.

Seeligmann, Auguste, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Simon, Ernest, rue de Rivoli, 170.
Simon fils, Moïse, rue d'Enghien, 8.
Siskind, Philippe, rue de Fourcy, 9.
Sloog, L.-J., rue Rossini, 16.
Sriber, Alphonse, rue Turbigo, 18.
Stern, Jacob, rue Montmartre, 15.
Stern, Michel, rue Neuve-Bourg-l'Abbé, 8.
Strauss, Alfred, rue de Rambuteau, 83.
Strauss, Henry, rue du Temple, 71.

Trénel, Théodore, rue Béranger, 10.
Trèves, Georges, rue du Sentier, 16.

Van Biema, Jacques, rue des Petites-Écuries, 9.
Vanderheym, Chéri, rue Rossini, 10.

Weill, Alexandre, rue Sedaine, 56.
Waël, Charles, boulevart Poissonnière, 22.
Wahl, Charles, rue des Deux-Portes-Saint-Jean. 1.
Wahl, Ernest, boulevart Beaumarchais, 109.
Wald, Gustave, cour des Petites-Écuries, 8.
Weidenbach, Julien, rue du Temple, 56.
Weidenbach, Louis, rue Vieille-du-Temple, 65.
Weill, Jacques, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 37.
Weil, Nathé, rue du Faubourg-Poissonnière, 56.
Weill, Albert, rue Poissonnière, 20.
Weill, Isaïe, rue Blondel, 5.
Weill, Joseph, rue de Miromesnil, 54.
Weill, Raphaël, rue Volta, 8.
Weiller, Louis, rue Saint-Antoine, 178.
Weiss, Salomon, rue d'Hauteville, 32.
Wellhoff, Martin, rue Charlot, 67.
Weyl, Jules, rue de Cléry, 9.
Wisner, Maurice, rue Neuve-des-Petits-Champs, 39.
Witsenhausen, Alfred, rue de Marseille, 6.
Wittkowski, Michel, rue Béranger, 7.

Wolf, A., boulevart de Neuilly, 92.
Wolf, Benoît, rue Bourg-l'Abbé, 10.
Wolf, Lazare, rue Bourg-l'Abbé, 10.
Wolff, David, rue de Rivoli, 82.
Wolff, Julius, rue des Jeûneurs, 21.
Wormser, Ernest, rue Montmartre, 54.
Wormser, Maurice, place Cadet, 31.
Wulff, Zabulon-Elie, hôtel du Commerce, passage du Saumon.

Zweigbaum, Jacques, rue de Trévise, 30.

DÉPARTEMENTS

ALAIS

MM.
Dreyfuss, Louis, prof. au lycée.

ANGOULÊME

Ullmann.

ALTKIRCH

Meyer, Moïse.
Netter, Abraham.
Wolf, Jacques.
Wolf, Lazare.

BELFORT

Spire, Prosper, s.-intend. milit.

BERGHEIM

Hallel, S., instituteur.

BISCHWILLER

Weil, Lion.

BLOTZHEIM

Weil, Élie.
Weil, Samuel.

BORDEAUX

Avigdor, Félix.
Lefraise.

BOULOGNE-S.-S.

MM.
Blum, Joseph, ministre off.
Créange, Siméon.
Dennery, Raphaël.
Francfort, Benjamin.
Marx, Félix.
Worms, Abraham.
Wuillaume, Me Louise.

CHARTRES

Francfort, Léopold, ch. de la lég. d'hon., ingén. des p.-et-ch.

CHATEAU-PORCIEN

Cahn.

CHAUMONT (HAUTE-MARNE)

Goguenheim, Émile.

ÉPINAL

Dalsace, Fréd., s.-insp. des for.

ÉTAIN

Lévy, Nathan.

FONTAINEBLEAU

Lévy, Aron-Emmanuel.

GUEBWILLER

MM.
Bloch, Benoit.
Bloch, Charles.
Bloch, Henry.
Bloch, Joseph.
Bloch, Salomon.
Bloch, Salomon d'Isaac.
Bloch, Samuel.
Didisheim, Israël.
Dreyfus, Abraham.
Dreyfus Benoît.
Dreyfus, Cerf.
Dreyfus, Elie.
Dreyfus, Jules.
Gugenheim, ministre officiant.
Hemerdinger, Joseph.
Lehmann, Jacques.
Lévy, Gabriel.
Lévy, Lazare.
Meyer, Jacques.
Roos, Lion.
Weil, Gabriel.
Weyl, Eliachim.

HAGUENAU

Liebschutz, Benoît.
Samuel, Jules.

HATTEN

Cahn, Anselme.
Cahn, Léopold.
Weil, Marx, com. adm.

HEGENHEIM

Bloch, Isaac.
Levaillant, Adolphe.
Level, Jacques, pens. de l'Etat.
Lévy, Jules.
Netter, instituteur.
Schmoll fils, Salomon.

HELLIMER

Lévy, Henry, prés. de la com.

LA MARCHE

Dreyfus, ministre officiant.

LA QUEUE-EN-BRIE

Me Vandevelde, dir. des postes.

LAUTERBACH

MM.
Dreyfus, Wolf.

LIXHEIM

Bloch, Léopold.

MARSEILLE

Tedeschi, Abraham-Samuel.

METZ

Dennery, Silvain.
Lion, Alexandre.
Lippmann, David, m. du consis.
Weil, Léon, s.-i. à la m. des tab.
Worms, Fleury, m. du consist.
Worms, Théop., s.-int. mil.-adj.

MONTPELLIER

Fribourg, G., dir. des tr. télégr.
Hertz, Emile, capitaine à l'école régimentaire du génie.
Lévi, J.

MULHOUSE

Bernheim, les fils de Marc.
Haas, Aron.
Wahl-Sée, Jules.

NANCY

Aaron, Marx.
Beer, Alfred.
Cahen, Edouard.
Goudchaux-Picard, Henry.
Hémardinquer, Prosper.
Lajeunesse, Me veuve Caroline.
Lajeunesse, Maurice, avocat.
Libermann, grand-rabbin.
Lévi, Léopold.
Lévy, Louis.
Nathan, Henry.
Nathan, Hippolyte.
Picard, C.
Salmon, Félix.
Séligmann-Lui, Émile.
Weiller, Paul.
Weiller-Lévy, David.
Wolff, Salomon.

NICE

Rheims, Arthur.

Digitized by Google

NIMES

MM.
Carcassonne, Léon, doct.-méd.
Crémieux, Léon, huissier.
Milhaud, Moïse.

ORLÉANS

Moyse.

PUTTELANGE

Cahen, Maurice.
Hesse, Simon-Michel.

RAMBERVILLERS

Picard.
Spire, Edouard, notaire.

ROUEN

Blum, Armand.

SAINT-ÉTIENNE

Hesse, Alexandre.
Hildesheimer, Bernard.
Lob, Nephtalie.

SAINT-LOUIS

Weill, Émile.

SAINT-MAUR

Mayer.

SCHALBACH

Bloch, Samuel.

SEPPOIS-LE-HAUT

Bloch, Isaac.
Schmoll, Cerf.

MM.
Weill, Jacques.
Weill, Salomon.
Weill, Samuel.

STRASBOURG

Cahn, Samuel.
Franck, Jules.
Loeb, Zadoc, ministre officiant.
Weill, Albert.
Weill, Emile.

THIONVILLE

Salomon, Isidore, rec. de l'enreg.

UFFHOLTZ

Bernheim, Isaac.
Bloch, Robert.
Dreyfus, Samuel.
Katz, Jules.
Weill, David.

VAUVILLERS

Gogenheim, Salomon.

VERSAILLES

Lyon, Édouard, chev. de la lég.-d'hon., cap. en pr. au 1er rég. d'artil. monté de la garde imp.

WALDWISSE

Haas, Jacob, prés. de la com.

WINTZENHEIM (H.-R.)

Bernard, Nathan.
Ebstein, Bernard.

ALGÉRIE

ALGER

MM.
Abensour.
Abou, huissier.
Bedjai, David.
Benisti, Salomon.
Chudaka, Léon.
Fiorentino, Émile.
Lévy, Charles.
Lévy, Louis.
Médioni fils, J.
Mendez, Frédéric.

MM.
Moyse, Léon, memb. du consist.
Soucy, David.
Tabet, Moïse d'Ab., m. du cons.
Tubiano, Samuel.

BONE

Boccara, Élie.
Lehmann, Jules, professeur.
Lehmann, Nathan, professeur.

DELLYS

Moally, Salomon.

ALLEMAGNE

ALSHEIM

MM.
David, Ferdin., prés. de la com.
David, Simon.
Marx, professeur.
Oppenheim, Joseph.
Oppenheimer, Henri.
Oppenheimer, Simon.

ANSBACH

Kraemer, Simon, prof.

BERLIN

Abel, Dr.
Abel, E.
Aub, Dr, rabbin.
Caro, Jules.
Caro, Louis.
Edel, Ferdinand.
Elkan.
Feilchenfeld, David.
Flatow, Bernard.
Friedlænder, H.
Goldberger, J.-F.
Goldschmidt, W.
Gülzow, Simon.
Gumbinner, Dr M., c. de santé.
Heilmann, Maurice.
Hirscherg, Dr M.
Hirschberg, Hermann.
Israël, Jacob.
Itzigsohn, J.
Joachimsthal, Louis.
Kauffmann, Herrmann.
Lazarus, Dr, professeur.
Loewenstein, Michael.
Littauer, Salomon.
Mossner, doct. en dr., avocat.
Nathan, Wilhelm.
Neumann, Dr, cons. munic.
Neumann, J.
Oppenheim, N.
Philippsborn, R.
Raphael et Cie.
Raussnitz, Hirsch.
Rosenberg, Adolphe.

MM.
Skolny, Jules.
Skolny, Rodolphe.
Weistein, Wilhelm.
Wertheim, Th.
Wollheim, César.

BIRNBAUM

Bernhard, Ephraïm.
Drucker, Samuel.
Marens, Isidore.
Mendelsohn, Robert.
Pinner, Bendix.
Soldin, Jacob.
Stargard, Lazare.
Strich, J.-M.
Tietz, J.-J.

BISCHOFSHEIM

Baer, A.-K.

BRUHL

Cosmann, Abraham.

CASSEL

Adler, Dr Lazare, gr. rabbin.
Aschrott sen., H. S.
Goldschmidt, Edouard.
Goldschmidt, Mme Johanna.
Goldschmidt, Ruben-Elias.
Goldschmidt, Ruben-Samson.
Goldschmidt, Samson-Selig.
Horschitz, Maurice.
Katz, Sandel.
Kaufmann, Maurice.
Traube, Nathan.
Wallach, Jacob-E.

CHODZIESEN

Lewin, Abraham.

COLBERG

La Communauté israélite
Hebra Kadischa.
Goldschmidt, Dr, rabbin.

Digitized by Google

COLOGNE

MM.
Bielefeld père.
Bielefeld, Saly.
Cahn, Abraham.
Cahn, Gustave.
Callmann Hermann.
Eltzbacher, Jules.
Eltzbacher, J.-J.
Falk, M.
Franck, Jacob.
Fried frères.
Harff, Jules.
Heumann, David.
Klein, Dr.
Levinsohn, Louis.
Lœwenstein, Édouard.
Hertz, Abraham.
Heymann, J.-L.
Hoffmann, Samuel.
Marx frères.
Mendel frères.
Merfeld et Herz.
Neuburger, Maier.
Neuburger, N.
Ochsé, Louis.
Oppenheim, baron Abraham.
Oppenheim, baron Simon.
Pollitz, Jacob.
Rothschild, J.
Rubensohn, Samuel.
Schwab, Dr.
Simon, S.
Spitz, Jacob.
Steinert, Louis.

DANZIG

Rottenburg.

DEUTZ

Deilken, A.-H.

DEUX-PONTS

Élias, Élias.

DRESDE

Mendelsohn-Verein.
Bondi, Me Clara.
Beer, doct. B.
Elimeyer, Maurice.
MM.
Meyer, Joseph, prés. de la com.
Meyer, M.-A., cons. de com.
Landau, Dr W., grand rabbin.

DUSSELDORF

Ahrweiler, Léopold.
Auerbach, L.
Auerbach, S.
Bacharach, L.
Cahen, Benedict.
Cohen, Jacob,
Dalberg, M.-A.
Feilchenfeld, Dr L., rabbin.
Fleck, Daniel.
Geisenheimer, M.
Geisenheimer, S.
Goldschmidt, A.
Gottschalk, Philippe.
Grünewald, S.
Haas, Moses.
Heller, L.
Hendrix, L.
Herzfeld, Léonard.
Heymann, David.
Heymann, J.
Jonas, A.
Jonas et Lœwenstern.
Manes, Isaac.
Manes, Jules.
May, S.
Perlstein, G.-P. van.
Philippson, L.
Pollitz, Léo.
Prag, Mme veuve S. H.
Reifenberg, A.
Reinhold, M.
Rosenberg, Isaac.
Ruthenburg, M.
Ruthenburg, Me veuve.
Sachs, Dr B.
Scheuer, Jacob.
Scheuer, Léonard.
Seelig, Maurice.
Simon, Jacob.
Simons, Jacob.
Simons, K.
Simons, Michel.
Spanier, E.

MM.
Stern, Adolphe.
Sternfeld, S.
Wolff, doct. en droit, avocat.
Wolff, Joseph.

EDENKOBEN

Heydenreich, Charles.
Loeb, Benjamin.
Mayer, E.
Wolff, Benjamin.
Wolff, H.-H.
Wormser, Samuel.

EMMENDINGEN

Bloch, Dr.
Bodenheimer, professeur.
Haas, Liebmann.

GILGENBURG

Raczinski, I., prés. de la com.

GLEIWITZ

Hausdorff, Marens.
Luft, M.
Münzer.
Rappaport, D. B.
Trepplowitz, Sigismond.

GLOGAU

Berliner, Dr M.
Bredig, Maurice, pr. de la com.
Bredig, Max.
Brunn, Louis.
Feilchenfeld.
Flatau, Maurice.
Frænkel, S.
Friedlænder, Maurice.
Friedlænder, Sigismond.
Gabriel, Dr M.
Getzel, Bernard.
Gottschalk, Gustave.
Glück, Wilhelm.
Hahn, Jacob, adm. syn.
Hannach, Adolphe.
Heymann, M.
Hirschbach, Louis.
Hirschel, Sigismond.
Hollstein, Maurice, cons. mun.
Kempner, Léopold, cons. de com.

MM.
Kempner, Max.
Kristeller, S.
Kronecker, Herzel.
Kronheim, Valentin.
Kuttner, Maurice.
Landsberger, Emm., adm. syn.
Lehfeld, Wilhelm, cons. de com.
Lévy, Jules.
Lévy, Maurice.
Lévy, Zacharie.
Levysohn, Dr M.
Mamlok, Édouard.
Mandowsky, S.
Mathias, L.
Meyer, Dr M.
Moses, M.
Oppler, P. F.
Ostertag, F.
Munck, Dr prof.
Peiser, Jacob.
Peissach, Emmanuel.
Peissach, L., adm. synd.
Pincus, L.
Pinner, M.
Pollack, M., Dr M.
Reisner, H., prés. du cons. mun.
Sachs, R.
Samuel, Alexandre.
Schick, J.
Schlesinger, J.
Story, M.
Teichmann, E.
Troplowitz, H.
Weinstein, E., adm. syn.
Zedner.

GOERLITZ

Pollack, Simon.

GRATZ

Guttmacher, E., grand rabbin.

GROSDORF

Rothe, Israël.

GROSMUNCHE

Oppenheim, Baer-A.

HAMBOURG

Meyer, Hermann.

HAMMELBURG

MM.
Meyer, Jules.

HOERINGHAUSEN

Adler, Baruch.
Bickhard, Elias.
Lazarus, Marcus.
Lœwenstern, Jacob.

INTERBURG

Arnold, Henri.
Eichelbaum, Salomon.
Lehman, Joseph.
Schidorsky, Bernard.
Sommerfeld, N.
Weinstein, Benjamin.
Wulff, Maurice.

JAROCIN

Aron, Ador.
Bloch, S.-M., rabbin.
Boroszek, Samuel.
Brenner, Philippe.
Englaender, Louis.
Gerechter, Jacob.
Glogowski, Samuel.
Goldring, Magnus.
Hirsch, Moïse.
Joachimezik, Louis.
Kaiser, F.
Krause, Michel.
Krotowsko, F.
Lasker, David.
Leisner, Abraham.
Marciak, Samuel.
Peiser, Abraham.
Pietrkowski, Jules.
Schreyer, Jacob.

JULIERS

Hirsch, B.
Mayer, B.
Mayer, H.
Stern, J.

KOENIGSBERG

Lazar, Hartvig.

KIEFERSTAEDTEL

Wischnitz, Aron.

LANDAU

MM.
Dr Grünbaum, rabbin.

LANDSBERG-S.-WARTHE

Burchardt, Benny.
Pincussohn.
Treitel, Jules.

LAUPHEIM

Waelder, rabbin.

LICHTNAU

Archenhold fils, S.

LIEGNITZ

Baruch, Jules.
Beer, Benjamin.
Beer, Hirsch.
Beer, Max.
Beer, Théodore.
Bruck, H.
Buchholz, D.
Cohn frères.
Cohn, Louis.
Cohn sen, Maurice.
Cohn et Rosenberg.
Cohnstadt, David.
Deutschmann, S.
Frankel, Samuel.
Heinemann, Jules.
Judassohn, M.
Katz, E.-Alexandre.
Krieg frères.
Krimmer, W.
Landsberg, Dr M., rabbin.
Levin, Adolphe.
Levin, Marcus.
Littauer, R.-S.
London, Ferdinand.
Meyer frères.
Neisser, Philippe.
Oliven, S.
Pollack, Louis.
Prager, cons. mun.
Prager, Félix.
Rawitster, cons. de com.
Rosenberg, Simon.
Schneider, Ignace.
Stahl J.

Digitized by Google

MM.
Steinfeld, Sigismond.
Süssbach, Dr M.
Warschauer, Louis.
Wiener, Charles.
Wiener, W.

P. LISSA

Elkusch, Albert.
Getzel, Albert.

LOSLAU

Kirchner, S. H.

MAYENCE

Asch, Isidore.
Bing, Léopold.
Bondi et Lob.
Cahn, Bertram.
Carlebach, Charles.
Cohn, David.
Cohn, Dr Elias, rabbin.
Deutsch frères.
Feïst, Émile.
Friedberg, Charles.
Friedmann, Lazare.
Fulda, Joseph et Nathan.
Ganz et Ce, Benjamin.
Goldschmidt, Joseph.
Goldschmidt, Nathan.
Goldschmidt, S.-B.
Goldschmidt jr, Samuel.
Haas, Martin.
Hamburg frères.
Hamburg, Louis.
Hecht, Albert.
Heidenheimer, Louis.
Herz, Jacob.
Hirsch, Georges.
Hirsch, Jacob.
Hirsch, Joseph.
Hochheimer, Bernard.
Hochheimer, B.-A.
Koch frères.
Leoni, Bernard.
Léoni, Léo.
Lévi et fils, A.
Liebmann, C.
Lorch, Léo.
Marx, Adolphe.

MM.
Mayer, A.
Mayer, B.-J.
Mayer, Martin.
Model, M.
Mohr, J.
Nachmann, A.
Nachmann jr, Philippe.
Nathan et Ce, B.
Niederwiesen, G.
Oppenheim frères.
Pfann et Ce.
Reinach, H.
Reinach, Léo.
Reinach, Michel.
Saaler, S.
Salomon, Auguste.
Salomon, Bernard.
Salomon, David.
Salomon, Gottfried.
Schwab, B.
Strauss, Salomon.
Vohsen, S. E.
Weismann, E.
Weismann, Isidore.
Weismann, Martin.
Weller, Isaac.
Weller, Léo.

MOSBACH

Adler et Gotthilf.
Dilsheimer, S.
Rothschild, Nathan.
Siegel, Falk.
Siegel, J.-H.
Siegel, Samuel.

MUNSTER

Alsberg, Abraham.
Feibes, J.-M.
Itzig, Henri.
Mesdic, J.
Moos, Auguste.
Steinberg, J.
Sutro, Abraham, grand rabbin.

ODERNHEIM

Le Comité de bienfaisance.
Maas, Abrah., prés. de la com.

OPPELN

MM.
Danziger, V.
Ebstein, H.
Friedlænder, Siegfried.
Kassel, A.
Kassel, S.
Lichtwitz, S.
Münzer, J., prés. de la com.
Münzer, Léopold.
Prinzheim, H.
Rosenthal, V.
Wallfisch, A.
Wiener, Dr A., rabbin.

POSEN

Elkeles, Isaac.
Jaffé, Hirsch.
Jaffé jr, Louis.
Kuczynski, Heymann.
Lévy, H. J.
Marcus, Heymann.
Orenstein, Simon.
Remak, H. J.

ROGASEN

Bradt, Hermann.
Bradt, Michel-Abraham.

MM.
Geballe, Jules.
Hirschberg, Michel.
Kœnig, professeur.
Kœnigsberg, Salomon.
Lœwe, Joseph.
Taendler, Samuel.

SAMOCZIN

Seligsohn, Pincus.

SCHMIEGEL

Fürst, Théodore.

SCHNEIDEMUHL

Munck, P.

SCHRIMM

Reisner, Maier.

SOLINGEN

Toppel, Gustave.

STEINBACH

La Communauté israélite.

STORNDORF

La Communauté israélite.

ANGLETERRE

LONDRES

MM.
Emanuel, Lewis.
Joseph, Abraham.
Hyam, David.
Kossmann, J.
Rothschild, Louis-Meyer.

LIVERPOOL

Ahlborn, A.
Aronsberg, M.
Barnard, B.
Barnett, baron.
Barnett, Philippe.
Barnett, P.-L.
Barnett, Rev. R.
Benas, A.

MM.
Benas, L.
Benas, baron Louis.
Benas, P.
Berliner, J.
Berrick, B.
Cohen, G.
Cohen, Isaac.
Davidsohn, J.
Davis, L.
Elkin, Rev. M.
Elleson, A.
Fraenkel, Salomon.
Goldberg, J.
Gollin, B.
Hamerstein, M.
Harris, A.

MM.
Harris, J.
Harris, Jules.
Hart, N. S.
Heilbut, M.
Hollander, J.
Hoffnung, A.
Hoffnung, J.
Hyman, M.
Jacobs, S.
Kortosk, M.
Krassbauer, M.
Lazarus, J.
Levine, J.
Levy, Bernard.
Lewis, Dr S.
Liebschutz, Aaron.
Liebschutz, A.
Lipman, Moses.
Marks, L.
Moses, B.
Moss, J.
Moss, Saül.

MM.
Myers, S.
Nelson, Bd.
Nelson, E.
Nelson, J.
Prag, Rev. J.
Reis, J.
Rensberg, H.-E.
Robinson, R.
Saber, J.
Sagar, M.
Salomon S.
Samuel, Mark.
Samuel W.
Silver, H. M.
Stankie, G.
Stern, D.
Stern, S.
Yates, A.-E.
Yates, G.-S.

MANCHESTER

Pariente, Moses.

AUTRICHE

MM. VIENNE
Apfel, S.
Singer, Adolphe.

BIELITZ

Moldauer, Wolff.

MM
Pollak, Maurice.

TRIESTE

Rocca, Auguste.

BELGIQUE

MM. BRUXELLES
Bauer, consul de Grèce.
Prins, Adolphe, avocat.

LIÉGE

M. Hirsch, prés. de la com.

BRÉSIL

RIO-JANEIRO

MM
Bernardino, Alex.-Mathias.
Bloch, Marcos.
Bloch, Maurice.
Boom, M.-M.
Cahn, Lion.

MM.
Dreyfuss, Lion.
Naura, M. et Cⁱᵉ.
Rosenvald, Marcos.
Schmoll, A.-S.
Senior, S.
Worms, Lion.

Digitized by Google

Communauté marocaine.

MM.

Abecassis, Abraham.
Abecassis, Isaac.
Abecassis, Samuel.
Azulay, Hayn.
Calfon, David.
Calfon, Moïse.
Lévy, Fortuné.
Lévy, Joseph.
Lévy, Salvador.
Malca, Juda.
Sotto, Joseph.

CAMPINAS

Julio, Miguel.
Lévy, Raphaël.

JUIZ-DE-FORA

MM.

Lévy, Alexandre.

PARA

Abudarham, Samuel, président de la communauté.

PERNAMBUCO

Flach, Isidore.
Isaac, Jules.
Klein, Nathan.
Meyer, Samuel.
Silberstein, Heyman.
Weill, Maurice.
Wolff, Michel.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CINCINNATI

MM.

District Grand-Lodge n° 2, I. O. Bnai-Brith.

LOS ANGELES (CALIFORNIE).

Benjamin, Slon.
Coblentz, Joseph.
Cohn, Bernard.
Cohn, Isidore.
Cohn, Nathan.
Edelman, Aron-W., rabbin.
Fleishman, Herman.
Garcia, Ignace.
Griffin, Dr John S., chir.
Hellman, Herman-W.
Hellman, J.-M.
Jacoby, Herman.
Kalisher, Wolf.
Katz, B.
Kewen, avocat.
Kremer, Morris.
Laventhal, Elias.
Laventhal, Joseph.

MM.

Lazard, Salomon.
Loeb, Léopold.
Lévy, Michel.
Lewis, H.-C.
Meyer, Constant.
Meyer, Eugène.
Meyer, Samuel.
Newmark, Joseph.
Norton, Moïse.
Norton, Samuel.
Polasky, Louis.
Prager, Samuel.
Sanchez, Thomas, ex-sheriff.
Schlesinger, Jacob.
Simon, Bernard.
Wartenberg, Henry.

PHILADELPHIE

Goldschmidt, Abraham.
Hirsch, Jonas.
Rheinstein, M.
Rosembaum, Moïse.
Strause, Philippine.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

PANAMA

M. Eder, Henrique-M.

HONGRIE

MM. PESTH

Abeles, David.
Abeles, Emanuel.
Abeles, Louis.
Abeles, Maurice.
Altschul, Simon.
Bacher, Simon.
Barkan, Maurice.
Barnay, Ignace, sec. de la com.
Basch, Charles.
Bauman, Sigismond.
Beinhauer, Jacques.
Beitscher, Nathan, min. off.
Békessy, M.
Bergel, Samuel.
Berger, David.
Berger, Philippe.
Bergl, Louis.
Blau, Joseph.
Bloch, Maurice.
Blœde frères.
Braun, Aron.
Breuer, A.
Brody, Sigismond, Dr en dr.
Buchbinder, Samuel.
Burcan, Maurice.
Deutsch, Maurice.
Deutsch, Siméon.
Droza, Sigismond.
Drucker, Maurice.
Ehrlich, Salomon.
Ehrlich, Samuel.
Ellenberger, Henri.
Fisch, David.
Fischer, Joseph-L.
Fleischmann, Léopold.
Freibauer, Edouard.
Friedman, Maurice.
Fuchs, A.
Fuchs, Philippe.
Glück, Albert.
Goldzieher, Isaac.
Grosz, Louis, Dr M. cons.
Guttmann, Ignace.
Herrmann, Léopold.
Herz, Ladislas.

MM.

Herzl, Max.
Herzl, Théodore.
Herzog, Pierre.
Herzog, Rodolphe.
Hollitscher, Edouard.
Hubert, W.
Hürsch, Auguste.
Janowitz, Simon.
Jemnitz, Philippe.
Kalman, David.
Kanitz, Gabriel.
Kanitz, Johann.
Kann, Herman.
Karoly, Joseph.
Karpeles, Adalbert.
Kaufmann, Adalbert.
Klein, Frédéric.
Kohn, Adolphe.
Kohn, Ignace.
Konnody, Max.
Kurzweil, Samuel.
Landau, L.-R.
Lederer, Adolphe.
Lœwy, Maurice.
Lustig, Charles.
Mandl, Maurice.
Mandl, Wilhelm.
Matray, Jacques, Dr M.
Mayer, Maurice.
Mellinger, David.
Mellinger, Jacques.
Mellinger, Maurice.
Mendl, Em.-W.
Mezey, Maurice, Dr en dr.
Müller, H.-D.
Nathan, J.
Netter, Albert.
Pollitzer, Gustave.
Pollitzer, Sigismond.
Pollak.
Popper, Herman.
Rechtnitz, Ignace.
Reichmann, Henri.
Rosenberg, Henri.
Rosenfeld, Bernard.

MM.
Roth, Sigismond.
Sachs, Simon.
Schacherl, Em.
Schefftel, N.
Schreiber, Ignace
Schweiger, Adolphe.
Singer, Lazare.
Steinitz, Adolphe.
Steinitz, J.
Stern, Charles.
Stern, Ignace.
Szarvassy, Maurice.
Taub, Charles.
Tauszk, Henri.
Tottis, Adolphe.
Ullmann, Ignace.
Veigelberg, J.-L., hom. de let.
Warhman, Alexandre.
Wahrman, Simon.
Weil, D.
Weil, Simon.
Weingruber, H.
Weiss, Isaac.
Weisz, Jean-J.
Wilhelm, Henri, Dr M.
Winter, François.
Wodianer, Philippe.
Wolfner, Jules.
Wolfner, Sigismond.
Zsengery, Maurice.
Zwieback, Louis.

BAJA

Berger, Sigismond.
Boschan, Charles.
Boschan, Léopold.
Boschan, Mme.
Eppstein, Dr M.
Fischer, Alexandre.
Fischer, Léopold.
Fischer jr, Léopold.
Fischer, Samuel.
Fleischmann, B.
Hauser, Maurice, Dr en droit, conseiller municipal.
Herzfeld, Henri.
Hirsch, Charles.
Lœwy, Maurice, Dr M.

MM.
Pollak, Adolphe.
Reich, Ignace.
Reich, Salomon.
Schliesser, Léopold.
Schœn, M.-B.
Stern, Léopold.
Strauss, Alexandre.
Weidinger, Jacob.

BÉLAG

Herzl, Anton.-D.

BEZEDEK

Schwarz, Simon.

M. KANIZSA

Grüner, Abraham.

N. KANIZSA

Grünhut, Philippe.
Grünbaum, Marcus.
Grünbaum, Max.

KISSODA

Vielgut, Isaac.

MEZOBERÉNY

Zwieback, Louis.

OFEN (ALT)

Braun, Léopold.

STAMPFEN

Arnstein, Maurice.
Koch, Jacques-Joel.

SZEGEDIN

Rosenbaum, Adalbert.

SZERED-S.-WAAG

Klein, Jacob.

TEMESWAR

Beifeld.
Brück, Simon.
Buchsbaum, Lippman.
Engel, Charles.
Engel, Joseph.
Feld, Joseph.
Feld, Maurice.

MM.
Fenster, J.-M.
Fischer. Philippe.
Fischhoff, Samson.
Fischlmann.
Freud, Franz.
Friedmann, Adol., 1er min. off.
Hoffmann, Aloïs.
Kempfner, Aloïs.
Kohn, Koloman-F.

MM.
Kuffler, Léopold.
Lœwy, Isaac.
Papier, Adolphe.
Pollak, Sigismond.
Reich, Ignace.
Weinberger, Marcus.

TSATKA

Waldhauser, Salomon.

ITALIE

ANCONE

MM.
Ajo, Elie.
Algranati, B.-D.
Algranati, Lelio.
Algranati, Samuel de J.
Almagia, Daniel.
Almagia, Graziadio.
Almagia, Isaac.
Almagia, Moïse de Joseph.
Almagia, Sabbato.
Anan, Vitale.
Ascoli fr., Joseph de V.
Ascoli, Léonard de J.
Ascoli, Sabbato-S.
Ascoli, Salvatore.
Barrocci, Joseph.
Barrocci frères.
Bedaride, Abraham.
Beer, Ercole.
Beer, Moïse de J.
Bensachem, Isaac.
Cagli, Alexandre.
Cagli, Moïse.
Calef, Joseph.
Camiz, Donato.
Castelli, Joseph.
Castelli, Pace.
Cœn, Lazare d'Isaac.
Cœn, Sabbato de f. L.
Cœn, Salvatore de J.
Cœn-Cagli, Vitale.
Cœn de Samson frères.
Costantini, Joseph.
Fermi, Isaac-Em.
Foligno, Salomon.

MM.
Forti, Abraham.
Levi, Achille.
Manno, Ange.
Michelli, Isaac.
Mondolfo, Léon.
Morpurgo, Moïse.
Morpurgo Raphael.
Morpurgo, Samson.
Moscato, Ange.
Moscato, Isaïe.
Moscato, Jacques.
Moscato, Sabbato.
Naccamu, Salvatore.
Osimo, Joseph.
Osimo et Barzilai.
Padovani, Henri.
Padovano, Flaminio.
Perez, Joseph.
Pesaro, Prosper.
Piazze. Samuel.
Rossi, Abraham.
Rossi, Jacob.
Rossi, Joseph.
Rossi, Raphaël.
Rossi et Del Vecchio.
Salmoni, Léon.
Salvatore de Joachim.
Senigallia, Benedetto.
Senigallia, Isaïe de Léon.
Senigallia, Salomon.
Senigallia, Zacharie.
Seppilli, Michel.
Sonnino, Sabbato.
Sonnino, Salomon.
Terni, Flaminio.

MM.
Terni, Gilbert.
Terni, Raphaël.
Terni, Samson de B.
Trevi, Jacques.
Vivanti, Joseph.
Viterbo, David.
Viterbo, Jacob.
Viterbo, Pellegrino.
Zabban, Raphaël.
Zabban, Samuel.

FLORENCE

Nahmias, César
Puggi, Félix.
Piazza, Giacomo.

LIVOURNE

Beer, Hermann.
Coen, Mme Amélie.
Flachenberg, Ezéchiel.
Kamminer, Israël.
Levi, Juda.
Levi-Sacandery, Moïse.
Mimi, Giacomo.
Modigliano, Albert de Laudadio.

MM.
Racah, Elie.
Vais, Salomon.
Zezzias, Mme Fortunée.

MANTOUE

Loria, César, Dr en dr.

PADOUE

Levi-Minzi, Lazare.

SINIGAGLIA

Camerini, Jacques.
Levi, Ange.
Morpurgo, David.
Padovani, Joseph.
Padovani, Pacifico.
Vivanti, Ange.

VENISE

Errera, Jérôme, avocat.
Lévi, Félix.
Parenzo, M., avocat.
Rocca, Léon.
Rocca, Richard.
Usiglio de Léon, Jérôme.

LUXEMBOURG

MM. Cahen, Hippolyte.
Cahen, Jos., d'Ettelbruck.
MM. Cahen, Léopold.
Levy, Lazare-Samuel.

PAYS-BAS

MM. **AMSTERDAM**

Ameringen, A.-L. van.
Kryn Bz, S.
Lier, H.-J. van, avocat.
Lier Ez., S. van, avocat.
Lipman, Léo.
Vries jr, M. C. de.

AMERSFORT

Herschel, H.

HARLINGEN

Gelder, G. van.

LA HAYE

Blieme, S.-J. van.
Creveld, A.
Heymans, A.-L. van Praag.
Samuels, L.

MM. **LEEUWARDEN**

Keyser-Polack, Mme ve J.-M.

ROTTERDAM

Andriesse, B.
Andriesse, D.
Costa, J. la.
Elze, B.
Frank, B.-J.
Haas, D. de.
Hess, H.-J.
Hess, M.-J.
Hoptede, J.
Polano, M.
Schnitzler, J.-M.
Teixeira de Mattes, A.-J.
Tiebelmann, J.-N.
Vles, S.

ROUMANIE

BERLAD

MM.
Abeles, Jacob.
Aschkenas, Lazare.
Belser, Moïse.
Berkowicz, J.
Finkelstein, Lazare.
Gelehrter, J.-M.
Goldfeder, Moïse.
Isaac, Marcus-B.
Kaufmann, Wolf.
Leibowicz, Simka.
Münz, Isidore.
Nachbar, Abraham.
Ornstein, Hirsch.
Ornstein, S.
Salusch, M.
Waldmann, Joseph.
Weintraub, L.
Weinzweig, Israël.
Weinzweig, M.-L.

BOTTUSCHAN

Abramowicz, Joseph.
Barad, Moïse et Jacob.
Baraw aîné.
Britwitz, Meir.
Chalfon, Raphaël.
Fischman, Wolf.
Flachs, Baruch.
Fokschaner, Chajim.
Fokschaner, Moïse.
Goldschlæger, Mendel.
Henelis, Süsse.
Jurist, Samuel.
Klarfeld, Marcus.
Kolomear, Samuel.
Kramer, Manuel.
Kronberger, Ephraïm.
Lebel, Joël.
Lebel, Marcus-Leib.
Leiserowicz, Moïse.
Lustgarten, Moïse.
Luwisch, Michel.
Mizes, Chajim.
Mondlicht, Dr.

MM.
Muhnblatt, Jacob.
Nesses, Samuel.
Orenstein, Mendel.
Politzer, Maier.
Rawer, Leib.
Rubenstein, Moïse.
Rubenstein, Salomon.
Schafferman et Kaner.
Schapire, David.
Schart, Joseph-David.
Schlesinger aîné.
Schwarz, Hirsch.
Segal, Abr.-Nathan.
Speier, Chajim.
Speier, Joseph.
Tauber aîné.
Tauber, Schalom, rabbin.
Tirer, Leib.
Wechsler, Gedale.
Weiselberg, Isaac-Hirsch.
Weiser, Marcus.
Weisman, Moïse.
Zallkowicz, Jechiel.
Zwecker, Isaac.

FOLTICEN

Charad, Moïse.
Finkelstein, Dr.
Gartenlaub, Mendel.
Juster, Leibel.

GIURGEWO

Abram, Juda-B.
Borsal, Isaac-B.
Brauer, Nachem.
Eskenasi, M.-A.
Fokschaner, J.
Fokschaner, M.-L.
Goldner, H.
Grünberg, S.
Haim, Isaac-B.
Iscovitz, A.-J.
Iscovitz frères.
Politzer, W.
Staadecker, M.

JASSY

MM.
Adolph, Julius.
Agatstein, D.
Daniel, A.-E.
Finkelstein, Michel.
Hellin, E.
Kahane, David.
Kahane, L.
Kahane, W.-L.
Kalischer, L.
Kirschen, J.-S.
Marcus, J.-S.
Margoschis, B.-M.
Margulies, Jacob.
Meyerhoffer, L.
Rapaport, S.
Rapp, J.-S.
Rosenblum, Herman.
Schnirer, M.
Schrager, S.
Silbermann, J.
Vaisengrun, J.-S.
Vaisengrun, Meyer.
Wechsler, Jacob.
Weiser, J.-L.
Wortman, D.
Zfass, B.

ISMAIL

Dobrin, Jules.

MM.
Froimovitz, Marco.
Goldberg, Lucas.
Lœbel, Isaac.
Michalowsky, Sigismond.
Salzmann, Louis.
Steinberg, H.
Teitelzweig, M.
Waldmann aîné.

SIVEN

Aba, Zewi.
Baram, Joseph et Zewi.
Baram, Salom et Zewi.
Benjamin B. Ahron.
Chajim et fils aîné.
Esrial.
Gedalje, Abraham.
Jehuda, Salom.
Israël et Gross aîné.
Kalischer, Salom et Mardochée.
Lapatan, Joseph.
Leibel, Isaac.
Mandel, Samuel et Noach, Isaac.
Michal, Isaac.
Nissen et Burich.
Noach, Zewi.
Pesach, Samuel.
Rosenberg, Nephtali.
Salomon et Chajim-Abraham.

SUISSE

MM. **BADEN**

Guggenheim, Léopold-Josué.
Guggenheim, Moïse-Josué.

BALE

Weil, Nathan.

CHAUX-DE-FONDS

Bicard, Théodore.
Bloch, Meinrad.
Sichel, Léon.

FRIBOURG

Bollack, Marx.

MM. **LAUSANNE**

Maas.

LENGNAU

Bloch, Abraham.
Bloch, Maurice.
Bloch, Samuel.
Guggenheim, David-Josué.
Guggenheim. S.-K.
Korn, F., Dr Phil.
Meier, Israël-Meier.
Meier, Meier, cons. de com.
Ris, Abraham.
Weil, Isaac-Philippe.
Weil, Philippe.

Typ. Ch. Maréchal, 16, passage des Petites-Écuries.

Dans les deux premières périodes triennales, le sort désignera les membres sortants.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les trente noms qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

Un règlement intérieur déterminera les conditions dans lesquelles un membre cessera de faire partie du Comité.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de cinq membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte rendu des Assemblées générales (1).

ART. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

COMITÉS LOCAUX ET RÉGIONAUX

ART. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité Local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

ART. 16. Des Comités Régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités Locaux.

ART. 17. Les Comités Locaux et Régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président.

ART. 18. Les Comités Locaux et Régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

ART. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

ART. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

ART. 21. — Tout délégué d'un Comité Local ou Régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATION DES STATUTS

ART. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle.

De plus la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

ŒUVRE DES ÉCOLES

FONDATION D'ÉCOLES EUROPÉENNES

EN AFRIQUE ET EN ORIENT

ŒUVRE D'ENCOURAGEMENT DE LA SCIENCE JUIVE

SOUSCRIPTION PERMANENTE

OUVERTE

au siége du Comité central et des Comités régionaux et locaux

---

FORMULE D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare adhérer à **L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE** *et souscrire :*

Pour une Cotisation annuelle de ______________________

A titre de Don ______________________

Pour l'Œuvre des Écoles :

Pour l'Œuvre d'Encouragement de la Science Juive :

______________ *le* ______________ 186 ___

Nom ______________________

Prénoms ______________________

Profession ______________________

Domicile ______________________

Adresser les adhésions et communications au *Secrétariat de l'Alliance Israélite Universelle*, rue d'Enghien, nº 23, à Paris,
Ou au *Président du Comité local.*

Typ. Ch. Maréchal, passage des Petites-Ecuries, 16.

Digitized by Google

P Jud 508.5??.9

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

1er SEMESTRE 1869

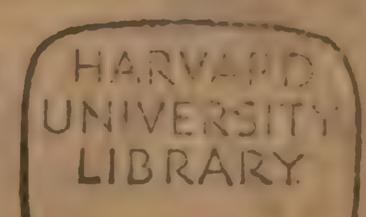

כל ישראל ערבים זה בזה

PARIS

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE TRÉVISE, 37.

COMITÉ CENTRAL

MEMBRES RÉSIDANTS A PARIS

MM.

AD. CRÉMIEUX, *président*.
ISIDOR. Gr. Rab. du Consist. cent.
S.-H. GOLDSCHMIDT, } *v.-présid.*
LÉOPOLD JAVAL, }
N. LEVEN, *secrétaire*.
B. ALLEGRI.
L.-R. BISCHOFSHEIM.
ISIDORE CAHEN.
JULES CARVALLO.
ALBERT COHN.

MM.

ABR. CRÉHANGE.
J. DERENBOURG.
MICHEL ERLANGER.
J.-E. HORN.
LÉONCE LEHMANN.
E. LÉVI ALVARÈS.
EUGÈNE MANUEL.
HIPPOLYTE RODRIGUES.
JULES ROSENFELD.
V. SAINT-PAUL.

MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM. ISAAC ASCOLI, Grand-Rabbin, à Ferrare.
E.-A. ASTRUC, Grand-Rabbin, à Bruxelles.
ABRAHAM DE CAMONDO, à Constantinople.
Dr ELKAN COHN, Rabbin, à San Francisco (Californie).
Dr Z. FRANKEL, directeur du séminaire israélite, à Breslau.
FRANCIS H. GOLDSMID, Bart., M.-P., à Londres.
GIUSEPPE LÉVI, Rabbin, professeur, à Verceil.
DAVID G. MARONI, Grand-Rabbin, à Florence.
CHARLES NETTER, à Londres.
ESDRA PONTREMOLI, Rabbin, professeur, à Verceil.

FORMULE D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare adhérer à **L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE** *et souscrire* :

Pour une Cotisation annuelle de.....	A titre de Don....	A l'œuvre des Ecoles d'Orient ....

Nom et Prénoms ______________________________

Profession ______________________________

Domicile ______________________________

Adresser les adhésions et communications au *Secrétariat de l'*ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE, rue de Trévise, 37, à Paris,

Ou au *Président du Comité local.*

Digitized by Google

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ CENTRAL

Séance du 11 janvier 1869.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

M. Beaumier, consul de France à Mogador, assiste à la séance.

M. Beaumier offre à la Bibliothèque un exemplaire de son *Itinéraire de Mogador à Maroc et de Maroc à Saffy.*

M. A. di S. Curiel, de Trieste, fait hommage à la Société de 15 exemplaires de son *Annuaire israélite* de 1868.

Le rédacteur, M. Moïse Schwab, envoie son journal la *Presse israélite.*

478 adhérents nouveaux sont proposés et admis comme membres de la Société.

Un Comité régional s'est formé à Pesth.

CORRESPONDANCE. — Sir Francis Goldsmid annonce que, sur sa demande, lord Clarendon a envoyé des instructions au repré-

sentant du gouvernement britannique à Belgrade, pour appuyer auprès du gouvernement serbe la demande d'émancipation de nos coreligionnaires. M. le Président a communiqué cette lettre au gouvernement français, en le priant de recommander aussi au représentant de la France la cause des Israélites serbes.

Les Comités de Bucharest et de Jassy annoncent que les persécutions flagrantes ont cessé en Roumanie, que les actes arbitraires deviennent plus rares, et que les magistrats semblent animés d'un esprit moins partial et moins hostile à l'égard de nos frères.

M. Marx annonce son arrivée à Bagdad : il a reçu des membres de la communauté un accueil excellent, et tous rivalisent d'efforts en faveur de l'école.

Le Comité régional de Tunis écrit que, par l'intervention de sir Francis Goldsmid, le consul général d'Angleterre a reçu de son gouvernement l'ordre d'appuyer la démarche du consul général de France en faveur des Israélites ; il a demandé au Comité régional un rapport sur la situation et les griefs de nos coreligionnaires. Le Comité espère qu'il ne tardera pas à mener à bonne fin le projet de création d'écoles, dont la réalisation avait été retardée par la misère qui régnait dans la communauté durant les deux dernières années.

La communauté de Beyrouth demande au Comité central la création d'une école et l'envoi d'un professeur. Des renseignements seront demandés sur les ressources de la communauté et la contribution qu'elle veut fournir à cette fondation.

M. Gay, gérant du consulat de France à Damas, conseille à l'*Alliance* la création d'une école de filles dans cette ville. Le Comité central approuve ce projet, et le communiquera à M. Weiskopf, directeur de l'école des garçons.

Le Comité de Smyrne annonce que les conseils du Comité central, tendant à rétablir la paix dans la communauté, ont reçu le meilleur accueil. Le conflit entre les différents partis a cessé, et le Comité promet d'user de toute son influence pour maintenir l'union et provoquer la création d'écoles.

La communauté de Benghazy demande un subside pour la

Digitized by Google

reconstruction du temple, saccagé il y a quelques années par les Musulmans. Il sera répondu que l'objet de cette demande ne rentre pas dans les attributions de l'*Alliance*.

L'ordre du jour appelle l'examen du rapport de M. Charles Netter sur le projet de fondation d'une école agricole à Jaffa, en Palestine. M. Netter consent à se charger lui-même de cette fondation ; il se déclare heureux d'y consacrer plusieurs années de sa vie.

Le Comité central vote à M. Netter des remercîments pour sa généreuse offre; il adopte en principe le projet d'institution agricole, et nomme une Commission pour en examiner les détails.

Séance du 10 février 1869.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

97 adhérents nouveaux sont proposés et admis comme membres de la Société.

Dons à la bibliothèque :

Toda Ouberacha, par M. Marcus David Strelisker.

Par M. Jacob Reifmann : Recueil de ses œuvres hébraïques.

Par M. Raffaello Levi : *Chanuccat-Habaït*.

La loge de l'Ordre des B'nai B'rith, à Cincinnati, envoie un don de 303 fr.

Des Comités locaux se sont formés à Charleston S. C., Francfort-sur-Mein et Lengnau.

M. Derenbourg, empêché d'assister à la séance, rend compte par lettre de l'entrevue de M. Joseph Halévy avec M. d'Abbadie. Les nombreux renseignements, aussi nouveaux que précis, recueillis par M. Halévy sur les pays qu'il a parcourus ont permis à M. d'Abbadie de constater chez ce voyageur un tel degré d'énergie, de dévouement et d'aptitude scientifique, qu'il s'efforcera de lui faire obtenir une mission du gouvernement fran-

çais. M. d'Abbadie regarde M. Halévy comme un des voyageurs les plus honnêtes et les plus intelligents qu'il ait rencontrés dans sa longue carrière. M. Derenbourg propose de publier la relation du voyage de M. Halévy. Il fait espérer que l'imprimerie impériale imprimera gratuitement les documents éthiopiens, et que la Société de numismatique se chargera de l'impression des documents relatifs aux monnaies.

M. le Secrétaire rend compte des délibérations suivantes du Sous-Comité des écoles :

1° M. Weiskopf recevra une nouvelle allocation de 1,500 fr. par an, à la charge par lui de consacrer deux heures par jour à l'instruction des jeunes filles, et d'engager à ses frais une personne chargée de leur enseigner les travaux à l'aiguille.

2° La communauté de Choumla déclare qu'il lui est impossible de consacrer à l'école projetée plus de 1,000 fr. par an ; elle demande à l'*Alliance* de compléter le traitement du directeur en votant une subvention annuelle de 1,500 fr. Cette somme est votée.

3° Le Comité de Belgrade sollicite des livres et des fournitures de classe pour les écoles récemment fondées. On vote une somme de 50 fr. pour l'achat de livres français et 100 fr. pour l'acquisition de fournitures.

4° Deux élèves de l'école de Tétuan, désignés par M. Gogman, seront admis à l'école préparatoire après Pâque.

Le Comité de Tunis rend compte de la démarche collective de MM. les consuls généraux des puissances européennes auprès du Bey pour obtenir la répression des nombreux assassinats commis sur les Israélites. L'adresse de MM. les consuls a été publiée par les journaux politiques.

M. le Dr L. Philippson, de Bonn, invite l'*Alliance* à se faire représenter au synode dont il va provoquer la réunion. M. le grand-rabbin Isidor pense que l'*Alliance*, restée jusqu'à ce jour étrangère aux luttes qui divisent les partis, ne doit pas intervenir dans les questions religieuses.

Conformément à ces conclusions, le Comité décide qu'il n'acceptera pas cette invitation.

Digitized by Google

Le Comité vote la continuation de l'abonnement au *Maggid*, journal de M. L. Silbermann, de Lyck. Les quinze exemplaires pris par l'*Alliance* seront adressés aux communautés d'Orient et d'Afrique.

M. S. J. Finn, de Wilna, rédacteur du *Carmel*, propose à l'*Alliance* d'acquérir pour la bibliothèque la collection de son journal. Cette proposition est adoptée.

Le Comité institué à Memel pour venir en aide aux Israélites indigents de Russie, sollicite un secours de l'*Alliance*. On vote à cet effet 2,000 fr. sur le reliquat de la souscription maroco-tunisienne.

M. le Président donne lecture de la correspondance échangée avec le Comité de Pesth, qui lui avait envoyé une adresse de félicitations pour les services rendus à la cause du judaïsme.

M. le Secrétaire pense que la Chambre roumaine, venant d'être dissoute par le ministère, il serait opportun de faire une nouvelle démarche auprès du prince Charles en faveur de nos coreligionnaires.

L'ordre du jour appelle la lecture du projet de fondation d'une institution agricole à Jaffa. On donne lecture du réglement rédigé par la Commission d'examen. Les articles de ce réglement sont discutés l'un après l'autre, et adoptés successivement. La souscription sera ouverte par un appel à tous les Israélites. M. Goldschmidt souscrit séance tenante pour 5,000 fr.

Séance du 10 mars 1869.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

De nouveaux Comités se sont formés à Beuthen et à Sohrau. — Le Comité de Berlin s'est reconstitué sous la présidence de M. le professeur Lazarus.

222 adhérents nouveaux sont proposés et admis comme membres de la Société.

Mme Henriette Leven envoie une rente de 50 fr. sur l'Etat pour représenter à perpétuité la souscription annuelle de feu Maurice Leven. — Une lettre de remerciements sera adressée à Mme Leven ; on lui annoncera que le nom de Maurice Leven figurera au compte-rendu annuel des souscripteurs de l'*Alliance.*

Dons offerts à la bibliothèque :

Par M. Hippolyte Rodrigues : *Les Trois filles de la Bible ; — les Origines du Sermon sur la montagne ; — la Justice de Dieu.*

Par M. Albert Cohn : *Commentaire de Duber sur Schir Haschirim.*

Levi Jerachmiel Klotzki, de Wilna : *Erekh Tephilla.*

Par Mlle Blundell : *Judah's Lion.*

Le Comité de Belgrade écrit que des négociations sont engagées avec l'Autriche pour la suppression des juridictions consulaires en Serbie. — Le Comité décide, qu'une démarche sera faite auprès du gouvernement autrichien pour lier à la conclusion du traité l'émancipation des Israélites et priera le Comité de Pesth de solliciter l'appui du gouvernement hongrois en faveur des Israélites Serbes.

Le Comité de Tunis envoie la traduction de la réponse du gouvernement tunisien à la lettre par laquelle le Corps consulaire avait demandé la répression des assassinats commis sur des Israélites. Le gouvernement du Bey déclare qu'il a fait une enquête.

Le Comité local sera prié de se procurer le texte de ce document et de l'adresser au Comité central.

Le Comité de Galatz ayant annoncé que, par suite des divisions qui règnent dans la communauté, plusieurs établissements d'utilité générale ont été fermés, le Comité central a écrit à la communauté dans le but de rétablir la concorde.

L'ambassade de Russie communique la réponse du ministre de l'intérieur de Russie à la lettre par laquelle M. le Président avait réclamé son intervention en faveur des Juifs expulsés par la police de Saint-Pétersbourg. Il résulterait de l'enquête faite

Digitized by Google

par le gouvernement que les faits ont été exagérés et que la police se serait bornée à appliquer les règlements.

M. Derenbourg soumet au Comité son rapport sur la relation du voyage de M. Halévy en Abyssinie. — Ce rapport sera publié en tête de l'ouvrage.

M. Derenbourg rappelle à cette occasion que les Falashas ne possèdent que des exemplaires incomplets de la Bible et que ces exemplaires mêmes sont extrêmement rares; il propose de leur envoyer par l'entremise de M. d'Abbadie quelques exemplaires de la Bible éthiopienne de M. Dillmann. — On vote pour cet objet une somme de 200 fr.

Le Comité de Tunis et le Consistoire d'Alger recommandent à l'*Alliance* un jeune Tunisien qui, après avoir été converti à l'islamisme s'est échappé de Tunis pour retourner au Judaïsme. Plusieurs membres du Comité central promettent de s'intéresser à sa situation.

Le *Board of Delegates*, de New-York, propose de mettre à profit la proclamation de la liberté de conscience en Espagne pour provoquer une souscription en faveur de la construction d'une synagogue à Madrid. — Il sera répondu que les familles établies dans cette ville sont dans une situation de fortune qui les dispense de recourir, pour cet objet, à l'assistance de leurs coreligionnaires.

M. J. Klingenstein, rédacteur du journal *Der Israelitische Lehrer*, à Odernheim, demande la continuation de la subvention que lui a fournie l'*Alliance* pour la publication de ses bulletins allemands. Sur le rapport favorable de M. Rosenfeld cette demande est accordée.

M. S. Bloch, rédacteur de l'*Univers israélite*, propose au Comité central, son ouvrage intitulé : *Méditations bibliques*. Le Comité vote l'acquisition de cent exemplaires.

M. le Grand-Rabbin donne lecture du projet d'appel pour la fondation d'un institut agricole en Palestine. Ce projet est adopté.

Sur la proposition de M. Créhange, on décide qu'on mettra à l'ordre du jour de la prochaine séance l'examen de la proposi-

Digitized by Google

tion de M. Oppert relative au renouvellement du Comité central.

Séance du 13 avril 1869.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

391 adhérents nouveaux sont proposés et admis comme membres de la Société.

Un Comité de dames a été formé à Bingen par Mlle Sobernheim. Il est donné lecture de la lettre de remerciement que M. le Président lui a adressée.

M. Hippolyte Rodrigues rend compte d'une lettre de M. Jabia, de Ferrare, qui sollicite le Comité central de lui procurer des documents relatifs à la statistique israélite. Il lui sera répondu qu'il est impossible à l'*Alliance* de réunir ces documents infiniment nombreux.

A cette occasion l'honorable membre pense que les Statuts de l'*Alliance* l'obligent à encourager d'une manière plus efficace la littérature israélite. Il propose de substituer aux souscriptions offertes à des publications souvent peu importantes une allocation fixe, dont le maximum serait de 5,000 fr., et qui serait destinée notamment à la traduction des chefs-d'œuvre de la littérature israélite ancienne et moderne. Un Sous-Comité spécial serait choisi dans le sein du Comité central pour diriger ces publications. Le Comité, considérant que la proposition de M. Rodrigues présente un caractère de fixité qui pourrait se trouver en opposition avec les nécessités budgétaires et les obligations qu'imposent à l'*Alliance* la fondation et les besoins des écoles, le maintien et le développement de l'école préparatoire; considérant en outre que le Comité de publication rend inutile la formation d'un Comité particulier, qu'il a pour droit et pour devoir de proposer la publication de tel ou tel ouvrage utile à propager, chacune de ses propositions étant alors soumise au

Digitized by

Comité central qui l'admet ou y surseoit selon la situation de la caisse, passe à l'ordre du jour.

Sir Moses Montefiore, en réponse à la demande de concours que lui a adressée le Comité pour l'école agricole de Jaffa, envoie un exemplaire de la relation de son ouvrage en Palestine.

M. Albert Cohn, annonce que Mme Lionel de Rothschild a souscrit provisoirement pour 20 livres sterling à cette école en se réservant d'augmenter sa souscription dans la suite. M. Allégri souscrit séance tenante pour 500 fr.

M. Eugène Manuel rend compte des délibérations suivantes du Sous-Comité des écoles :

1° La communauté d'Alep demande un instituteur et une institutrice pour la direction d'une école de garçons et d'une école de filles : ces places sont mises au concours;

2° Le départ de M. Samuel Hirsch pour Tanger, est décidé. — M. Isaac Blum est appelé à la direction de l'école de Volo;

3° M. Abensur, instituteur à Saffy, reçoit du Comité une gratification de 100 fr., à laquelle M. Albert Cohn a ajouté une somme équivalente au nom de Mme James de Rothschild.

Les directeurs des écoles de Larisse et d'Andrinople ayant demandé la création d'une école de filles, on a écrit aux Comités locaux de ces villes pour encourager ces créations.

Le Comité de Bucharest rend compte d'une démarche faite auprès du ministre Cogalnitchano pour obtenir le retrait de la mesure ordonnant l'expulsion des Juifs des communes rurales. Le Comité central de son côté s'est adressé également à ce ministre, en même temps qu'aux gouvernements anglais et italien par Sir Francis Goldsmid et le Comité de Florence. Lord Clarendon a transmis sans délai des instructions au Consul général britannique pour réclamer du gouvernement roumain la révocation de la mesure d'expulsion.

Le Comité de Florence a réclamé les bons offices du gouvernement italien pour les Israélites de la Serbie, et annonce que le gouvernement a donné à son représentant des instructions favorables.

L'ordre du jour appelle la délibération sur la proposition de

M. Oppert, tendant à faire renouveler le Comité central par tiers tous les ans et à faire nommer les membres résidants par les adhérents de Paris seulement. Le rapporteur, M. Créhange, pense que des élections annuelles imposeraient trop de travail et de frais : il propose de limiter les pouvoirs du Comité à six ans et de le renouveler par moitié tous les trois ans. Quant à la deuxième partie de la proposition, elle lui paraît contraire à l'esprit qui préside à la constitution de la Société et qui demande que le Comité central émane du suffrage universel des adhérents. M. Lehmann trouve que cette modification ne donnerait pas à M. Oppert une satisfaction suffisante : il désire qu'à l'avenir le Comité propose ouvertement aux électeurs les candidats qu'il juge dignes de leur choix, mais qu'en même temps il adresse aux électeurs une deuxième liste contenant les noms de tous les candidats. M. Créhange propose en outre qu'on fasse inscrire dans les statuts un article autorisant le Comité à se compléter lui-même dans l'intervalle d'une élection à l'autre, au cas où il perdrait un membre par démission ou par décès.

La présence des deux tiers des membres du Comité étant nécessaire pour proposer une modification aux Statuts et le Comité n'étant plus en nombre, il sera procédé au vote dans une prochaine séance.

Séance du 28 avril 1869.

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

Dons à la bibliothèque :

Par M. Joseph-J. Alschech, de Vienne : *Arbre généalogique des signes graphiques de la terre dans leur développement; Les signes graphiques de l'Orient*, trois tableaux, par la commission de l'Imprimerie impériale; *Calendrier perpétuel pour toutes les nations*, par Joseph Eugel.

Par l'auteur, M. David Terracini, rabbin à Asti : *Éléments de la grammaire de la langue hébraïque.*

Par l'auteur, M. E. Pétavel-Olliff, de Neuchatel : *La loi du progrès.*

Par M. Senior Sachs : *Cantiques de Salomon Ibn Gabirol; Keren Chemed IX Kanfé Yona Sepher Taggin Hapalit; Hatechiyya, Kikayon Yona.*

Par l'auteur, M. J. Auscher, rabbin de Besançon : *Nouveau catéchisme à l'usage de la jeunesse israélite.*

Par l'auteur, M. Moïse Schwab : *Mémoires sur l'éthnographie de la Tunisie.*

Par M. Oppenheim : *Émancipation des Israélites,* par Kaïm.

Par M. l'avocat Sée, de Colmar : *Philosophie de Gersonide*, par M. le rabbin Weill, de Hattstadt.

Par l'éditeur, M. Elie Lambert, chef d'institution à Metz : *Abrégé de la grammaire hébraïque*, de L.-M. Lambert, grand-rabbin, cinquième édition refondue.

Par l'auteur, M. Joseph Lœwy, de Nagy-Kanizsa : *L'émancipation israélite en Hongrie*, série d'articles publiés par le *Osdenburg-Kanizeaer Bote.*

61 adhérents nouveaux sont proposés et admis comme membres de la Société.

Des Comités locaux se sont formés à Ezki-Zagara (Turquie), Boulogne-sur-Seine et Keokuk (Etats-Unis).

Un coreligionnaire de Saint-Pétersbourg annonce qu'il lui serait facile de recueillir un très grand nombre d'adhésions si l'*Alliance* était légalement autorisée en Russie. — M. le Secrétaire annonce que M. le Président se chargera des démarches nécessaires pour obtenir cette autorisation.

M. le rabbin Kalischer, de Thorn, en réponse à la lettre par laquelle le Comité central l'avait prié de lui transmettre les fonds recueillis pour la colonisation de la Palestine, fait espérer que les dépositaires de ces sommes les mettront à la disposition de l'*Alliance.*

Digitized by

Le Comité de Bucharest fait savoir que les Israélites de Galatz ont reçu une indemnité de 1,000 ducats pour les dommages éprouvés pendant l'émeute du 3 octobre dernier; que le *Moniteur Roumain* a reproduit la lettre adressée au *Wanderer*, de Vienne, par laquelle les Israélites manifestaient l'espoir de leur émancipation et que les représentants des gouvernements d'Angleterre et d'Autriche ont fait une démarche collective auprès du gouvernement roumain pour obtenir le retrait de la menace d'expulsion des Juifs des campagnes.

Sir Francis Goldsmid, ayant été prié par le Comité central de réclamer la protection anglaise en faveur des Israélites d'Alep, annonce que Lord Clarendon a recommandé à l'ambassade d'Angleterre, à Constantinople, d'appeler sur nos coreligionnaires l'attention du gouvernement ottoman. Cette lettre sera communiquée au Comité d'Alep.

Le Comité de Belgrade rend compte de la marche de l'école dirigée par M. Bernard Lévy, et remercie le Comité central de lui avoir envoyé ce professeur.

Le consul d'Espagne, à Tétuan, demande le concours de l'*Alliance* pour la création d'un hôpital ouvert à tous les habitants sans distinctinction de culte. — On vote une somme de 2,000 réaux pour cet objet.

Le Comité de secours pour les Israélites russes, adresse au Comité central un nouvel appel en faveur de nos coreligionnaires qui sont en proie à la plus affreuse misère. On vote un nouvel envoi de 2,000 fr. sur le reliquat de la souscription maroco-tunisienne.

M. Rosenthal propose d'envoyer à Madrid un savant Israélite pour recueillir dans les archives des bibliothèques les documents concernant le Judaïsme. — Il sera répondu qu'un de nos coreligionnaires, M. Neubauer, ayant reçu de la bibliothèque d'Oxford une mission scientifique en Espagne, on profitera de cette occasion pour le prier d'étendre ses recherches aux manuscrits qui intéressent l'histoire et la science juive.

M. Isidore Kaïm, auteur d'un ouvrage allemand sur l'émancipation des Israélites, envoie 25 exemplaires de cet ouvrage

Digitized by Google

dont il réclame le montant et propose à l'*Alliance* d'acquérir la propriété de l'ouvrage. — Renvoyé à l'examen de M. Derenbourg.

L'ordre du jour appelle l'examen de la proposition de M. Oppert, mais le Comité n'est pas en nombre pour procéder à une délibération.

Séance du 9 juin 1869.

PRÉSIDENCE DE M. LE GRAND-RABBIN ISIDOR.

191 adhérents nouveaux sont proposés et admis comme membres de la Société.

Dons : M. le chevalier Israël Guastalla de Modène, à Turin, un titre de rente italienne de 50 fr.

Anonyme de Moscou, 100 roubles.

Anonyme de Moscou, 650 fr.

Pour les Écoles : Par M. Isaac Bloch, instituteur à Huningue, 21 fr.

M. Salomon Lévy, ministre officiant à Blamont, 87 fr. 25.

Pour la Bibliothèque : M. Düsseldorf, d'Amsterdam, par M. Albert Cohn, 100 fr.

Ouvrages offerts à la Bibliothèque :

Par l'éditeur : *The Jewish Times*, de New-York.

Par l'auteur, M. Simon Kraemer, instituteur à Ansbach : 1° *Die Schicksale der Familie Hoch;* 2° *Judische Erzæhlungen*; 3° *Israelitische Erzæhlungen;* 4° *Hofagent Meyer, oder der Jude des 19ten Jahrhundert.*

Par l'auteur, M. Goldstoff, de Cracovie : *Leket Amarim.*

Par l'auteur, M. Louis Gumplovicz, de Cracovie : *Prawodawshov Polskie*, 2 exemplaires; *Wola Ostatnia.*

Par l'auteur, M. J. Klingenstein, instituteur à Odernheim :

Digitized by Google

Der Unterricht im Hebræischen; Erstes Lese und Ubersetzungsbuch im Hebræischen.

Par l'auteur, M. Abraham Wedell : *De Emendationibus in libris sacris.*

Par l'auteur, M. S.-A. Kaplan, de Cracovie : *Misteré Hayehoudim.*

Par M. Albert Cohn, au nom de Mme la baronne de Rothschild : 12 exemplaires de *Maaréchet Hadomam,* de M. G. J. Syrkin, de Kowno.

Même ouvrage, 3 exemplaires offerts par l'auteur, pour les écoles d'Orient.

Par l'auteur, M. Armand Lévy, de Bucharest : *Lettre à Jean Bratiano.*

Par l'auteur, M. le chev. Dr S. Formiggini, de Trieste : *Marot Elohim*, la *Divine Comédie* de Dante, traduite en hébreu (1re partie : l'*Enfer*).

Par l'auteur, M. Simon Lindermann, rabbin à Saalfeld : *Sarad baarakin.*

Par l'auteur, M. le Dr J.-M. Rabbinovicz : 1° *Grammaire latine,* raisonnée et simplifiée ; Extrait de la *Grammaire latine.*

Par M. Hallel, directeur de l'école israélite de Bergheim : 1° *Lettres juives de Mendelssohn;* 2° *Ideen über die organisation der israeliten,* par Ludwig Ewald; 3° *Observations concernant les Juifs en général et particulièrement ceux d'Alsace ;* 4° *Considérations sur l'état des Juifs dans la société chrétienne et particulièrement en Alsace,* par Lancastel.

Le Comité régional de Padoue envoie le compte-rendu annuel de ses travaux.

Des lettres venues de Berlad, de Galatz et de Braila dénoncent de nouvelles persécutions en Roumanie et principalement l'expulsion des Israélites des campagnes de la Moldavie. L'*Alliance* a déjà demandé l'intervention des gouvernements européens pour faire cesser ces actes de violence. Elle priera le Comité de Bucharest de la tenir au courant de ces événements.

Le Comité de Belgrade annonce qu'on signera prochainement à Pesth l'acte de capitulation entre l'Autriche et la Serbie, et que

le moment serait favorable pour obtenir, par l'intermédiaire du gouvernement autrichien, l'émancipation des israélites Serbes. — On priera le Comité local de Pesth d'user de son influence dans cette occasion en faveur de nos frères de la Serbie.

M. le D[r] J.-J. Rülf, prédicateur à Memel, soumet un projet d'immigration des israélites dans l'intérieur de la Russie. C'est, d'après lui, le seul moyen de soulager la profonde misère de nos coreligionnaires de ce pays, si douloureusement éprouvés par la famine. Les autorités russes paraissent favorables à ce dessein. L'*Alliance*, qui a déjà envoyé 6,000 fr. au Comité de Memel à titre de secours, essayera, dans la mesure de ses moyens, de favoriser l'accomplissement du projet de M. le D[r] Rülf, qui pourra compter sur le concours efficace du Comité central.

M. Rosenfeld rend compte d'une lettre de Kaminiecz, en Polodie. Les Israélites de cette ville et des environs se plaignent des violences exercées contre eux par les autorités municipales. Des Israélites autrichiens même ont été maltraités. L'*Alliance* signalera ces faits au gouvernement de S. M. l'Empereur de Russie, pour en obtenir réparation.

Plusieurs lettres signalent au Comité un article de M. Maxime Ducamp inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1[er] juin et contenant un certain nombre de passages blessants pour les Juifs. Cet article est renvoyé à l'examen de M. Léonce Lehmann. M. Michel Erlanger propose d'étudier la statitisque des prisons et de répondre s'il y a lieu, par la voie des journaux, aux accusations de M. Maxime Ducamp.

M. Bernheim, de Paris, signale à l'*Alliance* une circulaire d'un membre du clergé catholique du département de l'Aude où l'on attaque MM. Pereire et les Juifs. Comme cette circulaire n'a été publiée que par le *Siècle*, et que M. Louis Jourdan a déjà protesté dans ce journal contre ces attaques; qu'il serait d'ailleurs inopportun de donner à cette affaire plus de publicité qu'elle n'en a eu, l'*Alliance* s'abstiendra de toute intervention.

M. Eugène Manuel rend compte des décisions du Comité des Écoles dans sa séance du 31 mai dernier :

1° On a porté de 1,200 à 1,500 fr. le traitement annuel de M. Bigart, professeur à l'école préparatoire de Paris;

2° Le traitement annuel de Mlle Gogman, de Tétuan, est porté de 600 à 1,200 fr.;

3° Une lettre de M. Hermann Cohn, signale la situation fâcheuse de l'école de Mogador.

On attendra le rapport de M. Beaumier, consul de France, pour prendre une décision.

MM. Derenbourg et Rosenfeld informent le Comité central qu'ils ont fait avec M. Albert Cohn un examen à l'école préparatoire de Paris et qu'ils en ont été satisfaits.

Une lettre de Beyrouth recommande au Comité des enfants de cette ville qui voudraient entrer à l'école de Paris. L'*Alliance* ne peut accueillir cette demande, parce que l'école de Paris n'accepte que des élèves déjà avancés dans les études.

M. le grand-rabbin Isidor rend compte d'une lettre de M. le rabbin Bamberger, de Würzburg, qui promet son concours pour l'institution agricole de Jaffa, à condition qu'il y aura dans cet établissement un adjoint chargé de surveiller l'éducation religieuse des élèves. On répondra que l'*Alliance* ne peut encore prendre aucune détermination à ce sujet, mais que tout ce qui se fera à Jaffa sera conforme aux prescriptions de la religion israélite.

M. Jacob Hamburger, président du Comité de Schmiegel, recommande M. Hirsch Kalischer, rabbin de Thorn, pour chef religieux de l'Institution de Jaffa.

L'*Alliance* tiendra compte de cette recommandation quand l'Institution s'organisera.

Une lettre de Derbent, dans le Caucase, demande un secours pour le voyageur Juda-Lévi Tcharni. Elle est renvoyée à l'examen de M. Derenbourg.

Le Comité souscrit à la troisième partie des *Dibré Jemé Olam* de M. Kalman Schulmann, de Wilna, et consent à en payer le prix d'avance.

M. Kaplan, de Cracovie, soumet au Comité son projet de pu-

Digitized by Google

blier la suite de son ouvrage, *Misteré Hayehoudim*. — Renvoyé à l'examen de M. Derenbourg.

M. Hippolyte Rodrigues, désire que l'*Alliance* contribue aux frais d'impression de la traduction du *Kozari*, par feu M. le grand-rabbin Ulmann. — Renvoyé à l'examen de M. le grand-rabbin Isidor.

Le Comité de Reggio demande que l'*Alliance* imprime des bulletins en langue italienne. On lui proposera de s'entendre avec tous les comités italiens afin de payer les frais d'impression au moyen du tiers que ces Comités prélèvent sur les souscriptions. Ce Comité demande en outre qu'on fasse traduire en italien l'ouvrage de M. Léon Hollaendersky, *Dix-huit siècles de préjugés chrétiens*. — Renvoyé à l'examen de M. Derenbourg.

M. Erlanger rend compte de plusieurs lettres très importantes de Saffet, où un conflit a surgi entre divers membres de la communauté. Le Comité reviendra sur cette question dans sa prochaine séance.

Pour extrait conforme :

Le Président,

AD. CRÉMIEUX.

Le Secrétaire,

N. LEVEN.

COMITÉ DE PROPAGANDE DE PARIS

Nouveaux Membres.

MM. EMILE AKAR, rue de Cléry, 19.
JOSEPH CAHEN, rue d'Allemagne, 108.
JOSEPH SCHNEIDER, prof., boul. de Latour-Maubourg, 96.
GUSTAVE WAHL, rue Taitbout, 14.

DOCUMENTS

N° 1.

LETTRE ADRESSÉE PAR LE COMITÉ RÉGIONAL DE LA TUNISIE A MM. LES CONSULS ACCRÉDITÉS AUPRÈS DU GOUVERNEMENT TUNISIEN, AU SUJET DE PLUSIEURS ASSASSINATS COMMIS SUR DES ISRAÉLITES.

Tunis, le 12 janvier 1869.

A Messieurs les Consuls généraux accrédités auprès du Gouvernement tunisien.

Messieurs,

Avant-hier un crime abominable a été commis au centre de la ville, dans un des quartiers les plus populeux. A l'entrée de la nuit, quatre Israélites Tunisiens, employés dans un café du *Souck Trouk*, passaient devant la Grande Mosquée (Gemah Zeitun) pour se rendre à leurs occupations habituelles, lorsqu'ils furent assaillis par une foule furieuse, battus, maltraités et traînés chez le Doulatly, sous l'accusation d'avoir voulu pénétrer dans la mosquée. Tandis que devant le Doulatly ils cherchaient à se justifier, l'un d'eux, le nommé Joshua Fetoussi, âgé de vingt ans, tomba évanoui. On s'aperçut alors que le sang se répandait à flots; on ouvrit ses vêtements et on reconnut une large blessure à l'aine d'où sortaient les intestins. L'infortuné avait été frappé du coup d'une arme tranchante sans s'en être aperçu ; la blessure était mortelle : le malheureux succomba le lendemain.

Son père, vieillard dont le fils unique était le seul soutien se pré-

senta devant le Bey pour implorer justice, on l'empêcha de pénétrer devant le Prince : mais le Bach hamba lui déclara par ordre de Son Altesse, que l'auteur du meurtre était inconnu ; pourquoi, d'ailleurs, son fils était-il entré dans la mosquée? qu'il allât réclamer devant le Doulatly !....

Il résulte d'une enquête officieuse (car l'autorité n'en a fait aucune) que le malheureux Fetoussi était complètement innocent du fait qu'on lui imputait.

C'était un autre qui s'était introduit dans la cour de la mosquée à la poursuite d'un voleur qui lui avait enlevé sa Chechia. Car il faut que vous sachiez que devant les portes des mosquées se tient une bande de mauvais sujets dont le métier est de voler les pauvres Juifs qui passent à leur portée, et de s'échapper avec leurs larcins dans la mosquée d'où ils ressortent par une autre porte, sans craindre que le malheureux dépouillé ose franchir ce seuil redoutable.

Messieurs les Consuls,

Depuis un an de nombreux assassinats ont été commis sur de malheureux Israélites; Joshua Fetoussi est le dix-septième dans ce long martyrologe dont nous avons l'honneur et la profonde douleur de vous remettre la nomenclature exacte. Les auteurs de ces meurtres, sont toujours restés impunis; si quelques arrestations ont eu lieu, les inculpés n'ont pas tardé à être relâchés, sans que l'autorité daignât prendre en considération les preuves et les témoignages que les familles des victimes avaient pu se procurer, en dépit des obstacles de toutes sortes qu'elles rencontraient dans leurs investigations.

S'il n'y avait pas déjà dans cette absence de répression, la question d'humanité et de civilisation qui ne sera pas vainement invoquée devant les honorables représentants des Puissances civilisées, il y aurait là la question de justice et de sûreté personsonnelle qui appelle votre sérieuse attention.

C'est d'après ces puissantes considérations que nous prenons la liberté, messieurs les Consuls, de réclamer votre intervention

Digitized by Google

auprès de Son Altesse le Bey, afin de voir cesser un état de choses dont le maintien serait la négation absolue des principes de justice qui sont la base fondamentale de tout gouvernement régulier.

Veuillez agréez, messieurs les Consuls Généraux, l'assurance de notre considération très-respectueuse,

*Les Membres du Comité régional de l'*Alliance israélite universelle,

CARCASSONNE, aîné *président ;*
J. DI J. CESANA, M. AZUELOS, *vice-présidents ;*
L. ELMILIK, *secrétaire.*

N° 2.

ADRESSE DE MM. LES CONSULS AU GOUVERNEMENT TUNISIEN.

Tunis, le 21 janvier 1869.

Illustre et Magnifique Seigneur,

Les représentants des Puissances unies, soussignés, sans prétendre en aucune manière, intervenir dans les questions touchant à l'administration de la justice, considèrent cependant de leur devoir, de soumettre respectueusement à l'appréciation de votre Altesse une copie de l'adresse qui leur a été présentée par le Comité Régional de l'Alliance Israélite de Tunis, au sujet du récent assassinat de Josué Fetoussi, Tunisien, dans l'un des quartiers les plus populeux de la cité, sans autre motif apparent, que d'avoir été soupçonné de l'intention de traverser la cour de la Grande Mosquée de Djema Zeitoûna.

Quelque profondément que les soussignés déplorent tous assassinats, ils doivent appeler d'une manière spéciale l'attention de

Digitized by Google

V. A. sur la mort du malheureux Josué qui a été frappé, non pour avoir commis une offense quelconque, mais uniquement par esprit de fanatisme; ce qui rend encore cet esprit de fanatisme plus dangereux, c'est l'effet qu'il paraît avoir sur la conduite des fonctionnaires dont le devoir indubitablement était, et est encore de découvrir et de punir l'assassin. Jusqu'à présent, ils se montrent peu disposés à remplir ce devoir, par ignorance réelle ou prétendue que dans les principaux pays musulmans, l'entrée dans les Mosquées n'est point défendue aux personnes d'un autre culte. Il n'y a dans la loi religieuse rien qui le défende. L'orsqu'on rapproche ce déni de justice de ce fait déplorable que dans le courant de l'année dernière, 17 Israélites ont été assassinés sans que jamais leurs meurtriers aient été punis, encore que plusieurs d'entre eux soient connus de la Police, les soussignés craignent de ne pouvoir pas calmer l'inquiétude de ceux de leurs administrés appartenant à la communauté Israélite, qui redoutent avec raison que l'impunité dont ont joui jusqu'à présent les meurtriers de leurs coreligionnaires, ne les encourage par intolérance et fanatisme à se porter sur eux à de nouveaux crimes.

Pendant que le défaut de sécurité et l'inquiétude qui en résulte autorisent suffisamment les soussignés à faire appel à V. A. pour la protection efficace de leurs administrés de religion israélite contre de pareils assassinats, ils sont dirigés en outre par un sentiment d'humanité envers les sujets israélites de V. A., sentiment d'humanité qu'ils ne peuvent mettre en oubli, sans s'exposer eux-mêmes à la censure sévère des nations civilisées qu'ils ont l'honneur de représenter dans ce pays.

Les soussignés ont d'ailleurs toute confiance que V. A. voudra bien apprécier les motifs qui les amènent à s'adresser à Elle, sur cette pénible question, et comme ils portent le plus sincère intérêt à la prospérité du Gouvernement Tunisien, ils désirent, en informant leurs Gouvernements respectifs de ces faits si regrettables, pouvoir leur faire connaître en même temps, l'assurance qu'ils attendent de V. A., que des mesures énergiques ont été prises pour punir et réprimer à l'avenir tous actes de violence

qui pourraient être commis sur la classe la plus soumise et la plus inoffensive des sujets de V. A.

Nous saisissons cette occasion, Illustre et Magnifique Seigneur, de présenter à votre Altesse l'assurance de notre haute considération.

LETTRES DE M. LE Dr J. J. RÜLF, RABBIN PRÉDICATEUR A MEMEL, CONCERNANT UN PROJET D'IMMIGRATION DES ISRAÉLITES DES FRONTIÈRES DANS L'INTÉRIEUR DE LA RUSSIE, ET RÉPONSE DE L'*Alliance*.

N° 3.

Au Comité central de l'Alliance israélite universelle,
à Paris.

Memel, le 10 mai 1869.

Chers amis et frères,

Vous verrez par nos comptes ce que nous avons fait pour nos malheureux coreligionnaires. Je ne crois pas cependant avoir déja rempli tout mon devoir, surtout en considérant mon mandat de membre de l'Alliance israélité universelle. Voici donc ce que j'ai fait, et que je soumets à votre approbation.

J'ai adressé à M. le prince Obolenski, gouverneur de Kowno, la pétition ci-jointe. J'ai aussi écrit au Comité de Kowno pour le prier d'organiser avec moi une Société tendant à favoriser l'immigration et l'établissement des Israélites dans l'intérieur de l'immense Empire russe et d'intéresser le Gouverneur à cette entreprise. Le Comité s'est associé avec joie à ce projet. Le Gouverneur aussi nous a fait exprimer son approbation et il m'a invité d'aller le trouver à Kowno pour l'entretenir personnellement. J'espère pouvoir m'y rendre bientôt et je communiquerai à l'*Al-*

liance le résultat de mon voyage. Je considère cette démarche comme conforme aux vues et aux tendances de l'*Alliance*, je l'ai entreprise en qualité de membre de cette Société, et j'espère que vous voudrez bien m'accorder, avec votre approbation, vos conseils et vos instructions.

Agréez, Monsieur, etc.

D[r] J. J. Rülf,
Secrétaire du Comité de secours.

N° 4.

ALLIANCE ISRAÉLITE
UNIVERSELLE
COMITÉ CENTRAL

A Monsieur le D[r] J. J. Rülf, rabbin, à Memel.

Paris, le 14 mai 1869.

Monsieur le Rabbin,

Nous avons appris avec la plus grande joie par votre lettre du 10 courant que vous avez l'espoir d'obtenir le concours du Gouvernement russe pour votre projet d'immigration de nos malheureux frères dans l'intérieur de la Russie. C'est évidemment le meilleur moyen de remédier à la misère chronique de nos coreligionnaires. Notre approbation et notre concours vous sont acquis d'avance et nous ne pouvons que vous féliciter de vos efforts énergiques.

Agréez, Monsieur, etc.

Pour le Comité central :

Le Président,
Ad. Crémieux.

Digitized by Google

N° 5.

Au Comité central de l'Alliance israélite universelle, à Paris.

Memel, le 9 juin 1869.

Monsieur le Président,

En revenant de Kowno, j'ai trouvé votre honorée lettre. Vous connaissez sans doute déjà, par la feuille imprimée que je vous ai envoyée, le résultat de mon voyage. Nous aurons certainement besoin plus tard du secours de l'*Alliance*, et si les lois russes n'empêchent pas notre œuvre de s'organiser, nous nous rallierons à l'*Alliance* et nous formerons une branche de votre institution.

Recevez, monsieur le Président, etc.

Dr J. J. Rülff,
Secrétaire du Comité de secours.

LETTRES ADRESSÉES A *l'Alliance* PAR L'UNION THÉOLOGIQUE DE BRESLAU ET LE SYNODE DE LEIPZIG.

N° 6.

UNION THÉOLOGIQUE
DE BRESLAU

A *l'Alliance israélite universelle*, à Paris.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Synode théologique israélite, conformément au procès-verbal ci-joint, a pris dans sa séance du 1er juillet 1869, la résolution suivante :

L'Union théologique israélite, reconnaissant la féconde et heureuse activité de l'*Alliance israélite universelle*, se rallie en

corps à cette institution et fait un devoir à ses membres de la seconder de toutes leurs forces dans ses entreprises.

Agréez, monsieur le Président, l'assurance de mon dévouement.

Dr B. ZUCKERMANN,
Membre du Comité de l'Union.

N° 7.

A l'*Alliance israélite universelle*, à Paris.

Leipzig, le 6 juillet 1869.

Monsieur le Président,

Je dois avant tout vous prier de me pardonner si mes nombreux travaux, pendant la durée du premier synode israélite, ne m'ont pas permis avant ce jour de vous faire officiellement les communications dont je sais que vous connaissez la teneur par le grand rabbin Astruc, de Bruxelles.

Sur ma proposition, le Conseil des Communautés d'Allemagne, dont je faisais partie, a voté des remerciements à l'*Alliance* et lui a exprimé sa reconnaisance, tout en réservant la question de savoir s'il ne devait pas seconder cette institution par un concours centralisé.

De son côté, le Synode universel israélite, dans sa séance du 2 juillet, a pris connaissance d'une résolution proposée par M. le grand rabbin Astruc, M. le docteur Lœw de Szegedin, et autres, tendant à exprimer à l'*Alliance*, dans les termes les plus flatteurs, la reconnaissance et la sympathie du Synode.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'après quelques paroles chaleureuses du Président, cette résolution a été proclamée sans aucun débat et adoptée à l'unanimité avec les plus vives marques d'approbation.

Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous assurer de nouveau, monsieur le Président, de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Prof. Dr M. LAZARUS,
Président du premier Synode israélite universel à Leipzig.

Digitized by Google

INSTITUTION AGRICOLE DE JAFFA

SOUSCRIPTION

1re LISTE

MM.

L. M. R.	1,000	»
Ad. Crémieux	1,000	»
S. H. Goldschmidt	5,000	»
L. R. Bischofsheim	1,000	»
Blocq frères, Toul	100	»
Albert Cohn	100	»
Comte M. Cahen d'Anvers	600	»
Ed. Cahen d'Anvers	100	»
Abr. Lambert, Thionville	100	»
V. Saint-Paul	200	»
E. J. Gunzburg	500	»
Oury-Cahen, Lille	75	»
Léopold Javal	1,000	»
Mme Stéphanie Kann	200	»
Simon Haas	100	»
Lazard frères	600	»
Salomon Fuld	500	»
F. Sourdis	250	»
D. B.	250	»
Ph. A. et J.	100	»
Mme Charles Heine	1,000	»
N. de Camondo	500	»
B. Allegri	500	»
H. Kalischer, rabbin, Thorn	37	75
Gustave Wahl	10	»
Léo H. Goldschmidt	500	»
Max Kann	200	»

Digitized by Google

MM.

Edouard Brandon	50	»
Mme Lionel de Rothschild, Londres	500	»
Mme Meyer de Rothschild, Londres	250	»
Board of Delegates of American Israelites	3,734	»
E. Petavel-Olliff, Londres	26	50
Alf. Seligmann, Bradford	25	25
Abr. Gumplowicz, Cracovie	25	»
Comité de Schmiegel (Posnanie)	1,500	»
Comité de Carpentras (Caisse générale de la communauté, 50 fr. — C. de bienfaisance, 25 fr. — C. des Mitswoth, 25 fr.)	100	»
Edm. Lambert	39	»
Corriere israelitico, de Trieste	10	»
Marco di Leone Morpurgo, de Trieste	10	»
Fano et Morpurgo, —	5	»
Chev. Alexandre Daninos, —	5	»
Marco Terni —	5	»
Anonyme, par M. Isidore Cahen	25	»
F. D. Mocatta, Londres	1,375	»
Charles Netter	1,700	»
Mme Sara Crémieux, Nîmes	100	»
Anonyme, Moscou	344	45
Anonyme, Saint-Pétersbourg	100	»
D. Nathan, chef d'escadron, Toulon	100	»
Séb. Oppenheim, Francfort-sur-le-Mein	100	»
Michel Erlanger (souscription pour 3 ans) et don	150	»
Simon Fürst, Schmiegel	36	75
Baron M. de Hirsch, Bruxelles	5,000	»
Ferdinand Bischofsheim	500	»
B. H. Goldschmidt	1,000	»
Adolphe Goldschmidt	500	»
Saqui Kann	200	»
Sulzbach frères	500	»
J. R. Bischofsheim	1,000	»

Digitized by Google

PAR M. SAMUEL PIZA, DE PANAMA, 500 fr. :

MM.		MM.	
H. M. Eder.	25 »	A. H. L. Maduro. . . .	12 50
H. J. Jacobs	25 »	J. L. Maduro	12 50
D. Goldsmith	25 »	Elias L. Maduro. . . .	12 50
A. N. Henriquez. . . .	25 »	J. B. Delvalle.	12 50
M. L. Maduro.	25 »	E. Lyons J[r]	12 50
Sol. B. Delvalle. . . .	20 »	H. Ehrman	10 »
Julius Sasso	15 »	Ralph Belinfante . . .	10 »
Em. Lyons	15 »	E. Rosenberg	10 »
J. G. Lansburg	15 »	Mendel Hill.	5 »
A. R. Blum.	12 50	J. Lawson	10 »
Ed. L. Salmon	12 50	J. Brandon	5 »
Morris Lindo	12 50	Ed. Pyke	5 »
J. Delvalle	12 50	M. A. Asch.	5 »
Joshua J. Lindo. . . .	12 50	Samuel Piza	110 50
Joshua Piza.	12 50		

Total de la 1[re] liste : 35,038 fr. 70 c.

DONS

PAR LE COMITÉ D'INGWILLER :

MM.		M[mes]	
Moïse-Cerf Lévy,	5 »	Moïse-Cerf Lévy,	5 »
Raphaël Liewer,	5 »	Hippolyte Lévy,	5 »
Raphaël Uhry, produit d'une quête,	17 10	H. Charleville, de Nancy,	5 »
Joseph Bær,	1 »	Moïse Meïss,	1 50
Baruch Lévy, de Dambach,	1 »	Salomon Meïss,	1 »
Hennel Meïs,	1 »	Moïse Meyer,	1 »
Henri Lévy,	5	Wolf, de Strasbourg,	2 »
Raphaël Lévy,	3	Anonyme,	1 »
		Alphonse Bær,	1 »
		Weil, de St-Nicolas,	5 »
		Vve Moïse Uhry,	5 »

PAR LE COMITÉ DE SOULTZ (HAUT-RHIN).

Jacques Bloch,	10 »	Alexandre Lang,	10 »
Jacques de David Bloch,	10 »		

Digitized by Google

PAR LE COMITÉ DE METZ :

M. Bernard, huissier,	50 »	M. Mce Lambert, de Paris,	10 »

PAR M. BRONI-YSO, DE BÔNE (ALGÉRIE).

MM.		MM.	
Sayman frères,	100 »	Isaac de Moïse Stora,	5 »
Isaac de Daniel Stora,	5 »	Ismaël Jaïs,	5 »

PAR LE COMITÉ DE BIENNE (SUISSE) :

MM.		MM.	
Théodore Bernard,	1 »	Emmanuel Woog,	2 »
Léon Wormser,	4 »	Mme Cerf Blum,	3 »
Léon Grumbach,	3 »		

PAR LE COMITÉ DE PESTH :

MM.		MM.	
Salom Altstock,	10 »	Maurice Lazarovitz,	10 »
Salom Deutsch,	20 »	Joseph Stern.	20 »
Emmanuel Holitscher,	10 »		

PAR M. S. B. SAUNDERS, A ADÉLAÏDE (AUSTRALIE) :

MM.					MM.				
S.-B. Saunders,	L.	1	»	»	Pole,	L.	»	2	6
Mme Saunders,		»	10	»	J. Simmons,		»	10	6
Moses Saunders,		1	»	»	J. Moss,		»	2	6
Mark Saunders,		»	5	»	Un ami,		»	5	»
Jacob Saunders,		»	2	6	—		»	2	6
Cohen et Jones,		»	5	»	—		»	2	6
Une collecte,		»	5	»	Mme Levin,		»	2	»
Moss,		»	2	6					

MM.	A. Timsit.	Alger,	fr.	1	»
	Aristide Gomez	Bayonne,		50	»
	Salomon Weill.	Haguenau,		5	»
	Société Acifath Agurah . . .	Jarocin,	th.	6	»
	A. Merzbach	Londres,	fr.	15	»
	F. D. Mocatta	—		100	»
	Anonyme, par M. A. Dreyfus.	Paris,		10	»
	Fallek.	—		50	»
Mme	Strauss, à la mémoire de Salomon Schriber	—		100	»
MM.	Abrah. Worms, rue Laffitte.	—		70	»
	Moïse Lehmann	Saar-Union,		2	»
	Comité de	Schmiegel,	th.	2	6
	Raphaël Strauss	Wiesbaden,	fr.	3	»

SOUSCRIPTION

A L'ŒUVRE DES ÉCOLES

—

9e LISTE

PAR LE COMITÉ DE SARREGUEMINES :

MM.		MM.	
David Bloch,	5 »	Simon Heymann,	3 »
Emmanuel Durlach,	5 »	Adolphe Hirsch,	3 »
Aron Haas,	2 »	Léon Kahn,	3 »
Meyer Haas,	1 »	Lieber Kahn,	3 »

Juda Bonef, maire à Bliesbrucken, 2 »

PAR LE COMITÉ DE BLAMONT :

Mmes		Mmes	
Lémant aîné,	6 »	Edouard Spire,	5 »
Isidore Spire,	5 »	Frédéric Spire,	3 »
Alfred Spire	5 »	Léon Spire,	3 »
Alphonse Spire,	5 »	Isidore Salomon Spire.	3 »
Maurice Birié,	5 »	Simon Spire,	3 »
Vve Abraham Spire,	5 »	Hirtz,	3 »
Henri Spire,	5 »	Blum,	3 »
Lucien Lémant,	5 »	Mlle Claire Spire,	5 »

MM. L.-B. Goldschmidt.	Francfort-s.-M.,	fl.	100	»
Maurice Berolsheimer. . . .	Fürth,	fr.	4	»
Salomon Bloch.	Huningue,		10	»
Léopold Rueff	—		5	»
Isaac Weill.	Paris,		10	»
Joseph Klein.	Sobernheim,		4	»
Joseph Lœw	Wiesbaden,		4	»
Simon Rosenthal	—		4	»

Digitized by

NOUVEAUX COMITÉS

ALTKIRCH.

MM. Kaufmann Weill, rabbin, *président*.
Elias Lévy, *trésorier*.
Gabriel Lang, comm. adm.
Moïse Wahl, *secrétaire*.

BOULOGNE-SUR-SEINE.

MM. Lajeunesse Wormus, *président*.
Jules Lièvre, *trésorier*.
Raphael Dennery, *secrétaire*.

HELLIMER (MOSELLE).

MM. Salomon Lévy, *présipent*.
Moyse Aron Naura *vice-président*.
Alexandre Worms, *secrétaire-trésorier*

MULHOUSE.

MM. Salomon Wahl, huissier, *président*.
Sylvain Bernheim, *vice-président*.
Jules Wahl-Sée, *trésorier*.
Jules Kullmann, *secrétaire*.
Charles Bernheim.
Raphael Lang.
Gustave Rueff.

AIX-LA-CHAPELLE.

MM. Dr Wolf Wolfsohm, rabbin, *président*.
Jacob Lippmann, *vice-président*.
Joseph Bielefeld, *trésorier*.
Dr Louis Schuster, médecin, *secrétaire*.

HANAU

MM. Jacob Hamburger, *président*.
Lismann Furth.

ESKI-ZAGARA (TURQUIE).

MM. Raphael Abram Assa, *président*.
Samuel B. Abram, *vice-président*.
Abram Houbech, *trésorier*.
Gabriel Moise Crispin, *secrétaire*.
Elie Moise Crispin.

ALEP (SYRIE).

MM. David Salomon Altaras, *président*.
L. Picciotto, *vice-président*.
M. M. Biggio, *trésorier*.
Isaac D. Altaras, *secrétaire*.

KEOKUK (IOWA) E.-U. D'AMÉRIQUE.

MM. Isaac N. Stern, *président*.
Jacob Spiesberger, *vice-président*.
Marcus Younker, *trésorier*.
Henry Hirsch, *secrétaire*.
Ben Vogel, *conseiller*.
L.-M. Younker, *conseiller*.
David Jacobson, *collecteur*.

RENOUVELLEMENT DE COMITÉS

SARREGUEMINES.

M. Cerf Grumbach, *président*.

ARAD (HONGRIE).

MM. Maurice Wallfisch, *président*.
Hermann Elias, *trésorier*.
Samuel Szabadkai, professeur, *secrétaire*.
Wilhelm Bing.
Henri Blau.
Marcus Deutsch.
Léopold Rosenberg.
Dr Edouard Schœpkes,

PHILIPPOPOLIS (TURQUIE).

MM. ISAAC ALBALAG, *président*.
RAPHAEL M. CALEV, *vice-président*.
SAMUEL CHESCIALES, *trésorier*.
DAVID SABETAY GRASSIANI, *secrétaire*.
ELIÉZER GHERON EFFENDI.
ELIÉZER CALEV.

CORFOU.

COMITÉ RÉGIONAL HELLÉNIQUE.

MM. R. G. TEDESCHI, grand-rabbin, *président*.
MEIR B. NACMIAS.
Dr JOSEPH DE SEMO.
HELIE FERRO, *trésorier*.
JOSEPH NACAMULLI, *secrétaire*.

BAGDAD.

COMITÉ RÉGIONAL POUR L'IRAK-ARABIE.

MM. ISAAC LURION, *président*.
SALOMON MENAHEM DANIEL, *vice-président*.
MAURICE MARX, professeur, *secrétaire*.
MOISE SOMEK, *secrétaire-adjoint*.

CHARLESTON (S. C.) (É.-U. D'AMÉRIQUE).

MM. REV. JOSEPH HAIM CHUMACEIRO, *président*.
ABRAHAM FALK, *trésorier*.
NATHANIEL LEVIN, *secrétaire*.
EUGÈNE MANTOVE, *secrétaire-adjoint*
A. H. ABRAHAMS.
J. APPLE.
G. HOFFMAN.

ADHÉSIONS

(10e LISTE)

PARIS

Ahrweiler, A., boulevart de Sébastopol, 48.
Alcan, Michel, memb. du Consist. cent., Faub.-Poissonnière, 98.
Altschuler, Frédéric, rue de Rougemont, 3.
Arbeid, Bénédictus, rue de la Gaîté, 33.
Aron, Ferdinand, rue Montmorency, 34.
Auerbach, Adolphe, rue des Petites-Ecuries, 27.
Azan, Joseph, rue du Faub.-Saint-Honoré, 84.

Bacri, Samuel, rue de Rivoli, 170.
Bacharach, Nathan, boulevart de Sébastopol, 131.
Barsdorf, Siegfried, rue Rochambeau, 8.
Bernard, Anatole, rue d'Aboukir, 99.
Bernard, Joseph, rue Vieille-du-Temple, 64.
Bernheim, Félix, rue d'Aboukir, 71.
Beyfus, Adolphe, rue Scribe, 3.
Billitzer, Joseph, rue de Londres, 17.
Bing, Bernard, rue d'Hauteville, 13.
Biquard, Abraham, boulevart de Sébastopol, 131.
Biquard, Baruch, boulevart de Sébastopol, 131.
Blin, Isaac, rue de Saintonge, 11.
Bloch, Emmanuel, rue et hôtel Palestro.
Bloch, Isaac, rue de Rambuteau, 57.
Bloch, Isaïe, rue Beautreillis, 14.
Bloch, Lucien, rue du Caire, 15.
Bloch, Maurice, rue Saint-Martin, 295.

Blum, David, boulevart du Temple, 28.
Blum, Isaïe, rue Sévigné, 20.
Blum, Nathan, rue des Blancs-Manteaux, 40.
Boas, E.-S., rue Richer, 26.
Borawsky, Léon, passage Jouffroy, 49.

Cahen, Albert, boulevart Saint-Martin, 53.
Cahen, Cerf, rue Saint-Martin, 158.
Cahen, Cerf, rue des Petites-Ecuries, 47.
Cahen, Désiré, rue du Faubourg-Saint-Martin, 179.
Cahen, Mlle Rosa, place Roubaix, 25.
Cahen, Salomon, passage des Petits-Pères, 2.
Cerf, Isaac-Ulysse, rue Papillon, 12.
Coblence, Mme veuve Marie-Sophie, rue Dombasle, 33.
Cohn, David, rue Lecourbe, 109.
Cohn, Jacques, rue de l'Echiquier, 45.
Cohen, Abraham, rue Godot-de-Mauroy, 10.
Cremnitz, Max, avenue d'Eylau, 89.

Dann, Léopold, rue Laffitte, 21.
David, Jules, rue d'Hauteville, 13.
Davidsohn, Saül, rue David, 13.
Derenbourg, Hartwig, rue des Marais, 46.
Deutsch, Léopold, rue Montmartre, 138.
Dreyfus, Benjamin, rue Magnan, 19.
Dreyfus, Raoul, rue Montmartre, 72.
Dreyfus, Samuel, place du Marché-Saint-Jean, 33.
Dukas, Jules, rue Coquillière, 10.
Daltroff, Paul, rue Lewis, 23.

Franc, Jules, rue du Sentier, 38.
Frankfurter, E., passage Violet, 4.
Fribourg, Alexis, rue de Chabrol, 18.
Fribourg, Joseph, rue du Faubourg-Saint-Martin, 45.

Gerson, Isaac-Cerf, rue Paradis-Poissonnière, 1.

Gerson, Jacob, boulevart de Magenta, 39.
Geslin, Alexandre, rue Grégoire-de-Tours, 4.
Getz, M., rue d'Hauteville, 26.
Getz, S., rue d'Hauteville, 26.
Godechaux, Jules, quai de Béthune, 22.
Goldbeck, rue Martel, 21.
Goldner jeune, Wilhelm, rue Bergère, 9.
Gradwohl, Marx, rue Meslay, 59.

Haas, Abraham, rue de Montmorency, 44.
Haas, Bernard, rue du Château-d'Eau, 52.
Halphen, Ernest, rue Paradis-Poissonnière, 41.
Hanau, Joseph, rue Montorgueil, 29.
Helbronner, Horace, avocat, rue Las-Cazes, 12.
Hément, Emmanuel, rue Duperré, 11.
Herzfeld, Joseph, rue Greneta, 19.
Hess, Adolphe, rue Caumartin, 46.
Hirsch, Alphonse, passage de la Réunion, 7.
Hirschmann, Raphaël, rue du Temple, 94.
Hirtz, directeur du bureau télégraphique, gare du Nord.
Hoffmann, Salomon-P., rue de la Chaussée-d'Antin, 22.
Hollander, Henri, avenue des Champs-Elysées, 21.

Isidore, Isaac, rue Baudin, 6.

Jacowski, Maurice, rue de la Chaussée-d'Antin, 29.

Kahn, Alfred, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.
Kahn, Lucien, rue de Londres, 17.
Kaufmann, K., rue Dauphine, 16.
Kaufmann, Simon, rue d'Aboukir, 14.
Keïm, Mansuy, rue Saint-Martin, 245.

Lambert, Edmond, rue du Bouloi, 26.
Lehmann, Lyon, rue de Strasbourg, 17.
Léon, Charles, rue du Sentier, 32.

Léon, Gustave, rue de Provence, 21.
Léon, Haïm, rue de Saintonge, 10.
Léon, Moïse, rue du Sentier, 32.
Léon, Nissim, rue Richer, 39.
Lerchenthal, Mme Blanche, rue de Turbigo, 48.
Lerchenthal, Robert, rue de Turbigo, 48.
Le Soudier, Léopold, rue Jean-Jacques-Rousseau, 26.
Lévy, Arthur, rue de Rambuteau, 18.
Lévy, Auguste, rue de Rougemont, 12.
Lévy, Cerf, rue des Blancs-Manteaux, 47.
Lévy, Charles, rue Oberkampf, 70.
Lévy, Elie, rue des Petites-Ecuries, 33.
Lévy, Emile, rue du Pont-aux-Choux, 4.
Lévy, Isaac, boulevart Saint-Denis, 22.
Lévy, Isaïe, rue de Rambuteau, 43.
Lévy, Jacob, rue des Blancs-Manteaux, 32.
Lévy, Jacques, rue Saint-Sauveur, 81.
Lévy, Nephtali, rue Charlot, 23.
Lévy-Bonheur, rue Charlot, 28.
Lévy-Leib, Alphonse, rue du Mail, 26.
Lièvre, Gustave, sous-lieut. au train des équip. de la garde imp.
Lyon, Arthur, rue des Petites-Ecuries, 14.

Max, A.-J., rue du Faubourg-Poissonnière, 27.
Michel, Emmanuel, rue Cler, 62.
Moch, Camille, rue d'Aboukir, 2.
Moch, Victor, rue d'Aboukir, 2.
Mayer, Alfred, officier d'administration, hôtel des Invalides.
Mayer, Jacques, boulevart du Prince-Eugène, 48.

Nachmann, Charles, avenue des Amandiers, 8.
Nathan, C., rue Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Nathan, Ludwig, rue Montmartre, 156.
Nerson, Alexandre, rue Notre-Dame-de-Lorette, 18.

Ochs, R., boulevart Sébastopol, 100.
Oppenheimer, Abraham, cité Riverin, 6.

Oppenheimer, Gustave, boulevart de Sébastopol, 131.
Oratoire du Gros-Caillou, boulevart de Latour-Maubourg, 96.

Picard, Alphonse, rue Vieille-du-Temple, 117.

Riess, Henry, rue Quincampoix, 38.
Ris, Louis, rue d'Aboukir, 52.
Rose, David, rue de Malte, 58.
Rosenthal, Charles, Faubourg-Poissonnière, 27.
Rosenwald, Frédéric, boulevart de Sébastopol, 58.
Rueff, Daniel, rue du Sentier, 32.

Salomon, Alexis, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15.
Salomon, Désiré, rue de Lancry, 5.
Schlesinger, rue Martel, 21.
Scheuer, Edmond, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 10.
Schneider, Joseph, boulevart de Latour-Maubourg, 96.
Schneider, Sylvain, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 6.
Schreiber, Jacob, rue Buffault, 30.
Stein, H.-W., rue de Rougemont, 12.
Silva, Oscar, rue Saint-Lazare, 121.
Sossa, Raphaël, rue de Bellefond, 35.
Société de secours mutuels des dames « Deborah » Mme L. Blum, présidente, rue de la Verrerie, 4.
Société de secours mutuels « Israélites Français » M. Bloch, président, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 7.

Valentin, J., passage Violet, 4.
Weil, Alexandre, rue Magnan, 8.
Weill, Ernest, boulevart Saint-Martin, 21.
Weil, Isidore, rue d'Hauteville, 4.
Weill, Isaac, directeur de l'hôpital Rothschild, rue de Picpus, 76.
Weiller, Edouard, rue du Faubourg-Saint-Martin, 12.
Willard, Léon, boulevart de Sébastopol, 109.
Worms, Hayem, rue d'Allemagne, 206.

Zabban, Salvator, boulevart des Italiens, 4.

DÉPARTEMENTS

AIX-LES-BAINS

MM.

Macé, C., Dr médecin.

BAR-LE-DUC

Akar, Mlle Charlotte.

BELFORT

Schwob, Albert.
Schwob, Edmond.

BLIESBRUCKEN

Deutsch, Élias.

BOLLÈNE

Montalis, Elie.

BREST

Cerf, Salomon, soldat au 2me rég. d'infanterie de marine.

CALAIS

Emschwiller, Cerf.

CHATEAU-SALINS

Salomon, Victor.

COLMAR

Kahn, Edouard.
Kahn, Joseph de Marx.
Sée, Joseph.
Sée, Léon.

DARNAY

Lévy, frères.

EPFIG

Franck, Maurice.

FONTENOY-LE-CHATEAU.

Blum, Samuel.

FAVERNEY

Blum, Isaac.
Blum, Nephtali.

FRAVENBERG

MM.

Bernheim, Wolf.
Cahen, Simon.
Meyer, Nathan.

GRAY

Lévy, Isidore.

HELLIMER

Aron, Lambert.
Aron, Marx.
Cahen, Cerf.
Epstein.
Goudchaux, Lion.
Hirsch, C., dit Cerf-Naura.
Lévy, Alexandre.
Lévy, Isaac.
Lévy, Joseph.
Lévy, Jules.
Lévy, Lazard.
Lévy, Lion.
Lévy, Salomon.
Naura, Moyse-Aron.
Worms, Abraham.

HÉRICOURT

Bloch, Lazard.

HERRLISHEIM

Bloch, Jacques.

INGWILLER

Kahn, David.
Lévy, Félix.
Meyer, Joël.

JUSSEY.

Blum, Aron.

LA MARCHE

Fribourg, Alexandre.
Fribourg, Edmond.

LIVRY

Dockès, Léon, chef de gare.

LURE

MM.

Meyer, Moïse.

LUXEUIL

Braunschwig, Daniel.

LYON

Gombrich-Wachenheimer.
Landauer, Isaac.
Mayer, Cerf.
Riqlès, Edmond de.

METZ

Fribourg, Arthur-Sylvain, lieutenant au 1er rég. du génie.
Salomon, Myrtil.

MULHOUSE

Aron, Eugène.
Bernheim, Alfred.
Bernheim, Eugène.
Bernheim, Joseph.
Bernheim, Moïse.
Bernheim, Marc de Félix.
Bloch, Félix.
Blum fils cadet, Jacques.
Blum, Raphaël.
Brunschwig, Gabriel.
Coblentz, David.
David, Meyer.
David, Victor.
Dreyfus, Adolphe.
Dreyfus, Alfred.
Dreyfus, Benjamin fils d'Elie.
Dreyfus, Clément.
Dreyfus, Ernest.
Dreyfus, Ernest fils de Paul.
Dreyfus, Jean fils de Paul.
Dreyfus, Joseph fils d'Elie.
Dreyfus-Schmoll, Louis.
Grumbach, Jules.
Grumbach, Léopold.
Grumbach, Simon, 1er cl. d'av.
Haas, Alexandre.
Haas, Auguste.
Haas, Emmanuel.
Hauser, Arthur.
Hauser, Ernest.

MM.

Hauser, Hippolyte.
Kullmann, Jules.
Lang, Benoît fils d'Emm.
Lang, Paul fils de David.
Lang, Raphaël.
Lang, Salomon.
Lantz, Elie.
Lantz, Gabriel.
Lantz, Isaac.
Lazarus, Charles.
Lévy, Abraham.
Lorrach, Salomon.
Macé, Jean, homme de lettres, à Biblenheim.
Paraf, Henri.
Picard, Alphonse.
Picard, Ferdinand.
Picard, Samuel.
Rueff, David.
Rueff, Gustave.
Schmoll, Henri.
Schwartz, Isaïe.
Schwartz, Louis.
Schwob, Jules, 1er clerc d'huis.
Ullmann Meyer, fils aîné.
Watel, Salomon, huissier.
Weill, Daniel.
Weill, Emile.
Weill, Jacques.
Weiller, Benjamin.
Weiller, Jacques.
Weiss, Isaac.
Wolf, Benjamin.

NEUF-BRISAC

Lévy, Emmanuel.
Weill, Isaac.

REIMS

Mendel, J.

SAAR-UNION

Lévy, Joseph, rabbin.
Lévy, Michel-Bernard.

SAINT-CLOUD

Weil, David.

SAINT-DENIS

Benedict, Alphonse.
Hesse, Germain.

SAINT-LOUIS

MM.
Blum.
Haas, L.
Lévy, Cerf.
Weiller, D.

SARREBOURG

Heymann, Simon.
Israël, Alfred.

SARREGUEMINES

Dreyfus, David.
Durlach, Mme Emmanuel.
Franck, Auguste.
Franck, Mlle Elise.
Grumbach, Mme Cerf.
Heymann, Mme Goudchaux.
Heymann, Mme Joël.

SAVERNE

Haguenauer, ministre off.
Lévy, Aron.
Lévy, Jacques.
Schwob, Henri.

SOULTZ (HAUT-RHIN)

Meyer, David de Joseph.

STRASBOURG

MM.
Raas, Charles.

VALENGE

Landauer, David, maréchal-des-logis au 19me d'artillerie, chevalier de la Légion d'hon.

VALENCIENNES

Auscher, Salomon.
Dreyfus, Louis.
Dreyfus, Salomon.
Geissler, Paris, prés. de la Com.
Lang, Meyer.
Mering, Isaac.

VILLENOIS

Mlle Léon, Hanine.
Mme Léon-Redouté.
Mme Léon-Wimphen.

TROYES

Brandeis, Simon.
Cahen, Eugène.
Gompertz, Emile.
Mantoux, Lucien.
Michel, Abraham.
Michel, Michel.

ALGÉRIE

ALGER

MM.
Chebat, Daniel.
Israël, Alfred.
Israël, Silvain.
Timsit, A.
Ulmo, dir. de l'école de T. Thora.

BONE

Sayman, Abraham.
Sayman, Léon.

MM.
Sayman, Michel.
Stora, Isaac de Daniel.
Stora, Isaac de Moïse.
Jaïs, Ismaël.

MOSTAGANEM

Amar jeune, Jacob.

ORAN

Lévy, Marc, instituteur.

ALLEMAGNE

AIX-LA-CHAPELLE

MM.

Aaron, Max.
Albert, Marum.
Alexander, Dr Méd.
Amsberg, Jules.
Baumgarten, Nathan.
Blankenstein, Philippe.
Bruch, Joseph.
Bruch, Nephtali.
Carsch, Siegfried.
Eichengrün, Hermann.
Eichengrun, Jules.
Emanuel, Charles.
Emanuel, Philippe.
Emanuel, Samuel.
Felsenthal, Max.
Fiebermann, Abraham.
Fiebermann, Hermann.
Fleck, Jacob.
Floersheim, Abraham.
Francken, Maurice.
Francken, Philippe.
Goldberg, Hermann.
Goldschmidt, L.
Hecht, Louis.
Hecht, Nathan.
Herz, Isaac.
Herzberg, Siegfried.
Hess, Heimann.
Hirsch, Marcus.
Jacobsberg, Salomon.
Jaeger, Louis.
Kamp, Falk.
Kaufmann, Joseph.
Kaufmann, Meyer.
Landsberg, Elias, Gen. Dir.
Leffmann, Gustave.
Leffmann, Jonas.
Leffmann, Michael.
Levy, Julius.
Lipper, Jacques.
Lippmann, Aaron.
Lippmann, David.
Lippmann, Henri.

MM.

Lœwengard, Joseph.
Lœwengard, Benedict.
Marx, Maurice.
Marx, Adolphe.
Marx, David. N.
Marx, Léopold.
Marx, Simon.
Mayer, Charles.
Mayer, Philippe.
Menken, André.
Meyer, Edouard.
Meyer, Elias.
Meyer, Joseph.
Meyer Jr Maurice.
Meyer, Théodore.
Meyerbach, Hermann.
Meyerbach, Joseph.
Meyerfeld, Max.
Nathan, Charles.
Oppenheim, Ferdinand.
Oppenheimer, Edouard.
Rosenthal, Martin
Rothschild, Berthold.
Rothschild, Gustave.
Rubino, Rodolphe.
Ruthenburg, Bénédict.
Salomon, David.
Salomon, Rodolphe.
Saül, Samuel.
Scheuer, Joseph.
Servos, David.
Sondermann, Louis.
Stern, Edouard.
Stern, Emmanuel.
Tischler, Jules.
Wallach, Charles.
Wolff, Henri.

BERLIN

Herrmann, M., Gerichsts-Ass.

BEUTHEN

Badrian, Simon.
Cohn, Gustave.
Dresdner, Maurice.

Digitized by Google

MM.
Dresdner, Simon.
Eliason.
Friedlaender, Otot, Dr en dr.
Guttmann, Michaël.
Kober, F.
Kornblum, E.
Mannheimer, Dr Méd.
Nothmann, Simon.
Pese, J.
Pinczower, S.
Prager, Adolphe.
Rechmitz, J.
Rosenthal, J., rabbin.
Schall, B.
Schoen, M.
Siegheim, Emmanuel.

BINGEN

Mmes
Coblenz, Emilie.
Ebertsheim, sœurs.
Geisenheimer, Al.
Kullmann, Rosalie.
Landau, Berthe.
Lob, Henriette.
Lob, Julchen.
Marx, Mathilde.
Mayer, Delphine.
Mayer, Lina.
Mayer, Sara.
Nathan, Berthe.
Nathan, Henriette.
Seligmann, Annette.
Seligmann, Auguste.
Simon sœurs.
Sobernheim, Emma.
Ullmann, Lina.

BRESLAU

Auerbach, Herrmann.
Auerbach, Wilhelm.
Aufrecht, S.
Bauer, Otto.
Bloch.
Breslauer, H.-L.
Cohn, Israël.
Cohn, J.
Freudenthal, Dr.

MM.
Freund, Louis.
Goldschmidt Jr, Joseph.
Hamburger, Louis.
Kempner, Bruno.
Lasker, Lippmann.
Lippmann, Jonas.
Lœwenthal, Louis.
Mamroth, Victor.
Meyer, Dr.
Munoterberg, Albert.
Mugdan, A.-J.
Muskat, David.
Oelsner, S.
Pringsheim, Sigismond.
Riegner, Jules.
Sachs, Marcus.
Schmiedeberg.
Sternberg, Maurice.
Strelitz, Adolphe.
Werner, Isaac.

BUTTENHAUSEN

Société littéraire israélite.

EDENKOBEN

Bloch, Adolphe.
Bloch, E.
Bloch, Marcus.
Felsenthal, Adolphe, Dr Méd.
Hirsch, Emmanuel.
Hirsch, Jacob.
Kalm, Samuel.
Kern, Emmanuel.
Rothschild, Jacob.

ESCHWEGE

Brinkmann, L.-S.
Cahn, Magnus-Moses.
Cahn, Salomon-M.
Cahn, Selig-Moses.
Dornberg, Aron.
Fraenkel, Isaac.
Kahn, J.-G.
Kahn, J.-L.
Kaiser, Maurice.
Katzenstein, J.-C.
Katzenstein, J.-H.
Katzenstein, Juda-Michaël.

MM.
Katzenstein, Louis.
Katzenstein-Lévy.
Lévi, Aron.
Lévy, Mme veuve Isaac.
Lœwenstein-Kaiser, Salomon.
Lomnitz, Hannchen.
Meyberg, Jacob.
Plaut, Gerson.
Plaut, Mme veuve J.-C.
Plaut, L.-A.

FRANCFORT-SUR-MEIN.

Bing, Isaac.
Bing, Jules-Salomon.
Bing, Michaël.
Cassel, Gustave.
Creiznach, Ignace.
Dann, Léopold.
Dann, Louis.
Doctor, Adolphe.
Doctor, Bernard.
Doctor, Jacob.
Dondorf, B.
Dreyfus, Prosper, professeur.
Eberstadt, Abraham.
Ellissen, Dr.
Feist, Jules-M.
Franklin, Henri-Abr., profes.
Friedmann, Joseph.
Fuld, Pilippe.
Gerothwohl, Meyer.
Ginsberg, D.-B.
Goldschmidt, M.-B.
Goldschmidt, L.-B.
Goldschmidt, M.-B.
Goldschmidt, M.-M.
Grünbaum, M.-A.
Hœchberg, Emmanuel.
Hœchberg, Léopold.
Horkheimer, Bernard.
Kaufmann, Isaac.
Kœnigswærter, M.
Kohn-Speyer, Sigismond.
Maas, Dr Simon, avocat.
May Jr, A.
May, Jules.
Merton, Albert.
Merton, Ralph.

MM.
Morel, Maurice.
Neukirch, Dr, notaire.
Oppenheim, Nathan-M.
Oppenheim, Sébastien.
Oppenheimer, Jules.
Rikoff, frères.
Rütten, Joseph.
Schiff, Philippe.
Speyer-Elissen, L.
Stern, Jacob-S.-H.
Stiebel, François-Jules.
Straus, François.
Sulzbach frères.
Trier, Mayer.
Weiller, Hirsch.
Weisweiler, Georges.
Wertheiber, L. et E.

FURTH

Berolsheimer.

GLATZ

Herrmann, F., avocat et notaire.

GLEIWITZ

Birawer, Pincus.
Blumenthal, Léo.
Hahn, Isaac.
Karfunkel, Philippe.
Kober, A.
Krebs, Jacques.
Krimmer, M.
Kutznitzky, A.

GOSTYN

Landsberg, B.

HAMBOURG

Piza, Dr, pr. ministre-officiant.
Saenger, Dr, prédicateur.

INSTERBURG

Wolffgang frères.

JAROCIN

Cohn, Mendel.

KOENIGSBERG

Cohn, Samuel.
Gerber, S.
Japha, Gauthier.

Digitized by Google

MM.
Candsberg, Isidore.
Magnus, Alexandre.

KOSTEN

Dr Falkenstein, rabbin.

KROTOSCHIN

Heppner
Katzenellenbogen.

LEOBSCHUTZ

Bloch, Léopold.
Bremer, Max.
Bruck, Henri.
Forell, Gottfried.
Fraenbel, Henri.
Glaser, Charles.
Goldberger sen., E.
Goldberger, Léopold.
Gottfreund, Salomon.
Hayn, David.
Hollaender, Alexandre.
Hollaender, B.
Hollaender, Emile.
Lévy, Wolf.
Lewy, Jacob.
Loft, Sigismond.
Maagen, P.
Rosenweig, S.

NAKEL

Bœrwald, Lewin.
Heimann, Lewin.
Heimann, Max.
Henoch, Marcus.
Kallmann, L.-A.
Zippert, M.-B.

NEUKIRCHEN

Bacharach, Kreisvorstcher.

NUREMBERG

Heim, Max.

OFFENBURG

Bloch, Sigismond.
Hirsch, Nestor
Boehm, Marcus.
Boronow, N.

OPPELN

MM.
Cohn, Maurice.
Engel.
Goldstein, A., Vorst.
Muhr, V.
Rosenthal, V., Repr.
Schlesinger, N.
Schück, S.
Wartenberg, Pr. des Repr.

SARREBRUCK

Simon, Michel.

SCHMIEGEL

Hepner, David.

SOBERNHEIM

Klein, Joseph.

SOHRAU

Centawer, J.
Deutsch, David, rabbin.
Eisner, Jacob.
Fraenkel, A.-J., professeur.
Hamburger, Salomon.
Karfunkel, Dr Méd.
Knopf, Heimann.
Margolius, J.-H.
Panofsky, Mme veuve Charlotte.
Panofsky, Joseph.
Stern, Sigismond.
Raschi Verein.

STEINBACH

Goldschmidt, J.

STETTIN

Apolant Samuel.
Blumenthal, W.
Cronheim, Maurice.
Friedeberg, Meyer.
Friedmann, L.
Guttenberg, J.-J.
Hohenstein, M.
Lehmann, Adolphe.
Lehmann, Hermann.
Lévy, Noé.
Lewy, Louis.
Lippschitz, M.

Digitized by Google

MM.
Meyer, Abraham.
Philippsohn, J.
Primo, L.
Samuel, Jacob.
Stein, Léopold.
Treuenfelz, Dr A., rabbin.

STRELITZ (GROSS)

Creuzberger, Henri.
Kirchner, David,

WANGEN

M. Wolf, J.-J.

WIESBADEN

Berlé, Ferdinand.
Berlé, Marcus, Prés. de la Com.

MM.
Harzheim, H.
Herz, Salomon.
Liebmann, Meyer.
Loew, Joseph.
Lœwenthal, M.-J.
Marx, Aaron.
Rosenthal, Simon.

WURZBURG

Edenfeld, S.
Heim, Félix.
Hennsberger, Louis.
Lévi-Forchheimer.
Mayer, W. et M.-J.
Rosenbaum, E.-R.
Schwab, Charles-Joseph.
Strauss, S.

ANGLETERRE

LONDRES

MM.
Fellheimer, Jacob.
Lang, David.
Lang, Jacques.
Merzbach, Jacob.
Pulvermacher, J.-L.

CHELTENHAM

Emanuel, E.
Karo, H.

MM.
Lowe, E.
Moses, S.

ADELAIDE (AUSTRALIE.)

Abrahams, Abraham.
Isaacs.
Myers.
Saunders, Moses.
Saunders, S. B.
Saunders, Mme S. B.

AUTRICHE

VIENNE.

MM.
Zilzer, Maurice.

BIELITZ

Haas, Isaac.
Haas, Marcus.
Münz, Moïse.
Schmetterling, Moïse,

MM.
Wachtl, Henri.

HOTZENPLOTZ

Karplas, Benedict.

STANISLAU

Bogath, J.

BELGIQUE

ANVERS

MM. Lambert, Eugène.
Mayer, Albert.

BRÉSIL

PERNAMBUCO

MM.
Cahen, Abraham.
Coblentz, Benjamin.
Hayem, David.

MM.
Klein, Jules.
Lévy, Maurice.
Mayer, Charles.
Weill, Samuel.

EGYPTE

ALEXANDRIE

MM.
Abenaïm, A.
Abenaïm, Henri.
Abulafia, Moïse.
Adda, Victor.
Ades,
Agami Sasson G.
Aghion, Isaac.
Aghion, Joseph.
Argi, Joseph.
Ascoli, Lellio.
Bal, Jacques.
Barda frères.
Baruh, Moïse.
Behrend, Louis.
Benarojo, Abram.
Benarojo, Isaac.
Benarojo, Samuel.
Bentabo, Baruh.
Bibas, Behor.
Bimsenstein, Dr.
Boccara, Elie.
Bogdadi Misrahi H.
Botton, Abram Haim.
Botton, Aron de.
Botton, Moïse.
Botton, S.
Braha, Behor.
Braha, David.
Bubli, Chaliffe.
Campagnano, Albert.
Campagnano, Joseph.
Campos, Gabriel.

MM.
Campos Joseph.
Campos, Moïse.
Campos, Salomon.
Campos, Samuel.
Campos, Vita.
Carasso, Marco.
Castro, Jacques.
Cattani, Aslan.
Chettorze, Henri.
Ciccorel, Abram.
Coen, Isaac.
Coen, Jacob.
Coen, Maïr.
Coen, Matteo.
Coen, Samuel.
Coronel, César.
Coronel, S. S.
Dajan, Juda.
Davidsohn, M.
Della Riccia, Joseph.
Elcanà, Elie.
Elgasi, Juda.
Erlanger, Henri.
Errera, Jules.
Ezri, Nissim.
Fermann, Edouard.
Fis, Moïse.
Fis, Samuel.
Fischer, I.
Flack, Prosper.
Forti, S.
Forti, Victor.
Gabriel Schehate.

MM.

Gandur, Abram.
Gandur, Gabriel.
Gandur, Saadia.
Gentili, Robert.
Gher, Israël-Abram.
Ghebali, Elie.
Goslan, Joseph.
Goslan, Menahem.
Gren, Braha.
Guastalla, Jacques.
Hakim, John.
Hakim, Joseph.
Hazan, Joseph Lebet.
Horrowitz, Abram.
Iajon, Masaud.
Ismalun, Abram.
Ismalun, Ignace.
Ismalun, Matteo.
Israel, Abram.
Lagnado, Moïse.
Levi, Joseph, avocat.
Levi, Joseph.
Levi, Raphaël Isaac.
Levi, Salvador Elie.
Levi, Scemtob.
Loria, Léon.
Luzzato, Auguste.
Mandil, David.
Matatia, Juda.
Menasce, Behor-Lévi.
Menasce, Elia-Lévi.
Menasce, J.-Lévi.
Menasce, Moïse-Lévi.
Meseca, David,
Messiah, Isaac,
Mir, Marco,
Mirès, Aron,
Mirès, Lazare,
Mirès, S. et fils,
Misrahi, Juda,
Misrahi, Salomon,
Mondolfo, Marchetto H.,
Moreno, M.
Nacamuli, Emmanuel,
Naggiar, Jacques,
Nahman, Aslan,
Nahman, Henri,
Nahman, Uriel,

MM.

Norsa, I.,
Obadia, Isaac,
Ottolenghi, L.,
Osima, Prosper,
Padova, David,
Padova, Eugène,
Pepe, V. Abram,
Perera, César,
Pereyra, Cav. Gabriel,
Piha, Joseph,
Pinto, Joseph,
Polack, J.-P.,
Reggio, Jacques,
Reuben, Joseph,
Riches, Raphaël,
Rodrighes, A.,
Rossano, Claude,
Rossano, Joseph,
Rossano, Vita di M.,
Saches, Aron-Isaac,
Saches, Elie,
Saches, Vita,
Salama, Nissim-Aron,
Salama, Salomon,
Salinas, G.,
Salmoni et fils,
Sasson, Jacob,
Sasson, Salomon,
Sciabbat, Moatuch,
Sciama, Abdu A.,
Sciama, Abdu G.,
Sciamman, Bannon,
Sibton, Elie,
Suarès, A. de R.
Suarès, Clément,
Suarès, Joseph de H.
Suarès, R. de A.
Suarès, Salomon,
Tammam, Behor,
Tammam, Vita,
Tauil, Menahem,
Tedeschi, Angelo,
Terni, M.,
Tilche, Joseph,
Toledano, Samuel,
Toriel, Elie,
Trongia, M.-C.,
Tubi, Salom.

Digitized by Google

MM.
Usiglo, B.,
Valensi, Thurburn et Ce.
Vita, Henri,
Viterbo, Samuel,

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Cté DE CHARLESTON (S. C.)

MM.
Abrahams, H.-A.
Alexander, Mlle C.
Alexander, L.
Alexander, M.
Apple, J.
Beutschuer, David.
Blanck, Mme R.
Brown, S.
Chumaceiro, Rev. H.-J.
Clarck, H.
Cohen, D. Asher.
Cohen, Isaac.
Cohen, Louis.
Cohen, Mc Duff.
De Leon, H.-H.
De Leon, Mme Isabelle.
Drucker, Moses.
Drucker-Lévy.
Elias, L.
Falk, Abraham.
Falk, Mme H.
Galliner, H.
Goldsmith, A.-A.
Goldsmith, Me A.-A.
Goldsmith, Mlle Francis.
Goldsmith, Jacob.
Goldstein, D.
Hoffmann, G.
Isear, J.
Iseman, J.
Iseman, M.
Israel, M.
Jacobs, David.
Jacobs, Louis.
Jaboby, Mlle H.
Jaboby, Mlle H.-W.
Kaphan, Manheim.
Kaphan, Théodore.
Levin, C. Jules.

MM.
Levin, Nathan.
Levith, Adolphe.
Lévy, Marx.
Lévy, W.-Ch.
Loeb, H.-J.
Lopez, Mlle S.
Lorejea, A.
Mantoue, B.
Mantoue, Eugène.
Marco, M.
Meyer, P.
Moïse, F.-B.
Moïse, Mme F.-B.
Mordecai, B.
Moses, L. Jules.
Nachman, Mme A.
Nathan, N. Jacob.
Oppenheim, H.-D.-H.
Oppenheim, H.-S.
Ottolengui, Israël.
Pearlstein, L.
Politzer, M.
Prince, G.
Putzel, L.
Rice, Benjamin.
Salomons, Dr R.-J.
Salomons, S.-S.
Scott, E.
Schur, D.-B.
Shapiru, D.-L.
Spencer, Mme C.
Spertner, M.
Sprinz, B.
Tubias, L.-J.
Tubias, Mme L.-J.
Valentine, H.-N.
Valentine, Mme H.
Valentine, Mme S.
Weiskopff, L.
Wetterhorn, L.

MM.
Wetterhorn, P.
Williams, M.-J.
Wineberg, A.-B.
Wineman, Philippe.
Wolff, S.

ANDERSON (S. C.)

Lesser, M.

BEAUFORT (S. C.)

Kuh, Charles.

BLACKVILLE (S. C.)

Kahn, A.

COLUMBIA (S. C.)

Peixotte, C.-S.
Peixotte, C.-D.

DARLINGTON (S. C.)

Wineberg, Abraham.

FLORENCE (S. C.)

Jacoby, M.
Loyns, Louis.
Loyns, W.-A.
Strauss, A.
Weinberg, A.

GAINSVILLE (FL.)

Endel, N.
Pinkerssohn, P.

SUMTER (S. C.)

Moïse, H. Charles.
Moïse, Mme B.

—

LEAWENWORTH (KANSAS)

M. Ringolsky, J.

—

Cté DE LOS ANGELES (CAL.)

Cahn, Achille.
Strelitz, J.

PRESCOTT (ARIZONA)

Henderson, E.

TEMECULA

Wolf, Louis.

—

NEW-YORK

Black, D.
Dreyfus, Isidore.
Gunzenhausen, Joseph.
Loseman, E.

ROCHESTER

Aaronsohn.
Bronner, M.
Caufman, M.
Katz, Joseph.
Lévi, J.-H.
Lévi, H.
Lévi, N.
Michaels, H.
Rosenthal, S.
Rice, J.
Sloman, J.
Stern, N.
Tuchner.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE

PANAMA

M. Jacobs, H.-J.

HONGRIE

Cté DE PESTH.

MM.
Abeles, Ignace.
Abeles, Léopold.
Akin-Kohn, Louis.
Auer, Adolphe.
Auscherl, Bernard.

Digitized by Google

MM.

Auspitz, Robert.
Bachmayer, George.
Barber, Markus.
Blum, Maurice.
Bobelle, Jules.
Deutsch, Baruch.
Deutsch.
Deutsch, Léopold.
Deutsch, Maurice.
Deutsch, Salome.
Deutsch, Samuel.
Deutschlænder, C.-H.
Egger, Adolphe-E.
Eisner, Ignace.
Ertner, Sigismond.
Famille, Emile.
Fanta, Joseph.
Feueresein, Alois.
Figdor, A.-D.
Fleischl, Joseph.
Fleischmann, Charles-B.
Freund, Max.
Fuchs, Emmanuel.
Geiger, Jacques-David.
Goldschmidt.
Gomperx, Nathan.
Grosz, Philippe.
Groszmann, Joseph.
Grünhut, Henri et Adolphe.
Grünwald et Eisler.
Guttmann, Eugène.
Guttmann, Maurice.
Haas, Emmanuel.
Hackenberg, Guillaume.
Hahn, David.
Halperson, Léon.
Hay, Philippe.
Heidlberg, Léopold-W.
Herzl, Charles.
Hirsch, Guillaume.
Holitscher, Emmanuel.
Holitscher, Guillaume.
Jaulus, Bernard.
Jonas, Michel.
Kann, Louis.
Keppich, Adolphe.
Kœchlin, E.
Kohen, J.-J.

MM.

Kohn, Alexandre.
Kohn, Jacques.
Koppstein, Salom.
Kornfeld, Salom.
Krauss, Bernard.
Krauss, Hermann.
Latzko, Henri.
Lazarowits, Maurice.
Ledner, Joseph.
Lefkovits, J.
Leitner, Ferdinand.
Leitner, Maurice.
Linzer, Emeric.
Lœw, Léopold.
Lœwy, Gottlieb.
Lœwy, Maximilien.
Mandl, H.-L.
Mandl, Ignace.
Mannaberg, M.
Mayo de Diego.
Meiszner, Maurice.
Miklossy.
Mœringer, Jules.
Morawetz.
Münz, Isaac.
Nagel, Herman.
Neumann, A.
Neumann, Léopold.
Neumayer, Guillaume.
Nyitray, S.
Pollak, Emmanuel.
Pollak, S.
Popper, Charles.
Popper, Louis.
Popper, Mme.
Porjes, Louis.
Reich, Joseph.
Schlesinger, Philippe.
Schœnberger, A.
Schœnwald, H.
Schulohf, Emmanuel.
Schuschny, David.
Schwarz, M.-L.
Stein. Joseph.
Stern, Adolphe.
Stern, Bernard.
Stern, Joseph.
Stork, Guillaume.

MM.

Stransky, Joseph.
Strasser, Max.
Szaluszky, Constant.
Valatin, Joseph.
Wagner, Léopold.
Wahrmann, Léopold.
Wechsler, Manrice.
Weinberger, Bernard.
Weiss, Berthold.
Weiss, Israël.
Weiss, M^{lle}.
Wellisch, Nathan.
Weltner, Jacob.
Wessel.
Wilhelm, Salom.
Wollner, Joseph.
Wotzasik, Charles.
Zuckerkandl, Léon.
Zilzer, Salomon.

BUDE.

Lœwy, Samson.

NEUSATZ.

Guttmann, Emmanuel.

PETROVACZ.

Friedmann, Lazare.

PILIS.

Bleier, Nathan.

—

C^{té} D'ARAD.

Abeles, Jonas.
Abeles, Max.
Adler, Samuel.
Andrenyi jeune, Charles.
Assael, Hermann.
Bachruch, Michaël.
Barth, Léopold.
Belgrader, Ignace.
Biber, Ignace.
Daranyi, D^{r} Jano.
Deutsch, J.-P.
Deutsch, Martin.
Deutsch, Samuel.
Eckel, Jules.
Elias, Henri.

MM.

Elias, Simon.
Engel, Maurice.
Friedmann, Louis.
Galande, Bernard.
Goldner, Hermann.
Grünberger, J.-M.
Haiduska, Armin.
Hauser, Adolphe.
Hecht, Emmanuel.
Heim, Charles.
Herbstein, Ignace.
Herz, Max.
Herzfeld, D^{r} Alexandre.
Hirschl, Sigismond.
Horovitz, Philippe.
Klein, Adolphe.
Klein jeune, Maurice.
Kœppich, Maurice.
Kohn, David.
Kohn, Jacob.
Kohn, S.
Kremer, Ignace.
Krœnberger, Simon.
Lœwy, Lazare.
Mahler, Rodolphe.
May, Gustave.
Mayer, Samuel.
Morgenstern, D^{r} Henri.
Neumann, Daniel.
Neustadt, Max.
Papp, André, gr.-or. Dechant.
Plesch, Hermann.
Plesch, Maurice.
Pollak, Adolphe.
Redl, Jean.
Redl, Maurice-L.
Reich, Joseph.
Rosenblüh, Max.
Rosenblüh, Samuel.
Schæffer, Adolphe.
Schauengl, Albert.
Scher, Jacob.
Sonnenfeld, Antoine.
Steiner, Henri.
Steinitzer, A.-J.
Steinitzer, Joseph.
Steinitzer jeune, Joseph.
Steinitzer, Joseph-Ph.

Digitized by Google

MM.
Stern, Maurice.
Spitz, Caroly.
Spitz, Maurice.
Spitzer, Philippe.
Stiffsonn, Arpad.
Tanfi, Dr F.-J.
Tedesco, L.-B.
Than, Bernard.
Traytler, Antoine.
Ulciler, Rodolphe.
Ulein, Adolphe.
Winkler, Herrmann
Winter, Dr Adolphe.

CSERMO.

Epstein, Simon.
Samuel, Abraham.

GUSBA.

Singer, Marcus.

LUGOS.

Ausspitz, Rodolphe.

PÈCSKA.

Blau, Adolphe.
Blau, Bernard.
Blau, Sigismond.
Braun, Ignace.
Braun, Léopold.
Braun, Samuel.

MM.
Diamant, Philippe.
Elias, Adolphe.
Elias, Maurice.
Geiringer, Aloys.
Kaufmann, Emmanuel.
Kœnigsthal, Jacob.
Kœnigsthal, Léopold.
Roth, Edouard.
Schlesinger, Philippe.
Schreiber, Joseph.
Schreiber, Salomon.
Strummer, Henri.

S. MARTON.

Mittler, Dr Max.

VILAGOS.

Deutsch, Joseph.

—

BAJA

Denneberger, Bernard.
Engelmann, Samuel.
Valentin, David.

N. KANIZSA

Blau, Ferdinand.
Ebenspanger, Léopold.
Rosenberg, Franz.

ITALIE

GÊNES

MM.
Bingen frères.
Terracini, Vita.

LIVOURNE

Bondi, L.
Gallichi, Mme Héloïse.
Tedeschi, Mme Adèle.

NAPLES.

Hirsch, Emile.
Jacciah, S.
Lehmeyer, Antoine.

PADOUE

MM.
Sanguinetti, frères.
Trieste, Mme Nina, née Luzzatti.

VENISE

Guggenheim, S.

VÉRONE

Grego frères.
Mariani, Isaac.
Mariani, Léon.
Mulli-Calabi, Mme Anne.
Reitzes, Edouard.

PORTUGAL

SAN MIGUEL (AÇORES)

M. Abecassis, Fortunato.

ROUMANIE

BUCHAREST

MM.
Hirsch, Emile.

CRAJOVA

Abram Alphandéry.
Abram B. Salom.
David B. Abram.
Elie B. Sabetay.
Haim B. Abram.
Haim Samuel Derera.
Isaac Lazare Fermo.
Jacques Moïse Hasan.
Joseph B. Isaac.
Marco Léon Scanadi.
Mayer B. David.

MM.
Moïse Kosus.
Raphaël Sasson Pinkas.
Sabetay David Alsech.
Salom B. Abram.
Samson Pinkas.
Samuel B. Moïse.

—

Berger, Abraham-Moïse.
Feder, Moïse-A.
Samitca, Saül.
Süssmann, Wolf.

FOLTICENI

Toff, D[r] Oswald.
Weismann, Baruch.

RUSSIE

Bereza,	1
Berditschew,	2
Briansk,	1
Kowno,	1
Mithau,	1
Mohilew,	1
Moscou,	2
Nowogrudok,	1
Saint-Pétersbourg,	4
Suwalki,	3
Taurogen,	3
Varsovie,	1
Wilna,	1
Zamosc,	1
Zchinwal,	1

SUISSE

BIENNE

MM.

Bernheim, Emmanuel.
Guggenheim, Maximilien.

MM.

GENÈVE

Wolf, Emile.

NEUCHATEL

Klein, Joseph.

Digitized by Google

SYRIE

ALEP

MM.
Abadi, Raphaël.
Aschkenazi, Isaïe.
Aschkenazi et Ancona.
Altaras, Hillel.
Altaras, Isaac de David-Salomon
Altaras, Moïse de David-Salomon
Altaras, Raphaël de David-Sal.
Antaki, Abraham, rabbin.
Btesch et Attié.
Btesch et Essez.
Duek, Esdras de Faradj.
Duek, Faradj.
Duek, Saül, rabbin.
Esdras Haïm Matloub Rahamim.
Gabbaï, Mardochée et fils.
Giadaa, Joseph.
Laniado frères.
Misrahi, David-Salomon.
Misrahi, Mardochée et fils.
Piccioto, David d'Esdras de.
Piccioto, Daniel de.
Piccioto, Hillel de.
Piccioto, Lelio de Raphaël.
Pincherle, R.-J. et fils.
Raffoul, Salomon.
Sabbetay, Moïse.
Sasson-Agemi, Jos. de Salomon.
Schalom, Joseph.
Schamé, Esdras.
Sciama, Abraham-Salmé.
Segré, Lazare.
Silvera, David Wolf.
Silvera, Lazare.
Silvera, Salomon.
Silvera, Samuel.
MM.
Sittehon, Joseph-Manassé.
Sulton, David.
Sulton et Duek.
Tio, Esdras.
Zaghar, Esdras et fils.

BEYROUTH

Salomon, Nephtali.

JÉRUSALEM

Dr London, médecin, directeur de l'hôpital Rothschild.
Nissim Behar, professeur.

SAFFET

Aaron Hacohen.
Adjmi Raphaël Cohen.
Aferirat, Jacob Joseph.
Barasch, Mayer-Leib.
Bender, Mardochée.
Bender, Nissam-Zewi.
Benyair, Habib.
Charatz, Aba.
Coudra, Haim.
Friedman, Moïse.
Hivon, Joseph.
Kestelman, Moise.
Moïse B. Yatah.
Palache, Salomon.
Raskawitz, Lazare-Lipman.
Rosenthal, David,
Rosiner, Abraham.
Salomon B. Simon.
Todris de B. S. Snitiner.
Tribon, Sabatay.
Zamarlo, Mardochée.

TURQUIE

ANDRINOPLE

MM.
Alsai, Moïse.
Dunon, Joseph-Samuel.
MM.
Gheron, Mardochée.
Gheron, Samuel, professeur.
Haim B. Mardochée.

Digitized by Google

MM.
Haim Manassé.
Jacob B. David.
Mitrani, Israël.
Navon, Haim A.
Ovadia, Salomon-Isaac.
Saki, Abram.
Salinas, Menahem.
Salomon Hacohen.
Zamero, Isaac.

CHOUMLA

Abraham Bahar Israël.
Abraham Cohen.
Abraham Lévi.
Almoslino, Strong.
Arditi, David.
Bassat, Abraham.
Benrey, Jacob.
Bessallel Philosoph.
Damnon, Isaac.
Djebri, Mardochée.
Elie Lévi.
Eskenasi, Moïse.
Farini, Isaac.
Farhi, Jacob.
Gabay, Abraham.
Gheron, Israël.
Grassiani, Moïse.
Isaac-Bahar Simon.
Jacob Bahar Simon.
Joseph Bahar.
Mifano, Salomon.
Moïse Cohen.
Navon, Isaac.
Navon Lévi,
Nessim Cohen.
Nessim Israël.
Strongue, Joseph.
Surgeon, Abraham.

GALLIPOLI

Uziel, Mlle Clémentine.
Uziel, Félix.
Uziel, Mme Régina.

PHILIPPOPOLIS

MM.
Daniel Alcalay.
Nissim Halévy.
Raphaël E. Hacohen.
Samuel Chesciales.

ROUTSCHOUK

Abraham B. Samuel.
Abraham Haim Calmi.
Abraham Sabbetay B. Haim.
Joseph Haim Abtalion.

VOLO

Blum, Isaac, professeur.
Calamaro, Eliézer.

ZAGARA

Assa, Abram-Salomon.
Assa, Elie Haim.
Assa, Raphaël-Abram.
Assa, Samuel-Elie.
Assa, Samuel-Raphaël.
Crispin, Elie-Moïse.
Crispin, Gabriel-Moïse.
Crispin, Gabriel M. N.
Crispin, Haim Moïse.
Crispin, Haim N.
Danon, David.
Eskenazi, Judas.
Houbech, Abram.
Houbech, Isaac.
Isaac B. Jonathan.
Isaac Tanhoum.
Juda Israël Halévi.
Nissim B. Abram.
Samuel B. Abram.
Simon B. Jacob.

VIDDIN

Jacob, Abraham-B.
Caleb, Nissim-Juda.
Pinkas, Hayim-Aron.

Paris. — Imp. Ch. Maréchal, passage des Petites-Écuries, 16.

Digitized by Google

STATUTS

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

FONDÉE EN 1860

BUT

Art. 1er. La Société l'*Alliance israélite universelle* a pour but :

1° De travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des Israélites ;

2° De prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'Israélite ;

3° D'encourager toute publication propre à amener ce résultat.

ORGANISATION

Art. 2. Pour devenir membre de la Société, il faut adhérer aux Statuts et adresser une demande, ou être présenté à l'un des Comités qui votera sur l'admission à la simple majorité.

Art. 3. Tout adhérent reconnu indigne, pourra être rayé des listes de la Société par un vote du Comité Central, pris à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 4. Le minimum de la cotisation destiné à subvenir aux charges de la Société est de **Six francs** par an.

La Société accepte les dons en livres et en argent.

COMITÉ CENTRAL

Art. 5. La Société est dirigée par un Comité Central siégeant à Paris. Ce Comité Central correspond avec les Comités Régionaux et Locaux.

Art. 6. Le nombre des membres du Comité Central est fixé à **trente**. Ce chiffre pourra être augmenté plus tard, sur la proposition du Comité, si les besoins ou les intérêts de la Société l'exigent.

Art. 7. Les deux tiers des membres du Comité Central devront être choisis parmi les adhérents résidant à Paris.

Art. 8. Le Comité Central sera nommé par le vote universel des membres de la Société.

Art. 9. Les membres du Comité Central sont nommés pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

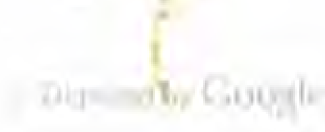

dans les deux premières périodes triennales, le sort désignera les membres sortants.

Les membres du Comité Central sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10. Seront proclamés membres du Comité Central les trente noms qui auront réuni le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'empêchement ou de non-acceptation, les noms qui suivront immédiatement sur la liste seront appelés à compléter le Comité.

En cas d'égalité de voix, le sort décidera entre les candidats.

Un règlement intérieur déterminera les conditions dans lesquelles un membre cessera de faire partie du Comité.

ART. 11. Le Comité Central choisit annuellement parmi ses membres son Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président. Après une année d'intervalle, la réélection sera permise.

ART. 12. Le Comité Central ne pourra délibérer sans la présence de cinq membres au moins.

ART. 13. Le Comité Central convoque au moins une fois par an l'Assemblée générale des Sociétaires, pour leur rendre compte de la situation morale et matérielle de la Société.

Il fixera d'avance l'ordre du jour et le programme des questions d'intérêt général qui pourront être traitées.

Il publiera le compte rendu des Assemblées générales (1).

ART. 14. Le Comité Central réunira dans le local de ses séances les livres, journaux et documents intéressant les Israélites.

COMITÉS LOCAUX ET RÉGIONAUX

ART. 15. Un Comité peut être constitué dans toute localité où la Société compte dix adhérents. Le nombre des membres de ce Comité Local sera déterminé par les Sociétaires appelés à l'élire.

ART. 16. Des Comités Régionaux peuvent être constitués dans tout pays où il existe plusieurs Comités Locaux.

ART. 17. Les Comités Locaux et Régionaux seront renouvelés chaque année. Les membres sortants sont indéfiniment rééligibles.

Nul ne pourra remplir plus de trois années de suite les fonctions de Président.

ART. 18. Les Comités Locaux et Régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.

ART. 19. Ils transmettent au Comité Central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la Société.

ART. 20. Ils provoquent et recueillent les souscriptions, et en versent le produit dans la caisse du Comité Central.

ART. 21. — Tout délégué d'un Comité Local ou Régional a le droit d'assister aux séances du Comité Central.

MODIFICATION DES STATUTS

ART. 22. Aucune disposition des présents Statuts ne pourra être modifiée que sur la proposition des deux tiers des membres du Comité Central, et après un double vote à un mois d'intervalle.

De plus la modification devra être ratifiée par la première Assemblée générale, à la simple majorité des membres présents.

Typ. Ch. Maréchal, 16, passage des Petites-Écuries.

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

1er SEMESTRE 1870

כל ישראל ערבים זה בזה

PARIS

SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE TRÉVISE, 37.

COMITÉ CENTRAL

MEMBRES RÉSIDANTS A PARIS

MM.
ISIDOR, Gr.-Rab. du Consistoire central, *président honoraire.*
AD. CRÉMIEUX, *président.*
S.-H. GOLDSCHMIDT, *v.-prés.*
LÉOPOLD JAVAL. *v.-prés.*
N. LEVEN, *secrétaire.*
B. ALLEGRI.
L.-R. BISCHOFSHEIM.
ISIDORE CAHEN.
JULES CARVALLO.

MM.
ALBERT COHN.
ABR. CRÉHANGE.
J. DERENBOURG.
MICHEL ERLANGER.
LÉONCE LEHMANN.
E. LÉVI ALVARÈS.
EUGÈNE MANUEL.
HIPPOLYTE RODRIGUES.
JULES ROSENFELD.
V. SAINT-PAUL.

MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM. ISAAC ASCOLI, Grand-Rabbin, à Ferrare.
E.-A. ASTRUC, Grand-Rabbin, à Bruxelles.
ABRAHAM DE CAMONDO, de Constantinople.
Dr ELKAN COHN, Rabbin, à San Francisco (Californie).
Dr Z. FRANKEL, directeur du Séminaire, à Breslau.
FRANCIS H. GOLDSMID, Bart., M.-P., à Londres.
GIUSEPPE LÉVI, Rabbin, professeur, à Verceil.
D.-G. MARONI, Grand-Rabbin, à Florence.
CHARLES NETTER.
ESDRA PONTREMOLI, Rabbin, professeur, à Verceil.

FORMULE D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare adhérer à **L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE** *et souscrire :*

Pour une Cotisation annuelle de.....	A titre de Don...	A l'Œuvre des Écoles d'Orient ....

Nom et Prénoms ____________________

Profession ____________________

Domicile ____________________

Adresser les adhésions et communications au *Secrétariat de* l'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE, rue de Trévise, 37, à Paris,

Ou au *Président du Comité local.*

BULLETIN

DE

L'ALLIANCE ISRAÉLITE

UNIVERSELLE

1er SEMESTRE 1870

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ CENTRAL

Séance du 12 janvier 1870.

PRÉSIDENCE DE M. S. H. GOLDSCHMIDT.

Dons et adhésions :

510 nouveaux adhérents sont présentés et admis par la Société.—Sur ces adhésions, 18 ont été recueillies par le Comité de propagande.

M. L. Sachs, Hofrath, à Guttentag, a remis au Comité de Liegnitz 50 th., dont les intérêts devront servir à payer perpétuellement sa cotisation.

De nouveaux Comités se sont formés à Thionville, Elberfeld, Mayen, Münster (Westphalie), Kosten, Stuttgart, et à Hannovre;

by Google

et par les soins du Comité de Liegnitz (Silésie), à Friedland-Markisch, Jauer, Loslau, Oels, et Nachod (Bohême).

Un legs de 1,000 fr. a été fait par M. Isaac Bing, de Francfort s.-M.

M. Samuel Jaffé, conseiller de commerce, à Posen, a fait un don de 200 francs.

Dons offerts à la Bibliothèque :

Philosophiches aus dem 10ten Jahrhundert, par M. Léopold Dukes; 2 exemplaires offerts par M. L. A. Kallmann, de Nakel.

Teoudat Israel, par M. Jacob Reifmann, de Zawichost (Russie).

Introduction au Talmud de Jérusalem, par M. le docteur Z. Frankel; offert par M. Albert Cohn.

Compte rendu de la souscription en faveur des israélites russes, par le Comité de Livourne.

Der Synagogal Cultus, par M. le Dr Rothschild, rabbin à Alzey.

Le Roi des Juifs, par M. Hippolyte Rodrigues, membre du Comité central.

Della Ugnaglianza Civile e della Liberta dei Culti, offert par l'auteur, M. le Cav. Avv. I. Rignano, de Livourne.

Le prix de littérature de 200 fr., fondé par l'*Alliance* et par M. Albert Cohn, est décerné à M. Stern, auteur du *Ko'kbé Yiç'haq*, à Vienne.

Le Comité vote un crédit de 500 fr. pour la confection du catalogue de la Bibliothèque, confiée à M. Isaïe Levaillant.

M. Erlanger rend compte de diverses délibérations du Comité de propagande, principalement de la proposition de M. Émile Foy, qui avait été renvoyée à ce Comité. Cette proposition, tendant à faire souscrire à l'*Alliance* les enfants âgés de 13 ans, au moment où ils font leur initiation religieuse, et d'envoyer à cette occasion une lettre aux parents, a été acceptée par le Comité de propagande, et cette décision est ratifiée par le Comité central.

CORRESPONDANCE. — Un coreligionnaire de Wilna remercie pour

Digitized by Google

les 5000 fr. mis à sa disposition en faveur des israélites qui veulent s'établir à l'intérieur de la Russie.

M. Samuel Lévy, de Kœnigsberg, accuse réception des 150 roubles destinés à la communauté de Krottingen, et remercie pour cet envoi.

Un Israélite d'Odessa engage l'*Alliance* à ne confier la direction des écoles qu'elle veut fonder en Russie qu'à des personnes très dévouées aux traditions juives.

Le Comité de Livourne prie le Comité Central d'adresser à l'administration de la communauté de Livourne l'appel en faveur des orphelins de la Russie.

M. Simon Wolf, de Washington, avait envoyé une dépêche télégraphique pour demander si la nouvelle des expulsions en Bessarabie, que le câble avait annoncée, est exacte. Mais sa dépêche ayant été mal transmise, le secrétariat a compris que M. Wolf demandait si l'émigration des israélites russes avait commencé, et on a répondu que cette émigration a commencé et continuera surtout au printemps prochain. Une lettre a été écrite à M. Wolf pour lui expliquer ce malentendu.

M. Platho, trésorier du Comité de Berlin, rend compte des sommes qui sont entre ses mains, et demande à les garder pour les transmettre, sur l'avis du Comité central, au Comité de Kœnigsberg, afin d'économiser les frais de déplacement des fonds. Cet arrangement est accepté.

M. le Dr Landsberg, rabbin et président du Comité de Liegnitz, écrit pour appeler l'attention du Comité Central sur la nécessité de fonder un journal international pour les adhérents de l'*Alliance*. — Renvoyé au Comité des publications.

Un israélite de Tauroggen envoie un rapport sur la situation des israélites en Russie. M. Leven est chargé d'examiner ce travail.

Diverses personnes écrivent de Jérusalem pour engager le Comité central à ne pas encourager la souscription ouverte à Paris par M. Baer Cohn, de Safed.

M. Isidore Cahen transmet, au nom de M. Kaufmann, de Kong-Hong, la somme de 25 fr. à titre de don. Il a été chargé aussi, par le Comité de Barranquilla, d'avertir le trésorier que ce

Comité n'a pas encore pu réunir les souscriptions, mais qu'il en enverra le montant le plus tôt possible.

On arrête que l'assemblée générale annuelle se tiendra à la salle Herz, et M. Saint-Paul est chargé de louer cette salle pour le 3 février prochain.

M. Silbermann, de Lyck, ayant transmis une lettre de la colonie agricole israélite de Yecatherinaslow (Russie), dans laquelle les israélites se plaignent de l'administration locale; on décide que ces plaintes seront transmises au gouvernement russe en même temps qu'on lui écrira en faveur des israélites de la Pologne.

M. le secrétaire rend compte de ce qui s'est passé à la Chambre roumaine, les 28, 29 et 30 décembre dernier, au sujet des israélites. Une interpellation a été faite au ministère, que les députés trouvent trop clément pour les Juifs. Tout le monde a parlé contre les Juifs et contre l'*Alliance*, et personne n'a défendu nos malheureux coreligionnaires. Le ministre de l'intérieur a rappelé tout ce qu'il a fait pour débarrasser la Roumanie des Juifs; mais il n'a pas voulu prendre d'engagement pour l'avenir, à cause de l'opposition qu'il prévoit que lui feront les gouvernements européens. La Chambre, a-t-il dit, a le droit d'initiative; qu'elle en use, qu'elle vote une loi contre les Juifs, et nous l'exécuterons. L'interpellation a été renvoyée aux sections.

En face de ces manœuvres, le Comité décide qu'il fera de nouveau appel à la presse en faveur des israélites de Roumanie. Il s'est déjà adressé aux gouvernements et il les priera de nouveau d'intervenir.

M. Rosenzweig, relieur à Beyrouth, demande queques livres dans lesquels sont combattus les préjugés contre les Juifs. Un journaliste de Beyrouth veut s'en servir pour combattre la brochure qu'on a publiée à Damas contre les israélites. Ces livres seront envoyés.

Le Comité de Tripoli se plaint de ce qu'un boucher, qui a tué un Juif dans cette ville et que le tribunal a déclaré coupable, n'ait pas encore subi sa peine, parce qu'il est sujet anglais et

que le gouvernement de la Porte ne peut lui appliquer la punition. M. de Camondo se charge de faire les démarches nécessaires pour obtenir la satisfaction demandée.

Le Comité écarte plusieurs demandes de subventions :

1. Demande de subvention de M. Hausdorff, de Jérusalem, pour achever de construire la porte pour laquelle l'Empereur François-Joseph a donné 1,000 fr.

3. Demande de M. Hayyim Mizrachi, d'Alexandrie, de publier des traductions arabes de livres hébreux.

3. Demande de subvention de M. Jean Kéfaldis, de Paris, pour imprimer une traduction en grec moderne de l'histoire des Juifs, de M. Hecht.

M. Blum, de Paris, éditeur de l'Histoire sainte de M. Lévy, grand rabbin de Colmar, demande que l'*Alliance* achète un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage. Il est décidé qu'on en enverra aux écoles au fur et à mesure des besoins

Le Comité des Écoles a pris ce jour les résolutions suivantes :

1° Deux élèves de l'école de Tétuan ont été admis à l'école préparatoire de Paris.

2° L'école de Damas a été reconstituée sur les bases suivantes :

a. La subvention annuelle de l'*Alliance* sera de 3,000 fr.;

b. Le nombre des élèves pauvres admis gratuitement sera, au minimum, de 50, et toujours égal à celui des élèves payants ;

c. Le programme des études sera soumis au Comité central ;

d. M. Krieger est nommé provisoirement directeur de l'école.

3° La subvention annuelle de 350 francs pour l'école de Saffi, suspendue par suite d'un malentendu, sera continuée et payée pour l'année 1869.

4° Une commission composée de MM. Albert Cohn, Derenbourg, Levi-Alvarès et Rosenfeld, a été chargée de réviser le programme des études de l'école de Paris.

Digitized by Google

Séance du 27 janvier 1870.

PRÉSIDENCE DE M. S. H. GOLDSCHMIDT.

CORRESPONDANCE.— M. le D[r] Landsberg, rabbin à Liegnitz, a écrit plusieurs lettres dans lesquelles il rend compte de ses démarches et de son action en faveur de l'*Alliance*. Il s'est mis en rapport avec plus de 100 communautés, a réussi à fonder un grand nombre de Comités, et à recueillir près de 200 adhérents nouveaux. Dans un court espace de temps, il a pu envoyer 1,500 fr. au Comité Central. Il promet d'étendre encore le cercle de son activité.

M. Stern, de Vienne, remercie pour le prix de 200 fr. qui lui a été accordé.

Le Comité de Livourne annonce le renouvellement des membres qui le composent, et signale certaines irrégularités commises par d'autres Comités italiens, auxquels le Comité Central écrira à ce sujet.

L'ordre du jour appelle la délibération sur la question des israélites russes, et sur la lettre envoyée par le Comité de Kœnigsberg. Ce Comité se prononce énergiquement contre l'immigration à l'intérieur. La conduite du gouvernement russe envers les juifs, les mesures prises récemment encore contre eux, les articles du *Golos*, qui contiennent des menaces voilées, tout parle contre l'immigration, et le Comité de Kœnigsberg, prie instamment le Comité Central de renoncer à cette partie de son projet.

M. Albert Cohn lit à ce sujet une lettre de M. le D[r] Rülf, de Mémel, qui se prononce toujours pour l'immigration, à cause des facilités particulières d'exécution que présente cette mesure. Mais M. Albert Cohn lui-même pense que l'intérieur de la Russie n'offrira point un asile très-hospitalier aux israélites.

Après discussion, le Comité Central décide que, vu le rapport du Comité de Kœnigsberg, il cessera de favoriser l'immigration jusqu'à nouvelle enquête; que cependant la décision prise antérieurement par le Comité Central de seconder l'immi-

gration dans les districts de Kowno, Wilna et Grodno, et d'accorder dans ce but 5,000 fr. à chacune de ces communautés, ne sera pas annulée, à moins que les personnes à qui ce vote a été annoncé, et qui se sont chargées d'en surveiller l'exécution, n'aient pas encore contracté d'engagement à ce sujet et ne croient elles-mêmes devoir renoncer à la subvention promise.

M. le Dr Rülf demande que le Comité Central ou le Comité de Kœnigsberg lui alloue une subvention pour l'éducation professionnelle de 100 enfants environ, recueillis à Mémel. Cette demande sera renvoyée au Comité de Kœnigsberg avec un avis favorable et avec prière de déterminer entre les limites de 5,000 à 10,000 fr. la somme qu'on pourra donner à M. Rülf pour cet objet.

On décide en même temps que de nouvelles lettres seront écrites en Amérique, pour se mettre en relation avec les comités fondés en faveur de l'émigration des israélites russes et pour fonder au besoin de nouveaux comités dans ce but.

On décide aussi que l'appel aux communautés pour l'adoption des orphelins sera fait le plus tôt possible par le Comité Centrale.

On vote un crédit de 100 fr. pour des livres à envoyer à un cercle de jeunes gens qui s'est formé à Damas, et M. Goldsmidt offre d'ajouter 100 fr. pour le même objet. Cette offre est acceptée avec remercîments.

Sur les réclamations du *Courrier israélite de Trieste*, on prend pour un an 5 abonnements à ce journal, au lieu d'un seul.

Le Comité rejette une demande de M. Rosenthal, de Saffed, tendant à obtenir une presse pour fonder un journal.

Sur la demande de diverses personnes de Jérusalem, qui prient l'*Alliance* de contribuer à la construction de la porte François-Joseph, le Comité, se conformant à la décision prise dans la dernière séance, passe à l'ordre du jour.

M. le secrétaire fait observer que la *Famiglia* de Corfou offre d'imprimer les bulletins de l'*Alliance* en italien, et qu'il serait peut-être utile de revenir sur le vote précédent du Comité qui n'a pris qu'un abonnement à ce journal. On décide qu'on écrira

au directeur du journal pour savoir à quelles conditions il ferait un tirage à part des bulletins pour servir les adhérents d'Italie.

Séance du 24 février 1870.

PRÉSIDENCE DE M. S. H. GOLDSCHMIDT.

515 nouveaux adhérents sont présentés et admis par la Société. — Sur ces adhésions, 34 ont été recueillies par le comité de propagande.

De nouveaux Comités se sont formés à Freiburg, Hirschberg, et à Rybnik ; à Schneidmühl, par les soins du Comité de Liegnitz, et à Tilsitt.

Don à l'Œuvre des Écoles : Mme veuve Henriette Leven, 100 fr.

Dons à la Bibliothèque :

Le Nid, fable d'Ésope, en hébreu, offert par l'auteur, M. Jacob Reifmann, de Zawichost, 2 exemplaires.

Discours d'installation de M. Jona, grand rabbin de Modène, offert par l'auteur.

Description de la nouvelle synagogue de Berlin, avec album, par l'auteur, M. A. B. Perlmann, de Berlin.

Abhandlung über die poetischen Accente der 3 Bücher Hiob, Sprüchen und Psalmen, par J. Polack, d'Amsterdam ; offert par le fils de l'auteur.

Dix-huit siècles de préjugés chrétiens, offert par l'auteur, M. Léon Hollænsderski, de Paris.

La Sacra Bibbia, de Samuel David Luzzatto, 1er vol, fasc. II, offert par M. le Dr Isaïe Luzzatto, de Padoue.

CORRESPONDANCE. — Sir Francis Goldsmid, de Londres, annonce qu'il a fait auprès de lord Clarendon des démarches en faveur des israélites de Roumanie, et que le gouvernement anglais fera son possible pour les secourir.

M. Nigra, ambassadeur du roi d'Italie à Paris, annonce qu'il a transmis à son gouvernement l'adresse envoyée par l'*Alliance* à S. M. le roi d'Italie, en faveur des israélites roumains.

M. Léopold Blum, de Rouen, conseille de provoquer des interpellations à la Chambre des députés en faveur des israélites roumains. Le ministère étant des mieux disposés pour nos coreligionnaires, cette mesure paraît inopportune.

M. Ismaël, directeur des affaires étrangères à Alep, écrit que sa bienveillance et sa protection sont acquises à l'école israélite de cette ville.

M. Gogman, de Tétuan, informe le Comité que M. Ramon Lon, consul d'Espagne à Tétuan, a reçu de son chef, consul général à Tanger, l'ordre de ne point publier une brochure dans laquelle il défend les Juifs du Maroc contre les calomnies récemment répandues sur eux, mais que M. Ramon Lon en a référé à son gouvernement. Le Comité décide qu'il interviendra aussi dans cette question auprès du ministère espagnol.

Le Comité de Constantinople annonce qu'il a fait des démarches pour obtenir réparation du meurtre accompli à Tripoli sur la personne d'un israélite, et il espère arriver à une solution satisfaisante.

MM. Blocq frères, de Toul, envoient une lettre trouvée dans les papiers de feu leur père et contenant des conseils pour l'établissement de l'école agricole de Jaffa.

M. Saunders, d'Adelaïde, conseille d'encourager les israélites de la Palestine à se livrer au travail des mines. Il pense qu'il doit y avoir plusieurs mines de cuivre dans le pays.

Le Comité de Livourne soumet l'appel qu'il se propose de répandre dans sa région pour activer la propagande en faveur de l'*Alliance*. Cet écrit est approuvé.

L'ordre du jour amène la délibération sur la question des israélites russes. M. Créhange, rapporteur, expose la correspondance et les propositions faites à ce sujet.

Le *Board of Delegates* de New-York, a écrit qu'il est disposé à encourager l'immigration à l'intérieur, mais non l'émigration en Amérique. Il craint que les israélites arrivant en

masse en Amérique, n'y trouvent pas plus de moyen d'existence que dans leur pays, n'étant pas habitués à la culture de la terre et ne sachant pas très-bien les métiers qu'ils exercent. Le Comité local de Philadelphie a exprimé les mêmes craintes.

D'un autre côté, M. S. Wolf, de Washington, engage le Comité à encourager l'émigration en Amérique et promet son concours et celui de son ami M. Salomon, gouverneur du territoire de Washington (Columbia).

M. Mark Samuel, de Liverpool, dans deux lettres publiées par le *Jewish Chronicle*, et communiquées au Comité, engage surtout d'établir les israélites russes dans le Canada, où les Irlandais prospèrent, et où les israélites ne peuvent, d'après lui, manquer de réussir.

Enfin, dans une lecture publique faite à Londres, M. Bergtheil encourage aussi l'émigration, et parle d'une colonie qu'il a fondée lui-même en Australie, et qui a produit de bons résultats, même au point de vue purement industriel.

Le Comité central, après délibération, décide qu'il expliquera au *Board of Delegates* et au Comité local de Philadelphie que l'émigration n'a rien qui doive les effrayer ; que, d'un côté, le nombre des émigrants ne sera pas si considérable ; et que, d'autre part, on ne choisira, pour les faire partir, que des hommes valides, capables et désireux de travailler et de gagner honnêtement leur vie ; que ce sera aux premiers arrivants à y faire venir successivement leurs parents et amis ; le Comité central espère qu'il obtiendra, pour une émigration organisée de cette manière, le concours du *Board* et de tous les corps israélites constitués en Amérique.

Des explications analogues seront données à MM. Wolf, Mark Samuel et Bergtheil, avec prière de chercher à créer des comités spéciaux, soit en Angleterre, soit en Amérique, pour étudier la question de l'émigration, proposer des plans d'exécution, recueillir des souscriptions, recevoir les émigrants, etc.

L'examen d'une lettre d'un israélite d'Odessa sur la situation des israélites russes est renvoyé à la prochaine séance.

Il est donné communication d'un rapport adressé à M. Albert

Digitized by Google

Cohn par M. Silbermann, de Lyck, qui se prononce aussi et très énergiquement contre l'immigration à l'intérieur de la Russie.

Le Comité central prend connaissance de diverses lettres venues de Roumanie. La situation des israélites de ce pays est toujours pleine de dangers et de menaces. On conseille de faire des interpellations aux ministères dans les chambres des députés de l'Europe. Mais les dispositions de presque toutes les puissances sont si bonnes, que cette démarche ne pourrait que compromettre la cause des israélites roumains,

Le Comité s'occupe ensuite de diverses questions d'administration. Il est appelé à renouveler son bureau, conformément à l'article 12 des statuts. A l'unanimité, il maintient dans leurs fonctions les membres qui ont composé le bureau l'année précédente.

Le Comité de Bordeaux annonce que son garçon de caisse, chargé des recettes, a dépensé pour son propre usage les encaissements de 1869, et il demande s'il y a lieu de poursuivre judiciairement cet employé infidèle. Le Comité central priera le Comité de Bordeaux de réunir les adhérents de cette ville en assemblée générale pour discuter la question et prendre les mesures qu'ils jugeront convenables.

Le Comité de Birmingham est autorisé à imprimer aux frais de l'*Alliance* un rapport et un appel qu'il se propose de répandre en Angleterre.

Le Comité de Constantine propose de renoncer au recouvrement des cotisations de 1867 et 1868 qui ne sont pas rentrées encore. Il croit que cette mesure seule rendra les autres recouvrements possibles et réguliers. La proposition est adoptée.

Une proposition de M. Albert Allmayer, de Paris, relative à l'organisation de la propagande, est renvoyée au Comité de propagande.

Une demande de M. Perlman, de Berlin, tendant à obtenir le concours du Comité pour la publication d'un album et de diplômes destinés l'un et les autres aux sociétaires, est écartée.

On accorde le crédit nécessaire pour l'impression des lettres

devant servir, conformément à la proposition faite par M. Foy, de Paris, et adoptée par le Comité de propagande à, obtenir la souscription des enfants à l'époque de leur initiation religieuse.

M. Derenbourg est chargé de s'entendre avec M. Lazard, libraire à Berlin, au sujet de l'impression du manuscrit de M. Joseph Halévy concernant les Falachas.

Le Comité souscrit pour cinq exemplaires de la méthode d'agriculture que va publier M. Weill, instituteur à Dürmenach.

Il inscrit au nombre des candidats au prix de 200 fr. pour encouragement à la science M. Schor, de Brody, et M. Saul Katzenellenbogen, de Lemberg,

---

Séance du 9 mars 1870.

PRÉSIDENCE DE M. S. H. GOLDSCHMIDT.

141 nouveaux adhérents sont présentés et admis par la Société. Sur ce nombre, 35 ont été recueillis par le Comité de propagande.

De nouveaux Comités se sont formés à Kœnigshütte et à Schweidnitz (Silésie).

Dons à la Bibliothèque :

1°. *Dialogue français - espagnol*, offert par les auteurs, MM. P. Baudin et Isaac Cohen, de Constantinople.

2°. *Séfer Darké Harefouah* (1re. partie), offert par l'auteur, M. David Gordon, de Lyck.

Correspondance : Le comité de Baja (Hongrie) annonce qu'il a tenu son assemblée générale annuelle et promet de travailler activement à la propagande.

M. Schor, rabbin à Bucarest, envoie une nouvelle liste d'adhérents. Il demande qu'on fasse imprimer des bulletins en judéo-allemand, parce que beaucoup de personnes de Bucarest ne lisent que cette langue.

M. le Dr. Rahmer, rabbin de Magdebourg, et M. le Dr. Klemperer, rabbin de Landsberg, annoncent qu'à la suite des sermons qu'ils ont prononcés, il s'est formé un Comité local dans les villes où ils exercent leurs fonctions.

MM. Horvice et Benhayon, de Tanger, remercient pour l'envoi de la presse autographique qui leur a été confiée par l'*Alliance.*

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, annonce qu'il a transmis à son gouvernement la lettre adressée par l'*Alliance* à tous les souverains d'Europe en faveur des israélites Roumains.

Le Comité de Belgrade écrit que le gouvernement va imposer aux israélites serbes l'obligation du service militaire, mais sans leur donner les droits nécessairement liés à cette obligation. Il s'est adressé au gouvernement pour lui dire que les israélites serbes sont prêts à accepter les devoirs du service militaire, mais qu'il serait juste qu'on les déclarât citoyens serbes et leur donnât au moins l'égalité civile. Il enverra au Comité central la réponse qu'il recevra.

L'ordre du jour appelle la délibération sur la question des israélites russes. Le Comité principal de Kœnigsberg a écrit, sous la date du 1er mars, qu'il a fait trois expéditions successives pour l'Amérique ; que les convois d'émigrants ont passé par Berlin et se sont embarqués à Hambourg, où un Comité spécial, à la tête duquel se trouve M. Philipp Simon, a pris soin de les accueillir et de surveiller leur embarquement. D'un autre côté le Comité annonce qu'il a placé des orphelins en apprentissage et que pour 30 enfants il lui faudrait environ 12,000 th. pour les quatre années d'apprentissage. Le Comité demande des fonds pour continuer son œuvre.

Le Comité Central, après délibération, prend les résolutions suivantes :

1°. Il fera connaitre au Comité de Kœnigsberg l'état exact des sommes dont il dispose pour l'œuvre des israélites de la Russie, afin qu'on ne se fasse pas illusion sur l'étendue des ressources du Comité Central.

2°. Le Comité de Kœnigsberg sera prié de faire connaître chaque mois au Comité Central ce qu'il a fait pour les israélites russes, et d'envoyer le compte de ses recettes et dépenses, afin que les décisions du Comité Central puissent être prises en connaissance de cause.

3° Un somme de 25,000 fr., prise sur le fonds de la souscription russe, est mise à la disposition du Comité de Kœnigsberg, pour servir, pendant deux à trois mois, à l'œuvre de l'émigration.

4° Quant aux 30 enfants placés par le Comité, M. Albert Cohn offre de les placer lui-même à Paris dans des conditions plus avantageuses. Il autorise le Comité de Kœnigsberg à lui adresser directement ces enfants et il les mettra en apprentissage le plus tôt possible. Cette offre est acceptée avec reconnaissance, et on écrira au Comité de Kœnigsberg d'envoyer à Paris les 30 enfants, si toutefois ce comité n'a pas pris des engagements envers les patrons chez lesquels ces enfants sont placés.

5° Enfin le Comité décide qu'il publiera le plus tôt possible l'appel par lequel il se propose de solliciter les communautés pour qu'elles consentent à adopter des orphelins. M. le grand rabbin Isidor est chargé de la rédaction de cet appel.

Un Israélite d'Odessa ayant renouvelé sa demande de venir à Paris pour donner au Comité des explications sur la situation des israélites russes, sur le rapport de M. Erlanger, ce voyage est jugé inutile.

Il est donné lecture de plusieurs lettres qui contiennent des détails sur les situations des israélites de Roumanie, et d'une lettre de M. Josué Lœb, de Mayen, qui engage le Comité Central à provoquer des interpellations en faveur des israélites roumains dans les différentes chambres des députés européens. Le Comité Central juge que l'adresse envoyée récemment par lui à tous les souverains rend cette démarche inopportune.

L'examen d'une lettre de Trébizonde, rapporteur M. le grand rabbin Isidor, est renvoyé à la prochaine séance.

Une commission, composée de MM. Lehmann, Leven et Rosenfeld, est nommée pour examiner un projet de règlement

d'un adhérent de Wilna et en rendre compte à la prochaine séance.

Un coreligionnaire de Wilkomir demande que l'*Alliance* favorise la création d'un journal religieux israélite pour combattre les principes subversifs qui menacent d'envahir la Russie. Ne peut être accordé.

Le Comité Central ne peut pas davantage fonder, comme l'a demandé M. le Dr Landsberg, de Liegnitz, un journal international de l'*Alliance*. Les difficultés de cette entreprise lui paraissent trop grandes.

Il décide que la question de savoir s'il ne serait pas bon de publier quatre Bulletins par an au lieu de deux, sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Sur le rapport de M. le grand rabbin Isidor, le Comité souscrit pour une somme de 100 fr. à un Manuel de médecine (hébreu) de M. David Gordon, de Lyck.

M. Jules Lion, président du Comité de propagande, annonce que ce comité a décidé qu'il créerait autant de sous-comités de propagande qu'il y a d'arrondissements à Paris et que plusieurs de ces comités fonctionnent déjà.

M. Jules Lion prie le Comité Central de renouveler les demandes de concours adressées antérieurement aux instituteurs et aux présidents des sociétés de secours mutuels, et qui n'ont pas produit les résultats qu'on en attendait. Cette proposition est adoptée.

M. Eugène Manuel rend compte des décisions prises, le 6 mars, par le Comité des écoles :

1° Divers crédits pour livres et matériel ont été votés pour les écoles de Choumla, Volo, Tétuan, Tanger, Jaffa et Bagdad.

2° Un secours de 300 francs a été accordé aux enfants pauvres de l'école de Tanger.

3° Le Comité a accepté la surveillance des écoles de Constantinople qui lui a été offerte.

4° Il a été pris diverses mesures relatives à l'école de Beyrouth, actuellement ouverte. Le Comité désire principalement que le

nombre des enfants pauvres admis gratuitement à l'école soit au moins égal à celui des élèves payants.

Dans la même séance, le Comité des écoles a entendu M. Auguste Hirsch, qui, pendant son récent voyage au Maroc, a bien voulu visiter souvent les écoles de Tanger et de Tétuan. M. Hirsch a donné au Comité des renseignements très-intéressants sur les écoles, sur les élèves, les parents, les professeurs et leurs adjoints, et le Comité lui a voté des remerciements pour l'intérêt qu'il a témoigné aux établissements de l'*Alliance*.

Séance du 13 avril 1870.

PRÉSIDENCE DE M. S. H. GOLDSCHMIDT.

275 nouveaux adhérents sont présentés et admis par la Société. — Sur ces adhésions, 79 ont été recueillies par le Comité de propagande.

De nouveaux comités se sont formés à Bunzlau, Lüben, Pless, Reichenbach, Waldenburg et Wohlau (Silésie), par les soins du Comité de Liegnitz.

MM. Jacob et Léon Blocq, de Toul, à l'occasion d'un mariage, envoient un don de 500 fr.

M. H. B. Goldschmidt, de Stuttgart, à l'occasion de son 70e anniversaire, envoie un don de 1,000 fr.

22 donateurs de Gœppingen (Wurtemberg), envoient, par M. le rabbin Herz, la somme de 78 fr. 25 cent.

Dons à la Bibliothèque :

Par M. Mark Samuel, de Liverpool :

1. *Michigan, seine Vorzüge und Hülfsquellen*, von H. Allardt.

2° *Land Office Report*, 1867 ;

3° *Laws to encourage immigration* ;

4° *Emigration to Canada*.

Par l'auteur, M. J. Derenbourg : *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine*, Ire partie.

Par le Comité de Metz : *Compte rendu de l'Assemblée générale du 26 décembre* 1869 du Comité régional de la Moselle.

Par le Comité régional de Liegnitz : la Liste des membres de son ressort.

Par M. Albert Cohn : *Geschichte der Israeliten* de M. Daniel Ehrmann, première et deuxième partie.

Par l'auteur, M. S. C. Friendenberg, de Trieste : *Un po di tutto*.

Par l'auteur, M. Giuseppe Nacamulli, de Corfou : un catéchisme en grec.

Par l'auteur, M. David Gordon, de Lyok : *Séfer Darké Harefoua*, Ire partie (2e envoi).

Par l'auteur, M. le docteur W. Joseffy, de Berlin : *Moriah*.

A l'occasion de la lecture de la liste des dons, M. Leven fait remarquer qu'on devrait ne pas aliéner les legs, mais en faire des titres inaliénables. Cette proposition est adoptée et sera appliquée rétroactivement à tous les legs.

Correspondance. — Le Comité de Keokuk (Iowa) annonce qu'il a tenu son assemblée générale.

Une lettre de Lüneburg promet une propagande active de la part de plusieurs israélites.

M. le Dr Wallerstein, rabbin de Danzig, et le Rév. Dr Chotzner, de Belfast, annoncent la formation d'un Comité local dans ces deux villes. Un Comité s'est également formé à Tarnowitz.

Les jeunes gens de Damas à qui un fonds de bibliothèque a été donné précédemment, remercient pour cet envoi.

M. le Dr Schwarz, rabbin de Cologne, envoie une circulaire qu'il a faite pour la propagande.

M. Nigra, ambassadeur d'Italie à Paris, annonce qu'il a envoyé à son gouvernement la pétition adressée par l'*Alliance* aux puissances européennes sur la question roumaine.

M. Reiss, de Paris, signale un article de la *Cloche* qu'il trouve intolérant.

Les lettres de Jassy, Braïla et Galatz décrivent la triste situation de la Roumanie.

Une demande de M. Schweider, de Paris, tendant à obtenir que sa femme soit envoyée de Kœnigsberg à Paris, est renvoyée au Comité de Kœnigsberg.

Une demande de secours d'un Comité organisé à Kœnigsberg pour donner des pains azymes aux pauvres, est écartée comme étrangère au but de l'*Alliance*.

La communauté de Kowno demande que les 5,000 fr. votés pour l'immigration et dont elle dit qu'elle ne peut faire usage, soient appliqués à l'instruction des enfants de la ville. On vote pour cet objet une somme de 1,000 fr. qui devra servir à l'habillement et à la nourriture des enfants pauvres des écoles.

Des demandes de secours des communautés du Maroc, et de celle de Schippenbeil pour ceux de la Prusse orientale, sont considérées comme très fondées en principe; mais l'*Alliance* ne peut pas se charger d'œuvres decharité : celles qu'elle a entreprises en ce moment absorbentune grande partie de son influence et de son activité.

M. Halévy Tcharny demande un secours pour continuer ses excursions dans le Caucase. Ce secours ne peut lui être accordé, parce que M. Tcharny n'envoie pas de relation de ses voyages.

M. Gius. Nacamulli, rédacteur de la *Famiglia israelitica*, de Corfou, ayant demandé que le Comité de Corfou soit autorisé à payer soit l'insertion d'une partie du bulletin dans ce journal, soit un certain nombre d'abonnements, il sera répondu qu'en principe l'*Alliance* ne peut pas payer ces dépenses, mais que si l'une ou l'autre a été faite par le Comité de Corfou, elle sera approuvée.

Diverses propositions de M. Isaïe Luzzatto, relatives à la vente de livres et manuscrits, sont renvoyées à M. Derenbourg, président du Comité des publications.

L'examen d'une lettre de Trébizonde, relative à des persécutions, rapporteur M. le grand rabbin Isidor, est ajourné à la prochaine séance.

Un article du *Volksbote* signalé par M. Wahl, president du

Comité de Mulhouse, n'est pas considéré comme pouvant donner lieu à des poursuites judiciaires.

Le Comité agite la question de savoir si la publication des Bulletins se fera par semestre ou par trimestre. Il décide qu'elle n'aura lieu que tous les six mois.

M. Emile Foy ayant soumis au Comité diverses mesures concernant l'administration, il lui sera répondu que ces mesures sont déjà prises et mises en pratique.

Des lettres de Livourne concernant l'administration de différents Comités, rapporteur M. Leven, seront examinées dans la prochaine séance. Il en sera de même d'un projet de règlement d'un israélite de Wilna.

M. le secrétaire rend compte des décisions suivantes prises par le Comité des écoles le 3 avril :

1° Une somme de 1,000 francs a été votée pour solde du compte de M. Blum, ancien directeur de l'école de Volo.

2° Une somme de 500 francs pour vêtements et nourriture des enfants pauvres a été accordée à l'école de Tétuan sur le reliquat maroco-tunisien. Il est voté également une somme de 100 francs pour livres de prix de cette école.

3° Le traitement de M. Cazes, directeur de l'école de Volo, et celui de M. Pariente, directeur de l'école de Choumla, a été fixé à 2,000 fr. par an.

4° La communauté d'Alep ayant demandé que le Comité lui envoie un professeur adjoint, il lui a été répondu qu'on n'a pas de professeur disponible en ce moment.

Séance du 11 mai 1870.

PRÉSIDENCE DE M. S.-H. GOLDSCHMIDT.

248 nouveaux adhérents sont présentés et admis par la Société.

Digitized by Google

Dons à la Bibliothèque :

Etudes sur le Pentateuque, par M. Milhaud, d'Aix.

Massé Israël, par M. David Gordon, de Lyck.

Moïse et Jérusalem, du même.

Discours sur l'Exode, 2 vol., offerts par M. Mitrani, de Choumla (Turquie).

Le Comité régional de Cologne envoie la liste des adhérents à l'*Alliance* de son ressort.

Ahasvérus, réponse au Dr Tideman, par M. S. J. Moscowiter, de Rotterdam.

Adoption d'orphelins polonais :

M. C. Bloch, fabricant, de Scherwiller, en adopte			1
M. G. Marx, négociant,	—	—	1
La Communauté de Raon-l'Étape		—	1
— de Saint-Étienne		—	1
— de Marmoutier		—	2
— de Schalbach		—	1
Un anonyme	—	—	1

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre concernant les persécutions de Tecuch, en Roumanie, et il dépose au bureau un morceau d'un *séfer* qui a été détruit par les émeutiers. Il donne connaissance d'une lettre de sir Francis Goldsmidt, de Londres, qui promet, dans cette circonstance, son concours accoutumé.

M. Silbermann, de Lyck, s'étant, pour divers motifs, retiré du Comité de Kœnigsberg, principalement parce qu'il lui a semblé que les enfants placés par ce Comité travaillaient le samedi et les jours de fêtes, et que, d'un autre côté, le président de ce Comité ne lui paraît pas user de procédés assez libéraux envers les membres, des explications ont été demandées au Comité de Kœnigsberg. La réponse a été que le Comité de Kœnigsberg a fait inscrire uniformément dans les contrats avec les patrons que les enfants ne travailleraient pas les samedis et fêtes, et que M. le président fait son possible pour diriger avec équité l'action du Comité. Ces explications seront transmises à M. Silbermann, qui sera prié de vouloir bien retirer sa démission.

Digitized by

Une lettre du *Board of Delegates*, de New-York, promet de venir au secours des émigrants polonais.

M. le grand rabbin Dr Adler, de Londres, annonce qu'il soutiendra l'œuvre de l'adoption des orphelins polonais.

M. Lambert, de Thionville, par l'intermédiaire de M. Hyppolite Lévy, président du Comité de Metz, propose de prendre dans sa ferme, moyennant une rétribution annuelle, un certain nombre d'orphelins polonais.

Le Comité de Sarrebourg annonce qu'il a réuni encore une somme de 406 fr. 25 pour les orphelins polonais.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Dr Lazarus, de Berlin, qui annonce qu'à Leipzig, en parlant du *Gemeindetag*, il a fait une propagande active pour l'*Alliance*.

M. le grand rabbin Isidor rend compte de la lettre de Trébizonde; le Comité fera des démarches en faveur des israélites de la Perse.

Une subvention de 700 fr. demandée par un Comité spécial de Kœnigsberg pour les pauvres de la ville, ne peut être accordée, le Comité central ne s'occupant pas de bienfaisance.

Sur la proposition de M. Derenbourg, l'*Alliance* subventionnera la publication de la traduction arabe du *Pentateuque* de Saadia, que M. Brill se propose d'éditer.

M. le secrétaire rend compte des décisions prises, le 4 mai, pour le Comité des écoles :

1° La subvention annuelle de 500 francs votée précédemment pour l'école de filles de Tanger, étant très-nécessaire à la communauté, il a été décidé qu'elle pourra être payée en une fois au lieu de l'être par trimestre.

2° Une école de filles fondée à Andrinople pourra être soutenue par l'Alliance; mais le Comité a demandé d'avoir d'abord des renseignements précis sur cet établissement.

Le Comité a été informé que lécole de Douras, dont la réouverture a été décidée antérieurement, est toujours fermée, et que M. Krieger n'en accepte pas la direction.

Digitized by Google

Séance du 8 juin 1870

PRÉSIDENCE DE M. LE GRAND-RABBIN ISIDOR.

91 nouveaux adhérents ont été admis par la Société. Sur les adhésions, 39 ont été procurées par le Comité de propagande.

De nouveaux comités se sont formés à Kœnigsberg et à Tarnowitz.

Dons à la bibliothèque :

Vocabulaire hébreu-français, par M. Frédéric Lévy, de Paris; offert par l'auteur, 2 exemplaires.

Introduction critique à l'Exégèse biblique, par S. D. Luzzato; offert par M. Isaie Luzzatto.

M. Meyer Lévy, de Schippenbeil, envoie les *bulletins* et *statuts* d'une société de cette ville.

M. le Dr Korner, de Lengnau, envoie les ouvrages suivants : 1° *Zur Gleichstellung der israelitischen Bürger des Canton Aargau*. 2° *Die Judenfrage vor dem Grossen Rathe des Canton Aargau*. 3° *Die Emancipation des Juden*, von Steinacker. 4° *Réfutation des préjugés contre les Juifs*. 5° *Bürgerlische Gleichstellung der Israeliten in Aargau*. 6° *Obrona Zidow*, de M. Louis Lubliner. 7° *Anstellung der israelitischen Lehrer in den Gymnasien*.

M. Lévy, instituteur à Widdin, envoie 1° un manuscrit hébreu sur parchemin (*Afargani*, résumé de l'*Almageste*); 2° *Minhat Biccourim*, par l'auteur.

M. le grand rabbin Isidor dépose la somme de 203 fr. 20 c. de la part de la communauté d'Epinal pour les israélites russes.

L'ordre du jour appelle la délibération sur la question des israélites russes. Il est donné lecture de différentes lettres envoyées à ce sujet, et le Comité prend diverses mesures qui seront communiquées au Comité de Kœnigsberg.

M. Lambert, de Thionville, propose d'admettre, moyennant payement par l'*Alliance*, un certain nombre d'orphelins polonais

Digitized by

dans la ferme qu'il possède. Ajourné jusqu'à ce que les résultats de l'adoption soient mieux connus.

M. Al. Kahn, président du Comité de Sarrebourg, voudrait prendre un orphelin et pourvoir à son entretien au moyen de souscriptions. Il demande si, dans le cas où ces souscriptions ne suffiraient pas, le Comité consentirait à payer le déficit qui pourrait être de 120 francs par an. Il lui sera répondu que le Comité espère n'avoir pas besoin de combler ce déficit; que cependant, s'il le faut, il le prendra à sa charge, d'autant plus volontiers que les souscriptions de Sarrebourg envoyées à Paris aideront à y faire face.

M. le secrétaire rend compte de la situation des israélites de Roumanie et des nouvelles informations venues de Botoschani. Les faits ont été exagérés, mais ils sont graves encore. Essayer d'agir au moyen d'interpellations dans les chambres, pourrait être un moyen dangereux. L'action de la presse semble au contraire, exempte de cet inconvénient. M. Isidore Cahen offre, à ce sujet, son concours auprès du *Journal des Débats.*

Le Comité vote un crédit de 100 francs pour sa souscription, payable d'avance, à la quatrième partie de l'Histoire universelle (hébreu) de M. Kallmann Schulmann, de Wilna.

Il vote un crédit de 3,600 francs pour achat de livres pour la bibliothèque. La plupart de ces livres proviennent du fonds de feu S. D. Luzzatto.

M. Elie Pincherle, d'Alep, écrit qu'il n'a jamais demandé de de secours à l'*Alliance*, comme le dit le dernier *Bulletin*. Cette réclamation étant fondée, (M. Pincherlé avait demandé à entrer à l'école préparatoire de Paris), elle sera insérée dans le prochain *Bulletin.*

M. le secrétaire rend compte des décisions suivantes, prises le 1er juin, par le Comité des écoles :

1° La communauté de Samacow (Turquie) ayant demandé une subvention pour fonder une école, et promettant un traitement de 1,000 francs, avec logement pour le directeur, il a été décidé qu'on chercherait un professeur et que son traitement serait complété par l'*Alliance.*

Digitized by Google

3° Des élèves de l'école israélite de Widdin ayant demandé à entrer à l'école de Paris, il a été répondu qu'il n'y a pas, en ce moment, de place vacante dans cette école, mais que leur demande sera prise en considération plus tard. M. Lévy, directeur de l'école, a envoyé un beau manuscrit hébreu sur l'astronomie. Le Comité a décidé qu'il lui enverra en échange quelques livres d'étude et de lecture.

3° Divers crédits sont votés pour livres et matériel à fournir aux écoles d'Alep, de Bagdad et de Volo.

Le Comité a reçu une nouvelle lettre de remerciements de MM. Horvice et Benhayon, de Tanger, pour la presse autographique qui leur a été donnée par l'*Alliance*. Ils envoient, comme spécimen de leur travail, une carte du Maroc.

Pour extrait conforme :

Le Président,

AD. CRÉMIEUX.

Le Secrétaire,

N. LEVÊN.

Séance du 4 octobre 1869.

(Par suite d'une erreur de mise en pages, cette séance a été omise dans le bulletin précédent.)

PRÉSIDENCE DE M. AD. CRÉMIEUX.

M. Moses H. Picciotto, de Londres, félicite le Comité d'avoir résolu de faire insérer dans les journaux espagnols des articles tendant à répandre des notions saines et justes sur le judaïsme. Il annonce en même temps que le *Board*, prenant en considération la demande qui lui a été adressée par l'*Alliance*, a donné à M. le Consul anglais, à Tanger, les intructions nécessaires pour que le directeur de l'école reçoive, sur les subventions du *Board*, la

Digitized by Google

somme nécessaire pour compléter son traitement de 3,000 fr.

Le Comité régional de Padoue proteste contre la proposition du Comité de Reggio de faire traduire les bulletins de l'*Alliance* en italien. Il trouve cette mesure complètement inutile. Il croit aussi que la traduction en italien de l'ouvrage de M. Léon Hollændersky est inopportune. Enfin il réclame contre une phrase insérée dans le Bulletin du 1er semestre 1869, suivant laquelle les Comités italiens prélèveraient le tiers sur les souscriptions des adhérents de la Société.

Le Comité de Belgrade annonce que les consuls généraux des puissances européennes ont reçu toutes les instructions nécessaires pour intercéder auprès du gouvernement de la Serbie en faveur des israélites et obtenir qu'il n'y ait plus pour eux de lois d'exception. Il envoie en même temps copie de notes remises à M. le Comte Andreassy par des députations d'israélites de Vienne et de Pesth. Les consuls espèrent que leur démarche ne sera pas sans résultat.

M. le président annonce qu'il a écrit à S. M. l'Empereur de Russie en faveur des condamnés de Zawichost. Il n'a pas encore reçu de réponse, mais il n'y a rien à craindre pour les condamnés; aucune sentence de mort ne peut être exécutée en Russie sans un ordre spécial et formel de l'Empereur, qui est en ce moment aux eaux, et ne s'occupe absolument d'aucune affaire. A son retour, la lettre de M. Crémieux lui sera remise avec le dossier des condamnés (1).

Le Comité, à l'unanimité, nomme M. le grand rabbin Isidor président honoraire du Comité central.

Le Comité aborde la question des israélites de la Russie pour laquelle il s'est spécialement réuni.

M. Manuel, tout en reconnaissant l'urgence des mesures prises et la grandeur d'une action commune des divers comités de l'*Alliance* dans la question des israélites russes, exprime quelques scrupules au sujet du rôle de comité de bienfaisance que

(1) Ces condamnés ont été graciés récemment.

Digitized by Google

la société semble prendre en cette occasion, contrairement à la lettre de ses statuts. Il est donné différentes réponses à cette objection. L'*Alliance* s'est intéressée au sort des Israélites de la Russie, parce qu'elle y a été sollicitée par tout le monde ; elle a fait la même chose pour les israélites du Maroc et personne ne l'en a blâmée. D'ailleurs, en réparant en Russie un grand désastre qui menace de devenir chronique, et qui est amené en partie par la politique du gouvernement russe à l'égard de la Pologne, l'*Alliance* est dans son rôle et peut rendre un grand service non-seulement à des juifs, mais au Judaïsme. Enfin, on fait remarquer que le Comité en venant au secours des israélites de la Russie, ne le fera qu'avec les ressources que lui fournira la souscription ouverte dans ce but ; que les ressources de la Société n'en seront en aucun cas diminuées. Le Comité aura donc la satisfaction d'avoir, sans qu'il en résulte aucun inconvénient, mis au service d'une bonne œuvre l'organisation et l'influence de la Société. — M. Manuel est heureux qu'une interprétation aussi large soit donnée aux statuts de la Société, et permette désormais son intervention régulière dans des circonstances semblables.

M. Albert Cohn résume les divers renseignements qu'il a reçus sur la situation actuelle des israélites de la Russie. La disette ne sévit plus, les récoltes ont été bonnes, les distributions de secours ont cessé ; il n'y a donc qu'à se préoccuper de l'avenir et à chercher les moyens de prévenir le retour de la famine. L'émigration en Amérique et l'immigration dans l'intérieur de la Russie seraient sans doute très-utiles, mais présentent de grandes difficultés. L'établissement dans l'intérieur de la Russie est surtout très difficile à cause de la formalité du passeport renouvelable tous les ans, formalité qui mettrait les émigrants à la merci des fonctionnaires russes. On a parlé d'établir des fabriques et des écoles de travail dans le pays, mesures inutiles et impraticables. Tous les métiers sont, dans ces provinces, entre les mains des israélites. Quant à l'industrie, il n'est pas facile de la créer artificiellement là où les besoins du pays ne l'appellent pas, et où elle ne surgit pas d'elle-même. Dans tous les cas, rien d'important

ne peut être fait, disent les correspondants, si les israélites russes et polonais, qui se sont abstenus jusqu'à présent, ne viennent pas au secours de leurs coreligionnaires et ne leur tendent la main. La distribution des secours en argent doit être soigneusement surveillée, afin qu'il n'y ait pas d'argent mal employé.

En présence d'une pareille situation, le Comité ajourne les envois de secours. Les souffrances étaient grandes, terribles, mais elles ont cessé. Ils n'est pas impossible qu'elles se renouvellent sous peu, car en Pologne on ne fait pas de statistique, et souvent on croit avoir fait une bonne récolte quand le blé vient à manquer. Il faut donc, et tous les membres du Comité sont de cet avis, organiser une enquête pour étudier la situation malheureuse de ces provinces et y porter remède. Les mesures proposées jusqu'à ce jour sont insuffisantes, leurs auteurs le déclarent eux-mêmes, et dans tous les cas les ressources nécessaires pour faire quelque chose de grand, de vraiment utile et qui coupe le mal dans sa racine, sont loin d'être réunies. Les sommes recueillies en Allemagne sont épuisées et le produit de la souscription ouverte par l'*Alliance*, quoique très élevé, paraît insuffisant pour exécuter un vaste projet. Le Comité décide donc qu'une enquête aura lieu le plus tôt possible en Allemagne et en Russie, et quand les mesures nécessaires pour guérir le mal seront étudiées et connues, il espère que la charité israélite, à laquelle on peut toujours faire appel, fournira les moyens de les exécuter.

M. Crémieux, président, M. Goldschmidt, vice-président, M. Leven, secrétaire, MM. Albert Cohn et Léonce Lehmann se rendront en Allemagne pour organiser la commission d'enquête, s'entendre avec les hommes compétents du pays, et parcourir, s'il se peut, les provinces de l'Ouest de la Russie. Une réunion générale, sous la présidence de M. Crémieux, aura lieu lundi 11 courant à Berlin. On y invitera, par dépêche télégraphique, les présidents des Comités allemands et les principaux rédacteurs de la presse israélite.

Digitized by Google

PIÈCES DIVERSES

ÉCOLE AGRICOLE DE JAFFA

FIRMAN IMPÉRIAL DE S. M. LE SULTAN

Mon ambassade Impériale de Paris ayant expédié par une lettre la demande faite par Charles Netter pour l'institution d'une école d'agriculture dans les environs de Jaffa de la part de l'*Alliance israélite universelle* de Paris, l'affaire a été référée au conseil d'Etat, et la section des travaux publics a rédigé un rapport qui a été approuvé et revêtu du cachet de l'assemblée générale ainsi qu'une convention.

Il résulte de la teneur de ces documents que, l'école en question facilitant évidemment la pratique de l'agriculture, dont le progrès journalier dans mon Empire est d'un grand intérêt, et cela dans les conditions conformes à la science, il a été arrêté :

Que cette école aura pour nom : *École d'Agriculture de l'Alliance israélite universelle*, et sera soumise aux lois présentes et futures de mon Gouvernement; elle se trouvera sous la surveillance du ministère de l'Instruction publique et sous ma haute protection, et sera comptée au nombre des écoles Turques.

Que le nombre des élèves sera de 30 à 60 et la durée des études de trois années; que, quoique cette école ne sera fondée que pour les enfants de la nation mosaïque, elle admettra des élèves des autres cultes et nations, et que les élèves devront être âgés de 13 à 16 ans.

Que les élèves qu'on y admettra seront sujets ottomans; que, pour assister aux cours, on admettra des élèves du dehors auxquels on donnera des leçons gratuites; qu'il sera prélevé sur chacun des élèves qui entreront à l'école 250 à 300 fr. par an pour nourriture, vêtements et autres frais. Q'il y sera enseigné l'agriculture et autres sciences qui s'y rattachent.

Que mon Gouvernement affermera à l'*Alliance* les 2,600 mesure de terrain dans le gouvernement de Jérusalem demandés par

l'*Alliance*, mesurés et désignés par le gouvernement local, avec une imposition annuelle de 7,500 piastres; que ces terrains resteront affermés à l'*Alliance* tant que l'école existera aux conditions arrêtées et qu'elle paiera annuellement le fermage susdit; que néanmoins, comme une faveur particulière de la part de mon Gouvernement, l'*Alliance* sera exempte de ce fermage durant les dix ans à partir de la date de mon firman.

Que l'*Alliance* devant ouvrir cette école dans l'espace de deux années à partir de la date de mon précieux firman, dans le cas où l'école ne serait pas complétée ou ouverte dans ce délai, l'autorisation sera nulle et non avenue; que de même, si après l'ouverture, l'école cessait de continuer et venait à être fermée du fait de l'*Alliance*, le prix de toutes les constructions faites par l'*Alliance* sur ces terrains serait évalué par des experts locaux et payé, et mon Gouvernement prendrait possession des terrains avec toutes leurs plantations.

Que la valeur de la dîme qui doit être perçue sur les production des terrains de l'école, quel qu'en soit le montant, sera payée annuellement, en guise de subvention, sur les recettes locales; que si on exporte une partie des produits, il en sera perçu seulement les droits en douane.

Que les droits de douane seront intégralement perçus d'après la loi sur les objets importés du dehors pour les besoins de l'école, sauf sur les instruments d'agriculture.

Que le plan de l'école sera présenté et approuvé par le gouvernement central du Villayet avant le commencement des constructions, et que les dépendances et les constructions à ajouter successivement seront faites par l'*Alliance*, sans dépasser les limites des besoins réels, et que les plans en seront envoyés ensuite audit Gouvernement.

Ceci ayant été trouvé bon par le conseil des ministres, j'ai décrété l'exécution de tout son contenu, et ce précieux ordre, contenant l'autorisation de l'ouverture de cette école, est, en conséquence, sorti mon divan impérial et a été remis entre les mains du susdit Charles Netter. Bien entendu que le firman ne sera valable qu'à la condition de l'exécution intégrale des dispositions ci-dessus mentionnées.

Donné à Constantinople le 3e du mois de Moharem de l'an 1287. (5 avril 1870).

Digitized by Google

PREMIER COMPTE-RENDU

DU

COMITÉ PRINCIPAL DE KŒNIGSBERG

(PRUSSE)

INSTITUÉ

POUR LES ISRAÉLITES DE L'OUEST DE LA RUSSIE.

1er Semestre 1870.

Le Comité principal soussigné, institué par *l'Alliance israélite universelle* pour soulager la misère des israélites de l'ouest de la Russie, s'est expliqué, dès les premiers temps de son entrée en fonctions, dans un mémoire publié alors, sur les causes de cette misère et sur les moyens d'y remédier.

D'après les principes énoncés dans ce mémoire, et approuvés complétement par le Comité central de *l'Alliance israélite universelle*, le Comité principal doit s'efforcer avant tout :

1° D'organiser l'émigration des israélites de l'ouest de la Russie;

2° De chercher à répandre l'instruction parmi la jeunesse des deux sexes des israélites de l'ouest de la Russie par la fréquentation des écoles primaires et des hautes écoles, le placement des enfants chez des ouvriers, etc.

Dans les derniers temps, et suivant de l'appel adressé le 20 mars 1870 par l'*Alliance israélite* aux communautés et aux particuliers, le Comité principal a dû se charger :

3° De choisir les orphelins adoptés et de les envoyer, dans un état convenable, à destination.

Après les travaux préliminaires indispensables, le Comité Prin-

Digitized by Google

cipal a commencé d'agir en décembre 1869, et, à l'expiration des premiers six mois, nous nous croyons obligés de rendre publiquement compte des résultats obtenus jusqu'à ce jour.

Une juste appréciation de la situation ne méconnaîtra pas les difficultés contre lesquelles nous avons eu et nous avons encore à présent plus ou moins à lutter. Ces difficultés sont la plupart inhérentes à l'entreprise même. Il a fallu d'abord créer une organisation pour laquelle nous n'avions aucun modèle ni aucun travail préparatoire, et chercher, à travers des expériences souvent décourageantes, la voie la plus sûre et les moyens d'exécution les plus pratiques.

Toute personne qui connaît l'étendue de notre tâche, accordera que, dans les circonstances données, il était à peu près impossible de faire plus que ce que nous avons fait. Nous avons à nouer et à entretenir des relations avec un grand nombre de communautés d'Europe et d'Amérique ; nous avons à examiner, au milieu d'une population répandue sur un territoire très vaste et presque impénétrable, et dont les mœurs et la langue rendent notre tâche doublement difficile, des milliers d'hommes de tout âge et de tout sexe ; et après avoir fait une enquête consciencieuse sur leurs qualités physiques, morales et matérielles, nous avons à les choisir et à leur donner nos soins, depuis le moment où ils quittent leur pays de l'intérieur de la Russie, aux uns, jusqu'à leur embarquement sur des navires partant pour l'Amérique ; aux autres (les orphelins), jusqu'à leur arrivée dans les villes et les villages les plus reculés d'Europe. En outre, nous devons placer, entretenir, surveiller un nombre assez considérable d'apprentis-ouvriers, d'écoliers et d'étudiants, et cette occupation à son tour nous impose bien des travaux et des sacrifices de temps.

Nous ne prétendons pas que les dispositions prises par nous aient toujours été les meilleures et soient les seules bonnes. Elles sont perfectibles, comme toutes choses sur terre, et nous sommes continuellement préoccupés de les améliorer. Nous acceptons volontiers tout conseil donné par des personnes au courant de la situation, nous l'examinons avec attention pour le suivre au besoin. On nous permettra, dans tous les cas, de croire que, grâce à notre activité, nous avons acquis des titres à la confiance générale de nos coreligionnaires.

Voici maintenant l'aperçu de nos travaux et de notre manière de procéder.

A. — Émigration.

Du 25 décembre 1869 jusqu'à ce jour, 30 juin 1870, nous avons ait partir pour l'étranger

213 personnes composant 55 familles,
et 158 — adultes isolés;
en tout 371 — savoir :

Numéro d'ordre	DATE DU DÉPART	NOMBRE DE FAMILLES	NOMBRE DE PERSONNES	ISOLÉS	TOTAL	DESTINATION
1	20 décembre 1869	....	....	19	19	New-York.
	— — —	....	....	2	2	Londres.
	— — —	....	....	1	1	Leeds.
2	25 janvier 1870	2	7	18	25	New-York.
	— — —	....	....	2	2	Londres.
	— — —	....	....	1	1	Francfort-s.-Mein (auprès de leur mère).
	— — —	....	....	1	1	Hull.
3	31 — —	....	....	1	1	New-York.
4	5 février —	....	....	2	2	—
5	13 — —	4	11	38	49	—
	— — —	....	....	1	1	Paris.
6	14 — —	....	....	1	1	Constantinople.
7	17 — —	1	2	....	2	Paris.
8	27 — —	....	....	1	1	New-York.
9	9 mars 1870	1	4	....	4	Londres.
	— — —	2	7	1	8	Hull.
	— — —	....	....	1	1	Wexio (Suède).
10	14 — —	30	116	63	179	New-York.
11	18 — —	....	....	1	1	Londres.
12	20 — —	1	2	....	2	—
13	22 — —	2	9	....	9	—
14	29 avril —	3	14	....	14	Manchester.
	— — —	1	8	1	9	Londres.
15	5 mai 1870	....	....	1	1	Wexio.
16	8 — —	1	4	....	4	Paris.
17	12 — —	1	5	....	5	—
18	18 — —	2	9	....	9	Wexio.
	— — —	1	6	....	6	New-York.
19	20 — —	1	2	1	3	—
20	1er juin —	1	3	....	3	Londres.
21	9 — —	1	4	....	4	Wexio.
22	17 — —	....	....	1	1	New-York.
	TOTAL.....	55	213	158	371	

Digitized by Google

Il résulte de ce tableau, que nous avons envoyé à

Constantinople.	1	personne.	Manchester..	14	personnes.
Francfort-s.-M.	1	—	New-York...	286	—
Hull..........	9	—	Paris.......	12	—
Leeds.........	1	—	Wexio(Suède)	15	—
Londres.......	32	—			

Avant chaque départ, on a soigneusement examiné les titres et qualités des émigrants, avec le concours d'hommes entendus et de confiance. Les émigrants ont été presque tous des hommes robustes et capables de travailler; beaucoup d'entre eux étaient ouvriers et savaient des métiers. Nous n'avons fait partir des hommes mariés seuls, que s'ils nous présentaient par écrit le consentement de la femme constaté par le rabbin de l'endroit; des femmes mariées, sans leurs maris, que si nous avions la preuve que le mari, quoique incapable de payer les frais du voyage pour faire venir auprès de lui sa famille, aurait cependant les moyens de la nourrir et désirait l'avoir auprès de lui. De plus, un grand nombre de pères de famille et d'adultes isolés expédiés par nous, ont pu nous montrer une invitation adressée soit à eux soit à nous par des parents qu'ils ont en Amérique (ils en ont presque tous), et qui s'engageaient à s'occuper d'eux à leur arrivée et à les aider à se créer des moyens d'existencee. C'est pour cela que nous avons pu nous contenter de donner aux émigrants des sommes modiques qui ne pouvaient suffire à créer une position. D'ailleurs si nous avions dû, comme l'a demandé sérieusement une feuille de New-York, donner à chaque émigrant, outre le prix de son passage, une somme de 100 dollars, nous aurions été obligés de renoncer bien vite à ce moyen onéreux de secours.

Nous faisons ces observations pour répondre au reproche qu'on nous a adressé de divers côtés d'avoir envoyé à New-York, avant qu'un comité y fût constitué, des personnes qui, cela est notoire, mouraient presque de faim ici. D'ailleurs c'est tout au plus si nous avons fait partir ainsi 100 personnes, car l'expédition du mois de mars n'a eu lieu qu'après que nous eûmes reçu de l'*Alliance israélite* l'assurance que M. S. Wolff, de Washington, prendrait soin des émigrants. Nous nous sommes adressés direc-

tement à M. Wolff, et les journaux du pays ont fait savoir, à cette époque, que notre attente n'avait pas été trompée, et même que, par suite de l'arrivée des émigrants, il s'était produit un mouvement énergique pour la formation d'un comité. Ce qui est certain, c'est que nous recevons continuellement des lettres d'émigrés qui nous expriment une profonde reconnaissance, envoient des secours pour la famille restée au pays, et demandent que ce reste de la famille les rejoigne bientôt. Nous mettons ces lettres à la disposition de tout le monde. Plus d'un, sans doute, préférera à tout continuer, dans sa nouvelle patrie, son ancien métier, être à charge à ses coreligionnaires; d'autres pourront n'arriver que lentement ou jamais à se créer la position qu'ils désirent. Ce sont là des faits qui ont pu se produire et qui se produiront en tout temps; aucun comité du monde ne peut les empêcher.

Cependant nous avons, de concert avec l'*Alliance*, cessé de faire de nouvelles expéditions en Amérique, pour attendre la création définitive d'un ou de plusieurs comités aux Etats-Unis. Il ne nous reste qu'à exprimer le vœu pressant que nos coreligionnaires de ce pays se hâtent: de plus longs délais amèneraient des maux inexprimables. Déjà plus de 1000 familles, composées de plus de 5000 personnes, se sont fait inscrire pour l'émigration, et tout en admettant qu'une partie des personnes inscrites ne pourra pas être secouru par nous, parce qu'elle n'a pas les qualités physiques exigées ou pour tout autre motif, il en restera toujours assez pour que nous devions déplorer la perte d'un jour même, pendant le peu de mois favorables à l'émigration. Nous comprenons parfaitement que nos coreligionnaires d'Amérique ne soient point rassurés par la perspective de voir augmenter sans cesse chez eux le nombre des israélites nécessiteux. Mais qu'ils réfléchissent que, par notre intervention, une très petite partie seulement, et non la plus mauvaise, des israélites russes passe en Amérique, où ils se dispersent sur une vaste étendue de territoire; que beaucoup d'entre eux y viendraient sans notre secours, comme ils font tous les ans; que nous gardons auprès de nous proportionnellement dix fois plus de pauvres et de nécessiteux que nous n'en pouvons envoyer en Amérique; qu'enfin ces malheureux sont aussi leurs frères et ont des droits à leur secours et à leur appui. Ajoutons que, d'après les nouvelles venues des Etats-Unis, nous pouvons

être sûrs que bientôt un comité y sera fondé qui nous permettra de continuer l'œuvre de l'émigration. (1)

B. — Éducation, Placement d'apprentis-ouvriers, d'écoliers, d'étudiants, etc.

Pour obéir à notre programme, nous avons, jusqu'à ce jour, avec le concours des comités de Mémel et de Berlin, placé dans les écoles et chez des patrons, des jeunes gens entretenus ou subventionnés comme l'indique le tableau suivant.

SONT PLACÉS A	APPRENTIS OUVRIERS	ÉCOLES PRIMAIRES.	COMMERCE.	INSTITUTEURS.	HAUTES ÉTUDES.	TRAVAUX DE FEMMES.	TOTAL	OBSERVATIONS
1. Kœnigsberg (Prusse)	7	*14	2	...	2	2	27	* 2 de ces élèves sont placés en pension et complètement entretenus à nos frais. Pour les autres, nous payons l'écolage et les vêtements.
2. Mémel..........	22	20	...	...	...	2	44	
3. Berlin	37	**3	1	2	15	***3	61	
4. Breslau	...	...	...	...	2	...	2	
5. Hanovre	...	...	...	1	...	...	1	** A l'école du commerce.
6. Düsseldorf	...	...	...	1	...	...	1	*** Sages-femmes
TOTAL.......	66	37	3	4	19	7	136	

Sur ce nombre, il y a 2 relieurs, 3 ouvriers en cigares, 7 distillateurs, 1 teinturier, 1 fondeur en cuivre, 4 orfèvres, 2 gantiers, 2 chapeliers, 4 ferblantiers, 3 pelletiers, 2 lithographes, 1 modeleur, 2 photographes, 1 fabricant de levûre pressée, 2 selliers, 2 serruriers, 1 taillèur, 1 compositeur, 1 fabricant d'allumettes

(1) Ce compte-rendu était déjà imprimé, lorsque le Comité principal a reçu l'heureuse nouvelle que la création si désirée d'un Comité à New-York est chose faite, et il recommencera, par conséquent, d'envoyer des émigrants en Amérique. (*Comité de Kœnigsberg*).

5 cordonniers, 13 fabricants de savon, 1 peintre en bâti-ébéniste, 3 horlogers, 1 doreur, 1 tisserand.

Attendant que nous puissions avoir une idée exacte des souscriptions annuelles que donneront nos coreligionnaires pour cette œuvre, nous avons été obligés de la resteindre et de la borner aux jeunes gens actuellement secourus. Ce serait pour nous une trop grande responsabilité de placer des jeunes gens en apprentissage et de faire des contrats pour une durée moyenne de 3 à 4 ans, sans avoir, nous ne disons pas la garantie, mais seulement la perspective de pouvoir observer ces contrats. Et que deviendraient enfin ces jeunes gens si, au milieu de leur apprentissage, les ressources venaient à nous manquer?

Les élèves et apprentis dont le nombre est indiqué plus haut, sont complétement entretenus par nous. Pour ce qui concerne particulièrement les apprentis, nous avons introduit uniformément dans les contrats la clause *qu'ils ne travailleront pas le samedi et les jours de fête*. La commission chargée de les placer veille avec soin à ce que cette clause soit observée *tant par les patrons que par les apprentis*. Tous les apprentis sont mis en pension dans des maisons très religieuses et sont continuellement surveillés par les membres de la commission.

Pour donner aux apprentis, qui ne sauraient s'en passer, l'instruction qui leur manque généralement, nous avons pris des mesures pour faire des cours aux garçons les samedis et dimanches, jours où ils ne travaillent pas. La plupart d'entre eux suivent ces cours avec goût et zèle, et leurs progrès sont visibles. Nous avons obtenu les mêmes résultats des écoliers qui sont complètement entretenus par nous, tandis qu'une partie des garçons polonais auxquels nous ne donnons que l'écolage et les vêtements, ont de la peine à s'habituer à la propreté et à fréquenter régulièrement les écoles, et nous ont préparé, dans les premiers temps, des soucis de tout genre. Cependant, cette partie même de notre tâche est devenue plus facile et nous la continuerons avec la plus grande sollicitude.

C. — Adoption d'Orphelins.

Le typhus de la famine des années 1867-1868 avait augmenté dans une grande proportion le nombre des orphelins pauvres. La

pensée de les arracher à la misère et de leur préparer une existence honnête, en les faisant adopter par les israélites du dehors, surgit à Berlin dans l'assemblée du mois d'octobre. Elle fut prise en sérieuse considération par les comités, et en mars 1870 le Comité central publia, pour la réaliser, l'appel suivant.

(Cette pièce, ayant été jointe au bulletin précédent, il est inutile de la reproduire ici.)

Cet appel a produit jusqu'à ce jour les résultats suivants:

a. Adoptions par les Communautés.

1.	Paris	30 garç.	11.	Sarreguemines..	2 garç.
2.	Cologne........	12 —	12.	Crefeld, 1re sousc.	2 —
3.	Schalbach (B.-R)	2 —		et	1 fill.
4.	St-Etienne (Loire)	1 —	13.	Arad..........	2 garç.
5.	Phalsbourg......	1 —	14.	Neustrachitz ...	1 —
6.	Raon-l'Etape....	1 —	15.	Berlichingen ...	1 —
7.	Marmoutier	2 —	16.	Mainstockheim..	1 —
8.	Sélestadt.......	2 —	17.	Belfort.........	2 —
9.	Saverne...	2 fill.	18.	Bruxelles.... ..	6 —
10.	Strasbourg, 1re s.	2 garç.	19.	Sarrebourg.....	1 —

b. Adoptions par les Particuliers.

20.	Heiligendamm (Rostock), par MM.	J. Bernhard......	3 garç.
21.	Scherwiller (Bas-Rhin),	C. Bloch, fabric..	1 fille.
22.	— —	Gust. Marx, nég.	1 —
23.	Grémilly (Meurthe),	Isidore Isaac	1 garç.
24.	Thionville (Moselle),	Nathan Meyer...	1 fille.
25.	Sarwellingen,	Simon Lazar.... Jacob Lewy.... Daniel Lazar....	1 garç. et 1 fille.
26.	Flatow,	Simon Elkuss....	1 garç.

Sur ces 84 orphelins, le Comité principal, avec le concours des comités locaux de l'*Alliance* à Berlin, Cologne, Francfort-s-M. et Strasbourg, en a envoyé 48 à destination, et nous nous occupons sans interruption à répondre aux autres demandes.

Les orphelins adoptés sont visités ici, pour qu'on puisse s'assurer de leur santé et de leur propreté corporelle, et pourvus de vête-

Digitized by Google

ments convenables, de linge, d'objets divers. Ils sont ensuite envoyés à nos frais à destination. Nous veillons consciencieusement à ne choisir que des enfants qui sont dans les conditions énoncées dans l'appel du Comité central, et présentent, d'un autre côté, par leur état physique et intellectuel, la garantie que, conformément aux intentions de leurs généreux bienfaiteurs, ils puissent devenir des hommes honorables. Les enfants maladifs ou affligés de défauts moraux sont sévèrement exclus, quoique nons nous proposions de nous occuper d'eux plus tard.

D. — Concours des Comités et des Particuliers.

Si, malgé les difficultés énoncées plus haut et malgré le peu de temps que nous sommes en fonction, nous avons réussi à obtenir ces divers résultats, nous accomplissons un devoir de justice en disant publiquement, et avec un profond sentiment de reconnaissance, que nous n'y sommes parvenus que grâce au concours infatigable et au secours spontané que nous ont offert d'autres comités et des particuliers.

Outre notre sous-comité de Mémel (M. le dr Rülf) et de Tilsitt (M. le rabbin Friedeberg), — le comité de Lyck s'étant dissous dans l'intervalle — qui collaborent incessamment avec nous, c'est avant tout le comité local de l'*Alliance* à Berlin, et principalement M. le professeur Dr Lazarus et M. le Dr S. Neumann, qui, dès le commencement jusqu'à ce jour, nous ont prêté leur plus actif concours. On a pu voir, au chapitre B et à la table qu'il contient, quelle féconde activité ce comité a déployée. Outre les personnes secourues par lui de concert avec nous et en partie sur notre demande directe, et qui ont été mentionnées dans le chapitre précité, ce comité a bien voulu recevoir à leur arrivée, et faire partir pour Hambourg, tous les émigrants qui ont passé par Berlin. De même, tous les orphelins expédiés jusqu'à ce jour ont dû prendre le chemin de Berlin, d'où ils ont été envoyés, avec la plus grande complaisance, soit à Cologne, soit à Francfort-s-M. Ces occupations qui se sont renouvelées plusieurs fois par semaine, jointes au soin de placer et de surveiller un si grand nombre d'élèves et d'apprentis, ont obligé le comité de Berlin à élargir ses cadres et son organisation, et le public en a été informé en son temps.

M. le rabbin Dr Schwarz, de Cologne, M. le Dr Carmoly, de

Digitized by Google

Francfort-s-M., et M. Netter, docteur en médecine à Strasbourg, tous trois présidents des comités locaux de l'*Alliance* dans leurs villes respectives, se sont également occupés avec le plus grand dévouement de la réception et de l'expédition des orphelins destinés aux provinces rhénanes et à la France, et M. le Dr Schwarz en particulier a produit un mouvement fécond pour l'adoption des orphelins, dont il s'occupe avec un zèle infatigable. M. Philipp Simon, président du comité local de Hambourg, et M. Michael, de la même ville, se sont occupés avec une abnégation particulière d'équiper et d'expédier les émigrants en Amérique, et s'efforcent jusqu'à cette heure même de faire réussir notre œuvre. Nous devons aussi des remercîments à M. le rabbin Dr Treuenfels, de Stettin; à MM. les directeurs des séminaires de Hanovre (M. le Dr Frensdorff), à M. Horowitz, de Berlin; M. le Dr Feilschenfeld, de Düsseldorf; M. Kohner, de Leipzig, et M. Cohn, de Breslau, qui ont complaisamment concouru à notre but.

Mais nous devons des remercîments tout particuliers à M. le rabbin Dr Philippson, de Bonn. Immédiatement après la fondation du Comité principal, et en sa qualité de membre du comité du *Gemeindetag (Union des communautés)*, qui doit le jour à son initiative, il s'est occupé d'associer les sous-comités du *Gemeindetag* au Comité principal, a fait recueillir et nous a envoyé des secours importants en argent, et travaille toujours activement, avec un zèle généreux et qui ne se dément pas, personnellement et à l'aide de son journal, en faveur de notre œuvre. Nous espérons que cet appui, dont nous avons tant besoin, et qui ne nous est venu, jusqu'à présent, que de l'*Allgemeine Zeitung des Judenthums*, de l'*Israelitische Wochenschrift*, de l'*Israelitische Lehrer* et des journaux israélites de Paris, nous sera prêté aussi par les rédacteurs des autres journaux israélites. Nous leur adressons l'instante et respectueuse prière de reprendre bientôt, dans ce but, leur première activité, pour laquelle nous leur sommes très reconnaissants.

E. — Comptes de Caisse.

Conformément aux résolutions prises à Berlin, le Comité principal reçoit du Comité central les fonds qui lui sont nécessaires. Le Comité central reçoit régulièrement des rapports sur l'état de

Digitized by Google

notre caisse, et à la fin de la première année, un compte complet et régulier de nos recettes et de nos dépenses. Le Comité central publiera sans doute ces comptes en leur temps. En attendant, nous saisissons l'occasion de faire connaître l'état de nos recettes et de nos dépenses à ce jour, afin qu'on puisse se faire une idée des ressources nécessaires à notre œuvre.

TABLEAU

DES

RECETTES ET DÉPENSES DU COMITÉ PRINCIPAL

jusqu'au 22 juin 1870.

RECETTES

		Rth.	Sgr.	Pf.
1.	Par M. S. Feinberg, sommes recueillies primitivement par lui	1420	16	3
2.	Du Comité de Mémel, du reste de sa caisse.	4642	7	—
3.	Du même, don de la famille de Rothschild, de Paris, 24,000 francs	6500	—	—
4.	Du Comité de Nuremberg	3600	—	—
5.	De M. Louis Phiebig, de Flatow, collecte..	1	19	6
6.	De M. Ehrenfried, de Wreschen, collecte..	4	15	—
7.	De M. le rabbin Dr Klein, de Glogau, collecte	31	—	—
8.	De M. David Badt, d'Exin, collecte	13	—	—
9.	De M. le Dr Tobias, de Kœnigsberg	10	—	—
10.	De M. le Dr Stein (Comité de Worms)	50	8	6
11.	De M. le rabbin Dr Philippson, de Bonn, collecte	259	19	—
12.	De M. S. Kœnigsberger, de Kattowitz	5	—	10
13.	Du Comité central de l'*Alliance*, 25,000 fr.	6758	24	6
14.	De la communauté israélite de Coethen	95	22	—
	A reporter...	23392	12	7

Digitized by Google

Report....	23392	12	7
15. Du sous-Comité de Bielfeld................	141	2	—
16. De M. M., de Penzlin....................	2	—	—
17. De M. Nathan, instituteur à Rœssel, collecte..............................	4	15	9
18. Du sous-Comité polonais de Crone	20	—	—
19. De différents émigrants, contribution......	366	—	—
20. Intérêts des capitaux disponibles..........	60	17	—
Total............	23986	17	4

DÉPENSES

	Rth.	Sgr.	Pf.
1. Frais d'émigration, comprenant les vêtements, entretien, argent pour le voyage etc.	12584	5	6
2. Pour les apprentis, écoliers (ici et à Mémel) élèves, instituteurs, subventions, etc.....	1945	3	—
3. Pour entretien, vêtements et expédition des orphelins à leur destination respective...	778	29	10
4. Subvention à des émigrants, étudiants, sur les sommes recueillies par M. Feinberg (et remises à nous) avant la fondation du Comité principal........................	212	18	—
5. Frais généraux, frais de bureau, impressions, etc	280	21	2
En caisse	8184	29	10
Total............	23986	17	4

Tandis que les dépenses ci-dessus mentionnées ont été faites entièrement par nous et par les sous-comités de Mémel et de Tilsitt, les frais d'entretien de toutes les personnes secourues à Berlin et les frais pour continuation de voyage de tous les émigrants et orphelins qui ont passé par Berlin, ont été fournis tous, sauf une seule exception, par le comité local de cette ville. Les dépenses de ce comité, jusqu'au 14 juin 1870, ont été de

4549 th., 19 sgr., 6 pf.,

dont... 2860 — pour ouvriers, etc.,

et..... 422 — 9 — pour subventions une fois données à 32 personnes.

Digitized by Google

Nous exprimons nos profonds remerciements à tous les donateurs, nommés ou non plus haut. Nous remercions également :

M. le rabbin Dr Schwarz, de Cologne ;
M. Kleimenhagen, instituteur à Schwerin ;
M. E. Léon, de Hildesheim ;
Mme veuve Ascher, de Naugard ;
La Société des dames de Hayen (par M. Oswald, instituteur) ;
M. M. Kœnig, de Felsberg ;
M. Samuel Wassermann, de Bamberg ;
Mme Rosalie Berlin, de Birnbaum ;

qui, à l'appel de notre sous-comité de Mémel, nous ont envoyé un nombre assez considérable de vêtements divers.

Nous faisons remarquer que, d'après l'expérience faite jusqu'à ce jour, les dépenses pour un émigrant aux Etats-Unis, comprenant l'achat de quelques vêtements, de l'argent pour la nourriture ici et en route, sont, en moyenne, de 40 th. sur les navires à voiles, et de 50 th. sur les bâteaux à vapeur. Ces derniers sont plus chers en été, parce que dans cette saison, ils ne nous accordent pas, comme en hiver, de réduction sur les tarifs. Les dépenses pour un émigrant adulte en Suède et en Angleterre sont de 10 à 12 th.

L'entretien d'un apprenti coûte, en moyenne, et y compris les vêtements, le blanchissage, l'instruction, plus de 100 th. par an.

Les dépenses pour les orphelins adoptés, y compris les frais d'entretien jusqu'à leur départ, sont en moyenne de 12 th. Cette somme comprend les frais de voyage, dépenses que nous supportons aussi, et qui, selon la distance, sont souvent considérables.

De ce qui précède, il résulte nécessairement que si l'œuvre si heureuse à son début, à laquelle des centaines de personnes doivent déjà la vie, et sur laquelle, depuis plusieurs mois déjà, plus de 5,000 personnes fondent leurs suprêmes espérances, ne doit pas être interrompue, nous sommes obligés de faire un appel pressant à la charité publique.

Dans tous les cas, il est de notre devoir de réaliser au moins les espérances que nous avons fait naître dans le cœur de tant de malheureux. Si elles étaient déçues, il en résulterait un désespoir et une misère auprès desquels les souffrances des années dernières ne seraient absolument rien. Qu'on songe qu'à la nouvelle déjà de l'assemblée générale du mois d'octobre à Berlin et du *projet* de fondation d'un Comité d'émigration, des centaines de familles

Digitized by Google

ont réuni de suite leur misérable fortune pour se préparer à partir le plus tôt possible. Nous n'avons rien négligé pour prémunir ces malheureux contre cette conduite imprudente et dangereuse, et pour leur expliquer clairement la situation. Nous avons en particulier, par des circulaires adressées directement et plusieurs fois aux communautés et aux rabbins, insisté sans cesse sur la disproportion des ressources à notre disposition avec les demandes qui nous étaient adressées, et sur l'impossibilité de faire, en une année, même avec des ressources suffisantes, partir sans autre souci tous ceux qui se présenteraient.

Nous avons ainsi réussi à en retenir un grand nombre dans leur pays, ou à les y faire retourner même à nos frais, comme nous le faisons journellement. Mais beaucoup, après avoir abandonné leur position antérieure, ne peuvent pas ou ne veulent pas retourner dans le pays qu'ils ont quitté et y chercher, ce qui a toujours été difficile, à se créer de nouveaux moyens d'existence. Des centaines d'autres, pour des raisons qu'il est inutile de faire connaître, ne sont nullement en état de retourner dans leur pays, et vivent ici ou dans les environs dans une misère sans exemple et que nous ne pouvons soulager. Tous attendent avec impatience qu'ils puissent passer aux Etat-Unis ; ce sera pour eux une vraie délivrance. Si nous ne recevons pas bientôt d'Amérique la nouvelle de la fondation d'un comité, nous serons bien obligés d'arracher ces pauvres à leur misère en les aidant partiellement à émigrer; mais nos ressources ne suffisent même pas pour cela. Nous adressons donc encore une fois à tous les comités, administrations de communautés, fonctionnaires et particuliers, principalement aux comités locaux de l'*Alliance* et aux sous-comités du *Gemeindetag*, et avant tout aux rédacteurs des journaux israélites en Europe et en Amérique, l'instante prière d'appeler immédiatement et sans cesse l'attention du public sur notre œuvre, non seulement pour nous procurer des dons ou même des souscriptions annuelles, mais aussi pour nous aider dans l'accomplissement de toutes les tâches qui nous incombent. Depuis plus de deux ans la situation occupe l'attention publique. Chacun sait ce que nous devons et voulons faire. Il ne s'agit pas de remédier à une calamité locale et passagère, de soulager des souffrances momentanées ; non, il s'agit de guérir enfin des maux qui durent depuis des siècles et résultant de causes connues de tous ; il s'agit de créer la base d'une œuvre capable de se développer, et de l'établir sur les fondements solides

de l'économie publique. Dans notre Mémoire, nous avons signalé l'excès de population comme une des causes de cette misère à laquelle on ne peut remédier que par une émigration en masse. Le projet d'améliorer la situation *sociale* de nos coreligionnaires de l'ouest de la Russie par la *culture intellectuelle* et la fréquentation plus assidue des écoles, ne doit pas être non plus négligé, et pour l'exécuter, nous n'attendons que le résultat de la souscription publique, afin de subventionner dans ce but autant de garçons et de filles que possible. Tout ce que nous ferons pour la jeunesse, profitera plus tard à toute la population ; pour elle, nous devons être infatigables. C'est pour cela que, en considérant d'un côté le nombre des malheureux et l'insuffisance de nos ressources, l'idée de l'*Alliance* de chercher dans le cœur des israélites européens et américains de nouveaux parents aux orphelins, qui forment la partie la plus malheureuse et la plus abandonnée de la jeunesse, et de fonder pour eux une nouvelle patrie, ne doit pas seulement être considérée comme le triomphe de la charité israélite, mais aussi comme une mesure d'une profonde sagesse et de la plus haute conséquence pour notre entreprise. Les paroles du Comité central n'ont pas besoin d'être commentées par nous. Les pays et les peuples ont, comme les individus, leurs destinées singulières et souvent inexplicables. L'*Alliance israélite*, qui entend les cris de détresse poussés par nos coreligionnaires dans les contrées et les pays les plus éloignés, et donne ses soins infatigables au progrès matériel et intellectuel des communautés les plus reculées de l'ancien et du nouveau Monde, ne s'est pas occupée, pendant des années, de ses plus proches voisins et de notre contrée, où son secours était peut-être le plus nécessaire. Mais une fois qu'elle a entrepris de les secourir, c'est, pour nous tous, une question d'honneur de mener à bonne fin, avec courage et sans lassitude, cette grande entreprise, et de préparer une existence humaine à des centaines de mille de nos coreligionnaires, qui sans nous seraient voués tôt ou tard à la destruction, malgré l'intelligence dont ils sont doués.

Chers coreligionnaires ! sauver nos frères de l'ouest de la Russie est le devoir de tout le Judaïsme. Nous devons tous, sans distinction de partis religieux — *car il n'a jamais été question de s'attaquer à la situation religieuse de cette population* — nous rencontrer dans cette œuvre commune. Exécutons-là avec le dévouement accoutumé, avec la prudence accoutumée, et avant

tout, avec la générosité accoutumée de nos cœurs israélites. L'entreprise est heureusement commencée, unissons-nous pour la continuer ensemble et, si Dieu le veut, pour l'achever un jour.

Les communications de tout genre peuvent être adressées soit au Comité central de l'*Alliance israélite universelle*, 37, rue de Trévise, à Paris, soit au Comité principal soussigné, soit enfin, au besoin, à nos sous-comités et aux comités locaux de l'*Alliance*. Nous prions également d'envoyer les listes et le montant des souscriptions, l'annonce de l'adoption d'apprentis-ouvriers, d'écoliers, et principalement d'orphelins (pour ces derniers, indiquer avec précision l'âge et le sexe des enfants demandés, dire s'ils doivent immédiatement entrer dans une carrière déterminée ou si on désire les envoyer encore d'abord à l'école), soit au Comité central, à Paris, soit directement à nous.

Kœnigsberg (Prusse), juin 1870.

Au nom du Comité principal :

Dr Bamberger, rabbin.
S. Feinberg, trésorier.

DONS

PAR LE COMITÉ D'INGWILLER (BAS-RHIN) : 60 fr. 50 c.

MM.			MM.		
Moïse-Cerf Lévy, prés.	10	»	Théodore Meyer	2	»
Raphaël Liewer	10	»	Zacharie Wolf	2	»
Raphaël Lévy	5	»	Lazard Meïss	2	»
Salomon Meyer	5	»	Mme Vve Moïse Uhry	2	»
Edouard Meyer	5	»	Isidore Beer	1	»
Louis Meyer (de Paris)	5	»	Wolf Bloch	1	»
Hyppolite Lévy	3	»	Félix Lévy	1	»
Hennel Meïss	3	»	B. Lévy, instituteur	1	»
Isidore Willard	2	»	Marx Blum	»	50

PAR M. LE RABBIN HERZ, A GŒPPINGEN (WURTEMBERG) :
37 fl. 10 kr.

MM.				MM.			
Herz, rabbin	Fl.	2	»	S. Neumaier	Fl.	1	30
D. Rosenthal		2	20	B. Rosenthal		1	»
Joseph Raff, Stadtrath		2	»	A. Fleischer		1	»
E.-B. Gutmann		2	20	A. Gutmann		1	30
L.-B. Gutmann		2	20	Joseph Ottenheimer		1	30
Max Kaufmann		2	»	Salomon Ottenheimer		1	30
Julius Kaufmann		2	»	K. Heumann		1	»
Steinhart		2	20	Frei, instituteur		1	»
Albert Herz		2	20	A. Arnold		»	30
Imanuel Dettelbach		1	»	Hirsch Dettelbacher		1	»
Elias Raff		2	»	Mme Vve Berolsheimer		1	»
Albert Raff		2	»				

PAR M. WÆLDER, RABBIN A LAUPHEIM :

Le Cercle littéraire d'Ulm — Fl. 20 »

PAR LE COMITÉ D'EMDEN :

Société des Jeunes Gens *Derech Zedaka*, — 24 Sgr.
M. Jacob-Simon Pels — 24 —

Digitized by Google

Cerf Blum	Bienne	Fr.	10	»
David Nordmann	—		2	»
M. Z., par M. Coccio (annuel)	Bucharest		200	»
Anonyme L.	—		6	»
Emile Béer	Chambéry		9	»
A. Merzbach	Francfort-s.-M.		20	»
M. Luft	Gleiwitz	Th.	2	»
J. Plonsker	—		1	»
Samuel Singer	N. Kanizsa	Fl.	3	»
Dr Alfred Stern, de Vienne, à la mémoire de son père	—		25	»
S. Merzbach	Offenbach	Fr.	20	»
Alberti, collecte à l'occasion d'un mariage	Paris		65	»
Anonyme, par M. N. Leven	—		100	»
Benjamins	—		20	»
Isaac-Joseph Cohen	—		10	»
Albert Cohn, à l'occasion d'un mariage	—		100	»
V. Saint-Paul, à l'occasion d'un mariage	—		500	»
Emile Samson fils aîné	—		6	»
Soc. *La Bienfaisance*, par M. Sal. Dalsace, président	—		15	»
Le Comité de	Schmiegel	Th.	1	20
H.-B. Goldschmidt, à l'occasion de son 70e anniversaire	Stuttgart	Fr.	1,000	»
Jacob et Léon Blocq, à l'occasion d'un mariage	Toul		500	»
Henry Cerf	Wissembourg		50	»

PAR LE COMITÉ DE MULHOUSE :

Collecte à un banquet offert à M. Crémieux — Fr. 210 »

PAR M. S. ZERMATI, A ALGER :

Collecte à un punch offert à M. Crémieux — 140 60

Legs de feu Isaac Bing, de Francfort-s.-M. — 1,000 »

Legs de feu Jacob-David Assael, de Bucharest, 400 ducats d'Autriche, — net 4,668 35

DONS

FAITS A LA CÉLÉBRATION DE LA MAJORITÉ RELIGIEUSE.

—

PARIS

Edouard Beer	Don	50	»
Hélène Montefiore	—	20	»
—	— aux écoles	20	»
—	pour les orphelins russes	10	»
Joseph Reinach	don	50	»
Marie Goldschmidt	—	500	»
—	— aux écoles	100	»
—	pour les orphelins russes	100	»
Lucie Jacob	— —	1	»
Thérèse Rescher	don	10	»
Ida Weil	— aux écoles	10	»
Henri Caen	— —	5	»
Claire Blum	pour les orphelins russes	20	»
Edouard Brandus	don	5	»
—	— aux écoles	5	»
—	pour les orphelins russes	1	»
Blanche Simon Lévy	don aux écoles	10	»
Louise Salomon	cotisation	6	»
Claire Blum	pour les orphelins russes	20	»
Marguerite Birnstingl	dons divers	5	50
Léon Rambach	don	1	50
Georges Peraire	—	5	»

Digitized by Google

INSTITUTION AGRICOLE DE JAFFA

3e LISTE

Les Élèves de l'école	Niederhagenthal,	Fr.	8	»
Jonas Haas	Paris,		100	»
Simon Haas	—		100	»
Josué Lœb	Mayen,	Th.	1	12
Bénédict Lœb	—		1	12
Benjamin Lœb	—		1	12

PAR Mlle MATHILDE GEISENHEIMER, A BINGEN : 31 fr.

MM.			MM.		
Emmanuel Altschul	10	»	G. Lœb	1	»
E. Gümbel	6	»	Carl Hirsch	1	»
I. Wolff	4	»	A. Reiss	1	»
F. Seligmann	2	»	Julius Mayer	1	»
C. Franken	1	»	B. Schiff	8	»
H. Frœlich	1	»			

ŒUVRE DES ÉCOLES

PARIS

MM.			MM.		
Isaac-Joseph Cohen	10	»	William Seligman	10	»
Fréd.-H. Goldschmidt	100	»	Mme Rég. W. Seligman	10	»
A. Harkavy	9	»	Mlle Ida Seligman	10	»
M. et Mme M. Hellmann	20	»	Mlle Fanny Seligman	10	»
Julien Halphen	10	»	Louis Stettheimer	10	»

Par M. S.-M. Bloch, rabbin, prés. du Com. de Jarocin		Th.	9	»
S. Pollak	Baja (Hongrie)	Fl.	1	»
Haim Benchimol	Tanger (Maroc)	Fr.	5	»
Isaac de S. Nahon	— —		5	»
Moses Pariente	— —		10	»

Digitized by Google

SOUSCRIPTION

AU MINIMUM DE CINQ CENTIMES PAR MOIS

(1 kr. — 4 pf.)

Ouverte dans les Écoles européennes, en faveur des Écoles d'Orient.

—

2e LISTE

PARIS

Institution de M. et Mme Fleur :

Maurice Vallobra.
Paul Muller.
Raphaël Hirsch.
Isaac Lévy.
Samuel Jacob
Albert Hirsch.
Samuel Rosenson.
Jean Schermann.
Jacob Hirsch.
David Cohn.
Adolphe Ruben.
Joseph Rosentiel.
Alexandre Jacob.
Alfred Philippe.
Léon Hesse.
Léon Friedmann.
Edouard Lévy.
Jules Netter.
Emile Weill.
Lucien Weill
Simon Rosentiel.
Léon Lévy.
Mirtil Lévy.
Marcel Meyer.
Isidore Meyer.
Joseph Harris.
Jacques Dasilva.
Henri Gimpel.
Salomon Vanvézel.
Marthe Weiler.
Juliette Weiller.
Rachel Dasilva.
Berthe Rosentiel
Julie Ruben.
Rosine Lévy.
Henriette Speyer.
Rosalie Hirtz.
Eugénie Hardwerk.
Berthe Hesse.
Lucie Worms.
Agathe Lévy.
Henriette Lévy.
Joséphine Dalsace.
Alice Dalsace.
Esther Roth.
Pauline Roth.
Sara Aaron.
Esther Feilender.
Babette Netter.
Julie Casper.
Pauline Meyer.

METZ

Pensionnat de Demoiselles de Mme Mörhange :

MUNSTERMEIFELD

Par M. S. Sender, instituteur :

Jeannette Lœb.
Christine Lœb.
Moïse Lœb.
Jacob Apfel.
Samuel Apfel.
Joseph Apfel.
Théodor David.
Arnold David.
Moritz Bær, d'Arlof.
Isaac Cahn, —
Abraham Cahn, d'Arloff.
Isidor Wolff.
Johanna Wolff.
Simon Wolff.
Eduard Nathan.
Bertha Nathan.
Sibilla Nathan.
Caroline Nathan.
Carl Nathan.
Leo Levy.
Johanna Levy.
Herrmann Levy.
David Jülich.
Ludwig Jülich.
Bertha Herz.
Rosine Herz.
Max Meyer.
Sibille Levy.
Herrmann Levy.
Johanna Levy.

NEISSE

Par M. Weintraub, instituteur :

Rosalie Rachelsky.
Clara Kohn.
Marx Münchheimer.
Victor Münchheimer.
Laura Goldstein.
Rosette Niklas.
Henriette Jonas.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR

DES ISRAÉLITES NÉCESSITEUX DE L'OUEST DE LA RUSSIE

(2e LISTE)

Paris.

	fr.	c.
Mme Blanche Lerchenthal	10	
Frédéric-H. Goldschmidt	100	
Société des Enfants de Japhet, par M. Ch.-M. Franck, président	300	
Simon Haas	150	
Dr Siegfried Weiss	5	

Rouen.

	fr.	c.
Léopold Blum	10	

Sarrebourg.

Par M. Alex. Kahn, huissier, prés. du Comité de l'Alliance (2e souscription) 406 fr. 25 c.

	fr.	c.
Fayel	1	
Kintzel	1	
L'huillier	2	
Mathias Lévy	5	
Godchaux Lévy	1	
Salomon Blum	1	
Abraham Lévy	2	
Lazare Tickosinsky	1	
Salomon Weil	1	
Mme Vve Blum	3	
Picard	10	
Auguste Lévy (de Lille)	5	
Mme Vve Léopold Lévy	3	
Mme David Lévy	2	
Sondig Deutsch	10	
Michel Lévy		50
Félix Berr	2	
Maurice Lévy	1	
Samuel Salomon	2	
Salomon Lévy	3	
S. Lévy jeune	2	
Benoît Deutsch	2	
Bloch	1	
Mlle Mélanie Lévy	2	
Lion Jacob	3	
Hirsch Tickosinsky		50
Lehmann, instituteur	1	
Hamberger	1	
Mme Boucher	3	
Mme Vve Coblentz	5	
Achille Coblentz	2	
Mme Vve May	5	
Veill, percepteur	5	
Abraham Cahen	2	
Joseph Lévy	1	
Mme Rostignat		50
Joseph Cahen, pensionnaire	1	
Mlle Mélanie Duis	1	
Isaac Lévy	3	
Boucher	5	
Zacharie Coblentz	5	
Jules Lévy	5	
Léon Lévy	2	
Joseph Cahn	1	
Strauss jeune	2	
Mme Vve M. Cahn	2	
Nathan Lévy		50
David Strauss	2	
Aron Coblentz	5	
Simon Lévy	2	
Mme Joseph Deutsch		50
Les enfants de L. Cahen	2	
Les enfants de Roubach	2	
L. Lippmann	25	
Elias Lévy	6	
Alexandre Lévy	6	
Roubach	6	
Lièvre	10	
David Lévy	6	
Raphaël Lévy	6	
Falkenstein	3	
Louis Cahen	10	
Alexandre Hirsch	10	
Moïse Cahn	5	
Hippolyte Lippmann	10	
Salomon Deutsch	6	
Alexandre Kahn	6	
Sylvain Berr	3	
Meisse	5	
Philippe Lévy	3	
Moïse Lévy	2	
Auguste Berr	1	
Lazare Lévy	3	
Jacob Lévy	1	
Aron Bloch		50
Nathis Lévy	1	
Mendel		50
David Lévy		50
Hirtz	10	
Alfred Israël	5	
Mme Vve Cahn		
Mme Sylv. Lévy de Châlons	3	
Grossmann		
Daniel David	5	
Abraham Lévy	30	
Lambert Deutsch	3	
Eugène Salomon	5	
Jacquot, empl. à la s.-préf.		
Simon Heymann	5	
Salomon Hesse		
La Soc. de bienf. des Dames	25	
La Société *Bagger Cholim*	25	
La Société *Ghemilath Chassadim*	10	

Ingwiller.

Par M. Moïse Cerf Levy, président du Comité (2e sousc.) 24 fr. 50 c.

	fr.	c.
Deux Soc. de Bienf. : MM. Jacques Braun et Lazare Meiss, présidents	6	
Anonyme	5	
Anonyme	2	
Mme Vve Moïse Uhry	2	
Mme Léopold Weil	2	
Simon Lévy, rabbin	1	
Zacharie Wolf	1	
Jacob Braun	1	
Samuel Haas	1	
Léopold Netter	1	
Mme Isaac Lévy	1	
Anonyme	1	
Moïse Meiss		

Chaux-de-Fonds.

Par M. Ch. Willard, président Comité (2e versement) 24 fr.

	fr.	c.
Marc Blum, prés. de la communauté de Russey	12	
Benjamin Hauser, —	1	
Simon Wurmser, —	1	
Lévy frères, à Maîche	5	
Lévy frères, à Damprichard	3	
Louis Schwob, à Belfort	2	

Digitized by Google

Bingen.

Par Mlle Emma Sobernheim :
Une dame catholique Fr. 7 50

Emden.

Par M. N.-S. Pels, présid. de la communauté Fr. 200

Elsdorf.

M. Ph. Mendel Th. 25

Francfort-s.-M.

B.-H. Goldschmidt Fr. 1,000

Nidda.

M. Lœb Katz Fl. 10

Nordeck.

Par M. Stern, instituteur, collecte Fl. 8 45

Weisweiler.

Anonyme Th. 15

Papa (Hongrie).

Par M. Ignatz Spatz, prof. Fl. 100

Alexandrie (Egypte).

M. M. Terni Fr. 10

Memphis (Tenn.)(Ét.-Unis).

Par le Rév. Simon Tuska Fr. 700

Washington (Col.)

Simon Wolf, recorder of deeds of district of Columbia Fr. 41

RECTIFICATIONS A LA PREMIÈRE LISTE.

Saint-Dié (Vosges).

Sylvain Veiler 5
Moyse Beyersdorf 50

Westhausen (Bas-Rhin).

La communauté 41

Blotzheim (Haut-Rhin).

La communauté 77 65

Bollwiller.

La communauté 136

Ensisheim.

La communauté 14

Habsheim.

La communauté 91 50

Hegenheim.

M. Léon Levy 1

Mulhouse.

M. Lorach 5
Anonyme 10
Joseph Bernheim 5
Lazare Lantz 20
Isaac Lantz 20
Benjamin Wolf 5
Samuel Dreyfus-Lantz 40
Lucien Dreyfus-Lantz 10
Jules Dreyfus-Lantz 10
E. Lantz et fils 10
Benoit Lantz 5
Salomon Lorrach 5
Mme Léon Lantz 50

Ribeauvillé.

La communauté 215

Chaux-de-Fonds (Suisse)

Lazard Braunschweig 20
Bernard Braunschweig 10
Th. Bloch et frères 25
Hilaire Nordmann 20
Les enfants de Gœtschel-Lévy, produit de leur tire-lire 21 85
Beyersdorf 5

Total de la 1re Liste :	102,838 fr.	05 c.
— 2e —	3,154	25
	105,992 fr.	30 c.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ORPHELINS

SUPPLÉMENT

Nancy.

Par M. Charles-Nathan Picard, président du Comité de l'*Alliance*, 1,704 fr. 50 c.

Souscriptions diverses 1,334 50
Société de Bienfaisance, M. Seligmann, présid. 75
Société de Bienfaisance, M. Salomon Lévy, prés. 75
Société des Filles de Sion, Mme May, présidente 50
Société des Dames, Mme Vve Gouguenheim, prés. 20
La Communauté, M. Zéligmann, président 150

Elsdorf

M. Ph. Mendel Th. 25

Francfort-s.-M.

M. S. Sonnenberger Fl. 1

Nidda

M. Lœb Katz Fl. 10

Weissweiler.

Anonyme, Th. 5

SOUSCRIPTIONS

EN FAVEUR DES ORPHELINS

Paris.

Mme Blanche Lerchenthal 10
Simon Haas 150
Mlle Leib 5
S. Woog 15
Dr Siegfried Weiss 5
Nathan Lœb 10

Saint-Denis (Seine).

Germain Hesse 2

Boulogne-sur-Seine.

Par M. Lajeunesse Wormus, président du Comité 40

Calais.

Mlles David-C.Emschwiller 8

Rouen.

Léopold Blum, souscription pendant 10 ans 30

Frauenberg (Moselle).

Par M. Mayer Haymann, prés. de la communauté 100

Blamont (Meurthe).

Par M. Lémant aîné, prés. de la communauté 40

Donnelay.

Par M. Constant Lévy, président de la communauté, 107 fr.

Constant Lévy, souscription annuelle pendant 3 ans 50
— 5
Samuel Lévy 5
Salmon Salmon 2 50
Salmon Lévy 5
David Lévy 3
Jacob Brille 1
Lion Brille 1
Israël Lévy 2
Prosper Salmon 2
Ulric David 2 90
Louis Lévy 5
Achille Lévy 20
Mme Oury Lévy 1
Mme Vve Clémence Lévy 1
Jonas Rhein, ministre off. 1

Pont-à-Mousson.

Par M. Elie Haguenthal, président de la communauté, Net : 121 fr. 90 c.

Caisse de la communauté 50
Société de bienfaisance 73 50

Epinal (Vosges).

Par M. le rabbin Durkheim : 203 fr. 20 c.

Aron Lévy 3
M. Blechner 5
Nathan Bloch 5
Nathan Blum 10
Dalsace 20
Dreyfus 5
Durkheim 3
Flexner 4
Gerschel 5
Gœdchy 2
Charles Hirtz 5
Salomon Hirtz 3
A. Hirsch 5
D. Lazard 8
Mme Lièvre 20
J. Mahler 5
Morhange 2
Mahias 1
Charles Oulmont 15
M.-S. Picard 1 50
Lehmann Rouff 4
Constant Rouff 3
Salomon Cahen 5
Simon Schwab et fils 15
Elie Ulmann 1 20
Elie Hulmann 5
Baruch Ulmann 1 50
Henri Ulmann 5
Samuel Ulmann 3
Wahl 3
Lazard Weil 10
F. et P. Weil 5
Weiler 5
Anonyme 10

Lamarche.

Par M. Alexandre Fribourg, président du Comité, 42 fr. 75 c.

Alexandre Fribourg 5
Blum frères, à Jussey 20
Alexandre, Isaac [illegible]
Baer, Charles [illegible]
Dreyfuss, Gaspard [illegible]
Dreyfuss, Lazare 3
Dreyfus, ministre off. 2
Job, Isaac 2
Mlles Job [illegible]
Kaan, Joseph [illegible]
Lazare, Abraham 2
Léon, Joseph 1
Léon, Judic [illegible]
Picard, Salmon jeune [illegible]
Picard, Eugène [illegible]
Picard, Alexandre [illegible]
Mme Vve Vohl [illegible]
Picard, Emile [illegible]
Picard, Jules, à Isches [illegible]
Dreyfus, Benoît [illegible]
X. [illegible]
Alexandre J., à Damblain [illegible]
Sée, Raphaël, à Damblain [illegible]
Lyon, Adolphe, à Martigny [illegible]
Ullmann, Elie, à Martigny 1

Saint-Dié.

Par MM. Adam Landau et Picard, membres de la comm. adm. 123 fr.

Louis Nordon 20
Picard 10
Anonyme 10
Adam Landau 6
Meyer Schwab 5
Moïse Hirsch 5
Samuel Schwab 5
David Aron 5
Salomon Hirsch 5
Mme Vve Moïse Weiller 5
Beyersdorf, ministre off. 3
Mme Vve Landau 3
Seurette Weiller 3
Léopold Lévy 3
Mme Vve Oury 3
Alfred Isaac 3
Henry Sulzer 3
Abraham Weil 2
Isaac Weiller 2

Digitized by Google

ène Weiller	2	
lf, huissier	2	
han Oury	2	
thil Beer	1	
af Blum	1	
se Lambert	1	
ob Aron	1	
voyageur		50
hel Oury		50
hel Weil		50
ise Oury		50
ile Oury		50
n Bloch		50
oline Oury		50
nuel Oury		50
omon Schnerb		50
nheim	3	
phaël Soulzer		50

chirhoffen (Bas-Rhin).

raham Weill fils, souscription pendant 5 ans	10	

Struth

M. Wurmser, ministre officiant, 34 fr. 35 c.

omon, commissaire adm.	5	
ch, Aron	5	
n, Isaac	3	
m, Aron	2	
nmel, Nathan	2	
n, Charles	2	
omon, David	2	
ch, Charles	2	
ch, Joseph	1	
rn, Mayer Lion	1	
rn, Solomon aîné	1	
ller, Samuel	1	
ller, Lazard	1	
nheim, Zacharie	1	
ller, Aron	1	
nmel, Daniel		50
rn, Daniel		50
im, Marq		50
vy, Isaac, bedeau		50
rn, Gerson		50
iller, Gothard		50
nnheisser, Marx		50
iller, Jacques		50
rn, Salomon de Daniel		50

Wurmser, Israël		50
Levy, Zadoc		30

Wissembourg.

Henry Cerf, à la mémoire de feu Marx Weil, com. adm. à Hatten	50	

Hirsingen (Haut-Rhin).

Par M. Wolf Schwob, com. adm., 44 fr.

Wolf Schwob	5	
Alexandre Bloch	8	
Elias Blum	2	50
Mme Vve Lévy	2	
Jacques Schwob	10	
S. Meyer	2	
Jacques Blum	2	
Samuel Meyer	1	
Salomon Bloch	4	
Aron Blum	5	
Bima Meyer	1	
Moyse Meyer	2	
Sommer	2	
Joseph Bloch	1	
Meyer Weill	1	
Meyer Meyer	1	50

Reguisheim

Par M. Samuel Wahl, com. adm., 56 fr. 50 c.

Abraham Lévy	1	
Constant Lévy	2	
Jacques Lévy	4	
Kaufmann Wahl	2	
Mme Vve Bloch	1	50
Bourgard Wahl	3	
Emmanuel Wahl jeune	2	
Mme Vve Julie Olf	2	
Isaac Ullmann	1	
Léopold Lévy	1	
Kauffmann Ullmann	1	
Moïse Weill	2	
Moïse Cahn, ministre off.	1	
Jacques Weill	1	
Baruch Lévy		75
Léopold Weill, instituteur	1	
Lazare Wahl	2	
Emmanuel Wahl	1	

Lazare Gaismann	2	
Léopold Wahl	3	
Joseph Wahl	1	
Abraham Netter	1	
Mayer Lévy	3	
David Lévy	1	
Joseph, fils de Baruch	1	50
Samuel Wahl, comm. adm.	3	
Mme Vve Joachim Olf	1	50
Mme Vve Caroline Weill		75
Moïse Wahl	2	
Henri Gaismann	1	50
Goudchaux Wahl	1	
Aron Bloch	1	50
Isaac Netter	1	
Mme Vve Rebecca Wahl	1	
David Weill, fils de Moïse	1	50

Ribeauvillé.

Par M. Lang, rabbin	114	25

Carpentras (Vaucluse).

Par M. Samuel Lyon, mem. de la Com. adm., 200 fr.

Caisse des Metharim	100	
— de la communauté	75	
— des Mitswoth	25	

L'Isle.

Par M. Créhange, présid. de la communauté	25	

Lyon

MM. Jul. et Henri Brisac, âgés de 6 et 9 ans, produit d'une loterie	20	

Arlon (Belgique).

Société de bienf. des Dames par Mme Model, présid.	14	

Livourne.

Roberto et Laura Ascoli, en mémoire de leur fils Leone	400	

Saint-Thomas (Antilles).

11,000 fr. (onze mille francs).
Souscriptions réunies des Israélites et des Chrétiens, recueillies par le Rév. Moses N. Nathan, rabbin, assisté de :

M. D. Cardozo Jr. — B. Delvalle et Alfred-B. Nones, K. L., représentant de la Synagogue; — Rév. W.-O. Allan, K. D., pasteur. — MM. J. Cappe. — M. R.-A. Correa. — F. Coster. — C.-L. Deslius, membre du Conseil colonial. — D. Delvalle. — A.-R. D'Meza, — M. Findanque. — J.-C.-A. Hartgelberg, K. D. — George-A. Philips et S. Luchetti.

Total de la 1re Liste : 14,877 fr. 80 c.

Digitized by Google

NOUVEAUX COMITÉS

SEDAN.

MM. Eugène Klein, *président.*
Auguste Worms, *trésorier.*
Mirtil Mayer, *secrétaire.*

BUNZLAU (SILÉSIE).

M. G. Pitsch.

DANZIG.

MM. Dr J. Wallerstein, rabbin, *président.*
Gustav Davidsohn.
Daniel Hirsch, conseiller municipal.
Herrmann Weinberg.

DURKHEIM-A.-HAARDT.

MM. Dr Kaufmann, *président.*
Dr Adolph Salvendi, grand-rabbin, *secrétaire.*
Salomon Tillmann, *vice-président.*
Abraham Kaufmann, *trésorier.*

EMDEN.

M. Adolph Leers, Dr médecin, *président.*

KOENIGSBERG (PRUSSE).

MM. Tobie Karnowski, *président.*
Dr J. Bamberger, rabbin, *secrétaire.*
Salomon Feinberg, *trésorier.*
Maurice Simon, cons. de comm.
Dr Samuelson, médecin.

LUBEN (SILÉSIE).

M. Gradenwitz, Dr médecin.

MAINSTOCKHEIM-A.-M.

MM. Abraham Hirsch, chef d'institution, *président.*
Jacob Muller.
Hirsch Stern.

MAGDEBOURG.

MM. Dr Moritz Rahmer, rabbin, *président.*
S.-A. Levy, *vice-président.*
J. Hammerschlag, *trésorier.*

MUNSTER (WESTPHALIE).

MM. J. Steinberg, *président.*
Jos. Meyer, *trésorier.*
Dr Th. Kroner, directeur du séminaire, *secrétaire.*

NEISSE.

M. L. Hosch, ministre-officiant et instituteur.

REICHENBACH (SILÉSIE).

M. N. Berner.

ROSENBERG (SILÉSIE).

M. Emmanuel Herzfeld.

SAARLOUIS.

M. Moïse Hanau, président de la communauté.

WALDENBURG (SILÉSIE).

M. Fraenkel.

WOHLAU (SILÉSIE).

M. Korpulus, Rechtsanwalt, président de la communauté.

Digitized by Google

RENOUVELLEMENT DE COMITÉS

COLMAR.

MM. Abraham Lévy, avoué de 1re instance, *président.*
Charles Lévy, *secrétaire-trésorier.*

Moyse Lang.
Zacharie Gerst.
Jules Weil.
Joseph Bloch, instituteur.
Moyse Stern.
Salomon Liebmann.
Abraham Sopher.

SOULTZ (HAUT-RHIN).

M. Abraham Bloch, *président.*

CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)

MM. Meinrad Bloch, *président.*
Beyersdorf.
David Braunschweig.
Jonas Willard.
Emmanuel Ginsburger.

BIENNE

M. Abraham Dreyfuss, *secrétaire.*

AMSTERDAM

COMITÉ RÉGIONAL NÉERLANDAIS

MM. B.-S. Ries, *président.*
S.-E. Nijkerk, avocat, *vice-président.*
J.-F. Wertheim, notaire, *secrétaire.*
M. Eltzbacher, *trésorier.*

S.-J. Cohen Lob.
E. van Lier, avocat.
A.-W. Jacobson, av., à La Haye.
L. Borstel, à Rotterdam.
L.-Ph. Prins, à Arnhem.

COMITÉ LOCAL

MM. B.-S. Ries, *président.*
S.-E. Nijkerk, *vice-prés.*
L. Prins, *trésorier.*
S. Houthakker, *secrétaire.*
S.-J. Cohen Lob.

ROTTERDAM.

MM. L. BORSTEL, *président.*
J. GOUDSMIT, *trésorier.*
Dr J. ISAACSSOHN, grand-rabbin.
M. HAANDJES, acocat.
Z.-A. RIPPE, *secrétaire.*

ARAD (HONGRIE).

MM. MORIZ WALLFISCH, *président.*
SAMUEL SZABADKAI, professeur, *secrétaire.*
HERRMANN ÉLIAS, *trésorier*
HEINRICH BLAU.
WILHELM BING.
DAVID KROENBERGER.
SIGMUND REISINGER.
LUDWIG ROSENBERG.
Dr EDUARD SCHOEPKES.
SIGMUND SCHWARZ.

BALASSA GYARMATH.

MM. FRANZ FELSENBURG, *président.*
JACOB REIS, *trésorier.*
M. JAITELES, *secrétaire.*

BUZÉO (VALACHIE).

MM. WOLF FELDMANN, *président.*
DAVID NACHTIGAL, *vice-président.*
JANCU BERCOVITZ, *trésorier.*
ABRAHAM BRIN, *secrétaire.*

HIRLAU.

MM. BERL GINSBERG, *président.*
ALTER ADELSTEIN, *vice-président.*
WOLF.
MOSES BORNSTEIN.
BERL GOLDENBEDG.

ODOBESTI.

MM. B. BLUMEN, *président.*
HUNE SCHOHET.
MOÏSE ROSENZWEIG.

Digitized by Google

ADHÉSIONS

REÇUES PENDANT LE 1er SEMESTRE 1870

—

(12e LISTE)

—

PARIS

MM.

Aaron, Arthur, rue d'Aboukir, 104.
Adler, Jacob, maison Seligman, rue Lafayette, 46.
Alexandre, Jacques, rue d'Angoulême, 22.
Alexandre, Samuel, rue Simon-le-Franc, 12.
Allmayer, Albert, rue du Grand-Chantier, 1.
Allmayer, John, boulevart de Sébastopol, 20.
Altmann, Israël, rue des Filles-du-Calvaire, 18.
Aron, Arnold, rue Montmartre, 105.
Aron, Sylvain, rue Jean-Jacques-Rousseau, 37.
Auerbach, Hermann, rue Charlot, 62.

Bachmann, Angelo, maison Seligman, rue Lafayette, 46.
Baer, Hermann-Joseph, rue des Écoles, 51.
Bak, Benjamin, rue des Panoyaux, 4.
Bamberger, Salomon, rue de Turbigo, 87.
Bardac, Léon, rue Bergère, 30.
Barnett, Frédéric, rue de Rivoli, 164.
Bauer, Anselme, rue des Jeûneurs, 10.
Baumgarten, Nathan, rue d'Allemagne, 188.
Becker, Eugène, rue Saint-Martin, 188.
Beer, Adolphe, ministre officiant, rue de Normandie, 1.
Bendheim, Adolphe, rue Aubriot, 3.
Bernard, Salomon, rue Poissonnière, 9.
Bernard, Salomon, rue du Faubourg-Poissonnière, 189.
Bernet, Édouard, rue Montorgueil, 98.

Bernheim, Emmanuel, rue Charlot, 54.
Bernheim, Salomon, rue d'Aboukir, 71.
Bessis, Joseph, rue de Chaillot, 105.
Bessis, Nathan, rue de Chaillot, 105.
Bing, Ernest, rue Poliveau, 32.
Blath, Hermann, rue de Rambuteau, 26.
Bloch, Aron, rue de Rambuteau, 24.
Bloch fils, Jacques, rue Montorgueil, 69.
Bloch, Samuel, rue Phélipeaux, 28.
Bloch, Simon, rue d'Enghien, 35.
Blum, Henry, rue Turenne, 31.
Blum, Joseph, place Royale, 17.
Bonheur, Grégoire, rue d'Aboukir, 56
Bonne, Anatole, boulevart des Capucines, 12.
Bonne. Arthur, rue du Château-d'Eau, 58.
Bonne, Georges, rue de Rivoli, 96.
Bonne, Maurice, rue de la Chaussée-d'Antin, 23.
Boretzky, Élie, passage du Marché-Sainte-Catherine, 7.
Boris, rue Menessier, 6 (Montmartre).
Brach, Oscar, rue Saint-Martin, 283.
Brandus, Edouard, rue d'Aumale, 5.
Brody, Alexandre, rue de Crussol, 15.
Brunschwicg, Benoît, rue Mandar, 10.
Brunschwicg, Samuel, rue Jean-Jacques-Rousseau, 80.
Brunschwig, Léopold, rue du Sentier, 29.
Brunschwig, Marx, rue de Rivoli, 106.
Brunswick, Édouard, place de la Bourse, 31.

Caen, Eugène, rue d'Enghien, 1.
Cahen, Aron, rue Montorgueil, 67.
Cahen, Edmond, rue de l'Échiquier, 26.
Cahen, Émile, rue de Rocroy, 25.
Cahen, Eugène, rue Cléry, 19.
Cahen, Maurice, rue Montorgueil, 49.
Cahen, Sylvain, rue de Bretagne, 3.
Cahen, Sylvain, rue Dupetit-Thouars, 12.
Cahn, Cerf, rue Cafarelli, 8.
Caïn, Benjamin, pass. des Favorites, 3, rue de Vaugirard.
Callmann, Mme Frédérica, rue de Provence, 62.

Digitized by Google

Camondo, Isaac, rue de Presbourg, 7.
Carcassonne, Paul, rue du Faubourg-Poissonnière, 48.
Cerf, Jacques, rue Marbeuf, 67.
Cerf, Jacques, boulevart de Sébastopol, 48.
Cerf, Samuel, Avenue Victoria, 1.
Citroen, E. B., boulevart Poissonnière, 6.
Citroen, M., boulevart Poissonnière, 6.
Cocart, Joseph-Edmond, rue Jacob, 6.
Cohen, Isaac, rue Vieille-du-Temple, 36.
Cohen, Isaac-Joseph, rue des Halles, 2.
Cohen, Max, boulevart de Sébastopol, 42.
Cohn, Adolphe-Albert, rue Richer, 42.
Cohn, Mme Albert, rue Richer, 42.
Cohn, Éveline-Albert, rue Richer, 42.
Cohn, Henry-Albert, rue Richer, 42.
Cohn, Léon-Albert, rue Richer, 42.
Créhange, Salomon, rue Fontaine-Saint-Georges, 17.
Cremnitz, Théodore, rue Béranger, 22.

Dalsace, Benoît, rue Montmorency, 9.
Daniels, Édouard-Hermann, rue Rossini, 10.
Da Silva, Salomon, rue de la Vieille-Estrapade, 21.
Dauvissat, Julien, rue du Bouloi, 26.
David, Alexandre, rue Saint-Martin, 173.
David, Ernest, passage Saint-Avoye, 4.
Deutsch, Simon, rue de la Grange-Batelière, 16.
Dreyfus, Armand, boulevart de Sébastopol, 109.
Dreyfus, Benoît, rue des Jeûneurs, 16.
Dreyfus, Charles, rue du Faubourg-Saint-Martin, 50.
Dreyfus fils, Georges, rue de Rivoli, 130.
Dreyfus, Isaac, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.
Dreyfus, Jules, rue Laffitte, 26.
Dreyfus, Maximilien, rue Jean-Jacques-Rousseau, 19.
Dreyfus, Maurice, rue Cléry, 28.
Dreyfus, Samuel, rue Bergère, 26.
Dreyfus-Dupont, Adolphe, rue Saint-Lazare, 58.
Ducas, Abraham, rue de l'Homme-Armé, 3.

Edinger, Marx, rue des Blancs-Manteaux, 6.

Digitized by Google

Elias, Jonas, rue de Bretagne, 25.
Emérique, Raymond, rue d'Enghien, 25.
Etling, Albert, rue de Louvois, 12.

Fagel, Alfred, rue du Faubourg-Poissonnière, 21.
Félix, Michel, rue de l'Échiquier, 4.
Feuss, Félicien, rue de Flandre, 157.
Forest, Jacques, rue des Petites-Écuries, 16.
Fougel, Aron, rue Mazagran, 12.
Foy, Mlle Henriette, rue de Rocroy, 21.
Franck, Alfred, rue Richelieu, 92.
Franck, Oscar, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.
Franckel, Raphaël, rue de Chartres, 13 (La Chapelle).
Frank, Simon, rue Bichat, 34.
Franzmann, Jacob, rue Tréma, 7.
French, Mme veuve, rue de la Victoire, 84.
Frey, Henri, rue Montholon, 13.
Friedlander, Charles, rue du Château-d'Eau, 23.
Fuld, Isaac, rue Drouot, 23.

Gabison, Joseph, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82.
Gadat, Alfred, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.
Glaser, Emmanuel, rue Saint-Sabin, 23.
Godchaux, Benjamin, boulevart de la Contrescarpe, 14.
Goetz, Abraham, rue des Juifs, 19.
Goldschmidt, David-L., rue de Londres, 7.
Gompel, Jules, place de la Bastille, 14.
Gouguenheim, Achille, Dr-méd., rue de Maubeuge, 14.
Gouguenheim, Mme veuve Léon, rue d'Enghien, 25.
Grombach, Isaac, rue des Filles-du-Calvaire, 23.
Grombach, Jules-Lazare, maison Lion et Ce, rue du Mail, 27.
Grumbach, Émile, boulevart Sébastopol, 4.
Grumbach, Ernest, rue Aubriot, 5.
Grumbach, Eugène, cour des Petites-Écuries, 6.

Haas, Salomon, rue Davy, 33 (Batignolles).
Haas, William-Benjamin, passage des Petites-Ecuries, 20 ter.
Hadamard, Charles, rue Pagevin, 4.
Halbronn, Bernard, rue de la Grange-Batelière, 22.

Digitized by Google

Hanau, Eugène, maison Bloch, boulevart de Sébastopol, 91.
Hardwerk, Élias, rue des Patriarches, 3.
Harris, Mlle Laure, rue Labruyère, 21.
Hecht, Albert, rue du Château-d'Eau, 34.
Heidelberg, Edouard, rue Paradis-Poissonnière, 22 bis.
Heilbronner, Bernard, rue d'Hauteville, 12.
Heimann, Ferdinand, rue des Petites-Écuries, 19.
Hellmann, Mme Marie Caroline, rue de Rougemont, 8.
Hellmann, Max, rue de Rougemont, 8.
Heitner, Guillaume, rue de la Victoire, 29.
Hendlé, Albert, rue Lafayette, 85.
Hendlé, Mme Ernest, rue Lafayette, 85.
Hendlé, Henry, rue Lafayette, 85.
Henlé, Hermann, rue du Sentier, 26.
Hernsheim, Arthur, rue Bleue, 16.
Herz, Myrtil, rue Réaumur, 19.
Hesse, Lucien, rue Caumartin, 46.
Hirch, J., rue du Faubourg-Saint-Martin, 129.
Hirsch, Bernhard, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.
Hirsch, Séligmann, rue de Flandre, 161.
Hirtz, David, rue de Turbigo, 30.
Horwitz, Bernard, rue Saint-Fiacre, 12.
Horwiller, Isidore, avenue Saint-Charles, 3 (Grenelle).

Ingelbach, Gérard, rue Réaumur, 39.

Jacob, Abraham-Joseph, rue de Rambuteau, 56.
Jacob, Emile, boulevart Richard-Lenoir, 81.
Jacob, Jules, rue des Marais, 44.
Jacob, Salomon, rue Albouy, 18.
Jacobsohn, Samuel, rue du Temple, 26.
Joselowitz, Charles, rue du Ruisseau, 40 (Montmartre).
Juster, rue Chomer, 17.

Kahn, Achille, rue Boileau, 22 (Auteuil).
Kahn, Isaac, rue Turenne, 11.
Kahn, Joseph, maison Allmayer, rue de Rambuteau, 26.
Kahn, Salomon, rue Saint-Denis, 240.
Kallmann, Eugène, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.

Digitized by Google

Klein, Benjamin, rue Zacharie, 12.
Klotz, Achille, rue Saint-Sauveur, 69.
Klotz, Henri, rue du Sentier, 26.
Klotz, Jules, rue Paradis-Poissonnière, 22.
Klotz, Paul, rue Paradis-Poissonnière, 22.
Koen, Arthur, rue du Faubourg-Montmartre, 42.
Kulp, Moïse, rue Grenier-Saint-Lazare, 17.

Lambert, Mardochée, rue de Compiègne, 4.
Lambert, Maurice, rue Saint-Denis, 256.
Landau, Abraham, rue du Château-d'Eau, 37.
Lang, Auguste, rue Neuve-Saint-Méry, 22.
Langenbach, Sylvain, rue du Faubourg-Poissonnière, 39.
Laufer, Maurice, rue Beaubourg, 105.
Laurier, Victor, rue Bailly, 4.
Lazard, Victor, rue d'Aboukir, 61.
Lazarus, Elie, rue Coquillière, 41.
Lazarus, Paul, rue d'Enghien, 8.
Lehmann, Alexandre, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.
Lehmann, David, rue Keppler, 8.
Lehmann, Félix, rue des Petites-Ecuries, 15.
Leoboldti, Abraham, boulevart de Strasbourg, 37.
Léon, Armand, rue d'Argout, 16.
Léon, Ernest, boulevart de Strasbourg, 19.
Léopold, Jules, boulevart de Belleville, 6.
Léopold, Léon, rue du Sentier, 26.
Lesidauer, Léon, rue de Reuilly, 51.
Léveil, Elie, boulevart de Sébastopol, 48.
Leverson fils, Louis, rue Lafayette, 13.
Lévy, A., colonel, rue d'Aumale, 21.
Lévy, Abraham, rue du Bouloi, 12.
Lévy, Adolphe, rue de la Grange-Batelière, 28.
Lévy, Albert, rue Rambuteau, 32.
Lévy, Alfred, rue du Château-d'Eau, 37 bis.
Lévy, Alfred, boulevart du Prince-Eugène, 278.
Lévy, Alfred, boulevart de Sébastopol, 104.
Lévy, Armand, rue de la Cossonnerie, 3.
Lévy, Benjamin, professeur au Lycée Louis-le-Grand.
Lévy, Bernard, rue du Commerce, 45 (Grenelle).

Digitized by Google

Lévy, Mlle Blanche Simon, rue de Rambuteau, 19.
Lévy, Charles, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 27.
Lévy, Daniel, rue Grange-aux-Belles, 11.
Lévy, David, rue du Château-d'Eau, 37.
Lévy, David, rue de l'Ouest, 10.
Lévy, Emile, rue du Petit-Carreau, 2.
Lévy, Eugène, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 10.
Lévy, Eugène-M., rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
Lévy, Gabriel, rue de la Douane, 15.
Lévy, Georges, rue Dupuis-Béranger, 9.
Lévy, Henri, rue des Petites-Ecuries, 7.
Lévy, Isaac, rue d'Hauteville, 10.
Lévy, Isaac, boulevart de Sébastopol, 29.
Lévy, Isaac, boulevart du Prince-Eugène, 120.
Lévy, Isidore, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 27.
Lévy, Jacob, rue Maubuée, 10.
Lévy, Jacques, rue de la Verrerie, 77.
Lévy, Joseph, rue de Turbigo, 66.
Lévy, Lambert, boulevart Saint-Martin, 33.
Lévy, Léon, rue de la Grange-Batelière, 28.
Lévy, Maurice, rue Dupuis-Béranger, 9.
Lévy, Maurice, rue Marie-Stuart, 3.
Lévy, Maurice, boulevart Saint-Martin, 53.
Lévy, Oscar, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 119.
Lévy, Salomon, boulevart Richard-Lenoir, 98.
Lévy, Salomon, rue du Temple, 36.
Lévy, Salvador, rue Papillon, 8.
Lévy-Auerbacher, L., rue de Normandie, 3.
Lévy-Sarrazin, Abraham, rue Domremy, 50.
Levylier, Adrien, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 4.
Liebmann, Samuel, rue Meslay, 18.
Lipman, Amédée, rue de Clichy, 67.
Lœb, Aron, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 37.
Lœb, Alexandre, rue Lacondamine, 34.
Lœb, Nathan, rue de la Roquette, 52 et 54.

Manheim, Martin, rue du Temple, 110.
Maréchal, Charles, passage des Petites-Ecuries, 16.
Massy, Pascal, rue Richelieu, 104.

Digitized by Google

Mayer, Emile, boulevart de Strasbourg, 11.
Max, Maurice, Grande-rue-des-Batignoles, 57 et 59.
Mathias, Gerson, rue Lafayette, 83 bis.
May, A.-A., rue Bleue, 19.
May, S.-Henry, rue du Cardinal-Fesch, 10.
Mayer, Alfred, rue Paradis-Poissonnière, 12.
Mayer, Mme veuve Bernard, rue de Rambuteau, 23.
Mayer, Isaac, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 11.
Mayer, Isaac, boulevart Bonne-Nouvelle, 10.
Mayer, Michel-Louis, rue de Londres, 17.
Mendel, Moïse, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 40.
Moche, Mlle Berthe, rue Paradis-Poissonnière, 20.
Moche, Mlle Marie, rue Paradis-Poissonnière, 20.
Moche, Paul, rue Paradis-Poissonnière, 20.
Mohr, Max, rue des Jeûneurs, 46.
Mohrenwitz, Sigismond, rue Meslay, 22.
Moïse, Benjamin, rue Saint-Denis, 121.
Moline, Chéri, rue Rochechouart, 17.
Montcarville, Pierre de, maison S. Hayem, rue du Sentier, 38.
Montefiore, Mlle Hélène, rue de Poitiers, 9.
Morhange, Louis, rue du Faubourg-Montmartre, 8.
Morhange, Maurice, boulevart Magenta, 24.
Mosbach, Mayer, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 70.
Munius, Gustave, rue de Bretagne, 8.
Muzikante, Simon, rue Maison-Dieu, 9.

Nathan, Henri, Avenue d'Eylau, 29.
Nathan, Henri, rue Grenéta, 62.
Négotiant, Aron, rue de l'Ouest, 53.
Négotiant, Louis, rue de l'Ouest, 53.
Neisser, Joseph, graveur, rue d'Aboukir, 123.
Neufelder, Edmond, rue Michel-le-Comte, 25.
Neumann, Jules, boulevart Poissonnière, 15.
Neymarck, Alfred, rue Richelieu, 38.
Neymarck, Alphonse, rue de Rambuteau, 14.
Nordmann, Maurice, rue de Turbigo, 7.
Nunez, Louis-Samuel, rue de Provence, 5.

Ochs, Léonard, boulevart Sébastopol, 100.

Digitized by Google

Ocker, Isaac, rue Niepce, 2.
Oppenheim, Adolphe, rue Magnan, 18.
Oppenheim, Emile, rue des Marais, 44.
Oppenheim, Mlle Eugénie, rue de Provence, 23.
Oppenheim, Mlle Gabrielle, rue de Provence, 23.
Ouda, Salomon, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15.
Oulif, Jules, rue des Jeûneurs, 46.

Patto, Abraham, rue Mouffetard, 77.
Penha, Imanuel de la, rue d'Hauteville, 23.
Picard, Alfred, rue du Vert-Bois, 8.
Picard, Léopold, rue des Filles-du-Calvaire, 18.
Pick, Maurice, rue Saint-Sauveur, 3.
Polac, Achille, Place Royale, 18.
Polac, Eugène, rue Say, 10.
Polack, Moïse, rue des Bons-Enfants, 30.
Raphaël, Edouard-N., rue Le Peletier, 20.
Reinganum, Max, rue Vivienne, 41.
Reiss, Henry, rue Paradis-Poissonnière. 54.
Reiss, Joseph, rue Saint-Anastase, 4.
Rescher, Jules, boulevart de Sébastopol, 85.
Revel, S., architecte, rue Hippolyte-Lebas, 3.
Ries, Bernard, rue Montmorency, 16.
Roggers, William, rue Saint-Honoré, 270.
Rozelaar, L.-A., rue Lafayette, 83.
Rosenberg, Adolphe, rue Martel, 12.
Rosenberg, Louis, rue Geoffroy-L'Angevin, 2.
Rosenblum, Théodore, rue Rambuteau, 1.
Rosenfeld, Charles, rue des Rosiers, 4 bis.
Rottembourg, Joseph, rue des Francs-Bourgeois, 57.
Rottembourg, Léopold, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 33.
Rottembourg, Mme Zoé, boulevart de Strasbourg, 71.

Sachs, Wilhelm, rue Cadet, 26.
Saenger, Albert, rue Mazagran, 20.
Salmon, Emile, rue de Mulhouse, 5.
Salomon, Aron, boulevart Saint-Martin, 47.
Salomon, Mlle Louise, boulevart Saint-Michel, 16.
Samuel, Emile, rue de Grammont, 14.

Digitized by Google

Samson, Aron, rue de Rambuteau, 77.
Sanphar, Alexandre, boulevart Saint-Martin, 8.
Sarluis, David, boulevart du Prince-Eugène, 20.
Sasias, Alfred-Benjamin, rue Bouché, 4.
Schlésinger, Maurice, rue du Faubourg-Saint-Denis, 21.
Schlésinger, Salomon-Léon, rue du Vert-Bois, 18.
Schloss, Jacob, rue Charlot, 9.
Schnerb, Michel, rue Gréneta, 43.
Schwab, Georges, rue Laffitte, 48.
Schwab, Henry, rue Laffitte, 48.
Schwab, Joseph, rue Laffitte, 21.
Schwab, Meyer, rue Aubriot, 9.
Schwavacher, baron Henri de, rue de Londres, 17.
Schwob, Moïse, rue du Sentier, 12.
Segdun, Salom, rue de Chaillot, 105.
Segdun, Salomon, rue de Chaillot, 105.
Séligman, Mlle Fanny, rue Fortin-Saint-Honoré, 14.
Séligman, Mlle Ida, rue Fortin-Saint-Honoré, 14.
Séligman, William, rue Fortin-Saint-Honoré, 14.
Séligman, Mme W. Régina, rue Fortin-Saint-Honoré, 14.
Semama, Moïse, rue de Chaillot, 105.
Semama jeune, Nissim, rue de Chaillot, 105.
Silva, Félix, rue Béranger, 22.
Simon, Arthur, rue de Rambuteau, 1.
Simon, Bonhomme, rue Gros, 3 (Auteuil.)
Simon, Ernest, rue de la Pompe, 20 (Passy)
Simon, Henri, rue de Rambuteau, 1.
Simon, Mme Irma, rue Chabannais, 10.
Sobotka, Frédéric, rue de Clignancourt, 5.
Société des anciens élèves de l'école israélite des Arts-et-Métiers de Strasbourg. — M. Aron, président, rue du Faub.-St-Martin, 52.
Spir, Ernest, rue de Cléry, 40.
Spire, Isaïe, rue Chomer, 17.
Springer, Gustave, rue du Dix-Décembre, 30.
Stern, Adolphe, rue de Chabrol, 36.
Stettheimer, Louis, maison Seligman, rue Lafayette, 46.
Sussfeld, Louis, rue Paradis-Poissonnière, 27.

Tedesco, A. de, boulevart Poissonnière, 14 bis.

Tuchmann, Méro, Dr méd., rue Richer, 3.

Vallobra, Moïse, rue Pascal, 7.
Van Bever, Raphaël-S., rue Mouffetard, 77.
Van Dyck, Lehmann, passage et hôtel Brady.
Van Wezel, Moses, rue de la Clef, 37.
Villard, Edmond, rue du Temple, 145.

Wechsler, David, rue de Trévise, 44.
Weil, Alexandre, boulevart de Sébastopol, 72.
Weil, Bernard, rue Saint-Georges, 36, (Batignolles.)
Weil, David, boulevart des Italiens, 10.
Weil, Emile, rue du Faubourg Montmartre, 61.
Weil, Joachim, rue de Rivoli, 20.
Weil, Jules, boulevart du temple, 42.
Weil, Léopold, rue du Sentier, 17.
Weil, Lucien, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 38.
Weil, Nathan, rue du Cloître-St-Merri, 16.
Weil, Raphaël, rue du Caire, 12.
Weiler, Simon, rue Pavée-aux-Marais, 17.
Weill, Henry, rue des Francs-Bourgeois, 13.
Weinbach, David, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 66.
Weinbach, Max, rue Vivienne, 8.
Weinstock, Lazare, rue Myrrha, 32 (Montmartre).
Welfling, Félix, rue Bleue, 12.
Wellhoff, Lazare, rue Saint-Denis, 188.
Wetterhan, Isidore, rue de la Grange-Batelière, 16.
Weismann, Joseph, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Weismann, Théophile, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Willard, Moïse, rue d'Enghien, 25.
Wiener, Léopold, rue du Temple, 46.
Wimphen, Marx, rue de la Verrerie, 52.
Wogue, Alphonse, rue Saint-Martin, 220.
Wolf, Benjamin, rue Meslay, 37.
Wolf, Bernard, boulevart Richard-Lenoir, 123.
Worms, Albert, rue du Dauphin, 9.
Worms, Michel, rue des Jeûneurs, 5.

Yung, Alphonse, passage Pecquay, 12.

Zeelander, M.-S., rue Condorcet, 64.

DÉPARTEMENTS

ANGOULÊME
(Comité de Metz).

MM.

Alexandre, Paul, ingénieur ord. des Ponts et Chaussées.

BORDEAUX

Salomon, Georges.

BOULOGNE-SUR-SEINE

Franck, Adol.-Isid.-Clément.
Franck, Isidore.

CARPENTRAS

Mayrargues, Josué.
Valabrègue, Albin.
Valabrègue, Elie.

CELLES-S.-PLAINE (Vosges).
(Comité de Nancy)

Zivy, Edouard.

DELME
(Comité de Nancy).

Cahen, Gabriel.
Cahen, Jacob.
Cahen, Raphaël.
Wormus, Abraham.
Wormus, Cerf.
Wormus, Cerf David.

DIJON

Polak, Charles.

DURMENACH

Bloch, Raphaël.
Ducas, J.
Kahen, David.
Lang, Jacques d'Aron.
Lang, Salomon.
Lang, Samuel d'Aron.
Lévy, Daniel, ministre-offi.
Samuel, Salomon.
Ulmann, Daniel.

ERSTROFF

MM.
N..., ministre-officiant.

ELBEUF

Simon, Louis.

GRANDVILLERS

Bloch, Achille.

HAGUENAU

Gougenheim, Isidore.
Gougenheim, Jules.

HATTEN

Cahn, Moïse.
Gimpel, Maurice, instituteur.
Schwartz, ministre-officiant.
Weil, Henri.
Weil, Isaac, fils de Simon.

HELLIMER
(Comité de Metz)

Schwabe, Moyse.
Metzger, Léon-Lévy.
Lévy, Isaac.

LAUTERBOURG

Auscher, Arthur.
Auscher, Bernard.
Auscher jeune, Léon.
Auscher, Samuel.
Halff, Jules.
Halff, Simon.
Meyer, Elie.
Weil, Isaac, rabbin.
Wolff.

LYON

Cerf, Nathan.
David, Gaston.
Dukass, Ernest.
Ginsburger, Emile.
Hamburg, Wilhelm.
Isaac, Maurice.

Digitized by

MM.
Kahn, Léon.
Lang, Jacques.
Lévy, Bernard.
Weill, Alphonse.

MANS (LE)

Lévy, A.

METZ

Fribourg, Mme Vve.

MORHANGE
(Comité de Metz)

Lévy, Salomon Boris, présid. de la Communauté.
Horvilleur, Ouda, vice-prés.

MULHOUSE

Bernheim, Léon.
Bernheim, Mathieu.
Brunschwig, Mathias.
Dreyfus, Jacques.
Dreyfus, Jules.
Goldschmidt, Elias.
Lang, Joseph de David.
Lang, Joseph d'Emmanuel, à Waldighoffen.
Lévy, Michel.
Lévy-Braunschwig.
Picard, Henri de Paul.
Rotschild, Emile.
Rotschild, Meyer.
Rueff, Salomon, prof. de mus.
Schweitzer, Charles.
Wallach, Raphaël.
Waller, Paul.
Weill, Justin.
Weill, Lazare.

NANCY

Blum, S.
Blum-Franck.
Bonn, Léopold.
Caēn, Salmon.
Cahen, Moïse Eugène.
Cahen, Oury.
Coblentz.
Haas, Isaac.

MM.
Leib, Mme veuve.
Lévy, Léopold.
Lévy, Nathan.
Lévy, Salomon Charles.
Lévy, Séligmann.
Lévylier, Mme Ve Lambert.
Liévre-Dreyfus.
Salmon, Alfred.
Salmon, Ernest.
Samuel, Paul.
Stern, J.

NEUILLY

Institution Lion.
Lœwe.
Samuel.
Schwartz, Bernard.
Weill, Simon.

ORLÉANS

Cahn, Nathan.
Keizer.

PUTEAUX

Schnerb, Elie.

RAMBERVILLERS
(Comité de Nancy)

Aron, Ferdinand.
Lang, Salomon.
Weill, libraire.

RENNES

Weil, S.

ROUEN

Carrance, Moïse.

SAINT-ÉTIENNE

Block et Ulmann.
Greilsamer frères.
Hirtz, Jacques.
May, Israël.
Schuhl, Moïse, rabbin.

SAINT-MANDÉ

Etlin, Benjamin.
Félix, Benjamin.

Digitized by Google

SAINT-QUENTIN

...A.
...berger.
...utsch, fils.
...acowski.
Neumarck.
Raas.

SAVERNE

Kahn, Léopold.
Lévy, Heymann.

SEDAN

Bergstrasser, David.
Bernard
Bertrand, Charles.
Bloch, Justin.
Bloch, R.
Christophe, L.
Créplet, Emile.
Créplet, Ernest.
Damuzeaux, Emile.
Deleau.
Gandillon, Emile.
Gautier, Auguste.
Gillet, Jules.
Glaser-Worms.
Godet, Arthur.
Guillaume Lucien.
Haumont, Maurice.
Jacob, Aron.
Jodkowitz, Bernard.
Jurion, Charles.
Klein, Eugène.
Klein-Neumark.
Lefort, Victor.
M. B.
Mayer, Mirtil.
Mayer-Lévy.

MM.
Meyer, Baruch.
Pellot, Armand.
Pintus.
Rambert, Eusèbe de.
Ritter, Charles.
Royer, Charles.
Worms, Eugène.
Worms, M.

SOULTZ (Haut-Rhin)

Bloch, David-Meyer.
Bloch, Marc.
Meyer aîné, Samuel.

THILLOT (LE)

Lévy, Ernest.

TOMBLAINE
(Comité de Nancy)

Bloch.

VAUVILLERS

Lévy, Isidore.
Lévy, Mme Isidore, née Adèle Picard.
Lévy, Marc.
Lévy, Mme Marc, née Léa Rouff.

VERSAILLES

Carrance, Abraham.

VILLEFRANCHE (Alp.-Marit.)

Cahen, Merville, sous-lieutenant au 37e de ligne.

VILLIERS-SUR-MARNE

Bulliet, Adolphe-Gabriel.

ALGER

Cohen, Messaoud.
Zerbib, Elie.

Digitized by Google

ALLEMAGNE

AIX-LA-CHAPELLE

MM.
Süsskind, Albert.

AMELSBUREN
(Comité de Münster)

Mittenberg.

AUGSBOURG

La Communauté.
Obermayer, Max, président de la Communauté.

BACHARACH
(Comité de Cologne)

Liebmann, Wilhelm.

BAISINGEN

Kahn, Ferdinand.

BERLIN

Haselberg, Wolff.
Lewinstein, Hubert.

BINGEN

Chatzen, Hélène.
Feist, Joséphine.
Friedberg, Édouard.
Geisenheimer, Mlle Mathilde.
Hess, Thérèse.
Levi, Henriette et Auguste.
Marx, Julie.
Schatz, Sophie.
Wiener, Pauline.

BONN

Alsberg, D.
Anerbach, Dr, grand rabbin.
Bock, Is.
Cahn.
Caro, Jacob.
Franck, A.
Goldschmidt, Joseph.
Goldschmidt, Robert.
Heimann, Marx.

MM.
Heymann, Mayer.
Heymann, Sussmann.
Katz, L. A.
Katz, Sigmund.
Liviens, Julius.
Meyer, Joseph.
Obertander, E.
Oppenheim, Heim.
Oppenheim, Simon.
Rimann, W.
Schildesheim, H.
Spanier, M. J.
Zuntz, C.

BUNZLAU
(Comité de Liegnitz)

Epstein, Siegfried.
Friedlaender, Hermann.
Gerschel, Georg.
Unger, Bernhard.

BRESLAU

Centawer, M.
Cohn, Dr, consul.
Cohn, David.
Gallinek.
Guradze, Dr.
Heptner, S.
Herzberg, Max.
Jacobsohn.
Jacoby-Gradenwitz.
Levy, Meyer.
Lion, Dr.
Lipschütz, Dr.
Lask et Mehrlaender.
Milch, Hugo, assesseur.
Sachs, Lœbel.

CARLSRUHE

Dreyfus, Max.

COBLENZ
(Comité de Cologne).

Rosenthal, Joseph, Dr jur.

Digitized by Google

COLOGNE

MM.

Baermann et Schuster.
Benjamin, Bernhard.
Benjamin, David.
Cahen, Hermann.
Cassel, Isidor.
Drucker-Embden.
Elkan, Hermann.
Eltzbacher, Louis.
Emanuel, David.
Emanuel, Lazarus.
Feist, F.
Feldheim, L.
Frank frères.
Frank, instituteur.
Fuerth, D.-J.
Hellwitz, Philipp.
Henschel, Heinrich.
Hertz, Wilhelm.
Herzberg, Anselm.
Hess, Lazarus.
Heumann, Raphaël.
Jacobsohn, H.
Jonge, de, frères.
Kappel, David.
Katz, Salomon.
Kossmann, Moritz.
Lehmann, Léopold.
Libmann, Hermann et Cie.
Marx, Jacob.
Mathias, Ludwig.
Mayer, Lazarus.
Meyer jun., Carl.
Meyer, Jacob.
Metz, Leonhard.
Oppeinheim, Marcus.
Parra, M. de la.
Philippson.
Popper, Jacob.
Popper, Isidor.
Rhée, Moritz.
Rothschild, August.
Sammelsohn, Dr méd.
Simon, Rudolph.
Strauss, Eduard.
Usel, B.
Winter, Jacob.

CRÉFELD

MM.

Asch, J.-L.
Blankenstein, Eli.
Cohn, Moritz,
David, Israël.
David, J.-G.
Frank, Moses.
Frank, Meyer.
Frank, Samuel-Jacob.
Friedberg, Siegmund.
Heilbronn, Louis.
Hertz, Emanuel.
Hertz, Henry.
Hertz, Léopold.
Hertz, Mathias.
Hertz, Max.
Hertz, Simon.
Herz, Mme veuve Friederike.
Herz, Isaac.
Herzberger, Alexandre.
Herzberger, Jacob.
Herzog, Heinrich.
Herzog, Jacob-Siegmund.
Herzog, Salomon.
Herzog, Simon.
Heymann, Abraham.
Heymann, J.-M.
Heymann, Moses.
Horn, Hermann.
Horowitz, Dr Jacob, gr. rabbin.
Isaac, S.
Kamp, Adolph.
Kaufmann, Jacob.
Kaufmann, Joseph.
Kohn, Emanuel.
Kohn, Samuel.
Kœnigsberg, Gustav.
Kœnigsberg, Joseph.
Leven, Isaac.
Meyer, Julius.
Meyer, Major.
Passmann, Gottlieb.
Reinfenberg, Robert.
Reis, Hermann.
Reis, Mathias.
Rüdenberg, Isaac.
Speier, Moses.
Spiers, Isaac.

MM.
Stein, Isidor.
Weiler, A.
Weiler, Jacob.

DANZIG

Aschenheim.
Bernstein, Fichel.
Danziger, Max.
Davidsohn, Gustav.
Gerson, Jacob.
Gieldczinski, L.
Goldstein, Julius.
Goldstein, M.
Goldstein, Moses.
Herrmann.
Hirsch, Daniel, cons. munic.
Hoch, S.-A.
Italiener.
Italiener, J.-H.
Italiener, J.-L.
Joël, Ludwig.
Konicki, Julius.
Moeller, A.
Riese.
Rosenthal, Jacob-Simon.
Sandmann.
Sandmann, Jacob.
Tietzker, Z.
Wallerstein, Dr J., rabbin.
Weinberg, A.
Weinberg, Herrmann.

DINSLAKEN
(Comité de Cologne)

Harff, L.
Jacobs, Gerson.
Jacobs, M.-S.
Seligmann, Moses.

DULKEN
(Comité de Cologne).

Harff, Philipp.
Harff, Simon.

DURKHEIM-A.-HAARDT

Deutsch, Albert.
Frank, Bernhard.
Frank, M.-M.

MM.
Fraenkel, Jacob.
Gerhard, Dr.
Gernsheimer, Jonathan.
Gottscho, Amalius.
Hamburger, Isidor.
Heller, Abraham.
Jonas, Abraham.
Kaufmann, Dr.
Kaufmann, Abraham.
Kaufmann, B.
Loeb, Alexander.
Maas, Leonhard.
Mayer, Carl.
Mayer, David.
Mayer, Isaac.
Mayer, Jacob.
Mayer, Ludwig.
Mayer, Nathan.
Nahm, Nicolaus.
Salvendi, Dr Adolf, gr. rabbin.
Strauss, Carl.
Simon, Victor.
Tillmann, Jacob.
Tillmann, Salomon.
Weil, Abraham.
Weil, Jacob.
Weil, J.-S.
Wolf, A.
Wolf, Jonas.
Wolff, Nathan.

EDENKOBEN

Hirsch, Moritz.

EICHSTETTEN

Eppstein-Simonssohn, Hirsch-Levi.

ELBERFELD

Baum, Marcus.
Elias, Julius.
Falk, F.
Frank, H.-N.
Gordon, Eduard.
Hochheimer, B.
Lebach, Julius.
Lebach, Louis.
Lœb, Nathan.

MM.
...benstein, Louis.
...œwenthal, David.
Manes, Ph.-J.
Wesel, Carl.
Wolff, B.
Wolff, Simon.

EMDEN

Société *Orach Chajim*
Société *Malbisch Arurim*.
Soc. des Jeunes Gens *Derech Zedakah*.
Leers, Adolphe, Dr-méd.
Levin, Adolf, Dr- phil.
Pels, N.-J.
Pels, Jacob-Simon.
Schartenberg, L.
Volk, Simon.

ESCHWEILER
(Comité de Juliers.)

Noe, Kaufmann.
Stiel, Philipp.

FRANKENTHAL
(Comité d'Edenkoben.)

Nathan, Albert.

FREIBURG-I. S.

Bersu, B., Dr méd.
Pacully, Eduard.

GLEIWITZ

Brenner, M.-L.
Feig, M.
Freund, Isidor.
Hahn, S.-G.
Hamburger, Marcus,
Huldschiner, Adolf.
Lœwy, H.
Riesenfeld, J.
Tropplowitz, Louis.

GOERLITZ
(Comité de Liegnitz).

Cohn, Louis.

GREVENBROICH
(Comité de Cologne).

Fleck, Abraham.

MM.
Fleck, Joseph.
Fleck, Philipp.
Rothschild, Benedict.

GUTERSLOH
(Comité de Cologne).

Lœwenbach, Em.
Lœwenbach, Louis.
Meyer, Hermann.
Schwal, Salomon.
Stern, Abraham.

GUTTENTAG
(Comité de Gleiwitz)

Gordann.

HAGEN-I.-W.
(Comité de Münster).

Guttentag, Gustav.

HEILBRONN-A.-NECKAR

Armen - Unterstützungs - Verein : M. Is. Stern., prés.

JULIERS

Mayer, Gottfried.
Voos, Isaac.

KITZINGEN
(Comité de Mainstockheim.)

Adler, Selig.
Scheidt, Bernhard.

KOENIGSBERG

Cohn, J.-H.
Eichelbaum, Laser.
Mecklemburg, Louis.
Minkowski, J.-B.
Samuelson, Dr méd.

KOENIGSHUTTE

Aschner, Julius.
Beiner, J.
Boronow, Dr méd.
Danziger, N.
Faerber, H.
Frey, A.
Frey, J.-H.

Digitized by Google

MM.
Friedlaender, M.
Gœrke, Dr.
Hecht. N.
Jacowitz, M.
Rosembaum, S.
Schalfer, M.
Weissenberg, H.
Wurm, E.

KROTOSCHIN
(Comité de Jarocin).

Katzenellenbogen, Meyer.
Lewy Cohn.

LANGWEILER
(Comité de Juliers)

Moses, Luccas.

LAURENSBERG
(Comité de Juliers)

Rubens, Andreas.

LECHENICH
(Comité de Cologne).

Simon, Elias.

LIEGNITZ

Alexander sen., Sander.
Alexander, Siegfried.
Buchholz, Simon.
Cohn, Hugo.
Cohnheim, Wilhelm, Dr méd.
Dambitsch.
Heinemann, Paul.
Jaretzky, Adolph.
Michaelis, Adolph.
Pappe, Moritz.
Rosenberg, Rudolph.
Sachs, Léopold.
Story, Gabriel.
Wiener, Isaac.

LINNICH
(Comité de Juliers).

Kaufmann, Abraham.
Meyer, David.

LYCK

Klonower.

MAGDEBOURG

MM.
Alenfeld, Julius.
Alterthum, S.
Aufrecht, Dr.
Bernhardy, W.
Bieber, N.
Blumenthal, D.
Blumenthal, M.
Brandus, H.
Cohn, Rudolph.
Falkenburg, F.
Feder, S.
Fliess, Moritz.
Frank, Hermann.
Gerson.
Gradmauer.
Guthmann.
Hammerschlag, J.
Kalisky, A.
Katzky, S.
Kauffmann, M.
Knoller, L.
Krüger, J.
Leopold, S.-J.
Levy, Bruno.
Levy, S.-A.
Marcus, S.
Meyer, M.-S.
Michaelis, Adolph.
Michaelis, Meyer.
Michel, B.
Mollheim, Th.
Moosbacch, L.
Nathan, Moritz.
Nordheimer frères.
Rahmer, Dr Moritz, rabbin.
Rosenthal, Dr méd.
Rosenthal, Adolph.
Sander, S.
Schlesinger, E.
Selowsky, M.
Simon, Isaac.
Simon, W.
Weil, J.
Wolff, I.

MAINSTOCKHEIM

Feldhahn, Isaac.

Digitized by Google

MM.
Friedmann, Mme Vve Thérèse
Hirsch, Abr., chef d'instit.
Lessinger, Martin.
Müller, Bernhard.
Müller, Jacob.
Sonder, S. Benjamin.
Stern, Hirsch.
Stiebel, Nathan.
Weil, Samuel, instituteur.

MAYEN

Gottschalk, Jacob.
May, Jacob.

MERCHINGEN

Strauss, Lazarus.

MULHEIM-A.-RHEIN
(Comité de Cologne).

Cahn, Mayer, Vorsteher.

MUNSTER (Westphalie)

Alsberg, S.
Asch, H.
Ascher, David.
Ems, M.
Heidenheim, Dr.
Kroner, Dr Th., dir. du sém.
Leffmann, M.
Marks, S.
Meyer, Isaac.
Meyer, Joel.
Marks, H.
Meyer, Joseph.
Meyer, L.
Meyer, Max.
Rosenberg, S.
Seligmann, S.
Steinberg, Mme veuve.
Stolgberg, S.

MUNTZ
(Comité de Juliers).

Meyer, Abraham.

MUSSBACH
(Comité d'Edenkoben.)

Linder, Isaac.

NEISS

MM.
Berger, S.
Bloch, F.
Bruck, Adolph.
Bruck, Hermann.
Deutsch, Jonas.
Haberkorn, B.
Haberkorn, J.
Hosch, L., min. off. et instit.
Kohn, B.
Kohn, H.
Kohn, W.
Leipziger, A.-H.
Luft, Emanuel.
Lustig, S.
Preiss, Isidor.
Roth, Eduard.
Thilo, Dr méd.
Weintraub, instituteur.

PADERBORN

Achenhold, Moses.
Fleck, A.
Grünebaum, M.
Heimann, H.-M.
Herzheim sen., L.
Herzheim, L.
Hirschberger, Elias, prof.
Nathan (Mlle), présidente de l'orphelinat.
Paderstein, Julius.
Ransohoff, J.
Rosenthal, Abraham.
Rosenthal, K.
Schœnwald, Louis.
Winkler, Heinemann.

PFUNGSTADT

Dr Joël, chef d'institution.

REICHENBACH

Chebra Kadischa.
Berner, N.
Oelsner, S.
Rachwalsky, M.

Digitized by Google

REMAGEN
(Comité de Cologne).

MM.
Berger, Théodor.
Cahn, Abraham.
Cahn, Salomon.
Fassbender, Jonas.

RHEINBERG
(Comité de Cologne).

Philipp, E.
Spiro, Moritz.

RHEINE
(Comité de Münster).

Stern, A.

RŒDINGEN
(Comité de Juliers).

Horn, Philipp.

ROSENBERG (Silésie).

Herzfeld, Emanuel.
Richter, H.-L.
Saft, Moritz.
Schlesinger, Siegfried.
Steinitz, Israel, Rechtsanwalt.
Warmeinsky, Abraham.
Weigert, Louis.

RUHRORT
(Comité de Cologne).

Isaac, Philipp.
Leffmann, L.-J.
Moses, Baehr.

SAARLOUIS

Baehr, Samuel.
Block, Philippe.
Brach frères.
Brach, Samuel.
Cahn, Mayer et Gottfried.
Hanau frères.
Kahn, A.-M.
Kahn, Moses.
Lazare, Mme veuve Louis.
Rouff, Léopold.
Rouff, Maier.
Strauss, J.

MM.
Picard, A.
Picard, J.

SAARWELLINGEN

Worms, Mme Delphine.

SCHNEIDEMUHL

Sommerfeld, Moritz.

STEINAU

Schœps, H.-L.

STERKRATHE
(Comité de Cologne).

Lichtenfels, Georg.

STETTIN

Benjamin frères.
Boas, Bernhard.
Brock, A.-J.
Callmann, Philipp.
Casparius, Gustav.
Cohn, Henry.
Cohn, Sally.
Dorn, A.
Ewer, Adolf.
Fraenkel, Leopold.
Friedeberg, Gustav.
Jacob, Maurice.
Joseph, Philipp.
Kochheim, Gustav.
Landberger, M.
Lazarus, S.
Lebram, M.
Lindenstadt, J.
Lewin, Meyer.
Lewy, Berthold.
Lewy, Julius.
Lewy, Joseph.
Lewy jr, L.
Mann, Michael.
Michaelis, J.
Michaelis, Lesser.
Primo, Selig.
Rosenstein, W.
Rubeinstein, S.
Saalfeld, Bernhard.
Saalfeld, Julius.

MM.
Schmoller.
Sternfeld.
Teppich, B.
Wittkowsky, H.
Wohl, S.
Wolff, Em.
Wolff, J.
Wronker, Is.
Zehden, C.

STRIEGAU
(Comité de Liegnitz).

Müncheimer.

THOLEY

Baehr, Jac.

USCZ
(Comité de Schneidemühl).

MM.
Israël, Isidor.

WALDENBURG

Frankel.

WARENDORF
(Comité de Münster)

Beer, Leopold.

WERL
(Comité de Münster).

Rosenthal.

ANGLETERRE

LONDRES

Sterner, Edward.

BELFAST

Betzold, G.-J.

MM.
Boas, H.-M.
Chotzner, Rév. Dr Joseph.
Philipp, D.
Veitel, H.

BELGIQUE

BRUXELLES

MM.
Mayer, Edmond, avocat.

ARLON

Ongres, Abraham, min. off.

Soc. des Jeunes Gens *l'Union*.
M. Arthur Fribourg, prés.
Soc. de bienfais. des Dames.
Mme Model, présidente.

BRECHT

Landauer, Alfred.

BRÉSIL

RIO-JANEIRO

Nathan jr, Enrique.

BAHIA

Cerf, G.

Digitized by Google

ÉGYPTE

ALEXANDRIE

MM.
Aghion, Haim.
Amar, Elia.
Arbib, Elia.
Arditi, Mercado.
Attias, D.
Atiias, J.
Bocrara, Eugenio.
Battani, Aslan Menasce.
Banum, Moisé.
Benhasin, Samuel.
Bentabo, Mussa.
Bigiu, Jusef.
Botton, Elie.
Botton, Haim-H.
Bugnah, David.
Carosso et fils, B.-L.
Carpi, Raffaele.
Cavaliero, Mair.
Coen, Abraham.
Coen, David.
Coen, Jacob.
Coen, Joseph.
Elie frères.
Eluaturi, Gad.
Eman, Elie.
Eman et fils, Elie.
Eman, Moïse-Sad.
Eman, Moise et Isaac.
Eschenazi, Elie-Nissim.
Eschenazi, Jusef.
Galichi, Jacob.
Gallichi, Vittorio.
Goar, Elia.
Goar, Jusef.

MM.
Hassan et fils, Mussa.
Hassan, Hillel.
Hassan, Jacob.
Hassan, Massud.
Hassan, Massud II.
Hassan, Mordo.
Hassan, Rahmin.
Hassur, Habib.
Heffes, Abraham.
Israele, Haim-S.
Jada, Haim-B.
Levi, E.
Levi, Juda.
Levi, Riso-M.
Lusena, Cesare.
Lusena, Vito.
Maim, Vita.
Marcos, Gherson.
Misrahi frères.
Misrahi, H.-Farag.
Nacamuli, Enrico.
Pinto, William.
Rossano, Abram.
Ruffé, A.
Ruscio frères.
Sabban, Elie.
Salama, V.-A.
Salfati, Giacomo.
Scialom, Baruch.
Sciama, Aron.
Sciuscianno, Simeone.
Suares, G.-A.
Tammam, David.
Tauil, Jusef
Vivante, Lazzaro.
Zaccai, Moisé.

ÉTATS AUSTRO-HONGROIS

VIENNE

Kohn, Heinrich

LEMBERG

Bierer, Dr R. méd.-chir.

TRIESTE
(Comité de Metz)

MM.
Alpron, Girolamo.
Ascoli, Giacomo.
Castelfranco, Angelo.
Curiel, A. di S., directeur du *Corriere israelitico*.
Finzi, Davide.
Guastalla, Guiseppe.
Luzzatto, Giacomo-Coen.
Macchioro, Raffaele.
Macchioro; Salvatore-D.
Marpurgo, Cav. Carlo-Marco.
Morpurgo, Graziano.
Morpurgo, Marco di Leone.
Pincherle, Guglielmo, comp. de musique.
Segre, Luciano.
Tedeschi, Urbano.
Ventura. Salvatore.
Weil, Alberto.

HONGRIE

ARAD

MM.
Aniszfeld, Jacob.
Bettelheim, Wilhelm.
Bineth, Samuel.
Blau, Bernhard.
Chimisch, Joseph.
Chorin, Dr Franz.
Deutsch, Albert.
Deutsch, Mme Vve Marcus.
Grosz, Sigmund.
Heidenfeld, Julius.
Heim, Moritz.
Heller, B.
Iritz, Joseph.
Krausz, Albert.
Krausz, Ignaz
Mittler, Dr Max.
Mittler, Sigmund.
Némethi, Elek.
Redl, Jacob.
Riesenfeld, Julius.
Ruhmann, Julius.
Scheinberger, Ignaz.
Schœpkes, Carl.
Schreier, Jacob.
Schwarz, Leopold.
Vasarhslyi, Judith.
Weidenfeld, Bernhard.
Werner, Adolf.
Werner frères.
Wolf, Moriz.

BAJA

MM.
Borowitz, Pinkas.
Reich, Bernard.
Valentin, Maurice.

NAGY-KANIZSA

Bachrach, Jules.
Bettelheim, S.-W.
Dobrin, Benjamin.
Hirschl, Edmund.
Hirschl, Herrmann.
Lessner, Bernhard.
Lœwinger, Ignatz.
Lœwinger, Isidor.
Lœwy, D.-M.
Mayer, Edmund.
Rechnitz, Wilhelm.
Rothsila, Albert.
Schertz, M.-J.
Schertz, Dr, Simon.
Schlesinger, Wilhelm.
Schwartz, Adolf.
Sommer, M. et A.
Stein, Samuel.
Stolzer, Gustave.
Szukits, Dr Ferdinand.
Szukits, Sigmund.
Weiller, Moritz.
Weiser, Joseph.
Weiser, J.-C.
Welisch, Gustav.
Welisch, Johann.
Zerkowitz, Wilhelm.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

DÉTROIT (MICH.)

MM.
Beres, Ab.-Isaac b. Hayin.
Bernstein, Ez. b. Jacob Israël.
Bloomgarten, Juda-Leib
Cohn, Ézéchiel b. Samuel.
Danto, Isaac b. Bezalel.
Goldmann, Moïse b. Caleb.
Gumbinski, Jacob b. David.
Leway, Abr.-Isaac b. Arié.
Marawilsky, Ab.-J. b. Nahum
Mayers, Arié-Leib b. Mayer.
Niederlænder, Zerach b. Zéwi
Mayers, Juda b. Mayer.
Sussmann, Mendel b. Dob.

GALVESTON (TEXAS)

MM.
Dreyfus, 'Alphonse.

PRINCETON (NEW-JERSEY)

Kronskopf. Nathan.

SAN-ANTONIO (TEXAS)

Halff, N.
Halff, S.

WICKSBURG (MISS.)

Meyer, Paul.

ITALIE

PADOUE

MM.
Osimo, Chev. Marco, Dr méd.
Tedesco, Anselme.

MAROC

TANGER

MM.
Asajah, Raphaël.
Azancot, Abraham de D.
Azancot, Haïm
Azulaï, David.
Benasajah, Moses.
Benasajah, Yesoua.
Benchimol, Haïm.

MM.
Bengio, David.
Bengio, Isaac.
Bengio, Mordekai, rabbin.
Bensahdon, Joseph.
Cohen, Juda-M.
Delmar, Salomon.
Nahon, Abraham-S.
Nahon, Isaac de M.
Nahon, Isaac de S.

PAYS-BAS

AMSTERDAM

MM.
Eisendrath.
Hartogenico jr, Louis.

MM.
Freivald, Isidore.
Spenjaard, I.-J.

Digitized by Google

ROUMANIE

Adhésions recueillies par MM. Armand Lévy et Antoine Lévy dans la capitale et pendant leur excursion dans les districts.

BUCHAREST

MM.

Abramowicz, Joseph.
Abramowicz, Salomon.
Almosnino, Nathan.
Auerbach, Isaac.
Bandler, Jacob.
Barasch, J.
Baum, Ignatz.
Beinhacker, S.
Bermann, Adolphe.
Birmann, Philippe.
Blit, A.
Brand, Jacob.
Brauenstein, Abraham.
Brauenstein, Samuel.
Brener, Osias.
Carniol, Haïm.
Carniol, M.-J.
Cauli, Moïse.
Cohen, Coccio-Élias.
Cohn, Moritz.
Davidowicz, Hermann.
Edelmann, Mayer.
Einhorn, Abraham.
Eisenberg, Moritz.
Elias, Abraham.
Engel frères.
Ephraïm, Joseph.
Fains, M.-W.
Falk, Salomon.
Feldmann, Moritz.
Feldmann, S.
Finkelstein, B.
Fischer, Samuel.
Fuchs, Léopold.
Gænsel, Marcus.
Gænsel, Samuel.
Gaster, Asriel.
Gerner, Isaac.
Gold, Wolf.
Goldenberg, Aron.

MM.

Goldner, Lipa.
Goldstein, A.
Grünbaum.
Grünberg, Aron-Simon.
Grünberg, Isaac.
Grünberg, Salomon-Joseph.
Hechter, Salomon.
Heidelberg frères.
Hœrner, Herman.
Hornstein, Bernhard.
Hornstein, Salomon.
Israël, Isaac.
Jacobssohn, David.
Jacobssohn, Simon.
Johnsohn, Sigismond.
Joseph, Salomon.
Josewicz, Marcus.
Kaufmann, Abraham-Isaac.
Kier, Joseph.
Kinbaum, Jacob.
Koch, Manu.
Kœnig, Ascher.
Kœnig, Jérémie.
Kohen, Michel.
Korner, Joseph.
Kritzmann, Joseph.
Landenberg, Jacob-Moses.
Lazarowicz, J.
Leb, Hirsch.
Lebel, Moïse.
Leister, J.
Lempart, Léon.
Lévy, Abraham-Moïse.
Lévy, Haïm-Aron.
Lévy-Lévysohn.
Lévysohn, M.
Lindenberg, Aron-Samuel.
Lindenberg, B.
Lindenberg, J.-L.
Littmann, M.
Littmann, Moses.

Digitized by Google

MM.

Littmann, S. et M.
Lœbel, Banesch.
Lœbel, S.
Lustgarten, H.
Mandel, Israël.
Marcus, Isaac.
Marcus, Lœbel.
Michaelowicz, Jacob.
Michaelowicz, L.
Michaelowicz, Wolf.
Moritz, J.
Mosessohn, Isaac.
Nachmann, Salomon.
Nachmansohn, S.
Neumann, Samuel.
Ozorowicz, Jacob.
Oxen, Isaac-Leb.
Paulmann, S.
Popeck, Moses-Gerson.
Prager, Ignatz.
Rosen, Samuel.
Rosenberg, Lazare.
Rosenblüth, M.-H.
Rosenthal, Ignatz.
Rosenzweig, Georges.
Rottenberg, A.
Schmidt, G.
Schnitzer, Abraham.
Schnitzer, Tobias.
Schœnfeld, Joseph.
Schor, David.
Schutzmann, Gerson.
Schutzmann, M.
Schwartzenberg, Pesach.
Segal, Moritz.
Seif, Samuel.
Silberman, L.
Steiner, Benedict, Dr-méd.
Steiner, Sigismond, Dr-méd.
Steinhardt, Wolf.
Stern, Hermann.
Sternberg, M.
Sternberg, Moïse.
Tenenbaum, Abraham-S.
Tirgel, Joseph.
Weinberg, W.
Weintraub, Samuel.
Weisberg, Lazare.

MM.

Weisblüth, M.
Weisermann, S.
Weiss, H.
Wisner, Neumann.
Zentler, W.
Zuckermann, Joseph.

ADJUD

Bacal, Israël.
Baras, Salomon.
Beer fils aîné.
Bercaf, Pincas-Leb.
Brauenstein, Manes.
Brauenstein, Mayer.
Elia-Ezechiel.
Gerson.
Haïm Juda sin Solim.
Haït, Josua-Mendel.
Herschcowicz aîné.
Herschcowicz, Sanvil.
Isaac David sin Mayer.
Israel sin Panir.
Keller, Gerson.
Leipziger, Wolf-David.
Lœbel, A.-J.
Mandel, Israël.
Mayer Leib sin Isaac.
Moïse-Isaac,
Moïse sin Jacob Schohet.
Pincas sin Joseph-Hirsch.
Plak, Isaac-Abraham.

Herschcowitz, Wolf, à Scurta.
Werthenstein, Haïm —

BACAU

Abeles, Marcus.
Balter, Avram.
Berester, Sedil.
Bergmann, S.
Bernstein, Aron.
Carniol, Strul-Leib.
David-Hirsch.
Goldenberg, Avigdor.
Goldenstein, Israël.
Grünstein, Joseph.
Herschcowicz, Jancu-Smil.
Herschcowicz, Strul.
Hirschenbein, Isaac.

Digitized by Google

MM.
Ilowicz, Mendel.
Juster, Isaac.
Kaufmann, Léon.
Kindler, David.
Kledzer, Smil-David-Leib.
Leib-Jnger et Frischman.
Marcowicz, Adolphe.
Neumann, Michel.
Ornstein, David.
Pechet, Peretz.
Popper, Selig.
Pumurner, Avram.
Rubinstein, Haïm.
Schwartz et Daniel.
Segallof, Salomon.
Silberhertz aîné.
Singer aîné.
Tapetzirer aîné.
Turner, Aron.
Tutungiu, Josias.
Weisbach, Berl.
Weiser, Litman.
Weisler, Abraham-Leib.
Zipkes, Hirsch.

Société « Nidbat Am » :

Altersohn, A.
Balter, H.
Bernstein, A.
Bernstein, S.
Binstock, M.
Birnberg, M.
Blasbalg, H.
Borch, M.
Borch, N.-M.
Borchowicz, H.-L.
Borowicz, A.
Braunstein, J.
Braunstein, M.
Brill, L.
Brucker, B.
Brucker, J.-M.
Carnul, A.
Cohano, J.-L.
Edelstein, M. et Carnul.
Focschaner, B.
Galazer, Ch.
Gingold, M.

MM.
Goldenstein, J.-N.
Goldenstein, L.
Goldenstein, L.-W.
Goldschmidt, J.-S.
Grünberg, D.
Gutmam, M.-A.
Herschcovicz, F.
Herrsohn, H.
Herzer, J.-L.
Ilowicz, M.
Kaufmann, J.-D.
Labe, Ch.-J.
Leibowicz, N.
Lœbel, A.-L.
Marcowicz, M.
Margolis, M.
Nachmanowicz, A.-J.
Ocner, M.
Ordnung, M.
Pechet, D.
Pechet, S.
Rechler, J.-L.
Rosenblum, L.
Salzberg, Ch.
Same, M.
Schwartz, B.
Smaja, M.-D.
Urban, M.
Wagner, J.-L
Wechsler, L.
Welt, L.
Wolf, D.

David Itzik, de Bohociu.
Isaac, de Saucesti.
Hermann, de Prutesti.

BOSIENNI

Lezer-Naftali.

BOTUSCHAN

Dimant, Israël.
Rubinstein, Jonas.
Schaffermann, Salomon.

BUHUS

Bacal, Hirsch.
Gutmann, Isaac-Aron.
Ischorin, Abraham.

Digitized by

MM.
Kerner, Nosin.
Kerner, Samuel.
Naftali sin Lévi.
Reis aîné.
Reis, Agadie.
Schérin, Sabsé.
Zap, Josef-Ten.

BUZÉO

Bercovici, Jancu.
Brin, Abraham.
Feldman, Wolf.
Goldman, Idel.
Goldstein, Lazare.
Grinberg, Beril.
Jacobsohn, Moïse.
Joseph, Jacob.
Marcovitz, Haicel.
Nachtigal, David.

CAÏUTZ

Golden, Einek.
Herschcowicz-Lazare, Froïm-Pascal.
Jancul sin Lœbel.
Itzig-Wolf.
Kremer, Hersch-Wolf.
Lœbel, Haïm.

Grinberg, Berel, de Valea Saca.

DARABAN

Abraham-Oser-Leb.
Bacal, Moscu.
Berotz, Josef.
Berotz, Selig.
Grober, Guedalia.
Haïm-Jacob.
Horwitz, Mardoché.
Moïse-Asik.
Malkes, Méir.
Pincas ben Jacob.
Segal, Haïm-Nosim.

DOMNESTI

Hirsch, Moïse.
Isaac sin Avram.
Jacobsohn aîné.
Jacobsohn, Abraham.

MM.
Jacobsohn, Haïm.
Segal, Israël-Mircus.
Spiegel, David.

HIRLAU

Borstein, Moses.
Charas, Haïm.
Edelstein aîné.
Ginsberg, B.
Merdler, Chaskel.
Neulicht, Michel.
Wolf sin Haïm Jehuda.
Zuckermann, A.

LESPES

Haïm-Seeb.
Segal, Jochanan.

MAMORNITZA

Wittner, Aron.

MOINESTI

Broder, David.
Itzig-Daniel.
Moses-Baruch, rabbin.
Rosen, Ephraïm.
Schoss, Abraham.

NIAMTZ

Beral, Idil.
Cracuvanu, aîné.
Eliowicz, Haïm.
Giberger, Moïse.
Ginsberg, Haïm.
Guster, Zanvil.
Kitar, Haïm.
Juster, Lupe.
Juster, M.
Lederkenir, Kolman.
Malcea, David.
Malcea, Leib.
Mark, Marcu.
Moïse-Itzig.
Moïse-Sin-Simon-Leb.
Negru, Avram.
Pascal.
Pipirijan, Marcu.
Rasu, Aron.

Digitized by Google

MM.
Scharf, Jaku-Leib.
Segal, Avram.
Stambler, Mendel.
Sumer sin Jancu.
Tzalel, Josef.
Tzucar, Itzig.

Juster, Beril, de Draguscheni.
Mehel Strul, de Solde.

ODOBESTI

Amvisch, Siso.
Blumen, B.
Eliakim sin Haïm Josef.
Fried, Rahmiel.
Froïm, Godel.
Gilchich, Josué.
Grinberg, Idel.
Haim sin Smil.
Hirsch, David.
Hune, Sohet.
Hune, Spirer.
Jalbin, J.-Leib.
Moïse, Josef.
Rosenzweig, Moïse.
Smil sin Haïm.

ORESA

Eisen, Joël.
Hanoch-Henoch et Wolf Rosenberg.
Menahem Mendel sin Arié Leib.
Oser, Israel.
Samuel-Joseph.

PANCIU

Eisig fils aîné.
Heilpern, Beril-L.
Heilpern, David-Isaac.
Simcha sin Hirsch.

PIATRA

Acselrad, Jacob.
Almazan, Hirsch.
Anselm sin B. Josef.
Bacal, aîné.
Cesornicar, User.
Colomaer, B. Hirsch.

MM.
Colomaer, J. David.
David, gendre de Moïse de Balnitza.
Elias sin Neftali.
Engelberg, Anselm.
Eserig, Is. Moïse.
Feler, Haïm.
Goldner, Hirsch.
Goldner, Isaac.
Gutmann sin Isaac.
Hornstein, Elie M.
Hran, Michel.
Isaac sin David Carniol.
Isvorer, Jacob.
Kana, Aron.
Kaufman, Haïm.
Kerner, David.
Kopel, Hirsch.
Lebelsohn, Moïse.
Leib, gendre d'Abr. Lipe.
Leib, Beril.
Lipe, Abraham.
Marcus, Salie.
Mayer sin Henoch et Israel Schwarz.
Michel sin Ezechiel.
Mordekai, Zacharie.
Pascal, Josef.
Pascal, Pesach.
Pavel sin Eliazar.
Pincas sin Samuel.
Rentzler, Simon.
Rothenstein, Leib.
Salitzer, Moïse.
Schor, Josua.
Segal, Benjamin.
Segal, Haïm Jacob.
Sigaler, Melek.
Sigler Samuel.
Sindil-Mendel.
Siratie, Josef.
Stambler, Sarne.
Sulthas, Isaac.
Wechsler, Hirsch M.
Weinberg, Eisig.
Weinberg, Idel.

Digitized by Google

PODU ILOÏ

MM.

Kahane, Daniel.
Morgenstern, S.-B.
Salomon, G.

RADAOUTZ

Segal, Samuel Elie.
Tennenbaum, Haïm.
Weinstein, Schlemo.

RIMNIC SARAT

Akermann, Nahum Leib.
Avram-Salomon.
Bernstein, S.
Ettinger, Schia.
Frenck, A.
Frenck, Salomon.
Goldring, Haïm.
Herschkowicz, A.
Jacobsohn, Benzie.
Kurtzrock, M.
Lazar-Avram.
Lœbel, Moïse.
Weinberg, Itzig Hersch.

ROMAN

Aba-Abraham.
Botuschaner, Michel.
Cheisu, Hertzel.
Cracuaner, A. et D. B.
David-Abraham.
Davidowicz, Wolf.
Fillermann, Benjamin.
Gelberg, Henich.
Girester, Slim.
Grinberg, Idel.
Grinberg, Leiba.
Gros, David.
Hermann, aîné.
Jancu-Leizer.
Jancowicz, Isaac.
Joseph-Abraham.
Katz, Joseph.
Kopelowicz, Hersch.
Kramer, Abraham.

MM.

Leibel, B. L.
Moscowicz, J.
Meirlob, Moïse Abraham.
Nadler, Marcu.
Rolinger, S.
Rorlich, Marcu L.
Sacsu, Abraham.
Schein, Mendel.
Schiffer, M.
Schwartz, N.
Segal, Mendel.
Sekler, Jacob.
Sicuener, Smil.
Silbermann, David.
Tenenbaum, J.
Thur, Marcu.
Wolf, B.

Levy-Joseph, de Halancesti.
Israel-Abraham, de Trifesti.

STEFANESTI

Jacob-Daniel.
Lehrer, David.
Schreiber aîné.
Segal, Zainvil.
Windemann, Hermann.

TIRGUL D'OCNA

Birnberg, J.
Grinberg, Mendel.
Grinberg, Salomon.
Herschcowicz, Laba.
Herschcowicz, Smil.
Herschcowicz, Todor.

TIRGUL FRUMOS

Botoschanianu, Haïm Leib et Schor, Isaïe.
Cracover, Simscu.
Goldenberg, Daniel.
Scheminkes, Haïm Josel.
Schwartz, Jancu.
Stern, Moses.

AUTRES ADHÉSIONS

BUCHAREST

Communauté russe.

MM.
Abraham Eisenstein.
Abraham Scheider.
Akiba David b. Zebi.
Akiba Gerson b. Hayim Manassé.
Aron b. Mosché.
Asser David.
David b. Moïse-Zeêb.
David Perlmann.
Eisik Leib b. Ketriel.
Eliezer b. Benjamin.
Ephraïm Dob b. Saül Hakohen.
Feibel b. Joël Segal.
Heskelowicz aîné.
Hirsch Kapelmacher.
Isaac b. Abraham.
Isaac Schor, rabbin.
Israël Eckstein.
Israël Hayim b. Zeêb.
Issar Branstein.
Jacob b. Hayim Telal.
Jacob Leib Bermann.
Jacob b. Mattatia.
Jacob b. Méir Schwartz.
Jacob Telal.
Jekel Unger.
Joseph b. Abr. Kapelmacher.
Joseph Israëlowicz
Joseph Leibowicz.
Joseph Zebi b. Simon.
Juda Leib b. Abraham.
Juda b. Méir Hayim.
Judel Kimmelmann.
Judel Silbermann.
Judel Zentler.
Leib Janowicz.
Méir Kopelmacher.
Michel Kapelowski.
Moïse b. Abraham.
Moïse b. David.
Moïse b. Israël Bakak.
Moïse Méir b. Jacob.
Moïse d'Odessa.

MM.
Mordokai b. Sussia Segal.
Nissan b. Dob.
Pinkas b. Joseph.
Ruben Rosenberg.
Salomon b. Joseph-David.
Samuel Joseph Hellmann.
Samuel Salom b. David.
Zacharie b. Nachmann Sawal.

Chasmal, Akiba.

BACAU

Ancelowicz, David.
Bernstein, Abraham.
Bernstein, Israël.
Bernstein, Sapsa.
Bernstein, Smil.
Bernstein, Uscher.
Boriwicz aîné.
Carniol, Lazare.
Ehrlich, Moïse.
Focschaner, Abraham.
Focschaner, Leib-Haïm.
Grapper, Abraham.
Groswald, Joseph-David.
Hangi, Moïse.
Herscowicz aîné.
Herschenbein, Moïse.
Igner, Isaac.
Isler, Isaac.
Itzig-Leib.
Itzigsohn, Wolf.
Kahane, Benjamin.
Kalugerer, Salmon.
Kaufman, Lévy-Isaac.
Kaufman, Salomon.
Klein, Feivel.
Klejer, Hirsch.
Leib, Moïse.
Leibel, Marcus.
Meir, Hachiva.
Moisa, Mendel.
Ovescanu, Mendel.
Pascal, Mendel.
Rabinstein, Haim.

Digitized by Google

MM.
Schwartz, Wolf.
Vielrasear, aîné.
Zeilicowicz, aîné.
Zoltberg, Haim.

CRAIOVA

Comité espagnol.

Benisti, Semtob.
David Aron Pinkas.
Hayim Elihahu.
Léon Moïse Gerson.
Ligi, Isaac-Jacob.
Russo, Abraham.

JASSY

Nathansohn.

MOINESTI

Abraham C. Méir.
Akerkamer, Samuel.
Broder, Isaac.
David-Jona.
Edelstein, Mendel.
Frischhof, Elimelek.
Goldstein, Méir-Aron.
Grünberg, Abner.
Grünberg, David.
Grünberg, Joseph.
Grünzweig, Wolf.
Hayimsohn, David.
Isaac C. Méir.
Israël-Abraham.
Kanner, aîné.
Lak, Hayim-Zebi.
Lazarowicz, Lazare.
Leib-Nataniel.
Malkes, Abraham.
Nagelberg, Michel.
Theiler, Joseph.
Wechsler, Samuel.

PLOIESTI

MM.
Aboaf, David H.
Athias, Salomon.
Buchner, Adolf.
Canetti, Isaac M.
Cohen, Nathan.
David-Moïse.
David-Zacharie.
Emmanuel-Israël.
Haïm-Abtalion.
Haïm-Léon.
Haïm-Ruben.
Haïmsohn, Moritz.
Irichem, Josef.
Israël-Emmanuel.
Itzik-Haïm.
Itzik-Josef.
Jacob-Salomon.
Josef-Moïse.
Lévy, Abraham Jona.
Lévy, David L.
Label, Israël.
Lœwenthal, Marco.
Lustgarten, Moritz.
Madver, Samuel Abr.
Mayer, Moïse.
Melber, Sabetay.
Mendel, Abraham.
Moïse, Luca.
Razemora, Lœbel.
Reiner, Sob.
Rosenthal, Israël.
Sabetay C. Israël.
Sabetay Josef H.
Salomon-Josef.
Samuel-Elias.
Schachmann, S.
Trister, Adolf.
Wigenfeld, Simon.

RUSSIE

SAINT-PÉTERSBOURG	3
ALEXANDROW	1
ANIKST	2
BERDITSCHEW	1
KRITSCHEW	2
MERESLAW	2
MURAM	1
NAMINIEZ	1
ODESSA	1
PROPOISK	3
RIGA	8
SWIENCIANY	14
VARSOVIE	1

SUISSE

BADEN

(Comité de Legnau).

MM.

Guggenheim, Vursprach.

BALE

Wallach, Meyer.

BREMGARTEN

(Comité de Legnau).

Wyler, Salomon.

CHAUX-DE-FONDS

Dreyfus, Raphaël.
Hauser, Henri.
Meyer, Abraham.
Simon, Salomon.

LENGNAU

Guggenheim, Gottlieb.
Ris, Leopold.

LOCLE

MM.

(Comité de Chaux-de-Fonds).

Bloch, Samuel.

PORRENTRUY

(Comité de Chaux-de-Fonds).

Benjamin, Salomon.
Bloch, M.
Diedisheim, Marx.
Ulmann, D.

TRAMELAN

(Comité de Chaux-de-Fonds.)

Schwob.

ZURICH

Soc. *Ez Chajim*, Dr Levin, rabbin, président.
Lewisohn, Raphaël.
Meyer, Julius.
Wyler, Julius.
Wyler, Samuel.

TURQUIE

ROUTSCHOUK

MM.

Abtalion, Benjamin-S.
Beni. Mosé.
Chiprut, Baruch.
Cohen, Jacob.
Cubo, Mosé-Israël.
Farhi, David.
Lévi, David-Samuel.
Méir-B. Haïm.
Ventura, Benjamin.

VARNA

Behor Seni.
Tudesqui, A.-S.
Tudesqui, E.

VOLO

Cazes, Isaac, dir. de l'école.

SAFFET

MM.

Acco, Jacob.
Acco, Samuel.
Cohen, Jacob.
Cohen, Moïse.
Krasiente, Ahron.
Lévi, Elie.
Lévi, Joseph.
Saki, Abraham.
Setahon, Manassé.
Souraki, Moïse.

TRÉBIZONDE

Hordermann, David.
Waintropp, Isaac.

Paris. — Imp. Ch. Maréchal, cour et passage des Petites-Ecuries, 16.

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 012 769 212

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
DEC 18 1995
CHARGE

WIDENER
CANCELLED

WIDENER
CANCELLED

WIDENER
DEC 18 1995
CANCELLED

STALL STUDY
CHARGE
CANCELLED

Digitized by Google

Digitized by Google